Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuedeparis71838brux

# REVUE

# DE PARIS.

# REVUE

# DE PARIS,

ÉDITION AUGMENTÉE

DES PRINCIPAUX ARTICLES

DE LA REVUE DU XIXe SIÈCLE.

—

**TOME SEPTIÈME.**

JUILLET 1838.

Bruxelles,

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,

AD. WAHLEN ET COMPAGNIE.

—

1838

# ORIGINAUX DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

## Michel Lambert.

Pendant la première moitié du beau siècle ou la poésie était si fort à la mode, on n'avait aucune estime pour les musiciens, quoique la musique fût assez recherchée. On considérait comme du plus mauvais ton de poser ses doigts sur un instrument ou de chanter autre chose que les vaudevilles et chansons à rire; quelques dames seulement cultivaient la musique sans qu'on leur en fît reproche; mais un gentilhomme ne s'en serait pas avisé sous peine d'être baffoué par tout le monde. M. de Lenclos est le seul qu'on puisse citer comme exception, aussi l'appelait-on maniaque et ne voulait-il pas avouer son goût pour le luth, dont il jouait à ravir. Assez de gens ont parlé de lui avec mépris, parce qu'ils le savaient fort habile sur plusieurs instruments. Il n'était pas rare cependant qu'on voulût ouïr de la musique en société ou à la promenade ; ceux qui n'étaient pas assez riches pour avoir des valets à violons, envoyaient à leurs maîtresses des musiciens gagés à la journée. Il en arriva que cet art, si longtemps abandonné aux laquais, demeura fort en arrière des autres qui étaient plus estimés. Le fameux Lambert, quoiqu'il fût de basse condition, a travaillé plus que personne à relever la musique, et on peut dire qu'elle lui est particulièrement obligée, car il a préparé les voies à M. Lulli qui acheva de la remettre en bons lieux.

Michel Lambert naquit en 1610, à Vivonne en Poitou. Sa mère, qui était une pauvre femme du peuple, avait, étant enceinte, une furieuse passion de musique et ne bougeait d'une

église où chantaient des religieuses aux sons de l'orgue. Nous ne savons si l'on doit attribuer à cela les grandes dispositions de son fils ; quoi qu'il en soit le petit Michel voulut aller au lutrin dès l'âge de dix ans et fit bien parler de lui dans le pays, à cause de sa voix et de sa manière de chanter. Les bonnes gens le venaient écouter de fort loin. Mouliniez, maître de chapelle de Monsieur, frère du roi, le voulut avoir parmi les pages de la musique et l'emmena au château de Champigny où était le prince. Lambert apprit les règles de son art et il eut bientôt fait de surpasser ses camarades.

Il y avait alors près du roi un homme dont il ne faut pas omettre ici le nom ; c'est maître De Niert. Cet homme était un ancien valet de M. de Créqui, l'ambassadeur ; il avait suivi ce seigneur à Rome et avait pris en Italie une façon de chanter nouvelle qui plut merveilleusement à la cour lorsqu'il y revint. De Niert avait l'humeur bizarre et se faisait un peu valoir. M. de Créqui ne lui commandait jamais de chanter ; mais lorsqu'il l'emmenait quelque part, De Niert demandait s'il devait prendre avec lui son luth : « Comme tu voudras, » répondait le duc ; et il était convenu que ces mots voulaient dire qu'il le devait emporter.

C'était environ dans le temps que le roi avait sa mélancolie et qu'en se mettant aux fenêtres avec monsieur le grand, il lui disait : « Ennuyons-nous, ennuyons-nous de toutes nos forces. » Or, Sa Majesté eut toujours assez de goût en musique et jouait du téorbe. M. de Créqui, pour faire sa cour, lui amena De Niert, et le roi en fut si charmé qu'il le voulut mettre de sa maison. Au bout de six mois, notre homme avait la charge de premier valet de chambre. C'eût été une espèce de favori, s'il n'eût commis la faute de s'amouracher d'une suivante de la reine. Louis XIII n'aimait point que ses gens eussent des femmes, et De Niert ne parlait pas de se marier ; mais le roi lui disait souvent avec humeur :

— Vous n'attendez que ma mort pour épouser cette fille.

Et la fortune du chanteur souffrit un peu de cette idée.

Loin de montrer de la jalousie contre le petit Michel, maître De Niert offrit de lui donner des leçons. Il s'en acquitta si bien, que Lambert en sut aussi long que lui en moins de deux ans. Les gens qui avaient quelque jugement se prirent bientôt de

mépris pour ces misérables valets à violons qui écorchaient les oreilles. On railla fort ceux qui donnaient de ces musiques d'enfer, et la mode vint de n'écouter plus que de bons instruments. M. de Benserade qui, n'ayant alors qu'un laquais, l'avait choisi joueur de flûte, amusa les rieurs à ses dépens. De Niert et Lambert furent si recherchés, qu'on s'étouffait dans les salons où ils allaient chanter; mais ils y étaient toujours sur le pied d'une infériorité qui sentait de loin le domestique. Ils se faisaient payer fort cher; mais on ne les eût point acceptés pour rien. A la ville même on ne pouvait se défendre de les traiter un peu comme des baladins; le moyen après cela de songer à mener le train de messieurs les poëtes à la mode et de viser à se faire grands seigneurs! Les pauvres chanteurs n'y auraient gagné que du ridicule et des affronts.

Ceux qui s'y connaissaient le moins comprirent bientôt que Michel avait laissé son maître derrière lui. D'ailleurs De Niert mourut jeune, et Lambert demeura seul en possession de toute la vogue. Sa voix, sans être des plus fortes ni même très-belle, avait beaucoup de charme par le grand art qu'il savait mettre dans son chant. Il tirait le son de la poitrine le plus qu'il pouvait, rarement du gosier, et montait ainsi à des notes fort élevées; mais c'était par l'expression qu'il brillait surtout, et l'on disait qu'il n'était pas possible de savoir tout l'agrément d'une musique tant qu'elle n'avait point passé dans la bouche de Lambert.

Michel n'était pas beau. Il avait la taille petite, la tête grosse, et la bouche très-fendue; mais, lorsqu'il chantait, on le regardait volontiers à cause d'un certain air assuré qui tenait à l'aisance avec laquelle il se jouait des difficultés. Beaucoup de savants ont dit que les musiciens avaient toujours un grain de folie. Nous ne sommes pas fixés sur ce point; mais on verra par cette histoire que Lambert n'était pas pour donner un démenti aux gens de cette opinion.

Le cardinal de Richelieu, qui ne se montra pas trop magnifique pour les poëtes, le fut encore moins pour les musiciens. Lambert, il est vrai, ne lui demanda rien; mais tout le monde pensait que le ministre le devait favoriser d'une pension. Notre chanteur n'était point intéressé; il se trouvait assez riche par les leçons qu'il donnait aux dames et ce qu'on lui payait pour

aller dans les salons ; s'il eût voulu y chanter plus souvent, il eût bientôt gagné de quoi rouler carrosse ; mais on ne vit jamais de cervelle plus éventée que la sienne ni d'homme plus inexact. Il donnait parole à tout le monde chaque matin pour le soir, et de la meilleure foi possible ; puis il n'allait chez personne. Celui qui le voulait avoir, ne le devait point quitter d'une minute, autrement on ne le voyait plus. Ce n'est point trop dire que d'assurer qu'il y avait bien tous les jours dix maisons dans Paris où l'on se flattait d'entendre Lambert ; c'était miracle quand il allait dans une de celles-là. Ordinairement quelque passant assez heureux pour le trouver par hasard dans la rue, l'emmenait et profitait de la rencontre. Michel s'accoutuma ainsi à faire une vie rompue et vagabonde, qui l'amusait fort ; mais où il dépensait tous ses profits. Une foule de vauriens s'accrochaient à lui dans les cabarets ; le plus souvent il payait leur dépense, et leur faisait entendre gratis ce qu'on lui eût acheté ailleurs à beaux louis d'or. Ces gens du commun l'écoutaient, à vrai dire, avec une joie frénétique, et Lambert disait quelquefois :

— Il n'y a que le populaire pour vous applaudir comme il faut, sans crainte de chiffonner ses hardes ou de perdre son quant-à-soi.

Un autre chapitre de dépense considérable pour maître Michel était celui des femmes ; il fut un peu libertin, comme tous ceux qui n'ont point d'ordre. Aujourd'hui les dames de la belle société se laissent prendre par la musique, bien plus volontiers que par la poésie. Le moindre chanteur trouvera plus vite le chemin de leur cœur que le plus bel esprit ou le premier poëte. C'était justement le contraire dans le siècle dix-septième. Lambert n'eut donc point de bonnes fortunes parmi les femmes de haute volée ; mais il n'en manqua pas dans la petite bourgeoisie ; car il était assez d'amoureuses manières. Il donnait beaucoup à ses maîtresses, et, par-dessus tout cela, il entretenait encore des filles. L'argent ne lui durait pas longtemps en poche ; mais il s'estimait heureux, et ne souhaitait rien. Pour ce qui est de la bonne chère, il ne la méprisait pas, et se mettait la tête en compote une fois ou deux par semaine.

Un jour que bien des gens avaient parlé du petit Michel au déjeuner de M. le cardinal, son éminence promit à plusieurs dames, qui ne le connaissaient que par renommée, de leur faire

entendre ce grand chanteur le soir même à Ruel, après la comédie. Le ministre envoya sur-le-champ le sieur de Bautru à Paris avec un carrosse pour ramener Lambert. M. de Bautru battit longtemps la ville avant de trouver son homme qui courait alors pour donner ses leçons. Il le joignit enfin chez le président Lepailleur :

— Maître Michel, lui dit-il, nous irons ensemble à Ruel ce soir, s'il vous plaît. M. le cardinal vous a promis à des dames de qualité.

— Je n'ai fait que chanter toute la matinée, monsieur, et je ne serai guère en voix ce soir; mais on ne peut manquer à M. le cardinal. Disposez de moi.

—Je vous viendrai prendre en carrosse chez vous à six heures précises. Tenez-vous habillé d'avance, et n'allez pas nous faire faux-bond. Le roi sera peut-être à Ruel, et la princesse Marie a fort envie de vous entendre.

— Il suffit, monsieur, vous pouvez compter sur moi. A quelle heure me voulez-vous avoir?

— Je vous ai dit à six heures précises, et chez vous.

— C'est convenu; j'y serai.

Il pouvait être alors environ midi. M. de Bautru n'eut pas plus tôt tourné les talons que Lambert ne songea plus à son engagement, et s'en fut chez ses bonnes amies. Il y serait demeuré jusqu'à minuit, si un marchand de vin ne l'eût envoyé avertir qu'il venait de recevoir un tonneau de muscat délicieux. Vers quatre heures, Michel alla dîner chez ce marchand, qui avait sa cave à la Croix du Trahoir; c'était un endroit fameux par plusieurs cabarets où venaient des buveurs illustres (1).

Les dîneurs firent grande fête au petit maître Michel, et lui proposèrent une partie de boire. On se mit quinze ou vingt en même tablée. Le dîner dura trois belles heures, et pendant la dernière on vida un si fier chapelet de bouteilles que deux convives disparurent sous leurs chaises; mais Lambert, avec son air délicat et ses vingt-trois ans, tint ferme jusqu'à la fin. La plupart de ces bons vivants étaient des clercs ou des écoliers,

(1) La croix du Trahoir était placée au coin de la rue de l'Arbre-Sec et de la rue Saint-Honoré. C'est sans doute pour purifier ce lieu souillé par l'intempérance qu'on y a mis depuis une fontaine.

qui n'avaient pas la tête plus forte que lui. Au dessert, on cria tout d'une voix que maître Michel devait chanter pour payer son écot, et il ne fallut pas le lui dire deux fois. Lambert entonna une chanson joyeuse, de sa composition, où il avait imaginé, pour ces occasions, un accompagnement de gobelets d'étain qui produisit un effet merveilleux. Le vacarme alla si grand train qu'on n'eût pas entendu le ciel tonner. L'auditoire n'était que cervelles naturellement chaudes; on applaudit avec une telle fureur que les passants s'attroupèrent devant la maison.

— Qu'y a-t-il donc ici? demanda un monsieur par la glace de son carrosse.

— C'est, lui dit-on, le petit maître Michel qui chante dans ce cabaret.

— Dieu soit loué, s'écria le monsieur.

Ce n'était autre que Bautru, courant la ville pour trouver son musicien. Il s'élança au milieu de la compagnie :

— Êtes-vous fou, Lambert? dit-il tout essoufflé. Je vous cherche depuis une heure. M. le cardinal vous attend ce soir.

— Foin de moi! Je l'ai oublié. S'il en est encore temps, marchons; je suis à vous.

— Venez au plus vite; allons! Malheureux! Vous êtes ivre comme un Suisse.

— Ce n'est rien. Je dormirai pendant la route.

Michel monta en carrosse et ronfla en effet du meilleur cœur jusqu'à Ruel. La comédie venait de commencer lorsqu'ils arrivèrent. On coucha Lambert sur un lit, dans un étage supérieur du château. Bautru, qui aurait empoché les gourmades du cardinal si la musique avait manqué, veillait sur son homme et tremblait qu'il ne fût malade. Heureusement on soupa en sortant du spectacle, ce qui traîna les choses en longueur. Dix heures étaient sonnées lorsqu'on vint avertir le musicien que la compagnie l'attendait.

— Comment vous sentez-vous? demanda M. de Bautru avec inquiétude.

— Eh! répondit notre homme en chavirant, les jambes seraient fort d'avis du repos, et la tête pèse cent livres; voyons un peu ce que dit la voix.

Lambert respira une grosse bouffée d'air et lança un son à pleine poitrine, qui fit vibrer les fenêtres.

— La voix est à son poste, ajouta-t-il, nous pouvons descendre sans crainte.

Les écrivains du temps ont parlé dans leurs lettres et mémoires de cette soirée chez M. le cardinal, et tous se sont accordés sur ce point que Michel n'avait jamais chanté avec plus d'agrément. Le premier morceau qu'il fit entendre était un air militaire de sa façon, sur le mode phrygien. Mouliniez l'accompagnait avec un téorbe et préluda divinement par une manière de marche guerrière. Messieurs les officiers en furent si transportés d'aise qu'ils eurent toutes les peines imaginables à ne pas interrompre la musique par leurs cris. Le fameux colonel Gassion était présent et s'écria au dernier acccord :

— Mordieu ! je n'ai jamais ouï de bruit plus charmant; ce morceau m'allait mettre hors de moi s'il eût continué sur ce ton. Voilà un petit homme qui doit avoir du cœur.

— Chantez-nous quelque chose de plus galant, demanda M. le cardinal, pour voir si vous saurez attendrir l'âme sauvage de Gassion.

Lambert prit lui-même le téorbe et chanta une sérénade dont les paroles étaient fort amoureuses et dues à la plume de Benserade. C'étaient des plaintes d'un amant sur les rigueurs de sa maîtresse, où les antithèses, qu'on préférait alors à toutes choses, n'étaient point ménagées. Il y eut un frémissement de plaisir parmi les dames lorsque le chanteur fit entendre ces mots avec l'expression d'une extrême douleur :

Non, je ne prétends pas, dédaigneuse Sylvie,
Que vous favorisiez mon amoureux transport ;
Seulement, en m'ôtant la vie,
Confessez que c'est vous qui me donnez la mort.

M. l'évêque de Lyon dit tout bas au cardinal son frère :

— Cette musique est dangereuse; elle pousse les femmes à mal faire en amollissant les cœurs. Je gage que demain il y aura des maris dont l'honneur sera endommagé à cause de cet air. Voyez les filles de la reine, elles en ont les yeux tout à l'envers.

M. de Bussy a raconté quelque part, dans ses lettres, que plusieurs dames, qui tenaient rigueur à leurs soupirants, s'étaient

rendues après avoir écouté des chansons amoureuses du petit Michel. Il ne serait pas étonnant que ce fût à cette réunion chez M. le cardinal ; mais nous ne pouvons nous empêcher de plaindre Lambert de ce qu'avec un si beau talent il travaillait pour faire profit aux autres, et de ce qu'il ne trouva pas, au milieu de toutes ces belles, une seule personne qui eût seulement l'idée de rêver au musicien. Il n'eût pas rencontré les mêmes préjugés parmi les dames de notre temps.

A cause de l'avis donné par monsieur de Lyon, le concert fut terminé par une chanson populaire que De Niert avait rapportée d'Italie et qu'on appelait *la Romanesca*. Elle ne causa qu'un médiocre plaisir et ne put détruire l'impression laissée par la sérénade. M. l'archevêque de Reims, qui portait sa robe diablement courte et qui devint par la suite ce fameux duc de Guise, le dernier, tomba en une passion extrême pour la princesse Anne de Gonzague, pendant ce morceau de Lambert, et commença, dès ce jour, toutes ses folies dont nous parlerons ailleurs. M. le chevalier de Bois-Dauphin, à qui on refusait la main d'une grande dame, s'en fut droit à M. le cardinal et lui dit d'un ton fort animé :

— Cet air ne vous prouve-t-il pas que le ciel ne veut point qu'on rende les amants malheureux ?

Et le ministre se tira d'affaire en riant de l'apostrophe ; mais, en réalité, il n'avait su que dire, car il aimait Bois-Dauphin et le morceau l'avait attendri. Ce ne fut qu'au bout de deux heures qu'il trouva une bonne réponse ; il prétendit même l'avoir faite sur le moment, bien qu'on sût que cela n'était pas vrai :

— Les raisons de Bois-Dauphin, disait-il, ne sont que chansons.

De tout son beau triomphe, Lambert ne tira qu'un rouleau de pièces d'or et des compliments, comme de maîtres à valet ; pas une caresse ni une poignée de main. Si c'eût été un poëte aussi grand qu'il était bon musicien, des princes l'eussent baisé aux deux joues et le roi l'eût fait gentilhomme sur la place.

Il y avait alors une dame de la ville fort courtisée par la jeunesse galante. C'était la femme de M. Turcan, le conseiller au Châtelet. On n'avait pas encore fait, en ce temps-là, les malices qu'on débita sur elle depuis, et parmi ses adorateurs, deux seulement pouvaient se flatter d'avoir quelques chances de réussir.

L'un était Canillac, chevalier d'Auvergne, qui venait de perdre beaucoup au jeu, et l'autre, M. d'Avaugour, qui se disait parent de M. l'archevêque. Or, Mme Turcan était tourmentée par deux désirs qui ne lui donnaient aucune trêve et dont elle parlait sans cesse. Elle souhaitait passionnément d'entendre Lambert et de posséder un morceau de la vraie croix. C'étaient assurément là deux envies d'honnête femme ; mais le démon tourne bien des choses à son profit, et Mme Turcan avait de ces imaginations vives qui désirent ardemment et sur lesquelles la raison perd aisément son empire. Un jour que Canillac se consumait à lui conter son amour, elle commit l'imprudence de lui déclarer qu'elle ne saurait rien refuser à celui qui amènerait chez elle le petit Michel, et le lendemain, étant dans un accès de dévotion, elle avoua tout bas à d'Avaugour qu'elle aimerait quiconque lui apporterait un morceau de la vraie croix. Voilà nos deux jeunes gens en campagne, l'un importunant M. l'archevêque, et l'autre courant après maître Lambert.

M. de Canillac exposa franchement au musicien sa position cruelle; il avoua que le reste de son argent comptant ne faisait pas le prix que Lambert demandait ; mais il le supplia de ne point regarder à quelques pièces de plus pour rendre heureux un galant homme qui se mourait d'amour. Lambert était bon et point intéressé ; il eut pitié du martyre de Canillac et promit de chanter pour rien chez Mme Turcan ; seulement, comme il manquait de parole à un cardinal, premier ministre, il oublia trois fois de suite celle qu'il avait donnée au gentilhomme besogneux : cela n'est pas surprenant. Canillac, tout en fureur, pensa que le chanteur se jouait de lui et il l'attendit un matin dans le jardin du Luxembourg pour l'assommer. Fort heureusement Michel n'y passa point ce jour-là. L'amoureux employa un dernier moyen qui était meilleur. Il chiffonna ses rubans, ramena ses cheveux sur sa figure et se frotta les joues avec du blanc, de façon à représenter un homme qui se va noyer de désespoir. Il se montra en cet état chez Lambert.

— Puisque vous ne voulez pas me tirer de peine, lui dit-il, avec une chanson qui vous coûterait bien peu, je viens vous faire mes adieux, maître Michel ; vous voyez en moi un homme mort.

— Ah! monsieur le chevalier, s'écria Lambert, ne croyez pas

que ce soit par cupidité que je vous ai manqué. J'ai une tête si légère que je ne puis répondre de moi. Si vous le voulez, nous allons partir sur-le-champ, et je chanterai pour votre maîtresse toute seule autant qu'elle le désirera.

— Vous me sauvez la vie, mon bon Michel. Prenez votre luth et venez avec moi.

— Faut-il, pensait Canillac, que j'en sois réduit à supplier ainsi un misérable baladin! En quelles extrémités l'amour ne peut-il pas jeter un gentilhomme!

Chemin faisant, le chevalier pria bien fort maître Michel de choisir pour Mme Turcan sa musique la plus amoureuse et la plus propre à toucher le cœur.

— Votre maîtresse a-t-elle la voix juste? demanda Lambert; sait-elle mettre un vaudeville sur l'air sans détonner?

— Elle chante admirablement *la Feuillantine* (1).

— En ce cas, soyez assuré que je vous la rendrai plus douce qu'une tourterelle.

Ils trouvèrent Mme Turcan assise sur le gazon dans son jardin, et le seul nom de Lambert, que le chevalier prononça d'un air de triomphe, fit un effet prodigieux sur l'esprit de la belle, en la mettant aussitôt en humeur aimable. Notre Orphée savait à fond le chemin des cœurs les plus durs; il prépara la cruelle à l'attendrissement par des airs mélancoliques, et lui chanta ensuite les délices de deux personnes unies par la passion. La bonne musique ne courait point les rues alors; elle était rare et d'ailleurs elle avait sans doute sur les âmes un empire qu'elle a perdu, car, dès le second morceau, la dame regarda le chevalier moins sévèrement. Au bout d'une heure, Lambert vit bien qu'il avait opéré un miracle et que les amants auraient plus de plaisir à demeurer en tête-à-tête qu'à l'écouter plus longtemps.

— Il faut avouer, pensait Michel en sortant, que j'ai fait là un plaisant métier, et je conçois que les magistrats de Sparte aient condamné Timothée à l'amende pour avoir chanté des airs trop voluptueux devant la jeunesse.

Le lendemain, Canillac, au comble de ses vœux, rencontra Michel et l'eût embrassé s'il n'eût été en pleine rue. Il voulait du

(1) Satire contre la présidente Lescalopier, et qui a fait du bruit.

moins le faire dîner avec lui et le bien régaler; mais Lambert s'excusa ayant promis de se rendre chez le président d'Émery où on l'attendait. Il serait allé en effet chez le président, s'il n'eût trouvé, à deux pas de là, une troupe de bons vivants qui lui offrirent sa part d'un godiveau de gibier, ce qui l'entraîna fort loin.

La musique de maître Michel pensa être funeste à Mme Turcan. Le mari entra en suspicion des visites de Canillac. Un jour qu'il vit passer dans la rue un carrosse de louage, M. le conseiller s'imagina, on ne sait pourquoi, que sa femme était dedans, bien que les stores en fussent baissés. Il monta subtilement derrière le carrosse et aurait surpris les amants s'ils ne se fussent arrêtés par bonheur devant l'église de Saint-Séverin. Canillac assura qu'il avait mené Mme Turcan faire ses dévotions; mais le mari trouva l'explication mauvaise, et comme il s'emporta, le chevalier l'allait battre à grands coups de canne si on ne les eût séparés. Cette affaire a remué quelque peu la ville en ce temps-là; mais elle n'a qu'un faible rapport avec l'histoire de Lambert, et pour cette raison nous ne pouvons nous y arrêter.

Nous dirons cependant un mot de d'Avaugour et de son bois de la vraie croix. M. l'archevêque, ravi du désir que ce gentilhomme lui disait avoir de posséder une si belle relique, et croyant à la conversion de ce jeune débauché, remua ciel et terre pour le contenter. Depuis environ huit jours Canillac n'avait pas vu d'Avaugour chez Mme Turcan, lorsqu'il le rencontra sur les escaliers Il le salua d'un air fort ironique et lui laissa volontiers le plancher libre, ayant sur lui de grandes avances; mais il se fourvoyait en cela lourdement, car d'Avaugour tenait en poche son morceau de la vraie croix, avec une lettre de M. l'archevêque qui en garantissait l'origine. Mme Turcan tomba aussitôt dans les bras de d'Avaugour et ne se souvint plus ni de Canillac, ni des chansons de Lambert.

Si maître Michel savait inspirer par sa musique les sentiments qu'il lui plaisait d'exprimer, il lui arriva aussi de se prendre dans ses propres filets. Il donnait des leçons à une certaine Mlle Lepuis, qui était sa meilleure écolière et de plus assez jolie. Lambert en devint amoureux. Le père n'était pas à préjugés ni d'une condition à faire trop le difficile. On accorda les jeunes

gens ensemble ; mais Michel, tout épris qu'il se montrait, usait de sa négligence habituelle et demeurait fort longtemps sans parler de la célébrat on M. Lepuis crut qu'on se jouait de sa fille ; il courut à la duchesse d'Aiguillon, qui le protégeait, et fit ses plaintes. Lambert reçut un matin des vers à mettre en musique de la part de M. le cardinal. C'était un duo pour Michel et son écolière. Tircis et Philis se promettaient au refrain de *s'aimer pour jamais*, et le berger chantait :

Philis, j'arrête enfin mon humeur vagabonde.

— Il est temps en effet qu'elle finisse, maître Michel, dit le cardinal en faisant ses gros yeux. Vous avez annoncé partout votre mariage avec Mlle Lepuis ; il faut que ce qui a été beaucoup dit soit une fois fait.

Lambert s'inclina respectueusement et le lendemain il se maria sans regrets, car il aimait son accordée. M. le cardinal avait une belle occasion d'être généreux ; mais il ne savait pas toujours profiter de ces rencontres, et il ne donna sou ni maille aux jeunes époux. On l'en a blâmé généralement.

Mme Lambert essaya par mille moyens de ranger un peu son mari et de lui ôter ses goûts de vagabondage. Elle n'y put jamais réussir. Souvent il rentrait au logis fort avant dans la nuit, ayant dépensé tout ce qu'on lui avait donné pendant le jour, et c'étaient quelquefois de grosses sommes. La pauvre femme aimait naturellement l'argent, le bon ordre et l'économie. Lambert lui apprêta tant de soucis par ses négligences, qu'elle en mourut de chagrin après trois ans de mariage.

Cette bonne dame avait une jeune sœur, chez qui notre musicien découvrit un beau jour une voix admirable et des dispositions extraordinaires. Il l'instruisit, toute enfant, aux secrets de son art et en fit une chanteuse si habile qu'elle eut bientôt une célébrité égale à la sienne. Ce n'était plus rien que d'entendre Lambert si on n'avait pas avec lui Mlle Hilaire. Cette petite fille était jolie ; Michel en devint amoureux, mais elle avait de la raison pour deux personnes, et ce fut elle qui opéra le miracle que Mme Lambert avait demandé au ciel. Michel ne quitta presque plus le logis pour demeurer près de son élève, et cependant on n'a jamais mal parlé de leur intimité. Ce n'était pas

pour un pauvre diable de chanteur qu'on faisait des dispenses. Si Michel eût demandé la permission d'épouser sa belle-sœur, on l'eût excommunié pour toute réponse.

Un jour qu'on l'avait appelé à la cour avec Hilaire, M. le duc de Guise se mit à railler Michel sur son amour. Lambert perdit la patience et le respect :

— Par ma foi! monsieur le duc, répondit-il, je ne sais si les engagements des grands seigneurs sont moins que les nôtres par-devant le ciel; mais le pape pourrait bien, sans se faire tort, donner une dispense à un homme qui ne s'est point démarié deux fois sans permission.

M. de Guise avait rompu ses deux mariages de sa propre autorité sans attendre les bulles, et cette allusion de Lambert ne lui fit pas plaisir. Heureusement ses occupations ne lui laissèrent pas le loisir de songer à procurer des coups de bâton à Michel.

Le cardinal Mazarin ne se montra guère plus généreux que Richelieu pour notre musicien. La protection du président d'Émery ne lui valut, à grande peine, qu'une pension de quatre cents livres et autant pour la petite Hilaire. Michel prit de l'âge et se guérit insensiblement de son fol amour; mais il garda rancune à la cour des railleries que daignaient lui adresser ces grands à qui Rome n'avait rien à refuser et qui usaient largement de leur crédit. Les divorces étaient fort communs depuis un demi-siècle, et on vit bien des scandales. Le jeune roi Louis XIV put seul y mettre un terme par sa fermeté.

Lambert se fit longtemps un malin plaisir de se jouer des gens de haut lieu. Il ne regardait pas à laisser échapper de belles recettes, ni aux risques de perdre pensions et protecteurs quand il s'agissait de mettre un grand seigneur dans l'embarras. Tantôt il faisait le malade, ou bien il feignait une extinction de voix; tantôt c'était Hilaire qu'il obligeait à prétexter un catarrhe ou une fièvre. Il se vengea ainsi selon ses petits moyens, et finit par ne chanter presque plus que pour la ville. Cependant, comme sa bourse en souffrait notablement, il imagina un moyen ingénieux de gagner de l'argent sans avoir affaire à la cour, ce qui était chose réputée impossible. Plusieurs fois déjà le traiteur Renard l'avait voulu engager, par un marché, à faire de la musique dans son jardin où venait dîner la noblesse; mais ce n'é-

tait pas le compte de Michel. Il donna la préférence au maître d'un mince cabaret situé dans le faubourg Saint-Germain. On n'y voyait guère que des écoliers, des avocats et des clercs; c'était justement cet auditoire jeune et passionné que notre homme aimait de prédilection. Lambert et sa belle-sœur prirent domicile dans cet endroit et chantèrent tous les soirs devant les dineurs, dont le nombre augmenta prodigieusement en peu de jours. Le gargotier en fit du coup une fortune, et Michel y trouva aussi un beau profit.

La cour comprit enfin que ce petit musicien lui voulait faire pièce, et des gentilshommes parlèrent de le corriger sévèrement. Par bonheur c'était pendant les troubles de la régence, et beaucoup de nobles, qui flattaient le populaire pour se servir de lui, prirent fait et cause pour le chanteur et déclarèrent que si on le battait il faudrait leur en donner satisfaction. La grande Mademoiselle demeurait alors au Luxembourg, qui n'était pas éloigné du domicile de Lambert; elle envoya un matin son secrétaire, M. de Ségrais. au cabaret, pour assurer le musicien de sa protection. La princesse était alors dans son bel accès de *fronderie;* elle avoue en ses gros mémoires le plaisir que lui causaient les cris d'amour du menu peuple, tout en s'accusant de cela comme d'une faiblesse, car c'était la plus altière personne de la famille royale, après Sa Majesté. Michel fut sensible à tant de déférence, et, malgré les rhumatismes dont il s'était dit affligé pour n'être point forcé de sortir, il se remit à parcourir la ville avec assurance et chanta au Luxembourg autant que la princesse le désira. Il y gagna beaucoup, parce que Mademoiselle tenait de son aïeul, M. de Montpensier, une générosité incroyable.

Quand les troubles furent apaisés, il se fit une réconciliation générale, et Lambert y prit part comme tout le monde en reparaissant à la cour; mais le roi ne lui accorda jamais la considération dont il favorisa les peintres et les écrivains.

Un jour une personne de qualité, à qui Lambert avait plus d'une fois manqué de parole, lui demandait avec impatience s'il voulait ou non venir chanter chez elle; il lui répondit comme Ninon de Lenclos faisait aux amoureux dont elle n'avait pas les soins pour agréables : « Attendez mon caprice. » C'est, je crois, à un duc que Michel osa parler ainsi, et cette fois il fut en grand

danger de recevoir une correction. M. de la Sablière, qui l'aimait, s'employa pour obtenir son pardon et y eut bien de la peine. Le duc lui voulait casser les épaules. Ninon s'amusa fort de cette réponse de Lambert et témoigna le désir de voir le musicien. Michel, la sachant mal en cour, l'alla visiter avec plaisir et devint familier dans la maison. Il y chantait souvent et y fit amitié avec beaucoup de gens de mérite, comme M. Molière dont le nom devenait fameux ; M. Despréaux qui lisait de beaux vers à ses intimes; Jean La Fontaine, un chimérique d'humeur fantasque, et plusieurs gentilshommes que les galanteries de la demoiselle attiraient au logis. Cette coterie n'avait point le renom de l'hôtel de Rambouillet, ni des samedis de *Sapho* (1) ; mais Lambert s'y plaisait bien davantage, et l'estime que la postérité a faite plus tard des amis de Ninon prouve assez que le goût de Michel n'était pas mauvais.

Lambert demeurait encore près du Luxembourg, lorsqu'un jeune homme, portant la livrée d'Orléans, se présenta devant lui un matin.

— Maître Michel, dit ce jeune homme avec modestie, je ne suis qu'un marmition de cuisine de Mademoiselle, et je n'ai pas de quoi vous payer des leçons ; mais j ai si grande envie d'apprendre, que je vous supplie de me donner seulement quelques avis et de m'indiquer les études que je dois faire. Je chante peu, n'ayant point de voix; mais je joue assez joliment du violon et j'ai une idée du contrepoint et de la composition.

— J'entends, mon garçon, tu es un vrai valet à musique. Tu sais de tout, juste ce qui est nécessaire pour ne rien faire de bien ; mais voyons comme tu joues du violon ; je te vais juger sur-le-champ.

Le marmiton prit son instrument et exécuta un morceau de sa façon. Dès les premières mesures, Lambert marqua les temps avec sa tête d'un air satisfait ; il s'anima ensuite peu à peu, et finit par s'écrier :

— Mais ceci est admirablement joué! Je n'ai jamais ouï tirer si bon parti d'un violon. Holà! mon ami, tu es un excellent musicien. Il faut quitter le château. Viens demeurer avec moi, je me charge de te pousser, je t'enseignerai les règles, et te donne-

(1) Mlle de Scudéry.

rai le tour qui te manque encore (1). Comment t'appelles-tu?

— Baptiste Lulli.

— Eh bien ! Baptiste, je te prédis que tu feras ton chemin.

Lambert s'en fut demander audience à Mademoiselle, et déclara devant son altesse qu'un garçon de ce talent ne devait point rester enfoui dans les cuisines. Malgré son amitié pour Lambert, la princesse, charmée d'avoir un bon musicien parmi ses valets, ne voulut point donner congé au petit Baptiste; mais elle lui permit de quitter aussitôt le tablier pour les chausses retroussées. Elle autorisa Lulli à voir Michel autant qu'il le voudrait, et donna sa parole que, s'il profitait bien des leçons, elle prendrait une troupe de musiciens dont il ferait partie.

Au bout de six mois Baptiste portait le pourpoint noir comme les secrétaires et avait sous ses ordres douze violons qu'il conduisait et qui jouaient si joliment ses compositions, que Sa Majesté elle-même en fut étonnée. Lambert n'était pas jaloux : il disait partout que ce petit Baptiste, qu'on traitait encore comme un baladin, ferait un jour de si belles choses que les princes lui porteraient respect. En effet, après avoir composé des sérénades et des airs de danse pour les ballets du Luxembourg, Baptiste fut enlevé à Mademoiselle par le roi. Il dirigea les fameux vingt-quatre petits violons; puis il fonda l'Opéra, et la musique devint entre ses mains un art du premier ordre, à cause des chefs-d'œuvre qu'il composa sur les poëmes de M. Quinault. On peut juger de tout ce qu'il eut à faire, puisqu'on lui doit non-seulement d'avoir écrit ces beaux ouvrages, mais aussi d'avoir formé les chanteurs, les chœurs et les orchestres.

Lambert avait eu de sa femme une fille dont Baptiste était devenu amoureux comme elle n'avait que quatorze ans. Il l'épousa dès qu'elle fut nubile et prit chez lui son beau-père. Maître Michel, à soixante ans, ne chantait plus guère; mais il aida merveilleusement Lulli à créer un théâtre lyrique, et sa vieillesse fut fort adoucie par cette pensée que la musique dont il avait fait sa vie, allait enfin marcher de pair avec l'art de Raphaël et celui de Corneille. Il disait en écoutant les premières pièces de son gendre :

(1) Michel voulait dire sans doute ce que nous appelons aujourd'hui le *style*.

— Ah! si j'avais encore mes trente ans, comme je chanterais ces belles mélodies!

Le célèbre médecin Fagon employa plusieurs fois avec succès la musique dans la guérison de certaines maladies des nerfs, comme la catalepsie, le mal caduc et l'hystérie. Il eut à ce sujet des conférences avec Lulli et Lambert, qui le secondèrent puissamment dans ses expériences. Hilaire, dont la voix avait une douceur et un charme particuliers, fut d'un grand secours à messieurs de la faculté dans leurs essais.

Il se forma bientôt à Paris des écoles de chant et de composition pour fournir des sujets au théâtre lyrique. La musique prit en quelques années un essor prodigieux. Lambert mourut dans l'instant où cette révolution achevait de s'opérer. Il n'en jouit pas longtemps; mais il eut du moins la consolation de voir son gendre recevoir du roi les compliments les plus flatteurs après la représentation de l'opéra d'*Armide*.

— Monsieur Lulli, dit Sa Majesté, voilà un ouvrage qui s'en ira devant la postérité; je tiens mon règne pour honoré par votre beau génie.

— Je le crois bien! s'écria involontairement Lambert, c'est un chef-d'œuvre à mettre auprès du *Cid*.

— Vous allez loin, maître Michel, reprit le roi en souriant; mais nous vous accorderons que la musique doit beaucoup à Baptiste.

Peu de temps après cette soirée de triomphe, Michel n'existait plus.

Tout le monde sait à peu près quel grand relief avait alors le nom de Lambert, par ces vers de M. Despréaux :

> Molière avec Tartuffe y doit jouer son rôle,
> Et Lambert, *qui plus est*, m'a donné sa parole.
> Quoi! Lambert? — Oui, Lambert. — A demain, c'est assez.

S'il ne se fallait pas défier des vers en matière de renseignements, et si on avait l'assurance que le *qui plus est* de M. Boileau n'est point là pour la mesure à cause de ses trois syllabes, on en pourrait conclure que Michel avait plus de célébrité que Molière lui-même; cependant la chose n'est pas suffisamment établie par ce passage de la satire du dîner pour que nous

l'osions garantir. Aujourd'hui on ne connaît Lambert que de nom, et chacun a répété cent fois ces vers de M. Despréaux sans penser seulement à demander qui donc était cet homme plus recherché que Molière. Si quelqu'un m'adressait cette question, je n'hésiterais pas à dire :

—Michel Lambert fut le père du chant en France, aussi bien que Corneille le fut de la tragédie.

PAUL DE MUSSET.

---

# DONA LUISA.

## PREMIÈRE PARTIE.

### I.

— Halte! cria don Sancho d'Avila en poussant son cheval hors du chemin. Capitaine Rodriguez, savez-vous où nous sommes ?

— Sur la frontière, à quelques lieues de Badajoz, s'il faut en croire ce pâtre auquel votre seigneurie eût peut-être bien fait de ne pas tant se fier. S'il a dit vrai, nous tenons la bonne route, et demain nous pourrons entendre la première messe en Espagne.

— Non, nous passerons encore cette nuit en terre de Portugal. Par Santiago ! je jure de ne plus m'aventurer ainsi sans guide à travers un pays ennemi. Rangez votre troupe à la lisière du bois et placez les sentinelles, capitaine Rodriguez ; il fait noir ici comme à la porte de l'enfer.

La nuit était obscure, la campagne déserte ; d'un côté du chemin s'étendait un petit bois de frênes ; de l'autre le Guadiana roulait à travers les rochers ses ondes impétueuses ; le calme profond des airs n'était troublé que par le mugissement des eaux et les bruits confus qui bourdonnent dans la feuillée pendant les belles nuits d'été. Les soldats qui gravissaient lentement ce chemin à peine frayé où l'on ne voyait rien à deux pas devant soi, s'arrêtèrent au commandement du capitaine Rodriguez ; ils étaient une vingtaine, tous à cheval avec leur lancille au bras et deux pistolets à l'arçon de la selle. Cette escorte environnait

deux femmes qui montaient de robustes genets à tous crins qu'elles maniaient avec beaucoup de hardiesse. Leurs grandes capes les couvraient de la tête aux pieds et ne laissaient voir que leurs gants brodés et le bout de leurs bottines de cuir fauve ; elles avaient le visage caché par un ample capuchon sous lequel éclataient leurs prunelles brillantes. A travers ce sombre vêtement qui dérobait les deux voyageuses à tous les regards, on devinait pourtant à la grâce, à la fierté de leurs mouvements, qu'elles étaient jeunes et belles. Don Sancho avait mis pied à terre.

— Madame, dit-il en s'avançant la tête découverte, il faut passer ici cette nuit. Une absolue nécessité peut seule m'excuser de vous faire coucher ainsi en plein champ.

La dame sauta légèrement à terre, sans toucher la main que lui présentait le noble seigneur qui voulait lui servir d'écuyer, et elle répondit avec une tristesse pleine de fierté :

— Pourquoi des excuses, don Sancho ? elles ne me sont point dues ; vous pouvez me traiter selon votre bon plaisir, je suis votre prisonnière.....

— Ah ! madame, interrompit-il vivement, ai-je eu le malheur de vous en faire apercevoir? En tout cas, c'est la faute des circonstances impérieuses et difficiles où nous sommes ; mais dans tout ce qui ne concerne pas votre garde et la sûreté de votre personne, c'est vous qui commandez et non pas moi.

— Je ne m'en suis pas aperçue, murmura-t-elle en se tournant vers sa compagne. Viens, Isabelle ; il faut se soumettre au droit de la guerre, au droit du plus fort : allons dormir à la belle étoile.

Elles s'assirent à l'écart, d'un air accablé, et restèrent silencieusement appuyées l'une sur l'autre, tandis qu'on dressait une espèce de tente pour les abriter. Les soldats avaient allumé un feu de broussailles; des bouffées de flammes illuminaient par intervalles ce groupe immobile et la figure roide et basanée de don Sancho. Les deux femmes avaient rejeté en arrière le capuchon qui les masquait, et le vent humide de la nuit déroulait les longues boucles de leur chevelure. L'une était brune et belle ; son front élevé, ses yeux couronnés de longs sourcils avaient une indicible expression de calme et de fierté. Elle paraissait n'avoir guère que vingt ans ; mais cette fleur de jeunesse et de beauté

était déjà pâlie. L'autre dame était blonde et jolie, mais elle n'avait pas cette auréole de grandeur qui rayonnait autour de sa compagne.

— Mon Dieu ! dit-elle d'une voix plaintive et en relevant sa tête fatiguée, quelle longue route ! Quand arriverons-nous ?

— Hélas ! et où allons-nous ? dit l'autre dame. Que Dieu nous soit en aide ! Don Sancho, ajouta-t-elle en se tournant vers le vieux cavalier avec un geste à la fois hautain et suppliant, mon inquiétude est grande, je l'avoue ; d'un mot vous pouvez la dissiper, et je ne vois pas pourquoi tout ce mystère. Que je sache seulement quel couvent va me servir de prison.

— Madame, répondit-il avec un sourire, vous allez habiter chez des bénédictines.

— Et dans quel pays ? Est-ce dans quelque ville d'Espagne ?

— C'est à Badajoz.

— A Badajoz ! s'écria-t-elle avec un brusque mouvement ; à Badajoz ! La cour d'Espagne y est depuis le commencement de cette guerre ; c'est donc vers Philippe II que vous me menez, moi, dona Luisa de Portugal ! Ah ! il valait mieux nous ensevelir sous les murs de Beja ! Il fallait me tuer, don Sancho ! Par le Christ ! je sens là que j'eusse plus aisément pardonné à mon bourreau qu'à mon geôlier !

— Madame, j'obéis aux ordres du roi, mon maître et le vôtre, répliqua fièrement le vieux seigneur.

Dona Luisa recula d'un pas et leva les yeux et les mains au ciel comme pour implorer son assistance.

— Madame, reprit don Sancho, ce n'est pas à la cour d'Espagne qu'on oubliera les égards dus à votre malheur ; j'ai vu le bon vouloir du roi et son affection à votre personne dans les ordres qu'il m'a envoyés ; il vous mande près de la reine.

— Pour lui servir d'otage, dit amèrement dona Luisa. Fasse le ciel que mon père vienne bientôt payer ma rançon à la pointe de son épée.

A ces mots, elle prit le bras d'Isabelle et se retira lentement dans la tente qu'on venait de lui dresser pour la nuit. Deux peaux d'ours étaient jetées par terre, et sur une espèce de coffre qui servait de table, on avait mis quelques provisions ; un flambeau de bois résineux éclairait d'une lumière sombre et vacil-

lante ce repas d'ermite et ce lit de soldat. Dona Luisa s'assit, et perdant subitement sa fière contenance, elle fondit en larmes ; Isabelle, muette et consternée, s'était mise à genoux et serrait dans ses mains les mains froides de la princesse.

— Jésus-Maria ! dit-elle tout en pleurs, qui nous délivrera? La cour d'Espagne sera une dure prison. Il y aura autour de votre altesse autant d'espions que de dames de service ; l'on me gardera aussi à vue ; il faudra vivre dans l'incertitude des événements, dans la crainte de plus grands malheurs. Si nous tentions cette nuit de nous échapper ! Nous sommes encore en Portugal. il n'y a pas un couvent, pas une maison, pas une pauvre cabane où l'on ne nous donnât asile; vous n'aurez qu'à paraître, à dire : « Je suis dona Luisa, la fille de don Antonio, la fille de votre roi que les Espagnols viennent détrôner ! » tous les bons Portugais vous feront un rempart de leur corps comme à Beja !

— Hélas ! comme à Beja ils se feraient tuer et ils ne me sauveraient pas. Je suis lasse de disputer aux terribles chances de la guerre ma liberté, ma vie ; que la volonté de Dieu soit faite ! Isabelle, je dois à l'orgueil de mon rang de ne pas plier devant nos ennemis, de montrer une âme ferme au milieu de si grands revers. Mais que m'importe aujourd'hui la place que je dois occuper en ce monde ! Toutes mes espérances ne sont-elles pas au ciel, et tout ce que j'ai aimé dans la tombe? Isabelle, prions pour les morts.

Elles se mirent à genoux et restèrent longtemps ainsi soupirant et pleurant au milieu de leurs oraisons. Peu à peu la fatigue ferma leurs yeux ; elles tombèrent dans cet assoupissement qui n'est ni la veille ni le sommeil ; elles ne pleuraient plus, elles ne pensaient plus, mais elles avaient encore une perception incomplète des objets extérieurs, elles entendaient comme dans un songe les bruits du dehors, le hennissement des chevaux et le cri des sentinelles qu'on relevait d'heure en heure.

Une affection déjà éprouvée par le malheur unissait ces deux jeunes filles dont l'une était née près du trône et dont l'autre appartenait à la plus grande famille de Portugal. Dona Luisa était l'arrière-petite-fille de Manuel le Grand ; d'abord destinée au cloître, elle passa ses premières années dans le couvent de Santa-Clara où d'autres infantes étaient venues, avant elle, en-

sevelir à la fleur de l'âge l'orgueil de leur rang et l'espoir d'une alliance royale. Elle allait renoncer au monde dont le bruit était à peine arrivé jusqu'à elle; déjà l'on préparait la cérémonie de sa prise d'habit, lorsque le duc de Beja son père la rappela près de lui. Le roi don Sébastien régnait alors; c'était un prince jeune et brave qui eût pu choisir une épouse dans toutes les maisons royales de l'Europe; il aima dona Luisa et voulut l'élever au trône. La novice de Santa-Clara fut près d'échanger son voile contre une couronne; mais les liens de parenté s'opposaient à ce mariage et il fallut demander des dispenses en cour de Rome. Des intrigues politiques, suscitées par l'Espagne qui avait espéré que l'infante, fille aînée de Philippe II, serait reine de Portugal, entravèrent les négociations. Tandis que son ambassadeur les poursuivait près du saint-père, don Sébastien alla faire la guerre en Afrique. Les commencements de cette croisade avaient été heureux; le roi était près de ramener son armée victorieuse; on préparait à Lisbonne les fêtes de son retour et de son mariage, quand on reçut la nouvelle de sa mort. Il était tombé dans une sanglante bataille, sous les murs d'Alcazar-Quivir, et l'élite de sa noblesse avait péri à ses côtés. Les premières familles du Portugal furent décimées par ce grand désastre qui refoula pour toujours la puissance chrétienne de l'autre côté du détroit de Gibraltar. La nation entière prit le deuil; elle aimait ce monarque auquel semblait promis un si long avenir de gloire, et l'avénement du vieux cardinal don Henrique fut salué par les regrets des grands et du peuple.

Dona Luisa ne rentra pas au monastère de Santa-Clara; elle alla fonder à Beja un couvent de bénédictines, pour y passer le reste de sa vie. Mais le sort lui gardait de nouvelles grandeurs et de nouveaux revers. Son père succéda à la couronne de don Henrique, auquel la mort ne laissa pas le temps de quitter la pourpre romaine pour se marier, et l'infante se vit un moment sur le premier degré de ce trône où elle avait dû s'asseoir. Mais elle ne fit que passer dans cette haute fortune. Philippe II descendait aussi, par sa mère, de Manuel le Grand, et il revendiqua son héritage. La pensée des rois catholiques Ferdinand et Isabelle avait été, un siècle auparavant, de réunir toute la Péninsule sous le même sceptre; ils voulurent la réaliser en mariant leur fille aînée au roi don Manuel. Mais la mort avait déjoué

ces calculs politiques : la jeune reine de Portugal était descendue au tombeau sans laisser d'enfants, et sa sœur, Jeanne la Folle, avait porté l'héritage des rois catholiques dans la maison d'Autriche. Philippe II devait accomplir ce qu'avaient voulu en vain Ferdinand et Isabelle La mort de don Sébastien l'avait délivré du seul obstacle qu'il n'eût osé forcer, et, depuis la bataille d'Alcazar-Quivir, il songeait à s'emparer du Portugal par droit de succession et par droit de conquête. Il laissa pourtant régner don Henrique ; mais, le jour où don Antonio était proclamé à Lisbonne, l'armée espagnole, commandée par le duc d'Albe, arrivait aux frontières, et bientôt la guerre fut déclarée.

Dona Luisa était allée s'enfermer à Beja ; elle y fut assiégée par les troupes du roi catholique. Les habitants défendirent leur ville et la jeune princesse jusqu'à la dernière extrémité ; mais les Espagnols emportèrent la place d'assaut, et don Sancho d'Avila ne put arrêter, deux jours durant, l'incendie et le pillage ; il fit seulement respecter les églises et les couvents. Dona Luisa étant ainsi tombée en son pouvoir, il reçut l'ordre de la conduire à la cour du roi son maître, et la triste prisonnière dut partir sans savoir quel sort on lui réservait : don Sancho venait de le lui apprendre au moment d'entrer en Espagne. De tous ceux qui l'avaient environnée au temps de sa grandeur, il ne restait à l'infante qu'une amie, c'était Isabelle, dont le dévouement avait résisté à tant de vicissitudes. Cette jeune fille, proscrite aussi, avait une dot que plus d'une princesse souveraine eût pu envier ; elle était l'unique descendante des ducs d'Avero, et les titres, les richesses immenses qui, pendant des siècles, s'accumulèrent dans cette puissante maison, étaient réunis sur sa tête.

Isabelle avait fini par s'endormir profondément. La princesse, les cheveux défaits, pâle et les yeux à demi ouverts, paraissait lutter contre un songe pénible ; parfois elle écoutait instinctivement, la tête penchée à l'ouverture de la tente Un chant lointain s'élevait dans le silence de cette nuit calme et sereine ; tantôt ces accents plaintifs semblaient mourir, emportés par le vent ; tantôt ils retentissaient pleins et sonores. La princesse écoutait toujours, et ses lèvres murmuraient, comme dans un rêve, les sons qui frappaient son oreille. Peu à peu cette perception devint si nette, que dona Luisa s'éveilla tout à fait, et dit, en se

soulevant brusquement : Isabelle, entends-tu? Qui chante ainsi? mon Dieu!

— Quelque soldat, sans doute.

— Non, non! Écoute. Ne reconnais-tu pas cet air?

Isabelle, frappée de surprise, fit un signe affirmatif, et mit un doigt sur sa bouche en montrant la sentinelle, immobile à quelques pas La même voix chanta, pour la seconde fois, le même refrain lent et plaintif.

— C'est l'adieu, l'adieu de don Sébastien! s'écria l'infante en appuyant son visage couvert de larmes sur l'épaule d'Isabelle; c'est l'air qu'il composa en partant. Celui qui le chante ici n'a pu l'apprendre que de sa bouche!... C'est quelqu'un de ceux qui l'avaient suivi et qui se sont sauvés de ce pays infidèle et maudit où il est mort! C'est un ami, c'est un secours que le ciel nous envoie!

Elles s'avancèrent tremblantes sous les regards de la sentinelle, qui ne bougea pas. Tout se taisait maintenant; on n'entendait plus que le bruit sourd des eaux et le cri de l'alouette qui traversait les airs. Déjà les étoiles pâlissaient, et, vers le levant, une blanche lueur annonçait le jour. La rive ombreuse du Guadiana était voilée d'une légère brume à travers laquelle brillaient quelques feux éloignés. Les hommes du capitaine Rodriguez dormaient, couchés sur la terre nue, et enveloppés de leurs *capas*. Quelques-uns se chauffaient autour d'un tas de broussailles allumé au bord du chemin.

— Je n'entends plus rien, dit Isabelle; Votre Altesse s'était trompée : c'est quelque soldat espagnol qui chantait là-bas, au bord de la rivière, en menant boire son cheval. Voici déjà le jour; on va sonner le boute-selle.

L'infante baissa la tête, et dit avec une sombre résignation : Eh bien! nous allons partir, et dans quelques heures, la fille du roi de Portugal entendra les ordres du roi d'Espagne. Que Dieu lui inspire de m'exiler dans quelque couvent, loin de sa cour! Isabelle, ce n'est pas là le sort que tu devais avoir près de moi!...

— Madame, interrompit vivement la jeune fille, mes espérances sont mortes comme les vôtres; mon père est tombé en combattant à côté de don Sébastien, et des mains infidèles les ont jetés dans la même sépulture. Non, rien ne m'attache plus à ce monde; je serai religieuse dans le couvent fondé par Votre Altesse.

L'infante secoua la tête, et passant sa main sur le front d'Isabelle avec une affection pleine de tristesse, elle lui dit : Non, madame la duchesse d'Avero, non; je n'accepte pas votre dévouement. La plus noble, la plus riche héritière de Portugal n'abandonnera pas le rang où Dieu l'a mise, pour se cacher dans un cloître. Je veux que tu te maries, Isabelle; je veux que tu épouses un bon et loyal Portugais, un de ceux qui ont suivi notre adverse fortune. Quel plus beau prix pourrions-nous lui donner pour son courage et sa fidélité? Tu acquitteras une de ces dettes que les rois contractent dans des temps malheureux, une de ces dettes de reconnaissance que des titres, des trésors ne sauraient payer. Tu seras heureuse ainsi, plus heureuse que dans un couvent. Je te connais bien : tu ferais une mauvaise religieuse.

— Votre Altesse pense donc que je regretterais les vanités du monde! Hélas! n'ai-je pas vu déjà d'assez terribles exemples de leur instabilité, de leur néant?

— Non, ce n'est pas l'éclat d'une haute condition que tu regretterais; ton âme est sans orgueil, tu as toutes les vertus d'une plus humble fortune; mais, pauvre enfant, il y a dans ce monde des biens dont tu ne te détacherais pas. Il te faut une vie plus riante et plus douce que celle d'un couvent; il te faut la liberté, les molles habitudes où tu as été nourrie.

— Hélas! madame; et vous-même, ne les regretterez-vous point? Au milieu des mortifications, des longues prières, ne jetterez-vous jamais un regard en arrière; et alors votre sacrifice ne vous paraîtra-t-il pas trop grand?

Dona Luisa joignit les mains et leva les yeux au ciel avec une morne exaltation. — Non, dit-elle, non, puisque celui que j'ai aimé n'est plus sur la terre.

Les deux jeunes filles s'assirent à l'écart, au pied d'un chêne dont les branches robustes formaient, au-dessus de leur tête, un immense dôme de verdure; les oiseaux chantaient dans ces fraîches ramées; le vent du matin chassait mollement les nuages, et le soleil venait de se lever radieux au fond de la vallée où le fleuve roulait ses eaux rapides. Le chemin étroit et dominé par des rochers à pic, suivait les sinuosités du rivage; çà et là quelques bouquets de saules plongeaient leurs longs rameaux dans les ondes et formaient d'impénétrables abris sous lesquels le

héron faisait entendre son cri monotone. A l'extrémité du vallon s'élevait une de ces antiques tours qui ont gardé le nom mauresque d'*atalayas;* elle dominait encore cette contrée déserte, et son faîte crénelé couronnait une éminence au pied de laquelle passait le chemin.

— Je ne sais où nous sommes, dit dona Luisa; quelle solitude! aussi loin que la vue peut s'étendre, pas un village, pas une habitation; il semble que le chemin n'aboutit qu'à cette tour ruinée au sommet de laquelle vole une nuée d'hirondelles.

— Avant le lever du jour j'ai pourtant aperçu des feux à travers le brouillard, observa Isabelle, et tantôt il m'a semblé voir là-bas, entre les saules, un homme vêtu autrement que les soldats du capitaine Rodriguez.

On avait relevé les sentinelles, tout était déjà prêt pour le départ. Don Sancho s'approcha.

— Madame, dit-il en se découvrant d'un air aussi cérémonieux que s'il eût abordé dona Luisa dans les salons du Buen-Retiro, me voici à vos ordres. J'espère que vous vous êtes un peu reposée, cette nuit, de la fatigue d'une aussi pénible route.

Elle ne répondit que par un geste hautain, et Isabelle dit avec une certaine ironie : — Son Altesse ne voudrait pas vous faire attendre, cavallero; elle est prête à partir.

Le vieux courtisan s'inclina avec cette politesse grave qu'il avait apprise à la cour de Charles-Quint, et répéta en s'adressant à la princesse : — Madame, je suis à vos ordres.

Cette affectation de ne point lui donner le titre d'altesse, à elle, la duchesse de Beja, infante de Portugal, la blessait profondément; c'était la première fois qu'on lui parlait ainsi, et elle comprenait que cette violation de l'étiquette avait quelque grave motif politique.

— Mon Dieu! pensa-t-elle, on veut donc nous mettre si bas qu'il ne nous reste pas même les honneurs dus à notre nom?

Don Sancho alla au-devant du capitaine Rodriguez, et tous deux cherchèrent à s'orienter avant de poursuivre leur route; ils n'avançaient qu'avec crainte dans ce pays soumis par la force, mais prêt à la révolte, et où ils ne pouvaient rencontrer que des ennemis. Don Sancho regarda le fleuve qui, resserré entre les rochers, s'écoulait en nappe rapide et profonde.

— Nous devons être aux environs de Jurumena, dit-il; le Gua-

diana est sur la frontière, et l'autre rive, c'est la terre d'Espagne; par le saint suaire ! j'avancerais plus volontiers de ce côté-là que de celui-ci. Ne pourrait-on pas passer ?

Le capitaine Rodriguez hocha la tête et répondit tranquillement :

— Oui, s'il y avait un pont.

— Plus haut peut-être nous trouverons un gué?

— Je ne le crois pas. Votre seigneurie n'entrera en Espagne que devant Badajoz.

— Vous estimez que nous avons encore pour trois ou quatre heures de chemin, capitaine Rodriguez ?

— Ainsi soit-il ! je n'ai répondu de rien à votre seigneurie. J'ai hâte de sortir de ces défilés où quelques hommes arrêteraient une armée. Par Notre-Dame de Guadalupe ! il ne faudrait qu'une mauvaise rencontre là-bas, sous ce vieux fort; nous n'irions pas plus avant. Le pâtre qu'a interrogé hier votre seigneurie n'avait pas mentionné ce passage.

Don Sancho se tourna soucieux. et regarda un moment l'*atalaya* dont les murs démantelés se découpaient nettement sur le limpide azur d'un beau ciel.

— Il n'y a que des hibous là-haut, dit-il; capitaine Rodriguez, envoyez quelques-uns de vos hommes à la découverte, prenez toutes les précautions qui peuvent assurer notre marche; puis, à la grâce de Dieu et en avant !

Comme il achevait ces mots, deux soldats remontèrent le chemin en menant devant eux un eune homme vêtu d'une saye de berger et armé seulement d'un gros bâton noueux ; il s'avançait d'un pas résolu, comme quelqu'un qui va sans se faire prier.

— Par Santiago ! s'écria le capitaine Rodriguez. c'est le manant qu'a interrogé hier votre seigneurie. Il mène paître ses chèvres un peu loin, ce me semble.

— Holà ! dit don Sancho en faisant signe qu'on amenât cet homme devant lui ; je ne m'attendais pas à te trouver deux fois sur notre chemin, mon compagnon. Çà, dis où nous sommes ! Tu t'es vanté hier de connaître le pays; si tu t'es trompé et que nous nous soyons fourvoyés, je te ferai pendre au premier carrefour, pour servir de guide à ceux qui viendront après nous.

Le pâtre s'inclina sans paraître ému de cette menace, et répondit en langue portugaise :

— Votre seigneurie fera de moi selon son bon plaisir; je ne me suis guère trompé, en tous cas; Mousaras est bien loin derrière nous, et de là-bas on doit voir les clochers de Jurumena. La nuit cependant j'aurais pu prendre un endroit pour l'autre.

— Et maintenant, tu reconnais ton chemin?

— Nous sommes sur la frontière, à quatre heures de marche de Badajoz.

— Comment se fait-il que tu nous aies suivis?

— J'ai marché toute la nuit pour venir demander justice à votre seigneurie; quand elle m'a rencontré hier, j'avais un troupeau de douze chèvres; aujourd'hui il ne m'en reste pas une seule. J'ai été poursuivi par des Espagnols, que Dieu les fasse mourir de male faim! ils ont tué toutes ces pauvres bêtes pour les manger un vendredi!

Cette explication toute simple détruisit les soupçons de don Sancho; il savait que la garnison de Beja battait souvent la campagne et pillait le pays conquis.

— On t'a tout pris, dit-il; eh bien! tu te feras soldat, et d'abord tu vas marcher avec nous jusqu'à Badajoz.

On partit. Dona Luisa et Isabelle étaient placées au centre de la troupe, qui allait au pas sur cette route pierreuse et coupée de profonds ravins. Le capitaine Rodriguez remarqua que le pâtre cherchait à se rapprocher des prisonnières, et poussant son cheval sur lui, il dit brusquement :

— Marche devant nous, maraud, puisque tu nous sers de guide, et prends garde à toi! le seigneur don Sancho a promis de te faire pendre au premier carrefour, si tu ne nous mets pas dans le bon chemin, et c'est moi qui exécuterai la sentence.

Le pâtre passa fièrement entre les chevaux et alla se mettre en tête de la colonne. Personne ne parla plus, on n'entendait que le bruit des pas sur les caillous roulants, et de temps en temps quelque apostrophe énergique du capitaine Rodriguez. Tout à coup le pâtre se prit à chanter le refrain qui, la nuit précédente, avait réveillé dona Luisa; il n'avait pas achevé la première mesure qu'on lui imposa silence; mais un seul mot avait suffi pour attirer l'attention de l'infante; elle se pencha, éperdue, vers Isabelle, et lui dit tout bas : Cet homme n'est pas ce qu'il paraît être; regarde-le, l'as-tu vu déjà?

Isabelle fit signe que non.

— Sous ce déguisement nous ne le reconnaissons peut-être pas; mais tu l'as entendu, Isabelle : ah! cette nuit, je ne m'étais pas trompée!

Elles observèrent alors attentivement le pâtre. Il marchait seul en avant ; le sayon de berger n'ôtait rien à la noblesse de sa taille; il portait la tête haute sous son grossier chapeau de spart, et de longs cheveux bruns paraissaient entre les larges mailles de sa résille. Une fois il se tourna et montra son profil d'une beauté sévère.

— Non, madame, je ne l'ai jamais vu, ni Votre Altesse non plus, dit Isabelle, avec un soupir; ceci est un inconcevable hasard...

Elle n'avait pas achevé ces mots que deux coups d'arquebuse se croisèrent sur le chemin. On était au pied de l'*atalaya*, il y eut un moment de confusion. Don Sancho rallia quelques hommes et se plaça devant sa prisonnière ; le reste de la troupe suivit le capitaine Rodriguez, qui cria, en piquant des deux : Par le corps du Christ! passez et balayez le chemin.

Il y eut une minute de silence, puis vingt coups d'arquebuse retentirent comme un long tonnerre répété par les profonds échos, et une fumée blanchâtre s'éleva entre les rochers, des deux côtés du chemin.

— Il faut se battre, dit froidement don Sancho, nous sommes tombés dans une embuscade! Alors, le pistolet à la main, il se mit à la tête de ses cavaliers, et tenta de tourner un bouquet de saules qui masquait l'angle du chemin et protégeait les assaillants. Mais l'eau était profonde, la rive escarpée, et l'on perdit quelques moments à tenter inutilement ce passage.

Le pâtre courut à dona Luisa, restée seule avec sa compagne, au milieu du chemin, et saisissant la bride de son cheval, il dit rapidement : Madame, n'ayez pas peur! quelques hommes déterminés à délivrer Votre Altesse gardaient ce passage... Mettez pied à terre, et tandis qu'on se bat ici, fuyez vers l'atalaya...

Elle sauta hardiment entre les rochers et Isabelle la suivit; le pâtre marcha devant elles. A vingt pas derrière eux on se battait ; quelques hommes postés à l'angle du chemin tenaient la troupe du capitaine Rodriguez entre deux feux ; plusieurs Espagnols étaient tombés, et il semblait que pas un ne pourrait passer à travers ces ennemis invisibles.

Cependant dona Luisa avait déjà atteint le sentier qui serpentait sur la croupe aride de la colline; guidée par le pâtre, elle fuyait vers l'atalaya à travers ce terrain coupé où il semblait impossible de la suivre, lorsque don Sancho remonta la rive, après avoir vainement tenté de tourner la position des assaillants; il vit alors que sa prisonnière allait lui échapper. L'intrépide cavalier lança son cheval parmi les rochers, et coupant le sentier que gravissait l'infante. il lui barra le passage. Elle recula et le pâtre qui la guidait lui dit en l'entraînant : Madame... n'ayez pas peur... Gagnez l'autre côté du ravin, et vous êtes sauvée !...

Mais don Sancho ne lui en laissa pas le temps; il fondit sur elle, et la saisissant d'une main, de l'autre il déchargea son pistolet dans la poitrine du pâtre qui tentait de la défendre : le malheureux tomba en jetant un cri sourd. Don Sancho souleva l'infante, malgré sa résistance, et, la mettant devant lui, il s'écria : — A présent, nous passerons ou ils la tueront.

A cet aspect un cri s'éleva parmi les assaillants, le feu cessa, et don Sancho regagna librement le chemin. Dona Luisa était comme ployée sous le bras de fer qui la tenait, elle sentait une odeur de sang et de poudre, elle apercevait, comme emportée dans un tourbillon. la terre qui semblait fuir sous ses pieds. Isabelle les mains levées au ciel, et çà et là des morts couchés dans la poussière. Tout à coup ceux qui avaient arrêté la troupe du capitaine Rodriguez, se montrèrent au bord du chemin, et parmi eux dona Luisa vit distinctement un cavalier vêtu à la mode des Arabes, d'un burnous blanc, et la tête couverte d'un casque de fer. Il était jeune, beau de visage, et de longs cheveux d'un blond vif flottaient sur ses épaules; une moustache épaisse tombait sur sa lèvre marquée d'une cicatrice profonde. A son aspect dona Luisa jeta un cri, étendit les bras et perdit connaissance : c'était le fantôme du roi don Sébastien, c'était un mort relevé du tombeau, c'était une vision de l'autre monde qui venait de lui apparaître.

— En avant ! cria le capitaine Rodriguez, *Castilla y Portugal por el rey ?* En avant.

Don Sancho entoura l'infante de ses deux bras et la soutint sur sa poitrine, immobile, comme morte; la troupe se serra autour de lui, et passa hardiment sous les yeux de l'ennemi, qui n'osa plus faire feu sur elle.

## II.

Philippe II attendait à Badajoz que le duc d'Albe eût conquis le royaume de Portugal, il avait voulu rester sur la frontière qu'il ne devait passer que pour aller se faire couronner à Lisbonne; de cette position, il dominait le théâtre de la guerre, et commandait son armée. La reine, les infantes, toute la cour d'Espagne, avaient quitté le somptueux palais du Buen-Retiro, les sombres magnificences de l'Escurial, pour suivre le roi dans cette petite ville, devenue, pour un moment, le centre d'où partaient les ordres souverains auxquels on obéissait jusqu'aux extrémités du monde. Philippe II eût pu habiter le vieil Alcazar qui commandait la ville haute; mais il préféra le couvent des bénédictines à la forteresse mauresque, au sommet de laquelle saint Ferdinand planta la croix. Les religieuses avaient ouvert la porte de clôture pour recevoir cet hôte royal et sa suite; on pénétrait librement dans ce lieu dont jamais auparavant des regards profanes n'avaient parcouru l'enceinte; mais, selon l'usage établi à la cour d'Espagne, nul autre homme que le roi ne dormait sous le même toit que la reine. Les portes du couvent étaient cependant ouvertes tout le jour aux grands qu'y appelait leur service; mais le soir, dès que le roi était couché, il congédiait ses chambellans, ses gentilshommes, et jusqu'à ses valets de chambre; il ne restait autour de lui que les dames de la maison de la reine. Il est vrai qu'au seuil du monastère veillaient la garde espagnole et la garde allemande, et que les gentilshommes de service avaient tous une clef pour entrer le lendemain matin chez le roi. L'abbesse des bénédictines s'était retirée avec son troupeau dans un corps de logis séparé, et Philippe II habitait sa cellule. Là, comme à l'Escurial et à Madrid, il vivait en moine couronné, au milieu de toutes les grandeurs et de toutes les austérités qui peuvent enorgueillir ou mortifier la faiblesse humaine. Le cabinet où il dictait les ordres qui décidaient du sort des nations était un oratoire; on y voyait, à côté du sceau royal et de l'épée de Charles-Quint, une tête de mort et un chapelet de chartreux.

La troupe décimée du capitaine Rodriguez était arrivée vers le soir à Badajoz. Don Sancho d'Avila, après avoir pris le devant pour rendre compte au roi de sa mission, attendait sa

prisonnière à la porte du couvent. Dona Luisa avait achevé cette pénible route, couchée dans une espèce de litière, faite à la hâte avec des branches d'arbre; un manteau de soldat, jeté sur elle, la couvrait comme un drap mortuaire; depuis le moment où don Sancho l'avait si hardiment enlevée sous les regards de ceux qui tentaient de la sauver, elle était tombée dans une sorte d'anéantissement. Elle n'avait pas proféré une seule parole, et la pâleur, l'immobilité de ses traits, pouvait faire douter qu'elle fût vivante. Cependant, quand les portes s'ouvrirent devant elle, quand sa litière s'arrêta au pied du grand escalier, où deux dames de la maison de la reine étaient venues l'attendre, elle se souleva en frissonnant, et jeta autour d'elle un regard morne et rapide; puis passant ses mains sur son front, elle tâcha de prendre une plus ferme contenance, et descendit seule de sa litière. Don Sancho s'inclina devant elle, avec respect, avant de la remettre aux dames qui s'étaient avancées pour la recevoir.

— Madame, dit-il, ma mission est finie, daignez me pardonner ce qu'elle a eu de rigoureux pour vous.

— Don Sancho, répondit fièrement la princesse, vous avez osé mettre la main sur moi, dona Luisa, infante de Portugal, c'est un crime que vous payeriez de votre tête si le sort des armes vous livrait à notre justice; mais je vous pardonne cet outrage que ne devait pas craindre, d'un homme tel que vous, une femme, une princesse. Allez, et que Dieu vous garde.

Ceci se passait dans le cloître, à la lueur des flambeaux que portaient deux hommes vêtus de la livrée royale. Dona Luisa suivit lentement les dames qui semblaient destinées à veiller sur elle. C'étaient deux vénérables personnes habillées de noir et coiffées comme des nonnes avec de grands voiles roides et flottants. Tout était sombre et silencieux dans le vaste édifice; on eût dit que les religieuses seules l'habitaient. Des femmes en robes traînantes, des cavaliers couverts du chapeau, qu'ils avaient le droit de garder sur la tête, même en présence du roi, passaient comme des ombres, dans le cloître, le long des corridors mal éclairés par quelques lampes attachées devant les images des saints; ces grandes seigneurs, ces grands dames, se saluaient sans parler et poursuivaient leur chemin sous ces voûtes profondes, dont le pas le plus léger réveillait les échos.

Dona Luisa, habituée aux splendides magnificences de la cour de Portugal, pensa que don Sancho l'avait trompée en lui disant qu'elle allait voir le roi d'Espagne; un moment, elle se crut dans quelque couvent transformé en prison d'État; mais elle reconnut la demeure d'un souverain en entrant dans l'appartement qui lui était destiné. Une tenture de Flandre cachait les murs de la cellule; au pied du Christ d'ivoire debout près du lit, il y avait un bénitier formé d'une grande coquille nacrée, et sur la toilette, parée comme un autel, une glace de Venise brillait enchâssée dans un de ces cadres dont le merveilleux travail avait souvent occupé toute une vie d'artiste.

Dona Luisa était brisée corps et âme par la fatigue et les émotions terribles de cette journée; mais une ferme volonté la soutenait; la grandeur même de son infortune relevait son courage. Ses yeux noirs avaient une indicible expression de sérénité souffrante; une fugitive rougeur animait ses joues pâles; elle était d'une beauté singulière sous ce long vêtement dont les sombres plis marquaient sa taille élevée. Il y avait la majesté d'une reine et la fierté timide d'une jeune fille dans son attitude, dans son regard plein de douceur et de tristesse.

Cependant une des deux dames avait déployé une robe de soie; l'autre, qui venait d'avancer un siége devant la toilette, dit en faisant une profonde révérence à dona Luisa :

— Madame, vous plaît-il de changer d'habits? Vous n'avez qu'un moment; le roi vous mande sur l'heure.

Elle frissonna et répondit d'une voix lente :

— Je suis prête; c'est ainsi que je veux paraître devant lui.

Les deux duègnes se regardèrent d'un air stupéfait. Dona Luisa releva sa mante et rejeta en arrière ses longs cheveux.

— Je suis prête, répéta-t-elle d'un ton qui prévenait toute observation.

Les duègnes lui firent une seconde révérence et marchèrent devant elle. Dona Luisa les suivit d'un pas ferme; mais à mesure qu'elle avançait, son regard troublé ne distinguait plus que des lueurs vacillantes à travers de grandes ombres; il lui semblait que les dalles de la galerie fuyaient sous ses pas et qu'un abîme s'ouvrait devant elle; un long bourdonnement résonnait à son oreille comme si toutes les cloches du couvent eussent tinté à la fois. Elle ferma les yeux, son cœur battait avec une violence

inégale, et elle se sentit défaillir lorsque, après avoir traversé une chambre où il n'y avait absolument personnne, les dames qui l'accompagnaient s'arrêtèrent. L'une d'elles dit à voix basse en lui désignant une petite porte :

—Entrez seule, madame, c'est l'ordre du roi.

Dona Luisa passa instinctivement le seuil; la portière retomba derrière elle en frôlant ses cheveux ; elle resta immobile et droite en face de Philippe II. Il avait jeté un regard oblique et rapide du côté de la porte.

—Asseyez-vous, dona Luisa, dit-il sans relever la tête.

A cette voix elle sortit tout à coup de son abattement ; le sentiment de sa situation lui revint ; les battements de son cœur s'apaisèrent, et au bout de quelques moments elle regarda autour d'elle d'un œil rassuré. Elle était seule avec le roi. Il lisait accoudé sur une petite table couverte de dépêches ; un chandelier d'argent à plusieurs branches jetait une vive lumière sur ses mains blanches comme celles d'une femme; et son visage demeurait à demi caché dans l'ombre d'un abat-jour qui amortissait l'éclat des bougies. Philippe II avait alors cinquante-trois ans ; il était usé par le travail, par le poids immense du pouvoir, pourtant il conservait quelques-uns des avantages de sa jeunesse. Sa taille était encore agile et souple ; ses traits, sillonnés de rides précoces, avaient une pâleur animée, ses cheveux étaient rares ; mais comme ceux de son père Charles-Quint, ils conservaient, malgré l'âge, leur nuance d'un blond équivoque. Sa physionomie était empreinte d'une majesté calme qui imposait le respect; son regard était froid, terne, profond, et celui sur lequel il se levait le soutenait difficilement. En ce moment il semblait absorbé dans la lecture d'une volumineuse correspondance ouverte devant lui et dont il relevait les dates une à une. Dona Luisa eut le temps d'examiner ce visage impassible sur lequel il semblait que nulle impression de l'âme ne pût se refléter ; puis comme effrayée de son immobilité, elle détourna la vue, regarda le prie-dieu, le Christ de grandeur naturelle et les autres ornements qui faisaient ressembler le cabinet du roi à une chapelle; plusieurs tableaux, représentant des sujets tirés de la légende, couvraient les murs ; parmi ces saints solitaires, ces saintes martyres, dona Luisa reconnut avec étonnement trois portraits de femmes d'une beauté vivante ; ces têtes, dont deux

portaient une couronne royale, semblaient sortir du cadre et abaisser leur regard sur Philippe II.

Rien n'interrompait le silence de ce singulier tête-à-tête; les bruits du dehors n'arrivaient pas dans ce lieu retiré, à travers la solitude des pièces qui les précédaient et les épaisses tentures baissées devant les portes; longtemps dona Luisa n'entendit que le balancement régulier de l'horloge et le frôlement des papiers que le roi parcourait d'un coup d'œil et amoncelait devant lui. Enfin il releva la tête en dit et cherchant du regard dans l'ombre projetée par l'abat-jour :

— Approchez, dona Luisa.

Elle se leva lentement et resta debout à quelques pas de la table.

— Avez-vous été traitée avec tous les égards qui vous sont dus, comme je l'avais commandé? reprit le roi.

— Don Sancho d'Avila n'a point outrepassé les ordres de Votre Majesté, répondit-elle, il m'a gardée avec vigilance et il s'est comporté en homme déterminé à m'amener ici morte ou vivante.

— En effet, c'étaient mes ordres, dit froidement Philippe II. En même temps il regarda dona Luisa avec quelque étonnement; on ne lui avait peut-être jamais parlé ainsi; il y avait dans l'accent et la contenance de cette jeune fille, un reproche hardi auquel il ne s'attendait pas.

— En vous faisant passer en Espagne, reprit-il plus doucement, j'ai voulu vous mettre à l'abri des dangers que vous eussiez couru dans un pays ravagé par la guerre. Votre place est près de la reine, et quand elle quittera Badajoz vous la suivrez à Madrid.

— Sire, répondit dona Luisa avec une dignité triste, vous êtes le maître de mon sort, j'obéirai; mais je déclare ici en recevant vos ordres, que j'y cède par force. Ma place n'est pas à la cour d'Espagne, elle est près du roi mon père, ou dans quelque retraite ignorée du monde; j'avais espéré que le bon plaisir de Votre Majesté serait de m'enfermer avec les dames bénédictines.

— Nous ne voulons pas que nos sujets portugais puissent dire que nous vous avons ôté la liberté, dona Luisa.

— Pourquoi, sire, puisque vous en avez le droit! Ne me trai-

tez pas en princesse votre parente ; traitez-moi comme la fille de votre ennemi ; c'est la seule grâce que je demande.

— Prenez garde que nous vous l'accordions, dit le roi avec une espèce de sourire ; nous n'avons jamais frappé un ennemi qu'il n'ait crié merci à genoux. Que Dieu et sa sainte mère vous gardent d'encourir notre colère : elle est terrible.

— La colère de Dieu seule est à craindre, sire.

— Philippe II regarda dona Luisa, dont les yeux restèrent baissés ; il y eut encore plus d'étonnement que de colère dans le geste qui lui échappa, et presque aussitôt il dit froidement :

— Le duc d'Albe est aux portes de Lisbonne, il a pris Villaviciosa, Evora, Setubar et plusieurs autres villes ; partout mes sujets rebelles font leur soumission, et déjà je suis maître du Portugal.

— Par droit de conquête, sire, vous êtes le plus puissant prince de la chrétienté, et vos armées pourront encore vous gagner d'autres États.

— Dieu me garde d'ajouter jamais, par une guerre injuste, un seul fleuron à ma couronne ? J'ai soutenu mon droit les armes à la main, parce qu'il est légitime ; la justice ecclésiastique et séculière a prononcé...

— Prononcé la déchéance de mon père ! Alors elle a consacré une usurpation : la mort seule, sire, peut ôter du trône celui que sa naissance y a mis.

Philippe II fit un signe de tête affirmatif et répondit :

— Mais don Antonio, votre père, n'est que le bâtard d'un infant de Portugal.

A ce mot dona Luisa recula d'un pas ; son front se couvrit d'une rougeur subite, elle s'écria :

— Votre Majesté sait que dona Violante, mon aïeule, fut la femme légitime de l'infant don Luis ! Nul n'en a douté jusqu'ici, et mon père a porté le titre de duc de Beja jusqu'au moment où il a pris celui de roi de Portugal.

— Les preuves, les témoins de ce mariage ! Il n'y en a point.

— Les preuves ! répéta dona Luisa avec un étonnement qui dominait ses autres impressions, les preuves ! Mais, sire, elles existent ; écoutez la voix publique, elle vous les donnera. Quel doute peut s'élever en face d'un fait qui s'est passé devant la nation entière ? Don Luis mon aïeul aima dona Violante de Gomez

pour sa rare beauté; il l'épousa, et bientôt elle mourut en lui laissant un seul enfant, don Antonio de Portugal, mon père. Certes, il n'est point de généalogie plus claire et de descendance plus aisée à vérifier.

Philippe secoua la tête et dit avec une froide précision :

— La preuve de ce mariage manque. Le saint-père, qui voit avec une douleur le scandale de ces prétentions, l'avait demandée, don Antonio n'a pu la donner; il n'existe aucun acte de célébration, rien.

— Alors, ces preuves que Votre Majesté demande ont été anéanties. Celui qui a commis cette iniquité s'en repentira devant Dieu au jour de sa mort.

Il y eut un silence; dona Luisa, le regard morne et baissé, semblait chercher la force de supporter cet outrage.

—Ainsi, reprit-elle enfin, la branche aînée de la maison royale de Portugal portera désormais les armoiries brisées des bâtards, elle perd son rang, ses titres, son héritage? Je comprends à présent pourquoi don Sancho d'Avila semblait oublier, en me parlant, qu'il s'adressait à une infante; Votre Majesté lui avait signifié notre déchéance.

— Nous n'avons point résolu légèrement une question si grave; des casuistes l'ont examinée, et ils ont reconnu notre droit en déclarant que la naissance de don Antonio est illégitime.....

— Votre droit, sire! interrompit dona Luisa; mais ils ont donc oublié qu'après le duc de Beja, vient, avant Votre Majesté, le duc de Bragance?

Le roi chercha parmi les papiers épars devant lui, une feuille de vélin au bas de laquelle pendait un sceau que reconnut dona Luisa.

— Ceci, dit-il, est une lettre écrite de la main de don Juan de Bragance : il nous assure de son dévouement et de sa fidélité; il fait acte de soumission.

— Traître! dit dona Luisa avec un profond mépris.

Le roi la regarda avec la même expression d'étonnement; mais cette fois il ne s'y mêlait aucune nuance de colère. Il jeta la lettre du duc de Bragance parmi le tas de papiers qu'il bouleversait d'un air distrait, et dit, en s'accoudant sur la table : Asseyez-vous, dona Luisa, je ne vous congédie pas encore.

Elle s'inclina et demeura appuyée au dossier du fauteuil qu'il lui montrait. Alors il releva l'abat-jour qui projetait son ombre autour de la table, et le faisceau de bougies dont l'éclat était amorti par une double gaze jeta un reflet resplendissant sur dona Luisa. Philippe II considéra un moment avec une secrète admiration ce visage d'une beauté si pure, cette physionomie empreinte de tant de douleur et de fierté ; il se laissa aller à une distraction profonde ; on eût dit que quelque souvenir à la fois triste et doux le préoccupait ; puis il passa une main sur ses yeux et dit brusquement : — Un bruit étrange a couru en Portugal ; depuis quelque temps on dit que don Sébastien n'est pas mort, et mes ennemis tâchent d'accréditer cette nouvelle. En avez-vous entendu parler, dona Luisa?

Elle devint fort pâle et répondit d'une voix altérée : — Non, sire ; mais cela peut être vrai.

— Dieu ne laisse pas revenir en ce monde ceux qu'il a reçus dans sa gloire.

— Sa miséricorde peut avoir conservé la vie à don Sébastien. Pendant la bataille d'Alcazar-Quivir, le roi disparut dans la mêlée, mais personne ne l'a vu mort.

— Deux années ont passé depuis, et personne non plus ne l'a revu vivant. Aujourd'hui un rebelle, un fourbe tente d'en imposer au peuple, il prend audacieusement le nom de don Sébastien ; si c'était lui véritablement qu'un miracle, la volonté de Dieu, ramène dans ses États, vous en seriez déjà instruite, dona Luisa.

Il la regarda comme s'il eût voulu pénétrer au fond de sa pensée ; mais elle soutint impassible cette muette interrogation, et ne répondit que par un geste négatif.

— L'on est à la recherche de cet aventurier, reprit Philippe II, il payera de sa vie cette fourberie ; j'ai ordonné qu'aussitôt qu'il serait pris on le passât par les armes, sans autre forme de procès.

— Ah ! sire ! interrompit dona Luisa, épouvantée. si c'était véritablement don Sébastien ? Les voies de la Providence sont infinies, elle peut nous le rendre... Vous êtes juste, sire, vous êtes un grand prince, vous craignez Dieu ; vous ne voudriez pas paraître devant lui chargé d'un tel forfait, fût-il involontaire ; vous ne voudriez pas, pour garder votre droit à la couronne

de Portugal, laisser répandre le sang d'un roi votre parent.

Philippe II fit un geste d'impatience, sa physionomie immobile s'anima, et il dit d'un ton de raillerie amère : — Ainsi donc, vous croyez à la résurrection de don Sébastien ? Par la sainte messe ! je ne m'attendais pas à vous voir entrer dans cette audacieuse fourberie. Nous agirons sans précipitation, dona Luisa. Ne faudrait-il pas envoyer un sauf-conduit à ce prétendu roi pour qu'il vînt jusques à nous se faire reconnaître.

— Il viendra, sire, il viendra s'il est vivant, comme je l'espère, comme je le crois.

— Ah ! vous en êtes sûre, interrompit Philippe II, et pourtant vous venez de me dire que vous n'aviez reçu aucune nouvelle, aucun message.

— Non, sire, non, rien. Depuis que je suis tombée au pouvoir de don Sancho, il faisait bonne garde auprès de ma personne, il ne laissait approcher ni amis, ni ennemis, et pendant notre pénible route, je n'ai parlé qu'à une de mes dames, prisonnière comme moi.

— La duchesse d'Avero ? Vous ne tarderez pas à la revoir ; le capitaine Rodriguez retourne à la frontière avec de nouvelles troupes, il va traquer cette poignée de rebelles, et il ne leur fera point de quartier ; cette jeune fille seule sortira vivante de l'atalaya.

— Dieu sauve le roi ! murmura dona Luisa, d'une voix si basse que Philippe ne put l'entendre.

Elle avait jusque-là dominé tout ce qui s'élevait en elle de douleur et d'effroi, mais enfin elle défaillit, car elle avait souffert au delà des forces humaines. Un nuage se répandit sur sa vue, et ses genoux tremblants faiblirent. Un moment elle lutta contre ses angoisses, mais ses sens l'abandonnèrent, sa pensée s'éteignit, et elle tomba sans vie aux pieds de Philippe II.

— Jésus-Maria ! s'écria-t-il avec une espèce d'émotion ; dona Luisa, qu'est-ce que ceci ? Qu'avez-vous ?

Il saisit une clochette d'argent posée sur la table, mais il s'arrêta au moment de sonner ; il n'appela personne et releva lui même l'infante. Elle ne respirait plus, les battements de son cœur avaient cessé, elle était comme morte. Le roi passa ses mains sur cette tête immobile, il se pencha sur cette bouche pâle et muette pour saisir une plainte, un souffle, et il n'entendit

rien, il ne sentit que le contact d'un visage froid comme le marbre; alors il se releva avec une singulière émotion, et déposant dona Luisa dans son fauteuil, il resta debout et ne détourna plus de dessus elle son regard sombre. Des pensées rapides et tumultueuses s'élevèrent en lui; il retrouva dans son cœur des passions qu'il croyait mortes : depuis longtemps aucune femme jeune et belle ne s'était trouvée ainsi seule en sa présence, et il ne voyait devant lui chaque jour que le visage blême et maladif de la reine. A l'aspect de dona Luisa, il sentit tout à coup qu'il pouvait encore aimer comme autrefois d'un amour ardent, jaloux, implacable. Cette situation dura quelques minutes; enfin, la jeune fille rouvrit les yeux et soupira profondément comme quelqu'un qui s'éveille au milieu d'un songe pénible.

— Dona Luisa, dit le roi, dont le visage avait déjà repris son masque impassible, la force de l'âme est plus grande en vous que celle du corps. Souffrez-vous moins à présent?

— J'ai cru que j'allais mourir, répondit-elle d'une voix faible et en essayant de se lever.

— Venez, dit le roi en la soutenant, vos femmes sont là, elles vous attendent; je vous laisse à leurs soins; une nuit de repos vous guérira. Demain je vous présenterai moi-même à la reine.

Il s'interrompit; et touchant la robe de dona Luisa d'un air de reproche bienveillant, il ajouta, avec un sourire : Ma prisonnière a voulu paraître devant moi dans ses habits de combat. Pauvre jeune fille, mal habituée à la guerre, et qui s'évanouit quand on parle devant elle de passer quelques hommes au fil de l'épée!

Il la reconduisit jusqu'à la porte, et quand elle eut franchi le seuil, il s'approcha de la fenêtre, et, caché derrière les vitraux, il la vit traverser le cloître, appuyée sur les deux duègnes; elle avait disparu entre les piliers, que ses yeux la suivaient encore, et longtemps il demeura là, plongé dans une étrange préoccupation. Son âme était remplie de trouble; il essaya d'échapper à ses pensées par la prière; mais cet homme dont le pouvoir sur tous était si absolu, n'avait aucun empire sur lui-même, il n'avait que l'habitude de la dissimulation. Sa piété était sincère; mais il avait foi en sa justice comme en celle de Dieu, et, dans son orgueil, il croyait être toujours sans péché. Aucun scrupule

n'alarma sa conscience; il s'assit à la place que venait de quitter dona Luisa, et se dit en lui-même : La reine est d'une santé qui laisse peu d'espoir de la conserver... Que Dieu ait pitié d'elle!... Nous pouvons la perdre... Je n'ai qu'un fils... Le bien de l'État voudrait que je prisse une nouvelle épouse.

## III.

Une morne et fastueuse étiquette gouvernait la cour de Philippe II; la reine dona Anne d'Autriche n'avait jamais fait un pas qui ne fût réglé par cette puissance occulte; à Badajoz, comme à Madrid, elle ne sortait qu'en litière et suivie de ses dames pour visiter les couvents et faire des neuvaines dans les églises. Quand elle mettait pied à terre, elle ne pouvait marcher que sous un dais, et il n'y avait que deux hommes au monde, le roi et son confesseur, qu'elle pût entretenir sans témoins. Pourtant l'étiquette lui commandait envers ses inférieurs, c'est-à-dire envers toutes les personnes de la cour indistinctement, une familiarité dont on ne voyait l'exemple dans nul autre pays; elle devait tutoyer tout le monde, excepté les grands dignitaires de l'Église et les ambassadeurs. Ses dames la servaient un genou en terre, quelle que fût leur naissance; à la vérité, les grandes d'Espagne avaient, en se relevant, le droit de s'asseoir devant elle. Mais elle se mourait au milieu de sa grandeur, rongée par l'ennui, et peut-être par une de ces douleurs secrètes qui ne finissent qu'au tombeau. Elle avait emporté de l'Allemagne, sa patrie, un souvenir que n'effaça jamais l'orgueil du rang où elle était montée, et souvent la reine d'Espagne pleura devant Dieu le temps où elle avait espéré devenir duchesse de Gratz.

Philippe II ne régla pas le rang que dona Luisa tiendrait à la cour, elle fut simplement présentée à la reine; mais hormis le titre d'altesse qu'on ne lui donna point, elle eut les mêmes prérogatives et les mêmes honneurs que les infantes. Elle entendait la messe dans la tribune de la reine, elle pouvait entrer chez le roi sans avoir été mandée, et partout elle avait le pas sur la camarera-mayor; comme les infantes, elle était nuit et jour environnée et gardée à vue par les dames attachées à sa personne. Elle se trouva ainsi plus séparée du reste du monde

que si les grilles d'un couvent se fussent fermées sur elle, et elle demeura livrée au tourment d'une incertitude que rien ne venait éclairer. Elle essaya vainement de savoir quel succès avait eu l'expédition du capitaine Rodriguez, et quel était le sort d'Isabelle. Ceux qu'elle interrogea feignaient de l'ignorer ou l'ignoraient réellement. Enfin elle osa s'adresser directement au roi, qui lui répondit avec distraction, et comme s'il eût oublié ce qui s'était passé :

— Les rebelles sont dispersés ; il y a maintenant une garnison espagnole dans l'atalaya ; la duchesse d'Avero doit être en sûreté dans quelque couvent où l'aura conduite le capitaine Rodriguez. Le vieux reître est capable de la mettre à rançon comme quelques cavaliers tombés en ses mains pendant cette guerre.

On ne s'occupait point chez la reine des affaires de l'État ; le roi souffrait à peine qu'on y parlât des événements qui se passaient en Portugal, et qu'on s'y réjouît de ses victoires ; le temps s'écoulait dans l'ennui d'une vie indolente, murée comme celle du cloître, et qui n'avait d'autre distraction que les pratiques d'une dévotion minutieuse. Ces sombres habitudes allaient à la situation de dona Luisa ; elle garda l'attitude fière et résignée qui convenait à son malheur. La reine éprouvait un intérêt plein de pitié pour cette jeune fille, comme elle étrangère et isolée au milieu de sa cour ; elle la traitait avec une familiarité affectueuse que permettait l'étiquette, et dont elle n'usait pas toujours vis-à-vis des infantes, filles de Philippe II.

Le roi parlait rarement à dona Luisa ; mais son regard terne et perçant ne la quittait pas, et toujours son fauteuil à dossier couronné touchait le coussin où elle était assise. Il observait avec un intérêt jaloux sa tristesse, l'abattement contre lequel elle luttait, et l'émotion douloureuse qu'elle tâchait de dissimuler chaque fois que quelque nouvelle des événements qui se passaient hors de la cour parvenait jusqu'à elle.

Cependant la maladie de langueur qui, depuis longtemps minait les jours de la reine, faisait des progrès que ne voyait point cette cour, dont les soins l'obsédaient. Elle subissait mourante les mêmes obligations, les mêmes devoirs puérils, qui avaient rempli sa vie. Seule, elle comprenait combien sa fin était proche, et elle dissimulait cette longue agonie, comme elle

avait dissimulé les peines profondes qui causaient sa mort. Elle n'envisageait pourtant pas sans effroi le terrible passage de ce monde à l'éternité ; et parfois, saisie de terreur, elle priait Dieu de la sauver, elle pleurait sur sa jeunesse écoulée dans les tristes honneurs de la souveraine puissance, sur le terme prématuré de ses jours dévorés par les soucis de sa grandeur.

Un soir, dona Luisa était seule près du lit de la reine, qui, faible, oppressée, reposait les mains jointes et le regard levé vers le Christ qu'elle priait dans son cœur. La camarera-mayor et quelques dames veillaient assises devant la fenêtre, dont les rideaux relevés laissaient pénétrer un air tiède et lourd. De longs éclairs illuminaient les blanches arcades du cloître ; l'orage grondait au loin, et les nuages déchirés flottaient comme de grands lambeaux noirs dans le ciel où brillaient encore quelques étoiles. Un silence profond régnait dans cette vaste chambre, qui servait naguère aux assemblées capitulaires ; deux grands candélabres, chargés de bougies odorantes, projetaient leurs vives clartés jusqu'au fond de l'alcôve royale, dont les courtines de damas blanc étaient entr'ouvertes. A côté du lit, élevé sur trois marches comme un trône, il y avait un petit guéridon sur lequel étaient posés quelques livres. Dona Luisa, assise sur la première marche, lisait à haute voix un volume posé sur ses genoux ; c'étaient les œuvres de Fray Luis de Léon.

Depuis un moment la reine n'écoutait plus les accents de cette poésie pleine d'une foi si vive, d'une si suave tristesse ; elle avait laissé retomber sa tête sur les carreaux de satin, et se couvrait le visage avec son mouchoir de dentelle, comme pour fuir la lumière resplendissante que réflétaient les miroirs, les dorures de ce somptueux appartement. Dona Luisa interrompit sa lecture, et dit, en baissant la courtine :

— Jésus-Maria ! on est ici comme dans une chapelle ardente ; Votre Majesté est fatiguée de cette grande clarté ?

— Oui, répondit la reine d'une voix brève ; mais l'heure de mon coucher n'a pas sonné, et la camarera-mayor ne fera pas éteindre les bougies une minute plus tôt, dussé-je en mourir. Poursuis ta lecture, Luisa ; ces vers sont beaux.

La jeune fille acheva la traduction du psaume *Miserere mei ;* puis après avoir tourné la page, elle se tut subitement.

— Eh bien ! j'écoute, dit doucement la reine ; et comme dona

Luisa ne continuait pas, elle s'empara du livre, y jeta un coup d'œil et reprit avec un tremblement dans la voix : «Ah ! c'est un sonnet sur la mort de don Carlos !»

Elle ferma les yeux et retint la main que dona Luisa avançait pour reprendre le livre. Il y eut un long silence. Le nom de don Carlos réveillait des souvenirs de terreur et de pitié dans l'âme de ces deux femmes; la mort du fils aîné de Philippe II était un de ces événements terribles dont le vulgaire n'apprend jamais les véritables motifs et qui restent un secret dans les familles royales. Dona Luisa s'était agenouillée au chevet du lit ; elle s'aperçut que la reine pleurait et elle osa lui dire tout bas :

— Seigneur mon Dieu ! Votre Majesté souffre.

— Oui, je souffre beaucoup, répondit la reine au milieu de ses sanglots ; je vais bientôt mourir.

— Madame. il ne faut pas désespérer ainsi de la bonté de Dieu ; il gardera la vie de Votre Majesté pour le bonheur du roi, pour le bien de son peuple.

— Dieu m'a condamnée : la cloche de Belilla a sonné.

— La cloche de Belilla ! répéta dona Luisa sans comprendre pourquoi un fait qui paraissait si simple jetait la reine dans une telle épouvante.

— Tu ne sais pas ce que cela présage ? La cloche d'argent de Belilla a le don de prophétie ; elle sonne seule chaque fois que quelque personnage éminent est près de quitter ce monde. Elle a sonné pour la mort de don Carlos, pour celle de la jeune reine d'Espagne Élisabeth de France... A présent elle annonce ma fin prochaine...

— Qui a pu rapporter ceci à Votre Majesté ? dit dona Luisa, qui a osé l'entretenir de ces présages funestes qu'on n'est jamais sûr d'avoir bien expliqué ? On vous trompe, madame !

— Le roi, c'est le roi ! murmura-t-elle dans une angoisse inexprimable, en se soulevant haletante, le regard vague et animé, la bouche décolorée.

Dona Luisa frémit ; elle s'apercevait d'un prompt et affreux changement dans cette physionomie ordinairement souffrante, mais calme ; il semblait que le souffle de la mort l'eût déjà touchée.

— Depuis hier mon âme est frappée de terreur, reprit la reine avec effort ; le roi, l'ai-je bien compris, mon Dieu ! je

tremble devant lui, je n'ose l'interroger... Je sens la vie près de me manquer, quand son regard tombe sur moi... Écoute, Luisa, il faut l'aller trouver sur l'heure, et tu sauras... il te dira si véritablement Dieu a manifesté sa volonté.

— Sainte Vierge Notre-Dame ! je ferai tout pour complaire à Votre Majesté ; mais comment entrer ainsi, sans être mandée, dans le cabinet ?

— Tu le peux, les infantes en ont le droit, et tu as ici toutes les prérogatives de leur rang; ainsi l'a voulu le roi. Va, te dis-je, et ne crains rien, le temps presse.

Dona Luisa traversa avec une sorte de frayeur le long corridor qui séparait la chambre de la reine du cabinet. En la voyant paraître, le roi fit un geste d'étonnement, et un sourire éclaira sa physionomie.

— Dona Luisa ! dit-il, c'est vous ! à cette heure !

— Oui, sire, répondit-elle avec plus de crainte qu'elle n'en éprouva la première fois qu'elle était entrée dans ce lieu défendu; je n'ai dû venir que pour un grave motif.

— Bien ; et qu'avez-vous à nous demander ? Parlez sans crainte.

— Sire, c'est de la part de la reine que je viens. Quelques paroles de Votre Majesté l'ont frappée de terreur... Il faut la rassurer...

— J'ai ordonné des prières pour elle, dit froidement le roi ; aujourd'hui on a commencé une neuvaine dans toutes les églises d'Espagne, afin que Dieu la reçoive dans sa grâce s'il lui plaît de la rappeler.

— Sire, est-elle donc si mal qu'il ne faille plus songer qu'au salut de son âme? Voyez cependant la sécurité de tout ce qui l'environne ; il semble qu'on ignore son danger ; tout se passe comme à l'ordinaire ; aujourd'hui même elle s'est levée pour entendre la messe. Non, sire, elle n'est pas si près de la mort, mais un mot de Votre Majesté l'a jetée dans d'étranges frayeurs; elle croit que Dieu la rappelle et qu'il a manifesté sa volonté par un miracle; elle croit que la cloche de Belilla a sonné pour annoncer sa fin prochaine.

— Il est vrai, dit le roi en se signant, ce prodige a eu lieu le jour de l'Assomption de la très-sainte Vierge.

Dona Luisa avait été élevée par les religieuses de Santa-Clara

dans la dévotion superstitieuse de cette époque. Sa foi était simple et profonde ; elle croyait fermement aux miracles ; pourtant elle osa manifester quelque doute sur ceux de la cloche de Belilla.

— La religion de Votre Majesté peut avoir été trompée, dit-elle ; qui a entendu cette cloche miraculeuse ? qui peut dire avec certitude que Dieu lui a donné le don de prophétie ?

— Elle le doit à son origine, répondit gravement le roi ; elle a été fondue avec les trente deniers pour lesquels le traître Judas vendit Notre Seigneur....

Dona Luisa, consternée, se signa à son tour ; au milieu de ses propres peines, elle était profondément touchée du terrible spectacle qu'elle venait de voir.

— Sire, dit-elle avec des larmes, je vais prier près du lit de la reine.....

Elle allait sortir; Philippe II la retint d'un geste à la fois impérieux et bienveillant :

— Asseyez-vous, dona Luisa, dit-il après un moment de silence ; je vous accompagnerai tantôt chez la reine. Comme l'air est lourd ! Par ce temps d'orage, l'esprit souffre comme le corps, et ne peut s'appliquer à rien. Je n'ai pas ouvert les dépêches que nous envoie le duc d'Albe.

Il repoussa un paquet de lettres encore intact et s'accouda sur la table. Dona Luisa regardait d'un air rêveur les trois portraits de femmes placés en face du roi ; il leva les yeux au ciel, et dit avec un soupir, comme s'il eût répondu aux pensées de la princesse :

— Elles sont mortes jeunes !

Il reporta alternativement son regard sur dona Luisa et sur le premier portrait, qui représentait une belle jeune femme aux cheveux ondulés et flottant sur de frêles épaules.

— Marie de Portugal vous ressemblait, reprit-il ; elle avait votre âge quand je l'ai perdue. C'est une sainte qui prie pour moi dans la ciel.

— Elle était la mère de don Carlos, dit la princesse avec un calme qui paraissait démentir la terrible portée de ses paroles.

Philippe II tressaillit intérieurement ; un sombre éclair sembla jaillir de ses prunelles bleues, et il dit avec véhémence et d'une voix altérée :

—Don Carlos, mon fils !... Voilà la première fois depuis douze ans qu'on ose prononcer son nom devant moi !..... Pourtant je n'ai pas passé un seul jour sans me souvenir de lui. Qui sait comment le vulgaire a osé juger sa fin? Qui sait de quelles accusations m'auront noirci mes ennemis? J'ai su les bruits répandus par la cour de France; ils sont un outrage à la mémoire d'Élisabeth. Moi, jaloux de don Carlos! Moi, frappant en lui l'amant de la reine! Une haine aveugle a pu seule inventer ces abominables suppositions. Don Carlos était un fou furieux; il est mort victime de lui-même, frappé de ses propres mains, et sans s'être repenti de ce forfait inoui. La reine sa belle-mère le craignait et le haïssait; car elle savait ce qu'elle aurait dû attendre de lui s'il m'eût succédé... Oui, tel était le fils que la postérité m'accusera peut-être d'avoir assassiné.

Pendant cette espèce de justification, prononcée d'un ton rapide et plein d'émotion, dona Luisa, pâle et agitée, ne manifestait sa surprise que par de sourdes exclamations.

—Voilà pourtant quels sont les jugements humains! reprit Philippe II avec amertume; ils expliquent aveuglément des choses que Dieu seul connaît; ils osent sonder la conscience des rois!

Il s'interrompit, et sembla faire un effort pour échapper à ces réflexions, qui peut-être l'avaient préoccupé souvent, mais qu'il n'avait jamais formulées devant personne.

— Dona Luisa, reprit-il en désignant les autres portraits, vous reconnaissez aussi ces deux reines?

—La première est Marie d'Angleterre; la seconde Élisabeth de France.

—Oui; Marie, qui mourut trop tôt pour la gloire de notre sainte religion et le bonheur de ce pays hérétique où règne aujourd'hui la fille bâtarde de Henri VIII; Élisabeth, que mon peuple, en sa vénération, avait surnommée la sainte reine. Jamais un plus noble front ne porta une plus belle couronne. L'une repose dans les tombeaux de Westminster, l'autre m'attend dans la chapelle souterraine de l'Escurial. Trois femmes déjà ont passé sur mon trône, et bientôt peut-être...

— Non, sire, dit dona Luisa, frappée d'une terreur mêlée de pitié; ayez meilleure confiance en la bonté, en la justice de Dieu.

En ce moment des pas précipités remontèrent le long du corridor, et il sembla que des voix effrayées se répondaient dans la chambre de la reine. Presque aussitôt la camarera-mayor parut.

—Sire, dit-elle, la reine vient de se trouver tout à coup fort mal; elle demande ses médecins et son confesseur.

—Venez, sire, s'écria dona Luisa ; la présence de Votre Majesté calmera cette crise. Quelques paroles d'espérance et de consolation peuvent sauver la reine.

Philippe II fit signe à la camarera-mayor de le précéder, et, se tournant vers dona Luisa, il dit d'un air de résignation indifférente :

—Allons, et que la volonté de Dieu s'accomplisse!

La reine était renversée entre les bras de ses femmes; une longue défaillance succédait aux convulsions qui l'avaient saisie. Philippe II s'assit près du lit, et donna ses ordres à la camarera-mayor. Il était alors près de minuit. En un instant la nouvelle du danger où était la reine se répandit dans le couvent; toutes les dames auxquelles leurs fonctions donnaient l'entrée de la chambre accoururent. Les médecins environnèrent le lit; le confesseur prit la place qu'il ne devait céder à personne, pas même au roi. Un autel fut dressé en face de l'alcôve. On alla chercher les reliques de toutes les églises de Badajoz, et les religieuses se levèrent pour commencer les prières de quarante heures.

La reine sortit enfin de ce long évanouissement qui ressemblait à la mort; mais la vie ne se manifesta chez elle que par les faibles battements de son cœur et des plaintes inarticulées. Ses yeux restèrent fermés ; son visage et ses mains conservèrent une pâleur livide. Ce fut dans cet état qu'elle reçut les derniers secours de la religion, que l'évêque de Badajoz vint lui administrer au milieu de la nuit.

Un morne silence régnait dans cette chambre, où se tenaient debout plus de cent personnes. La lumière des bougies pâlissait dans l'air ardent qu'aspiraient tant des poitrines haletantes. Au dehors, l'orage éclatait avec une horrible furie ; le tonnerre grondait, et les éclairs jetaient incessamment à travers les vitraux leurs blêmes lueurs. C'était un spectacle frappant et terrible que celui de cette reine expirante, de ces visages conster-

nés qui regardaient son agonie, de cette pompe lugubre dont on environnait ses derniers moments. Elle était depuis si longtemps débile et souffrante, que la fin de sa longue maladie frappait les esprits comme l'événement le plus inattendu. Il semblait à tous qu'elle devait traîner jusqu'au terme ordinaire cette vie languissante. Le roi était allé s'agenouiller dans l'oratoire ; il priait, assisté de son aumônier, et de la porte, qui s'ouvrait au chevet du lit, de temps en temps il regardait la reine. Au milieu de la nuit, il se retira.

Vers le matin, la mourante se releva tout à coup, et promena autour d'elle un regard encore vivant. Son confesseur lui présenta le Christ; elle le pressa sur ses lèvres, et dit d'une voix ferme :

— La cloche de Belilla sonne... Dieu me rappelle... Je veux mourir avec l'habit du tiers-ordre de Saint-François.

La camarera-mayor se hâta de lui mettre par-dessus ses dentelles la robe de laine grise et de lui passer autour du corps la ceinture de corde qu'elle avait déjà portées pour accomplir un vœu. Dès ce moment, elle parut s'affaiblir rapidement. Sa jeunesse luttait pourtant contre la mort; elle semblait se ranimer, et chaque fois un anéantissement plus profond succédait à cet effort de la vie. Dona Luisa, assise près du lit, suivait avec une morne stupeur les progrès de cette cruelle agonie ; jamais le néant des grandeurs humaines ne l'avait frappée comme en ce moment. Elle les prit en pitié devant cette grande leçon. La camarera-mayor avait quitté un moment le chevet du lit. Dona Luisa vint s'agenouiller à cette place, et, prenant les mains moites et déjà froides de la reine, elle les pressa sur sa bouche. La mourante fit un mouvement, et son regard éteint s'arrêta sur ce regard plein de douleur qui pleurait sur elle. Une dernière lueur de volonté, d'intelligence, de vie, la ranima ; une dernière pensée s'échappa de ses lèvres :

— Luisa, murmura-t-elle, tu vois, je meurs..... Prends garde de devenir reine d'Espagne !...

Et quelques moments après elle expira.

Mme CHARLES REYBAUD.

(*La suite prochainement.*)

# TRACES DE L'HISTOIRE DANS L'ALGÉRIE.

---

Si nous cherchons autour de nous, parmi les diverses professions, au milieu de toutes les conditions sociales, celle qui, par le plus grand nombre de points, représente le mieux la France actuelle dans ce qu'elle a de nobles tendances, et offre le type le moins incomplet de ses sympathies élevées, il semble que ce type se rencontre chez les officiers de nos corps savants. Depuis qu'ils ont vu sortir de leurs rangs le premier génie des temps modernes, ils suivent avec plus d'ardeur encore la double voie tracée pour eux vers la gloire par un si illustre camarade, qui, en s'asseyant sur le trône impérial, voulut conserver son siége à l'Institut. Ces hommes d'élite portent dans le rude métier de la guerre les habitudes plus douces de la science ; et leur courage intrépide, qui ne l'a jamais cédé à celui des plus vaillantes cohortes, les rehausse d'un reflet martial parmi les autres savants dans les réunions académiques. Hommes d'exécution, de dure expérience, leurs théories savent éviter les divagations d'une imagination toute spéculative. La rectitude de jugement si nécessaire à l'officier en campagne, pour faire face à mille hasards imprévus, s'applique avec fruit, dans les armes savantes, à une foule d'observations auxquelles les officiers de ces corps sont prédisposés par de fortes études et par l'usage d'exercer constamment leur intelligence. Aussi peuvent-ils s'initier aisément et vite aux études même qui paraissaient le moins en rapport avec leur éducation mathématique, lorsqu'il vient à s'offrir quelque

belle occasion de recueillir des faits nouveaux sur le théâtre de a guerre.pour les transmettre aux hommes dont le savoir spécial a la mission de les expliquer et de les mettre en œuvre. Chez ces nouveaux observateurs, l'expérience est suppléée d'abord par l'exactitude scrupuleuse, dont les études mathématiques donnent l'habitude; bientôt, de leurs entretiens journaliers sur la nouvelle spécialité offerte à leur exploration, surgissent de plusieurs côtés des ressources improvisées, et comme un attirail scientifique de la campagne.

Telle est à peu près la situation où viennent de se trouver en Afrique plusieurs jeunes officiers de l'artillerie et du génie, en présence de nombreux fragments d'inscriptions latines, monuments si précieux pour l'archéologie. Déjà nos savants y reconnaissent les dernières traces du séjour des Romains dans ces contrées où la conquête arabe jeta un nuage obscur qui force brusquement l'histoire à un temps d'arrêt. Le séjour des officiers dont nous parlons à l'École polytechnique, pendant ces dernières années, les avait heureusement préparés à de pareilles recherches, dont ils puisaient le goût dans la vaste érudition d'un de leurs professeurs, M. Hase, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Les copies d'inscriptions qu'ils s'empressaient de transmettre à ce savant illustre, au fur et à mesure des découvertes, d'autres adressées directement à l'Académie ou à son secrétaire perpétuel; celles enfin qu'a fait connaître à différentes époques le *Moniteur algérien*, ont fourni à M. Hase la matière d'un rapport fait à l'Académie sur quarante-trois inscriptions latines, récemment découvertes dans l ancienne régence d'Alger. Ce rapport contient le texte de toutes ces inscriptions, dont nous allons essayer de faire connaître les principales, par des traductions accompagnées de quelques développements, pour en indiquer l'intérêt historique aux personnes même que leurs études rendent étrangères à l'épigraphie.

Il n'est pas inutile de montrer d'abord par quels degrés successifs nous arrivons à pouvoir offrir, en toute confiance, ce dernier résultat. Rarement une inscription antique n'est pas altérée. Celles qui nous sont parvenues sur des tables de bronze ne se comptent que trop aisément, surtout dans les pays livrés aux ravages d'une suite de conquêtes, et de conquêtes du moyen âge. Toujours, d'ailleurs, les monuments de métal, par l'appât

offert à la cupidité ou par les ressources qu'y trouve la pénurie des temps difficiles, ont dû leur destruction au choix même d'une matière regardée comme moins périssable. Quant aux inscriptions solennelles tracées sur le marbre des plus nobles frontons, souvent elles ont subi le sort réservé à la grandeur dans les vicissitudes de la fortune.

Les rares fragments de ce qu'on pourrait appeler les archives lapidaires d'une colonie romaine, quelques monuments votifs, les dédicaces de quelques statues, d'humbles pierres funèbres, signalant le passage, sur la terre, de quelques hommes plus ou moins obscurs, tels sont à peu près les seuls documents dont l'épigraphie puisse espérer les ressources dans les parties de l'Afrique où les sectateurs de Mahomet avaient remplacé violemment la domination romaine. L'archéologie ne dédaigne aucun de ces documents; les plus insignifiants, en apparence, lui fournissent parfois de singuliers traits de lumière, que l'on chercherait vainement dans le protocole pompeux du style affecté aux grands monuments publics.

Toutes les inscriptions recueillies par nos officiers d'Afrique, à l'exception d'une seule, qui est à Paris à la Bibliothèque, sont restées dans le pays. « Elles ne nous sont connues, dit M. Hase, que par des copies faites à la hâte, pendant des marches pénibles, et pour ainsi dire sous le feu des tribus insurgées. On conçoit que souvent le mauvais état de la pierre n'a pas permis de bien distinguer les caractères, que plus d'une fois une lettre a dû être prise pour une autre dans les calques ou les dessins que nous reproduisons tels que nous les avons reçus. » Le docte rapporteur a tenu compte de ces altérations plus que probables, dans la manière dont il a restitué ces inscriptions. Son travail, qui peut se classer parmi les plus brillants exemples de sagacité offerts par l'érudition, a cela de particulier, qu'avec toutes les réserves d'une défiance modeste, jamais peut-être l'expérience archéologique ne s'est mise en avant avec plus de hardiesse et avec un plus sûr sentiment de sa force. En effet, les copies obtenues par les moyens que nous venons de citer, donnaient lieu à un double exercice : remplir, par des conjectures, les lacunes qu'offrent les pierres, opération dont la critique savante peut d'abord apprécier le mérite; puis, dans les parties conservées, indiquer toutes les lettres qui doivent avoir été mal lues. Or, ces

corrections, qui pourraient sembler téméraires si les monuments n'existaient plus, deviennent un appel à l'attention de nos officiers, qui peuvent les revoir pour la plupart, et vérifier si elles n'ont pas été mieux lues à Paris, d'après des copies imparfaites, que la première fois d'après les monuments mêmes. Quand le savant académicien va être sorti victorieux de cette épreuve, on conçoit quelle autorité recevront les conjectures qu'il a proposées pour remplir les lacunes auxquelles ne peut s'adapter le même genre de vérification (1).

Un exemple textuel nous paraît ici nécessaire pour faire estimer à toute sa valeur un tel exercice archéologique. On en comprendra la puissante fécondité, par les notions qu'a pu fournir un fragment aussi tronqué que celui-ci, trouvé à Ghelma :

VII
MP·IIII·COS·V·PP
KALAMENSES
DD PP FC

« Cette inscription, dit M. Hase, prouve d'une manière incontestable que Ghelma représente l'ancienne Calama. Déjà vers la fin du premier siècle de notre ère, Calama devait être une ville d'une certaine importance, puisque l'an 104 de Jésus Christ, le corps de ses officiers municipaux consacra un monument à Trajan, vainqueur de Décébale. »

Or, voici comme, à l'aide de l'histoire et de la numismatique, M. Hase arrive à montrer ces faits dans la restitution complète

(1) Depuis que cet article est écrit, la vérification dont nous parlons s'est faite, et d'une manière triomphante pour les corrections de M. Hase. Nous en avons eu la preuve par de nouvelles copies envoyées d'Afrique, et que M. Dureau de la Malle a bien voulu nous communiquer. Elles sont jointes à un nombre beaucoup plus considérable d'inscriptions nouvellement recueillies, où M. Dureau de la Malle et M. Hase ont aperçu déjà plusieurs notions intéressantes pour l'histoire.

le ce fragment : L'empereur qui, sous son cinquième consulat, fut proclamé *imperator* par les troupes pour la quatrième fois, et qui exerçait alors pour la septième fois une autre magistrature, laquelle, d'après l'ordre constant des titres impériaux sur les inscriptions et les médailles. est nécessairement la puissance tribunitienne, ne peut être que Trajan, et l'événement principal répondant à cette époque de son règne est la défaite du roi des Daces. Le texte entier de l'inscription votée, à cette occasion, par les habitants de Calama, a dû être :

IMP·CAESARI
DIVI NERVAE F
NERVAE TRAIANO
GERMANICOPONT
MAX·TRIB·POT·VII
IMP·IIII·COS·V·PP
KALAMENSES
DD PP FC

C'est-à-dire : *A l'empereur César, fils du divin Nerva, Nerva Trajan Germanique, souverain pontife, revêtu de la puissance tribunitienne pour la septième fois, proclamé imperator pour la quatrième fois, consul pour la cinquième fois, père de la patrie : les habitants de Calama lui ont consacré ce monument, par décret des décurions, aux frais du public.*

Après cet unique exemple. nous citerons seulement un véritable tour de force par lequel le coup d'œil si sûr de M. Hase a fait sortir tout aussi légitimement une inscription entière de deux bouts de ligne, qu'un raffinement d'exactitude avait fait publier, dans cet état de mutilation, par le savant voyageur Shaw. Il les avait trouvés sur le portique d'un petit temple à Kasbaïte, au nord-est de Sétif.

. . . . . AEAVG
. . . . . PR·CLXV

En voici la restitution :

HADRIANO AVGVSTO COS·III·PP· SABINAE AVG
RESPVBLICA . . . . . VM EX D.D.DED.A.PR.CLXV

C'est-à-dire : *A Adrien Auguste, consul pour la troisième fois, père de la patrie, et à Sabine Auguste, la république des . . . . . a consacré ce monument, par décret des décurions, l'an de la province* 165.

M. Hase motive ainsi ce rétablissement conjectural d'après l'ère provinciale d'Afrique, fixée par M. Dureau de La Malle, et dont une année est indiquée, comme date, par les trois dernières lettres du fragment. Le savant rapporteur fait coïncider cette année avec un voyage d'Adrien en Afrique. « En effet, dit-il, l'empereur Adrien visita l'Afrique; il y fit élever des monuments, y répandit des bienfaits, et si l'année provinciale 165 répond à l'année 132 de notre ère, le temple de Kasbaïte, élevé alors par la reconnaissance ou par la flatterie, pouvait être également dédié à Sabine, qui accompagnait peut-être l'empereur, comme elle avait déjà fait avec lui, au mois de novembre 130, le voyage de Thèbes en Égypte. »

Plus de difficultés se présentaient, et une sagacité plus grande encore était indispensable pour rétablir et interpréter les inscriptions relatives à des particuliers, et dont plusieurs sont d'une basse latinité. Mais la citation textuelle de quelques-unes de ces inscriptions ainsi complétées entraînerait des développements étrangers à notre objet. Ceux de nos lecteurs qui seraient curieux de consulter le texte original de toutes les inscriptions que nous allons passer en revue, les trouveront dans le rapport de M. Hase, qui a été imprimé complet à l'Imprimerie Royale, in-4°, 1838, et que le *Journal des Savants* avait donné en trois fois dans ses numéros des mois de juillet, novembre et décembre 1837.

L'auteur a divisé son travail en quatre parties. La première comprend les inscriptions trouvées à Tlemcen, Arsew et aux environs, partie ouest de l'ancienne régence. Elles lui ont été adressées, pour la plupart, d'abord par M. Mangay, capitaine

du génie, puis par M. Eugène Dubern, capitaine adjudant-major au 2e des chasseurs d'Afrique. Elles sont au nombre de dix-huit.

Dans la seconde partie se trouvent seulement trois inscriptions découvertes à Alger, ville voisine de l'ancienne Rusguniæ, par M. Adrien Berbrugger : « Il paraît, dit M. Hase, que l'agglomération de la population maure et turque sur ce qu'on appelle le massif d'Alger y a fait disparaître depuis longtemps les monuments anciens qui, surtout dans les pays mahométans, doivent leur intégrité ou leur existence à ce qu'il n'y a point de ville moderne dans les environs. »

Une récolte plus abondante a formé la troisième partie, comprenant les inscriptions copiées à Bougie par le zèle studieux des officiers de la petite garnison qui, confinée à cette extrémité orientale de notre colonie, a fait tourner les loisirs de son isolement au profit des études de tous genres, par la formation d'une société *d'Essais et recherches,* organisée sous les auspices de M. le colonel de la Rochette, commandant supérieur. L'archéologie s'est trouvée principalement représentée dans cette société par M. Faulte, lieutenant à la 4e compagnie du génie, et par M. Paul Prieur, payeur militaire de la place, aux soins desquels l'Académie a dû les copies de six inscriptions importantes.

La quatrième partie est consacrée aux inscriptions de Bône et de Ghelma, au nombre de seize, d'un intérêt très-varié et qui s'augmente encore en présence des traces nombreuses de la civilisation et de la prospérité de l'ancienne Calama. Ces inscriptions ont été communiquées par MM. Brunel, lieutenant au 10e régiment d'artillerie, de Champéron, capitaine au 3e de chasseurs, et Guyon, chirurgien en chef de l'armée d'Afrique. Ces officiers ont dû se féliciter du soin et de l'exactitude qui leur avaient fait recueillir jusqu'aux lettres éparses sur treize morceaux de pierre, perdus dans un tas de décombres, et où ils reconnurent les débris d'une même inscription ; car ils peuvent la voir aujourd'hui rétablie en entier dans le rapport de M. Hase, sous le no 40. Ces treize fragments, maintenant assemblés, offraient comme un jeu de *patience* où l'érudition la plus solide pouvait seule gagner la partie.

Dans chacune de ces quatre divisions les inscriptions sont rangées, autant que possible, d'après l'ordre chronologique.

Une précision rigoureuse dans la double indication du lieu où a été trouvé le monument et de la date qu'on peut lui assigner, était nécessaire dans un rapport destiné à établir devant l'Académie des inscriptions l'origine, l'authenticité, l'état de conservation de chacun de ces monuments, et les circonstances de leur découverte. Telle est la disposition du travail de M. Hase, qui va nous fournir quelques déductions historiques.

Nous avons cité le texte même d'une des inscriptions qui prouvent que Ghelma est l'ancienne Calama. M. le capitaine Brunel en décrit ainsi les ruines, près de notre camp retranché, à moitié chemin entre Bône et Constantine, station que les événements des deux dernières campagnes ont rendue célèbre : « La ville était bâtie sur les bords d'un ruisseau, au nord au-dessous du camp. Un théâtre assez bien conservé, des arceaux de voûtes et des citernes ne laissent aucun doute sur la position qu'elle occupait. A l'époque de l'invasion des barbares, elle succomba comme tant d'autres, et les pierres de ses monuments servirent à fonder la citadelle..... L'enceinte de celle-ci, dont le développement est d'environ mille mètres, est formée de deux murs parallèles, dont l'écartement est rempli par des décombres, de la terre et des moellons jetés pêle-mêle ; sa hauteur moyenne pouvait être de trente pieds, à en juger par quelques parties restées intactes. La ville devait posséder un grand nombre de monuments et de temples ; car les chapiteaux, les fûts de colonnes, les corniches et autres ornements, tous en marbre rose, gisent épars de tous côtés, sans compter ceux qui, plus nombreux encore, sont entrés dans la construction de la nouvelle enceinte. Les inscriptions restées exposées pendant tant de siècles à l'action de l'air et de l'humidité, sont en général mutilées et difficiles à lire ; mais il en est beaucoup d'autres qu'il sera possible de retrouver intactes, parce qu'elles ont été placées dans les fondations et protégées par la terre. La face nord-est promet sous ce rapport une moisson abondante ; et les premiers déblais, exécutés par M. le capitaine du génie Hackett, en ont mis à découvert un assez grand nombre. » — M. Hase a ajouté : « La notice de M. Brunel est datée de Bône, le 24 février 1837 ; la même année, 13 octobre, M. le capitaine Hackett trouva une mort glorieuse pendant l'assaut qui livrait Constantine à nos troupes. »

Au milieu de ces ruines encore si expressives, c'est vraiment un précieux monument qu'une inscription offrant, en quelque sorte, le procès-verbal de la fondation de cette forteresse. Cette inscription est aussi baroque par les idées que par le style. En voici à peu près la traduction :

« *Treize tours s'élevaient toutes à la suite les unes des autres. Cet ouvrage admirable à peine construit, est vu par l'apôtre Pierre. Des thermes sont construits.... Ce qu'aucun des ancêtres n'avait pu élever, la main du patrice Salomon l'établit. Personne ne peut emporter d'assaut ce rempart; la protection des martyrs le défend. L'apôtre Pierre, Clément et Vincent martyr gardent l'entrée de la forteresse* (1). »

M. Brunel a bien reconnu les restes des treize tours dont il est question au commencement de cette inscription singulière. « Aucun empereur, dit M. Hase, n'est nommé dans ces phrases d'une latinité barbare, dans plusieurs desquelles un rhythme ïambique semble dominer, et qui sont, en outre, interrompues par une lacune ; mais si nous avons bien lu les mots altérés, la mention du patrice Salomon nous autorise à fixer vers l'an 540 la date de la dédicace, et par conséquent nous apprend à quelle époque furent élevées les tours et les murailles qui existent encore aujourd'hui. En effet, nous savons qu'en 539 Salomon, envoyé par Justinien, revint pour la seconde fois en Afrique, qu'il y resta pendant quatre ans, qu'il environna de murailles toutes les villes, et que, s'il faut en croire Procope, son contemporain et son

(1) Les lecteurs qui désireraient consulter les originaux mêmes des inscriptions que nous aurons occasion de traduire ou de citer, les retrouveraient aisément dans le rapport de M. Hase, et reconnaîtraient que nous n'avançons rien dans les considérations suivantes qui ne soit justifié par ces inscriptions. La citation exacte du numéro de chacune des inscriptions qui nous fournissaient un fait ou une donnée précise, eût entraîné une multitude de renvois, qu'un travail de pure érudition pouvait seul admettre. Les personnes qui auraient lu le mémoire de M. Hase avant la lecture du présent article, se rappelleront aisément la plupart des sources, et nous sommes en mesure de les indiquer toutes avec le plus minutieux détail aux personnes qui pourraient trouver quelque intérêt à un examen ainsi détaillé.

ami, l'Afrique devint, par la modération de ce sage gouverneur, la contrée la plus heureuse de l'empire. Le passage où l'on parle des thermes est fort obscur; peut-être l'auteur de l'inscription a-t-il voulu désigner le lieu où reposaient au milieu de l'enceinte certains saints révérés, tandis que les corps des autres, également protecteurs de la ville, ne s'y trouvaient point.

De cette inscription, nous remontons successivement par une suite d'autres monuments épigraphiques, sinon jusqu'à la fondation, du moins jusqu'à l'époque de la splendeur de Calama sous les Antonins; et, en rapprochant les témoignages de ces monuments d'un passage de saint Augustin et d'un passage d'Orose, les seuls de toute la littérature ancienne où il soit fait mention de Calama, nous pouvons essayer de reconstruire un abrégé de l'histoire de cette ville.

Nous savons par saint Augustin qu'elle était colonie romaine. Mais une ville existait-elle déjà, du temps des rois numides, au lieu où fut constituée cette colonie? M. Dureau de La Malle a répondu affirmativement à cette question en établissant que l'ancienne ville de Numidie, devenue colonie romaine sous le nom de Calama, s'appelait auparavant Suthul, puisqu'un même fait historique, la capitulation de Posthumius, surpris par Jugurtha, est placé, par Salluste, sous les murs de Suthul, et, par Orose, sous ceux de Calama. La différence du temps où vivaient ces deux historiens explique très-bien cette dénomination différente appliquée à la même localité. Or, l'un et l'autre désignent cette place comme renfermant les trésors de Jugurtha, et située précisément au lieu où saint Augustin indique en effet la situation de Calama, entre Constantine (ou Cirta) et Hippone (aujourd'hui Bône), mais un peu plus près de cette dernière ville. C'est exactement la position de Ghelma (1). Et Shaw avait dès longtemps remarqué que les Turcs prononcent ce mot *Kalma*.

(1) M. le capitaine Brunel nous décrit notre camp de Ghelma comme « assis sur une colline aplatie, qui s'abaisse, par une pente douce, jusqu'aux rives de la Seibouse, dont la vallée s'élargit en cet endroit pour former un vaste bassin, bordé de toutes parts par des montagnes élevées et souvent couvertes de neige. L'air y est pur et sain; les terres des environs ont été constamment cultivées par les Arabes, qui en ont reconnu la fertilité. »

D'où vint à la colonie romaine le nom de Calama, ou, d'après l'orthographe du temps, suivant les inscriptions, *Kalama?* Une circonstance locale pourrait mettre sur la voie de cette étymologie ; savoir, s'il croît des roseaux sur les rives du *Rubricatus*, aujourd'hui la Seibouse.

Commençant ainsi avec l'empire, Calama n'eut point à souffrir des violents et avides proconsuls de la république, car le temps des Verrès était passé ; et sous les tyrans les plus monstrueux qu'offre la liste des Césars pendant les trois premiers siècles de notre ère, les provinces furent incomparablement plus heureuses, plus calmes, plus légalement administrées, qu'aux époques glorieuses de la république. Les provinces de l'Afrique peuvent être citées au premier rang de celles où la prospérité matérielle prit alors le plus d'extension. L'étonnant accroissement de Carthage, qui se releva de ses ruines pour devenir, par son importance, la seconde ville de l'empire, en est le plus éclatant témoignage. Dès lors, nous ne pouvons être surpris de la prospérité de Calama, prospérité d'autant plus grande, sans doute, qu'elle a moins occupé l'histoire. Si les protestations officielles pouvaient signifier quelque chose, on serait en droit d'attribuer autant à un sentiment de reconnaissance pour son bien-être, qu'aux habitudes d'une flatterie devenue coutume, les monuments que cette ville votait aux empereurs. Elle aurait pu même, par les motifs que nous avons exposés plus haut, adresser à un très-mauvais prince des hommages qui eussent été l'expression de son état prospère. Mais les noms de Trajan, d'Antonin le Pieux, de Claude le Gothique, seuls empereurs auxquels nous voyons jusqu'ici ses monuments consacrés pendant les trois premiers siècles, sont des noms qui, de toute façon, peuvent honorer ceux qui les honorent.

L'état de prospérité dont jouissait Calama y développa au plus haut degré le goût des beaux-arts. « Dans la même contrée, dit M. Hase, où aujourd'hui toute image d'un être vivant est regardée avec horreur et brisée avec fanatisme, les habitants de Calama n'étaient pas restés en arrière des villes qui, en Espagne, dans les Gaules et en Italie, cultivaient le plus les arts du dessin. » En effet, il semble qu'ils allaient avec empressement au devant de toutes les occasions d'élever des statues. L'élégance des mœurs, ainsi transportée dans le tranquille séjour d'une ville

éloignée du centre des commotions politiques, en rendait la résidence chère à ses citoyens, qui mettaient leur ambition à remplir les charges municipales. La première était confiée à un magistrat qui avait le titre de *Curator reipublicæ*. Il était secondé par deux duumvirs, quatre quatuorvirs, des édiles, le tribunal des décurions, et l'assemblée du sénat. Excepté peut-être la dignité de sénateur, toutes ces fonctions étaient temporaires ; et presque toujours leur renouvellement donnait lieu à l'érection de quelque statue, soit élevée par le magistrat sortant de charge, pour acquitter l'engagement qu'il en avait pris avant son élection, ou seulement pour fixer le souvenir de son administration ; soit décernée publiquement au magistrat lui-même comme récompense honorifique.

On peut conclure d'un tel ordre de choses, que les charges municipales étaient remplies par une aristocratie vraiment d'élite, dans laquelle figuraient honorablement les familles Annia-Ælia, Nicia, Julia, Rusticia, Setia, Vibia. Parmi les personnages qui remplirent la place d'administrateur de la république (*Curator reipublicæ*), nous pouvons citer Sextus Julius Rusticianus, Basilius Carrenianus Appicus, et Valentinus. On voit aisément la noble direction que prenait l'ambition des citoyens dans cette ville d'un ordre inférieur, par des traits comme ceux-ci : un membre de la famille Rusticia, nommé Noster, mais dont nous n'avons pas le prénom, et un membre de la famille Julia, qui avait pour prénom Caïus, mais dont le surnom ne nous est pas parvenu, élevèrent chacun une statue à Hercule, en souvenir de leur sacerdoce ; Lucius Vibius Saturninus, qui, en obtenant la dignité de quatuorvir, avait pris l'engagement d'élever à Hercule une statue de trois mille sesterces, en fournit une de six mille ; Caïus Nicius Annianus, après avoir été décurion et prêtre de Neptune-Auguste, laisse par son testament une somme de cinq mille sesterces, pour élever une statue à ce dieu dans la *Place basse ;* et ses héritiers Restitutus-Honoratus, son neveu, fils de sa sœur Maxima, et Caïus Nicius Agrippinus, son frère, y dépensent six cent quarante sesterces de plus. Quelquefois, d'un autre côté, un personnage de distinction, moins favorisé de la fortune, et voulant courir, comme ses égaux, la carrière des charges municipales, remplissait plus difficilement les engagements de ce genre : Quintus Nicanius Honoratus, après les ho-

norables emplois d'édile et de duumvir, fut obligé de prendre deux termes afin de pouvoir acquitter les cinq mille sesterces, prix de la statue qu'il avait promise à Neptune-Auguste, pour obtenir les honneurs du duumvirat (1).

Quant aux statues élevées à des citoyens, aux frais du public, voilà ce qui donnait même à d'obscures localités une sorte de grandeur, si différente des habitudes mesquines de nos petites villes, et même de nos plus grandes. C'est presque un événement en France, qu'une statue élevée à un illustre mort. Dans la petite ville de Calama, les citoyens en décernaient une par souscription à Lucius Annius Elius Clemens, pour récompense de ses services. Bientôt le sénat élevait, aux frais du public, cinq statues à la fille du même personnage, Annia Elia Restituta. Il est vrai que cette dame dota la ville d'un théâtre dont les ruines sont encore remarquables aujourd'hui (2), et dont la construction lui coûta quarante millions de sesterces. On voit une tradition de famille dans cette noble réciprocité d'honneurs et de services entre un riche citoyen et sa patrie; la progression qu'on y remarque fait comprendre quelle était l'efficacité de ces témoignages solennels de la reconnaissance nationale. Ajoutons comme dernier trait sur Elia Restituta, qu'elle était revêtue d'un caractère dont la sainteté s'accorderait peu, dans l'ordre de nos idées, avec la fondation d'un théâtre : elle était prêtresse perpétuelle de Jupiter (3).

(1) Cette inscription mérite d'être rapportée en entier : *A Neptune Auguste. Quintus Nicanius Honoratus, fils de Quintus Nicanius Maximus, de la tribu Papiria, édile, duumvir, ayant promis pour les honneurs du duumvirat une statue de cinq mille sesterces, en a d'abord payé trois mille neuf cent soixante, puis en ayant ajouté mille quarante, a dédié la statue.* — Les diverses inscriptions dédicatoires dont nous appliquons ici les données précises se trouvent sur les piédestaux qui servaient de bases aux statues dont elles relatent l'origine.

(2) Voyez ci-dessus ce qu'en dit M. Brunel.

(3) Voici tout ce qui reste de cette précieuse inscription, dont la fin manque : *A Annia-Elia-Restituta, flaminique perpétuelle, en reconnaissance de l'insigne libéralité de l'acte par lequel elle a accordé quarante millions de sesterces pour faire un théâtre. L'ordre du sénat ayant décrété qu'il lui serait élevé cinq statues pour ce motif,*

Mais personne n'ignore que dans l'antiquité païenne la tradition religieuse présidait toujours à ce qu'il y avait de plus brillant, de plus animé, et même de plus libre dans les réjouissances publiques. Les habitants de Calama ne furent pas moins zélés pour le culte des faciles divinités du polythéisme, que passionnés pour l'art auquel ils devaient les moyens d'en multiplier les images. Outre cette dévotion particulière que nous venons de leur voir pour Neptune et Hercule, un culte ingénieusement symbolique leur faisait adresser des vœux à deux autres divinités, la Victoire et la Fortune : à la première comme ayant présidé à leur origine coloniale, suite de la conquête de la Numidie par les Romains; à la seconde comme auteur de leur douce et constante prospérité. « Une ville romaine, dit M. Hase, fondée par la Victoire, protégée par la Fortune, devait honorer ces deux divinités tutélaires de l'empire. » Et ce fut une piété dirigée par le sentiment de l'art et des convenances, qui, sous le quatrième duumvirat d'Aurelius Aristobulus, avec l'autorisation de Macrin, quatrième lieutenant du préteur de la province, Sextus Julius Rusticius, citoyen et administrateur de la république de Calama, d'accord avec le très-illustre sénat, transporta les statues de ces déesses, d'un endroit mal tenu et peu fréquenté, dans un lieu plus convenable, à lui appartenant, et qu'il mit, pour cet effet, à la disposition de la ville.

Même après avoir embrassé le christianisme, ce qu'ils firent d'assez mauvaise grâce, les habitants de Calama conservèrent, en partie, ce zèle pour le bon entretien des monuments publics; et sous le règne de Théodose, Valentinus, administrateur de leur république, se fit avec raison un titre d'avoir restauré d'une manière décente un édifice religieux, placé près de la tombe d'un saint, et que la tiédeur de ses concitoyens, pour ne rien dire de plus, avait laissé tomber dans un état de dégradation et de malpropreté fort peu édifiant.

Au reste, ce peu de zèle des habitants de Calama pour la nouvelle religion ne fut pas manifesté seulement d'une manière négative. Ils étaient du nombre de ces partisans intrépides de

*comme aussi pour les services de son père, Lucius-Elius-Annius-Clemens, flamine d'Auguste, père de la patrie, à qui les citoyens avaient déjà élevé une statue par souscription.....*

l'ancien culte « qui ne tenait aucun compte, dit M. Beugnot, des changements arrivés dans la conscience de leurs patrons, et affectaient de les regarder comme fidèles au culte héréditaire, quoique en effet ils ne le fussent plus. » Ainsi quelques-uns d'entre eux, dans la seconde moitié du quatrième siècle, consacrèrent un sanctuaire à Constance, fils de Constantin-le-Grand, comme un hommage dû à sa *divine vertu*. Vers le même temps, Basilius Carrenianus Appicus, administrateur de la république, emploie pour la dédicace d'une statue, une formule de date qui paraît n'avoir pas été usitée dans sa ville; c'est le nom du consul de cette année; mais il trouvait dans cette désignation une occasion d'associer son nom à celui du véritable patron des derniers païens, Quintus Aurelius Symmaque, sous le consulat duquel on était alors. Les citoyens de Calama ne se bornèrent pas à ces manifestations inoffensives; ils se montrèrent hostiles aux chrétiens : quand la loi générale de 407, qui achevait de proscrire le polythéisme, fut publiée dans la Numidie, ils n'en tinrent aucun compte. Le 1er juin 408, ils célébrèrent publiquement une de leurs solennités, et firent passer des troupes de danseurs devant la porte même de l'église, contre laquelle ils lancèrent des pierres, pour dissiper la résistance que les clercs avaient voulu leur opposer. Et lorsque, au bout de plusieurs jours, l'évêque voulut faire exécuter les lois, ils assaillirent de nouveau l'église avec des pierres. Les prêtres, ne pouvant obtenir justice, protestèrent par un acte public. « Ce n'était encore de la part des païens qu'un prélude, dit M. le comte Beugnot, à qui nous empruntons tous les détails de ce récit; ils reviennent une troisième fois contre l'église, et finissent enfin par y pénétrer et y mettre le feu, ainsi qu'aux maisons de ceux qui la desservaient; un moine s'offrant à eux, ils le tuent; les autres fuient ou se cachent. L'évêque même, du fond de sa retraite, entendait les cris de ceux qui le cherchaient pour le mettre à mort, et qui disaient qu'ils n'auraient rien fait, s'il leur échappait.... Ce qu'il faut observer, c'est que les principaux habitants, ceux qui formaient la curie, encouragèrent sous main cette sédition; car saint Augustin dit que, pendant toute sa durée, c'est-à-dire depuis quatre ou cinq heures du soir jusque très-avant dans la nuit, on ne vit qu'une seule personne, et encore était-ce un étranger, faire quelques efforts pour arracher des mains du

peuple les serviteurs de Dieu ou les choses saintes qui avaient été pillées.... Cette affaire fit beaucoup de bruit en Afrique. Un païen de Calama, nommé Nectarius, homme sage et considéré, s'efforça d'obtenir de saint Augustin l'oubli des crimes commis par ses frères. Possidius, l'évêque de Calama, se rendit à la cour pour solliciter la punition des coupables : ses démarches ne réussirent pas (1). »

L'adoption d'une religion à laquelle ils étaient aussi mal préparés, si elle ne causa pas la décadence politique des habitants de Calama, du moins coïncida malheureusement avec cette décadence, qui suivait celle de tout l'empire. On est presque humilié de voir un membre de la noble famille Setia, dans une inscription où il déplore ses malheurs particuliers, employer un latin tellement corrompu, qu'il tient déjà de la langue romane ; et la trivialité du style, même de quelques idées, ne jure pas avec l'incorrection des formes grammaticales. « Setius Fundanus, dit M. Hase, semble regretter d'avoir payé des honoraires (*honores*) pour l'instruction de ses deux fils morts avant lui. Déjà il avait perdu sa femme Germana, et la sœur de cette dernière Julia Prima, lorsqu'il fit ériger ce monument où l'on a laissé en blanc le chiffre indiquant l'âge de Fundanus, qui vivait encore. »

Enfin l'on a déjà vu comment quelque grand péril, lors des irruptions des Barbares, convertit à la hâte, en matériaux d'une citadelle, tous les chefs-d'œuvre de l'art qui restaient encore à cette ville déchue, en témoignage de sa splendeur passée. « A des moments donnés, dit M. Hase, toutes les nations ont été trouvées faibles. Avec la perte de l'esprit militaire, arrivaient les invasions des Barbares ; et au siècle de Théodose, et même auparavant, il fallait se réunir dans un espace plus circonscrit, pour mieux résister à l'ennemi qui était aux portes. Alors s'élevaient partout de nouvelles enceintes, dans la construction desquelles on employait des pierres tumulaires, des statues plus ou moins mutilées, des bas-reliefs, des frises et autres parties de grands monuments, restes d'un temps plus heureux. »

C'est à l'aide d'un seul passage de texte et avec quatorze

(1) Histoire de la destruction du paganisme en Occident, tom. II, pag. 164, 165.

inscriptions, en partie tronquées, mais dont les lacunes sont si heureusement remplies par l'érudition de notre savant maître, que nous avons pu esquisser ainsi, d'une manière authentique, l'histoire de la ville de Calama.

Celle de l'antique Saldæ n'est pas éclaircie de même par les inscriptions trouvées à Bougie, beaucoup moins nombreuses d'ailleurs que celles de Ghelma. L'une seulement, dont la belle conservation a été parfaitement reproduite, grâce aux soins qu'a mis à la dessiner M. Paul Prieur, payeur militaire à Bougie, nous prouve que Saldæ est bien la ville antique qui occupait ce même emplacement. On hésitait, jusqu'alors, entre Choba et Saldæ; mais les mots *patrono coloniæ* sont décisifs en faveur de cette dernière ville; car Choba n'était pas une colonie romaine. Les notions que nous fournit l'inscription très-curieuse dans laquelle se trouvent ces mots, se rapportent à un personnage considérable, qui, après avoir été revêtu d'une quantité d'emplois, d'honneurs et de distinctions, s'était probablement retiré dans sa vieillesse à Saldæ, où il avait consacré à Neptune une courte inscription trouvée aussi par nos officiers :

*Dédié à Neptune Auguste, par Sextus Cornelius Dexter, fils de Sextus, de la tribu Arnia, et chef de la justice à Alexandrie.*

Les termes succincts de l'inscription de cette pierre votive ont suffi pour faire reconnaître, d'une manière certaine, ce même personnage dans l'épitaphe où la reconnaissance d'un parent fixa sur le marbre le relevé complet de ses titres et états de services :

*A Sextus Cornelius Dexter, fils de Sextus de la tribu Arnia, proconsul d'Asie, chef de la justice à Alexandrie, administrateur de la ville Neuve et du mausolée, commandant de la flotte de Syrie, ayant reçu du divin Adrien une lance d'honneur et un drapeau, comme récompense de sa conduite pendant la guerre contre les Juifs, chef du premier escadron impérial-bis de la cavalerie coloniale, tribun militaire de la huitième légion Auguste, chef de la cinquième cohorte des*

*Rétiens, commandant du génie pour la troisième fois, protecteur de la colonie* ;

*A ce parent généreux, en souvenir de ses bienfaits :*

*Publius Blesius Felix, capitaine de la deuxième légion Trajane-vaillante.*

« Le *cursus honorum* de Sextus Cornelius Dexter, dit M. Hase, cette mobilité d'emplois, ce singulier mélange de fonctions militaires et civiles par lesquelles le talent ou la faveur faisaient passer successivement le même individu, mériteraient d'être l'objet d'un examen détaillé. Ce long état de services peut donner une idée, non-seulement de l'administration de l'empire telle qu'elle était à l'époque des Antonins, mais aussi de l'éducation et des études des jeunes Romains, études qui étaient censées les douer d'une aptitude universelle, puisqu'ils devenaient, à leurs yeux du moins et dans l'opinion de ceux qui disposaient des emplois, propres à parcourir les carrières les plus diverses. »

De tant de titres, nous avons vu par l'inscription qui précède celle-là, que Dexter lui-même prenait seulement le titre de chef de la justice à Alexandrie. Il était aussi, dans la même cité, administrateur de la ville Neuve et du mausolée. Quoiqu'il ne soit pas dit dans l'inscription que ce fût un mausolée d'Alexandrie, nous savons aujourd'hui que c'était bien un monument de cette ville, probablement le fameux tombeau d'Alexandre le Grand ; et cette notion nous est fournie par une autre inscription du même temps, trouvée à Lyon, et à laquelle ce rapprochement donne un nouvel intérêt. Dans cette inscription, communiquée à l'Académie par l'intermédiaire de M. Lajard, un de ses membres, de la part de M. le docteur Comarmont, Caïus Julius Celsus, maître des requêtes et directeur des impositions, administrateur des provinces lyonnaise et aquitanique, etc., etc., avait, entre autres titres semblables à ceux de Cornelius Dexter, celui de *procurator neas poteos et mausolei Alexandriæ.*

La flotte de Syrie, dont le même Dexter avait eu le commandement, n'était connue jusqu'ici que par un petit nombre d'inscriptions, auxquelles celle-ci vient ajouter son autorité; et,

en parlant de la circonstance où il reçut une lance d'honneur et un drapeau, le rapporteur dit : « Entre les années 132-135, dans la guerre occasionnée par la révolte des Juifs en Palestine, sous Barchocébas, Cornelius Dexter avait obtenu de l'empereur Adrien des distinctions d'honneur. Il avait donc rivalisé, par sa valeur ou par ses talents, avec Caïus Popilius Carus, *donato donis militaribus a divo Hadriano ob Judaicam expeditionem* (suivant une inscription déjà connue). Il est probable qu'il obtint ces récompenses, prix de quelques actions d'éclat, vers le commencement de sa carrière militaire. »

Des quatre autres inscriptions de Bougie, deux sont de simples épitaphes, et deux autres des inscriptions officielles, l'une fort endommagée, à la mémoire de l'empereur Galère, qui mourut en 311; l'autre complète, votée par la province de Mauritanie pour le salut de Caracalla. Trois surnoms fastueusement dérisoires que cet empereur avait successivement accumulés, prouvent qu'on doit rapporter cette inscription aux derniers temps de son règne, qui finit en 217. On y lit, en effet, les surnoms de Parthique très-grand, Britannique très-grand, Germanique très-grand.

Ces débris de l'histoire retracent la même variété qu'offrent toujours les faits de ce monde, nous conservant les traces ici du mal, là du bien. A côté de l'adulation officielle pour un tyran, nous pouvons citer l'expression bien méritée de la gratitude d'une grande ville envers un citoyen généreux. Nous la trouvons dans une des inscriptions qui proviennent d'Alger :

*A Lucius Cadius Rogatus, fils de Lucius, de la tribu Quirina, décurion, édile, duumvir : Les duumvirs quinquennaux de Rusguniæ, dont l'assemblée se tient dans cette même ville, lui ont élevé ce monument par souscription, pour le service qu'il a rendu, en faisant venir du blé, et en s'opposant ainsi aux progrès de la disette.*

Cette ville de Rusguniæ était située sur le bord oriental de la rade d'Alger, où ses restes occupent près d'une demi-lieue de terrain entre l'embouchure de l'Hamize et le cap Matifou. M. Berbrugger, par qui l'inscription a été transcrite, l'a décou-

verte à Alger dans une maison dont tous les matériaux, au dire des indigènes, ont été apportés des ruines de Rusguniæ.

Quant à cette disette dont la sage mesure de Cadius Rogatus empêcha les progrès, c'est un fait curieux que la mention d'un tel fléau dans une province que sa fertilité habituelle faisait surnommer le grenier de l'Italie, et où l'agriculture est encore dans un grand état de prospérité. Peut-être ce fléau inaccoutumé se fit-il sentir à l'époque du règne d'Adrien dont parle Spartien, où l'Afrique fut privée de pluie pendant cinq années consécutives.

Si nous sommes réduit à des conjectures sur la date de plusieurs de ces inscriptions, nous avons des indications précises à cet égard pour la plupart de celles qui nous restent à examiner.

A Bône, l'ancienne Hippone, si connue par les écrits de son immortel évêque, on n'a trouvé qu'une inscription, apportée à Paris, où on la voit aujourd'hui à la Bibliothèque. C'est une épitaphe chrétienne, datée du 3 des kalendes de septembre, l'an 24 de Carthage. Il s'agissait de déterminer cette ère, qu'on remarque aussi sur plusieurs médailles de Justinien. C'est ce qu'a fait M. Dureau de La Malle (1), en la fixant à l'année 533, où la capitale de l'Afrique proconsulaire fut délivrée des Vandales par Bélisaire. Cette inscription est donc de l'année 557.

Nous avons parlé plus haut de l'ère provinciale d'Afrique, que M. Dureau de La Malle a pu fixer à l'an 33 avant J.-C. C'est d'après cette ère que sont datés la plupart des monuments épi-

(1) Dans ses *Recherches sur la topographie de Carthage*. Les beaux résultats historiques obtenus dans ce travail ont rangé M. Dureau de La Malle parmi les membres les plus zélés de la Société pour l'exploration et les fouilles du sol de l'ancienne Carthage. L'idée d'appliquer au sol jusqu'ici inexploré de cette ville fameuse ces fouilles intelligentes, dirigées par l'art et l'érudition, qui ont été si productives dans l'Étrurie, n'est déjà plus un projet. Un acte passé chez Me Lairtullier, notaire, et souscrit par un certain nombre d'amateurs éclairés pour des sommes plus ou moins fortes, a permis de commencer cette exploitation scientifique, à laquelle le bey de Tunis a donné son consentement. Les produits de cette entreprise, que devraient encourager tous les riches archéologues, sont susceptibles d'offrir non-seulement des raretés toutes nouvelles à l'art, mais aussi des profits notables à la spéculation.

graphiques de Tlemcen, que M. Hase a pu ainsi rapporter aux années 397, 454, 465, 478, 482.

Sur deux autres inscriptions datées, il y a incertitude au sujet de la lettre numérique C. Cette lettre, qui peut augmenter de cinquante ans au moins et de quatre-vingt-dix-neuf ans au plus un nombre où elle serait substituée à un autre chiffre (1), contribue à fournir ici les dates de 557 et 558 de l'ère vulgaire. Si cette lecture est exacte, il serait prouvé que la ville romaine dont les ruines se trouvent à deux lieues de Tlemcen (2) existait encore après la destruction de l'empire des Vandales. Le nom de cette ville antique ne nous est pas connu, malgré les dix-sept inscriptions qu'elle a fournies. Toutes ces inscriptions, en y ajoutant celle d'Arzew (3), ne sont que des épitaphes, à l'exception de deux, consacrées, comme monuments votifs, à des dieux topiques, Avusva et Aulisva, dieux invincibles. La rédaction de la plupart de ces épitaphes indique des monuments chrétiens, malgré la formule païenne D. M. S. (*Diis Manibus sacrum*), formule dont plusieurs savants archéologues, et en dernier lieu

(1) Selon qu'il y aurait à la place un L (50), un I (1), ou l'un des chiffres intermédiaires V et X (5 et 10).

(2) « Tlemcen est situé, dit M. Hase, sinon sur l'emplacement même, du moins dans la proximité d'une cité romaine dont les ruines, s'il faut en croire les indigènes, se trouvent à deux lieues plus loin, au sud-ouest, sur un affluent de la Tafna. Son importance est suffisamment démontrée par les débris de tous genres qu'on rencontre à chaque pas dans la ville actuelle. La plupart des seuils des portes sont des fûts de colonne en beau marbre blanc ; des pierres portant des inscriptions ont été employées à la construction du Méchouar ; d'autres font partie des murs d'une mosquée appelée *Agadir*, mot qui, dit-on, signifie *muraille* en langue berbère ; elle est située à l'est de la ville. Enfin, au cimetière des juifs, à droite du chemin qui mène à Mansourah, toutes les pierres qui recouvrent les morts proviennent de monuments romains, et sur beaucoup d'entre elles on aperçoit des inscriptions latines. »

(3) C'est l'épitaphe de Sextus Cornelius Honoratus, fils de Sextus, de la tribu Quirina, pontife, revêtu des grades de la cavalerie, administrateur aux appointements de 60,000 sesterces, administrateur de la Mésopotamie et de la Mauritanie. Elle lui fut consacrée par Marcus Cécilius Cécilianus, son héritier légataire.

notamment M. Raoul Bochette, ont constaté la présence sur des tombeaux chrétiens (1). M. Raoul Rochette explique cette bizarrerie par l'influence des habitudes populaires, qui prévalait encore en plusieurs points et chez beaucoup de personnes sur le génie même du christianisme. Les progrès effrayants de la barbarie, qui coïncident avec cette transition de l'antique religion à la nouvelle, enveloppent déjà de ténèbres ce point de l'histoire, et donnent ainsi du prix aux moindres monuments qui viennent y projeter quelque clarté.

Un fait qui nous a frappé en examinant avec attention les épitaphes, c'est le grand nombre de longévités qu'elles constatent. Nous y trouvons, en effet, trois personnes mortes à l'âge de soixante-dix ans, une à soixante-quatorze, une à soixante-quinze, trois à quatre-vingts, deux à quatre-vingt-cinq, une à quatre-vingt-onze; et ces exemples, recueillis dans une vingtaine d'épitaphes rassemblées fortuitement, font, il nous semble, de la salubrité de la contrée, un éloge qui n'est pas sans intérêt pour nous aujourd'hui.

Tout se réunit pour encourager les efforts de nos officiers dans l'investigation des monuments d'un pays où nous avons signalé notre installation par l'extinction de la piraterie, fléau aussi ancien que la navigation, où la douceur des mœurs françaises achèvera ce qu'a commencé la victoire, en étendant insensiblement l'influence de nos arts, de nos lumières, de notre civilisation. Quel plus noble but que d'éclairer l'avenir de notre conquête par les imposantes leçons du passé. Et si du petit nombre de monuments déjà communiqués à l'Institut on peut tirer ce faisceau de notions instructives que nous venons de chercher à rassembler, quelle riche moisson ne promet pas le dépouillement attentif de ces ruines voisines de Tlemcen, les pierres cou-

(1) *Mémoire sur les antiquités chrétiennes des catacombes*, dans le tome XIII des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres*, pag. 176 et suiv. M. Raoul Rochette y réfute l'interprétation *Deo maximo sancto*, que Fabretti avait cru devoir substituer à *Diis Manibus sacrum*, comme l'avait déjà lu avec raison dom Mabillon. Le révérend père Lupi, cité par M. Raoul Rochette, a apporté une preuve sans réplique de cette lecture en alléguant une inscription chrétienne où les mots *Diis Manibus* se trouvent en toutes lettres.

vertes d'inscriptions latines que les officiers du brick *le Loiret* ont vues, en 1836, à Arzew, l'ancienne *Arsenaria*, les monuments que M. Lapène, chef d'escadron d'artillerie, a recueillis aux environs de Bougie avec le zèle le plus assidu, et dont les copies ne sont pas encore parvenues? « Enfin, dit M. Hase, si jamais les événements militaires conduisent nos troupes sur le territoire de la tribu d'Ettoudja, à quatre lieues de Bougie, nous osons signaler aux officiers commandant cette expédition l'aquéduc à deux étages qui s'y trouve, et qui amenait anciennement l'eau à la ville. S'il est vrai, comme le disent les indigènes, que les arcades de cet aquéduc, au nombre de trente-trois, portent plusieurs inscriptions, que surtout on en remarque une près de la source qui a trois ou quatre mètres de hauteur et de largeur, ce monument épigraphique est peut-être le plus important de tous ceux qu'on a trouvés jusqu'à présent sur un littoral où dorment tant de débris de la langue et des arts des Romains. »

On a beaucoup parlé, peut-être un peu trop, dans ces derniers temps, de l'importance des travaux sur l'histoire nationale. Mais tout ce qu'on a dit de bon sur ce sujet peut s'appliquer avec plus de raison aux monuments authentiques et inexplorés d'une contrée qui est, restera et deviendra chaque jour plus française, où nos établissements, fondés par la victoire, comme l'antique Calama, seront de même, espérons-le, protégés par la fortune, et de plus, grâce au zèle éclairé de nos officiers, par ce sauf-conduit de la science, que respecte la civilisation des grands peuples.

B. DE XIVREY.

# TRADITIONS FINLANDAISES.

Entre les sauvages montagnes de la Laponie et les deux principaux golfes de la mer Baltique, il existe une contrée pittoresque, curieuse, qui, à travers toutes les vicissitudes du temps, a conservé, comme notre Bretagne, sa langue ancienne et sa poésie. C'est la Finlande. Elle s'étend du cinquante-neuvième au soixante-huitième degré de latitude. De longues chaînes de forêts la traversent en plusieurs sens, et une multitude de lacs la sillonnent de toutes parts. Sous le point de vue topographique, elle ressemble à quelques provinces de la Suède, à la Wermelande, à la Dalécarlie; sous les autres rapports, elle ne ressemble à rien. Elle a son caractère et sa physionomie à elle. Peu de voyageurs ont parcouru cette vaste province, mais ceux qui y ont été font un tableau curieux de ses habitations de paysans, ouvertes par le haut, éclairées par quelques torches de résine, inondées de fumée, de ces bains à vapeur où les hommes et les femmes s'en vont ensemble dans une température de soixante degrés pour se rouler ensuite dans la neige, de ces réunions du soir où les jeunes gens chantent en accompagnant le *lek*, où le devin habile conjure les morts et fait fuir les mauvais esprits.

L'histoire primitive de la Finlande est un des points les plus obscurs qui existent dans les annales du Nord. Les philologues, les antiquaires, ont cherché à découvrir l'origine de cette population, qui resta si longtemps plongée dans la barbarie, et il s'est élevé entre eux une controverse qui, depuis plusieurs siècles, n'a pas encore été résolue. Les uns ont représenté les Finlandais comme alliés de très-près aux Samoïdes; d'autres, ayant trouvé quelque rapport entre leur langue et la langue hébraïque, ont prétendu qu'ils descendaient d'une de ces dix tribus d'Israël qui furent emmenées captives en Assyrie.

Ce qui semble bien démontré, c'est qu'ils sont venus des contrées asiatiques, ainsi que les Hongrois, dont la langue a une analogie frappante avec la leur. Les Russes les appellent encore non pas *Finlandais*, mais *Tschudi* (altération de *Scythi*). Klaproth les fait descendre de l'Ural, mais sans indiquer à quelle race de peuples ils appartiennent.

Ce qui paraît également démontré, c'est qu'ils ont précédé dans le Nord la migration de la race d'Odin. C'est l'opinion émise par Leibnitz, soutenue par Schlœzer, Lagerbring, Suhm, Rühs, et en dernier lieu exprimée aussi par Geiier.

D'après les vagues traditions rassemblées avec peine sur ce sujet, d'après les études comparatives de langue et de mœurs, il est très-probable qu'autrefois la partie méridionale de la Suède était occupée par les Lapons. Ce sont là probablement les *dwergar* (les nains) dont parlent les sagas. Les Finlandais arrivèrent ensuite et chassèrent vers le nord ces tribus nomades. Les Finlandais avaient déjà quelques notions d'industrie et d'agriculture. Ils savaient défricher le sol, labourer la terre, et ils étaient remarquables par leur force physique. Ce sont peut-être eux que les anciennes traditions appellent *jottar* (géants). Plus tard, les Ases pénétrèrent aussi dans la Scandivanie. Une lutte s'engagea entre eux et les habitants du pays. N'est-ce pas là cette lutte des géants et des Ases dont parlent si souvent les sagas, et qui, du domaine de l'histoire, a passé dans celui de la mythologie?

Geiier, dans son savant tableau des annales du Nord, admet ces trois migrations de peuples. Quand et comment elles ont eu lieu, c'est ce qu'il est à peu près impossible d'établir.

L'histoire de Suède remonte, par le chant des scaldes, par le livre de Snorr Sturleson, plus d'un siècle au delà de la naissance de Jésus-Christ; l'histoire de Finlande est à peine indiquée avant le milieu du XIIe siècle. A cette époque, toute cette contrée était encore païenne. Nul élément de civilisation n'avait pénétré au milieu de cette race ignorante; nul couvent ne ralliait encore les hommes amis de la retraite et de l'étude. Le peuple cultivait çà et là quelques champs peu productifs, et du reste vivait de chasse et de pêche, ou de piraterie. Saint Eric, roi de Suède, résolut de le convertir. Il partit vers l'année 1156 ou 1157, s'avança à l'est de la Finlande, subjugua plusieurs districts, et y laissa une

colonie. Un prélat l'accompagnait dans cette expédition : c'était l'évêque Henri d'Upsal. Dans le zèle qui l'animait pour la propagation du christianisme, il abdiqua sans hésiter sa dignité d'évêque pour les pénibles fonctions de missionnaire. Il parcourut le pays, il prêcha, il baptisa quelques personnes; puis il mourut, victime de sa croyance. Un de ces hommes farouches, auxquels il ne craignait pas d'adresser des reproches, le tua pour ne plus entendre ses sermons. Plus tard il fut canonisé et devint le patron de la Finlande. On lui bâtit une magnifique église à Abo ; on enferma ses reliques dans une châsse d'argent, et elles firent plusieurs miracles.

Après l'évêque Henri, d'autres missionnaires suédois entrèrent encore en Finlande, mais ils ne faisaient que peu de progrès dans l'esprit du peuple. D'une part les pratiques superstitieuses du paganisme étaient trop profondément enracinées dans l'esprit de ces races grossières pour qu'il fût possible de les anéantir du premier coup; de l'autre les prêtres suédois, ne connaissant point la langue du pays, étaient obligés d'avoir recours à des interprètes. Leur sermon devenait par là fort long, peu attrayant, et l'interprète malhabile le tronquait parfois tellement qu'il le rendait méconnaissable. Après de longues années d'efforts et de persévérance, les prédicateurs s'aperçurent enfin qu'ils avaient obtenu un résultat; et ce résultat, ce n'était pas d'avoir arraché de l'âme des Finlandais les traditions païennes, c'était d'y avoir fait adjoindre quelques idées chrétiennes. Les pauvres gens ne pouvaient renoncer à adorer les dieux qu'avaient adorés leurs pères, mais ils avaient entendu vanter si souvent la vertu des saints et des apôtres, qu'ils crurent devoir faire une concession en leur faveur. Ils les admirent, dans leur mythologie, comme des êtres d'une nature supérieure. Ils célébrèrent dans leurs chants, ils invoquèrent dans leurs prières les idoles de leurs ancêtres et les images des missionnaires, les esprits des eaux, des bois, et les anges, les héros finlandais et les vierges chrétiennes. On demandait un jour à un Finlandais quelles étaient les deux plus grandes divinités. Il répondit : C'est le dieu Wœinœmœinen et la vierge Marie.

Pour achever la conversion de cette race rebelle, il fallait que l'épée vînt au secours des missionnaires.

Vers le milieu du XIIIe siècle, Birger Jarl étendit les conquêtes d'Éric-le-Saint et donna la Finlande à un de ses fils à titre de duché. En 1295, Torkell Knudtsson, régent du royaume, acheva de soumettre la contrée et y bâtit une forteresse. L'évêque Pierre de Westeros l'accompagnait dans cette expédition. Il employa, pour propager le christianisme, des moyens plus énergiques que ses prédécesseurs. Il avait autour de lui des soldats qui ajoutaient un terrible argument à ses exhortations. Les Finlandais, qui refusaient encore de croire à la puissance du vrai Dieu, ne pouvaient s'empêcher de croire à la puissance d'une pique aiguë portée par une main robuste. Ainsi, moitié par force, moitié par entraînement, toute la nation se fit baptiser, et la conquête religieuse sanctionna la conquête politique. Le pape donna à la Suède le pays qu'elle venait de convertir au christianisme. Les prêtres bâtirent des églises, les rois des forteresses. Ici on vit s'élever un cloître, et là le palais d'un gouverneur. Les rois de Suède comprenaient l'importance du pays qu'ils venaient de réunir à leur royaume, et, après l'avoir subjugué par la force, ils cherchèrent à se l'attacher par de sages institutions.

Cependant, les Russes n'avaient pu voir d'un œil indifférent cette invasion d'une armée étrangère dans un pays voisin du leur. Plusieurs fois déjà ils s'étaient jetés au sein de la colonie suédoise, pillant, brûlant, massacrant tout ce qu'ils rencontraient, et les malheureuses familles, exposées à ces sanglantes irruptions, avaient été contraintes de se réfugier comme des animaux dans les forêts. La dernière expédition de Torkell Knudtsson avait surtout pour but de protéger les Finlandais contre ces cohortes russes qui devenaient sans cesse plus nombreuses et par là même plus hardies. Les papes prêtaient leur appui aux armées suédoises. Ils promettaient des indulgences à ceux qui soutiendraient cette croisade religieuse dans une contrée nouvellement convertie. Ils publiaient des bulles contre les Russes; mais les Russes se souciaient peu de tous les brefs romains et de toutes les excommunications. Ils continuaient à envahir la Finlande et à la ravager. Parfois ils surprenaient, à l'improviste, les habitants dispersés à travers les vallées, sans défense, et alors tout était dévasté. Mais parfois l'alarme était répandue dans les provinces; les Finlandais, rassemblés en corps de bataille,

attendaient l'ennemi. Comme ils étaient d'un caractère turbulent et cruel, on leur avait défendu d'avoir des armes. En cas d'invasion, ils combattaient avec des frondes, ou avec des pieux aigus, durcis par la flamme. Ils portaient des armures faites de peaux d'élan et des casques ornés de griffes d'animaux. Les uns s'avançaient au devant de leurs adversaires avec un grand lacet qu'ils leur jetaient habilement autour du cou. D autres emmenaient avec eux des chiens qui, en aboyant, en se jetant au milieu de la cavalerie, épouvantaient les chevaux et mettaient le désordre dans l'escadron.

Cette résistance opiniâtre des Finlandais et le secours que leur prêta la Suède, effrayèrent les Russes qui ne revinrent plus aussi fréquemment. Mais dès qu'une guerre éclatait entre la Russie et la Suède, la Finlande était aussitôt envahie. Les Russes, accouraient là comme pour traverser le golfe qui les séparait de Stockholm. La plus cruelle de ces invasions est celle qui arriva sous le règne de Charles XII. Tandis que le vainqueur de Narva traversait, en conquérant, la Pologne, les Russes entrent en Finlande, la trouvent sans défense, brûlent les villes et les villages, pillent les magasins, égorgent les bestiaux, massacrent les habitants. A cette guerre d'extermination succède la famine. C'était la seconde dans l'espace de cinq ans. Les hommes, exténués de faim, s'en allaient chercher des racines dans les champs ou des écorces d'arbres dans les bois. Les femmes, plus faibles, tombaient inanimées sur la route, où elles tendaient en vain, aux passants, une main desséchée. On vit alors des malheureux s'en aller dans les cimetières déterrer les morts, et des mères dévorer le corps de leurs enfants. Les matières corrompues dont le peuple se nourrissait engendrèrent des maladies contagieuses. La population avait été décimée par ce fléau en 1697. Elle le fut de nouveau en 1704.

La Finlande était anéantie. Elle ne recouvra sa force, elle n'oublia ses blessures que sous le règne d'Adolphe-Frédéric et sous celui de Gustave III.

La dernière invasion des Russes a été moins cruelle, mais plus décisive. En 1807, ils entrèrent en Finlande, et ils y sont restés. La Suède déplore encore aujourd'hui la perte de cette province, qui lui resta si fidèlement attachée pendant plus de dix siècles.

A travers les guerres du moyen âge, les désastres produits par les mauvaises récoltes, à travers les souffrances et le découragement du peuple, les lettres et les sciences n'avaient pu faire que peu de progrès. Il n'y avait dans tout le pays ni bibliothèque, ni gymnase. Il y avait seulement six cloîtres mal dotés où quelques religieux enseignaient un peu de latin et de théologie. Il y avait dans les campagnes quelques maîtres d'école qui s'en allaient d'une paroisse à l'autre enseignant à lire, parfois à écrire ; rien de plus.

Gustave Wasa donna quelque impulsion aux études. Il abolit les cloîtres et les remplaça par des écoles élémentaires. Il fonda un gymnase à Abo et y plaça six professeurs, deux de théologie, un d'éloquence latine, un de logique, un de mathématiques, un de physique. Les élèves pouvaient, en sortant de là, devenir pasteurs de campagne. Ceux qui voulaient acquérir plus de science entraient à l'université d'Upsal.

Mais les livres étaient encore fort rares. On avait vu au XVe siècle un riche propriétaire donner une ferme pour un recueil de légendes. Un autre acheta, pour 180 marcs d'argent, deux livres de messe. Au XVIe siècle, l'invention de l'imprimerie n'avait pas encore étendu ses bienfaits jusqu'à la Finlande. On traduisit la Bible à l'époque de la réformation, et on ne put la publier complétement. C'eût été, pour les pauvres habitants de cette contrée, un livre trop cher. On ne publia que le livre de Moïse et quelques passages des prophètes. La première imprimerie établie à Abo date de 1620. C'était l'unique établissement de ce genre qui existât dans le pays. Il ne put se soutenir. Deux ou trois autres lui succédèrent et ne furent pas plus heureux. La première imprimerie finlandaise est postérieure à la fondation de l'université. Elle date de 1642. Les professeurs s'en servirent pour publier leurs dissertations ; les prêtres pour publier des livres de dogme et de prières. C'était là toute la littérature du pays.

Un homme qui a beaucoup fait pour la prospérité de cette province, un homme que les paysans avaient surnommé leur père, le comte de Brahe, qui fut élu gouverneur-général de la Finlande, essaya de donner plus de développement à l'instruction, et remplaça le gymnase d'Abo par une université. Six professeurs furent appelés à y faire leurs cours. Les uns étaient pris parmi les maîtres du gymnase ; d'autres venaient de Stock-

holm. Quelques personnes dotèrent la nouvelle université, et l'on fit des collectes dans toutes les paroisses pour les étudiants pauvres. Cette institution donna un peu plus de vie à la capitale de la Finlande, et fortifia les études. Mais les livres étaient toujours rares et chers. Les livres classiques n'arrivaient qu'en petit nombre. La Bible ne parut complète qu'en l'année 1642. Elle avait été imprimée à Stockholm aux frais du gouvernement.

Les professeurs, chargés d'instruire la jeunesse, restaient arrêtés dans la fausse science des siècles précédents. L'un d'eux enseigna très-sérieusement jusqu'à l'année 1647 l'astrologie. Le peuple croyait aux sorciers. Les prêtres les signalaient à la sévérité des juges, et les juges les condamnaient rigoureusement. Il y eut des procès de sorciers jusqu'au XVIIIe siècle. En 1641, le tribunal poursuivit un mendiant qui faisait métier de guérir les maladies et de découvrir les choses volées. Tout son crime était peut-être de n'avoir rien découvert et rien guéri. Il fut condamné au feu. Un pauvre ouvrier fut accusé d'avoir écrit, avec son sang, une lettre au diable pour lui demander 200 écus. La somme était modeste. Le diable n'avait sans doute jamais acheté une âme honnête à si bon marché. Aussi ne se fit-il pas prier. Il accourut avec les 200 écus, mais alors l'ouvrier eut peur, fit le signe de la croix et confessa son crime. Un prêtre fut accusé d'avoir conjuré les mauvais esprits. Un paysan subit un long et sévère procès parce qu'il pouvait s'emparer des couleuvres et les tenir entre ses mains, sans qu'elles lui fissent aucun mal. Un étudiant tomba un jour du haut d'une église et se releva sain et sauf. Le peuple cria au sortilége. L'étudiant fut appelé devant les juges, et parce qu'il avait eu le bonheur de ne pas se broyer les membres on voulait le brûler. Dans des cas semblables, il ne fallait rien moins que l'intelligence d'un homme comme le comte de Brahe, et l'ascendant qu'il avait sur le pays, pour sauver de la mort un innocent.

Le XVIIIe siècle, en augmentant la prospérité matérielle de la Finlande, accrut aussi ses moyens d'instruction. Il y eut enfin à Abo une imprimerie et une librairie permanantes. Il y eut des écoles dans les villes, dans les campagnes, et l'on vit paraître ça et là des professeurs habiles et quelques écrivains. Jamais cependant cette prospérité matérielle et ce développement n'ont été portés aussi haut que depuis 1808. La Russie a laissé à la Fin-

lande ses institutions, ses lois, sa religion, sa langue, et elle lui a ouvert de nouveaux débouchés de commerce; elle a développé son industrie, elle lui a donné ce dont cette province avait besoin avant tout: l'argent. La Finlande a maintenant une université, trois gymnases, huit écoles latines, cinq écoles de district, des écoles de pédagogie, de commerce, des bibliothèques et des collections scientifiques. La population qui, pendant des siècles, n'avait pris aucun accroissement, a plus que double dans l'espace de soixante ans. En 1780, elle ne s'élevait pas à 600,000 habitants. En 1838 on en compte près de 1,300,000.

En parcourant les annales littéraires de la Finlande, on n'y trouve que peu de pages saillantes, peu de livres modernes dignes d'être étudiés (1). Mais ce qu'il y a de curieux dans cette vieille colonie asiatique implantée au nord, ce sont ses traditions mythologiques et ses croyances religieuses; c'est sa poésie populaire qui remonte jusqu'aux temps du paganisme et qui vit encore dans le cœur des habitants.

Cette poésie porte le nom de *runo,* et celui qui se distingue dans ces compositions populaires, s'appelle *runonickat* (artiste chanteur). Les vers sont ordinairement de huit syllabes, sans rime, mais allitérés. Ils sont accompagnés d'une mélodie simple et touchante où il entre pres que toujours plus de tristesse que de gaieté. Les paysans chantent leurs runos avec le *kantele*, instrument à cinq, à sept, et quelquefois à neuf cordes. Souvent aussi ils abandonnent le kantele; ils se posent l'un en face de l'autre, se prennent deux à deux par la main, se courbent et se relèvent en mesure, et chantent ensemble ou alternativement.

Autrefois ce goût du chant était beaucoup plus répandu en Finlande qu'il ne l'est aujourd'hui. Dans chaque district, dans chaque paroisse, il y avait des improvisateurs habiles, des hommes qui, sans avoir jamais étudié les règles de la versification, composaient, sous le toit enfumé du paysan, des poésies harmonieuses dont toute la famille répétait le refrain, et qui passaient d'une génération à l'autre. C'était ainsi que les Finlandais entendaient raconter les mythes de leurs pères, c'était ainsi qu'il

(1) Je dois signaler pourtant les œuvres d'un jeune poëte de Helsingfors, M. Runeberg, qui méritent d'être étudiées et analysées à part.

célébraient leurs émotions. Chaque fête de chalet entraînait sa runo, chaque scène d'amour était mise en chant. On avait salué par des chants la naissance d'un enfant, on déposait avec des chants le vieillard dans sa tombe.

Mais ici comme partout l'industrie a déjà fait tort à la poésie. Les habitants des cités sont plus occupés de leur commerce que de leurs traditions. Les chiffres ont remplacé les vers, et le bruit de la filature étouffe le son du kantele. Dans l'intérieur du pays on trouve encore quelques vestiges des anciennes habitudes nationales. « On trouve encore, dit Schrœter, des paysans qui peuvent traiter avec un sentiment profond, avec une perfection artistique, l'idée qu'on leur propose, composer avec ardeur la mélodie de leurs vers, et les chanter comme autrefois avec le kantele héréditaire. Leur langue est si belle, si riche, si forte, que ses expressions lès plus ordinaires, transportées dans un autre idiome, nous étonneraient par leur originalité. Cette richesse de langage apparaît dans les circonstances les plus habituelles de la vie. Les Finlandais l'aiment et la recherchent. Leur poésie a un caractère extrêmement hardi. L'élément lyrique y domine à un si haut degré, qu'il efface l'élément historique ou épique. C'est par là surtout qu'elle est très-remarquable, ainsi que par la richesse de ses images, par ses nuances variées à l'infini, et dont aucune traduction ne peut rendre les teintes délicates, enfin par les traces de son origine orientale (1). »

Cette poésie a vécu longtemps parmi le peuple, sans attirer les regards des savants. M. Schrœter, que je viens de nommer, est le premier qui ait entrepris de l'étudier pour la faire connaître. Il vivait à Upsal, au milieu de plusieurs Finlandais. Il recueillit quelques-uns de leurs chants les plus renommés, et les traduisit en allemand. D'autres ont été traduits en suédois dans le calendrier poétique d'Atterbom et dans divers journaux. Les Finlandais ont eu honte d'avoir si longtemps montré tant d'indifférence pour leur poésie nationale. Ils ont publié dernièrement un recueil assez étendu de runos.

Ces chants doivent être divisés en trois parties distinctes : 1° chants mystiques ; 2° chants de trolles ou de sorcellerie ; 3° chants lyriques.

(1) *Finnische Runen*, in-8, Upsal, 1819.

Les chants lyriques sont les plus récents, les plus nombreux et les plus populaires. Ce sont ceux qui retracent les événements de la vie, les émotions de l âme, ceux que le paysan improvise encore dans une réunion d'amis, dans une heure de fête, ou dans une heure de deuil. Ils sont graves et mélancoliques. Rarement le rire y apparaît, ou c'est un rire amer. La pensée qu'ils expriment est toujours mêlée de tristesse, et les couleurs poétiques qui l'entourent sont comme des nuages sombres traversés par quelques rayons. Ils ont été faits par le peuple et pour le peuple. Ils racontent la vie du pâtre, les craintes ou les espérances du laboureur, les voyages du paysan à travers les neiges de l'hiver. Ils racontent les amours des enfants du peuple, les désirs inquiets de la jeune fille qui attend un fiancé, et la douleur de celle qui vit abandonnée. Tous ces chants ont un singulier caractère d'originalité et d'énergie. On voit qu'ils sont sortis du cœur comme un cri d'amour, ou comme un soupir. Ils ont été modulés sans effort, ils se sont développés sans art et sans travail. Nulle expression factice ne les dépare, nulle figure de rhétorique n'en altère la rude simplicité, nulle image d'emprunt ne se mêle aux images natives du sol et du caractère finlandais.

Une jeune fille songe à son amant, qui est loin, et elle s'écrie :

« Ah ! s'il venait, celui que je regrette ! S'il paraissait, celui que je connais si bien ! Comme mon baiser volerait sur sa bouche, quand même elle serait teinte du sang d'un loup. Comme je serrerais sa main quand même un serpent s'y serait entrelacé ! Le souffle du vent, que n'a-t-il un esprit, que n'a-t-il une langue pour porter ma pensée à mon amant, pour m'apporter la sienne, pour échanger des paroles chéries entre deux cœurs qui s'aiment ! Je renoncerais à la table du curé, je rejetterais la parure de sa fille, plutôt que de quitter celui que j'aime, celui que j'ai tâché d'enchaîner pendant l'hiver et d'apprivoiser pendant l'été. »

Une jeune fille trahie et délaissée exhale ainsi sa douleur :

« Qui donc m'a mise en ce monde ? Qui donc m'a dévouée à tant de jours mauvais, à tant d'amers chagrins ? Hélas ! ma bonne mère, au lieu d'enfanter une fille qui devait tant souffrir, que n'as-tu plutôt passé ton temps à laver des pierres, à emmailloter un morceau de bois, à caresser une touffe de gazon. Mon père

m'a quittée ainsi qu'un fuseau. Mon frère s'est éloigné comme l'écureuil des forêts de sapins, ma sœur a passé devant moi comme le poisson sur une côte de sable. Il n'y a plus d enfants de ma mère, il n'y a plus de sœur à qui je puisse dire mes soucis, à qui je puisse raconter mes souffrances. J'aime mieux les raconter à la tige d'arbre, au buisson, qui ne les confieront à personne. J'ai plus de douleurs qu'il n'y a de poires de pin dans les forêts, de petites pointes vertes sur leurs rameaux, et de boutons sur les genèvriers. Il n'y a pas dans toute la paroisse un cheval assez fort pour porter mes douleurs. Le matin, je pleure à la fenêtre ; le soir, sur le seuil de la grange; la nuit, sur le chemin du pâturage. »

Voici un autre chant, plus douloureux encore, un chant de paysan dont un crime a fait un *outlaw :*

« Où donc as-tu été? Où donc as-tu été, mon joyeux enfant? — Ma mère, j'ai été au bord de la mer. J'ai été au bord de la mer.—Qu'as-tu fait là? —J'ai abreuvé les chevaux. — D'où vient cette terre sale qui tache tes vêtements? — C'est que les chevaux ont piétiné. — Pourquoi ton épée est-elle teinte de sang? — C'est que j'ai tué mon frère unique. — Où songes-tu à t'en aller? — Bien loin d'ici, dans les contrées étrangères. — Où as-tu laissé ton vieux père? — Dans la forêt, il va couper du bois et ne désire plus me revoir. — Où as-tu laissé ta vieille mère? — Dans sa demeure. Elle file de la laine et ne désire plus me revoir. — Où as-tu laissé ta jeune épouse? — A sa toilette. Elle en aimera un autre et ne désire plus me revoir. — Où as-tu laissé ton jeune fils ? — A l'école où il reçoit le fouet. — Où as-tu laissé ta jeune fille? — Dans les bois. Elle cueille des fraises et ne désire plus me revoir. — Quand reviendras-tu dans ta maison? — Quand le soleil se lèvera au nord, quand les pierres danseront sur l'eau, quand les plumes pourront descendre au fond de l'abîme, quand tous les hommes paraîtront devant le trône de Dieu. »

Les chants de trolles sont ceux que les prétendus sorciers de la Finlande emploient dans leurs conjurations. Ils ont dans la forme plus de hardiesse encore que les chants lyriques, et plus d'étrangeté dans l'expression. Mais ils sont généralement peu connus, car les hommes qui s'en servent les gardent comme un mystère, et ne les révèlent qu'à leurs adeptes.

Les chants mythiques sont les plus anciens. La plupart datent

de l'époque païenne, et remontent, par la tradition, jusqu'aux siècles les plus reculés; d'autres ont été composés dans les premiers temps du christianisme. C'est la partie la plus belle, la plus imposante de cette poésie populaire, et leur essor audacieux, leur forme singulière, révèlent leur origine antique. Ils sont tour à tour graves et élevés comme une prophétie, obscurs comme un oracle sibyllique, majestueux comme l'épopée de tout un peuple, surchargés d'images et d'allégories comme une fable orientale. Ces chants sont malheureusement en petit nombre, et ne présentent que des notions mythologiques, à tout instant brisées et incomplètes. C'est pourtant là qu'il faut chercher la religion primitive de la race finlandaise, et en les étudiant de près, en y adjoignant quelques traditions orales qui vivent encore parmi le peuple, on finit par suivre assez bien, mais non pourtant sans quelque interruption, les traces d'un principe théogonique et cosmogonique.

Le caractère essentiel de cette cosmogonie, c'est la personnification des forces de la nature, le principe de fécondité, caché sous une figure symbolique comme dans la mythologie indienne, l'idée du chaos exprimée par un mythe. Kawe, l'un des plus anciens dieux, a été enfermé trente ans dans le ventre de sa mère, Kunotar (fille de la Force). Un jour, il déchire les entrailles qui le retiennent, et paraît à cheval, avec un casque sur la tête, et son épée. Le monde n'a pas été créé par Kawe, mais par son fils, Wœinœmœinen, le dieu de l'harmonie. Un oiseau mystique dépose un œuf sur les genoux de Wœinœmœinen, qui le fait éclore dans son sein, et le laisse tomber dans l'eau. L'œuf se brise. La partie inférieure de la coquille forme la terre, la partie supérieure le ciel; le blanc liquide devient le soleil, le jaune la lune, et les écailles de la coquille sont changées en étoiles.

Le monde est sorti d'un œuf. Le fer est sorti de la poitrine de trois jeunes filles. L'une d'elles tire de son sein du lait blanc, la seconde du lait rouge, la troisième du lait noir. Le lait blanc produit le fer brut, le lait rouge l'acier, le lait noir le fer épuré (1).

(1) Une autre tradition rapporte que le lait blanc produisit l'argent, le lait rouge l'or, le lait noir le fer.

Quand le dieu de l'harmonie eut organisé le globe terrestre et les astres, Kawe, son père, créa les hommes; puis il confia l'air et les vents à Ilmarinen, le tonnerre à Uko.

Au-dessus de ces divinités, il y avait un dieu unique, absolu, un principe immuable, supérieur à tous les êtres, existant de tout temps. Les traditions le nomment Jumala, et n'en disent rien de plus.

On vénérait cet être éternel, mais on ne l'invoquait pas. Le dieu chéri des Finlandais, le dieu dont le nom reparaît le plus souvent dans les runes et dans les prières, c'est Wœinœmœinen. Comme Prométhée, il avait apporté le feu du ciel sur la terre, comme Orphée, il avait révélé aux hommes le pouvoir de la musique. Ce fut lui qui façonna le kantele, cet instrument national que l'on entend encore souvent résonner dans la demeure des paysans de Finlande. Il fit un kantele avec une carcasse de poisson et des crins de cheval, un autre avec un tronc de chêne. Un jour, il aperçut au bord de la mer un bouleau desséché qui courbait, en gémissant, sa tête sous la brise, et se plaignait d'être seul, de ne point voir de berger s'asseoir sous ses rameaux, de ne pas entendre la voix des hommes, le bruit des fêtes Le dieu le coupa par la tige, puis demanda des cheveux à une jeune fille; et avec ces blondes tresses de la jeune fille et ces branches mélancoliques du bouleau solitaire, il se fit un nouveau kantele. Il s'en alla chanter au sein des bois, au bord des eaux. La nature lui enseigna ses mélodieux accords, et ses accords ébranlèrent la nature.

Quand il eut façonné avec des planches de chêne et des crins d'étalon son premier instrument, il invita les femmes à l'essayer, et nulle d'elles ne put en faire vibrer les cordes vigoureuses. Puis il appela les hommes, les guerriers, les héros, mais leurs bras ne furent pas assez nerveux, ni leurs mains assez fortes pour tirer quelques sons suivis du merveilleux instrument. Alors Wœinœmœinen le prit, en toucha toutes les cordes, et à l'instant tous les êtres animés s'approchèrent de lui pour l'entendre. L'oiseau sortit de son nid; la sirène de sa grotte de cristal; l'ours de sa tanière. Les hommes se sentirent émus jusqu'au fond de l'âme; les animaux penchèrent la tête vers le joueur de kantele, oubliant leurs guerres habituelles et leur instinct vorace. Le dieu lui-même fut attendri par ses chants et pleura.

Ses larmes coulèrent le long de ses joues, le long de sa barbe blanche, et traversèrent ses cinq manteaux, ses huit robes de laine.

Le géant Joukkawainen le défia un jour de chanter mieux que lui. Le dieu lui passa sa lance à travers le corps. La musique de Wœinœmœinen est la musique du cœur, de l'héroïsme, des nobles pensées. La musique de Joukkawainen est le cri de douleur du blessé, le râle du mourant.

Wœinœmœinen était le principe d'ordre, de justice, d'harmonie. Le mauvais principe était représenté par les géants, par Kalewa, père de douze fils prodigieusement forts et de plusieurs filles, qui ont formé les montagnes en portant des morceaux de roc dans leurs tabliers. Une de ces filles, qui s'était égarée dans la campagne, rencontra sur son chemin un homme qui labourait la terre. Elle prit sur le bout du doigt l'homme, les chevaux, la charrue, les porta à sa mère, et lui demanda ce que c'était que ce petit homme qui s'amusait ainsi avec son attelage. — Hélas! lui répondit la mère, ce sont ces êtres-là qui nous ont fait quitter le pays. Nous avons lutté en vain. Il a fallu fuir devant eux.

Outre ces êtres primitifs, ces puissances rivales, les Finlandais admettaient encore une quantité d'esprits bons ou mauvais, bienveillants ou dangereux, répandus à travers les bois, les champs, les eaux. Les uns sont blancs, les autres noirs. Les uns brillent comme des étincelles de neige ou des étincelles de feu, les autres voltigent autour des cimetières. Si l'on va chercher un os de mort dans le cimetière, si on l'apporte dans la chambre d'un homme que l'on hait, c'en est fait de son repos; car les mauvais esprits se précipitent sur lui.

Il y a dans les forêts un être redoutable qui égare le voyageur et fascine le bûcheron. Il apparaît tantôt sous la forme d'un corbeau, tantôt sous celle d'un chien, d'un homme ou d'un oiseau inconnu. Il y en a d'autres qui habitent dans les troncs d'arbres, et que l'on invoque en allant à la chasse. Il y en a qui, comme les trilby d'Écosse, protégent le foyer de la famille et les troupeaux des paysans. On les appelle Maahinen. Quand on entre dans une nouvelle demeure, il faut tâcher de se les rendre favorables en leur offrant du pain et du sel. Si on les irrite, ils deviennent très-dangereux. Si l'on prend soin d'eux, il n'est sorte de services que l'on ne puisse leur demander. Dans l'incendie qui

éclata à Stockholm, en 1759, on vit ces petits elfes éteindre eux-mêmes le feu d'une maison. Il y a le long des lacs des musiciens magiques, des *Nakki*, les frères des nixen d'Allemagne et des nek de Suède, qui apparaissent sur le rivage avec une harpe d'argent, et mêlent de douces chansons aux soupirs de la brise.

Les Finlandais croient aussi aux spectres qui gardent les caisses d'or enfouies dans la terre. On leur offre trois têtes de brebis ou un coq rouge pour les engager à découvrir l'endroit où ils renferment leurs trésors. On les voit parfois la nuit auprès du feu, essuyant leurs belles pièces d'argent massif et les faisant reluire aux yeux des voyageurs.

Les Finlandais croient à la Mara, monstre hideux qui se roule sur la poitrine de l'homme pendant qu'il dort et l'empêche de respirer. Ils offrent des sacrifices à Jabuniakka, mère de la mort, pour qu'elle prolonge leur vie, ou qu'elle les fasse mourir au même endroit que ceux qu'ils ont aimés; et puis ils ont quelque croyances spiritualistes charmantes que l'on aime à recueillir comme une bonne pensée. Quand un enfant vient au monde, ils invoquent Junxakka, la jeune vierge qui prend soin des enfants, qui veille sur eux pendant le sommeil de leur mère, guide leurs premiers pas, et les empêche de tomber.

Quand ils sont blessés, ils invoquent Mehilœinen, l'esprit de la foi, l'oiseau céleste qui peut aller au delà des mers chercher le miel et l'huile dont ils ont besoin, ou s'élever au-dessus des étoiles pour y prendre le baume divin qui les soulagerait.

Quand ils tombent malades, ils disent que c'est leur âme qui s'en est allée dans le pays des morts. Les âmes qui sont là cherchent à la retenir, le corps désolé la rappelle. Si le langage des âmes la séduit, si elle se plaît mieux dans l'autre monde, le corps languit et meurt.

Mais souvent aussi ils attribuent leurs maladies à un sort que l'on a jeté sur eux, et alors ils appellent à leur secours le *Trollkarle*. Le Trollkarle est l'oracle, le conseil, le médecin de la famille finlandaise. C'est lui qui retrouve les choses perdues et volées; c'est lui qui prédit l'avenir; c'est lui qui guérit les blessures. Il porte ordinairement sur lui, en guise d'amulette, un os de mort qui a, dit-on, un singulier pouvoir. La nuit on le voit errer autour des églises, s'arrêter dans les cimetières, fouiller

dans les tombeaux, invoquer les esprits. Au moyen âge, on l'eût brûlé pour tous ces méfaits. A présent on le traite en ami. Ainsi va la civilisation. Quand le Trollkarle arrive auprès du malade, il n'apporte avec lui ni poudre pharmaceutique, ni flacons étiquetés. Le digne homme se soucie peu de la science des universités. Il a sa science à lui. Il chante, et ses chants cabalistiques qu'il prononce à voix basse, et en tournant autour de lui des regards effarés, comme s'il apercevait de mauvais génies, ces chants, dont personne ne connaît l'origine et le mystère, effraient le démon qui tourmente le malade et le forcent à s'enfuir. Les incrédules peuvent rire de cette façon d'exercer la médecine, mais les paysans de la Finlande assurent qu'elle a souvent produit des guérisons miraculeuses. Puis le Trollkarle est le plus philantrope, le plus généreux des médecins. Il traverse à pied les montagnes, les marais, pour venir au secours de celui qui souffre. Ses consultations se payent avec une tasse de lait ou une cruche de bière; et s'il s'agit d'une cure importante, qui nécessite l'emploi de ses plus sages combinaisons, on lui donne un verre d'eau-de-vie. Il est vrai qu'il n'a jamais étudié dans une école et qu'il n'est pas gradué. Mais il faut prendre garde de l'offenser, car il appartient au *genus irritabile vatum*.

Il y a d'autres Trollkarle que l'on n'admet pas aussi facilement dans l'intérieur des familles et pour lesquels on éprouve tout à la fois un sentiment de crainte et de respect. Ce sont ceux qui ont eu des relations directes avec le diable, et qui vont lui rendre chaque année une visite de politesse au *Blaakulla*. Cette visite a lieu ordinairement dans la nuit de Pâques. Alors les paysans placent des pieux et des faux sur le seuil de leur porte, afin d'ôter aux voyageurs ensorcelés l'envie d'entrer. Alors si l'on monte sur le toit d'une habitation qui a été abandonnée trois fois, on voit passer, dans les airs, la société du diable, on entend des rires sardoniques et des chants impies. Les sorcières vont là avec la cargaison de laine et de crin qu'elles ont volé pendant l'année, et chacun se range selon la hiérarchie des grades autour du bouc infernal, et l'on danse et l'on boit, et il se passe sur ces rochers de Blaakulla des choses horribles, que nulle voix humaine n'ose raconter, que nulle plume ne peut décrire.

Du reste, ce n'est pas d'aujourd'hui que les Finlandais sont si profondément versés dans les sciences magiques. Au moyen âge,

ils étaient déjà, ainsi que les Lapons, renommés pour leur sorcellerie. Ils trafiquaient de leurs prédictions et de leurs maléfices. Ils vendaient le vent et la tempête. Un respectable voyageur allemand qui explora le nord sur la fin du XVIIe siècle, raconte qu'il acheta d'un Finlandais, un mouchoir, où il y avait trois nœuds qui renfermaient le vent. Quand il fut en pleine mer, le premier nœud lui donna un délicieux petit vent d'ouest sud-ouest, qui était précisément celui dont il avait besoin. Un peu plus loin, comme il changeait de direction, il ouvrit le second nœud, et il survint un autre vent non moins favorable. Mais le troisième nœud produisit une horrible tempête, et c'était, sans doute, dit le naïf conteur, une punition de Dieu, que nous avions irrité en faisant un pacte avec des sorciers (1).

Le même écrivain raconte que, lorsqu'il visita la Laponie, il trouva là des gens qui avaient une singulière manière de voyager. Quand ils partaient dans leurs petits traîneaux, ils se penchaient sur leur rennes et leur disaient tout bas à l'oreille l'endroit où ils voulaient aller. A l'instant les rennes se mettaient en route, et il n'y avait plus besoin de guide pour les gouverner.

L'esprit crédule et superstitieux apparaît dans plusieurs pratiques habituelles et dans plusieurs traditions anciennes. Quand les paysans finlandais tuent un ours, il l'apportent en grande pompe dans leur demeure, l'étendent sur une table de bois poli, lui mettent sur le corps des rameaux d'arbres, des fleurs et des rubans, puis le poëte de l'endroit prend la parole, et lui adresse une harangue en vers : « O cher ours! lui dit-il, ours puissant et superbe! nous te remercions de ne pas avoir brisé nos épieux, désarmé nos bras, déchiré nos membres; tu es venu à nous paisiblement, et tu vois avec quelle solennité nous te recevons. Raconte aux autres ours les honneurs que nous t'avons rendus, afin qu'ils viennent à nous comme toi et qu'ils se laissent prendre. » Après cette allocution, la famille se partage l'ours, et celui qui l'a tué porte une médaille à sa boutonnière ou met un clou de cuivre à son fusil.

Les Finlandais ont aussi, comme les habitants de la Norvége et de la Suède, des histoires de géants qui bâtissent en quelques

(1) *Reise nach Norden*, Leipzig, 1706.

jours une église, et, comme les Allemands, des histoires de nains qui ont parfois besoin du secours des hommes, qui les font venir dans leurs grottes souterraines, et récompensent richement leur visite. Ils ont des histoires religieuses qui dépeignent sous de vives couleurs la puissance du remords et la loi d'expiation. En voici une qui m'a été racontée par un prêtre du pays :

Il y avait autrefois, dans une paroisse de la Finlande, un jeune homme qui vivait dans l'impiété et la débauche. Ni les prières de ses parents, ni les exhortations du prêtre, n'avaient pu le détourner de ses funestes penchants. Son oreille était fermée à tout conseil salutaire, et son cœur à tout sentiment de vertu. Calomnier les ministres de Dieu, courir la nuit et le jour à des fêtes scandaleuses, séduire les femmes, mentir aux hommes, tout cela n'était pour lui qu'une agréable distraction. Un jour il se fiança en même temps avec trois jeunes filles, les fit venir le soir chez lui, et, après avoir abusé de leur innocence, les enferma dans un hangar et les brûla toutes trois. Ce dernier crime ne fut pas connu dans la paroisse. Les jeunes filles avaient disparu; on ne savait où elles étaient allées, et personne ne soupçonnait le coupable. Mais quelques jours après cet événement, on le trouva étendu sur le seuil de la porte, le visage livide et le corps couvert de taches bleues. On pensa qu'il était entré la nuit en lutte avec le diable. Par pitié pour la mère de ce malheureux, le prêtre consentit à le faire porter en terre sainte. On l'ensevelit avec les prières et les cérémonies d'usage, et plus d'une femme trompée par lui vint jeter, par un sentiment évangélique, l'eau bénite sur sa tombe. Le lendemain, au moment où le sacristain allait sonner l'*Angelus*, la première chose qu'il aperçoit, c'est le corps de cet homme couvert de son linceul et debout dans une niche à côté de la porte extérieure de l'église. Il accourt avec effroi raconter cette apparition au prêtre, qui se figure que des amis du mort l'auront eux-mêmes enlevé à son cercueil, et ordonne qu'on l'enterre de nouveau. Mais, le jour suivant, il est déjà revenu à la même place, et le jour suivant encore, et personne n'est entré dans le cimetière. Alors le prêtre comprit que cela se faisait par la volonté de Dieu, et laissa le mort dans sa niche. Peu à peu son linceul tomba par lambeaux, ses membres se dessèchèrent, ses yeux fondirent dans leur or-

bite, la chair de son corps disparut, et il ne resta qu'un squelette hideux, devant lequel personne n'osait passer sans faire le signe de la croix.

De longues années s'écoulèrent; le vieux prêtre mourut, et fut remplacé par un jeune prêtre frivole et sceptique comme beaucoup de jeunes gens. Un soir, il avait réuni à sa table une société joyeuse. Au milieu de la gaieté bruyante et de l'effervescence produite par de nombreuses libations de bière, le prêtre se met à parler du mort qui est dans sa niche, se moque des histoires que le peuple raconte là-dessus, et demande si quelqu'un ne veut pas aller chercher cet horrible cadavre pour qu'on le regarde d'un peu plus près. Mais, à ces mots, tous les convives se taisent, tous les esprits sont glacés d'effroi, car il était nuit, et c'était la redoutable nuit de Noël, où les morts se lèvent de leur tombe pour s'en aller prier dans l'église. Cependant le prêtre ne veut pas renoncer à sa coupable fantaisie. Il appelle une jeune fille qui avait la candeur de son âge et la force de l'innocence : —Écoute, Catherine, lui dit-il, je te donnerai trois beaux riksdalers d'argent si tu veux aller chercher le mort et l'apporter ici. La jeune fille sort, et revient un instant après avec le squelette, dont les os rendent un son lugubre en tombant sur le parquet. On s'approche de lui, on le touche de tous les côtés, on rit de sa piteuse figure, puis on ordonne à la jeune fille d'aller le remettre dans sa niche. Elle sort de nouveau ; mais, au moment où elle le dresse contre la muraille de l'église, tout à coup le cadavre s'anime, la serre avec ses deux bras, durs comme des barres de fer, et lui dit : — Tu es venue m'enlever à la place que j'occupe, pour me livrer à la risée et au mépris ; il faut que tu expies ton crime, il faut que tu meures. La malheureuse Catherine pousse des cris de désolation, et appelle à son secours la Vierge et les saints. En l'écoutant ainsi prier, le mort semble s'attendrir. — Eh bien ! lui dit-il, il y a encore un moyen de te sauver. Entre dans cette église, tu verras trois jeunes filles à genoux devant l'autel. Ce sont mes trois fiancées que j'ai fait mourir. Depuis ce jour, je n'ai plus ni sommeil, ni repos, et je ne puis ni redescendre dans la tombe, ni franchir le seuil du saint temple. Il faut que je reste ici jusqu'à ce qu'elles m'aient pardonné. Voilà cinquante ans que j'attends en vain l'heure de ma délivrance; va donc les trouver, et prie-les pour moi.

Catherine ouvre en tremblant la porte de l'église. Toute la nef est éclairée comme aux grands jours de fête, et les modulations d'un chant doux et plaintif résonnent vers la voûte. Elle aperçoit au pied de l'autel trois jeunes filles couvertes d'un long voile blanc, à genoux, les mains jointes, et chantant les psaumes. Elle s'approche, et demande grâce pour le mort qui est à la porte. — Non, non, s'écrient à la fois les jeunes filles, point de grâce pour lui !

— Retourne près d'elles encore une fois, dit le squelette à Catherine, qui est venue avec effroi lui rapporter la fatale réponse. Catherine revient et s'écrie : — Faites-lui grâce, si ce n'est par pitié pour lui, au moins par pitié pour moi. — Non, non, point de grâce ! répondent les jeunes filles. — Retourne encore une fois, dit le squelette, et si ta prière n'est pas exaucée, c'en est fait de toi pour la vie, c'est est fait de moi pour l'éternité.

Catherine revient, se jette à genoux, pleure et s'écrie : — Faites-lui grâce ! je vous en conjure au nom de notre Sauveur !

Les jeunes filles s'attendrissent, murmurent tout bas le mot de pardon. Les chants cessent, les cierges s'éteignent, et le squelette descend de sa niche et se couche dans sa tombe.

X. Marmier.

# DONA LUISA.

## DEUXIÈME PARTIE.

### IV.

Les somptueuses funérailles de la reine d'Espagne occupèrent plus longtemps les gens de la cour que la maladie qui l'avait mise au tombeau. Pendant une semaine, son corps, exposé dans une chapelle ardente, fut gardé par toute sa maison. Quatre dames des plus illustres familles de la monarchie espagnole se tenaient au chevet du lit de parade dont les sombres ornements éclataient à la lueur de mille cierges. Nuit et jour on disait l'office des morts dans l'église des Bénédictines où un peuple immense se pressait pour apercevoir, sous le drap de velours noir, cette tête livide autour de laquelle rayonnait une couronne : la mort des grands est un spectacle qui console la foule des misérables; ils comprennent ainsi seulement l'égalité des hommes devant Dieu.

Philippe II manifesta sa douleur par ce luxe de cérémonies funèbres et le deuil universel qu'il ordonna. Dès lors il s'enferma dans une vie plus que jamais solitaire, inaccessible Le couvent des Bénédictines devint une retraite aussi impénétrable que si la porte de clôture n'eût pas été ouverte. Les religieuses, qui s'étaient retirées dans la partie de leur maison qu'on appelait le vieux cloître, ne vivaient pas plus séparées du monde que les dames de la cour.

Le roi se plaisait dans cette existence murée comme celle d'un

chartreux ; il avait une de ces âmes fortement trempées qui résistent à l'ennui d'une solitude absolue. Le sentiment de sa grandeur, peut-être les calculs d'une haute prudence l'avaient toujours tenu isolé, au milieu de sa cour et même de sa famille. Il était sans affection, sans familiarité pour ses plus assidus serviteurs ; son conseiller intime, l'inexorable ministre de ses vengeances, le duc d'Albe lui-même ne l'abordait pas sans crainte. Une seule fois, ayant osé entrer dans le cabinet sans être annoncé, le roi lui dit avec une froide colère :

— Cette hardiesse mériterait la hache !

Pourtant il savait donner à propos sa confiance, il élevait ceux qui le servaient bien. il récompensait dignement le dévouement, les talents politiques, le courage militaire et même le génie des sciences et des beaux-arts ; mais il n'eut point de favoris et il ne fit jamais la fortune d'un de ses sujets par un simple motif d'attachement et de bon vouloir ; jamais puissance ne fut plus absolue et plus redoutée que la sienne ; les plus grands tremblaient devant un signe de sa volonté ; mais personne ne l'aima, pas même ceux qu'il combla d'honneurs et de richesses.

Pendant les premiers jours qui suivirent les funérailles de la reine, Philippe II ne revit pas dona Luisa ; il semblait même avoir oublié qu'elle habitait sa cour. Rien n'était changé cependant pour elle, on lui rendait les mêmes respects ; elle était environnée d'un cortége de duègnes qui, sous prétexte de la servir, la surveillaient nuit et jour. Elle ne sortait de son appartement que pour aller, chaque matin, entendre la messe avec la famille royale. Elle présentait l'eau bénite aux deux infantes qui lui faisaient une grave révérence et n'osaient lui parler, tant elles étaient tout à la fois fières et timides ; toutes trois prenaient place sans distinction de rang ; derrière elles se mettaient les dames d'honneur, et, un peu en avant, les menines, jeunes filles de haute condition qui servaient les princesses du sang royal. Le prie-dieu, élevé sur deux marches au milieu de la tribune, avait été recouvert d'un drap noir sur lequel était posé un missel aux armes d'Autriche et de Castille. Dona Luisa, agenouillée près de cette place vide, songeait souvent aux dernières paroles de la reine. D'abord cette espèce d'avertissement lui avait causé une surprise pleine d'effroi ; mais elle avait fini par le regarder

comme le rêve sinistre, la pensée incomplète et dénuée de sens, d'un esprit qui s'éteint. Une inquiétude plus vive que celle de son propre avenir dévorait sa vie. Prisonnière au milieu de tant de grandeurs, elle ignorait ce qui se passait dans le reste du monde, comme si les murs d'un cachot n'eussent laissé pénétrer jusqu'à elle ni un rayon de soleil ni le son d'une voix humaine. Ses jours s'écoulaient dans une épouvantable contrainte, sous la garde de vingt femmes attachées à son service et dont la vigilance épiait tous ses pas.

Dona Luisa n'obtenait un moment de solitude qu'en se retirant dans un petit oratoire pratiqué dans la vaste embrasure d'une des fenêtres de son appartement, et auquel un rideau de soie servait de porte. Ses dames ne la suivaient pas dans ce réduit, qui n'avait point d issue, et dont la fenêtre grillée donnait sur le grand cloître. C'était une religieuse qui avait arrangé cette espèce de chapelle au fond de sa cellule, habitée maintenant par dona Luisa. Une planche étroite et recouverte d'une nappe brodée servait d'autel à une image de Notre-Dame-de-Guadalupe ; toute sa décoration consistait en deux vases de terre où s'épanouissaient des fleurs cueillies dans le préau ; un siége étroit et dur comme un banc d'église, et une natte de jonc complétaient l'ameublement. Cette pauvreté faisait contraste avec les riches ornements et la tenture frangée d'or qui couvraient les murs blanchis à la chaux de la cellule. Dona Luisa passait des heures entières assise devant la fenêtre aux barreaux de laquelle grimpaient les tiges sarmenteuses d'un jasmin ; elle regardait le ciel, elle écoutait les bruits confus qui s'élevaient au delà des hautes murailles du monastère, et, frappée d'un sombre découragement, elle murmurait : — Mon Dieu ! quelle dure prison ! je suis enfermée ici corps et âme ; la plus affreuse solitude ne me serait pas pire que cet isolement au milieu de tant de gens qui me surveillent encore mieux qu'ils ne me servent. Mon Dieu ! quel a été le sort de tous les miens ! je ne sais pas même si ceux pour lesquels je prie nuit et jour sont au ciel ou sur la terre !

Un matin, dona Luisa fut réveillée par les cloches qui sonnaient à toute volée ; on entendait au dehors des salves de mousqueterie, et les canons de la forteresse tiraient de minute en minute. De lointaines acclamations dominaient le bruit de l'artillerie et le carillon de tous les clochers de Badajoz.

Dona Luisa se souleva pâle et troublée :

— Qu'est-ce que ceci? s'écria-t-elle; on se bat dans la ville ou bien on tire le canon en signe de réjouissance; entendez-vous, dona Barbara ?

— J'entends, madame, répondit la duègne en venant tirer les rideaux du lit.

— Et savez-vous pourquoi tout ce tumulte ?

— Non, en vérité, madame.

— Ceci n'est point un mystère, un secret d'État, je pense. Un peuple entier pousse des cris de joie là dehors; je crois qu'on pourrait, sans se compromettre, me dire pourquoi.

Le duègne fit un geste négatif et s'agenouilla en disant :

— Voilà l'*Angelus* qui sonne : *Ave Maria...*

Dona Luisa s'était levée, on l'habilla; quand elle fut prête, au lieu d'aller à son prie-dieu pour dire ses oraisons du matin, elle marcha vers la porte.

— Madame. où voulez-vous aller? s'écrièrent ses femmes en lui barrant le passage d'un air effaré.

— Chez le roi, répondit-elle en les écartant d'un geste impérieux; suivez-moi, dona Barbara.

Il était alors environ six heures du matin, personne ne passait par les longues galeries encore toute pleines d'ombre et de fraîcheur; le soleil commençait à luire sur les grands arbres du préau. Le silence profond qui régnait dans le monastère étonna dona Luisa; tandis que la joie publique éclatait au dehors, tout semblait muet et désolé dans cette sombre demeure. Les pages du roi et quelques gentilshommes étaient déjà à la porte de la salle qui précédait le cabinet; tous se rangèrent devant dona Luisa. Elle passa sans obstacle et entra seule chez le roi.

Il n'y avait personne dans le cabinet; elle resta debout en face de la table et ses yeux s'arrêtèrent sur un quatrième portrait placé à la suite des autres; c'était celui de la feue reine. A l'aspect de cette morne série, dona Luisa fut saisie d'une sorte d'effroi; il lui sembla que les regards de ces jeunes femmes étaient fixés sur elle et qu'elles lui disaient : Prends garde de devenir reine d'Espagne !

— Dona Luisa ! murmura une voix derrière elle; et quelqu'un laissa retomber sur la porte le lourd rideau de soie qui la fermait : c'était le roi qui venait d'entrer sans bruit. A l'aspect de

la princesse, il n'avait pu dissimuler entièrement un mouvement de surprise et de satisfaction.

— C'est vous, madame, reprit-il ; nous vous remercions de cette visite. Ce doit être une heureuse journée que celle-ci, puisque je la commence avec vous.

Ces paroles, d'une galanterie empressée, étaient fort étranges dans la bouche de Philippe II. Dona Luisa, étonnée, n'y répondit que par un geste plein de tristesse ; elle se sentait troublée d'une crainte vague. En ce moment la colère du roi lui eût causé moins de frayeur que ces marques d'une bienveillance singulière ; mais l'intérêt puissant qui l'avait amenée devant lui domina bientôt toutes ses autres impressions.

— Sire, dit-elle, la plupart de vos jours sont marqués par de nouvelles prospérités ; si Dieu vous frappe, il vous console. Prenez pitié de ceux que sa colère laisse dans l'affliction. Hélas ! je viens à vous pour savoir mon sort. Qu'annoncent ces salves d'artillerie, ces acclamations qui m'ont éveillée ? Ah ! sire, quel nouveau malheur dois-je déplorer ?

— Dieu, qui vous afflige, vous consolera. Espérez en lui et en ma bonne volonté pour vous, dona Luisa.

— Sire, vous ne me répondez pas, s'écria-t-elle avec désespoir.

En ce moment, les fanfares et les acclamations s'élevèrent plus bruyantes à la porte du monastère ; le cri de *viva Espana y Portugal!* retentit jusque sous les voûtes du cloître. Philippe II se tourna vers les fenêtres en disant : — Le peuple se réjouit d'une de ces victoires qui décident du sort des États....

Dona Luisa frémit. — L'armée portugaise ne rendra pas Lisbonne, dit-elle impétueusement. Sire, vous êtes le maître de quelques villes que la trahison vous a livrées ; mais tous n'imiteront pas la lâcheté du duc de Bragance. Cette guerre sera longue, et qui sait comment elle peut finir ?...

— Elle est finie, répondit froidement Philippe II ; nous avons pris Lisbonne ; je suis roi de Portugal.

— Mon père est mort ! s'écria dona Luisa avec un long gémissement.

— Il vit encore.

— Alors, sire, il est votre prisonnier ?

Le roi ne répondit pas ; il contemplait, recueilli dans des

pensées d'orgueil et de bonheur, cette belle jeune fille dont le sort était entre ses mains ; qu'il pouvait, d'un seul mot, ensevelir au fond d'un cloître ou mettre sur le premier trône du monde.

— Sire, reprit dona Luisa, renvoyez-moi vers mon père ; ordonnez qu'on nous enferme dans la même prison. Vous venez de m'assurer de votre bonne volonté ; accordez-moi cette grâce, la seule que je vous demande, la seule que je veuille recevoir de Votre Majesté.

— Voilà une parole bien fière, dit le roi avec quelque ironie, mais sans aucun mécontentement. La grâce que vous nous demandez est véritablement hors de notre pouvoir : don Antonio n'est pas notre prisonnier, il ne s'est pas fait tuer sous les murs de Lisbonne ; il a fui.

— Quiconque a fait un semblable rapport à Votre Majesté en a menti ! interrompit dona Luisa. Vous n'avez pu croire, sire, à une action si lâche. Il ne s'agit plus ici des droits que vous attaquez ni du rang de celui qu'on outrage ; il s'agit de l'honneur d'un soldat : les soldats portugais ne fuient pas, et ne demandent jamais quartier.

— Don Antonio a disparu pendant la bataille, et on ne l'a pas trouvé parmi les morts.

— Sa destinée sera-t-elle donc semblable à celle de don Sébastien ! murmura dona Luisa, devenue tremblante ; et la question qu'elle eût voulu adresser au roi resta sur ses lèvres. Il la comprit pourtant, et il dit, comme s'il eût répondu à sa pensée : — L'imposteur qui avait osé se montrer sous le nom de don Sébastien a échappé aux gens que nous avions envoyés pour faire prompte et bonne justice de ses fourberies ; quelque soin qu'on ait pris, nul n'a pu découvrir sa condition ni ce qu'il est devenu.

Le cœur de dona Luisa cessa un moment de battre ; elle sentit s'évanouir à la fois son espoir et ses craintes ; elle crut qu'un fantôme, une illusion de ses sens, l'avaient abusée : la tombe qu'elle avait vue ouverte venait de se refermer. Les autres affections qui lui restaient en ce monde ne pouvaient la consoler, et pourtant elles se réveillèrent plus vives au milieu de cette profonde affliction. Dona Luisa, le regard morne et levé au ciel, semblait avoir oublié la présence du roi ; son esprit avait fran-

chi l'espace qui la séparait de ceux qu'elle aimait, et elle murmura, dans l'amertume de sa douleur et de son isolement : — Hélas ! Isabelle !

— Qu'est-ce? dit Philippe II. Vous parlez de la jeune duchesse d'Avero ?

— Ah ! sire, je serais moins à plaindre si elle était près de moi ! s'écria dona Luisa, subitement revenue aux terribles réalités de sa position, et près de descendre à la prière pour obtenir la seule consolation qu'elle entrevît dans son malheur.

Le roi ne répondit pas ; il prit la plume, écrivit une ligne, et sonna un page auquel il remit ce papier, après l'avoir scellé. Dona Luisa suivait ses mouvements avec anxiété; elle attendait qu'il lui dît que la grâce qu'elle venait de solliciter lui était accordée. Mais Philippe II jeta la plume sans paraître songer à ce qu'il achevait de faire, et, se tournant vers la princesse, il lui dit : — Votre médiation, madame, ne sera peut-être pas inutile pour achever de pacifier ce royaume, déjà soumis. Don Antonio peut s'être enfermé dans quelqu'un des châteaux-forts qui bordent la côte; ce serait une téméraire folie de prétendre y tenir longtemps, et vos conseils pourraient l'en dissuader. En quelque lieu qu'il se soit réfugié, la résistance est impossible. Qu'il fasse sa soumission, et je le recevrai à merci, sinon...

— Eh ! que pourra de plus votre colère, sire? interrompit dona Luisa. Vous lui avez ôté sa fille, ses États ; vous lui déniez même l'honneur d'une naissance légitime : que lui laisseriez-vous donc en le recevant en grâce ?

— La vie, répondit Philippe II.

Dona Luisa avait ce courage ferme et réfléchi qui grandit dans les situations extrêmes ; elle se tourna vers le Christ, et, montrant au roi cette divine image devant laquelle il se prosternait chaque jour, elle lui dit : — Les puissants de la terre ont un plus terrible compte à rendre devant Dieu que le commun des hommes ; leurs actions sont jugées par celui qui seul est grand, et devant lequel vous-même, sire, êtes misérable et petit. Sa justice est inexorable ; elle vous condamnera si vous versez le sang de mon père : il y va de votre salut, de votre gloire ici-bas ! Sire, un roi ne livre pas au bourreau l'ennemi qu'il a vaincu sur le champ de bataille.

— Il lui livre les traîtres et les rebelles, répondit Philippe II,

sans paraître ému de pitié ni de colère par ces paroles hardies, prononcées d'une voix pleine de larmes. — Mais votre crainte va trop loin, dona Luisa : nous n'avons point mis à prix la tête de don Antonio, et nous vous promettons de nous souvenir qu'il est votre père; ce titre lui sera une puissante sauve-garde contre notre ressentiment. Rassurez-vous donc, madame, et fiez-vous à l'avenir que Dieu vous garde : peut-être en votre vie n'avez-vous jamais été si près qu'aujourd'hui du sort le plus glorieux; croyez-en ma bonne volonté pour vous.

Ces paroles avaient un sens si clair et si profond, que dona Luisa ne put s'y méprendre ; elle sut pourtant dissimuler sa surprise et son effroi ; son visage garda la même expression de douleur résignée ; seulement une légère pâleur monta à ses joues, et elle détourna la vue en s'inclinant, comme pour rendre grâces au roi de sa promesse.

Il y eut un silence. Philippe II, assis en face de dona Luisa, semblait absorbé dans ses pensées. Il avait l'air parfaitement calme, et pourtant une secrète joie, l'orgueil de ses nouveaux succès, rajeunissaient son front ; il songeait aux grands desseins qu'il avait déjà accomplis, et à l'avenir qui semblait encore immense devant lui. Le vieux monarque qui venait de conquérir un nouveau royaume, et dont le cœur ravivé battait d'amour, était plein de volonté, d'implacables passions, comme trente ans auparavant, lorsque, dans la vigueur et l'orgueil de sa jeunesse, il était allé partager le trône de Marie d'Angleterre ; comme à l'époque plus récente où la fille aînée du roi de France lui fut amenée pour ceindre cette couronne fatale à toutes celles dont elle toucha le front. Mais ces passions fougueuses ne débordaient jamais ; elles étaient comme la flamme cachée des volcans dont la sourde violence fait trembler la terre et creuse des abîmes sans qu'aucune explosion décèle son existence. Jamais Philippe II n'avait senti avec tant de plénitude le bonheur orgueilleux de la souveraine puissance ; son regard embrassait le monde sans qu'il y trouvât son égal, et peut-être en ce moment le génie de Charles-Quint, son père, lui rappelait-il le projet d'une monarchie universelle.

— Dieu nous a béni, dit-il en achevant tout haut sa pensée, il nous a fait grand entre tous les rois de la terre, il nous a épargné les revers et les afflictions auxquels les destinées humaines sont

sujettes ; sa bonté nous laissera sans doute assez de temps ici-bas pour accomplir ce que nous avons si heureusement commencé.

Dona Luisa soupira profondément. Cette abnégation de tous les sentiments naturels au cœur de l'homme, le spectacle de cette grandeur solitaire, l'étonnaient douloureusement. Ce monarque dont la reconnaissance orgueilleuse remerciait Dieu de tant de prospérités, avait vu la mort impitoyable décimer sa famille, et portait le deuil de sa quatrième femme.

— Un grand souci me préoccupe pourtant, reprit le roi; la succession au trône n'est pas suffisamment assurée; le prince des Asturies est faible et maladif. Que Dieu nous le conserve ! mais si nous le perdions ? Je sais que ma fille aînée, l'infante dona Clara, est digne du rang où elle serait alors appelée ; elle est pieuse, prudente, ferme en ses volontés ; j'ai confiance en elle, malgré son jeune âge, et je crois qu'elle porterait dignement le sceptre de notre aïeule Isabelle la Catholique, mais qui partagerait le gouvernement de ses vastes États? Qui ferait-elle roi d'Espagne, de Portugal, des Pays-Bas, de Naples, de Sicile et des Indes? J'ai cherché dans toutes les familles souveraines de la chrétienté, sans trouver un prince auquel je voulusse donner, avec la main de l'infante, l'espoir de ma succession. Il me faut d'autres héritiers, et la raison d'État veut que je me remarie.

Dona Luisa ne répondit à cette manifestation inattendue que par un geste d'assentiment.

— Les princesses de la maison de France sont toutes mariées, reprit le roi ; d'ailleurs j'ai déjà eu assez d'affaires à démêler avec madame la reine-mère. Il y a une fille dans la maison de Lorraine, mais elle est bien jeune, et les Lorrains me donneraient peut-être de l'embarras ; ils ont une ambition trop insatiable, ils sont trop remuants. J'ai jeté les yeux sur la maison impériale d'Autriche, sans plus de succès. La reine douairière de France, la veuve du roi Charles IX, est une grande et pieuse princesse, mais nous sommes trop proches parents. Aucune de ces alliances ne saurait me convenir. J'ai cherché ailleurs et mon choix est fait, il étonnera le monde entier. Vous l'apprendrez, dona Luisa, quand le deuil de la feue reine sera fini. En attendant, gardez pour vous seule ce que je viens de vous dire.

Bientôt je vous reverrai. Allez, et que Dieu soit avec vous, madame.

Elle s'inclina devant la main qu'il lui tendait, et que, selon l'étiquette, elle aurait dû baiser ; mais toute son âme se révolta contre cette espèce d'hommage, et elle toucha seulement de son front ces longs doigts pâles qui, en se retirant, caressèrent sa chevelure. Elle s'en alla, l'esprit plein de trouble, confondue, dans l'étonnement et la frayeur de ce qu'elle venait d'entendre. L'ambition de remonter au rang qu'elle avait perdu, l'espoir de relever les siens, ne la touchaient point ; elle avait vu de trop près le sort de la feue reine pour accepter l'héritage de sa terrible grandeur. Au moment où elle passait le seuil de son appartement, quelqu'un qui l'attendait à la porte souleva vivement le rideau de soie et se précipita au-devant d'elle. C'était la jeune duchesse d'Avero.

Dona Luisa jeta un cri.

— C'est toi ! c'est toi ! dit-elle, j'avais tant prié Dieu de nous réunir ! Je venais de le demander au roi, et je n'osais l'espérer. Isabelle, enfin c'est toi !

Elle l'embrassa étroitement ; puis jetant un rapide coup d'œil sur le cercle de dames qui les environnait, elle retint cette effusion d'attendrissement et de joie.

— Où étais-tu ? D'où viens-tu ? reprit-elle plus calme.

— Hélas ! madame, depuis un mois je suis ici ; depuis un mois je vois chaque jour Votre Altesse dans l'église, à travers la grille du chœur, où j'entends la messe avec les religieuses.

— Et le roi savait que tu étais là ?

— C'est par son ordre que le capitaine Rodriguez m'y a amenée ; mais Votre Altesse ignorait donc mon sort ? Oh ! quelle terrible prison ! Ceux qui y vivent sont comme de pauvres âmes déjà passées dans l'autre monde.

Dona Luisa s'appuya sur Isabelle et entra dans l'oratoire. Elle s'assit, la jeune fille se mit à ses genoux, et la princesse, n'ayant point la force de parler, l'interrogea d'un regard fixe et désolé. Isabelle leva les mains vers le ciel, et dit avec l'élan d'une vive espérance, d'une joie profonde : — Don Sébastien est vivant. Dieu, qui nous l'a rendu, le sauvera de ses ennemis !

Dona Luisa mit en pâlissant ses deux mains sur la bouche d'Isabelle ; et, regardant avec frayeur le rideau de soie, dont les plis

semblaient frôler sous une main furtivement avancée, elle dit très-bas : — Tais-toi ! tais-toi ! on nous écoute !... — Et laissant aller sa tête sur l'épaule de la jeune fille, elle pleura longtemps, en répétant dans son cœur : C'était lui ! il est vivant ! Mon Dieu ! soyez à jamais béni ! A votre voix les morts se lèvent ! Vous vous manifestez aux peuples par un si grand miracle pour consoler leur misère et pour soumettre l'orgueil des puissants de la terre ! Gloire à vous, mon Dieu ! qui venez au secours du faible et de l'opprimé !

— C'est ici comme chez les dames bénédictines, murmura Isabelle avec un soupir ; jamais seules que pour prier et dormir, c'est la règle.

— Hélas ! oui, dit très-bas dona Luisa avec une ardente impatience, mais ce soir, ce soir, nous descendrons dans le préau ; là, nous serons encore sous les yeux de ces femmes, mais elles ne pourront nous entendre.

Elle se tourna avec inquiétude vers le rideau, et dit à haute voix : Allons, Isabelle, raconte-moi comment tu es retombée aux mains du capitaine Rodriguez, et ce qui s'est passé au siége de l'Atalaya.

— Ah ! madame, répondit naïvement la jeune fille, cela ferait une belle relation, et bien digne de figurer dans les meilleurs livres de chevalerie. Il y a eu de beaux faits d'armes ; quelques braves chevaliers se sont défendus contre cinq cents hommes, dans une place ouverte ; la plupart se sont fait tuer sur la brèche...

— Et les autres ?

— Les autres ont été faits prisonniers par le capitaine Rodriguez qui les aura mis à rançon, selon sa coutume. Sans doute ils sont libres à présent.

— Quelle horrible incertitude ! murmura dona Luisa. Achève, Isabelle, dis-moi comment toutes ces choses se sont passées.

— Vous vous souvenez, madame, de ce terrible passage de l'Atalaya, et comment je restai au bas du chemin, tandis que don Sancho d'Avila emmenait Votre Altesse. Il ne songeait guère à moi en ce moment, et il ne se souciait pas de ce que je deviendrais. Dès que la troupe du capitaine Rodriguez fut hors de vue, plusieurs cavaliers sortirent du ravin. Ils me trouvèrent au milieu du chemin, où j'étais tombée de lassitude et de frayeur

en voulant courir après Votre Altesse, et ils me conduisirent à l'Atalaya. On venait d'y transporter un homme blessé en nous défendant.

— Ce pauvre pâtre?

Isabelle secoua la tête, et dit avec un grave sourire : Ce pauvre pâtre s'appelle don Juan de Matha ; il est le fils d'un riche marchand de Lisbonne. Au temps du roi don Sébastien, il passa en Afrique pour gagner des lettres de noblesse. Votre Altesse sait que tout sujet portugais, d'une famille honorable, les obtient en allant, avec un certain nombre de soldats équipés à ses frais, combattre les infidèles, et que l'on appelle communément ces nouveaux gentilshommes les Africains. Don Juan de Matha commandait une compagnie de cinquante hommes à la journée d'Alcazar-Quivir, et il resta sur le champ de bataille parmi les morts.....

La grosse cloche du couvent interrompit brusquement Isabelle, et la voix nazillarde de dona Barbara dit derrière le rideau : Madame, voilà le dernier coup de la messe qui sonne; leurs altesses vont se rendre à l'église, nous vous attendons.

## V.

Le grand cloître des Bénédictines était formé par quatre galeries voûtées qui environnaient le préau. De légères colonnes accouplées soutenaient les arceaux à plein cintre, dont l'ornementation annonçait une époque plus ancienne que celle de l'architecture gothique : leurs fûts grêles supportaient des chapiteaux chargés de sculptures d'un goût bizarre et qui représentaient pour la plupart des figures symboliques, des mythes empruntés aux traditions du paganisme; de larges dalles couvertes de caractères rongés par le temps pavaient le préau, et parmi ces tombes qui renfermaient, disait-on, les ossements de cent religieuses martyrisées par les infidèles, croissaient de grands rosiers blancs et des ancolies aux fleurs violettes. Au milieu, il y avait un puits ombragé par de magnifiques lauriers. Ce triste jardin servait naguère de promenade aux bénédictines; elles y cultivaient les fleurs qui croissaient pâles et languissantes à l'ombre de ces hautes murailles. Dona Luisa aimait à des-

cendre au préau vers le soir et souvent elle y restait tard, à la grande mortification de ses dames qui avaient peur dans le cloître après le soleil couché, et qui tout en la suivant récitaient leurs patenôtres. On ne s'étonna point de la voir y conduire Isabelle aussitôt que la chaleur du jour fut tombée, et dona Barbara se relâcha un moment de sa surveillance en restant à l'entrée du cloître avec les autres duègnes.

Dona Luisa s'assit sur la margelle du puits, et attirant Isabelle à son côté, elle lui dit :

— Enfin nous pouvons parler librement ! personne n'écoute. Il est donc vrai ! c'était lui et non pas un fantôme ; tu l'as vu aussi?.... il t'a parlé.....?

— Oui, madame, don Sébastien est vivant. C'est une miraculeuse histoire. Après la bataille d'Alcazar-Quivir, lorsque les infidèles vinrent dépouiller les morts, ils le trouvèrent sans casque, sans armure et avec une blessure profonde au visage ; pourtant il respirait encore. Personne ne le reconnut. Un marabout, c'est-à-dire un prêtre, un saint parmi ces mécréants, cherchait à faire des esclaves chrétiens pour les convertir à ses abominables croyances. Il s'empara de ce pauvre corps presque sans vie, et soit par magie ou autrement, il parvint à lui rendre quelque vigueur; mais l'esprit du roi était troublé ; il ne se souvenait de rien et il ne savait pas son sort. Don Juan de Matha, qui était blessé et prisonnier comme lui, s'attacha à le soigner et à le servir comme c'est le devoir d'un loyal sujet. Le marabout les emmena loin, bien loin dans les terres, à travers des montagnes où campent des tribus sauvages. Ces infidèles n'avaient jamais vu de chrétien, et ils traitaient les prisonniers comme les soldats de Caïphe traitèrent Jésus ; mais le roi ne sentait pas ces ignominies, tant il était malade d'esprit et de corps, et don Juan croyait à chaque instant que Dieu allait le rappeler après ce long martyre. C'est ainsi que près de deux ans ont passé et que l'on a cru dans toute la chrétienté que don Sébastien était mort. Enfin la raison lui revint et il guérit de ses blessures. Le désespoir s'empara de lui quand il considéra ce qu'il était devenu. C'en était fait de sa vie, si l'on eût découvert qu'il était le roi de Portugal, et il n'avait nul espoir d'obtenir sa liberté par rançon ; il résolut de fuir avec don Juan de Matha. Après mille dangers tous deux parvinrent à gagner la côte, et une barque les ramena

en Portugal. Le roi se croyait sauvé, mais il a trouvé dans son propre royaume un ennemi plus puissant, plus cruel que les infidèles auxquels il venait d'échapper. Philippe II, averti de son retour, a fait publier dans toutes les villes et villages et mettre à la porte de toutes les églises et de tous les couvents une ordonnance qui dit : « Nous promettons, en foi et parole de roi, de donner vingt mille écus d'or à celui qui livrera, mort ou vivant, l'imposteur qui a paru dans notre royaume de Portugal sous le nom de notre bien-aimé cousin le roi don Sébastien, mort à la journée d'Alcazar-Quivir (Dieu l'ait en sa gloire!) ; de plus, si celui qui livrera ledit individu a commis un crime, quel qu'il puisse être, nous le lui remettons, et s'il n'est pas noble, nous l'ennoblissons.... »

— Il n'y a point d'exemple dans l'histoire des rois d'une telle cruauté et d'une si détestable hypocrisie! s'écria dona Luisa. Assassiner celui pour lequel on prie! Feindre une sévère justice en commettant un crime!... Mais le roi catholique ne croit donc pas en Dieu ?

— Don Sébastien proscrit, et forcé de se cacher dans ses propres États, est venu aux environs de Béjà. Votre Altesse était prisonnière, il a tenté de la délivrer. Don Juan de Matha a osé aborder don Sancho d'Avila pour lui indiquer le passage de l'Atalaya....

— C'est donc là que s'était réfugié don Sébastien? interrompit la princesse qui respirait à peine pendant cet étrange récit.

— Oui, madame ; il y a dans ce vieux fort quelques chambres où l'on peut dormir à l'abri de la pluie. Le pays est désert aux environs, et l'on croyait que les Espagnols ne s'aventureraient pas deux fois dans ces défilés dangereux. Non jamais, jamais le souvenir des jours que j'ai passés dans l'Atalaya ne sortira de ma mémoire. Je dormais dans une grande chambre dont l'unique fenêtre n'avait ni volets ni vitraux. Des hirondelles avaient suspendu leurs nids aux poutres du plafond et voletaient sur ma tête dès que l'aube commençait à poindre. D'abord j'avais peur dès que je me trouvais seule entre ces quatre murs nus et noirâtres; mais on s'habitue promptement aux privations d'une telle vie. Quel dénuement, quelle héroïque pauvreté autour de ce roi que j'avais vu naguère si puissant ! Ses chambellans, ses écuyers, ses majordomes étaient tous représentés en la personne de don

Juan de Matha. Un pauvre moine lui servait de chapelain ; il disait la messe dans une salle basse, assez semblable à un caveau ; car dans ce château-fort, bâti par les Maures, il n'y a point de chapelle. On dirait que ces mécréants en sont sortis hier, tant les traces de leur séjour y subsistent partout. Les cyprès qui ombragent la cour intérieure ont été plantés par leurs mains, et les versets du Coran sont écrits en mille endroits sur les murailles. Quelques gentilshommes portugais s'étaient réunis autour de don Sébastien ; mais cette troupe dévouée ne pouvait rien que se faire tuer à son service; elle n'était pas assez nombreuse pour traverser le royaume et aller joindre l'armée portugaise devant Lisbonne. Tel était pourtant le projet du roi ; mais son adverse fortune lui préparait d'autres dangers. Un matin, je fus éveillée par de grands cris et des coups d'arquebuse. Je courus à la fenêtre, mais elle était si élevée au-dessus du sol, que je ne pus rien voir ; seulement je sentais l odeur de la poudre, et il me semblait qu'un nuage de fumée s'élevait au delà du rempart. Il y eut un moment de silence ; puis encore des coups d'arquebuse. Le jour commençait à peine. Je crus que quelque traître avait livré don Sébastien et que l'heure de notre mort à tous était venue. Alors j'eus grand'peur et je me mis dans un coin de ma chambre à prier Dieu. Un peu après quelqu'un frappa à la porte ; c'était don Juan de Matha. Il tenait son épée de la main gauche, car la blessure que don Sancho d'Avila lui fit à l'épaule droite n'était pas guérie.

— Venez, madame, s'écria-t-il ; les Espagnols sont devant l'Atalaya ; nous serons pris ou tués, car il est impossible que nous résistions à des forces supérieures. Je vais vous mettre en lieu de sûreté...

— On a découvert que le roi est ici? interrompis-je.

— Non, me répondit don Juan ; car on nous eût déjà sommés de le livrer en offrant pardon et merci pour tous les autres.

Il m'entraîna à travers des passages que je ne connaissais point. Tantôt le bruit s'éloignait, tantôt il semblait qu'on se battait derrière nous. Il y avait des moments où le feu cessait et il se faisait un profond silence ; puis de nouvelles clameurs s'élevaient avec un bruit pareil à celui du tonnerre. Don Juan me guidait le long d'un escalier tournant qui semblait aboutir à un abîme. A mesure que nous descendions, l'obscurité devenait plus profonde ; enfin je sentis un terrain uni sous mes pieds. « Restez ici,

madame, me dit don Juan; vous y êtes en sûreté. Quand tout sera fini là-haut, je reviendrai si je suis encore vivant; si j'ai été tué... — Non, non, interrompis-je; j'ai moins de frayeur des coups d'arquebuse que de cette affreuse obscurité : je veux remonter avec vous. S'il faut mourir aujourd'hui, espérons que Dieu nous fera miséricorde. — Il tenta encore de me décider à rester dans cette espèce de puits; mais j'éprouvais tout à la fois une terreur et un courage que personne ne saurait comprendre sans s'être trouvé en une telle situation. Nous remontâmes dans la salle basse, et don Juan me quitta...

Isabelle se tut; les larmes la gagnaient à ce souvenir.

— Continue, dit dona Luisa avec un faible sourire et en lui serrant les mains. C'est un brave et loyal cavalier que ce don Juan de Matha; une noble dame ne dérogerait pas en accolant ses armoiries à celles de ce gentilhomme d'hier, qui a mieux fait son devoir que tant d'illustres seigneurs dont l'origine remonte au temps du roi don Pelayo.

— Je restai seule, reprit Isabelle; j'essayai de prier Dieu, mais cela me fut impossible. J'écoutais, voilà tout; j'écoutais avec de mortelles angoisses ces coups, ces clameurs effroyables, qui se succédaient à des intervalles égaux. Enfin le feu se ralentit, puis je n'entendis plus rien qu'un bruit confus. Alors je me relevai, j'ouvris la porte et j'allai au devant de l'ennemi; car je venais de comprendre qu'il était entré dans l'Atalaya. Il n'y avait personne dans les salles, non plus que dans la cour intérieure : je courus aux murailles. Les Espagnols avaient franchi la brèche; un nuage de poussière et de fumée m'empêchait de rien voir; je n'entendais que des gémissements, des voix confuses, un sourd et horrible tumulte; il n'y avait personne autour de moi; on se battait à l'arme blanche dans la première enceinte. J'allai encore en avant. Tout à coup j'entendis, au-dessus de ma tête, un bruitin connu, comme si des démons invisibles eussent sifflé dans l'air : c'étaient les balles qui passaient autour de moi. Et aussitôt une longue explosion retentit sous la voûte où je m'étais réfugiée : je tombai...

— Oh ciel! tu étais blessée?

— Non, madame; mais je venais de voir don Juan de Matha couché, tout sanglant, devant la herse. Quand je revins à moi, je me trouvai dans la grande cour, appuyée contre la muraille. Le

roi et don Juan de Matha étaient assis plus loin, et couverts de leurs capas toutes déchirées et sanglantes. Nous étions environnés d'Espagnols. Le capitaine Rodriguez était blême comme un mort; deux de ses soldats le soutenaient tandis qu'il passait en revue ses prisonniers; car il avait une main emportée. Il allait comme un furieux, se plaignant, blasphémant tout haut. Son alferez le suivait pour recevoir ses ordres. Il s'adressa à moi pour savoir combien d'hommes il y avait dans l'Atalaya. Quand je lui répondis qu'ils étaient dix ou douze, il regarda autour de lui d'un air stupéfait, et en disant : — Si peu de monde!... Et ils ont tenu quatre heures derrière cette porte! Je ne dirai pas que vous mentez; mais la peur vous a troublé l'esprit, madame. — Seigneur don Rodriguez, lui dis-je, me voici votre prisonnière une seconde fois; je compte que vous ne refuserez pas de me délivrer, moyennant rançon? Il hocha la tête et me répondit : Si le roi le permet, après que je vous aurai conduite à Badajoz. — Ces deux cavaliers, dis-je encore, en lui montrant le roi et don Juan de Matha, pourront aussi vous donner une bonne rançon en échange de leur personne. Il les regarda de travers et murmura : — Qu'est-ce que ces gens là? Sommes-nous ici sur leurs terres? Comment se nomment-ils? — Ce sont de bons gentilshommes, répondis-je, effrayée de ces questions; ils m'ont secourue quand je suis restée seule sur cette route déserte. Traitez-les bien, je vous en prie, seigneur don Rodriguez. Alors il me promit de leur rendre la liberté s'ils pouvaient lui payer seulement quelques centaines de pistoles, et je vis bien, au peu d'importance qu'il y attachait, que nul soupçon n'était dans son esprit. Il s'éloigna; je m'approchai des prisonniers. Le roi était debout; on lui avait ôté ses armes. Il était couvert d'une mauvaise cape; mais, à son air, à la majesté de sa personne, je tremblais pourtant qu'on ne le reconnût. — Madame, me dit rapidement don Juan de Matha, ayez bon courage et bon espoir pour nous. Bientôt nous serons libres, et, en recevant notre rançon, le capitaine Rodriguez ne refusera pas de nous donner un sauf-conduit pour traverser l'armée espagnole. Le roi était blessé au bras. — Une balle m'a touché, me dit-il. C'est la première fois que je me bats contre les Espagnols, et, par la sainte messe! j'espère que ce ne sera pas la dernière. Allez vers dona Luisa, et racontez-lui ce que vous avez vu. Qu'elle prie pour nous.

On les emmena, et le capitaine Rodriguez me fit conduire dans le camp qu'on avait dressé, pour la nuit, au bord de la rivière. Les Espagnols n'osèrent pas rester dans l'Atalaya; ils y mirent le feu. Les portes et les solives brûlèrent; mais les murailles restèrent debout, avec leurs fenêtres béantes et noircies par les flammes. A ce spectacle je ne pus retenir mes larmes; j'aimais ce lieu où j'avais souffert tant de privations et d'angoisses. Le lendemain, nous partîmes. J'allais à cheval avec l'arrière-garde, et jamais je ne pus approcher des prisonniers. En arrivant, le capitaine Rodriguez était fort mal de sa blessure. On m'amena ici pour m'enfermer chez les dames bénédictines. Les bonnes sœurs ne savaient rien de ce qui se passe au delà des grilles du parloir, ou peut-être feignaient-elles, devant moi, de l'ignorer. J'aurais pu me croire à cent lieues de la cour d'Espagne, si je n'eusse entendu tous les jours la messe en face de la tribune royale, où je voyais Votre Altesse à côté des deux infantes.

Dona Luisa avait écouté ce récit, le cœur palpitant d'étonnement et de joie; mais bientôt l'incertitude où il la laissait réveilla en elle une ardente et douloureuse impatience : Seigneur, mon Dieu, dit-elle avec ferveur, que votre main ne me tienne pas plus longtemps suspendue sur cet abîme ! Prenez pitié de mes angoisses, et donnez-moi enfin la vie ou la mort !

Son regard plein de larmes mesura avec horreur ces formidables murs qui la séparaient du monde; elle demeura absorbée dans de terribles et profondes pensées, ne sachant à quoi se résoudre ni quel moyen tenter pour sortir de cette situation.

— Le roi ! dit tout à coup Isabelle en tressaillant; madame, n'est-ce pas le roi qui vient de ce côté? Ah ! sans l'avoir jamais vu, je le reconnais !

Dona Barbara et les autres dames étaient debout et alignées comme des soldats sous les armes à l'entrée du cloître. Philippe II venait de passer devant elles; il s'avançait suivi seulement du comte de Mora, son camarero-mayor. En entrant dans le préau, il s'arrêta un moment et jeta autour de lui un regard lent et sombre; on eût dit qu'il craignait de fouler cette terre consacrée; puis il traversa avec précaution les allées sinueuses qui s'égaraient entre les tombes. Il semblait absorbé dans un morne recueillement. A tous moments il se signait et s'arrêtait pour lire les inscriptions de ces pierres éparses et couchées dans

les gazons humides. Le comte de Mora était resté à l'entrée du cloître, avec les duègnes, que l'étiquette tenait toujours debout et comme pétrifiées dans cette respectueuse attitude.

— Jamais le roi n'était descendu ici, dit dona Luisa. L'on assure que c'est parce que sa piété se fait un scrupule de marcher sur les reliques cachées sous ces tombeaux ; je crois plutôt qu'il craint de voir ainsi de près les choses qui parlent si haut de la mort. Jésus-Maria ! il vient à nous !

Elles s'étaient levées. Le roi, qui d'abord n'avait pas eu l'air de les apercevoir, s'approcha et salua dona Luisa en mettant la main à son chapeau. Les deux jeunes filles, interdites et troublées, s'inclinèrent ; il les invita du geste à se rasseoir, et dit, en montrant Isabelle :

— Dona Luisa, quelle est cette dame?

— Sire, c'est la duchesse d'Avero, répondit-elle étonnée de cette question; j'allais vous rendre grâce de me l'avoir rendue.

— Elle est bien jeune pour porter seule un si grand titre et gouverner de si belles possessions, observa-t-il en la regardant fixement; nous la marierons en Espagne.

Isabelle devint pâle et détourna la vue avec un faible geste de refus que le roi ne parut pas remarquer.

— Voici un triste lieu de promenade, reprit-il; dona Luisa, vous y venez tous les jours ?

— Oui, sire; j'aime l'ombre de ces arbres, j'aime à voir le ciel au-dessus de ma tête, et par-delà ces murailles, les oiseaux qui volent libres dans l'air.

— Ah! vous ne vous êtes point encore accoutumée à cette réclusion, dit le roi avec une certaine ironie ; ce séjour vous paraît plus triste que celui des Bénédictines de Béja ; j'avais cru le contraire. Que regrettez-vous donc ici?

— Ah! sire, répondit-elle tristement, vous le savez, car je vous ai supplié, j'ai pleuré devant vous.

— Eh bien! n'ai-je pas écouté favorablement votre prière ; la grâce que vous demandiez, ne l'avez-vous pas obtenue?

Dona Luisa fit un geste affirmatif et serra contre sa poitrine la main d'Isabelle, en disant : — Sire, j'ai senti vivement cette marque de votre bonté.

— Je pensais, reprit le roi, que vous aviez l'habitude de la

retraite; vous avez passé les premières années de votre vie dans le couvent de Santa-Clara, et vous deviez même y prendre le voile?

— Il est vrai, dit-elle, troublée à ce souvenir; la main de Dieu, en me retirant de ce saint asile, m'a jetée dans un monde plein de vicissitudes, où j'ai souvent regretté les jours de ma première jeunesse. Oui, j'étais heureuse alors! Mais le monastère de Santa-Clara ne ressemblait pas à celui-ci. Qu'il faisait doux le soir sous les grands orangers du préau! Que les rives du Mondego étaient riantes au soleil couchant! Combien de fois, à la fenêtre de ma cellule, j'ai regardé ce beau ciel, ces belles eaux, ces frais ombrages!

— Et maintenant un caprice de jeune fille vous fait regretter l'aspect des champs; vous voudriez revoir le pays où vous êtes née? Ce désir peut être satisfait.

— Votre Majesté pourrait permettre... Je passerais cette porte, je sortirais d'ici!... s'écria dona Luisa.

Le roi secoua la tête et montra du doigt une tour carrée qui s'élevait au delà des murs du cloître. Cet édifice, de construction évidemment sarrazine, avait été enclavé dans le monastère, et servait de clocher à l'église des Bénédictines. Il était couronné d'une campanille, chef-d'œuvre de quelque artiste chrétien. Une légère balustrade avait remplacé les vieux créneaux mauresques, et une grande croix de fer s'élevait triomphante au-dessus de ces restes de l'islamisme.

— Venez, madame, dit Philippe II; sans sortir d'ici je peux vous faire voir deux royaumes.

Un signe avertit le camarero-mayor, qui marcha le premier, et fit ouvrir les portes de la tour. Souvent le roi montait à cette espèce de belvédère, dont l'escalier, pareil à l'échelle de Jacob, semblait aboutir au ciel. Dona Luisa jeta un faible cri en arrivant sur la plate-forme. Le grand air, les flots de lumière, le paysage immense qui l'environnait, lui causèrent une sorte d'éblouissement. Elle s'appuya sur Isabelle et respira profondément, comme si elle se sentait revivre dans cette nouvelle atmosphère.

De ce point élevé la vue parcourait un horizon immense, inondé des feux du soleil couchant; mais l'œil se fatiguait en vain à chercher quelque détail au milieu de ces vives opposi-

tions d'ombre et de lumière. Le Guadiana seul ressortait comme une écharpe blanche déroulée sur ce fond changeant et voilé d'une légère brume. Au pied de la tour, les rues sombres et tortueuses de Badajoz formaient un labyrinthe dominé par les murailles crénelées de la forteresse qui commandait la ville.

— Eh bien! dona Luisa, dit le roi en s'accoudant sur la balustrade, ne voilà-t-il pas un magnifique tableau? Vous pouvez, du regard, passer la frontière et retourner en Portugal. Mais, tout ce pays, c'est l'Espagne aujourd'hui, la ligne qui séparait les deux États n'existe plus; ils forment un seul royaume, soumis au même sceptre. Maintenant, vous êtes Espagnole, dona Luisa.

Elle garda un triste silence. Il y avait dans l'accent de Philippe II une joie hautaine et triomphante qui la glaçait; cette protection, ces égards dont il l'entourait, lui causaient un invincible effroi. Pourtant elle n'avait point compris entièrement les sentiments du vieux monarque; elle n'avait point vu la passion ardente, implacable, qu'elle lui inspirait. Ce visage austère, ridé par les soucis du pouvoir plus encore que par les années, n'exprimait qu'une sévérité altière, et l'amour qui bouillonnait au cœur ne se reflétait pas dans ces yeux fixes et fauves, toujours arrêtés sur la jeune princesse.

Dona Luisa s'appuyait à l'angle de la balustrade qui regardait l'Alcazar, dont les tours inégales s'élevaient à l'autre extrémité de la ville. La campanille était au même niveau que le faîte crénelé du vieil édifice; on distinguait le plan des fortifications intérieures, la cour, où manœuvraient en ce moment quelques soldats, et un étroit jardin couvert par d'immenses murailles. Tandis que dona Luisa suivait d'un regard distrait ces évolutions militaires, le roi lui dit : — Le capitaine Rodriguez a perdu une main dans sa dernière expédition; il ne peut plus servir dans l'armée : pour récompense de ses loyaux services, je lui ai donné le commandement de cette forteresse.

A ces mots, Isabelle et la princesse échangèrent un regard; toutes deux avaient compris qu'il serait possible d'apprendre du roi lui-même des choses que personne ne pouvait leur dire. La duchesse d'Avero, que le respect et la crainte avaient jusque-là rendue muette, dit, toute tremblante : — Sire, le nom du capitaine Rodriguez me rappelle que j'ai été sa prisonnière avant que Votre Majesté daignât me prendre sous sa garde et protec-

tion. J'avais craint alors de partager le sort des autres captifs qu'il amenait en Espagne.

— Le capitaine Rodriguez avait reçu mes ordres, répondit le roi avec une bienveillance qui ne lui était pas ordinaire. Il se serait gardé de traiter une fille de votre rang selon les lois de la guerre.

— Et ces cavaliers qui sont arrivés ici, comme moi, sous la conduite du capitaine Rodriguez, quel est leur sort? reprit-elle, encouragée. Votre Majesté a-t-elle daigné permettre qu'on leur rendît la liberté moyennant une rançon?

— Les prisonniers faits à l'Atalaya? ils étaient quelques-uns, tous gens d'assez petite condition, n'est-ce pas?

— Sire, ils se sont battus en bons gentilshommes. L'un s'appelait don Juan de Matha; les autres, je ne sais pas leur nom. Le capitaine Rodriguez avait promis de supplier Votre Majesté en leur faveur, afin d'être autorisé à les renvoyer en Portugal, après qu'ils lui auraient compté quelques mille pistoles.

— Oui, je me souviens à présent, dit le roi avec distraction; don Sancho d'Avila m'a touché un mot de ceci en me présentant le capitaine Rodriguez. Ces gens-là étaient gardés dans la forteresse. Les uns sont morts de leurs blessures; on ne m'a pas reparlé des autres.

Isabelle jeta une plainte étouffée; ni la présence du roi, ni la crainte de découvrir le secret de son cœur, ne purent contraindre son désespoir; elle cacha son visage dans ses mains et fondit en larmes. Dona Luisa, pâle, attérée, mais plus maîtresse d'elle-même, serra silencieusement dans ses bras la triste jeune fille, en disant : Pardon, sire, pardon! Vos paroles l'ont cruellement frappée!...

— Que signifie ceci? dit-il froidement. Qu'importe à la duchesse d'Avero le sort de ces hommes? L'un d'eux était-il son fiancé?

— Sire, je ne sais; elle ne m'a rien dit; mais je comprends tout à ses larmes.

— Ah! dit-il étonné; le capitaine Rodriguez a donc fait capture de quelque grand de Portugal?

— Non, sire, Isabelle vous a dit le nom de celui... Il s'appelle don Juan de Matha...

— Une mésalliance! interrompit-il sévèrement. La duchesse

d'Avero ne s'est donc pas souvenue que, pour son mariage, elle a maintenant besoin de mon agrément?

— Sire, dit dona Luisa suppliante ; je réponds de son obéissance aux ordres de Votre Majesté. Vous voyez sa douleur ; prenez pitié d'elle ! qu'elle sache du moins le sort de celui que sans doute elle ne reverra jamais ! Sire, s'il n'est pas mort, ordonnez qu'il soit libre ainsi que ses compagnons d'infortune : c'est une grâce que je vous demande à genoux.

Le roi, étrangement surpris, la releva sans répondre. Il n'eut aucun soupçon de la vérité; mais les larmes de dona Luisa l'irritaient contre ceux dont elle prenait les intérêts avec tant de passion ; il éprouvait un secret dépit, une sourde jalousie en la voyant ainsi soumise et suppliante en leur faveur ; elle faisait pour eux ce qu'elle n'avait pas fait pour elle-même : c'était son intercession qui, sans qu'elle s'en doutât, allait les perdre.

— Ah ! sire, reprit-elle, ne vous laisserez-vous point toucher? Ma voix n'éveillera-t-elle pas en votre cœur un sentiment de miséricorde? Hélas ! je vous prie comme je n'avais jamais prié que Dieu !

— Je le vois, interrompit-il avec une inflexible décision; mais tant de soumission et de ferveur seront pourtant inutiles.

Il y eut un silence. Dona Luisa et sa compagne n'osaient plus élever la voix et restaient appuyées à la balustrade dans une morne attitude. Le soleil venait de disparaître, les oiseaux nocturnes voletaient autour de la campanille ; un chaud crépuscule succédait au jour. Tout à coup la ville s'illumina, les fanfares, les cris de joie se réveillèrent, le canon de la forteresse retentit ; c'était la fête du matin qui recommençait.

— Le peuple se réjouit, dit Philippe II ; ce soir, il y a jeu de cannes et de courses aux flambeaux sur la grande place. Que Dieu pardonne la frivole vanité de ces spectacles! Venez, dona Luisa.

Elle jeta encore un regard au-dessous d'elle comme pour dire adieu à la terre, aux bruits du monde ; il lui semblait qu'elle allait descendre dans un sépulcre.

— Venez, dona Luisa, répéta le roi en lui offrant la main pour descendre l'escalier.

Les lampes suspendues aux voûtes du cloître jetaient de pâles clartés ; il faisait sombre dans le préau, et les pierres blanchâtres

éparses dans la verdure ressemblaient à des spectres immobiles. Philippe II jeta un regard à travers les arceaux et dit, en laissant aller la main de dona Luisa :

— N'avez-vous point peur en passant devant ce lieu pavé de tombeaux?

— Non, sire, répondit-elle ; ces images de la brièveté du temps, du pouvoir souverain de la mort, me consolent ; les saintes dont les reliques dorment sous ces tombes me protégent ; car je les ai souvent priées. Leurs regards s'abaissent ici et veillent sur moi.

Dona Luisa s'était arrêtée ; sa belle et noble figure ressortait comme une apparition dans l'ombre immobile des arceaux ; elle montrait du geste les formes fantastiques couchées sur le noir tapis de gazon, au-dessus duquel les lauriers balançaient leur feuillage sonore. A cette époque, les croyances religieuses étaient vives et entières ; les articles de foi avaient autant d'autorité sur les esprits les plus élevés que sur la multitude ignorante ; les miracles étaient acceptés sans discussion comme des faits évidents, et l'on croyait à l'intervention continuelle du ciel dans les choses de la terre. Les paroles de dona Luisa frappèrent le roi d'une crainte superstitieuse ; il frémit et s'humilia dans son âme devant ce pouvoir occulte auquel il avait foi comme en sa propre puissance. Son regard troublé se détourna de la princesse comme s'il eût tremblé de voir une de ces saintes qu'elle invoquait se dresser entre elle et lui. Il s'appuya au bras du comte de Mora et dit d'une voix mal assurée :

— Je ferai bâtir une église sous l'invocation des bienheureuses martyres qui reposent ici. Dieu vous garde, dona Luisa ! ne m'oubliez pas dans vos prières.

Il s'éloigna. Les dames qui attendaient dans le cloître en disant leurs patenôtres, entraînèrent aussitôt la princesse. Jamais l'observation exacte de l'étiquette ne leur avait tant coûté.

— Jésus Maria ! s'écria dona Barbara, je serais morte de frayeur si je n'avais eu sur moi la relique de sainte Ursule ! Savez-vous, madame, que souvent la nuit on entend gémir dans le préau les âmes damnées des Sarrazins qui ont martyrisé les saintes religieuses ?

Le jour suivant, Philippe II resta longtemps enfermé avec

son confesseur. La piété dont toute sa vie donna l'exemple était sincère; mais la foi ne dompta pas en lui les mauvaises passions; la crainte des châtiments de l'autre vie ne l'arrêta point dans ses implacables volontés, parce qu'il croyait toujours pouvoir racheter son péché par son zèle à défendre les intérêts de la religion catholique. Sa dévotion ardente, cruelle, inconséquente, ne le gêna jamais; pour tranquilliser sa conscience, il lui suffisait de se faire absoudre du fait par l'intention; ce fut ainsi qu'il accomplit sans remords les plus mauvaises actions de sa vie.

Dès que le confesseur se fut retiré, le capitaine Rodriguez, qui avait été mandé, entra chez le roi; c'était la première fois qu'il se voyait seul en face de son souverain, et le rude homme de guerre, peu habitué aux façons de la cour, était plus troublé que s'il se fût agi d'aller se faire tuer à la tête de sa compagnie.

— Capitaine, lui dit le roi, je veux savoir de votre bouche quels sont les prisonniers que vous avez faits à votre dernière expédition et quelle rançon vous en avez tirée.

— Sire, répondit le vieux reître d'un ton piteux; c'est une capture qui, sur mon âme! ne m'a pas enrichi : je n'ai pas touché un seul maravédis de ces quatre cavaliers. Deux d'entre eux sont morts après avoir été soignés à mes dépens, et j'ai même fait dire quelques messes pour le repos de leur âme....

— Quels étaient ces hommes? interrompit le roi.

— Sire, l'un s'appelait don Alvaro d'Acuna, et l'autre don Christoval de Melo, deux vieux soldats qui avaient fait la guerre en Afrique.

— L'un de ceux qui ont survécu s'appelle don Juan de Matha; qu'en avez-vous fait?

A cette question, le capitaine Rodriguez se troubla et répondit en balbutiant :

— C'est un personnage d'assez peu d'importance.... j'ai cru pouvoir le laisser aller....

— Sans rançon? interrompit encore le roi.

— Non, sire; je n'aurais osé sans l'agrément de Votre Majesté; c'est au contraire pour aller chercher sa rançon et celle de son compagnon d'armes qu'il est parti en me donnant sa parole de revenir dans quarante jours; demain ce terme expire.

D'ailleurs l'autre prisonnier, resté en otage, me répond de don Juan de Matha.

— Quel homme est celui-ci? Dites tout ce que vous en savez.

— Sire, c'est un jeune et brave cavalier assez mal accommodé de la fortune, à ce que je soupçonne. Je l'ai amené ici avec des blessures qui ne sont pas encore guéries, et longtemps j'ai cru que l'argent de sa rançon servirait pour ses funérailles. Il a des façons d'homme de grande condition, et pourtant il me paraît aussi dénué que le bienheureux saint Jean-de-la-Croix. Je le laisse libre sur sa parole qu'il ne sortira pas de l'Alcazar. Il ne parle à âme qui vive, et passe une bonne partie de son temps à composer des sonnets.

— Quelque poëte de cour! dit le roi avec dédain; comment se nomme-t-il?

Le capitaine Rodriguez hésita un moment avant de répondre à cette question toute simple, et le roi reprit avec un regard sévère et défiant :

— Je vous demande son nom.

— Sire, répondit le capitaine, je l'ignore. Lorsque, selon l'usage, j'ai sommé mes prisonniers de me déclarer, une main sur le Christ, leurs noms, titres et conditions véritables, celui-ci a refusé de répondre; je n'ai pas insisté dans la crainte qu'il se parjurât en prenant un faux nom.

— Voilà qui est d'une charité fort prudente, dit le roi avec ironie; ainsi vous auriez laissé aller cet homme sans savoir qui il est! Par le saint suaire! si le fait était venu à notre connaissance, nous vous aurions sévèrement traité, capitaine Rodriguez!

— Ah! sire, s'écria-t-il, prêt à se jeter aux pieds du roi, je vous demande grâce pour cette faute que je n'ai pas commise!

L'instinct de défiance et de jalousie qui avait porté Philippe II à ces minutieuses investigations ne s'arrêta pas là. Il ne devait point pardonner aux malheureux dont la liberté avait été sollicitée par les pleurs et les prières de dona Luisa. Il était jaloux de ce vif intérêt, du souvenir qu'elle gardait de ces hommes qu'elle avait connus peut-être dans un autre temps plus heureux pour elle; aucun sentiment de générosité, de justice, n'arrêta l'effet de ces vagues soupçons, de ce ressentiment mesquin et cruel.

— Capitaine Rodriguez, dit-il de cette voix impérieuse à laquelle nul n'avait jamais désobéi ; ces prisonniers sont des sujets rebelles, des ennemis de notre autorité ; ils ont été pris les armes à la main dans un pays déjà soumis ; la loi de la guerre ne peut plus leur être appliquée ; ils doivent être considérés comme traîtres au roi et à l'État. Nous leur faisons cependant grâce de la vie ; mais la liberté, ils ne l'auront jamais, jamais, entendez-vous ? ils iront travailler aux galères de Ceuta ou aux mines du Nouveau-Monde. Telle est notre volonté ; nous vous chargeons de la faire exécuter sous un bref délai. Allez.

## VI.

Quelques heures plus tard, le capitaine Rodriguez fit parvenir aux mains du roi un message ainsi conçu : « Sire, le prisonnier, » que j'ai sommé de me déclarer son nom après lui avoir an- » noncé qu'il allait être mis aux fers pour partir avec quelques » malfaiteurs condamnés comme lui aux mines, a juré sur le » Christ qu'il était don Sébastien de Portugal. J'attends les or- » dres de Votre Majesté. »

Philippe II était environné des grands de son conseil quand le camarero-mayor lui remit cette lettre. Après l'avoir lue sans le moindre signe d'émotion, il la posa sur la table ; et la couvrant de sa main, il dit : Don Sancho, achevez de nous lire vos dépêches.

Don Sancho d'Avila était arrivé de Lisbonne le matin même, et l'importance des nouvelles qu'il apportait avait paru telle, que le roi, après lui avoir donné audience, venait de mander son conseil. Le drapeau espagnol flottait sur la ville conquise ; mais les habitants se défendaient encore au milieu des ruines et de l'incendie allumé par eux. Les moines exhortaient le peuple à cette résistance désespérée en accréditant le bruit étrange de la résurrection du roi don Sébastien. Cette nouvelle propagée dans les provinces pouvait produire un soulèvement général ; au seul nom de don Sébastien, l'armée portugaise était près de se rallier, et il était à craindre que quelque imposteur, profitant de cette disposition des esprits, fît naître une révolte. Don Antonio, blessé pendant la bataille et sauvé par les siens, avait gagné

Oporto et proclamait lui-même le prochain retour du roi son neveu.

Le conseil jugea que ceci était une ruse de guerre pour exciter les Portugais à la révolte. Chaque membre proposa à son tour les mesures qu'il croyait propres à déjouer ce grossier artifice. Les avis divers dans les moyens et l'application étaient unanimes dans leur cruelle rigueur : le roi se taisait; mais à travers son masque impassible perçait une morne satisfaction. Après que chacun eut parlé, il remit à don Sancho d'Avila le message du capitaine Rodriguez en lui commandant de le lire à haute voix. Après cette communication, il dit avec l'accent bref et rapide qu'il prenait toujours pour annoncer ses volontés : Nous devons rendre grâce à Dieu qui a mis en nos mains cet imposteur; son châtiment ne se fera pas attendre. La nouvelle de sa mort publiée en Portugal mettra fin à toutes ces trames. Depuis le commencement de la guerre, les rebelles ont préparé cet artifice. Le gouverneur de Tavira nous avait signalé l'apparition de cet homme qui a tenté de se faire reconnaître dans l'Alentejo et dont la trace s'est ensuite perdue. Depuis trois mois sa sentence est prononcée, elle sera exécutée demain. Nous laissons ainsi au coupable le temps de préparer sa dernière confession. Que Dieu lui fasse miséricorde !

L'approbation du conseil fut unanime; chacun vit la main de Dieu dans cet événement. Parmi ces personnages éminents, il y en avait plusieurs qui étaient allés à la cour de Portugal et qui connaissaient le roi don Sébastien. Nul ne demanda cependant à constater par son témoignage la non-identité du prisonnier avec le roi défunt; nul ne parut douter de son audacieuse fourberie. Don Sancho d'Avila fut le seul qui osa faire une observation, non dans l'intérêt de la vérité, mais par l'effet d'une prudente prévision.

— Sire, dit-il, sans doute cet aventurier a quelque trait de ressemblance avec don Sébastien; les ennemis de Votre Majesté affirmeront que c'est lui véritablement; ne faudrait-il pas, avant de le faire mourir, mettre à découvert toute sa vie ?

— Nous y aviserons, dit le roi. Vous êtes homme de bon conseil, don Sancho; ce soir, vous viendrez prendre mes ordres.

Dès que Philippe II eut congédié les grands du conseil, il manda dona Luisa et Isabelle. Toutes deux eurent, en compa-

raissant devant lui, le pressentiment de quelque grand malheur; jamais son aspect n'avait causé à la princesse une si profonde crainte. Il était assis dans le haut fauteuil, surmonté d'un dais qui lui servait de trône quand il présidait le conseil; son visage sombre et pensif était encadré dans un chapeau de velours noir; il s'accoudait sur la table autour de laquelle des siéges épars et vides annonçaient qu'une réunion venait d'avoir lieu.

— Dona Luisa, dit-il en la regardant fixement, savez-vous pour qui vous me sollicitiez hier?

A cette question un sentiment indicible d'épouvante et de joie la saisit; elle comprit que don Sébastien était vivant; mais que son salut ou sa perte étaient aux mains de Philippe II.

— Sire, répondit-elle en pâlissant, je vous ai prié pour de malheureux prisonniers.

— Des gens qui vous sont inconnus? des misérables que votre charité protége?

— Des Portugais, sire, des soldats couverts de blessures.

— Et pour lesquels la duchesse d'Avero vous avait supplié d'intercéder? Vous m'avez dit le nom de l'un d'eux; l'autre, aujourd'hui même, a déclaré celui qu'il prétend être le sien.

Il s'interrompit et mit sous les yeux de dona Luisa la lettre du capitaine Rodriguez. Elle y jeta un seul regard et dit avec une sombre énergie :

— Eh bien! sire, vous savez maintenant la vérité.

Il reprit la lettre et répondit froidement : Cet aventurier sera pendu demain aux créneaux de l'Alcazar.

A ces mots, dona Luisa, tremblante, éperdue, tomba aux genoux du roi, en s'écriant : — Non, sire! vous ne voudrez pas un si grand crime!... Vous m'écouterez... don Sébastien est revenu... C'est lui, c'est un roi, c'est le fils de votre sœur que vous assassineriez!... Dieu l'a délivré; de retour dans ses États, il a été contraint de se cacher, sous peine de mort... Ah! sire, il ne le devait pas, il ne devait pas douter ainsi de votre justice; il devait venir à vous, et se faire reconnaître... N'y a-t-il pas ici des gens qui auraient témoigné de la vérité! Qu'ils viennent, sire; montrez-leur don Sébastien, et ils le reconnaîtront tous...

Philippe II hocha la tête avec une froide impatience, et un pénible sourire desserra ses lèvres contractées. — Sire, reprit

dona Luisa, vous avez droit de vie et de mort sur vos sujets; mais les rois, vos pareils, ne relèvent que de la justice de Dieu. Vous voyez dans don Sébastien un ennemi. Son seul crime envers vous, c'est son droit à la couronne que vous avez conquise. Oserez-vous l'en punir? Il n'y aurait point d'exemple d'un tel forfait. L'empereur Charles-Quint, votre père, laissa la vie à son plus grand ennemi, le roi François Ier. De nos jours, une femme hérétique, Élisabeth d'Angleterre, retient la reine d'Écosse prisonnière depuis quinze ans, et sa haine n'ose pas toucher à cette tête royale...

Le roi ne répondait rien; son visage immobile ne trahissait aucun des sentiments de haine et d'amour qui l'agitaient à l'aspect de cette jeune fille, dont les larmes, la véhémente douleur, étaient d'une beauté si souveraine. — Sire, reprit-elle encore, vous n'êtes pas convaincu... Mais il y a ici quelqu'un dont je peux invoquer le témoignage. Isabelle a vu don Sébastien, elle l'a reconnu; que Votre Majesté daigne l'interroger... — Parlez, madame la duchesse d'Avero, dit froidement Philippe II.

Isabelle s'avança, tremblante, et raconta brièvement les faits qu'elle avait appris et ceux dont elle avait été témoin dans l'Atalaya; sa douleur, l'effroi de sa situation, donnaient à ses paroles une éloquence vive et vraie. Le roi l'écouta avec le même visage impassible, tandis que dona Luisa, dont ce récit ravivait à la fois l'espérance et les craintes mortelles, étouffait ses larmes et priait en son cœur. Dieu seul a su quelle conviction entra en ce moment dans l'esprit de Philippe II; peut-être s'arrangea-t-il avec sa conscience en restant dans le doute. Quoi qu'il en soit, sa volonté était arrêtée, inébranlable : rien ne devait la fléchir; car elle avait pour motif les plus violentes passions de son cœur, l'ambition et la jalousie. Lorsque Isabelle eut achevé son récit, il lui dit sévèrement : — Voilà, certes, un tissu de fourberies et de mensonges fort habilement arrangé; nous ne vous en ferons point complice, et nous voulons croire que vous avez été trompée, madame la duchesse. Ce misérable subira son châtiment, et nous ne pousserons pas plus loin les effets de notre justice, de crainte d'avoir à punir des personnes qui nous sont chères...

— Sire, interrompit dona Luisa, point de grâce pour moi!.. Mais suspendez ce terrible arrêt! Si quelque jour vous aviez un remords... Ce sang serait versé... Dieu ne pardonnerait pas...

Hélas ! que peut maintenant votre prisonnier? Laissez-lui la vie, la vie que nul regret ne peut racheter... Vous m'accorderiez celle du plus grand criminel, si je la demandais ainsi à genoux...

—Ceci est un crime d'État, de lèse-majesté; nous ne pouvons le pardonner, dit le roi, avec une inexorable décision.

— Sire, dit dona Luisa, en se relevant avec l'énergie d'une douleur sans espoir, prenez garde, il faudra me condamner aussi, car toute ma vie je rendrai témoignage contre vous... Je dénoncerai devant toute la chrétienté le crime que vous aurez commis... Don Sébastien a été reconnu... On l'a vu... D'autres voix s'uniront à la mienne pour proclamer la vérité... En vain vous le traînerez à un infâme gibet, et vous y attacherez la sentence qui le déclarera un traître et un imposteur; quand il sera mort, les peuples diront que c'était le roi don Sébastien, et que vous l'avez assassiné...

Elle s'arrêta brisée, étouffée par les sanglots. Philippe II se taisait. Ces paroles audacieuses le frappaient à la fois de colère et d'inquiétude. Il savait quel parti ses ennemis pouvaient tirer d'une telle accusation; il craignait les doutes de la multitude, et peut-être la vengeance de quelque fanatique; il craignait surtout les derniers moments de celui qu'il avait condamné. Il fallait que sa fin fût publique, et peut-être quelqu'une de ses dernières paroles retentirait-elle parmi la foule. Philippe II se rappelait quels ennemis lui avait suscité la mort du comte d'Egmont; un sentiment de prudence l'arrêta; il calcula rapidement qu'un autre moyen pouvait le délivrer de don Sébastien.

Dona Luisa comprit l'hésitation du roi, elle crut qu'un mouvement de justice et de miséricorde s'élevait en lui, et elle tomba derechef à ses genoux, n'ayant plus la force de le supplier que par ses larmes. Il se pencha comme pour la relever, et retint dans sa main pâle et décharnée les deux mains qu'elle étendait vers lui.

— Madame, dit-il, c'est votre obstination à soutenir la fourberie de cet homme qui l'envoie à la mort. Si vous ne persistiez pas dans une erreur si étrange, s'il confessait hautement son crime, s'il déclarait qu'il a pris faussement le titre et le nom de don Sébastien de Portugal, nous pourrions lui faire grâce de la vie.

— Quoi, sire, s'écria dona Luisa épouvantée, il devrait se renier lui-même, et moi je soutiendrais par mon témoignage cet affreux mensonge qui le rayerait sans retour de son rang ici-bas?..... Jamais, jamais! Il ne voudra pas sauver sa vie à ce prix!

— Que Dieu sauve alors son âme! dit le roi avec une commisération hypocrite. Nous permettrons qu'un prêtre l'assiste à ses derniers moments. Son repentir pourra trouver grâce devant le ciel, et plus heureux que nous, pauvres pécheurs, il peut entrer demain dans la béatitude éternelle. Allez, madame, ajouta-t-il, en congédiant du geste dona Luisa, allez, et priez Dieu pour l'âme de ce malheureux!

Elle hésita un moment, puis vaincue par son désespoir, elle s'écria : — Eh! bien, sire, que faut-il faire? que faut-il dire? je consens à tout ce qui peut sauver sa vie! me voici soumise; qu'ordonnez-vous?

— Que vous ne vous laissiez pas abuser plus longtemps par ce grossier mensonge; mais le salut de cet homme ne dépend pas de vous seule; s'il persiste dans sa fourberie, il sera pendu demain.

— Ah! que Dieu nous fasse miséricorde! murmura dona Luisa.

— Les personnes qui s'intéressent au sort de ce malheureux, pourraient aller lui dire que sa vie dépend de cette déclaration, reprit le roi en se tournant vers Isabelle; nous ne leur refuserons pas un ordre pour pénétrer jusqu'à lui.

— Sire, dit dona Luisa avec résolution, ainsi vous accordez la vie et la liberté au prisonnier, s'il déclare que le nom et le titre qu'il a pris n'étaient pas véritables?

— Nous lui accordons la vie et la liberté, sous condition qu'il sera banni du royaume, qu'il sera déporté dans quelqu'une de nos possessions des Indes orientales, d'où il ne pourra sortir sous peine de mort.

— Et quel garant, sire, de votre promesse?

— Ma parole royale, je la donne, madame.

Elle alla vers le prie-dieu, et dit, en montrant un livre ouvert : — Sire, jurez-le aussi par les saints évangiles.

— Je le jure, répondit-il en étendant la main. Madame la duchesse d'Avero, approchez.

Il prit une feuille de papier et écrivit : « A l'alcalde de la forteresse de Badajoz, don Rodriguez Nunez. Notre bon plaisir est que la duchesse d'Avero puisse entrer dans l'Alcazar et visiter les prisonniers commis à votre garde. Vous l'aurez pour entendu. Moi, le roi. »

— Tenez, ajouta-t-il ; vous êtes libre d'user de cet ordre. Si ce malheureux veut avouer son crime, des témoins, que nous allons désigner d'avance, seront prêts à recevoir sa déclaration; s'il persiste, tout est fini; il n'y a plus d'espoir pour lui que dans la miséricorde de Dieu. Quant à son compagnon, don Juan de Matha, voulant user de clémence à son égard, nous le bannissons à perpétuité de toute l'étendue de nos États, et nous ordonnons la confiscation de ses biens au profit du couvent des bénédictines de Badajoz. L'arrêt en sera expédié aujourd'hui même. Allez.

Dona Luisa ne pleurait plus ; l'énergie d'une résolution généreuse éclatait dans son regard ; elle était calme, résignée, prête à tout. Dans les situations extrêmes et inévitables, le sang-froid s'accroît toujours ainsi, en proportion du péril. Il y a un sens profond dans ce vieux proverbe espagnol qui dit : Dieu nous garde des douleurs que nous pourrions supporter sans mourir !

Dona Barbara attendait à la porte du cabinet. La princesse ne put échanger un seul mot avec Isabelle ; ses dames l'environnèrent dès qu'elle fut rentrée dans son appartement, et, pour échapper du moins à leurs regards, elle se réfugia dans l'oratoire. Isabelle, l'ordre du roi à la main, dit à dona Barbara de tout disposer pour qu'elle pût se rendre à l'Alcazar sur l'heure même. Aussitôt une des duègnes fit avertir le grand-écuyer qu'une dame de la maison des infantes allait sortir, afin qu'il envoyât l'équipage et la suite convenable. La jeune duchesse revêtit le costume que les femmes de cette époque portaient pour sortir à pied ou en litière. C'était une ample mante noire, assez semblable à un domino, qui couvrait tout l'habillement, et dont les manches ouvertes traînaient jusqu'à terre ; un voile de taffetas cachait leurs cheveux, et elles déguisaient leurs traits sous une espèce de masque noir et camard, pareil à ceux qu'on appelait alors, en France, touret de nez. Quand cette toilette fut achevée, Isabelle entra dans l'oratoire. Dona Luisa priait agenouillée.

—Bientôt je serai de retour près de votre altesse, dit la jeune fille en se tournant d'un air de défiance vers le rideau qui seul les séparait des argus attachés à leurs pas; je vais faire tous mes efforts pour accomplir les ordres du roi. Ayez bon espoir, madame.

Dona Luisa s'était levée. Sans dire un seul mot, sans expliquer son intention autrement que par son geste, elle fit signe à Isabelle de quitter sa mante et de l'en revêtir; elle lui ôta son masque et s'en couvrit le visage, après avoir caché sous le voile de soie ses longues tresses noires. Isabelle se mit à genoux devant l'image de Notre-Dame de Guadalupe : dona Luisa la baisa au front et sortit de l'oratoire, l'ordre du roi à la main. Les duègnes, devant lesquelles elle passa, ne conçurent aucun soupçon; celle qui devait l'accompagner se mit à sa suite, et elles descendirent. Une litière attendait déjà à la porte du couvent, dona Luisa y monta seule. Deux pages menaient les mules; la duègne et un valet à la livrée du roi suivaient à pied. Elle traversa ainsi la ville et entra sans obstacle dans l'Alcazar. Toutes les portes s'ouvrirent devant l'ordre du roi; le capitaine Rodriguez vint au-devant de dona Luisa, et l'arrêta pour la complimenter.

—Madame, dit-il, assez étonné qu'elle n'eût répondu que par un geste de remerciement à son discours, je vais vous conduire moi-même près du prisonnier; c'est un pauvre homme dont l'esprit me paraît dérangé, et j'attribuerais plutôt sa déclaration à la folie qu'à quelque intention coupable. Pour m'assurer de lui, je l'ai enfermé dans la plus haute chambre de la tour.

Il offrit la main à dona Luisa pour monter: la duègne les suivait. Quand ils furent au haut de l'escalier et que la porte fut ouverte, dona Luisa dit : — L'ordre du roi porte que j'entrerai seule.

Au son de sa voix, la duègne et le capitaine Rodriguez tressaillirent. Ils eurent un soupçon; mais ils n'osèrent pas s'y arrêter, tant le fait paraissait étrange, impossible. Ils s'inclinèrent en silence, et dona Luisa passa seule le seuil de la porte, qui se referma derrière elle. Don Sébastien était debout, le front appuyé aux barreaux de la fenêtre. Le soleil était près de se coucher, et sa lumière enflammée éclairait en plein les murailles

blanches et nues de cette chambre, meublée comme la cellule d'un capucin. Le prisonnier ne s'était pas retourné en entendant ouvrir la porte.

—Sire ! murmura derrière lui une voix tremblante et arrêtée par les pleurs. Il frissonna, et se retint, en pâlissant, aux barreaux de la fenêtre ; car ses genoux se dérobaient sous lui à l'aspect de cette femme voilée.

—Sire, c'est moi, reprit-elle en ôtant son masque.

—Luisa ! s'écria-t-il. Tous deux restèrent un moment immobiles, éperdus ; puis, les mains unies, ils s'assirent à côté l'un de l'autre, et ne purent longtemps se parler que par de muets regards. Hélas ! de ce monarque couronné au berceau et dont la jeunesse fut si puissante, si glorieuse, il ne restait qu'une ombre. Ses traits, d'une beauté si noble, étaient haves et défigurés ; son regard vague n'avait plus cette fierté souveraine qui commandait aux hommes ; l'esclavage et la maladie avaient éteint l'auréole qui environnait jadis ce noble front : le roi n'était plus qu'un être débile et à jamais brisé par l'effroyable tempête à laquelle il avait survécu. Un sentiment de pitié, de dévouement, de respect, plus fort que l'amour, s'empara du cœur de dona Luisa à l'aspect d'une si grande infortune ; elle fléchit le genou devant son royal fiancé, et s'écria douloureusement : — Ah ! sire, combien vous avez souffert !

Il passa la main dans ses longs cheveux, et, découvrant son front, traversé d'une large cicatrice, il dit : — Vous m'auriez toujours reconnu à cette marque, n'est-ce pas ?

Et comme elle lui répondit vivement par un geste affirmatif, il ajouta : — Mes bons Portugais me reconnaîtront quand je me montrerai à eux. J'ai trop différé ; j'ai trop écouté de prudents conseils.... J'ai trop ménagé ce peu qui me reste de vie..... Que Dieu me garde de mourir ici !.... Mais, quand j'aurai chassé les Espagnols de mon royaume, quand nous serons à Lisbonne, quand vous aurez été couronnée reine de Portugal,.... alors,.... dona Luisa, je le sens, ma fin sera proche ; car ma vie se sera épuisée dans l'accomplissement de mes desseins. J'irai vous attendre près des rois mes ancêtres, dans le royal monastère de Belem... là-bas.

Il s'arrêta, faible, anéanti, et montrant de la main, à travers la fenêtre, les montagnes de Portugal.

— Sire, dit dona Luisa, de toutes ces espérances que vous me faites concevoir, je n'en veux qu'une, c'est celle de partager votre sort pendant les années que vous resterez sur la terre : Dieu, qui vous a miraculeusement sauvé, vous conservera. Mais savez-vous où vous êtes et quels dangers vous environnent? Écoutez-moi, car nos moments sont comptés. Sire, vous êtes au pouvoir de votre plus cruel ennemi; il a résolu votre mort...

— Il n'osera! interrompit don Sébastien.

— Hélas ! sire, avec lui l'effet suit toujours la menace.

— Mais toute la chrétienté lui demanderait compte de mon sang! Sa puissance est grande, mais pourtant il n'osera pas frapper si haut, vous dis-je! Il a fait tomber d'illustres têtes, mais celle d'un roi ! Non, non, il aura peur d'y toucher!

— Son abominable hypocrisie a trouvé le moyen de justifier ce forfait inouï en vous accusant de mensonge et de fourberie, répondit dona Luisa; ah ! sire, vous ne savez pas encore jusqu'où va sa duplicité!

Alors elle raconta brièvement ce qui s'était passé, l'entrevue qu'elle venait d'avoir avec Philippe II, et les conditions qu'il mettait à sa clémence. Don Sébastien, que ses paroles avaient d'abord ému d'étonnement et d'indignation, l'écouta avec une attention triste et calme. Quand elle eut achevé, il dit froidement :

— Je reconnais la politique cauteleuse et cruelle de Philippe II. Cette déclaration le délivrerait plus sûrement de moi que ma mort : elle imposerait silence aux protestations de mes partisans. Alors il serait bien véritablement roi de Portugal; moi vivant je lui aurais légué mon héritage. Je suis son prisonnier, et pour rançon il me demande mes droits, mon rang, mon nom, tout ce que je suis... Par le Christ mort sur la croix, je ne me rachèterai pas à ce prix! Que mon sang retombe sur lui!

Dona Luisa se tourna avec effroi vers la porte, et leva ses mains jointes au ciel comme pour lui demander encore un instant. Puis elle se jeta aux genoux de don Sébastien et lui dit avec véhémence :

— Sire, je n'ai qu'un moment pour vous parler, pour vous persuader... Voyez, je suis à vos pieds, je vous demande grâce pour votre vie, pour la mienne! Ne les condamnez pas toutes deux par votre refus! Eh! qu'importe ce titre, ces grandeurs,

dont vous avez vu de près le néant? Ah! sire, les plus humbles ici-bas sont les plus heureux! Autrefois, il m'en souvient, vous aviez souvent envié le repos d'une vie sans ambition, exempte des cruels soucis du pouvoir. Alors vous me disiez que l'orgueil de ce rang suprême ne valait pas le bonheur que vous donnait mon amour. Eh bien! si je vous suis toujours chère, vivez pour moi... Je vous suivrai dans votre pauvreté, dans votre exil... Nous irons nous cacher dans quelque contrée solitaire du Nouveau-Monde; nous oublierons ce que nous avons été. Le roi de Portugal sera véritablement mort; mais don Sébastien vivra, il vivra pour moi seule! Ah! je bénirai alors les volontés de Dieu.

Elle embrassait les genoux de don Sébastien, son regard plein de douleur et de prière était fixé sur lui. Il ne répondait pas.

— Sire, reprit-elle, ils vont venir! Au nom du Christ et de sa sainte mère, laissez-vous gagner à mes larmes... Je sais qu'au fond de votre âme il y a une voix qui crie les mots de gloire, d'honneur!... Tristes fantômes dont l'orgueil humain a fait des dieux... La gloire! c'est l'admiration aveugle de la foule qui applaudit les plus heureux! L'honneur! ah! ce n'est pas dans une obstination insensée qu'il consiste!... S'il fallait racheter votre vie par une lâcheté, par une trahison, je ne vous la demanderais pas ainsi à genoux, sire; je vous laisserais mourir, je mourrais avec vous; mais cette couronne que vous tenez de Dieu, vous pouvez l'abdiquer sans remords et sans honte.

Elle lui parla longtemps ainsi avec des pleurs, des instances, des alternatives terribles de douleur et d'espoir. Il ne répondait rien à ces prières ardentes; mais sa pâleur, l'anxiété de son regard, décélaient la lutte cruelle qui s'élevait en lui.

Tout à coup dona Luisa s'interrompit et écouta en frémissant; des pas se faisaient entendre dans l'escalier; on s'arrêta devant la porte.

— Sire, s'écria dona Luisa d'une voix éteinte, ils viennent... c'en est fait; les voilà! Sire, prononcez notre arrêt de vie ou de mort!

Il fit un brusque mouvement, et l'entourant de ses bras, il serra contre sa poitrine, avec une sorte de frénésie, cette belle tête pâle et défaillante.

— Eh bien! soit, je le veux! s'écria-t-il, je veux avec toi la vie, la liberté!

— Oui, murmura-t-elle en répondant à cette étreinte passionnée; oui, libres, heureux ensemble pour toujours!

Quand la porte s'ouvrit, dona Luisa était debout et elle avait eu le temps de reprendre son voile et son masque. Le capitaine Rodriguez parut accompagné de deux soldats qui portaient des flambeaux; car il faisait déjà sombre.

— Madame, dit-il, les personnes de votre suite vous attendent avec inquiétude; il est temps de vous retirer si vous ne voulez pas vous trouver de nuit dans les rues de Badajoz.

Dona Luisa comprit que personne encore ne l'avait reconnue, et cette certitude lui rendit son sang-foid.

— Capitaine, dit-elle, votre prisonnier est prêt à faire telle déclaration qu'exigera le bon plaisir du roi. Vous devez avoir reçu déjà des ordres à ce sujet?

— Oui, madame, répondit-il troublé au son de cette voix qu'il hésitait pourtant à reconnaître, Sa Majesté a désigné le révérend père Cyrillo, notre chapelain, et don Jaïme de Sanusa, mon lieutenant, pour recevoir avec moi les aveux du prisonnier. Ils sont ici.

— Eh bien! mandez-les et que tout ceci s'achève en ma présence pour que je puisse en rendre compte au roi.

Elle alla s'asseoir près de don Sébastien et lui dit à voix basse :

— Mon seigneur, c'est la vie que vous m'allez donner en rachetant la vôtre... Que ne puis-je vous rendre grâce à genoux! Tournez les yeux vers moi, voyez, je suis heureuse..... Non, je ne crains plus rien! Philippe II a juré sur les saints évangiles, il a donné sa parole royale. Bientôt vous serez libre... Oh! quelle joie de renoncer pour vous au reste du monde et de vous suivre par delà les mers!

Cette voix aimée, ces paroles de dévouement et de tendresse, vibrèrent dans le cœur de don Sébastien : il oublia sous leur influence l'orgueil de sa vie passée; il eut peur de la mort qui eût brisé ce nouvel avenir que l'amour de dona Luisa lui promettait. D'ailleurs l'âme enfermée dans ce corps débile n'avait plus son énergie première; elle avait faibli dans ses souffrances, et son audace, son bouillant courage, ne s'éveillaient plus que sous le coup de quelque impulsion puissante.

Les témoins mandés par le capitaine Rodriguez arrivèrent

bientôt. Ils étaient suivis de l'écrivain ou greffier, qui enregistrait les condamnations prononcées par l'alcade, car la forteresse étant une juridiction indépendante, le gouverneur n'obéissait qu'au roi, et, dans les affaires criminelles, il remplissait à la fois les fonctions de grand-prévôt. Les témoins se rangèrent autour de la table, le greffier ouvrit son écritoire de corne, et déploya une feuille de papier marquée au timbre royal. Au lieu de procéder à un interrogatoire régulier, il rédigea une déclaration dont les termes semblaient arrêtés d'avance, tant ils étaient explicites et violents. Cependant, avant de finir, il somma le prisonnier de lui déclarer son véritable nom.

— Sébastien, répondit-il d'une voix altérée, mais sans hésiter.

— Et votre profession ?

— Soldat.

Le greffier fit tout haut la lecture de cette espèce d'acte mortuaire. Don Sébastien l'écouta avec une tranquille attention et les yeux fixés sur dona Luisa. Le greffier lui présenta la plume ; il signa d'une main ferme ; puis les témoins mirent leur nom au-dessous de ce nom détrôné. Tout était fini, lorsque le capitaine Rodriguez, se tournant vers dona Luisa, lui dit :

— Vous devez signer aussi cette déclaration, madame. En cas d'absence ou de mort des témoins officiels, vous pourriez être appelée et interrogée sous serment. Telle est la loi.

La princesse eut un mouvement de surprise et de frayeur ; puis, prenant résolument son parti, elle signa : Luisa de Portugal.

— Madame ! s'écria le capitaine Rodriguez.

— Je prends tout sur moi, interrompit-elle fièrement. Exécutez les ordres que vous avez reçus. Dès ce moment votre prisonnier est libre...

— Pas encore, madame, répondit le capitaine Rodriguez ; il doit d'abord être conduit sous bonne escorte à San-Lucar, où il s'embarquera pour l'île de Luçon, lieu de son exil. Il aura pour compagnon don Juan de Matha...

— Juan est ici ! il est de retour ! interrompit don Sébastien avec une grande émotion.

— Oui ; le digne cavalier est arrivé, comme il l'avait promis, le quarantième jour, dit le capitaine Rodriguez avec un soupir ;

il apportait sa rançon et la vôtre, mais la justice du roi s'est chargée de votre rachat.

— Hélas! mon noble Juan! mon ami! murmura don Sébastien; il revenait avec un autre espoir!

— Madame, dit le capitaine Rodriguez en présentant la main à dona Luisa, l'heure est avancée; on va baisser le pont-levis.

— Allons! dit-elle; et se tournant vers don Sébastien, elle lui montra le ciel, comme pour le prendre une dernière fois à témoin de sa promesse.

Tandis que ceci se passait dans l'Alcazar, rien encore n'avait été ébruité au couvent des Bénédictines, et le roi attendait avec une certaine impatience le succès qu'il se promettait de l'entrevue du prisonnier avec la duchesse d'Avero. Tout était tranquille dans l'appartement de la princesse. Pourtant, ce qu'elle prévoyait était arrivé. Dona Barbara n'avait pas tardé à regarder au joint des rideaux ce qui se passait dans l'oratoire, et elle avait failli tomber à la renverse, de saisissement, en apercevant, à la lueur de la lampe qui brûlait nuit et jour sur l'autel, Isabelle agenouillée devant Notre-Dame de Guadalupe. L'apparition d'un horrible fantôme ne lui eût pas causé plus de frayeur que la vue de cette belle tête blonde. La vieille dame était une prudente personne, qui servait à la cour depuis le premier mariage du roi; elle calcula promptement qu'il y avait moins de péril à se taire qu'à découvrir cette hardie substitution, qui pouvait rester un secret entre elle et la princesse, et, sans rien dire, elle s'assit près de la portière pour empêcher les autres dames de regarder dans l'oratoire. Elle attendit ainsi deux heures dans des inquiétudes mortelles. Enfin, la princesse rentra avec le même bonheur qu'elle était sortie, sans avoir été reconnue. Dona Barbara arrêta d'un signe les autres duègues, qui s'avançaient pour ôter à dona Luisa son voile et sa mante, et elle la laissa aller aussitôt dans l'oratoire. Ce qu'elle avait prévu arriva: au bout d'un moment, la princesse et Isabelle reparurent ensemble; l'une avait repris le vêtement que l'autre venait de quitter, et personne ne soupçonna ce qui s'était passé. La dame qui avait accompagné dona Luisa imita prudemment le silence de dona Barbara, et si elle avait conçu quelque doute, elle ne le manifesta pas.

C'était un samedi, veille de la fête de tous les saints, jour de vigiles-jeûnes. La princesse s'assit devant la collation qu'on lui servit; mais elle ne toucha point à ce léger repas. Les violentes émotions qu'elle venait d'éprouver palpitaient encore en elle; sa main froide et tremblante serrait la main d'Isabelle, qui, non moins agitée, cherchait dans son esprit quelque moyen d'échapper à l'épouvantable contrainte que la présence des dames de service leur imposait. Mais cette situation ne dura pas longtemps. Un page du roi fit demander dona Barbara, qui, au bout d'un moment, rentra tout effarée.

— Madame, dit-elle, Sa Majesté vous mande.

Dona Luisa sentit que le moment qui devait décider de son sort était venu; elle savait combien était terrible la colère de Philippe II; mais elle ne la craignait pas pour elle-même, après avoir assuré le salut de don Sébastien. Elle marcha d'un pas ferme et rapide jusqu'à la porte du cabinet, où elle entra seule. Le roi était debout; il avait à la main la déclaration de don Sébastien.

— Dona Luisa, dit-il en affectant un calme que démentait le frémissement de ses lèvres, est-ce là votre seing?

— Oui, sire, répondit-elle en jetant les yeux sur le papier qu'il lui montrait.

Et sur-le-champ elle raconta comment elle était parvenue à mettre en défaut la surveillance de ses duègnes, et à pénétrer jusque près du prisonnier. Philippe II l'écouta sans l'interrompre; ensuite, il lui dit avec une ironie amère :

— Voilà une audacieuse tromperie! Mais vous pouviez vous l'épargner, madame; il fallait nous dire le désir que vous aviez de voir ce misérable. Nous ne vous aurions certes pas refusé la permission accordée à la duchesse d'Avero. Si bas et si vil que soit cet homme, votre charité pouvait descendre jusqu'à lui. On a vu jadis une grande princesse, l'infante dona Marguerita, pénétrer dans les prisons, et consoler les criminels dont elle obtenait souvent la grâce. On louait, on vénérait cette haute pitié qui s'humiliait ainsi.

Dona Luisa ne pouvait se méprendre à ces paroles pleines d'une si fausse pitié, d'un si cruel dédain, et elle répondit avec une dignité humble :

— Sire, si j'ai failli, excusez-moi. J'ai besoin de votre pardon.

— Ah! interrompit le roi avec une espèce de sourire, vous avez donc à solliciter une nouvelle grâce?

— Sire, celle-ci me regarde; c'est la plus grande qu'il soit en votre pouvoir de m'accorder. Sire, je vous demande la liberté.

— Votre liberté, eh! qu'en feriez-vous?

— Je partirais, sire, je m'éloignerais pour toujours, et jamais le souvenir de ce dernier bienfait ne sortirait de mon cœur.

Philippe II, ne répondit que par une sourde exclamation de surprise et de rage; ses soupçons n'étaient pas allés si loin; il n'avait pas cru dona Luisa capable d'un tel amour ni d'un tel dévouement.

— Sire, reprit-elle, Dieu m'a inspiré des sentiments conformes à ma fortune. J'ai été chassée de ma patrie, déchue de mon rang; j'ai vu la ruine et l'humiliation de tous les miens; je dois abjurer l'orgueil de ma première condition, et descendre à celle d'un humble sujette de Votre Majesté. Une nouvelle vie s'est tout à coup ouverte devant moi...

— Dona Luisa, interrompit le roi avec une sourde violence; oseriez-vous me dire toute la vérité?

— Oui, sire, si vous m'interrogez, répondit-elle intrépidement.

— Vous voulez suivre le sort d'un misérable...

— Sire, interrompit-elle avec véhémence, pour vous, pour le reste du monde, cet homme est un grand coupable auquel vous avez fait grâce; pour moi, c'est le roi don Sébastien, celui que j'ai forcé de racheter sa vie et la mienne par une lâcheté... Sire, je fus sa fiancée, je l'aime... Je suis à lui pour la vie, pour l'éternité; vous me demandez la vérité, la voilà.

Philippe II avait pâli, un éclair de fureur jaillit de ses yeux; mais il retint la terrible explosion de sa colère, et dit avec un froid dédain :

— Votre erreur me fait pitié, dona Luisa... Il y a dans tout ceci quelque maléfice, quelque tromperie du démon.

A cette supposition terrible, dona Luisa frémit; elle savait combien de victimes Philippe II avait livrées à l'inquisition, et de quels ennemis l'avait délivré le saint tribunal.

— Sire, s'écria-t-elle, quel que soit cet homme, souvenez-

vous que vous avez juré, par votre parole royale et sur les saints évangiles, de lui laisser la vie et la liberté à des conditions qu'il a accomplies; le saint-père lui-même ne vous relèverait pas d'un tel serment.

Il y eut un silence. Le roi s'était assis, la tête baissée, le front appuyé sur sa main, dont le tremblement nerveux trahissait la violente agitation qu'il voulait dissimuler. Dona Luisa, debout en face de lui, se taisait, et attendait dans une affreuse anxiété la réponse du vieux monarque. D'abord elle avait osé interroger des yeux sa physionomie inflexible; puis comme fascinée par le regard qu'il levait sur elle, la jeune fille avait senti un frisson d'épouvante et d'horreur; l'amour autant que la colère éclatait dans ce regard fixe et profond.

— Dona Luisa, dit enfin Philippe II, retirez-vous; demain je vous rappellerai. D'ici là Dieu m'aura inspiré ce que je dois faire pour vous. Si vous avez quelque complice, qu'il vous garde le secret sur sa vie; dites-le à la duchesse d'Avero.

En rentrant dans son appartement, la princesse ne trouva plus dona Barbara ni ses autres femmes; elles étaient remplacées par des dames d'une plus haute condition, et qui avaient servi déjà les infantes. Ce changement s'était fait avec si peu de bruit, qu'Isabelle s'en était à peine aperçue. A sa grande surprise, on l'avait laissée seule un moment; puis les nouvelles dames étaient venues attendre dona Luisa. Elles entrèrent aussitôt en fonction. Les cent yeux d'Argus n'étaient pas plus ouverts et plus clairvoyants que ceux de ces femmes vouées à une surveillance encore plus vigilante que celle de dona Barbara. Dona Luisa ne put adresser, sans témoins, une seule parole à Isabelle.

Malgré la promesse du roi, deux jours s'écoulèrent dans une horrible attente. Dona Luisa tremblait, non pour la vie de don Sébastien, elle savait que le roi ne violerait pas un serment prononcé sur les saints évangiles, mais elle perdait l'espoir d'obtenir sa propre liberté. Son courage n'était pourtant pas abattu; l'avenir était long devant elle; et dans l'énergie de son dévouement et de sa volonté, elle ne voyait que la mort qui pût la séparer à jamais de don Sébastien.

Enfin, le matin du troisième jour, elle reçut un message du roi qui la mandait sur-le-champ; elle se sentit saisie d'un funeste

pressentiment, et, malgré la présence de ses dames, elle se jeta tout en pleurs dans les bras de la duchesse d'Avero. Avant de s'en séparer, elle lui dit :

— Isabelle, si nous ne devons pas nous revoir, souviens-toi de mes dernières paroles. N'accepte l'alliance d'aucun Espagnol ; que ta main soit la récompense de l'un de ceux qui furent fidèles à notre mauvaise fortune ! Entre tous, don Juan de Matha est celui qui t'a le mieux méritée.

En traversant les salles qui précédaient le cabinet du roi, dona Luisa s'aperçut qu'il y régnait un certain mouvement. Les pages, nu-tête et le manteau court sur l'épaule, allaient et venaient comme pour transmettre des ordres. Le capitaine des cent hommes qu'on appelait *la guardia de Espinosa*, et qui avaient le privilége d'entourer en voyage la personne du roi, attendait à la porte du cabinet.

Philippe II fit un pas pour venir au-devant de dona Luisa ; malgré la contenance impassible qu'il affectait, une sourde joie éclatait dans son regard.

— Madame, dit-il, aujourd'hui même la cour va me suivre à Elvas où je m'arrêterai quelques jours ; ensuite nous irons à Lisbonne. Vous y viendrez, dona Luisa, et c'est là que vous apprendrez quelle haute fortune nous vous destinons.

— Sire, répondit-elle, quelles que soient les grandeurs dont Votre Majesté veut m'honorer, je les refuse.

Ces paroles furent dites à voix basse, mais avec l'accent d'une énergique résolution. Philippe II comprit cette résistance invincible ; il s'y attendait peut-être. Son implacable amour ne vit plus alors qu'une terrible et dernière satisfaction, celle de la vengeance.

— Eh bien ! madame, dit-il froidement, vous êtes libre.

— Sire, je vous rends grâce ! s'écria-t-elle, et sa voix s'éteignit ; un sentiment de défiance et de crainte glaçait, malgré elle, sa reconnaissance ; son regard éperdu semblait encore interroger le roi.

— Oui, répéta-t-il, vous êtes libre. Je vous laisse ici maîtresse de vous-même. Dans une heure je serai sur la route de Portugal. Déjà les équipages de la cour et les compagnies de la garde sont hors des portes. Voulez-vous, madame, venir voir le bel ordre de ma suite ? Venez, je vais vous le montrer.

Dona Luisa, étonnée et saisie d'une crainte vague, suivit le roi qui ne lui avait pas laissé le temps de répondre. Le comte de Mora les précédait; il resta au bas de l'escalier de la campanille. Le roi monta le premier; il gravissait rapidement les marches usées en entraînant d'une main la princesse. Elle avait peur, sa tête se troublait. En ce moment la pensée lui vint qu'elle était destinée à quelque affreux supplice. Pourtant elle se rassura en arrivant sur la plate-forme. Un doux soleil d'automne éclairait les rives du Guadiana; l'air était d'une pure transparence et laissait voir tous les détails de ce paysage immense. Un grand mouvement régnait dans les rues et hors des portes de Badajoz. En deçà du pont, toutes les compagnies de la garde du roi étaient sous les armes, et les casques de fer poli, les piques, les lancilles aux légères banderolles formaient deux lignes étincelantes. Mais dona Luisa jeta à peine un regard sur ce tableau riant et animé. Ses yeux, tournés vers l'Alcazar, cherchaient au sommet de la plus haute tour la fenêtre grillée derrière laquelle était don Sébastien. Le roi la laissa un moment à cette préoccupation, puis il lui dit lentement :

— Une étrange aventure est arrivée hier dans l'Alcazar. Le gouverneur venait de passer en revue la garnison; les soldats manœuvraient dans la grande cour au son des tambours et des trompettes. Le prisonnier dont vous avez obtenu la grâce allait partir pour San-Lucar en compagnie de quelques malfaiteurs condamnés aux mines. Cette troupe était dans la cour au moment où les alferez levaient leurs drapeaux et que la musique redoublait ses fanfares aux cris mille fois répétés de *Viva España y Portugal!* alors le prisonnier s'est jeté en avant du front de bandière en criant : A moi! *Portugal por el rey!* je suis don Sébastien!....Mais qui le croira, maintenant qu'il a dit et signé qu'il était un aventurier?

Il se tut, et considéra avec une cruelle joie dona Luisa, qui, pâle, attérée, muette de saisissement, l'interrogeait d'un regard égaré.

— Cet homme ayant ainsi démenti sa déclaration, reprit le roi, nous sommes déliés de notre serment, et nous avons ordonné que justice fût faite....

— Et tout est fini! interrompit dona Luisa avec un sourd gémissement.

— Pas encore, répondit Philippe II, en regardant du côté de l'Alcazar.

Elle comprit qu'il était inutile de demander grâce, que rien ne pouvait sauver don Sébastien. La pensée d'une mort prompte et certaine lui vint alors ; elle mesura de l'œil l'élévation de la tour, et se pencha les bras étendus sur cet abîme. Mais la crainte de l'autre vie l'arrêta. Elle eut peur en damnant son âme, d'être séparée pour l'éternité de celui qu'elle aimait, et que Dieu allait recevoir. Elle voulut fuir, mais Philippe II lui barra le passage et la retint violemment : Regardez ! dit-il en la ramenant du côté de la balustrade qui faisait face à l'Alcazar.

Une forme humaine était suspendue aux créneaux de la tour, et s'allongeait avec une faible oscillation sur la muraille grise. Un flot de peuple réuni au pied de la forteresse regardait en haut. En ce moment il applaudit par de sauvages acclamations. A cet aspect dona Luisa jeta un cri perçant et tomba affaissée sur elle-même, comme si quelque coup invisible l'eût frappée d'une atteinte mortelle. Le roi la regarda un moment d'un œil fixe, et dit tout haut : Je l'aimais !

Puis il descendit.

Quand dona Luisa revint à elle, au bout de quelques moments, elle se souleva et gagna les premières marches de l'escalier. Elle s'assit et resta là tout le jour, plongée dans un complet anéantissement. Toutes ses facultés d'intelligence et de réflexion étaient éteintes, et la douleur instinctive qu'elle éprouvait ne s'exprimait que par des larmes rares et de faibles gémissements. Vers le soir, cependant, il lui sembla entendre comme des voix d'en haut qui l'éveillaient, et tout à coup la conscience de sa situation lui revint. Elle écouta ; ce chant était celui des religieuses, qui, après le départ de la cour, venaient de refermer la porte de clôture, et faisaient, en procession, le tour du cloître.

Dona Luisa descendit et vint se jeter aux pieds de la prieure : Ma mère, lui dit-elle, je suis restée ici pour n'en plus sortir ! Les religieuses, étonnées de cette apparition, l'environnèrent ; on l'interrogea.

Alors elle déclara sa naissance et protesta de nouveau de sa résolution.

— Ma fille, répondit la prieure, je savais que vous étiez ici ;

un ordre du roi avait devancé votre résolution ; demain vous prendrez le voile.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Un an plus tard, dona Luisa prononça ses vœux. Jamais recluse n'eut une vie plus séparée du reste de la terre; le couvent fut pour elle une prison inaccessible ; elle y était environnée d'une surveillance qui ne laissait parvenir jusqu'à elle aucune nouvelle de ceux qu'elle avait laissés dans le monde. Ce ne fut que dix-huit ans plus tard, à la mort de Philippe II, qu'elle apprit le sort de ceux pour lesquels elle priait tous les jours. Son pays avait subi le joug espagnol. Don Antonio, son père, était mort dans l'exil, après avoir légué ses droits à la couronne de Portugal au roi de France Henri le Grand. La duchesse d'Avero, dépouillée de son titre et des biens immenses de sa maison, pour avoir refusé de donner sa main à un sujet espagnol, avait épousé dans l'exil don Juan de Matha.

Mme CHARLES REYBAUD.

---

# ORLAND DE LASSUS.

Une infinité d'écrivains qui s'occupent de la biographie des hommes illustre pour donner des pages aux journaux, aux dictionnaires, aux recueils, aux magasins ornés d'images, aux galeries de portraits, s'empressent d'ouvrir les dictionnaires déjà publiés, et, sans trop se soucier de l'exactitude et du soin que leurs prédécesseurs ont mis dans la rédaction de ces livres, ils en copient les articles en les abrégeant s'il le faut ; en ajoutant quelques broderies à ce texte si l'imprimeur a du blanc à remplir, et demande un supplément de manuscrit. Cette manière de travailler est fort commode sans doute pour un littérateur à la page ; elle n'aurait aucun résultat nuisible si le type de tant de copies était bon ; mais cela ne se rencontre pas toujours. Si le patron est défectueux, si le premier auteur mal informé s'est trompé ; s'il a commis des erreurs volontaires pour déniger un rival ou présenter un ami sous le jour le plus favorable, tous les copistes reproduiront ces aberrations avec un aplomb imperturbable, ils affirmeront sur la parole du maître, et ne douteront nullement de la véracité des faits consignés dans ce livre imprimé. Cette file de menteurs innocents, d'acheteurs qui cèdent à leur voisin l'écu faux qu'ils ont reçu la veille, continuera son commerce jusqu'à ce qu'un homme laborieux, un homme de conscience, prennent la ferme résolution de collationner l'œuvre de ses devanciers, et se dévoue à consacrer six ans, dix ans de recherches, à un travail que d'autres feraient en six heures.

Orland de Lassus, le prince des musiciens de son temps, le chef de l'école allemande, le compositeur favori de Charles IX (et ce roi n'était pas du tout barbare en musique) Orland de Lassus dont les ouvrages avaient rempli le monde, je le dis sans figure, était comme ces demi-dieux des temps héroïques dont on

citait les hauts faits sans pouvoir indiquer précisément les lieux, les époques, où ces prouesses avaient été exécutées sans avoir la certitude qu'elles appartenaient au demi-dieu livré à l'admiration des hommes. Le nom même d'Orland de Lassus était une énigme que nos contemporains ne cherchaient plus à deviner, quand H. Delmotte, notaire à Mons, nous en a livré le mot. Vous voyez que les notaires savent quelquefois compulser avec une érudite patience les protocoles de l'art, et rassembler les pièces d'un procès agité depuis trois siècles, pour mettre d'accord les colicitants, et donner un dispositif appuyé sur des faits, un dispositif qui doit avoir toute la force de la chose jugée.

Orlando di Lasso, Roland Lassus, Roland Lassé, Orland de Lassus, tous ces noms ont été donnés au même musicien par ses biographes. On n'était pas d'accord sur le lieu et l'époque de sa naissance, quand H. Delmotte trouva la solution de toutes ces questions dans les *Annales du Hainaut* par Vinchant, manuscrit autographe possédé par la bibliothèque de Mons. Voici le curieux passage qui d'un seul coup trancha tant de difficultés :

« L'an 1520, fut né en la ville de Mons, Orland dit Lassus; ce fut en cest an que Charles V fut couronné empereur à Aix-la-Chapelle; il fut de son temps le prince et phénix des musiciens, d'où vient ce verse :

» Hic ille Orlandus lassum qui recreat orbem. »

» Il fut né donc en la rue dicte Gerlande à l'issue de la maison portant l'enseigne de la Noire Teste. Il fut enfant de chœur en l'église Saint-Nicolas de la rue de Havrecq. Après que son père fut par sentence judicielle contraint de porter en son col un pendant de fausses monnoies et avec iceluy faire trois pourmaines (*promenades ou tours*) publiquement à l'entour d'un hour (*échafaud*) dressé, pour avoir esté convaincu d'estre faux monnoyer, le dit Orland qui s'appelait *Roland de Lattre*, changea de nom et surnom, s'appelant *Orland de Lassus* et ainsy quitta le pays et s'en alla en Italie avec Ferdinand de Gonzague qui suivait le parti du roi de Sicile. »

Je ne puis m'empêcher de plaindre les amateurs du romanesque et du merveilleux. Quel vaste champ pour leur fertile ima-

gination, que les commencements de la carrière d'un homme dont on ignorait l'origine et le nom! Tous leurs rêves s'évanouissent; H. Delmotte a découvert que cet artiste, dont le nom supposé a donné lieu à tant de jeux de mots qui ont fait les délices du siècle où il vivait, se nommait tout bonnement comme tant de Montois s'appellent encore à présent, et qu'il était fils, non de parents illustres, mais bien d'un faux monnoyeur, exécuté comme tel.

Je dois citer ici un des nombreux calembours que le nom de Lassus inspira; le vers inséré dans les *Annales du Hainaut* est reproduit, il est vrai, mais *con variazioni*.

Hic ille est Lassus lassum qui recreat orbem.

On nous a conté, d'après Samuel à Quickelberg et bien d'autres, que Lassus fréquenta les écoles dès son enfance, et que, parvenu à sa septième année, il reçut une excellente éducation musicale. Ses progrès furent rapides; sa voix pure et mélodieuse charmait ses auditeurs à tel point, que l'un d'eux enleva secrètement l'enfant de son école à trois différentes reprises. H. Delmotte prouve que ces enlèvements n'ont pas pu avoir lieu, et que Lassus, âgé de seize ans au moins, changea de nom et s'expatria pour se dérober aux conséquences de la condamnation infamante de son père.

Ferdinand de Gonzague commandait alors un corps de l'armée de Charles-Quint; la campagne terminée, il se rendit en Italie. Son jeune protégé l'accompagna. A dix-huit ans, Lassus quitta Ferdinand de Gonzague et suivit Constantin Castriotto, qui le conduisit à Naples, où il demeura deux ans et plus chez le marquis de Terza. Sa voix de soprane s'était changée en une voix de ténor; plus âgé, il chanta la partie de basse, comme le dit une de ses épitaphes, qui n'est pas la moins singulière :

Étant enfant, j'ai chanté le dessus;
Adolescent, j'ai fait la contre-taille;
Homme parfait j'ai résonné la taille,
Mais maintenant, je suis mis au bassus.
Priez, passant, que l'esprit soit *là-sus*.

A vingt et un ans environ, il vint à Rome, où l'archevêque de Florence lui fit l'accueil le plus bienveillant. Il demeura chez ce nouveau protecteur à peu près six mois, après lesquels il obtint la place de maître de chapelle de Saint-Jean-de-Latran. C'était en 1541. Quel honneur pour le jeune Belge! On le jugea digne à vingt et un ans de remplir dignement de telles fonctions. Une telle carrière, parcourue d'une manière aussi brillante que rapide, semblait ne devoir rien laisser à désirer à Lassus. Depuis deux ans il administrait la maîtrise de Saint-Jean-de-Latran avec autant de gloire que d'habileté, lorsqu'il fut rappelé, vers 1543, dans sa patrie par le danger que couraient ses parents attaqués d'une maladie grave. Le désir ardent de les revoir l'emporta sur toute autre considération. Hélas ! ce doux espoir de la piété filiale fut trompé cruellement, ses parents avaient cessé de vivre.

Sa douleur lui fit abandonner bientôt sa ville natale, qui d'ailleurs n'offrait à ses vastes connaissances qu'un théâtre trop resserré. Jules Brancaccio, d'une famille noble, amateur éclairé des beaux-arts, l'emmena en Angleterre, en France. Lassus vint ensuite fixer sa résidence à Anvers dont le séjour lui plaisait ; il y demeura deux ans. Il s'y rendit cher par ses talents, la diversité de ses connaissances et l'aménité de son caractère franc et ouvert. Fêté partout, il passait toutes ses journées avec les personnes les plus distinguées par leur instruction, leur science, leur esprit, leur naissance. L'illustre musicien avait à cœur d'inspirer, de répandre et de propager le goût de la musique. Il fut assez heureux pour voir ses efforts couronnés d'un succès tel que sa réputation s'étendit au loin et parvint à la cour des souverains.

Albert V dit le Généreux, duc de Bavière, invita Lassus à se rendre à Munich ; c'était en 1557. Il lui fit de nobles propositions et l'engagea particulièrement à mener avec lui plusieurs musiciens distingués des Pays-Bas, afin de rehausser le lustre et d'ajouter à la réputation de sa chapelle déjà célèbre. La Belgique était, au XVIe siècle, la pépinière qui fournissait des musiciens à toute l'Europe ; ses virtuoses étaient assez nombreux pour qu'elle en donnât à toutes les capitales. On les nommait les *patriarches de la musique,* ce qui prouve que leur mérite, leurs talents, étaient depuis longtemps reconnus. On admirait

surtout la beauté de leur voix, et leur habileté pour la composition. Les Belges remplissaient alors le rôle que jouèrent plus tard les Italiens.

Lassus, désirant justifier à Munich la réputation qui l'y avait précédé, se fit remarquer par son érudition, son esprit, ses bons mots, sa gaieté, sa conduite irréprochable, et surtout par la beauté de ses compositions, à tel point que le duc Albert conçut une vive affection pour son maître de chapelle. Heureux de cette bienveillance, ayant trouvé le port qui lui permettait de se reposer enfin des tourmentes de ses premières années, Lassus consacra ses loisirs à l'amour. Regina Weckinger, fille d'honneur de la maison ducale, attira ses regards, toucha son cœur; en 1558, ils se marièrent. Les liens qui attachaient Lassus à sa nouvelle patrie, à son noble protecteur, se resserrèrent encore par cette union. Le bonheur domestique augmenta l'ardeur de son zèle et rendit son imagination plus féconde et plus brillante. Ses talents reçurent la récompense qui leur était due : Albert le nomma, en 1562, maître de sa chapelle, l'une des plus célèbres de l'époque. Elle se composait de quatre-vingt-douze musiciens de toutes les nations et d'une habileté partout reconnue.

Je vois, parmi les chanteurs, douze basses, quinze ténors, treize contraltes, seize élèves de la chapelle, et six sopranistes. Des détails authentiques sur cette chapelle, transmis à H. Delmotte par M. Schmiedhamer, conservateur de la bibliothèque royale à Munich, nous apprennent que, sous la maîtrise de Lassus, en 1577, onze timbales, sept violons, sept basses, sept ténors et trois hautes-contre, faisaient partie de la musique du duc. Ces ténors et hautes-contre de violons jouaient alors les parties intermédiaires, confiées maintenant aux seconds violons et aux violes. Mais onze timbales, bon Dieu! onze timbales! ce qui suppose onze paires et par conséquent vingt-deux bassins : quelle abondance! Comment Lassus gouvernait-il ces baguettes roulantes et frappantes? c'est ce que les historiens auraient dû nous expliquer, à nous surtout que les quatre modestes bassins mis en jeu par Meyerbeer, dans *Robert-le-Diable,* frappaient d'une certaine surprise. Lassus en avait dix-huit de plus à son service.

Un grand nombre d'ouvrages avaient déjà fondé la réputation de ce maître. A Munich, son talent prit un essor immense : chef

suprême de la chapelle, encouragé par les éloges du duc, par l'excellence des musiciens qu'il dirigeait, par le nombre toujours croissant des personnes qui se rendaient auprès de lui pour profiter de ses leçons ou de ses conseils, sa verve s'enflamma, toutes ces causes agirent fortement sur son esprit, et ses nouvelles productions se firent remarquer par une vigueur, une élégance de style que l'Europe entière admira. Partout on le proclama le prince des musiciens ; il éclipsa les plus grandes renommées musicales de l'époque, et n'eut de rival que l'illustre Palestrina. Ces deux souverains se partagèrent l'empire du monde chantant : l'un régnait sur le midi, l'autre donnait des lois au septentrion. Les princes, les rois, suivant l'impulsion de cet enthousiasme, comblèrent Lassus des récompenses les plus flatteuses.

Le 7 décembre 1570, à la diète de Spire, l'empereur Maximilien, de son propre mouvement, donne des lettres de noblesse à Lassus et à ses enfants légitimes, ainsi qu'à ses descendants des deux sexes. Le pape Grégoire lui envoie l'éperon d'or et le glaive des chevaliers de Saint-Pierre, *de numero participantium*, dont il est armé par les nobles chevaliers Onorato Cajetano, Angelo Mazzatosta, dans la chapelle papale de la cour, avec tout le cérémonial requis en pareille circonstance. Le manuscrit de Vinchant ajoute : « Père Philippe Bosquier dit que le roi de France l'anoblit de la croisade de Malte. »

En 1571, Lassus vint à Paris, où Charles IX le reçut avec tant de bienveillance et de distinction, qu'Adrien Leroy s'en étonne et dit naïvement à ce prince, dans une dédicace : « Vous avez accueilli Orland d'une manière telle, qu'il peut se glorifier d'avoir reçu de vous plus d'honneurs, de preuves d'affabilité, de libéralité, que ceux qui, cette année, vinrent de l'étranger pour vous offrir leurs hommages. » Charles IX fit de très-riches présents à Lassus, qui lui était présenté par ce même Adrien Leroy, musicien distingué de son temps, et de plus, imprimeur et marchand de musique. Digne confrère de l'illustre voyageur, Adrien offrit sa maison à Lassus, qui l'habita pendant son séjour à Paris.

Charles IX, excellent musicien, garda un souvenir profond de Lassus, le phénix de l'époque, ainsi qu'il se plaisait à l'appeler. Aussi, lorsque le remords vint le tourmenter plus tard,

après le massacre des huguenots, l'impression que lui avaient faite les *Psaumes de la Pénitence*, l'une des plus belles compositions de ce maître, vint se représenter à son esprit troublé. Dès lors il voulut que Lassus en personne, à la tête des musiciens de la cour de France, lui fît entendre les accents plaintifs et lamentables d'un roi pénitent ; et, ce désir s'accroissant de toute la force de son repentir, il offrit à Lassus la maîtrise de sa chapelle, avec un traitement considérable. Veneur habile, intrépide, passionné, la chasse ne lui donnait plus aucune distraction : cet exercice ayant toujours une catastrophe sanglante, il le prit en horreur. La musique seule pouvait apporter quelque soulagement aux tortures morales du roi musicien. On espéra que, nouveau David, Lassus ramènerait le calme dans l'esprit de l'autre Saül.

Orland ne veut point quitter Munich où son existence est si complétement heureuse. La reconnaissance lui fait considérer comme un devoir sacré de rester auprès d'Albert. Bien que le duc voie avec peine le départ de son musicien favori, de celui qu'il se plaît à nommer la perle de sa chapelle, ce prince généreux l'engage à ne pas lui sacrifier des avantages plus grands que ceux qu'il pouvait lui procurer à sa cour. Lassus était bon, il n'hésita plus à se mettre en route lorsqu'Albert, qui avait pris Charles IX en pitié, lui eut persuadé que son talent pourrait seul adoucir les tourments de ce malheureux roi. Il partit donc, mais à peine eut-il fait la moitié de la route, qu'il reçut la nouvelle de la mort de Charles IX, arrivée le 30 mai 1574. Lassus se hâta de rebrousser chemin, il revint à Munich où le duc s'empressa de le réintégrer dans ses fonctions, et le combla de nouvelles faveurs. Le 23 avril 1579, il lui assura des appointements de quatre cents florins pendant tout le reste de son règne. Ce prince mourut quelques mois après, le 24 octobre suivant. Le duc Guillaume V, qui lui succéda, ne changea rien à ces dispositions.

Lassus avait placé, dans la caisse du trésor, 4,400 florins ; cette somme était le fruit de ses économies. L'Église défendait aux laïques de retirer l'intérêt de 5 pour 100, alors établi avec l'assentiment du pouvoir séculier. Après avoir perçu, pendant plusieurs années, l'intérêt de ses fonds, Orland s'alarme, ses scrupules religieux lui font prendre la résolution de rendre au duc tous les intérêts déjà reçus, en déclarant que sa piété ne

lui permet point de jouir d'un bien que l'Église s'est réservé, et qu'il doit ce sacrifice à la bonne mère qui prend soin du salut de son âme avec tant de sollicitude. Le duc feignit d'accepter la somme renvoyée, mais il fit délivrer à Lassus un acte par lequel une somme équivalente lui était donnée en propriété. Ce bon prince rendit ainsi le calme à la conscience timorée du musicien, sans diminuer son avoir.

Lassus était un vrai chrétien, ses actions le prouvent; le peuple de Munich en voulut faire un saint : s'il ne fut pas canonisé solennellement, on lui accorda toute la vénération, tout les respects qui sont le partage des élus de Dieu. Lassus avait fait un miracle et certes ce prodige, ajouté à tant d'autres qui tenaient déjà ses contemporains sous le charme, vint donner à son nom un éclat sans pareil.

En 1584, le jour de la Fête-Dieu, un violent orage éclata sur la ville de Munich. Le duc Guillaume, voyant approcher l'heure où le prince, évêque d'Eischtaedt, devait sortir avec la procession de l'église de Saint-Pierre, ordonna d'aller voir sur la tour si l'orage pouvait durer longtemps encore. De sombres nuages amoncelés ne laissaient aucun espoir. Après une longue hésitation, le duc ordonne que l'on présente l'ostensoir sous le porche de l'église, en psalmodiant le chant prescrit par le rituel. Mais à peine Lassus, à la tête de sa chapelle, a-t-il commencé le motet : *Gustate et videte quam suavis sit Dominus timentibus eum*, que la pluie, la grêle, le tonnerre, le vent cessent de tomber, de gronder, de siffler. Le soleil chasse les nuages et se montre dans sa plus magnifique splendeur. La procession se met en marche d'un pas lent et solennel, elle parcourt la ville et rentre sans le moindre accident. Le peuple émerveillé crie au miracle avec transport ; il remarque même que toutes les fois que Lassus et ses musiciens reprennent le motet, le soleil resplendit de tout son éclat, tandis qu'il semble se cacher lorsque les chants cessent. Il observe encore qu'une épouvantable nuée crève au moment où la procession est rentrée. Cet événement, qui n'avait pourtant rien de surnaturel, frappe l'esprit de la multitude; elle se précipite au pied des autels, et, dans son pieux enthousiasme, elle regarde Lassus comme un être divin. Après un semblable triomphe, le motet *Gustate* fut adopté dans les processions faites pour obtenir le beau temps.

Fréneuse de la Vieuville dit qu'il a entendu la messe d'Orland, *Domine Deus noster*, à huit parties, écrites en grosses notes qui filent sur trois ou quatre mesures, et que cette messe a été chantée au concile de Trente.

Le duc Guillaume donna à Lassus un jardin à Meising, il assura à Regina, femme de ce maître, une pension viagère, et prit soin de deux de ses fils. Orland continua de s'acquitter avec un zèle ardent de ses fonctions de maître de chapelle, et consacra le reste de son temps à la composition, disant que, Dieu lui conservant la santé, il ne lui était pas permis de rester sans rien faire. Ce travail opiniâtre, dans un moment où le repos lui devenait si nécessaire, eut des suites déplorables. La vie de Lassus avait été la plus laborieuse qu'on puisse imaginer; le nombre de ses compositions connues s'élève à deux mille trois cent trente-sept. Son génie fécond était sans cesse en activité; cette tension continuelle exigeait impérieusement de la distraction, du repos. Au lieu de s'arrêter, il redoubla ses travaux; aussi, la nature épuisée refusa-t-elle à Lassus un recours dont il avait abusé. Ses facultés mentales l'abandonnèrent tout à coup. Un jour qu'il revenait de Meising, il ne reconnut pas sa sa femme Regina; il avait perdu l'esprit.

La santé d'Orland s'améliora, mais sa raison ne revint point. Devenu mélancolique et sombre, il parlait toujours de la mort. Lassus ne vécut pas longtemps dans cet état, il expira en 1595, à l'âge de soixante-quinze ans.

Ses restes furent déposés dans le cimetière de l'église des Franciscains à Munich; on lui éleva un superbe tombeau en marbre rouge, haut de trois palmes et demi, large de sept. Ce monument, divisé dans sa longueur en deux parties, contient, dans le centre de sa partie supérieure, un bas-relief représentant l'ensevelissement du Chrit, composé de sept figures. Dans le fond, à droite, on distingue Jérusalem; à gauche, le Calvaire Une épitaphe en douze vers latins se lit sur les deux côtés de ce bas-relief. Dans la partie inférieure du sarcophage, se trouvent au centre les armoiries de Lassus et celles de sa femme. Sur la droite, on compte huit figures de femmes agenouillées; la première a, vis-à-vis d'elle, un enfant au maillot; la seconde un écusson portant les armes de Lassus et un autre blason. La première de ces femmes est Regina Weckinger, épouse du dé-

funt ; la seconde est Regina de Lassus, l'aînée de ses filles, mariée à un seigneur d'Ach. Les six autres, qui portent toutes la coiffure de demoiselle, sont les filles et les petite-filles d'Orland. Sa femme et ses filles sont seules revêtues des habits de dame. Au côté opposé, sont aussi représentés, à genoux, Lassus et neuf fils ou petits-fils.

Ce tombeau resta dans le cimetière des Franciscains jusqu'en 1800 ; il fut sauvé, lors de la destruction de ce lieu de sépulture, par M. Heigel, artiste du théâtre de la cour, grand admirateur de Lassus. Il le déposa dans son jardin qui devint la propriété de Mlle de Manntich. En 1830, il appartenait encore à cette demoiselle. C'est dans ce jardin que M. Schmiedhamer le découvrit après de longues et pénibles recherches.

Ferdinand, Rodolphe, Jean, Ernest, fils de Lassus, se sont distingués ensuite comme musiciens et comme compositeurs.

Orland de Lassus fut un des hommes les plus remarquables de son siècle ; tous les auteurs qui parlent de lui sont d'accord sur ce point. A cette époque brillante des fastes de la musique où les artistes belges étaient considérés comme les plus habiles, il fut jugé digne d'être appelé leur prince ; glorieux surnom que ses contemporains lui décernèrent aux applaudissements du monde musical.

Hic ille est Lassus lassum qui recreat orbem,
Discordemque suâ copulat harmoniâ.

Ces vers, faits à sa louange, sont devenus proverbe, tant ils ont été cités souvent et reproduits au bas des portraits de ce maître.

Adrien Leroy, dans la préface de son petit *Traité de Musique*, dit, en parlant de Lassus : « Ce grand maître et suprême ouvrier, l'excellente et docte veine duquel pourroit servir de loi et reigle à la musique, attendu que les admirables inventions, ingénieuses dispositions, douceur agréable, propreté naïve, naïveté propre, traits signalés, liberté hardie et plaisante harmonie de sa composition fournissent assez de sujet pour recevoir sa musique comme patron et exemplaire, sur lequel on se peut seulement arrêter. »

Le père Philippe Bosquier poussait l'enthousiasme pour son compatriote à un tel point, qu'il faisait son éloge même dans ses sermons, l'appelant, en chaire, *mon Orland*, *notre Orland.*

Jean Daurat a trouvé dans *Orlandus de Lassus*, cette anagramme : *Laurea donandus es.*

Les auteurs de l'époque le célébrèrent, le prince Albert même lui rendit cet hommage. Les rois, les princes, les grands le recherchèrent, l'accueillirent avec bienveillance, et se plurent à accepter la dédicace de ses œuvres. Musicien, compositeur excellent, il était encore un savant remarquable par la variété, l'étendue et la profondeur de ses connaissances. Poëte, il adressa une ode à Charles IX et des vers français au duc de Bavière. On le distinguait pour la finesse de son esprit, l'aménité, la douceur de son caractère, les charmes de sa conversation. Enfin, Samuel à Quickelberg vante la beauté de la voix de Lassus, et dit l'avoir entendu chanter à la chapelle ducale avec un plaisir extrême.

Orland ne se borna point à exciter le goût de la musique par le talent et l'originalité qu'il déploya dans ses compositions, il rendit des services d'un autre genre et non moins importants à cet art. C'est lui qui introduisit dans la musique les premiers passages chromatiques; Burney l'affirme. La mesure lui doit aussi de grands perfectionnements : Werkmeister dit qu'il a réduit à deux plus de quatre-vingts signes de mesure, et cela en se servant, pour indiquer le mouvement, des mots italiens, *lento*, *adagio*, *andante*, *allegro*, etc., qui sont encore en usage.

Lassus a été mis en parallèle avec Palestrina; c'est un honneur insigne que d'avoir disputé la palme à un tel rival. Empruntons une page à Burney :

« Si l'on voulait comparer le style de ces deux musiciens belges (Lassus et Cyprien de Rore) avec celui de Palestrina, voici la différence que l'on trouverait entre eux. Les deux compositeurs belges ayant passé la plus grande partie de leur temps dans les cours, y ont acquis un genre de mélodie plus brillant et plus léger que celui de Palestrina, qui, restant toujours à Rome, et composant principalement pour l'Église, possède une gravité naturelle et caractéristique empreinte dans toutes ses ompositions.

» Nous devons pourtant dire que la musique de chapelle de Cyprien de Rore et d'Orlando Lasso est très-inférieure à celle du maître italien, en ce que les efforts que font les deux premiers pour être graves et solennels n'aboutissent qu'à les rendre tristes et lourds, et ce qui, chez le Romain, est dignité naïve, ne vaut guère mieux chez les Belges que la démarche guindée d'un nain juché sur des échasses. A part la musique sacrée, ils préparaient mieux leurs couleurs, et savaient enrichir leur palette des teintes les plus neuves et des modulations les plus brillantes. Leurs successeurs ont fait un usage fréquent de leur manière de composer, surtout en ce qui regarde la peinture dramatique. »

Ce jugement est trop sévère et Burney se montre partial en faveur de Palestrina. C'est à tort qu'il fait marcher de front Cyprien de Rore avec Orland de Lassus qui n'avait de rival au monde que Palestrina.

Les portraits d'Orland sont au nombre de quinze, s'il faut en croire le rapport des auteurs ; mais en faisant la part du double emploi, on peut compter qu'il en est resté au moins huit différents et authentiques. On peut en voir un dans le cabinet de M. Farrenc, amateur de curiosités musicales. Ce portrait a été détaché du frontispice d'un des ouvrages imprimés de ce maître.

M. Schmiedhamer a fait un relevé général, bien incomplet encore, de toutes les compositions d'Orland de Lassus : leur nombre total est de 2,337 ; celui des motets est de 780 ; 53 messes dont deux *Requiem*, 180 *Magnificat*, 34 hymnes, 429 chants sacrés y figurent. Le nombre des compositions profanes, parmi lesquelles on remarque 233 madrigaux, est de 765.

En voyant ce formidable total, on croirait que cette somme est le fruit du travail, non pas d'Orland tout seul, mais des neuf Lassus agenouillés sur le bas-relief du tombeau en marbre rouge. Non, c'est Lassus qui a fait ces milliers de compositions qui existent imprimées ou manuscrites ; on doit supposer qu'un grand nombre ont échappé à la connaissance de ses biographes. Une telle fécondité paraît moins surprenante, quand on sait de quelle manière procédaient les maîtres de ce temps. La musique était alors une œuvre de calcul plutôt qu'une inspiration du génie. Dès qu'un musicien possédait le fond de la science, et qu'il pouvait, d'une main hardie et sûre, combiner des accords

et les faire marcher harmonieusement sur le papier, il travaillait du matin au soir, il n'avait pas besoin de se reposer pour attendre d'heureuses inspirations. La mélodie, telle que nous l'entendons, le motif qui chante et se dessine sur les masses harmonieuses n'existait point encore. On se contentait alors de belles et savantes marches d'accords, sillonnées par les dessins, les figures du contre-point. Certes, le génie n'était point étranger à plusieurs de ces compositions; l'inspiration y brille quelquefois, mais c'est un luxe dont à la rigueur on pouvait se passer.

Le peuple des écoutants ne demandait point cette mélodie qui nous charme, que nous recherchons avec tant d'avidité; si parfois on la lui donnait, il s'y montrait à peu près insensible, à moins qu'elle ne fût prise dans son répertoire, dans les chansons populaires que tout le monde chantait. Alors il se trouvait sur son terrain; la première mesure avait signalé l'air grivois, la chanson de cabaret, la romance d'amour ou de chevalerie, dès longtemps gravés dans tous les cœurs, et que tous avaient chanté. Ce thème choisi par le compositeur, et traité avec toutes les ressources de l'art, fixait l'attention générale; on se plaisait à goûter les ingénieuses broderies dont le maître avait orné ce vulgaire canevas. L'amant souriait à sa maîtresse au moment où la romance exprimait les tendres sentiments qu'il éprouvait pour elle; le guerrier portait la main à son épée, quand défilaient les nobles refrains de la chanson de *l'Homme armé;* l'ivrogne préparait la monnaie qui devait mettre à sa disposition, après vêpres, un broc du meilleur vin. C'était une suite de jubilations inspirées par la musique sacrée; une succession de souvenirs agréables, d'espérances flatteuses, de désirs certains d'être bientôt satisfaits.

Vous croyez peut-être que ces divers sentiments étaient la conséquence de l'expression mémorative des cantilènes, des refrains, des combinaisons de notes et de sons. Les tableaux de la musique n'étaient privés d'aucun de leurs agréments; les chansons de toutes les espèces, et quelles chansons, bon Dieu! je n'oserais citer quatre vers de la plus décente; les chansons de galanterie, de cabaret ou de corps-de-garde, étaient reproduites dans les messes, les motets, les hymnes religieuses, avec leurs paroles. La voix d'homme, qui n'était ni trop grave ni trop aiguë, exé-

cutait la chanson avec ses paroles : *Il est jour, belle, éveille-toi; — Margot laboure, laboure; — Hélas! j'ai sans merci; — A l'ombre d'un buissonnet; — quand Madelon va seulette; — c'est Margot la mal.....* etc. Cette voix, placée au milieu de l'édifice harmonieux, était dominée par les sopranes et les contraltes, les basses et barytons manœuvraient sous elle, et chantaient *Magnificat, Kyrie eleyson, Crucifixus etiam pro nobis, Salve regina, Ave maris stella*, etc., à grand renfort de fioritures du contrepoint le plus sévère et le plus élégant. La chanson profane *tenue* avec fidélité par la voix médiaire s'avançait mélodieusement, entourée de ce cortége harmonique et d'une religieuse solennité. Comme l'office de cette voix médiaire était de *tenir* le motif donné, le thème choisi, de le tenir ferme, en dépit de toutes les broderies souvent extravagantes des musiciens dépourvus de goût, on appela cette voix *teneur*, celui qui tient; les Italiens, par la même raison, lui donnèrent-le nom de *tenor* (1).

Un compositeur était sûr d'un succès d'enthousiasme quand il

(1) Nous devrions nous servir du mot français *teneur*, au lieu de le traduire en italien pour l'employer dans nos discours. Quelle nécessité d'emprunter à nos voisins des mots que nous possédons? Pourquoi dire *mezzo-termine*, quand nous avons *moyen-terme*? Est-ce pour se donner l'agrément de prononcer d'une manière ridicule ce mot étranger ? Pourquoi dire un *quintetto*, quand nous avons le mot *quintette ?* Passe pour *quintetto ?* mais nos éditeurs impriment en belles lettres ornées *un quintetti*. Oseraient-ils imprimer *un animaux*, *un chevaux*, *un canaux ?* La faute est la même en disant *un quintetti*. D'autres sont plus grotesques encore ; ils écrivent *des quintettis, des altos*. Les Italiens, qui ne savent pas bien le français, ne connaissent point ces *finesses* de notre langue ; ils n'imaginent pas que l'on puisse emprunter aux autres ce que l'on possède soi-même. Ces Italiens traduisent tout ce qui peut et doit être traduit. Tamburini, par exemple, Tamburini qui n'est point aussi exercé sur le français que ses compatriotes Lablache et Rubini, s'exprime bien mieux quelquefois ; il parle mieux français que la France entière quand il dit : une voix de teneur, la partie de teneur. Il ne dira jamais : une voix de *tenor ;* il croirait mêler très-mal à propos un mot italien dans un discours français. Tamburini a raison.

Prenons aux étrangers les mots que nous n'avions pas, tels que *macaroni*, *vermicelle*, *violoncelle ;* mais gardons-nous bien de leur donner

savait à propos écrire une messe, un motet sur la chanson à la mode, la chanson faite sur une aventure galante ou politique du jour. Au moment où Louis XIII préparait une expédition pour l'île de Candie, Gantez s'empressa de composer une messe sur

une prononciation bizarre pour imiter ridiculement la prononciation italienne. Dites *vermicelle*, *violoncelle*, tout naturellement, en bon français, comme vous dites *missel*, *nacelle*, *sarcelle*. C'est pour imiter en quelque sorte la prononciation du *c* italien que l'Académie française veut que nous prononcions *vermichel*, *violonchelle*. Cette imitation n'est qu'une singerie grossière et grotesque. J'ai vu avec plaisir que l'Académie avait profité des observations déjà faites dans mon *Dictionnaire de Musique*; elle a renoncé à *violonchelle*, et permet à tous les Français de prononcer *violoncelle*. Mais la docte assemblée a deux fois tort en écrivant *fausset* pour désigner la petite cheville destinée à boucher le trou fait avec le poinçon ou foret à une futaille; en écrivant encore *fausset* pour désigner la voix de tête. On doit écrire *fosset*, puisqu'il s'agit d'une cheville qui va fermer une *fosse* faite avec un *foret*. Nous donnons le nom de *faucet* à la voix de tête, parce qu'elle n'est point formée dans la poitrine, mais dans la gorge, *inter fauces;* témoin cet hémistiche *vox faucibus hœsit*, cent fois répété par Virgile et les autres poëtes latins. Vous voyez que ce mot *faucet*, d'origine antique, n'offre aucun rapport avec les qualités justes ou fausses d'une voix. L'Académie tient à ses erreurs; elle m'a accordé *violoncelle*, et m'a refusé *faucet*. Peut-être se montrera-t-elle plus libérale dans une autre édition. Elle s'obstine encore à écrire *arpège* pour désigner certains passages favoris des harpistes. Il est inutile de prouver que *arpège* vient de *harpe*, tout aussi bien que *harpiste*. Pourquoi ne pas écrire *harpège*, sauf à ne point aspirer le *h*, concession que je ferais très-galamment? La dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie* vient de confirmer de nouveau cette orthographe ridicule. D'après le même système de variations drôlatiques, elle devrait écrire : *héros*, *éroïsme*; *anathème*, *hanathématisé; singe*, *çaingerie*, etc. Cela serait tout aussi bien justifié.

Un article que j'avais publié dans le *Journal des Débats*, pour expliquer tous les passages de Molière, de Regnard, de Lesage, de Hauteroche, de Corneille, etc., qui ont rapport à l'ancienne musique, dont la constitution est aujourd'hui ignorée des gens du monde et de beaucoup de musiciens, me mit en correspondance avec Auger, académicien et commentateur de Molière. Auger a dit des bêtises sur le bécarre et le bémol dont Hali parle dans *le Sicilien*. Auger a fait comme tous ses confrères en littérature lorsqu'ils veulent parler de musique;

la chanson : *Allons à Candie, allons,* qui courait les rues. Cette messe fut accueillie avec un enthousiasme tel, à l'église de l'Oratoire, où elle fut exécutée, que les pères oratoriens imaginèrent de mettre l'office en vaudevilles, et de le chanter sur des

mais il en convenait lui-même, ou du moins il exprimait ses doutes avec assez de franchise dans la lettre qu'il m'écrivit le 24 juillet 1827, et que je retrouve dans ma collection d'autographes : « J'ai fait une note peut-être fort ridicule sur la scène IV du *Sicilien*, etc. » Auger me demanda des corrections pour le *Dictionnaire de l'Académie;* je lui offris de lui donner en huit jours toute la partie concernant la musique, sans exiger aucune rétribution pour un travail que j'aurais entrepris avec plaisir, afin de faire disparaître une infinité de révoltantes erreurs qui ne devraient point se rencontrer dans un livre monumental, et dont les décisions doivent être regardées comme ayant force de loi. J'exigeais pourtant que deux mots de la préface voulussent bien dire que mon *Dictionnaire de Musique* avait été consulté. Cette petite insertion me fut déniée. Je laissai donc l'Académie nager à son aise, et donner un libre cours à ses facéties musicales. Vous voyez ce que cette demoiselle sait faire quand on lui laisse la bride sur le cou. L'Institut a pourtant six musiciens qui siégent sur ses fauteuils ; mais ces musiciens ne sont là que parce qu'ils savent faire des opéras. Là se borne toute l'habileté qu'exige d'eux le réglement. Il faut pourtant qu'un académicien musical sache autre chose, qu'il connaisse l'histoire de son art, que son érudition en embrasse toutes les parties, qu'il sache le grec, ou du moins le latin et le français. « Il sait faire des opéra, » vous répondront les peintres, les architectes, les graveurs, les sculpteurs, qui ont donné leurs voix à leur confrère le musicien. « Il en a fait beaucoup, » ajouteront-ils. La quantité surtout est un argument admirable qui décide la majorité des suffrages. Haydn n'aurait pu se faire ouvrir les portes de l'Institut ; mais avec quel empressement n'eût-on pas accepté Gaveaux et Champin. Ces producteurs féconds eussent obtenu la préférence sur Beethoven. Un seul opéra, bien que cet œuvre soit *Fidelio*, ne peut balancer un tas de cinquante partitions misérables.

Me voilà lancé ; ma note est cent fois plus longue que je ne croyais la faire d'abord. Puisque j'ai cherché noise aux dictionnaires, je ne veux point finir sans dire un mot d'un philologue qui a surpassé en hardiesse tous les académiciens. Boiste ne s'est pas borné aux termes de musique, il a voulu donner une nomenclature des musiciens fameux pour avoir l'avantage d'en estropier les noms. Les compositeurs d'imprimerie se règlent sur Boiste, et voilà pourquoi les fautes se multi-

airs connus, au grand contentement du peuple parisien et des seigneurs et dames de la cour qui prirent en affection l'église de ces bons pères. Les habitués du Louvre les appelèrent *les pères au beau chant.*

La fécondité de Lassus m'étonne moins que la fécondité de Mozart. Celui-ci joignait à ses productions harmonieuses une abondance de mélodies que son illustre prédécesseur n'était même pas obligé de chercher. Si les besoins du moment lui en prescrivaient l'emploi, Lassus n'avait qu'à choisir parmi les milliers de chansons à boire, à danser, parmi les chants de guerre et les romances d'amour. On voit, par ce qui nous reste des recueils de ce temps, que les chansonniers étaient alors plus fertiles en menue musique, en pièces fugitives, que ne le sont aujourd'hui les faiseurs d'albums. Ce n'est pas avec une douzaine de ces bagatelles qu'un auteur osait se présenter aux *dilettanti,* il en jetait à la fois deux ou trois cents. Plusieurs de ces chansons faisaient fortune et méritaient l'honneur d'être chantées à l'église, aux processions, aux réunions pieuses. Les maîtres fameux, choisissant ces thèmes favoris pour les travailler, étaient à peu près dans la position de nos arrangeurs de musique de piano. Depuis que ces messieurs se sont dispensés d'inventer, et qu'ils se contentent de broder en caprices, fantaisies, bluettes, mosaïques, étincelles, talismans et variations

plient, malgré le bon vouloir des musiciens. Ce n'est qu'après dix ans de contrariétés de ce genre que je suis parvenu à connaître la cause, la source des tribulations qui me poursuivaient dans toutes les imprimeries. C'est Boiste qui, blotti dans un coin, était là pour dicter *Paesiello*, quand j'écrivais *Paisiello; Piccini*, quand j'avais soin de tracer curieusement *Piccinni*, en me conformant à l'orthographe de ces maîtres et de bien d'autres, dont j'ai les signatures authentiques sous les yeux. Quelquefois même les imprimeurs poussaient la barbarie et la dévotion en Boiste jusqu'à écrire *Paësiello* avec un tréma, quoique cet accent soit inconnu dans la langue italienne. Après deux ou trois corrections, retrouver la faute sur la bonne feuille est une perfidie dont beaucoup de gens ne savent point apprécier la noirceur. *Paësiello* me faisait dresser les cheveux à la tête. L'erreur d'un dictionnaire enfante des milliers d'erreurs. Je dirai donc à ces mêmes dictionnaires, en empruntant le langage de l'Écriture : *Vos estis sal terræ; si sal evanuerit, in quo salietur ?*

de tous noms, mais non pas de toute espèce (il n'y en a qu'une, les thèmes d'opéra); leur fécondité n'a plus de bornes, ils arrivent, sans effort aucun d'imagination, au numéro 300 ou 350 des arrangements qu'ils ont la bonhomie d'appeler des œuvres. Que leur faut-il pour composer de cette manière? de bons doigts pour faire galoper des traits de piano, et faire ensuite galoper la plume qui les trace, les pointe sur le papier. Tous les instants de la vie sont bons pour ce travail mécanique. Si l'inspiration arrive de temps en temps, on veut bien l'accepter; si elle refuse son heureux secours, on s'en passe.

L'empereur Maximilien anoblit Lassus, et les faiseurs d'armoiries offrirent au musicien des combinaisons de pals et contre-pals, merlettes, glaives, piques, besans, lions, étoiles ou demi-lunes, pour orner son écu. Orland ne voulut pas être traité comme son homonyme de Roncevaux; il donna lui-même son blason, d'une admirable simplicité: un dièse, un bécarre, un bémol, telles sont les figures qu'il fit graver sur ses armoiries; on les voit encore sur son tombeau.

H. Delmotte nous les a transmises, il a élevé un monument à son illustre compatriote en publiant sa biographie. *Orland de Lassus*, beau volume de 176 pages, imprimé à Valenciennes, par A. Prignet, a coûté plus de dix ans de recherches intelligentes et de labeurs opiniâtres; c'est une œuvre où le zèle d'artiste et le patriotisme se révèlent également. Ce livre, du plus haut intérêt, orné de gravures, n'a été tiré qu'à cinq cents exemplaires: certes, ce nombre ne suffira point pour satisfaire les admirateurs du talent de Lassus, qui l'ont accueilli avec transport. L'auteur, hélas, n'a pu jouir de ce triomphe, douce récompense de son dévouement: au moment où ce livre a paru, Delmotte venait de rendre le dernier soupir.

CASTIL-BLAZE.

# LE NEVEU DE BIRAGUE.

---

## PERSONNAGES.

LE ROI HENRI IV.
LE DUC DE GUISE.
SULLY.
BASSOMPIERRE.
BELLEGARDE.
CHATILLON.
D'AUBIGNÉ.
LAROQUE, valet de chambre du roi.
BIRAGUE.
MIRAUMONT.
PITARD, chirurgien.
ANSELME PITARD, son fils.
PETRUS.
JOSEPH, valet de Pitard.
UN LIEUTENANT DE MARÉCHAUSSÉE.
UN PRÊTRE.
MADAME PITARD.
MARIETTE PITARD, sœur du chirurgien.
LA SUPÉRIEURE DU COUVENT DES FEULLANTINES.
UNE RELIGIEUSE.

UN CAVALIER, UN CHANTEUR, COURTISANS, VALETS, MUSICIENS, ÉCOLIERS, PEUPLE.

# ACTE PREMIER.

(*Le cabinet de travail de maître Pitard.*)

---

## SCÈNE PREMIÈRE.

PITARD, PETRUS.

PITARD. — Croyez-moi, mon cher Petrus, il faut donner une femme à votre fils dès qu'il aura ses dix-huit ans. Je me suis marié à cet âge et cela m'a réussi.

MAITRE PETRUS. — Je le voudrais, mais on ne marie point ses enfants sans argent, et je n'en ai guère.

PITARD.— Quand j'épousai la fille de Guillaume le droguiste, j ne possédais pas un sou; aujourd'hui me voilà riche. Mon père me conduisit à Paris, il y a treize ans, pour faire mes études. Je ne l'y ai point décidé sans peine, car le bonhomme voulait me mettre à sa charrue. Nous sommes partis d'Évreux avec un âne sur lequel nous montions à tour de rôle, dépensant quinze sous par journée de marche. Il me manqua deux paires de souliers pour le trousseau nécessaire à un élève de l'Université; le bon vieillard vendit son âne pour me les donner et s'en retourna seul en son pays, le cœur fort serré.

PETRUS. — Mais où avez-vous trouvé des fonds pour établir votre fabrique d'instruments de chirurgie?

PITARD. — J'avoue que ce fut par un étrange bonheur. Je marchais un matin dans la rue des Marais, en songeant à mes projets; un cavalier qui passait me cria de me ranger, mais je ne l'entendais point, et continuant à rêver debout, je me mis à dire tout haut : « Ah! si j'avais seulement dix mille livres, ma fortune serait faite! » Le cavalier m'avait entendu; et me touchant l'épaule avec sa baguette, il me dit : « Ça, voyons! ces dix mille livres te tiennent donc bien fort au cœur? je veux te les prêter. » J'ôtai vivement mon bonnet, car je reconnus le duc de Montmorency-Damville. « Regarde-moi en face, poursuivit

le digne seigneur ; tu as l'air d'un honnête garçon ; je te donnerai la somme que tu désires ; mais tu m'en rendras bon compte, au moins? — Monseigneur, répondis-je, avant dix ans je vous la restituerai avec les intérêts. — Et si tu ne réussis point? si tu me perds mon argent? — Vous me ferez pendre, lui fis-je sans hésiter. » Le duc se mit à rire ; le lendemain son intendant me compta dix mille livres en bons écus avec lesquels je montai cet établissement. On ne rencontre pas si heureusement tous les matins, il est vrai ; mais ce n'est rien que dix mille livres si on ne sait point en tirer parti. Je puis dire que c'est moi qui ai tout fait ici. Je me suis enrichi par mon seul travail, par mes seules forces, mon confrère.

Petrus. — Oui, avec le secours d'autrui.

Pitard. — Je voudrais savoir à qui je dois d'être le premier chirurgien de l'Europe !

Petrus. — A messieurs les docteurs qui vous ont instruit.

Pitard. — Au bout d'un an j'en savais plus qu'eux tous. Des ignorants qui prétendent guérir les blessures par la poudre de sympathie et qui vous saignent les gens sur les artères ! cela fait pitié ! Moi, j'ai ouvert une route nouvelle à la pratique ; aussi, voyez ma clientelle : c'est le plus fin de la noblesse. On soupire après ma venue dans les plus riches hôtels. On vole au-devant de moi ; on se rassure, on est joyeux à mon approche, parce que j'apporte avec moi la santé. Ah ! c'est une belle vie que celle d'un médecin !

Petrus. — Sans doute ; mais ne soyez pas si fier de votre savoir, mon ami. La modestie sied aux gens de votre mérite.

Pitard. — Je ne dis rien qui ne soit vrai. C'est avec raison que l'on m'estime. Je donne cent écus par an aux pauvres, savez-vous ! et il y a des grands seigneurs qui n'en font pas tant. Ce n'est pas que je sois un homme tout à fait sans naissance. Je prétends descendre du fameux Pitard, chirurgien du roi saint Louis, et je trouverai les preuves de ce que j'avance.

Petrus. — Ah ! maître Pitard, la vanité vous perdra. Le langage que vous tenez là est fait pour vous porter malheur.

Pitard. — Le malheur ! Par où donc me pourrait-il atteindre ? Je me ris de lui.

Petrus. — Et vous avez tort, mon confrère. J'appelle cela tenter Dieu.

PITARD. — Dieu est bon ; pourquoi me voudrait-il du mal, puisque je le sers dévotement?

PETRUS. — Il s'est plû à éprouver de meilleurs serviteurs que vous.

PITARD. — J'ai payé mon tribut au chagrin en apprenant, l'an passé, la mort de mon vieux père ; mais j'y ai trouvé une consolation en recueillant auprès de moi ma jeune sœur Mariette que le bonhomme ne m'avait pas voulu céder, car il redoutait fort le séjour des grandes villes. Mariette a seize ans ; elle est jolie comme un ange....

PETRUS. — Mais elle aime la parure comme un démon.

PITARD. — Ma femme est la plus vertueuse mère de famille qui soit sous le ciel....

PETRUS. — Assurément, elle n'a point de vanité, celle-là.

PITARD. — Mon garçon, qui touche à sa douzième année, a justement le caractère grave et réfléchi qui convient au bon praticien.

PETRUS. — Je ne dis pas de mal de votre enfant.

PITARD. — Allez, je suis un homme heureux.

PETRUS. — Cela est vrai ; mais vous parlez trop de votre bonheur ; vous répétez trop souvent que vous l'avez su créer vous-même. Il en faut louer Dieu davantage, et n'en point faire tant de parade. Voilà mon avis, mon confrère. Un malheur est si vite arrivé ! Le vent qui soufflera demain peut l'apporter sur ses ailes. Peut-être il chemine là bas sur une route ; peut-être il va frapper à votre porte. (*On frappe.*)

PITARD. — La peste soit de vos discours ! (*Il ouvre une fenêtre et crie au dehors*) : Voyez qui a frappé.

(*On entend des rires et plusieurs voix qui parlent très-haut.*)

PETRUS. — Ce sont, à coup sûr, des gentilshommes à la mode. On les reconnaît à leur vacarme. Ces gens-là ne sauraient parler comme tout le monde.

## SCÈNE II.

LES MÊMES, MADAME PITARD, MARIETTE.

MADAME PITARD. — Le comte de Birague est en bas qui désire vous voir ; il est accompagné d'un autre seigneur que je ne

connais point. Je ne pense pas que ce soit pour affaire ni pour vous consulter qu'ils viennent. Faut-il les congédier?

PITARD. — M. de Birague est de mes clients. C'est l'un des plus fameux de la cour par son amabilité.

PETRUS. — Oui, c'est le plus méchant garnement de la présente génération, qui est riche en vauriens.

PITARD. — Et savez-vous qui est avec lui?

MARIETTE. — Le chevalier Miraumont, son ami.

PETRUS. — Encore un bon suppôt de l'enfer ; et d'où connaissez-vous ces messieurs-là, mademoiselle?

MARIETTE. — Nous les voyons tous les matins à la messe.

PETRUS. — C'est donc alors pour vous qu'ils y vont!

## SCÈNE III.

### LES MÊMES, BIRAGUE ET MIRAUMONT.

BIRAGUE. — Eh! bonjour, maître Pitard! vos valets sont des coquins qui me voulaient empêcher de vous voir; mais les gens de notre qualité ne sont pas pour être refusés. Je vous présente le chevalier Miraumont, qui ne demande qu'à être malade pour réclamer vos soins. C'est de lui que je tenais ce beau coup d'épée dont vous m'avez guéri. Je vous dois la vie, maître Pitard. Je le dis partout, pour que mes amis vous donnent leur pratique. Recevez mes compliments, madame Pitard; vous avez pour mari le plus savant homme de ce siècle. (*A Miraumont.*) Chevalier, faisons nos révérences à M^lle^ Mariette.

MIRAUMONT. — Mademoiselle, vous avez un grand renom pour votre beauté.

BIRAGUE. — N'est-il pas vrai que des yeux comme ceux-là vous blessent cruellement les cœurs?

MIRAUMONT. — Je n'en connais point de plus meurtriers.

PITARD. — Ne dites point de ces douceurs à une petite fille, messieurs; Mariette ne doit pas écouter les gentilshommes. Nous ne sommes que de pauvres bourgeois.

BIRAGUE. — Je ne connais plus la naissance quand il s'agit de la beauté. M^me^ de Rambouillet me le disait hier : il n'y a point de noblesse *au pays de dames*.

MIRAUMONT. — Pardieu ! j'ai des valets qui jouent du violon, je les enverrai ce soir sous vos fenêtres.

MADAME PITARD. — N'en faites rien, je vous prie, messieurs. Cela donnerait à jaser aux méchantes langues. Il faut que Mariette se garde des propos.

BIRAGUE. — Le premier qui s'aviserait d'en mal parler aurait affaire à mes estafiers, si c'était un homme de peu, et si c'était un gentilhomme, je lui planterais mon épée dans le corps par cette botte italienne dont Miraumont m'a transpercé.

MIRAUMONT. — La botte était française, mon cher.

BIRAGUE. — Italienne s'il en fut jamais, corbleu ! Je m'y connais, feu mon oncle le chancelier était du pays.

MIRAUMONT. — Je te dis que le coup était une seconde toute simple.

BIRAGUE. — Moi, je te dis qu'il était florentin. La preuve, c'est que tu t'es fendu à fond et que la pointe est entrée de bas en haut.

MIRAUMONT. — Vertudieu ! je ne sais ce que c'est; le coup était droit. Voici comme la chose est arrivée : (*Il tire son épée.*) Je suppose que maître Pitard soit mon second, Fontenay, qui se tenait derrière moi. (*A Petrus.*) Vous, monsieur, vous représentez Coustenant qui jugerait... Reculez-vous un peu... Mme Pitard sera le chevalier Guitaut qui venait d'être blessé par Fontenay, et s'était écarté comme ceci; veuillez aller au fond de la chambre, madame... plus loin, s'il vous plaît... c'est cela.

(*Pendant que Miraumont dispose ses personnages, Birague s'approche de Mariette.*)

BIRAGUE, *bas.* — N'avez-vous pas reçu ma lettre hier ?

MARIETTE, *de même.* — Si fait, monsieur le comte; mais je la tiens pour une plaisanterie.

BIRAGUE, *bas.* — De ma vie je n'ai parlé si sérieusement. C'est décidément pour vous seule que je m'en vais mourant désormais. Je veux quitter le monde et vous épouser en secret; foi de gentilhomme ! — Venez ce soir au fond de votre jardin à huit heures, j'y serai. Vous connaîtrez mes intentions. Si je vous trompe, que je sois pendu comme le dernier des malfaiteurs.

MIRAUMONT. — Voici la botte exacte. J'étais fendu de cette façon, et mon épée était ainsi tournée.

PETRUS, *bas à Pitard.* — Ceci m'a tout l'air d'une comédie montée à l'avance.

MIRAUMONT. — Or, voyez, maître Pitard, s'il y a rien de plus simple que ce coup. C'est une vraie seconde. De là vient que la blessure allait de bas en haut.

BIRAGUE. — Tu tenais le bras plus étendu et la tête fort basse, ce qui est la mode de Florence.

MIRAUMONT. — Je vais recommencer en me fendant sur maître Pitard, afin qu'il voie bien la direction du fer.

BIRAGUE, *bas à Mariette.* — Sur ma vie! je vous veux faire comtesse, ma belle Mariette. Il n'en faut rien dire, car si la cour le savait on m'en empêcherait. Viendrez-vous causer avec moi ce soir?

MARIETTE, *de même.* — Je n'en sais rien. J'ai peur d'une tromperie.

BIRAGUE. — N'ayez point de défiance. Je vous aime furieusement. Je veux vous donner des bijoux et vous conduire aux plus belles places de la comédie. Je suis sûr que nous y ferons un prodigieux effet. Prenez ce billet et acceptez ce diamant en gage de ma foi. Si je vous manque de parole que je sois brûlé vif! (*Mariette prend le billet et la bague.*)

PETRUS, *bas à Pitard.* — On se joue de vous, mon confrère. M. de Birague conte fleurette à votre sœur.

PITARD, *de même.* — Il n'y a pas grand mal à cela.

BIRAGUE. — Allons! chevalier, cesse de pourchasser maître Pitard avec ton épée; je conviens que tu avais raison, et comme toute gageure doit être payée, je veux donner le cadeau à ces dames. Nous prendrons la collation demain tous ensemble sur la terrasse de mon jardin.

MADAME PITARD. — C'est impossible, monsieur le comte. On dirait que nous voulons trancher des femmes de qualité.

BIRAGUE. — Quand on dirait cela, voyez le grand malheur! Laissez-moi faire, je veux trouver à Mlle Mariette un beau parti; mais il faut venir chez moi demain. Nous aurons Blanc-Rocher qui est un divin chanteur.

MADAME PITARD, *sèchement.* — Cela ne se peut pas, monsieur. Vous savez mes motifs. Je ne changerai point de résolution. Épargnez-vous la peine d'insister davantage.

BIRAGUE. — Comme il vous plaira. Nous mangerons donc la

crême sans vous. Chevalier, prenons congé ; voici l'heure d'aller au cours. (*A Mariette.*) Mademoiselle, tout l'univers saura bientôt à quel point je suis admirateur de vos appas. (*Bas.*) Prenez le frais ce soir, et fiez-vous à mes serments. (*Haut.*) Maître Pitard, au revoir ! je suis à vous de tout mon cœur.

(*Birague et Miraumont sortent.*)

## SCÈNE IV.

PITARD, PETRUS, MADAME PITARD, MARIETTE.

MADAME PITARD, à *Mariette.* — Que cachez-vous donc là dans votre corsage, ma sœur ?

MARIETTE. — Ce n'est rien, madame, je vous assure.

MADAME PITARD. — N'avez-vous pas une confidence à me faire ?

MARIETTE. — Aucune, ma sœur.

MADAME PITARD. — Eh bien ! suivez-moi, je vous prie. C'est moi qui vous dirai ce que j'ai remarqué. (*Elles sortent.*)

## SCÈNE V.

PITARD, PETRUS.

PETRUS. — Vous allez apprendre, mon confrère, que quand un homme comme ce Birague a mis une fois le pied dans une maison où il y a des femmes, on ne s'en défait pas facilement.

PITARD. — Je ne m'en embarrasse guère, mon confrère. On n'a rien à craindre des gens comme M. de Birague dans les maisons où les femmes sont sages.

PETRUS. — Pour que les femmes demeurent sages, mon confrère, il ne faut point les exposer à la compagnie des libertins.

PITARD. — Les femmes qui ont de la vertu se conduisent bien dans toutes les compagnies, mon confrère. Dans les familles nombreuses et unies, comme est la mienne, on ne veut pas perdre l'estime les uns des autres.

PETRUS. — Dans toutes les familles la prudence est de mise.

PITARD. — Eh! qui vous a dit que j'en voulusse manquer?

PETRUS. — Fermez donc votre porte à ces galants.

PITARD. — Il faut bien que je reçoive mes clients; ma condition m'oblige à fréquenter la cour comme la ville.

PETRUS. — C'est une chose dangereuse. Les jeunes gens d'aujourd'hui ne gagnent leur brevet d'amabilité qu'en débauchant les filles, en mettant le trouble partout. Ceux-ci ne vous viennent point chercher sans dessein. Ils en veulent à votre jeune sœur. C'est assez clair.

PITARD. — S'il leur plaît de perdre à cela leur temps, on ne peut les en empêcher.

## SCÈNE VI.

### LES MÊMES, JOSEPH.

JOSEPH. — Maître, c'est donc la mode à présent que les grands seigneurs se battent contre les chiens? Votre M. Birague vient de tuer le nôtre.

PITARD. — Comment cela? que veux-tu dire?

JOSEPH. — Je veux dire ce que je dis. M. de Birague a tué vilainement notre chien. Ne voilà-t-il pas un beau plaisir pour des désœuvrés que de donner de leurs épées dans le ventre d'un animal qui ne leur fait rien!

PETRUS. — Cela n'est pas naturel, mon confrère; il y a une anguille sous cette roche.

PITARD. — Le chien a peut-être mordu l'un de ces messieurs.

JOSEPH. — C'est ce qu'ils ont assuré, mais je sais bien qu'il n'en est rien : la pauvre bête ne pensait pas à eux. Ce sont de méchants drôles, et, si je n'avais craint d'être battu, je leur aurais dit crûment leur fait.

PETRUS. — Je gagerais qu'ils ont de mauvaises intentions pour cette nuit; je vous conseille de faire bonne garde.

PITARD. — N'allez-vous pas croire que le comte de Birague, avec ses grands biens, voudrait dévaliser un médecin?

PETRUS. — Vous me feriez perdre la patience avec votre aveugle tranquillité. On ne tue pas un chien pour se divertir, au risque d'être mordu ou de se faire quereller par le maître du

logis. Pensez-en ce qu'il vous plaira; demain à cette heure il y aura du nouveau chez vous, voilà ce qui est certain.

Joseph. — Et moi, je vous réponds que la maison sera bien gardée; car je prétends veiller toute la nuit à la place du chien, et le premier qui voudra entrer chez nous, je vous le couche par terre d'un bon coup d'épée. (*Il sort.*)

Pitard. — Tout cela ne vaut pas la peine d'y songer, mon confrère. Je prétends dormir d'aussi bon cœur cette nuit que les autres.

## SCÈNE VII.

### PITARD, PETRUS, MADAME PITARD.

Madame Pitard. — Les choses ne se passent pas comme il faut chez vous, mon ami. Le désordre s'introduit ici. N'avez-vous pas remarqué l'air de rêverie qu'a notre sœur Mariette depuis plusieurs jours? Elle ne dit plus ses prières le matin ni le soir; elle ne sait plus s'occuper et ne prend aucune part aux soins de notre ménage, Vous pouvez m'en croire; cette petite fille a quelque folie en tête. Il y faut prendre garde, mon ami.

Pitard. — Je ne veux pas de ces tracasseries. Si cette enfant n'a point envie de s'occuper, qu'elle se repose : c'est bien le moins qu'elle puisse rêver à son aise. Elle a seize ans, et les filles de cet âge ont souvent de la mélancolie. Cela passe tout doucement lorsqu'on n'y fait pas attention; mais c'est en leur cherchant des querelles qu'on les jette dans le chagrin.

Madame Pitard. — A Dieu ne plaise que je cherche querelle à cette chère enfant! ce n'est pas mon humeur. Je lui ai fait amicalement des questions.

Pitard. — Eh! voilà le mal. Vous l'importunez avec vos questions : vous me la rendrez malade. Le ciel lui pardonnera de ne point dire ses prières : comment le pourrait-elle offenser, à son âge et innocente comme elle est?

Madame Pitard. — Elle garde avec moi un silence obstiné; elle pousse de gros soupirs.

Pitard. — Si elle n'a point envie de parler, qu'elle se taise. Vous lui aurez donné du souci par vos importunités. Les jeunes

filles sentent vivement la moindre contrariété. Pour Dieu! qu'on la laisse en repos.

MADAME PITARD. — Puisqu'il faut tout vous dire, je crois savoir ce qui occupe Mariette. Depuis longtemps M. de Birague nous suit partout; il adresse à cette enfant des flatteries et des propos galants qui lui ont tourné la cervelle.

PITARD. — Eh bien! ne sortez pas; gardez la maison.

MADAME PITARD. — J'en suis d'avis; mais défendez-en au moins l'entrée à ces jeunes gens.

PITARD. — Je le veux bien.

MADAME PITARD. — Il me semble que votre autorité vous permet de vaincre l'entêtement de cette petite fille et d'en exiger un aveu; car il est bon de savoir jusqu'où va le mal.

PITARD. — Mauvais système que cela. On ne fait pas dire aux filles ce qu'elles veulent cacher. Si la petite a quelque amourette en tête, il faut lui donner des distractions et lui rendre la vie douce. Elle n'y songera bientôt plus. Laissons cela, et surtout point de bruit ni de pleurs. Je veux avoir la paix chez moi.

PETRUS. — Voilà qui est sagement pensé, mon confrère. Mettez à présent vos excellents discours en pratique, et tout ira bien.

## SCÈNE VIII.

(*Le théâtre représente une rue. La maison de Pitard est à la gauche de l'acteur. Le jour commence à baisser.*)

BIRAGUE, MIRAUMONT, VALETS ET MUSICIENS.

MIRAUMONT. — Notre musique sera d'un effet merveilleux. Elle tiendra les gens de la maison aux aguets, tandis que tu seras à ton rendez-vous. Ça! vous m'allez chanter cela dans le chromatique, vous autres. Sais-tu bien, Birague, que tu me devras ton succès? Le diable m'emporte pourtant si la mignonne ne m'estime pas autant que toi. Elle m'a regardé ce matin d'un certain air.... Là, j'espère que j'aurai mon tour.

BIRAGUE. — Commençons toujours par l'enlever, nous verrons après.

MIRAUMONT. — Elle me plaît diablement fort.

BIRAGUE. — Holà ! Galaor ! ( *Un valet s'approche.* ) Sommes-nous prêts ? La litière est-elle ici ?

LE VALET. — Elle attend au détour de la rue.

BIRAGUE. — Vous allez me suivre là-bas. Tenez-vous à distance et ne dites mot. Quand je frapperai des mains, vous viendrez prendre la demoiselle et la mettrez dans la litière, bon gré mal gré. Les porteurs ont-ils de bonnes jambes ?

LE VALET. — Ce sont de vrais lièvres bâtés.

BIRAGUE. — A la bonne heure ! Marchons. Ah ! qui a la fausse clé de la petite porte ?

LE VALET. — La voici, monsieur le comte.

BIRAGUE. — Donne. Allons ! commencez votre musique, et faites vacarme.

(*Birague sort avec plusieurs laquais.*)

MIRAUMONT. — En avant les violons, et qu'on me fasse de *l'amoroso !* (*Les musiciens jouent la ritournelle*). Ce début promet. — Voyons un peu la chanson.

UN CHANTEUR.

Hélas ! méchant Dieu des amours,
Me faudra -t-il donc, seul, endurer ton atteinte ?
Le cœur de Mariette est-il un labyrinthe,
Dont tu ne sais pas les détours !

Elle a des beautés violentes
Dont le ciel nous fait montre afin de nous charmer ;
Ah ! que l'on a de peine à ne la point aimer !
Ses victoires sont insolentes.

MIRAUMONT. — Cela s'appelle dire galamment les choses. Dieu me damne ! si elle ne me préfère pas à Birague, c'est une provinciale.

LE CHANTEUR.

Ah ! combien est triste mon sort !
Celle pour qui je meurs n'eut jamais de seconde.
Ce que les dieux ont fait de plus aimable au monde
Est ce qui va causer ma mort.

Mon ame entière est consumée
Des superbes regards que nous jettent ses yeux.
O prodige étonnant ! Au milieu de ces feux,
Mon âme en est toute charmée !

MIRAUMONT. — Ah ! le maraud qui s'étrangle justement sur le plus beau passage ! (*Il chante*) *Mon âme en est toute charmée !* — Pst ! pst ! Mariette ! êtes-vous là? Hum ! Je fais le pied de grue. Allons-nous-en voir un peu ce que devient Birague. Je gage qu'il manque son coup. (*Il sort.*)

## SCÈNE IX.

(*Le théâtre représente le jardin de maître Pitard. Au fond est un mur de clôture qui a une petite porte sur une ruelle.*)

MARIETTE, *et ensuite* BIRAGUE.

MARIETTE. — Si je ne venais pas comme il me l'a demandé, ce jeune homme serait capable de vouloir entrer jusque dans la maison. Joseph le tuerait s'il le rencontrait. Je ne pouvais éviter cette entrevue ; mais c'est bien la dernière. Les yeux sévères et les questions de ma sœur m'ont donné trop de honte. Elle a raison : les filles de ma condition se perdent à écouter les gentilshommes.... J'épouserai quelque garçon bien sot, comme le fils de maître Petrus. Ah! qu'il est triste de n'être qu'une bourgeoise ! il faut du courage. Je dirai à M. de Birague qu'il ne doit plus me voir ; que je lui ordonne de me fuir. Je lui rendrai cette bague qui brille si fort !... Quand je pense que les belles dames portent des pierres comme celle-ci plein leurs cheveux et tout autour de leur cou !.... Allons ! regardons-la encore une fois avant de nous en séparer. (*La porte s'ouvre. Birague paraît.*)

BIRAGUE. — Me voici, mon ange ! que vous avez bien fait de venir !

MARIETTE. — Je suis venue pour vous dire que vous ne devez plus me revoir, que je vous ordonne de me fuir, et aussi pour vous prier de reprendre ce diamant.

BIRAGUE. — Hélas ! vous n'avez pas songé à une chose qui rend ce que vous voulez impossible.

MARIETTE. — Quoi donc ?

BIRAGUE. — C'est que je vais prendre mon épée, dans l'excès de ma douleur, et que je vais m'en donner trois grands coups dans l'estomac, si bien que mon sang va ruisseler sur la terre, et que j'en rendrai l'âme tout net.

MARIETTE. — O ciel ! est-ce que vous seriez assez fou que de vous tuer ?

BIRAGUE. — Vous l'allez voir sur l'heure.

MARIETTE. — Eh ! bonté divine ! que faites-vous ?

BIRAGUE. — Je veux me percer le cœur, puisque votre indifférence l'a traversé de part en part.

MARIETTE. — Parlons donc un langage raisonnable, monsieur, et laissez là votre épée.

BIRAGUE. — Non, je vois bien que vous m'allez accabler de vos rigueurs ; il vaut mieux que je périsse à l'instant. Je vous en prie, permettez-moi de mettre fin à ma douleur par la mort ; aussi bien, puisque vous ne voulez pas être ma femme, puisque vous repoussez l'offre de mon nom et de ma personne, je n'ai plus que faire au monde.

MARIETTE. — Monsieur, quand on a vraiment l'envie d'épouser une fille, on la demande tout simplement à ses parents.

BIRAGUE. — C'est le parti que j'allais prendre dès demain, et je venais pour m'entendre avec vous à ce sujet ; mais vous ne savez pas que la reine me veut marier avec une autre. Voici le seul moyen d'échapper à ce malheur : je vous enlève ; maître Pitard jette les hauts cris et demande justice. Le roi me condamne à vous épouser, et je suis le plus heureux des hommes.

MARIETTE. — Cela ne vaut rien.

BIRAGUE. — Vous vous trompez ; le plan est admirable, et je le mets à exécution sans tarder. (*Il frappe des mains. Une douzaine de laquais paraissent.*)

MARIETTE. — Quels sont ces hommes, ô sainte vierge ! que voulez-vous, monsieur.

BIRAGUE, *la saisissant par la taille.* — Permettez mon ange, que je vous porte dans mes bras.

MARIETTE, *se débattant.* — A moi ! au secours !

BIRAGUE. — Galaor ! prends-la par les pieds.

MARIETTE. — Au secours ! ah ! lâche Birague ! tu n'ob-

tiendras rien de moi par la trahison. Au secours ! à l'aide ! mon frère !

BIRAGUE, *l'emportant.* Nous la tenons.

MARIETTE. — A l'aide ! Ah ! je suis punie, je suis bien punie de ma faute.

## SCÈNE X.

### LES MÊMES, JOSEPH.

JOSEPH. — Qu'est cela ? Dieu me pardonne ! c'est ma jeune maîtresse qu'ils enlèvent ! arrêtez, traîtres !

UN VALET. — Halte-là ! vieux faquin ! reste à distance, si tu ne veux gagner un mauvais coup.

JOSEPH. — Je vous reconnais ; je vous reconnais. Il y a une justice pour vous faire pendre. Je vous reconnais, monsieur de Birague.

BIRAGUE, *passant la tête par la petite porte.* — N'a-t-il pas dit mon nom ?

LE VALET. — Oui, monsieur le comte.

BIRAGUE. — Eh bien ! tue ! tue donc !

(*Le valet frappe Joseph.*)

JOSEPH. — Ah ! scélérat ! tu m'as blessé !... Le ciel confonde les libertins ! (*Il s'enfuit.*)

BIRAGUE, *au valet.* — Achève-le.

LE VALET. — Il est sauvé.

BIRAGUE. — Imbécile ! il faillait le tuer. Nous allons être découverts.... N'importe ! esquivons-nous. (*Ils sortent.*)

# ACTE II.

## SCÈNE PREMIÈRE.

(*Le théâtre représente l'appartement du duc de Sully à l'Arsenal.*)

LE DUC DE SULLY, MAITRE PITARD.

SULLY. — Et qui est celui-là qui a enlevé votre sœur?

PITARD. — M. de Birague.

SULLY. — Encore! Je suis bien aise que ce soit lui. Vous aurez justice, mon ami.

PITARD. — Il faut d'abord qu'on me rende ma sœur. Depuis hier que je me plains, il est étrange qu'on ne puisse la retirer des mains de cet infâme. Si je ne l'ai pas avant ce soir, je la reprendrai moi-même. Je vous en avertis, monsieur le duc.

SULLY. — Ne commettez pas cette faute: les torts doivent demeurer du côté de Birague. Il y a eu, dites-vous, un homme blessé dans cette bagarre?

PITARD. — Ils l'auraient tué s'il ne s'était enfui.

SULLY. — Birague est perdu. Je voudrais avec lui anéantir le dernier de ces Florentins. Laissez-moi le soin d'obtenir du roi qu'on lui fasse son procès.

PITARD. — Ma sœur, monsieur le duc! pendant ce temps-là elle reste au pouvoir de ce misérable!

SULLY. — J'en fais mon affaire. Soyez calme. Je vais de ce pas au Louvre trouver le roi. Que Dieu nous délivre des étrangers, qui dévorent tout ici! Ils voudraient encore tuer les gens et violer les femmes! Birague, tu payeras pour ton oncle le chancelier qui a fait mourir la reine d'Albret avec des gants empoisonnés. Je te vais tailler de la besogne, Birague, mon ami. Une race de débauchés et d'empoisonneurs! Ces Médicis n'ont jamais amené d'autres gens en ce pays. Allons, allons! voilà une journée qui ne sera pas perdue.

PITARD. — Monsieur le duc, je vous le répète, si je n'ai point ma sœur avant la nuit, le sang coulera. Je m'embarrasse peu des étrangers, moi ; je ne me soucie guère des Médicis, ou de tout ce que vous voudrez. J'étais tranquille dans ma maison ; j'exerçais en homme de bien ma profession de médecin. Ce que j'ai au soleil, je l'ai bien gagné par mon travail et mes connaissances. On est venu m'outrager ; à présent je veux être un lion jusqu'à ce qu'on m'ait satisfait. Voici ma démission de la charge de chirurgien des enfants du roi. Si mon homme n'est pas puni comme la loi le veut, je quitte la France. Qu'on ne me propose pas de l'argent, qu'on ne cherche pas à étouffer le bruit, je suis riche ; je crierai jusqu'à ce qu'on m'étrangle ou que mon homme subisse sa peine, sans qu'il y manque rien ; et si ma sœur a souffert la violence, monsieur, voilà un bras qui n'a jamais tiré de sang que pour soulager l'humanité ; mais cette fois il frappera pour le compte de la mort, et je sais où le fer doit pénétrer pour cela.

SULLY. — On ne répare pas un crime par un autre crime.

PITARD. — Je vous le dis, monsieur, justice sera faite ; si ce n'est par vous ce sera par moi. Je n'ai jamais aimé à croire au mal ; mais je ne l'ai que trop bien vu cette fois. J'ai des amis, des écoliers à têtes chaudes. Le feu prendra si je parle, et la langue m'en démange, monsieur le duc.

SULLY. — Tenez-moi un autre langage, maître Pitard. Vous gâtez votre cause qui est belle.

PITARD. — Je vous demande pardon. C'est que je vous vois songer à des intérêts qui ne me touchent point. Que me font les étrangers et les Médicis ? Vous devez être indulgent pour ma douleur et mon emportement.

SULLY. — Reposez-vous sur moi. Birague sera puni et votre sœur vous sera rendue. (*Il agite une sonnette ; un secrétaire se présente.*) Qu'on me donne mes chevaux. Que les trente gentilshommes qui sont à moi me suivent. Commandez-leur de garder un maintien grave ; il ne s'agit pas de fête aujourd'hui. Allez, maître Pitard, et prenez patience autant que votre chagrin le permettra.

## SCÈNE II.

(*L'appartement du roi au palais du Louvre.*)

LE ROI HENRI IV, BASSOMPIERRE, COLONEL DES SUISSES.

LE ROI. — Ne m'en parlez plus, Bassompierre. Je ne veux pas que la jeunesse s'accoutume à se faire traîner par les rues dans des boîtes fermées. Je n'aime point cette mode.

BASSOMPIERRE. — Sire, vous savez que le marquis de Rambouillet est si myope qu'il ne peut conduire son cheval.

LE ROI. — Rambouillet aura le carosse à cause de sa vue basse; mais je trouve mauvais que Fontenay-Mareuil en demande un. Regardez M. de Rosny; il n'a pris un coche qu'étant grand-maître de l'artillerie, et encore le voit-on bien souvent à cheval. Ces damoiseaux, d'aujourd'hui ne peuvent donc plus se tenir sur une housse?

BASSOMPIERRE. — Sire, Fontenay-Mareuil va se marier.

LE ROI. — J'accorderai le carrosse à sa femme, si cela me convient; qu'il se marie toujours,

BASSOMPIERRE.— Et Birague, sire?

LE ROI. —C'est un mauvais sujet qui promènera pour sûr des filles avec lui; mais il m'a conté hier de bonnes histoires, et je me suis laissé entraîner à lui faire une promesse. C'est peine inutile que de s'opposer à cet envahissement du luxe. Dites qu'on ouvre les portes, Bassompierre.

## SCÈNE III.

LES MÊMES, LES DUCS DE BELLEGARDE ET DE CHATILLON, AGRIPPA D'AUBIGNÉ, SBIGNEURS ET GENTILSHOMMES.

LE ROI. — Il n'est pas inutile de souhaiter que le ciel vous tienne en joie, messieurs. Vous avez tous des visages d'une aune.

CHATILLON. — Quel est celui de nous qui pourrait se livrer à la joie, sachant les chagrins de Votre Majesté?

Le roi. — Qui vous a dit que j'eusse des chagrins? Vos airs compatissants ne me plaisent pas, messieurs. Quand il serait vrai que je cache des soucis au fond de mon cœur, est-ce une raison pour me présenter des figures blêmes et allongées! Regardez-moi ce gros Bellegarde, avec son embonpoint de chanoine; qu'il a bonne grâce à singer l'affliction !... Laisse là ces grimaces, mon ami, ou bien fais-les donc tout à fait grotesques, afin que j'en puisse rire.

Bellegarde. — Vous me mettez à l'aise, sire; je quitterai volontiers les mines consternées, pour vous dire qu'il n'est pas digne d'un prince aussi galant que vous l'êtes de s'abandonner à la douleur pour une personne qui ne mérite pas tant d'amour.

Le roi. — Réserve tes avis pour d'autres, Bellegarde.... Ah! d'Aubigné, viens ici, que je te parle. (*Il entraîne d'Aubigne dans un coin.*) Tu es l'ami du prince de Condé; tu es le seul homme de la cour à qui ce jaloux consente à ouvrir sa maison. J'ai un service important à réclamer de ton amitié: il faut que tu fasses le voyage de Flandre, que tu persuades à M. le Prince de rentrer.

D'Aubigné. — Ce serait peine perdue, sire; il ne rentrera point. Son altesse n'a pas quitté la cour sans de graves motifs.

Le roi. — Eh bien! oui, je suis amoureux de sa femme, mon cher ami; j'en suis amoureux plus que tu ne saurais te l'imaginer. Je l'aimais avant qu'elle fût mariée. Je donnerais mon royaume pour la revoir. Elle m'a blessé à fond.

D'Aubigné. — C'est une chose déplorable, sire.

Le roi. — Que veux-tu? c'est sans remède. Si je ne la revois, je suis un homme mort. Tu peux me sauver.

D'Aubigné. — Je le voudrais au prix de ma vie.

Le roi. — Va donc chez M. le Prince avec une bonne escorte, et s'il refuse de rentrer, enlève-lui sa femme.

D'Aubigné. — Ah! sire, ce serait une trahison! Jamais je ne ferai cela.

Le roi. — Vous êtes tous d'étranges serviteurs, qui parlez sans cesse de votre dévouement, et qui savez admirablement reculer devant l'occasion de me servir. Je vous renouvellerai jusqu'au dernier. Je prendrai des hommes nouveaux, des jeunes gens qui m'obéiront.

D'Aubigné.— Employez-moi pour une action honnête, sire, et non pour une perfidie.

Le roi. — Assez, monsieur ! Je vous donne cinq minutes pour réfléchir; après quoi vous partirez si vous ne changez de résolution.

D'Aubigné.—Adieu, sire ! Je quitte la cour à l'instant même. Il n'est pas besoin de réfléchir davantage. (*Il salue et s'éloigne de quelques pas.*)

Le roi, *le rappelant.*—D'Aubigné ! Il partirait, il me laisserait là sur un mot ! Tu es un ingrat comme les autres, et je suis une dupe de t'aimer autant que je le fais. Je connais tes grands principes, Agrippa. Reste encore ici. Nous reparlerons de cette affaire.

D'Aubigné. — J'aimerais mieux qu'il n'en fût plus question, sire. Je ne suis guère propre à servir les passions d'autrui, ayant passé ma vie à combattre les miennes.

Le roi. Sans y réussir mieux que moi. Nos faiblesses diffèrent et voilà tout. Je suis de complexion amoureuse; mais tu aimes fort l'argent, mon vieil ami. (*Aux autres seigneurs.*) Messieurs, il faut nous divertir aujourd'hui à quelque jeu. Nous irons courir la bague.

## SCÈNE IV.

LES MÊMES; LE DUC DE GUISE, *en costume de ville.*

Le roi. — Eh ! comment êtes-vous habillé, mon cousin ! Songez-vous à vous faire ermite? Quel diable d'accoutrement?

Le duc de Guise.—Ces habits appartiennent à maître Goubaut, le conseiller en votre cour des comptes, sire.

Le roi.— Par quel hasard les avez-vous sur le dos?

Guise. — Par une rencontre assez plaisante dont je vais vous faire l'histoire. Depuis longtemps je prenais quelques privautés avec Mme Goubaut, et comme le mari était en campagne hier, je me rendis chez la belle sur le soir. Or, ce matin, tandis que nous dormions tranquillement, voilà ce maudit homme qui s'avise de revenir à son logis plus tôt qu'on ne l'attendait. La dame me réveille à la hâte et me jette tout nu dans un cabinet. Elle m'allait

donner mes habits, lorsque le mari entrant tout à coup, elle n'a que le temps de les cacher sous le lit. Je gagnais un gros refroidissement, si je n'eusse par bonheur découvert la garde-robe du conseiller. Je me suis affublé de ses hardes, et la mine que j'avais m'a paru si drôle au miroir que j'ai voulu faire mes visites dans ce costume.

Le roi, *riant.*— Ventre-saint-gris ! l'histoire est curieuse. Je voudrais voir ce pauvre mari. Ce doit être une bonne figure à porter des cornes.

Bassompierre. — Si Votre Majesté le faisait appeler !

Le roi. — Tu as, par Dieu, raison. Il faut nous en amuser un peu, et le mettre en présence de son pourpoint. Nous verrons s'il le reconnaîtra.

Guise. — Vous ne savez pas encore le meilleur de l'affaire. Mme Goubaut pliait mes habits pour me les renvoyer, lorsque son mari la surprend et lui demande d'où viennent ces nippes : « C'est, lui dit-elle sans se démonter, un habillement de chasse tout complet, qu'un revendeur m'a cédé pour peu d'argent. Je crois qu'il vous ira parfaitement. » Notre homme met bas ses chausses et endosse mes habits. La fine commère escamote seulement le collet de dentelles et ma bourse qui était restée dans ma pochette, et le mari, enchanté de l'acquisition, dit qu'il ne s'est jamais vu si joliment vêtu.

Le roi, *riant.* — De mieux en mieux ! envoyons quérir de suite ce Goubaut. Je lui demanderai pourquoi il porte les habits de mon cousin de Guise. Ah ! nous allons donc rire ce matin !

## SCÈNE V.

### LES MÊMES, LE DUC DE SULLY.

Sully. — Je supplie Votre Majesté de retarder ses plaisirs d'une heure, pour m'écouter. J'ai à lui apprendre des choses qui réclament son attention.

Le roi. — Tu nous vas encore renfoncer notre joie, Maximilien !

Sully. — J'en ai peur, sire.

Le roi.—Viens donc de ce côté. Je suis à toi ; mais abrége le plus que tu pourras. (*Ils se retirent près d'une fenêtre.*)

Bellegarde *aux autres courtisans.* — Le grand-maître paraît monté sur ses échasses.

Bassompierre. — On lui aura volé ses pommes.

Bellegarde. — Il se fait vieux ; à son âge on est chagrin. Cependant je croirais volontiers qu'il y a quelque chose de sérieux, car il relève ses sourcils au faîte de son front.

Bassompierre. —On lui aura gâté un arpent de blé en courant un lièvre.

Bellegarde. — Chut ! ils parlent haut, écoutez : c'est une nouvelle fredaine de Birague.

Le roi. — Je ne veux point de scandale, point de procès. J'exilerai Birague dans ses terres pour un an. Je suis payé pour être doux à ceux que l'amour égare.

Sully. — Ce n'est pas de l'amour, c'est de la corruption, sire, ce sont des crimes ; un rapt, peut-être un viol ; une fille mineure enlevée à ses parents ; un homme blessé ! Que faut-il donc de plus pour éveiller la justice ?

Le roi. — Folies de jeunesse, mon cher Rosny ! Nous ferons à Birague, entre nous, une réprimande sévère ; mais il est bon d'éviter les grands éclats.

Sully. — Voilà comme les débordements se multiplient par l'impunité. Que pensera de vous cette famille que vous abandonnez ?

Le roi.—Nous condamnerons le ravisseur à payer une grosse somme.

Sully. — On ne l'acceptera point. Pitard a l'âme fière et vous savez qu'il est riche. Il portera ses talents chez l'étranger.

Le roi. — Nous ferons un accommodement.

Sully. — En vérité, sire, je ne comprends pas cette protection que vous accordez à ce Florentin qui vient jeter le désordre ici. C'est le digne neveu du chancelier qui empoisonna votre mère...

Le roi.—Ne rappelons pas de vieux griefs, Rosny. On pourrait dire que je me venge sur le neveu des crimes de son oncle. De pareils motifs ne doivent jamais déterminer les actions d'un roi. Je me sens disposé à pardonner la faute de ce jeune homme ; ne cherche pas à m'irriter contre lui.

SULLY. — Prenez garde d'aller jusqu'à la faiblesse, sire.

LE ROI. — Je ne veux plus de procès, te dis-je ; celui de Biron sera le dernier de mon règne, j'espère. Tu conduiras chez moi ce soir maître Pitard. Nous l'apaiserons avec des paroles et de l'argent. (*Aux courtisans.*) Reprenons notre propos, messieurs. Il s'agit de nous récréer un peu aujourd'hui. Suivez-moi dans les jardins.

SULLY. — Sire, je ne vous quitte pas que vous ne m'ayez donné l'ordre d'arrêter Birague. (*Ils sortent.*)

## SCÈNE VI.

(*Un appartement dans l'hôtel de Birague.*)

BIRAGUE, MARIETTE.

BIRAGUE. — Ce n'est pas la peine de tenir du ciel d'aussi beaux yeux pour ne point vouloir regarder les gens. Ma mignonne, n'ouvrirez-vous pas vos jolies lèvres et ne ferez-vous pas une réponse? Ne fût-ce que pour me désespérer par vos reproches, dites au moins quelque chose et ne demeurez pas ainsi immobile. (*Mariette détourne la tête.*) Chère ange, votre silence me remplit de douleur. Assurément mon cœur vous est bien dévot, et vous le traitez avec une barbarie à nulle autre pareille ; mais c'est votre cruauté pour vous-même qui m'afflige le plus. Si vous refusez de manger, vous allez attenter à votre précieuse vie. Ne consentirez vous pas à souper avec moi ce soir ? Eh ! ne me fuyez pas ainsi ; restez auprès de moi. Il faut vous résigner, car rien ne saurait nous séparer désormais. Allons dites quelque chose, ma chère âme. Il n'est pas bien de faire jouer à un homme de ma sorte le rôle d'un lévrier. Ne me réduisez point au désespoir, de peur que je ne vienne à me rappeler que la force est de mon côté.

MARIETTE. — La force! lâche que tu es! si tu l'emploies, je te le déclare, je me tuerai, n'eussé-je que ces murailles où me briser la tête. Tu ne sais pas qui tu prétends réduire. Tu m'as jouée. Birague. Jamais je ne te pardonnerai cela.

BIRAGUE. — A la bonne heure ! voilà que vous parlez au moins.

MARIETTE. — C'est la dernière fois. Je te méprise comme la poussière, tout grand seigneur que tu es. Nous sommes gens d'honneur dans ma famille, et tu le verras ; oui, sur ma parole, tu verras que la mort n'est rien pour moi lorsqu'on me met à l'extrémité. A présent, je ne parlerai plus. Tu es averti.

BIRAGUE. — Vous avez bien de l'orgueil, ma mie. L'honneur des Pitard ! vive Dieu ! ce n'est pas une bagatelle. Que dirait le monde, si le grand nom des Pitard venait à recevoir une tache ? Je n'avais point songé à cela, moi. Comment, diable ! me suis-je venu frotter à cette puissante famille des Pitard ! Allons, ne nous fâchons pas, mon ange. Avec le temps, nous deviendrons les meilleurs amis du monde, et l'honneur des Pitard sera de bonne composition.

MARIETTE. — Je suis en ton pouvoir, n'est-ce pas ? Eh bien ! je te mets au défi ! Tu ne m'auras jamais vivante, je te le jure par le soleil qui nous éclaire ; ou, si tu viens à tes fins par quelque ruse ou par la force, tu peux en même temps me commander une bière, car je ne survivrai pas d'une heure seulement à ma honte.

BIRAGUE. — Vous parlez divinement bien, et manquez à vos engagements ; ce qui est d'un bon présage.

MARIETTE. — Cette fois, j'ai fini

## SCÈNE VII.

(*Une rue de Paris, devant l'hôtel de Birague.*)

PITARD, PETRUS, TROUPE D'ÉCOLIERS.

PITARD, *criant de toutes ses forces.* — C'est là qu'elle est enfermée ! Il n'y a plus de justice en ce royaume. Que la France soit maudite ! Que la terre n'y produise plus que de l'herbe ! Ah ! rendez-moi seulement ma pauvre Mariette, et je pars pour l'Allemagne. Du secours, mes amis ! Prêtez-moi main-forte ! M. de Rosny m'a proposé de l'argent ! Il estimait l'infamie à un prix raisonnable ! Il me l'aurait payée sans marchander ! Mais moi, je suis dur à mener.

Un écolier.— C'est un spectacle pitoyable que de voir la douleur de notre maître.

Petrus.— Mon confrère, vous manquez encore de prudence. Au lieu de courir ainsi les rues en désordre, procédez légalement. On ne peut refuser d'entendre vos réclamations.

Pitard.— Je veux courir, je veux crier. Ils s'inquiètent bien de mes réclamations! M. de Rosny lui-même ne pense qu'aux Médicis ou aux Florentins; à la justice, point. Oui, je crierai jusqu'à ce qu'on m'ait coupé la gorge. Je crierai contre ce Birague comme un limier acharné sur un loup. Je veux entrer dans cette maison. Holà! qu'on m'ouvre! Je suis maître Pitard! (*Il frappe à la porte de l'hôtel.*) Les valets ont le mot; ils n'ouvriront pas. Si je pouvais donc seulement approcher de Birague! mais il n'oserait me regarder en face.

Un écolier.— Mes amis, brisons les vitres, puisqu'ils ne veulent pas ouvrir la porte. C'est moi qui jetterai le premier caillou.

(*Tous les écoliers lancent des pierres aux fenêtres. On entend un grand fracas de vitres brisées*).

Pitard.— C'est cela, mes enfants; saccagez cette caverne de brigands.

(*Les écoliers poussent de grands cris.*)

Petrus.— Ce jeu-là devient mauvais, mon confrère. Vous verrez qu'on vous arrêtera encore par-dessus le marché.

Pitard.— Que m'importe? Jetez toujours, jeunes gens, jetez à bas ces murailles, si vous pouvez. Oh! cela va bien. Il suffirait que nous pussions entrer, car je gage que le crime n'est pas consommé; j'en répondrais. Tout le monde a de l'obstination dans notre famille. La petite aura résisté. A quatorze ans, quand on lui commandait ce qu'elle ne voulait pas, elle vous secouait sa tête blonde en pleurant de colère fort gentiment.

Petrus.—Vos élèves font du dégât, mon confrère. Je ne veux pas être mêlé dans tout ceci. Adieu! Vous vous repentirez de n'avoir pas écouté mes conseils. (*Il s'enfuit.*)

Birague, *paraissant à une fenêtre de l'hôtel.*—Holà manants! si vous jetez encore une pierre, je vais vous faire répondre par de bons coups de mousquets.

Un écolier.—Gare! mes amis, on va tirer sur nous. Sauve qui peut! (*Tous les écoliers se dispersent.*)

PITARD.—Ah ! je te vois donc enfin, beau voleur de filles. (*Il lui jette une pierre.*)

BIRAGUE.—Tu payeras pour les autres, toi, canaille. (*Il lâche son coup de mousquet sur Pitard, et l'atteint.*

PITARD.—Ceci couronne l'œuvre !... Oh ! fou que je suis ! (*Il meurt.*)

BIRAGUE.—Je crois que c'est Pitard que j'ai abattu ! Ouais ! voici le cas de partir pour la campagne avec ma colombe. (*Il referme la fenêtre. Arrivent huit gardes à pied commandés par un lieutenant.*)

LE LIEUTENANT, *frappant à la porte de l'hôtel.*—Ouvrez, au nom du roi !

UNE VOIX, *à l'intérieur.*—Que demandez-vous ?

LE LIEUTENANT.—Ouvrez, au nom du roi ! j'ai un mandat à exécuter contre la personne de François de Birague. (*La porte s'ouvre.*) Que deux hommes gardent ce passage. Ne laissez sortir personne de cette maison que je ne tienne mon prisonnier. En avant ! (*Ils entrent dans l'hôtel.*)

---

# ACTE III.

(*La maison de madame Pitard.*)

---

## SCÈNE PREMIÈRE.

MADAME PITARD, ANSELME.

MADAME PITARD.—Dans quel temps vivons-nous, bon Dieu, pour qu'on se joue ainsi de tout ce qui est respectable ? Les juges absoudront ce Birague, cela n'est pas douteux. Il a pour lui la reine, les Concini, la cour. (*A son fils.*) Anselme ! Anselme ! pourquoi n'es-tu qu'un enfant ! (*Elle ouvre une ar-*

*moire et en tire les habits ensanglantés de son mari.*) Regarde cela, mon fils, et puisse ce spectacle horrible t'inspirer un courage et une force au-dessus de ton âge! Vois sur ces habits le coup de la mort; vois cette ouverture; là-dessous était une plaie profonde. Cela crie vengeance, mon fils. Je te montrerai tous les jours ces tristes reliques; je te répéterai devant elles : Anselme! songe à venger ton père, jusqu'à ce que tu aies juré la mort de l'assassin.

ANSELME.—Je jure de tuer Birague.

MADAME PITARD.— Jure par le sang de ton père, par son âme, qui n'a pas eu le temps de se préparer à la grâce et qui gémit dans les tourments du purgatoire.

ANSELME. — Par le sang et par l'âme de mon père, je jure de tuer Birague!

MADAME PITARD. — Oh! que ne suis-je un homme! je le vengerais moi-même. Pourquoi cette faible main n'a-t-elle pas appris à manier une arme!

## SCÈNE II.

LES MÊMES, PETRUS.

PETRUS. — Femme! vous voulez donc attirer pour toujours le malheur sur votre maison? Calmez cette colère. Birague est condamné à perdre la tête sur l'échafaud. Il y a bien des torts des deux côtés, mes amis. Si maître Pitard avait eu plus de patience, il vivrait à cette heure. La société va le venger d'une mort qu'il s'est attirée par son imprudence.

MADAME PITARD. — Oublie tes serments, mon fils, et prions le ciel qu'il nous les pardonne.

## SCÈNE III.

(*Le lever du roi au Louvre.*)

LE ROI HENRI IV, LE VALET DE CHAMBRE LAROQUE.

LE ROI. — Quelle heure est-il, Laroque?

LAROQUE. — Sept heures, sire.

LE ROI. — Il faut que je sois habillé dans une demi-heure. Tu me donneras mon pourpoint de campagne. Je n'ai pas le temps de recevoir les audiences ce matin.

LAROQUE. — Il y a pourtant là cette jeune fille qui demandait si fort à vous parler hier. Elle sera au désespoir si vous ne la recevez point.

LE ROI. — Comment l'appelle-t-on ?

LAROQUE. — Mariette Pitard. C'est elle que M. de Birague avait enlevée.

LE ROI. — Elle a en tête quelque manie de femme. Je la recevrai malgré ma robe de chambre. Fais-la entrer.

## SCÈNE IV.

LES MÊMES ; MARIETTE, *voilée, tombe à genoux sur le seuil de la porte.*

LE ROI. — Relevez-vous, mademoiselle. Je n'aime pas qu'on prenne de ces postures. C'est par de bonnes raisons qu'on doit chercher à m'arracher une grâce. Que demandez-vous ?

MARIETTE. — Sire, vous voyez devant vous une fille malheureuse qui a déjà causé la mort d'un homme, et qui voudrait en sauver un autre que la justice vient de condamner.

LE ROI. — Je connais le procès. Vous avez accusé Birague vous-même. C'est dans la chambre de la Tournelle que vous deviez le sauver. Pourquoi ne l'avoir pas fait quand vous le pouviez d'un mot ?

MARIETTE. — Hélas ! sire, j'étais égarée par la colère.

LE ROI. — Et parce que votre cœur a tourné dans une nuit comme une girouette, il faut que les rois montent sur leurs chevaux. Voilà bien les femmes ! Vous avez dit au tribunal que rien dans votre conduite n'avait motivé les violences de Birague, et vous avez ainsi décidé la cour ; était-ce donc un mensonge ?

MARIETTE. — Je l'avoue, sire. J'avais encouragé M. de Birague par ma légèreté.

LE ROI. — Et vous l'avez fait condamner ! C'est abominable. Vous êtes toutes les mêmes ! Le but secret de vos pensées est

toujours d'exciter nos désirs, sans les vouloir satisfaire ; et quand vos manèges nous ont enlevé la raison, vous criez vengeance ! Vous venez faire parade d'une fausse pudeur ! Vous êtes toutes des créatures maudites !

MARIETTE. — Accablez-moi de reproches, sire. Que je sois honnie du monde entier ; mais sauvez Birague qui ne doit pas mourir.

LE ROI. — Il mourra et puissiez-vous en devenir folle ! Le tribunal a bien jugé. Je ne reviendrai pas sur ce qui est accompli. Demain, on vous verrait peut-être jouer une autre comédie, ou jeter de nouvelles tromperies dans les balances de la justice. Sait-on jamais la vérité avec vous ? Allez ! Birague mourra par votre faute, et quelque jour ce sera mon tour à mourir par les artifices d'une de vos semblables. On ne peut échapper à son destin.

MARIETTE. — Eh bien ! sire, vous venez de prononcer ma condamnation. Je ne survivrai pas à Birague.

LE ROI. — Vous l'aimez donc ?

MARIETTE. — Je l'aimais depuis longtemps.

LE ROI. — Quoi ! vous l'aimiez lorsque vous l'avez accusé avec tant d'emportement ! Étrange chose que le cœur d'une femme ! On peut donc être méprisé en apparence et véritablement aimé dans le fond ! Et moi aussi, je suis peut-être aimé de celle qui me fuit jusqu'en Flandre !... Vous êtes belle, mon enfant. Je comprends l'égarement de ce pauvre Birague. Essuyez vos larmes ; je tâcherai de faire quelque chose pour vous.

MARIETTE. — Ah ! vous me rendez la vie, sire.

LE ROI. — Je ne m'engage à rien. Allez ; retirez-vous.

LAROQUE, *bas à Mariette.* — Espérez, mademoiselle. Il y a tout lieu de croire que le roi fera grâce. (*Mariette sort.*)

## SCÈNE V.

LEROI, SULLY, BASSOMPIERRE, BELLEGARDE, COURTISANS.

BELLEGARDE, *bas au roi.* — Sire, nous disions tout à l'heure que Votre Majesté avait passé sa vie à pardonner à ses ennemis, et nous pensions que la faute de Birague...

Le roi. — N'entamons point ce sujet. Voici là-bas Rosny qui me ferait une grosse querelle.

Bellegarde. — Rosny lui-même vous parlera en faveur de Birague, si je l'en prie. N'est-il pas vrai, monsieur le grand-maître?

Sully. — Il n'appartient à aucun de nous de conseiller le roi, qui est la personne la plus sage du royaume. Le droit de grâce est un privilége dont il faut user avec modération et discernement.

Bellegarde. — Eh! ne soyez pas si dur, Rosny. Souvenez-vous un peu du temps où couriez les aventures au camp d'Agen. Vous aviez pris une maîtresse, comme les autres, parmi les filles de la feue reine, et l'on vous a vu descendre par une fenêtre à cinq heures du matin. Il aurait suffi d'un père mal commode qui survînt en ce moment, pour vous mettre dans le pas où est Birague.

Sully. — C'est-à-dire qu'on peut tuer et saccager impunément pourvu qu'on ait à citer un exemple.

Bellegarde. — Tenez, je vois ce que vous désirez. Birague est Florentin, et vous n'aimez pas les étrangers. Priez avec moi le roi d'exiler pour jamais cette famille au delà des Alpes.

Sully. — Je n'ai point d'avis à donner à sa majesté. Tenons-nous dans nos attributions. Les affaires de justice regardent M. de Vic. (*Il s'éloigne.*)

Bassompierre, *à Bellegarde.* — Permettez que je demande au roi le mot d'ordre. (*Bas au roi.*) Est-ce que vous laisserez mourir Birague, sire?

Le roi. — Toi aussi! tu me viens harceler jusqu'à ma toilette! je dirai comme Rosny : Tenez-vous dans vos attributions, messieurs, et n'abusez pas de l'exercice de vos charges. Il s'agit d'un mot d'ordre, Bassompierre; ce sera : *justice et fermeté.* Retirez-vous.

Le duc de Guise, *entrant.* — Le roi a-t-il mis la chemise, messieurs?

Le valet de chambre. — Pas encore; j'allais la donner au maître de la garde-robe.

Guise. — C'est à moi de l'offrir, puisque me voici. (*Il prend la chemise et s'approche du roi.*) Sire, Birague n'espère plus qu'en vous.

Le roi. — Il ne doit plus espérer qu'en Dieu.

Guise. — C'est une famille éteinte, si vous ne le sauvez, et, de bonne foi, il meurt pour une faute légère. Il a vingt-quatre ans. Il doit être au désespoir de n'avoir point trouvé la mort sur un champ de bataille au service de Votre Majesté.

Le roi. — A quelle heure le mène-t-on mourir?

Guise. — Il partira de la Bastille dans une heure.

Le roi. — A cheval, messieurs, préparez-vous à me suivre.

## SCÈNE VI.

*La rue du Temple.*

BIRAGUE, UN PRÊTRE, GARDES, ÉCOLIERS, PEUPLE.

Un homme du peuple. — Le voilà qui passe! il n'a point l'air d'avoir peur celui-ci. Il lève le nez et regarde de tous côtés. Je n'ai jamais vu aller à l'échafaud de cette façon.

Un écolier. — Il a reconnu quelqu'un à une fenêtre. Il salue. C'est cette dame qui est là-haut. Oui, fais le galant, Birague; tu vas saluer tout à l'heure si bas que ta tête roulera du coup sur les planches... Je m'étonne qu'on le laisse marcher si lentement.

Le prêtre, *à Birague.* — Songez à la mort, mon fils; demandez pardon à Dieu de vos fautes et ne vous occupez plus des choses de ce monde.

Birague. — L'échafaud est à plus de cinquante pas d'ici, nous avons encore du temps. Nous pouvons faire quelque bonne rencontre.

Le prêtre. — N'attendez pas au dernier instant pour vous recueillir. Les yeux du Tout-Puissant sont ouverts sur vous.

Birague. — S'il me voulait tirer de cette passe, ce serait de fort bon goût.

Le prêtre. — Ces discours sont impies, mon fils. Appelez à vous la grâce du Seigneur.

Birague. — J'appelle de toutes mes forces la grâce de monseigneur le roi; mais je ne la vois guère. Ceci commence à endre une couleur diablement sombre. Essayons de dire une

prière. (*On entend des cris dans le lointain.*) Ne vois-je pas des casques briller à l'extrémité de la rue? Pardieu! ce sont des gardes du corps. Voilà qui va bien, mon père. Au lieu des prières pour les agonisants, nous pouvons commencer celle des naufragés; je vois une planche de salut.

Un cavalier, *accourant.* — Rangez-vous, bonnes gens! place au roi! le roi vient de ce côté! (*On entend les cris de vive le roi!*)

## SCÈNE VII.

### LES MÊMES, LE ROI, LE DUC DE GUISE, COURTISANS, GARDES DU CORPS.

Le roi Henri iv. — Monsieur de Birague, puisque le hasard m'a conduit à votre rencontre au moment où vous alliez périr, je consens à croire que le ciel, touché de votre repentir, a voulu vous sauver. J'userai de mon droit de grâce en votre faveur; mais n'oubliez jamais que je suis responsable de votre conduite à venir devant la justice humaine qui vous avait condamné. En vous arrachant à la vengeance des lois, je me fais votre caution. Vous avez commis des crimes, monsieur; songez à les racheter par une vie honnête et exemplaire. Bien peu d'hommes ont vu la mort d'aussi près que vous; si vous ne profitez pas d'une leçon aussi terrible, les rois devraient renoncer désormais au plus beau de leurs priviléges.

Birague. — Ah! sire, quel cœur pourrait être assez endurci pour ne pas se sentir pénétré de tant de bonté! Mais vous ne m'avez pas encore tout rendu, sire. J'ai subi la dégradation. Ce n'est pas assez de la vie, il faut que je retrouve l'honneur.

Le roi. — François-René de Birague, je te rends tes biens et tes titres. Reprends ton épée. Puissent les suites de ma bonté pour toi être toutes heureuses!

Madame Pitard, *écartant la foule et s'agenouillant avec son fils devant le cheval du roi.* — Laissez-moi parler au roi! Sire, je supplie Votre Majesté de m'écouter?

Le roi. — Quelle est cette femme?

Madame Pitard. — Je suis la veuve de Jean Pitard, assassiné par le comte de Birague, et cet enfant est mon fils.

Le roi. — Il est trop tard. J'ai pardonné.

Madame Pitard. — Je ne demande pas à Votre Majesté de se rétracter. Le deuil et la désolation sont dans notre maison. La chambre de la Tournelle avait condamné le meurtrier; puisque vous nous enlevez cette réparation, sire, il nous en faut une autre.

Le roi. — Cela est juste. Je pourvoirai à l'éducation de votre fils.

Madame Pitard. — Il n'en a pas besoin, sire. Mon fils hérite d'une belle fortune, et il a encore sa mère.

Le roi. — Eh bien! que demandez-vous donc?

Madame Pitard. — Je demande pour lui la même grâce que vous accordez à Birague, car cet enfant deviendra un homme et il vengera son père.

Le roi, *bas au duc de Guise.* — Ventre-saint-gris! je ne m'attendais pas à cela. Voici une maîtresse femme! qu'en pensez-vous, mon cousin? Je suis dans l'embarras.

Le duc de Guise. — C'est une noble demande; il la faut accorder, sire, et nous ramènerons ensuite cette femme à des sentiments plus doux.

Le roi. — Veuve de Jean Pitard, avant que votre fils ait grandi, votre douleur sera passée. Le temps aura calmé votre haine.

Madame Pitard. — Vous ne risquez rien en cédant à ma prière, s'il en est ainsi; mais s'il en arrive autrement, il est juste que mon fils trouve auprès de Votre Majesté la même indulgence que ce meurtrier.

Le roi. — Mais je suis vieux, et quand je serai mort, les autres ne reconnaîtront point mes engagements.

Madame Pitard. — Tous ces nobles seigneurs s'en souviendront, et quand vos fils vous auront pleuré, sire, ils comprendront la douleur du mien.

Le roi. — Cela est bien, messieurs. Ce ne sont pas nos femmes qui nous regretteraient ainsi. Soyez donc témoins que j'accorde à l'avance une grâce entière à ce garçon, s'il lui arrive un jour de tirer vengeance pour la mort de son père; nous espérons que les efforts et la générosité de M. de Birague l'empêcheront de former des projets de cette sorte.

BIRAGUE. — Assurément. Je ferai du bien à cet enfant. Il faut me donner votre garçon, madame Pitard.

MADAME PITARD. — Il n'est pas temps encore; je te le présenterai le jour qu'il aura vingt ans.

BIRAGUE.—Comme il vous plaira. Aussi bien le petit a l'air fort sournois. Ce serait un mauvais suivant. Mettez-le dans l'Église.

LE ROI. — Birague, reprends ton rang au milieu de la noblesse. Je t'accorde le carrosse et te veux marier de ma main avec la nièce de d'Aubigné.

MADAME PITARD. — Oui, mariez-vous, monsieur le comte, afin que mon fils fasse bientôt vos enfants orphelins comme lui.

BIRAGUE. — Donnez-moi la nièce d'Aubigné, sire, et plaise à Dieu que je n'aie jamais d'autres ennemis que ces bonnes gens!

## SCÈNE IX.

( *Le couvent des Feullantines.*)

MARIETTE PITARD, UNE RELIGIEUSE.

LA RELIGIEUSE. — Calmez-vous, ma sœur; défiez-vous, de votre douleur, elle s'apaisera quelque jour.

MARIETTE. — Je veux qu'elle vive aussi longtemps que moi-même.

LA RELIGIEUSE. — Hélas! j'ai dit comme vous; mais aujourd'hui, lorsque je pleure, c'est de regret d'avoir quitté le monde.

MARIETTE. — Qu'on mette les ciseaux dans mes cheveux, qu'on me donne une cellule! Je ne laisserai pas de trève à la nuit par mes pleurs.

LA RELIGIEUSE. — Ma sœur! vous êtes dans l'âge des passions. Soyez moins emportée pour demeurer longtemps fidèle à votre chagrin.

## SCÈNE DERNIÈRE.

Les MÊMES, LA SUPÉRIEURE.

LA SUPÉRIEURE. — Est-ce vous, mon enfant, qui voulez entrer dans notre ordre?

MARIETTE. — Oui, ma mère; je voudrais prononcer mes vœux sur l'heure.

LA RELIGIEUSE. — Attendez au moins la fin du noviciat.

LA SUPÉRIEURE. — On ne saurait aller trop vite quand on se jette dans le sein du Seigneur. Venez, ma fille, je vais écrire à M. l'archevêque pour qu'on approche autant qu'il se pourra le moment de vos vœux.

MARIETTE. — Seigneur! ouvrez-moi vos bras. Je suis morte pour le monde.

PAUL DE MUSSET.

---

# SAINT-LOUIS A DAMIETTE.

M. de Linant, ce jeune artiste qui nous avait mis en relations avec la tribu d'Oualeb-Saïde, ayant appris notre retour, était accouru à l'hôtellerie franque, et, pour cette fois, n'ayant pas voulu que nous eussions d'autre maison que la sienne, il nous avait emmenés chez lui. Au premier mot que nous lui dîmes de notre intention de visiter Jérusalem et Damas, il nous offrit de nous accompagner, ce que nous acceptâmes par acclamation. M. de Linant, ayant déjà parcouru deux ou trois fois toute la Syrie, était le plus merveilleux cicerone que nous pussions avoir. Il fut décidé que nous nous reposerions en descendant le Nil jusqu'à Damiette, et qu'arrivés à cette ville, frais et dispos pour un second voyage, nous y retrouverions Toualeb et ses dromadaires qui nous conduiraient par El-Arich jusqu'à Jérusalem.

Le jour même, nous nous occupâmes des préparatifs du départ. Rien ne nous prend plus facilement et ne nous quitte plus à regret que la fièvre des voyages ; une fois qu'elle s'est emparée de nous, elle nous pousse en avant et il faut marcher toujours : le Juif errant n'est qu'un symbole.

Nous partîmes par une belle soirée, ayant contre nous la brise, mais pour nous le courant et quatorze rameurs nubiens. Pendant la nuit qui descendit bientôt, nous franchîmes toute la partie du Nil que nous connaissions déjà et qui s'étend de Boulacq à l'angle du Delta ; lorsque le jour parut, nous commençâmes à nous engager dans la brame de l'est, plus majestueuse que celle de Rosette, et dont la fertilité nous frappait d'autant plus vivement que nous sortions du désert.

Vers le soir, nous vîmes descendre, des villages qui bordaient la rive, une vingtaine de femmes nues ; attirées sans doute par les chants de nos rameurs, elles plongèrent dans le Nil, et, na-

geant vers nous, elles suivirent quelque temps notre barque. La nuit nous débarrassa de nos syrènes basanées, dont heureusement les enchantements n'étaient point à craindre.

Le lendemain, nous relâchâmes à Mansourah.

Ce nom, comme les Pyramides, rappelait un de ces souvenirs nationaux auxquels un Français ne peut pas rester indifférent. Que nos lecteurs nous permettent donc de suivre, à son tour, l'expédition de saint Louis comme nous avons suivi celle de Napoléon.

Ce fut au mois de décembre de l'an 1244 que la croisade fut décidée, Le roi Louis IX, qui avait déjà signalé sa ferveur pour la religion en rachetant la couronne d'épines du Christ des Vénitiens, chez qui Baudouin l'avait mise en gage, et en la portant, tête et pieds nus, depuis Vincennes jusqu'à Notre-Dame, venait d'investir, dans une cour plénière tenue à Saumur, son frère Alphonse des comtés de Poitou et d'Auvergne, et de l'Albigeois, cédé par le comte de Toulouse. Il avait battu le comte de La Marche qui avait refusé de lui rendre hommage à Taillebourg et à Saintes, et lui avait fait grâce, quoiqu'il sût que la comtesse avait tenté de l'empoisonner ; enfin il avait forcé Henri III d'Angleterre de demander une trêve qui ne lui fut accordée qu'au prix de 5,000 livres sterling. Tout était donc tranquille au dedans et au dehors lorsque, se trouvant à Pontoise, il tomba malade d'une fièvre mal guérie dont il avait été atteint dans son expédition du Poitou. Le mal fit des progrès si rapides, que bientôt l'on désespéra de sa vie. La nouvelle funeste retentit par toute la France ; Louis n'avait que trente ans, et les commencements de son règne avaient promis au royaume une ère de prospérité. Le deuil fut donc général ; plusieurs seigneurs et beaucoup de prélats accoururent à Pontoise ; dans toutes les églises on fit des aumônes, des prières et des processions ; enfin la reine Blanche envoya son aumônier à Eudes Clément, abbé de Saint-Denis, afin qu'il tirât de leurs caveaux les corps des bienheureux martyrs, exposition qui ne se faisait que dans les grandes calamités publiques.

Cependant tous les secours de l'art semblaient insuffisants et toutes les prières de la religion inutiles ; Louis tomba dans un évanouissement si profond que l'on fit sortir les deux reines, Blanche, sa mère, et Marguerite, sa femme. Deux dames res-

tèrent seules dans la chambre, priant de chaque côté du lit. Bientôt l'une d'elles, ayant fini sa prière, se leva et voulut couvrir le visage du roi d'un linceul, mais l'autre dame s'y opposa, disant qu'il était impossible que Dieu eût frappé un pareil coup au cœur de la France ; et comme elles en étaient sur ce funèbre discours, Louis rouvrit les yeux, et, d'une voix faible mais distincte, il prononça ces paroles : « *La lumière de l'Orient s'est répandue sur moi par la grâce du Seigneur et m'a rappelé d'entre les morts.* » Les deux dames poussèrent un grand cri de joie, s'élancèrent vers la porte, rappelèrent la reine Blanche et la reine Marguerite qui, ne pouvant croire à ce miracle, rentrèrent en tremblant. En les apercevant, le roi leur tendit les mains; puis, les premiers transports de joie calmés, il demanda Guillaume, évêque de Paris. Ce digne prélat se hâta de se rendre au chevet du malade qui, animé d'une nouvelle force à sa vue, se leva sur son lit et demanda la croix d'outre-mer. Les assistants crurent que le roi était encore en délire ; mais Louis, s'apercevant de leur erreur, étendit la main vers l'évêque, qui hésitait à lui obéir, et jura qu'il ne prendrait pas de nourriture avant d'avoir obtenu le signe de la croisade. Guillaume n'osa le lui refuser, et le malade, ne pouvant le mettre encore sur son armure, le fit placer du moins au chevet de son lit.

A compter de ce jour la santé du roi se rétablit rapidement. Il écrivit aux chrétiens d'Orient de reprendre courage, leur promettant de passer la mer dès qu'il aurait rassemblé son armée, et, en attendant, leur envoyant un secours d'argent.

Louis ne perdit pas de temps pour accomplir sa promesse. Odon de Châteauroux, cardinal-évêque de Tusculum, autrefois chancelier de l'Église de Paris, et alors légat du saint-siége, vint en France prêcher la croisade, et un grand nombre de seigneurs accoururent des provinces, attirés plus encore par leur amour pour le roi que par leur zèle pour la religion.

Alors la reine Blanche tenta un dernier effort. Elle vint, accompagnée de Guillaume, trouver son fils, toujours occupé de son projet. Le prélat parla le premier, et dit au roi que le vœu qu'il avait fait pendant sa maladie était un vœu précipité, et qu'un tel vœu n'engageait pas; que si d'ailleurs le roi avait quelque scrupule à ce sujet, il se chargeait d'obtenir une dispense du pape. Il lui montra la France à peine pacifiée, qu'il

laissait en butte aux artifices du roi d'Angleterre, à l'esprit séditieux des Poitevins et à l'inquiétude des Albigeois. Blanche continua : « Mon cher fils, lui dit-elle, écoutez les conseils de vos amis, et ne vous en rapportez pas entièrement à vos sens. Souvenez-vous que l'obéissance à une mère est agréable à Dieu. Restez ici, la terre-sainte n'y perdra pas, et vous y enverrez des troupes en plus grand nombre que si vous y alliez vous-même.

— Ce n'est point la même chose, ma mère, répondit Louis, et Dieu attend mieux que cela de moi. Quand les voix de la terre n'arrivaient plus à mon oreille, j'ai entendu une voix du ciel qui me disait : — Roi de France, tu vois les outrages faits à la cité de Jésus-Christ, c'est toi que j'ai choisi pour les venger !...

— Cette voix, reprit Blanche, ne vous y trompez pas, c'était celle du délire et de la fièvre. Dieu n'exige pas l'impossible, et l'état où vous étiez lorsque vous avez fait le serment, vous sera près de lui une excuse pour le rompre.

— Vous croyez, ma mère, que ma raison était égarée lorsque j'ai pris la croix, répondit le roi. Eh ! bien ! je la quitte, selon votre désir. — Tenez, mon père, dit-il en la détachant de son épaule et en la remettant à l'évêque, la voici.

L'évêque la prit, et Blanche voulut se jeter dans les bras de son fils; mais il l'arrêta en souriant :

— Et maintenant, ma mère, continua-t-il, je n'ai ni fièvre ni délire, vous n'en doutez point. Or, je vous demande la croix que je viens de vous rendre, et Dieu m'est témoin que je ne prendrai pas de nourriture qu'à votre tour vous ne me l'ayez rendue.

— Que la volonté de Dieu soit faite, dit la reine reprenant la croix des mains de l'évêque et la remettant elle-même à son fils : nous ne sommes que les instruments de sa providence, et malheur à ceux qui tentent de s'opposer à ses décrets.

Cependant le souverain pontife avait envoyé, dans tous les États chrétiens, des ecclésiastiques chargés de prêcher la guerre sainte; leur zèle n'avait point été infructueux, et grand nombre de seigneurs s'étaient rendus à Paris; cependant il y en avait d'autres à qui l'espoir d'augmenter leurs dignités et leur fortune, sous la régence d'une femme et dans l'absence de leurs aînés, donnait un enthousiasme plus réfléchi. Ceux-là, tout en paraissant approuver la croisade, faisaient entendre qu'il n'y

aurait pas de mal à laisser en France quelques hommes de courage et de noblesse, dont la tâche serait moins glorieuse, sans doute, mais tout aussi utile que celle des autres, qui, plus favorisés du sort, accompagneraient le roi dans son pèlerinage armé. Louis ne fut pas dupe de ce prétendu bon vouloir, et il employa un moyen assez bizarre pour déterminer les hésitants et hâter les retardataires. Le jour de Noël s'avançait, et c'était alors l'usage, que, la veille de la Nativité, le roi, au moment de la messe de minuit, fît don aux seigneurs de sa cour de riches manteaux, ornés tous d'une broderie uniforme. Louis non-seulement se conforma à l'usage, mais, cette fois, fit la distribution plus nombreuse qu'elle ne l'avait jamais été sous les rois ses prédécesseurs, ni même dans aucune année de son règne. Comme cette largesse avait été faite au moment où la messe sonnait et dans une chambre mal éclairée, ceux qui en avaient été l'objet revêtirent leurs manteaux en hâte et dans l'obscurité, puis s'acheminèrent vers l'église; mais arrivés dans le saint lieu, chacun aperçut, à la lueur des cierges, sur son épaule et sur celle de son voisin, le signe sacré de la croisade, qu'il n'était plus permis de déposer une fois qu'on l'avait pris. Il n'y avait pas à s'en dédire, et quelque étrange que fût la manière dont les nouveaux soldats du Christ avaient fait leur vœu, pas un n'eut l'idée de le rompre.

Le vendredi, 12 juin 1248, Louis, accompagné de ses frères, Robert, comte d'Artois, et Charles, comte d'Anjou, se rendit à Saint-Denis; le cardinal Odon, de Châteauroux, l'y attendait. Ce fut lui qui déploya l'oriflamme qui, pour la troisième fois, allait reparaître en Orient, et qui donna au roi le bourdon et la panetière, attributs des pèlerins; puis la procession reprit le chemin de l'abbaye de Saint-Antoine, où la mère et le fils devaient se dire adieu. La séparation fut terrible pour Blanche; cette reine, si fortement trempée pour les autres événements de la vie, fondait en larmes, dès qu'un danger menaçait son fils.

Enfin Louis quitta sa mère et se mit à la tête de l'armée qui se rassemblait sur le territoire de l'abbaye de Cluny. Là se trouvèrent, prêts et réunis pour la sainte cause, Robert, comte d'Artois, que la mort réclamait à Mansourah, et Charles, comte d'Anjou, qu'un trône attendait en Sicile; Pierre de Dreux,

comte de Bretagne; Hugues, duc de Bourgogne; Hugues de Châtillon, Hugues de Saint-Paul; les comtes de Dreux, de Bar, de Soissons, de Blois, de Rhetel, de Montfort et de Vendôme; le seigneur de Beaujeu, connétable de France; Jean de Beaumont, grand-amiral et grand-chambellan; Philippe de Courtenay, Gayon de Flandres, Archambault de Bourbon, Jean de Barres, Gilles de Mailly, Robert de Béthune, Olivier de Thernes, le jeune Raoul de Coucy et le sire de Joinville, qui emportait en Égypte l'épée du soldat, sans savoir encore qu'il en rapporterait la plume de l'historien.

Louis apparut au milieu de tous ses seigneurs, les dépassant par le rang, les égalant par le courage. Il avait alors trente-trois ans; il était grand, mince et pâle, avait la figure douce et régulière, les cheveux blonds et coupés courts. Quant à son costume, c'était la simplicité chrétienne dans toute sa rigide humilité, et le même roi qui avait fait donner par sa splendeur à la cour de Saumur le nom de *cour sans pareille*, ne se montra plus que vêtu de la robe de pèlerin, ou couvert d'une armure de fer poli; *de sorte*, dit Joinville, *qu'en la voie d'outre-mer on ne remarqua une seule cotte brodée, ni celle du roi, ni celle d'autrui.*

Toute cette magnifique assemblée descendit à Lyon, suivit le Rhône, se rendit à la mer. Comme le royaume de France n'avait point encore, à cette époque, de port sur la Méditerranée, et que celui de Marseille, le seul dont Louis pût disposer par sa double alliance avec Béatrix de Provence, ne lui suffisait pas, il avait acheté Aigues-Mortes à l'abbé de Psalmodi; c'était donc dans cette ville qu'était le rendez-vous général, et dans son port qu'attendaient les cent vingt-huit vaisseaux destinés à transporter le roi et les hommes de guerre. Ces nefs, comme les appelle Joinville dans son naïf et poétique langage, étaient en outre escortées d'une multitude de bâtiments de transport, destinés aux chevaux et aux vivres. Comme la France n'avait pas de marine, les pilotes et les matelots étaient presque tous Italiens ou Catalans; les deux amiraux étaient Génois; quant à la plupart des barons, c'était la première fois qu'ils voyaient la mer.

Louis s'embarqua le 25 août 1248, et toute sa flotte se dirigea vers Chypre, où régnait Henri de Lusignan, descendant des

rois de Jérusalem. Cette île avait été offerte par son souverain, comme le relai le plus commode, et des magasins considérables y avaient été formés : toute la flotte y débarqua le 21 septembre de la même année, et ce fut alors seulement que les chrétiens d'Orient virent leur espérance si souvent trompée se changer en certitude. Cette nouvelle fut accueillie avec enthousiasme ; ils étaient arrivés au dernier degré de misère et de servitude.

Depuis la croisade de Philippe-Auguste, pendant laquelle Saint-Jean-d'Acre avait été pris, les affaires des chrétiens n'avaient fait qu'empirer en Orient. Le roi de Jérusalem, Jean de Brienne, avait fait une campagne en Égypte, avait pris Damiette et était en route vers le Caire, lorsque, abandonné par la plus grande partie de ses chevaliers, il avait été forcé à la retraite ; et maître de deux trônes, gendre de deux rois, beau-père de deux empereurs, était allé mourir à Constantinople sous l'habit d'un disciple de saint François. Frédéric, à son tour, s'était rendu à Jérusalem avec de grands projets et une belle armée, mais arrivé là, comme s'il n'eût eu l'intention que d'y accomplir un simple pèlerinage, toute son ambition s'était bornée à se faire couronner dans l'église du Saint-Sépulcre, et ainsi qu'il l'avait dit dans sa lettre au sultan du Caire, *à planter son étendard sur le Calvaire et sur la montagne de Sion pour conserver l'estime des Francs et lever sa tête parmi les rois de la chrétienté.* Thibaut de Champagne, roi de Navarre, plus troubadour que chevalier, et le dernier des princes croisés qui fût allé en terre sainte, avait fait plus par ses vers que par son épée, et était revenu dans ses États achever des poésies interrompues. Derrière lui, un de ces accidents familiers à l'Asie avait refoulé tout un peuple vers l'occident ; c'étaient les Karismiens, que les Tartares avaient chassés de la Perse et qui avaient pris Jérusalem, parce que Jérusalem s'était trouvée sur leur route ; puis dévasté la Palestine, parce qu'il fallait vivre, et qui à leur tour venaient d'être exterminés presque entièrement par le sultan de Damas, à qui ils étaient inconnus et qui n'en avait jamais entendu parler avant que le souffle de Dieu ne les poussât l'un contre l'autre. Enfin les dissensions intestines venaient se joindre aux malheurs généraux ; le roi d'Arménie et le prince d'Antioche se battaient pour quelques lam-

beaux de territoire. A Chypre où abordait le roi, les Latins et les Grecs étaient divisés pour cause de religion ; les hospitaliers et les templiers pour cause de prééminence, et les Génois et les Pisans pour cause de commerce.

Louis commença par rétablir la paix et la bonne harmonie parmi tous ces auxiliaires si importants. A Nicosie comme à Vincennes, sous le chêne comme sous le palmier, il rendait la justice, et ses arrêts étaient religieusement exécutés. Mais la mission de l'ange de paix retarda celle de l'homme de guerre : lorsqu'on voulut se remettre en route, on s'aperçut que la saison était trop avancée. Hugues de Lusignan offrit aux croisés l'hospitalité pour tout l'hiver, s'engageant à les suivre au printemps, lui et sa noblesse. Chypre, avec sa situation merveilleuse, son admirable fertilité, ses vins, chantés par Salomon, et ses femmes, moitié grecques, moitié arabes, ne plaidait que trop vivement en faveur d'une pareille proposition ; et, avant d'avoir vaincu comme Annibal, les chrétiens avaient trouvé leur Capoue.

De leur côté les musulmans étaient en proie à d'affreuses discordes. Depuis la mort de Saladin, un an s'était rarement écoulé sans que le repos de la famille des Ajoubites eût été troublé par quelque dissension. Cependant chez un peuple pareil, campé plutôt qu'établi en Égypte, et ne se soutenant que par la guerre, ces révolutions étaient une école perpétuelle des armes, d'où sortaient, dans toutes les circonstances où un danger commun réunissait les intérêts divisés, les plus terribles adversaires que pussent rencontrer les chrétiens.

Au moment où Louis IX débarqua à Chypre, le sultan du Caire, Malek-Saleh-Negmeddin, qui régnait alors en Égypte, se trouvait au milieu de la Syrie, où il faisait la guerre au prince d'Alep et tenait assiégée la ville d'Émesse. La maladie dont il mourut peu de temps après le retenait à Damas, lorsqu'un homme déguisé en marchand pénétra jusqu'à lui et lui annonça les préparatifs terribles qui se faisaient à Chypre : cette nouvelle produisit sur son esprit une vive sensation. Les Orientaux avaient appris à regarder les Français comme les plus braves de leurs ennemis, et le roi de France comme le plus puissant et le plus redoutable des rois. A ces craintes réelles venait se joindre une prédiction, que les missionnaires trouvèrent répandue

jusque dans la Perse, et qui était également accréditée parmi les chrétiens et parmi les musulmans. Elle annonçait qu'un roi des Francs disperserait tous les infidèles et délivrerait l'Asie du culte de Mahomet. Malek-Saleh ne crut donc pas qu'il y eût un instant à perdre; il abandonna le siége commencé, et, tout souffrant qu'il était, monta dans une litière, et arriva à Achmoun-Tanah, au mois d'avril 1249. Alors, comme il ne doutait pas que la ville de Damiette ne fût la première attaquée, il s'occupa aussitôt de la mettre en état de défense, y fit entasser des amas de vivres et porter des armes et des munitions de toute espèce; ensuite il ordonna à l'émir Fakreddin de marcher vers cette ville pour s'opposer à la descente des ennemis; puis, comme il sentait que sa maladie empirait, il fit publier par tout son royaume que tous ceux à qui il devait quelque chose pouvaient se présenter à son trésor, et qu'ils y seraient payés. Fakreddin campa au Giseh de Damiette, sur la rive gauche du Nil : le fleuve passait entre la ville et le camp.

Cependant l'hiver s'était écoulé dans ces doubles préparatifs, et le roi ayant jugé que le temps allait arriver de se remettre en mer, fit donner l'ordre que tous les navires fussent chargés de vivres et prêts à partir au premier signal. Les provisions, comme nous l'avons dit, avaient été amassées longtemps à l'avance; des dépôts d'orge, d'avoine et de froment avaient été faits dans les plaines en telles quantités, que ces monceaux semblaient des montagnes. Ce qui rendait la ressemblance plus frappante encore, c'est que les blés exposés à l'air et à la pluie avaient germé, sur une profondeur de quatre ou cinq pouces, de sorte que ces collines étaient couvertes d'herbe; mais sous cette croûte, les grains s'étaient conservés aussi beaux et aussi frais que s'ils eussent été battus de la veille. Rien ne s'opposa donc à l'ordre donné. Tous les transports achevés, le roi et la reine passèrent à bord de leur vaisseau, le vendredi d'avant la Pentecôte, et alors on cria de navire en navire que chacun se tînt prêt; de sorte que le lendemain, au point du jour, au signal donné, tous les bâtiments à la fois déployèrent leur voiles et s'avancèrent majestueusement, couvrant la mer de toiles tendues et de bois flottants sur l'eau, car la flotte se composait de dix-huit cents vaisseaux, tant grands que petits.

Le lendemain, jour de la Pentecôte, le roi, se trouvant à la

pointe de Lymesso, vit à terre une église d'où partait le son des cloches. Ne voulant pas perdre cette occasion qui semblait offerte par Dieu, d'entendre une fois encore la sainte messe, il gouverna vers la terre et aborda avec une douzaine de vaisseaux. Mais tandis qu'il était dans l'église, une grande tempête s'éleva qui dispersa la flotte, et un vent terrible venant d'Afrique éloigna les vaisseaux de la route d'Égypte et les poussa, tous perdus et en désordre, sur les côtes de la Palestine, où le roi eût été jeté comme les autres, si son saint désir ne l'avait conduit à terre; il en résulta que de deux mille huit cents chevaliers qui étaient partis de Chypre, sept cents à peine purent se rallier autour de lui, ce qui n'empêcha pas que le lendemain, le vent étant redevenu favorable, le roi ne se rembarquât et ne continuât sa route vers l'Égypte. « Bien doulans et esbahi, » dit Joinville, de la perte de ses chevaliers, car il les croyait tous morts ou en grand péril.

Le quatrième jour après cette catastrophe, comme la flotte continuait de marcher sur une mer calme, sous un beau ciel et par un temps favorable, le pilote du vaisseau royal, homme expérimenté qui connaissait toute la côte et parlait plusieurs langues, s'écria tout à coup, du haut du mât où il était en observation : « Dieu nous aide, Dieu nous aide, voici Damiette!.... » Au même instant plusieurs autres pilotes répondirent à ce cri par un cri pareil, et bientôt les croisés eux-mêmes, tout émus de cette grande nouvelle, purent apercevoir le sable doré de la rive, sur lequel se détachaient en blanc les murailles crénelées de la ville. C'était le vendredi 4 juin 1249, l'an de l'hégire 647, le 21 de la lune de sefer. Alors de grands cris de joie retentirent par toute la flotte. Mais Louis étendit la main faisant signe qu'il voulait parler. On fit aussitôt silence à bord du navire qu'il montait, et les autres nefs s'approchèrent autant qu'il était possible pour entendre ce qu'il allait ordonner. « Mes fidèles, dit alors le roi d'une voix sonore et pleine de foi, ce n'est pas sans une permission divine que nous nous sommes transportés ici pour aborder dans un pays si puissamment occupé. A cette heure, je ne suis plus le roi de France, je ne suis plus le chevalier de l'Église; je ne suis qu'un homme dont la vie s'éteindra comme celle du dernier des hommes, lorsqu'il plaira au Seigneur de souffler dessus. Mais souvenez-vous que tout est pour nous, quelque

chose qu'il arrive : vaincus, nous sommes martyrs; vainqueurs, le nom du Seigneur sera glorifié, et l'honneur de la France grandira encore non-seulement dans la chrétienté, mais encore dans tout le monde. En tout cas, soyons humbles comme il convient à des soldats du Christ : nous vaincrons pour lui, mais il triomphera pour nous. Et maintenant Dieu nous garde, car voilà des nouvelles qui nous arrivent de la part de nos ennemis!....»

En effet, tout le rivage était couvert tant par l'armée de Fakreddin que par les habitants de Damiette, effrayés de voir tant de vaisseaux réunis. Entre ces deux multitudes, le Nil coulait, et venait se jeter majestueusement à la mer. Bientôt, à son embouchure, parurent quatre galères montées par des pirates, qui s'avançaient pour examiner et reconnaître quelle était cette armée et ce qu'elle voulait; puis, lorsqu'elles furent à trois portées de trait des premiers navires du roi, elles voulurent retourner en arrière, comme si elles avaient appris ce qu'elles voulaient savoir. Mais il était trop tard : de légers bâtiments déployèrent toutes leurs voiles et les joignirent. Ces bâtiments étaient armés de mangonneaux, disposés de telle manière qu'ils lançaient au loin et en même temps, les uns des pierres, les autres des traits, ceux-là des vases de chaux. Les pirates eurent beau se défendre, ils furent bientôt écrasés; trois de leurs galères, brisées, coulèrent à fond; la quatrième, moins avancée que les autres, parvint à regagner le rivage, toute démâtée et couverte de blessés et de morts. Alors ceux qui survivaient reprirent terre, en montrant leurs blessures et en criant à cette multitude que c'était le roi de France qui arrivait en ennemi avec une multitude de chevaliers, qui faisaient pleuvoir des flèches, des pierres et du feu. Tous ceux qui n'étaient pas armés s'enfuirent vers la ville. Les croisés virent ce mouvement, et leur courage en fut redoublé. Le roi cria le premier : Au rivage! » et tous répétèrent : « Au rivage! au rivage! » Alors on fit approcher des grands vaisseaux les bâteaux plats qui devaient servir au débarquement. Joinville, qui avait à lui une petite galère, s'y jeta le premier, suivi de Jehan de Belmont, de d'Ayrard, de Brienne. Aussitôt tous les chevaliers qui montaient le même navire que lui, n'ayant pas de galère, se précipitèrent dans la barque; en un instant elle reçut le double de ce qu'elle

pouvait porter. Mais aussitôt les mariniers, voyant le danger, s'accrochèrent aux cordages et remontèrent à bord du navire. Malgré cet allégement à sa charge, la barque continua de s'enfoncer; il n'y avait pas un instant à perdre, le péril était pressant. Joinville fit gouverner vers elle, demandant à grands cris combien il y avait de chevaliers de trop dans la barque. « Dix-huit ou vingt, répondirent les mariniers. » Aussitôt il arriva bord à bord, fit passer dix-huit hommes d'armes dans sa galère. Pendant ce temps, un chevalier nommé Plouquet voulut sauter du navire dans la barque; mais la distance était trop grande, il tomba dans la mer, et, alourdi par son armure, il se noya. Ce fut le premier martyr de cette campagne, qui devait en compter tant d'autres.

Cependant les Sarrasins s'apprêtaient à bien recevoir les croisés. Au milieu d'eux, l'émir Fakreddin, revêtu d'une armure d'or qui réfléchissait les rayons du soleil, semblait le dieu du jour lui-même. Une multitude de musiciens faisaient retentir l'air du bruit des cors et des tambours. Les chrétiens leur répondaient par leurs cris, et s'avançaient rapides comme une volée d'oiseaux de mer. C'était à qui toucherait la terre le premier. Joinville tenait toujours la tête de la ligne qui s'avançait; il avait laissé derrière lui le navire royal. Alors les gens du roi lui crièrent d'attendre, et qu'il eût à débarquer avec le vaisseau qui portait l'oriflamme; mais le brave sénéchal ne voulut entendre à rien, continua sa route, et alla toucher, lui vingt et unième, le rivage, en face d'un gros de cavalerie. Il s'y élança le premier, suivi de d'Ayrard, de Brienne et de Jehan de Belmont. Derrière eux, les chevaliers qu'il avait recueillis dans sa galère prirent terre. Au même instant les Sarrasins piquèrent leurs chevaux, et vinrent droit à eux pour les repousser dans la mer. Alors Joinville et ses chevaliers plantèrent leurs lances et leurs écus dans le sable, la pointe tournée vers ceux qui les chargeaient, et tirèrent leurs épées. Mais, en voyant ces préparatifs de défense, les Sarrasins tournèrent bride, et s'enfuirent sans même attaquer. Aussitôt les croisés s'apprêtèrent à les poursuivre; mais, au même instant, un des écuyers de messire Baudouin de Reims arriva à la nage, priant Joinville de ne rien faire sans son maître, et le bon chevalier lui fit répondre aussitôt qu'un si vaillant homme valait bien la peine d'être at-

tendu; et, ce disant, il s'arrêta effectivement pour attendre.

Alors il jeta les yeux autour de lui. A sa gauche abordait le comte de Jaffa, qui touchait noblement le rivage, porté sur une magnifique galère, merveilleusement peinte et ornée, tout à l'entour, de l'écusson de ses armes, qui étaient d'or à une croix de gueules patée. Trois cents mariniers faisaient voler ce splendide bâtiment sur la mer; chacun portait au cou une targe au milieu de laquelle brillait un écusson d'or pur. Cent musiciens répondaient aux cors et aux tambours des Sarrasins par des instruments pareils, de sorte qu'il semblait un roi qui rentre dans son royaume et non un soldat qui met le pied sur un sol ennemi. A peine la galère eut-elle touché le sable, que lui, ses chevaliers et ses gens de guerre, s'en élancèrent armés, et que ceux-ci tout aussitôt tendirent leurs pavillons, comme si cette terre était sienne. Alors les Sarrasins se rassemblèrent de nouveau et en plus grand nombre, et de nouveau chargèrent les Français, frappant leurs chevaux des éperons. Mais, voyant que leurs ennemis les attendaient de pied ferme et sans s'épouvanter, ils tournèrent une seconde fois le dos, et s'enfuirent sans plus oser attaquer les croisés que la première.

Les voyant s'éloigner ainsi, le sire Joinville tourna les yeux vers sa droite, et il vit, à une portée d'arbalète de lui, la galère de l'enseigne Saint-Denis, qui prenait terre à son tour. Ceux qu'elle portait étaient à peine débarqués quand, honteux de la double fuite de ses compatriotes, un Sarrasin s'en vint seul heurter cette muraille de fer qui venait de s'élever sur la rive; mais, en un instant, il fut mis en pièces, et son cheval s'en retourna seul et en hennissant vers ses compagnons, qui n'avaient point osé le suivre.

Au même instant, derrière Joinville, il se fit un grand cri et un grand tumulte. Le roi Louis, voyant l'oriflamme arrivée à terre, n'avait point eu la patience d'attendre que sa barque gagnât le rivage : et malgré le légat, qui voulait le retenir, il avait sauté à la mer en criant *Montjoie et Saint-Denis*. Heureusement il n'avait de l'eau que jusqu'aux épaules, de sorte qu'il gagna aussitôt la rive, l'épée au poing, le casque en tête. Chacun suivit son exemple. La mer se couvrit d'hommes et de chevaux, comme si toute cette flotte eût fait naufrage. En ce moment trois colombes s'élevèrent au-dessus du camp des Sarra-

sins et prirent leur vol vers Mansourah : c'étaient les messagers qui portaient au sultan la nouvelle du débarquement des croisés.

Alors les Sarrasins semblèrent se repentir de la facilité qu'ils avaient laissée aux chrétiens d'aborder sur la terre d'Égypte. Les gens du roi venaient de dresser sa tente, qui était d'un rouge éclatant, semée de fleurs de lis d'or; toute l'armée musulmane fondit sur ce point de mire, toute l'armée chrétienne se pressa autour de son souverain. En même temps la flotte infidèle sortit du Nil et vint heurter la flotte des croisés. Ce fut une mêlée générale, sanglante et acharnée, mais courte; car pendant que Français et Sarrasins se battaient corps à corps sur la terre et sur l'eau, les captifs et les esclaves enfermés à Damiette parvinrent à ouvrir les portes de leurs prisons, et, sortant de la ville avec de grands cris, traversèrent le Nil, brandissant les premières armes qu'ils avaient pu trouver. Alors les Sarrasins, qui ne savaient d'où sortait ce nouveau renfort, lâchèrent pied et se retirèrent dans leur camp. Au même instant, la flotte, voyant fuir l'armée, rentra dans le Nil. Le champ de bataille resta couvert de cadavres sarrasins, parmi lesquels les deux émirs Nedjin-Eddin et Sarin-Eddin. Quant aux croisés, ils ne perdirent qu'un seul homme, et, comme si Dieu eût voulu lui remettre toutes ses fautes par une prompte mort, cet homme fut le comte de La Marche, l'ex-allié des Anglais, le vassal rebelle de Saintes et de Taillebourg!...

Les croisés n'osèrent poursuivre les Sarrasins, de peur de quelque embûche; ils dressèrent leurs tentes autour du pavillon royal. La reine Marguerite et la duchesse d'Anjou, qui pendant la bataille étaient restées à l'écart sur un navire, débarquèrent alors, et le clergé, présidé par le légat, chanta le *Te Deum*.

Dès que la nuit fut venue, Fakreddin profita de son obscurité pour abandonner son camp et se retirer sur la rive droite du Nil. Puis, arrivé là, au lieu d'anéantir le pont qui venait de lui offrir un passage, et de se renfermer dans Damiette ou d'attendre le chrétien sous ses murs, il rentra dans la ville, mais pour la traverser seulement et sortit par la porte opposée, prenant la route d'Achmoun-Tanah sans avoir donné un seul ordre pour la défense de la place. Alors les habitants de Damiette se voyant abandonnés et trahis, se répandirent dans les rues, égorgeant

les chrétiens; la garnison, qui se composait d'Arabes de la tribu Beni-Kenamé. l'une des plus braves et des plus cruelles du désert, suivit l'exemple et pilla les maisons. Alors par toutes les portes de la ville, comme les abeilles sortent par les ouvertures d'une ruche, des familles entières se mirent à fuir sans savoir où elles allaient, poussées par la terreur du nom chrétien, comme les grains de sable du désert par l'ouragan, emportant avec elles leurs meubles, leurs habits et leur or qu'elles semaient sur les routes. La garnison ne resta pas longtemps après eux, et se retira à son tour, si bien que vers la mi-nuit la ville se trouva, non-seulement sans défenseurs, mais encore sans habitants.

Le camp des chrétiens commençait à reposer, lorsque les sentinelles donnèrent l'alarme. Une grande flamme s'élevait au-dessus de Damiette, éclairant les murailles, le Nil et le Giseh. Tout semblait désert et muet, et dans ce cercle immense qu'éclairait l'incendie, on ne voyait aucune ombre, on n'entendait aucun cri. Les croisés ne comprenaient rien à cette solitude et à ce silence, ils restèrent debout et sous les armes jusqu'au jour. Au moment où il commençait à paraître, c'est-à-dire vers les trois heures du matin, deux esclaves, qui avaient échappé au massacre et qui avaient attendu que la ville fût entièrement évacuée pour se hasarder à sortir dans les rues, accoururent au camp et annoncèrent ce qui s'était passé. Le roi ne les pouvait croire, tant la chose était étrange, quoiqu'il les reconnût pour des frères et qu'ils jurassent par le Christ.

Alors un chevalier de bonne volonté s'offrit pour vérifier ce récit. Son offre fut acceptée, et ayant demandé au légat l'absolution de ses péchés, il s'avança vers Damiette, traversa le pont et entra dans la ville. Une heure après on le vit sortir par la même porte, mais le roi n'eut pas la patience de l'attendre, et mettant son cheval au galop, accompagné de tous les seigneurs qui se trouvaient apparcillés, il courut au-devant de lui. Le chevalier raconta qu'il était entré dans la ville et n'y avait trouvé que des cadavres. Alors il avait visité plusieurs maisons, elles étaient vides; les Sarrasins étaient partis. Damiette était au roi de France, et il n'avait pour cela d'autre peine à prendre que d'y entrer comme ce chevalier venait de le faire lui-même.

Le roi ordonna à l'armée de se mettre en bataille, et de s'a-

vancer vers la ville ; une avant-garde, conduite par le chevalier qui venait de parcourir la cité déserte, y entra la première et s'occupa d'abord d'éteindre l'incendie ; puis derrière elle le roi de France, le légat du pape, le patriarche de Jérusalem, suivis d'une foule de prélats et d'ecclésiastiques tête et pieds nus, entrèrent à leur tour, chantant des psaumes et remerciant Dieu de cette conquête miraculeuse. Ils se rendirent ainsi à la grande mosquée, qui fut convertie aussitôt au culte chrétien et mise sous l'invocation de la Vierge ; puis la messe entendue, le roi, les barons et les chevaliers, se répandirent sur les murailles et sur les tours, et rendirent une seconde fois grâce au Seigneur de ce qu'une cité si forte, qui aurait pu se défendre des années entières contre une armée triple de celle qui l'assiégeait, s'était rendue d'elle-même, sans blocus et sans assauts, et comme si les anges du ciel en eussent ouvert les portes.

La consternation fut grande par toute l'Égypte lorsque s'y répandit cette nouvelle ; chacun sentait combien une pareille fuite allait augmenter la confiance et le courage des chrétiens. Le sultan en apprit la nouvelle sur son lit de mort, et la colère lui rendit quelque temps l'énergie de la santé. Il fit venir à son lit cinquante officiers de la garnison de Damiette et les condamna à être étranglés. Un de ces officiers, qui avait un fils, jeune homme d'une rare beauté et qu'il aimait de tout l'amour d'un père, demanda à mourir le premier afin de ne pas voir le supplice de son fils. — Tu m'y fais penser, répondit le sultan, qu'on exécute le fils sous les yeux du père.

Puis il fit approcher Fakreddin à son tour. — La présence des Francs, lui dit-il, doit avoir quelque chose de bien terrible, puisque des hommes comme vous n'ont pu la supporter un jour tout entier ? Alors les émirs, craignant pour leur chef le sort des autres officiers, lui firent signe qu'ils étaient près de poignarder le sultan, mais, l'effort que ce dernier avait fait, ayant épuisé ses forces, et Fakreddin le voyant retomber sur ses coussins, pâle et sans voix : — Non, dit-il, ce n'est pas la peine, laissez-le mourir.

En effet, le 22 novembre 1249, le quinze de la lune de chaban, le sultan mourut, désignant pour son successeur son fils Touran-Chah.

ALEX. DUMAS.

# ÉCRIVAINS MODERNES.

## II.

## M. A. DE LAMARTINE.

### La Chute d'un Ange.

Il est impossible de nier qu'en France, depuis quelques années, la préoccupation des penseurs ne soit exclusivement religieuse. Au milieu du bruit des passions politiques, à côté des ambitions satisfaites ou renversées, en face des ruines qui chaque jour s'amoncèlent, vit et croît une forte idée, diversement interprétée et comprise, il est vrai, mais destinée à sauver le monde, aussitôt qu'elle sera débarrassée des ténèbres qui l'obscurcissent encore fatalement. Cette idée, c'est la même qui préserva l'humanité d'une mort inévitable vers les derniers jours du paganisme. Transformée aujourd'hui, bien entendu, développée par le temps, en harmonie avec les circonstances nouvelles, elle ne pourra manquer de jouer, aussi heureusement qu'autrefois, le rôle de médiatrice entre un présent déjà passé et un avenir déjà entrevu. Cette idée, c'est l'idée, éternellement jeune malgré ses variations successives, de Dieu et de l'immortalité ; c'est l'idée religieuse, pour lui donner son vrai nom. En songeant aux tourmentes terribles auxquelles, hier encore, les consciences étaient en proie, en se rappelant les violentes crises et les catastrophes sanglantes qui ont commencé d'ébranler le monde catholique, il y a trois siècles, on ne s'étonne pas que la régénération sociale soit si lente à s'accomplir. On puise une grande

confiance, au contraire, dans cette pensée, que ni l'entêtement criminel de quelques hommes, ni la résistance aveugle de quelques autres, ni le mensonge caché sous d'hypocrites apparences, ni la bonne foi trop brutalement réactionnaire, ni le fanatisme. ni le scepticisme, n'ont renversé la lampe sainte, et qu'en attendant l'heure de guider l'humanité vers des voies naturelles, elle rayonne toujours, aussi vivace et lumineuse, à l'abri de l'orage, sous le boisseau.

Ne nous lamentons pas, si, en ces instants d'obscurité profonde encore, les efforts de la philosophie demeurent sans évidents résultats. L'espérance du malade ne doit pas être placée dans la promptitude du remède, mais dans son efficacité. Les esprits qui rêvent pour l'humanité une convalescence prochaine ne s'accordent pas sur les moyens à prendre, il faut en convenir; tous, cependant, ils tiennent les uns aux autres par la communauté des instincts religieux. Tous, bien que divisés d'opinion au sujet de tel ou tel point de morale pour lequel ils proposent chacun une interprétation différente, ils se trouvent unis et serrés en phalange fraternelle dès qu'il ne s'agit que du but. Au fond de tant d'imparfaits systèmes, qui se disputent l'attention, il faut donc ne chercher actuellement que ce qu'ils contiennent, le signe certain du renouvellement futur des croyances. Las du doute, le siècle avoue qu'il a besoin d'une foi.

Et comme pour rendre plus frappante la manifestation du sentiment dont nous constatons l'existence, un poëte s'est levé, qui se charge de la populariser par ses chants. Grâce à M. de Lamartine, la révolution religieuse, pressentie et désirée, avant lui, seulement par l'intelligence, a pour elle, maintenant, les sympathies de l'imagination.

Dès ses premiers vers, nous voyons M. de Lamartine, en effet, s'adresser directement à Byron, le poëte du découragement et du doute. M. de Lamartine sent que c'est là un adversaire redoutable qu'il faut terrasser ou convertir. Aussi, tout en gardant, vis-à-vis du maître justement célèbre, l'attitude modeste d'un rival encore ignoré, fort de la cause dont il a embrassé la défense, M. de Lamartine aborde la question hardiment. Après avoir préalablement payé le tribut d'éloges que Byron mérite, après l'aveu naïf d'une admiration sincère pour le génie qui a créé *Don Juan* et *le Pèlerinage*, l'auteur des *Médi-*

*tations* interpelle le poëte anglais, et lui demande la raison de son amer scepticisme. Il le presse d'interrogations bienveillantes, il le suit pas à pas dans le chemin de plus en plus sombre où le pousse le doute; et, quand il est arrivé avec lui à ce point où l'inquiétude et la curiosité hautaines, plus ardentes qu'auparavant, n'ont le choix qu'entre la foi ou le blasphème, il lui montre aisément que le premier des deux moyens à prendre est le plus sûr et le meilleur. Le conseil qu'il donne, il en sait la valeur par expérience. Lui aussi, autrefois, il a été tourmenté par le désir d'approfondir et de connaître; lui aussi, il a voulu dérober leurs secrets à Dieu et à la nature; lui aussi, épuisé par la lutte insensée de sa raison contre d'impénétrables mystères, il s'était d'abord réfugié dans une audacieuse impiété. Mais un jour, comprenant l'inutilité de sa douloureuse révolte, il a quitté pour la plaine ombragée et fertile les sommets arides et déserts; il a préféré, à l'orgueil impuissant qui troublait et dévorait son âme, l'humilité confiante qui la calme et la fortifie; et depuis lors il se fait gloire d'ignorer et de prier. — Tel est le sens de cette épître, que l'auteur termine en conjurant Byron de de ne pas marcher plus longtemps dans une route fatale qui n'aboutit qu'au désespoir. Si nous insistons sur les vers adressés à Byron, c'est d'abord que ces vers, à cause du souffle puissant qui les anime, et par la nature des questions qu'ils soulèvent, méritent réellement une mention toute particulière; et en second lieu, c'est qu'ils expliquent très-bien, à notre avis, la tâche que M. de Lamartine s'est imposée. Le poëte a voulu, dès les *Méditations,* réagir au profit des tendances religieuses du siècle, contre un dédain de toutes croyances qui menaçait d'aller jusqu'à l'athéisme; et voilà ce que l'épître à Byron formule nettement.

Il ne faut pas conclure de là que les *Méditations* sont un recueil d'hymnes et de cantiques. Si le poëte se fût décidé à chanter perpétuellement les louanges de Dieu et le bonheur des âmes croyantes, il n'eût peut-être pas acquis à sa parole toute l'influence nécessaire; car le lecteur aurait pu ne voir en lui qu'une organisation privilégiée, prédestinée aux émotions pieuses, aux divines extases, naturellement amoureuse des saintes rêveries. Une marche plus sûre à suivre, pour captiver l'attention des esprits irrésolus, c'était de se donner à eux comme un

homme en lutte avec le génie du doute, travaillant à repousser les pensées ténébreuses, et triomphant d'elles par la persévérance de ses efforts. Il fallait partir du même point que le grand nombre, pour lui inspirer confiance; il fallait procéder de la révolte à la soumission. Si les *Méditations* ont obtenu un succès si éclatant et si rapide, nous avons la certitude qu'elles le doivent en partie à cette tactique dont nous parlons, et qui a été celle de l'auteur. Nous ne prétendons pas, certes, que les sentiments sceptiques exposés çà et là dans les *Méditations*, par M. de Lamartine, soient faux par rapport à la conscience du poëte. Que M. de Lamartine, même dans une intention louable, se soit résolument attribué des sentiments d'emprunt, qu'il ait pris un masque, c'est une supposition gratuite qui n'est permise à personne. Quand M. de Lamartine, parlant à Byron, racontait son passé de trouble et d'angoisses, il ne disait rien qu'il n'eût éprouvé, rien qu'il n'eût senti; de même lorsqu'il écrivait ses belles méditations sur le *Désespoir*, sur *l'Immortalité*. La sincérité du poëte, dans les divers morceaux que nous rappelons, éclate à chaque strophe, à chaque ligne. On ne peint pas avec autant de vérité et d'éloquence des tortures imaginaires; si ingénieusement parée qu'elle soit, une douleur feinte n'a jamais la gloire de provoquer de sympathiques émotions. On nous accordera, cependant, que M. de Lamartine, concevant autrement que nous ne l'avons dit le rôle de poëte religieux, pouvait s'abstenir de chanter durant ses heures d' ébnlement et d'inquiétude, ou tout au moins ne chanter alors que pour lui seul, pour le soulagement de son génie, et dérober ainsi à la foule de passagères défaillances que nul n'aurait soupçonnées. Assurément, en admettant le public à la confidence de ses impressions personnelles, M. de Lamartine avait le droit de s'arrêter où bon lui semblait, de ne se montrer que ferme et assuré dans ses croyances. Mais M. de Lamartine a bien compris que la première condition pour exercer de l'empire sur les hommes, c'est d'être humain; et il n'a pas cherché à feindre une sérénité d'esprit plus grande qu'il ne l'avait. Le vrai charme des *Méditations*, et le secret de leur influence prodigieuse, c'est précisément la vérité, la naïveté des impressions qu'elles retracent; impressions parfois tristes et décourageantes, mais effacées presque aussitôt par d'autres, douces et consolantes, celles-ci,

et respirant la sérénité. Oui, malgré le calme habituel de sa pensée, le poëte ne dissimule pas qu'il a parfois à gémir sous le poids du doute; pas plus que ses frères, il n'est à l'abri des tristesses poignantes, des désespérantes réflexions; seulement, ces crises de son intelligence, loin d'être mortelles, ne font jamais que le rendre plus confiant et plus humble à la foi dont elles l'avaient éloigné momentanément. Sa planche de salut, dans la tempête, la voile protectrice qui, en dépit du vent et des vagues, le ramène toujours au rivage, c'est l'amour. Soit qu'il entre pour prier, la nuit, dans un temple, soit qu'il reçoive d'une main aimée et mourante un crucifix tiède encore du dernier baiser, le poëte s'élève toujours à l'amour divin par l'amour terrestre. Et comme les affections terrestres sont périssables, il est aisé de prévoir qu'un jour, le poëte, isolé sur la terre, se rappelant la source rafraîchissante vers laquelle un pas adoré lui a tracé tant de fois un sentier mystérieux, y retournera par besoin, par reconnaissance, et s'y plongera tout entier.

Les *Harmonies* sont l'accomplissement de ce que présageaient les *Méditations*. Le poëte, désormais, n'est plus occupé que d'admirer Dieu dans ses œuvres, de le glorifier. Le lever du jour le trouve errant dans la campagne, attentif aux mouvements de la terre qui se réveille, écoutant l'oiseau, suivant de l'œil la vapeur transparente qui s'élève du lac ou du fleuve, prêtant l'oreille au bruit insensible des fleurs qu'une douce brise vient caresser. Le poëte comprend ce langage de la nature; il saisit le sens de ces prières inarticulées qui montent vers le ciel; et pour que l'homme seul ne soit pas muet dans ce concert où le brin d'herbe a sa partie, comme le chêne, comme le nuage, il mêle sa voix aux voix majestueuses qu'il entend. Et la nuit le retrouve prêt à entonner de glorieux hymnes. Pour lui, le dernier bruit du feuillage, les soupirs de plus en plus faibles du vent qui s'apaise, le gémissement du fleuve qui s'assoupit, sont encore autant de prières, autant d'actions de grâce à Dieu; et il s'unit de nouveau à la nature. Plus heureux qu'elle, cette fois, il peut prolonger sa veille jusqu'au retour de la lumière; il peut rester seul, le monde endormi, pour chanter le magnifique spectacle du ciel étoilé, ou pour en jouir en silence. Sa voix et sa parole ont la gloire de monter seules, à cette heure, vers le Tout-Puissant.

A l'exception de quelques pièces, toujours religieuses au fond, puisqu'elles ont l'amour divin pour conclusion unique, spécialement consacrées, toutefois, à retracer des événements personnels ; causeries familières, avec un ami, sur la poésie, ou sur la terre natale, ou sur quelque souvenir d'enfance ; à ces exceptions près, disons-nous, les *Harmonies poétiques* sont toutes dictées par un sentiment de piété profonde et sincère ; piété vague et flottante, si l'on attache à ce mot l'idée d'un culte quelconque, mais piété vraiment pieuse ; indépendante de toutes les formules que chaque religion prescrit à ses fidèles, mais assez élevée pour se confondre, aux pieds de Dieu, avec les cantiques des religions les plus opposées.

Un moment arrive, cependant, où le poëte ne peut plus laisser le lecteur dans l'incertitude. Jusqu'à présent, le catholicisme s'est fait honneur des vers de M. de Lamartine ; il est temps que M. de Lamartine, resté en dehors de toute orthodoxie spéciale, s'enrôle positivement enfin, ou refuse de s'enrôler, sous la bannière de l'Évangile, ne fût-ce que pour réduire au silence les interprétateurs malveillants. M. de Lamartine, avec cette sincérité que nous nous sommes plu déjà à lui reconnaître, ne cherche pas à éluder la difficulté qui se présente. Il ne s'est pas encore rendu à lui-même un compte bien exact de ses convictions religieuses ; il n'a pas scrupuleusement interrogé sa conscience, au sujet de telle ou telle doctrine ; se contentant de louer Dieu, il n'a jamais songé à conformer ses inspirations à la chatouilleuse littéralité d'un dogme. Mais, puisque c'est un devoir pour lui, maintenant, de se prononcer avec franchise, puisqu'il risquerait, en se taisant, d'accepter des admirations ignorantes ou abusées, il aborde la question sans arrière-pensée et sans détours. Dans l'*Hymne au Christ,* il confesse donc l'affection inaltérable, le respect sans réserve qu'il a voués depuis l'enfance au fils de Marie. La raillerie des philosophes n'a pas entamé d'une ligne les sentiments dont il parle. A ses yeux, l'histoire du monde n'offre aucun exemple d'une mission aussi glorieuse que celle de Jésus, remplie avec autant de grandeur persévérante et de dévouement. La religion qu'a établie le Christ sur la terre, admirable de quelque point de vue qu'on la juge, est aussi divine par la simplicité des moyens qui la fondèrent que par l'importance des résultats qu'elle a obtenus, par la sublimité

du but qu'elle propose. Le poëte, néanmoins, en méditant sur l'immobilité qu'impose la foi en une révélation directe, en comparant à nos besoins présents les besoins du temps pour lequel fut promulgué l'Évangile, ne peut se défendre de l'incrédulité. Il ne renie pas, certes, le dieu de sa mère; il ne se proclame pas hérétique ; mais l'affliction profonde où le plonge la décroissance de la ferveur chrétienne dit assez qu'il ne croit plus lui-même à l'éternité de la pierre sur laquelle est édifiée l'Église; *super hanc petram ædificabo.* Dès qu'il se trouve face à face avec cette pensée, pour lui particulièrement douloureuse, il tombe insensiblement dans une mélancolie noire dont les harmonies précédentes ne contenaient aucun indice, non plus que les *Méditations.* Les idées lugubres l'assiégent. Il s'agenouille tout en pleurs sur le tombeau de sa mère, à laquelle il demande le mot de la grande énigme que la mort seule sait expliquer; et, comme si la réponse muette de l'ombre chère ne suffisait pas à son incertitude, il interroge une autre ombre plus profane, l'ombre de celle qui lui a jadis montré Dieu à travers l'amour. Inquiet encore, après ces deux épreuves solennelles, le poëte s'enferme en lui-même, résolu à mettre un terme quelconque au supplice qu'il endure : tel un agonisant, abandonné par la science, se décide à essayer de quelque hardi remède qui le guérisse ou le tue promptement. Mais la pièce intitulée *Novissima Verba,* loin d'être pour le poëte l'occasion d'une rechute dernière et décisive, détermine en lui une crise salutaire où éclate toute la vigueur de son tempérament religieux; et les vers à l'Esprit-Saint, qui terminent les *Harmonies poétiques,* montrent clairement que la foi rajeunie du poëte est désormais à l'abri de tout danger.

Les deux petits poëmes par lesquels M. de Lamartine préludait à une épopée plus vaste, commencée depuis, ont une évidente parenté avec les *Méditations* et les *Harmonies poétiques.* Ce sont deux fruits mûris au même soleil que les productions précédentes. *La mort de Socrate* et le *Dernier Chant du Pèlerinage*, œuvres trop légèrement jugées, à notre avis, surtout la dernière, contiennent, sous une forme nouvelle, la forme du récit, le développement de l'idée religieuse dont les *Méditations* sont en quelque sorte le confus exorde, et dont les dernières pages des *Harmonies* sont l'intelligente et sublime

conclusion. Le rôle philosophique joué par Socrate, ce premier précurseur du christianisme, a des analogies trop frappantes avec le rôle de la philosophie moderne, pour qu'il soit besoin de justifier le choix ou d'expliquer la sympathie de M. de Lamartine. Quant au *Dernier Chant du Pèlerinage*, c'est un noble hommage rendu par l'auteur à la mémoire de son illustre rival. Byron mort, M. de Lamartine seul, en Europe, pouvait revendiquer l'honneur de compléter *Childe-Harold*. Seul, le poëte qui avait si bien distingué Byron derrière le sombre pseudonyme, pouvait mettre la main au poëme forcément inachevé. Sans vouloir nous occuper ici de cette question oiseuse, si M. de Lamartine est égal ou inférieur à Byron, dans le *Dernier Chant du Pèlerinage*, disons que le *Dernier Chant du Pèlerinage* est un magnifique fragment qui, bien qu'écrit dans un sens directement opposé au sens des quatre parties qui précèdent, est plein de morceaux admirables, dignes de Byron, et que Byron n'eût pas hésité à signer. Les adieux à Léna, l'élégie sur l'Italie, l'apostrophe à Homère, la méditation sur Dieu, dans le monastère grec, sont autant de passages qu'on peut mettre hardiment à côté des plus beaux du poëme anglais. Pour ce qui est de la composition de l'œuvre de M. de Lamartine, on serait mal venu à l'attaquer par voie de comparaison avec le *Pèlerinage;* car on sait que la composition n'est pas la partie forte du *Pèlerinage*, non plus que des poëmes de Byron, en général.

Nous ne dirons qu'un mot du *Voyage en Orient*, livre auquel la critique a injustement demandé beaucoup plus qu'il ne promettait par son titre; c'est que, si la Grèce, l'Égypte et la terre sainte, historiquement et topographiquement, ne sont pas *vraies* dans le voyage de M. de Lamartine, elles y sont, en revanche, admirablement comprises au point de vue poétique. Or, il nous semblerait peu raisonnable de blâmer un poëte de ce qu'il décrit en poëte, et non en historien ou en antiquaire, un pays qu'il parcourt. M. de Lamartine, d'ailleurs, n'a pas cherché le moins du monde à donner le change sur la valeur de son livre; en nous promettant, par le titre même du livre, un journal de ses souvenirs, de ses impressions, de ses pensées, il nous prévenait implicitement que nous trouverions, dans le *Voyage*, une appréciation toute personnelle de l'Orient, et non point une appréciation qui pût être approuvée par tout le monde.

Que l'on soit sévère avec un voyageur qui s'engage à tracer un itinéraire, cela se conçoit sans peine, puisqu'un itinéraire doit se distinguer, avant tout, par l'exactitude des renseignements. Mais que l'on veuille contraindre l'imagination d'un poëte à une précision matériellement rigoureuse, c'est une prétention non moins absurde que ne le serait celle d'exiger de la science les qualités particulières à l'imagination. Le *Voyage en Orient* est ce qu'il devait être, écrit par un poëte, et surtout par M. de Lamartine; c'est un recueil d'éloquentes méditations sociales, inspirées au voyageur par les ruines qu'il a contemplées.

M. de Lamartine nous a donné deux épisodes du grand poëme religieux auquel il travaille: *la Chute d'un Ange* et *Jocelyn*. *La Chute d'un Ange*, le plus récemment publié des deux épisodes, est la première pierre du vaste édifice dont *Jocelyn* se trouvera l'avant-dernière pierre, vraisemblablement. La publication de ce nouvel épisode est d'une très-haute importance pour l'intelligence générale du poëme; *Jocelyn* y gagne un sens plus net, plus déterminé. L'épopée de M. de Lamartine, de l'aveu même du poëte, devant être une histoire complète des souffrances de l'âme humaine, et M. de Lamartine nous découvrant, aujourd'hui, dans *la Chute d'un Ange*, la cause de ces souffrances, Jocelyn devient une très-compréhensible personnification de l'âme, qui, après avoir passé par les plus rudes épreuves, en expiation de son amour pour la matière, après s'être lentement et longuement épurée par la douleur et par les larmes, entrevoit le terme du châtiment qu'elle subit. Les diverses épreuves de l'âme, entre sa chute et sa rédemption déjà prochaine, le poëte les décrira plus tard dans une série de successifs épisodes. En attendant, les fragments que nous avons du poëme fournissent amplement aux besoins de la discussion.

Jocelyn, c'est le symbole de la douleur la plus méritoire et la plus noble, la douleur du dévouement. De la première à la dernière page de sa vie, Jocelyn se montre à nous comme une victime volontaire. Le sacrifice, en toute occasion, sous toute forme, est la sainte loi qu'il s'impose, et à l'exécution de laquelle il ne manque pas. Jeune encore, Jocelyn a sacrifié sa modeste fortune au bonheur de sa sœur. Cette sœur chérie, faute d'une dot suffisante, ne pouvait épouser l'homme qui

l'aimait et qu'elle aimait ; frère généreux, Jocelyn a renoncé à sa part du paternel héritage, et il est entré dans un séminaire, avec l'intention de se consacrer au service de Dieu. Plus tard, la révolution de 93 survenue, et les prêtres obligés d'abandonner furtivement leurs pieuses demeures, Jocelyn, bien qu'il ne fût pas encore entré dans les ordres, n'a pas voulu se soustraire au péril par une lâche apostasie. Il s'est réfugié au sommet des Alpes, seul, sans ressources, résigné d'avance à l'existence vide et misérable que les événements lui ont faite, confiant en la justice du Tout-Puissant. Il semblerait que la paix du cœur dût être au moins le partage de Jocelyn, dans le solitaire asile qu'il a choisi. Mais non ! C'est là, au contraire. au milieu des rocs les plus inaccessibles, que l'attend le martyre le plus douloureux. Jusqu'à ce jour, son dévouement a été facile, pour ainsi dire ; car il n'a sacrifié qu'un peu d'argent, la première fois, et la seconde fois, en s'exposant à la vengeance révolutionnaire, il avait la chance d'y échapper. L'affection d'une sœur tendrement aimée, l'approbation de ceux de ses frères qui sauraient sa résolution courageuse, lui étaient, en outre, une douce récompense, un glorieux encouragement. A présent, ces stimulants quelque peu profanes vont lui manquer tous deux. Loin de trouver autour de lui une compensation glorieuse ou douce au sacrifice inouï que sa destinée lui impose, il ne sera payé que de haine et de mépris. Laurence, la jeune fille que la fatalité a poussée comme Jocelyn au sommet des Alpes, et qui s'est prise d'un ardent amour pour le jeune homme, Laurence comprendrait-elle un acte de pieux dévouement dont elle serait, elle qui se croit aimée, la première victime ? Il ne faut pas l'espérer. Aussi, lorsque, forcé d'opter entre l'apostolat et l'amour, entre Laurence et Dieu, pour adoucir les derniers moments d'un prélat que l'échafaud réclame, Jocelyn a triomphé de la passion qui remplit son cœur ; lorsque Jocelyn, plus courageux que jamais, s'est résigné à l'immolation de son chaste amour, sa première et sa dernière espérance; au lieu d'inspirer désormais, à la jeune fille, une affection d'une nature différente, extérieurement du moins, fraternelle en apparence, admirative à la fois et compatissante, il ne trouve plus en Laurence qu'une femme blessée, chez qui le dédain remplace bientôt la douleur d'abord inconsolable, et à

qui le vice apparaît enfin comme un moyen de distraction et d'oubli. Et, pour comble d'infortune, les frères de Jocelyn, le calme rétabli, apprenant son histoire sur la montagne, et ne pouvant croire à la chasteté d'une liaison dont la pensée même est pour eux un crime, n'ont plus qu'un regard de mépris pour le jeune martyr, et s'éloignent de lui comme d'un lépreux.

Si Laurence, devenue sceptique et débauchée, mourait dans l'impénitence finale, Jocelyn n'aurait pas complétement rempli la mission qu'il semble avoir acceptée, et qui consiste à faire le bonheur des autres aux dépens de son propre bonheur. Un malheur dont il serait cause ferait tache dans la vie si exemplaire de Jocelyn. C'est dans cette pensée, sans doute, que M. de Lamartine a inventé la magnifique scène, où Laurence agonisante mérite, par une confession détaillée et sincère, le pardon de ses fautes, et, avant de rendre le dernier soupir, reconnaît l'homme qu'elle a tant aimé dans le prêtre ému qui l'absout. Après cette dernière épreuve, la plus cruelle et la plus méritoire de toutes, Jocelyn, on le sent, n'a plus qu'à mourir.

Entre *Jocelyn* et *la Chute d'un Ange*, nous croyons devoir hasarder quelques observations sur la partie plastique des deux épisodes, afin de n'avoir plus à y revenir. On a reproché à *Jocelyn*, avec une certaine colère, qui n'est pas sans excuse, les nombreuses imperfections de style qui le déparent. Dans la préface de *la Chute d'un Ange*, épisode qui, du reste, grammaticalement parlant, n'est pas plus irréprochable que l'autre, M. de Lamartine, reconnaissant fort modestement la justesse des critiques qu'on lui adresse, s'engage à y faire droit quelque jour, quand ses loisirs le lui permettront. Pour notre part, nous savons gré à M. de Lamartine de cette promesse, qui prouve un respect réel pour la syntaxe, à défaut de fidélité aux lois qu'elle impose; mais nous dispensons fort volontiers M. de Lamartine de mettre sa promesse à exécution. Pourquoi? parce que nous avons la conviction profonde que, sur deux cents vers corrigés par le poëte, cent cinquante perdraient plus qu'ils ne gagneraient au régime de la correction. La raison en est que M. de Lamartine, n'écrivant pas quand il n'a rien à dire, ne forçant jamais son inspiration, n'obligeant pas son cerveau à fournir, en un temps donné, le nombre de vers nécessaire à la confection d'un volume, n'a jamais que des fruits mûrs à cueillir.

Quand M. de Lamartine prend la plume, c'est qu'il a porté assez longtemps, trop longtemps peut-être, l'idée qu'il va exprimer. Prêtes à sortir, alors, les pensées se pressent en foule sur les lèvres du poëte, qui se hâte de les jeter dans l'espace avec amour. Or, il est évident que l'heure de l'inspiration, quand l'inspiration est réelle, est l'heure la plus favorable pour le choix de l'expression. L'enthousiasme passé, les modifications que l'on s'efforce d'apporter au style, sont comme des glaçons que l'on jetterait sur une matière enflammée, et qui ne tempéreraient la flamme qu'en l'éteignant. D'un autre côté, M. de Lamartine, quand il écrit, étant obligé à une extrême rapidité, pour ne perdre aucune des pensées amoncelées depuis longtemps derrière sa parole, et qui demandent à sortir ensemble, il est évident encore que la préoccupation du style, en cet instant plus que jamais, nuirait au travail de son esprit. Ne regrettons donc pas une correction de langage qui coûterait à M. de Lamartine les qualités, plus difficiles et plus rares, de la verve, de l'abondance, de l'entraînement. N'oublions pas qu'un poëte psychologique, comme M. de Lamartine, ne peut que sacrifier la parole à l'idée. Songeons, d'ailleurs, qu'un pédant de collége pourrait, après tout, rectifier les erreurs grammaticales qui se trouvent dans les œuvres de M. de Lamartine, et en faire ainsi, à peu de frais, des œuvres parfaitement irréprochables; tandis qu'il ne pourrait compléter, en sens inverse, bien des œuvres d'aujourd'hui où la syntaxe est raisonnablement triomphante, mais où la pensée ne paraît pas.

Cela dit, louons M. de Lamartine des qualités inattendues que *la Chute d'un Ange* vient de nous révéler en lui. Les *Méditations* et les *Harmonies poétiques* étant données, *Jocelyn* s'expliquait facilement; car, sans parler de l'amour divin et de l'amour terrestre, qui, à la différence près des personnifications, s'y retrouvent en présence, *Jocelyn* est frère des *Méditations* et des *Harmonies* par la réalité toute contemporaine des douleurs qu'il chante, par la tendance particulièrement rêveuse de l'inspiration qui l'a produit. Mais nous sommes bien loin des *Méditations*, comme des *Harmonies*, comme de *Jocelyn*, dans *la Chute d'un Ange*. Le poëte nous transporte si avant dans le passé que, n'osant pas prendre tout à fait sur lui la responsabilité d'événements qui ne peuvent s'autoriser de l'histoire, il nous donne son poëme

comme une vision. Libre alors d'ouvrir de larges ailes, il crée tout un monde, lois, mœurs, personnages, tout un monde dont l'intuition philosophique seule peut affirmer l'existence évanouie. L'invention, l'imagination, facultés contestées jusqu'à ce jour, sinon refusées, à l'auteur, sont donc deux mérites que l'on ne ne saurait plus, dorénavant, s'obstiner à méconnaître en M. de Lamartine, sans faire preuve d'une injuste partialité.

L'auteur de *la Chute d'un Ange*, voulant motiver l'intervention d'un esprit céleste dans les affaires de la terre, mais n'ayant sur cette intervention aucunes données précises, a dû naturellement la supposer à cette époque, enveloppée pour nous d'impénétrables ténèbres, où de fabuleuses traditions placent le règne de la force et de la brutalité. Balbek, cette cité dont les ruines colossales attestent visiblement le passage sur notre globe d'une race géante, où quelques monstrueux débris témoignent, depuis des siècles innombrables, de la prodigieuse supériorité physique des hommes qui l'ont habitée; Balbek était le seul lieu où l'action inventée par M. de Lamartine pût convenablement se dérouler. Le moment n'a pas été moins bien choisi, par le poëte, que le temps et le lieu. La race humaine est arrivée au dernier degré de l'avilissement, guidée par le matérialisme. La corruption la plus effrontée et la plus hideuse, la tyrannie la plus infâme et la plus absurde, accouplées l'une à l'autre, exploitent la virginité et le travail à leurs mutuels profits. Le petit nombre d'hommes qui, fidèles aux traditions paternelles, ont conservé le sentiment des devoirs imposés jadis à la créature par le créateur, repoussés, bannis de cette société que n'a pu ramener au bien leur voix sévère, se sont réfugiés dans de profondes solitudes où ils attendent pieusement un miracle de Dieu. C'est au milieu de ce désordre impie, c'est à l'heure de la plus impure effervescence, que M. de Lamartine fait descendre Cédar du ciel; l'ange Cédar, à qui une jeune fille de la terre, Daïdha, a inspiré un sentiment inconnu encore, mélange de tendresse et de compassion.

Avant d'aller plus loin, il importe de noter que l'âme dont M. de Lamartine chante les souffrances, et dont Cédar et Jocelyn offrent chacun une personnification différente, à quelques mille ans d'intervalle, n'est pas cet esprit subtil qui court dans le sang des veines, qui imprime au corps le mouvement, et d'où

résultent les phénomènes de la parole et de la pensée; mais bien cet autre esprit, plus impétueux, plus ardent, plus avide, qui se tourmente dans le sein de chair qui l'enferme, et pleure, et demande à grands cris des ailes pour s'envoler. M. de Lamartine, en parlant de l'âme, n'a pas voulu désigner l'esprit proprement dit; car l'esprit est évidemment associé à la matière depuis le jour de la création. L'âme que chante M. de Lamartine, c'est cette âme, sœur de l'esprit, et pourtant son ennemie mortelle, à qui la vie d'ici-bas est à charge, qui aspire à des joies perdues ou pressenties, qui se consume en élans et en extases, qui a soif de sympathie, d'admiration, de croyances; c'est le désir, c'est l'amour.

Et maintenant, la distinction clairement établie, la différence entre l'âme et l'esprit bien comprise, suivons Cédar qui, étranger aux hommes, regardé d'abord par eux comme un ennemi, excepté par la jeune fille qu'il a sauvée d'un danger terrible, devient esclave de la tribu de Phayr. L'amour de Cédar et de Daïdha grandit de jour en jour, et peu à peu finit par les absorber l'un et l'autre. Cédar, traînant ses liens, rêve du soir au lendemain la venue de Daïdha; et Daïdha, de son côté, attend chaque jour avec impatience le moment où elle pourra s'éloigner sans crainte pour aller consoler Cédar. M. de Lamartine a peint avec une grâce exquise les diverses phases de cette passion primitive. Cédar, ne comprenant rien à ce qui l'environne, ne s'expliquant pas la réflexion des objets dans l'eau limpide du fleuve, et s'élançant pour saisir Daïdha qu'il croit emportée par le courant; Daïdha, heureuse de l'affection dévouée qu'elle inspire, s'efforçant de communiquer ses pensées à Cédar, par des signes, et réussissant enfin à lui apprendre le langage qu'elle parle; autant de tableaux ravissants, où la naïveté antique se trouve mêlée heureusement à une sensibilité plus moderne, et que nous craindrions de ternir en y touchant. La scène où Daïdha, mystérieusement interrogée, refuse l'amour de trois frères qui se disputent son cœur, et la scène suivante, où son secret est arraché à la jeune fille; deux autres merveilles comme finesse, comme goût, comme style, perles que l'on croirait dérobées à un collier grec. Le secret de Daïdha dévoilé, et Daïdha devenue mère, elle est condamnée par la loi à mourir. Enfermée dans une tour démesurément haute, et sans issues, Daïdha mourrait

en effet. si Cédar ne lui venait en aide. Délivrée par son amant, elle s'enfuit avec lui, et avec lui arrive, après quelques jours de marche, au sommet du mont Liban. Là, dans une grotte obscure, ils trouvent un vieillard incliné par le poids des ans et par la prière; un de ces hommes austères que Balbek repousse, le prophète Adonaï.

Adonaï, dans l'œuvre de M. de Lamartine, est évidemment le symbole du devoir. Adonaï, dépositaire de la tradition religieuse, accomplit fidèlement, depuis des années, les préceptes qu'enseigne la tradition. Il aurait pu aisément, s'il l'avait voulu, prendre rang parmi les géants dominateurs; il aurait pu s'asseoir aux banquets des maîtres de la race humaine. A ces honneurs usurpés, à ces félicités impies, Adonaï a préféré de bonne heure le calme de la conscience, le plaisir qui prend sa source dans la pratique du bien. Adonaï est un de ces esprits d'élite, rares en ce monde, qui n'agissent en vue d'aucun intérêt égoïste, qui ne se proposent aucun but dans la vie, si ce n'est de vivre irréprochables, dont l'ambition se borne à mériter d'être pris pour pieux modèles, et que la règle la plus difficile n'épouvante pas. Homme à part parmi les hommes, Adonaï a toujours été heureux de l'austérité même des devoirs qu'il remplit; monotones et sans charmes, ils n'en paraissent que plus saints à ses yeux. Convaincu de la grandeur de Dieu et de la faiblesse de la créature, Adonaï ne croit pas que les lois imposées par le ciel puissent être exécutées, ici-bas, avec une ponctualité trop scrupuleuse. Et même, tant est grand le respect du vieux prophète pour l'auteur de toutes choses, Adonaï dans la sévérité calme et inflexible de ses principes, n'a pas besoin d'être encouragé et soutenu par l'espoir d'une récompense. Servir Dieu, s'humilier devant lui, le prier, sont aux yeux d'Adonaï des obligations toutes naturelles et simples. auxquelles il y aurait folie ou crime à se soustraire; et il prie Dieu, s'humilie et le sert.

Dès que Cédar et Daïdha, arrivés auprès du prophète, ont pu être initiés aux vérités que sait Adonaï, transformés tous deux, fécondés, pour ainsi dire, par ces rayons pénétrants, ils s'agenouillent devant le vrai maître, dont ils n'avaient jusqu'alors adoré que l'ombre; ils sentent en eux et autour d'eux une vie nouvelle, et leur commun amour, chose étrange! s'augmente en se partageant. Désormais le vieil Adonaï peut mourir sans

crainte. La tradition, qu'il tremblait de voir périr avec lui, il l'a confiée au jeune couple voyageur ; gravée dans ces deux cœurs limpides et tendres, elle a maintenant de longs jours encore à espérer. Adonaï mort, tué par des émissaires des princes de Balbek, Cédar et Daïdha sont conduits à Balbek, destinés, l'un à l'esclavage, l'autre aux plaisirs des grands ; et c'est alors que se montre, dans toute sa splendeur, l'idée mère du poëme de M. de Lamartine. Ce qu'Adonaï avait tenté vainement au nom d'une loi froide et sans entrailles, ce retour au bien qu'il avait rêvé pour une société impie et corrompue, Cédar va le réaliser. Hier, Cédar eût été aussi impuissant qu'Adonaï à opérer ce prodige, parce que hier Cédar eût agi sous l'inspiration d'un amour ignorant et personnel, comme Adonaï agissait sous l'inspiration d'un sentiment trop exclusivement austère. Aujourd'hui, au contraire, instruit par Adonaï, Cédar sent que la passion doit s'abdiquer elle-même au profit de l'humanité. Tant que Cédar fût resté enfermé dans l'affection égoïste, tant qu'Adonaï n'eût pas trouvé, pour propager ses doctrines pieuses, de meilleures raisons que la nécessité et le devoir, la réforme sociale n'aurait pas fait un pas. Mais, à présent, les deux idées se sont mêlées ensemble, le devoir et l'amour font cause commune, et rien ne saurait résister à de telles puissances combinées. Aussi, dès que Cédar a mis le pied dans Balbek, l'équilibre de la société titanique est violemment rompu. Une révolution éclate dans l'intérieur même du palais des princes ; et pendant que l'ambition et la corruption luttent d'audace et de ruses pour arriver à se satisfaire, le peuple, à la voix de Cédar, culbute ce trône, où ne s'est jamais assis qu'un fourbe ou un assassin. Malheureusement, Cédar se lasse trop vite de son rôle populaire; l'amour lui fait oublier trop tôt le devoir. Épuisé par la longue lutte soutenue, il veut s'éloigner avec Daïdha; il veut aller reposer son amour en quelque coin ombragé et solitaire; c'est alors, à ce moment d'égoïsme recommençant, qu'il s'égare dans le désert et qu'il meurt. Derrière le dénouement dramatique de ce poëme, il est aisé de trouver la conclusion rigoureuse et logique de l'idée de M. de Lamartine : à savoir que, si le devoir et l'amour, éclairés et soutenus l'un par l'autre, peuvent changer la face du monde, l'isolement leur est mortel.

La préoccupation de l'idée philosophique n'a pas été tellement

absorbante, chez M. de Lamartine, qu'il ait négligé son œuvre dans les détails. A part quelques rimes défectueuses et quelques locutions aventurées, taches légères que nous avons expliquées plus haut. *la Chute d'un Ange* est d'une exécution entièrement magnifique. En ce qui est de l'abondance, le nouvel épisode n'a rien à envier aux *Harmonies;* en ce qui est de la composition, développement de sujet et caractères, le nouvel épisode est de beaucoup supérieur à *Jocelyn.* Il serait possible de trouver, dans les littératures contemporaines, française, anglaise ou allemande, certains types, desquels le curé de village se rapprochât plus ou moins; Cédar, lui, défie hardiment pareille épreuve. Daïdha s'éloigne également de toutes les héroïnes connues. Aussi admirable que les plus belles créations de Byron et de Shakespeare, elle n'a de commun avec la plupart d'entre elles que la jeunesse et la beauté. Adonaï rappelle, il est vrai, la grande et majestueuse figure de Moïse, mais vaguement, et avec moins d'obscurs nuages autour du front. Quant à Nemphed, tyran de Balbek; quant à Lakmi, courtisane aux gages de Nemphed; quant à Asrafiel, Shaber et Serendyb, dignes ministres du tyran, ce sont là des caractères comme le génie seul peut en inventer; simplement dessinés, et creusant pourtant dans la mémoire une silhouette ineffaçable, pressés l'un contre l'autre, et se distinguant si bien les uns des autres, cependant, que l'attention la plus paresseuse ne saurait les confondre, aussi différents que nombreux. Et une chose à remarquer, surtout, dans les portraits qu'a tracés M. de Lamartine, c'est qu'ils sont d'une saisissante réalité morale, sous leur matérielle exagération. Le cœur qui anime ces colossales poitrines, quoiqu'en harmonie parfaite avec les conditions physiques où il se trouve, n'en est pas moins, au fond, le cœur étudié par Salomon et par Homère. par Dante et par Shakespeare, le cœur vrai, le cœur humain. Il serait trop long, à côté des justes éloges que nous accordons à la partie animée de *la Chute d'un Ange,* d'énumérer toutes les belles scènes, douces ou déchirantes, que jouent entre eux les acteurs. Nous citerons seulement ici, outre les scènes d'amour indiquées tout à l'heure, la lutte entre Cédar et les sept chasseurs, la destruction de la Tour de la Faim par Cédar, et le festin royal, à propos duquel le poëte a fait preuve d'une originalité et d'une vigueur qui ne sauraient être dépassées. Le contraste de cette

orgie, où la chair vivante est transformée en luxe architectural, avec la misère du peuple s'unissant d'en bas, par des cris étouffés, au concert que des voix joyeuses et avinées donnent en haut, est un tableau qui demeure neuf, épouvantable et grandiose, à côté des péripéties de la tragédie grecque et de l'épidose d'Ugolin.

Au point de vue de la composition, sans approuver aussi complétement *la Chute d'un Ange*, nous n'hésitons pas à proclamer une seconde fois la supériorité du nouvel épisode sur *Jocelyn*. Sans contredit, les quinze parties dont se compose *la Chute d'un Ange* pourraient être plus ingénieusement coordonnées qu'elles ne le sont, disposées avec une habileté plus méthodique, exciter une curiosité et une incertitude plus vives, après chaque page; mais, selon nous, les défauts auxquels nous faisons allusion, qui seraient peut-être de véritables taches dans l'exécution d'un sujet destiné au théâtre, ne sauraient être reprochés à M. de Lamartine sérieusement. L'épopée et le drame, ayant des buts différents, doivent naturellement user de procédés dissemblables; et il nous semble que ce serait une mauvaise chicane à faire à un poëte épique, que de lui reprocher l'absence de qualités qu'il a peut-être, qu'il révèlera peut-être un jour, ailleurs, mais que la nature de son sujet actuel lui défendait de montrer. Aussi, ayant appelé l'attention, plus haut, sur la logique des idées contenues dans *la Chute d'un Ange*, nous dirons que l'imprévoyance avec laquelle l'action de ce poëme est conduite, imprévoyance qui n'est qu'apparente, devons-nous ajouter, est tout simplement un signe irrécusable de puissance, et qui établit une parenté glorieuse entre la poésie de M. de Lamartine et l'ancienne poésie orientale, religieuse ou héroïque, dont le grand mérite est la naïveté. L'épisode du chien étouffé par Cédar, et l'épisode du supplice d'Isnel et d'Ichmé, nous ont semblé seuls entraver inutilement la donnée générale. Et encore regretterions-nous ces quelques cent vers, si le poëte se décidait jamais à les retrancher.

La seule critique à faire du poëme de M. de Lamartine est tellement sérieuse, que nous hésitons à la formuler; d'autant plus qu'elle ne porte pas précisément sur *la Chute d'un Ange*, mais bien sur la conclusion du vaste poëme dont *la Chute d'un Ange* n'est que le début. Disons-le franchement, néanmoins;

car, avec un homme comme M. de Lamartine, c'est un devoir que la franchise : nous craignons que la dernière partie de l'épopée sociale dont nous avons pu admirer déjà deux épisodes, ne se trouve dans un désaccord implicite et complet avec les tendances du temps présent. Depuis les *Méditations* jusqu'à *Jocelyn*, et même jusqu'à *la Chute d'un Ange*, M. de Lamartine, il est vrai, n'a cessé de mêler dans ses chants l'amour terrestre et l'amour divin, c'est-à-dire le plaisir et le devoir. Il a célébré la lutte de ces deux idées rivales ; il a peint les douleurs impuissantes de l'âme, ouverte exclusivement à l'une ou à l'autre. Il ne faut pas se le dissimuler, toutefois ; cette œuvre de pure expérience perdrait toute sa valeur philosophique, si elle ne concluait pas formellement à l'union prochaine du devoir et du plaisir. Or, d'après la préface de *la Chute d'un Ange*, nous sommes autorisé à penser que cette conclusion n'est point dans les idées de M. de Lamartine. Le langage, irrité et sévère, que le poëte prête à Dieu contre Cédar descendu sur la terre par amour, nous confirme encore dans notre fâcheuse prévision. Si le poëte croit vraiment, et il semble le croire dans sa préface, que les souffrances de l'âme sont sans remède, que la douleur est une loi fatale à laquelle l'humanité doit se soumettre sans murmure, et s'il écrit sur la dernière page de son poëme le mot résignation, le poëme, certes, n'en sera pas moins une admirable histoire de l'âme humaine. Seulement il aura, aux yeux de l'avenir, une valeur purement historique, au lieu d'avoir une valeur prophétique. Ce ne sera qu'un mausolée splendide, au lieu d'être un glorieux berceau. Si M. de Lamartine cherche résolument la cause des tourments de l'âme, il la trouvera dans la barrière de bronze élevée, depuis l'origine des pouvoirs du monde, entre le bien et le beau, entre la loi et le plaisir, entre le devoir et l'amour. Que M. de Lamartine, alors, se rappelle la puissance irrésistible de Cédar, tant que Cédar fut à la fois amant et apôtre ; qu'il s'inspire de cette dualité féconde, et la conclusion de son poëme sera le digne couronnement du magnifique début. Nous espérons, dans le prochain épisode, intitulé *les Pêcheurs*, avoir à signaler la sympathie positive du poëte pour l'idée que nous venons d'imprimer, qui est l'idée du siècle, et la seule, par conséquent, à laquelle la poésie se puisse utilement et raisonnablement rattacher.

J. Chaudes-Aigues.

# LE SINAÏ.

## (IMPRESSIONS DE VOYAGES.)

## MANSOURAH.

Cependant les Français ignoraient la mort de Negmeddin; car toutes précautions avaient été prises pour la cacher non-seulement à eux, mais encore aux Égyptiens. Quoique ce magnifique sultan ne fût plus qu'un cadavre, quoique l'autorité et le pouvoir fussent remis momentanément aux mains d'une femme, les Mameluks *baharites* qu'il avait institués, et qui prenaient leur nom de *baharites* ou *maritimes,* de ce qu'ils gardaient ordinairement le château de Raoudah, situé au milieu du Nil, continuèrent de veiller à la porte de son palais; les repas étaient servis, comme s'il eût été vivant; les ordres étaient donnés en son nom; les prières se faisaient pour son rétablissement dans toutes les chaires des mosquées, et tout cela pendant que des messagers avaient été envoyés à Husn-Kelfa, sur les bords du Tigre, où Tourau-Chah, son fils, était exilé. Pendant ce temps, l'émir Fakreddin avait pris le commandement de toute l'Égypte : c'était un grand général et un brave soldat. quoique, par sa retraite précipitée, qui au reste n'était peut-être qu'une ruse, il eût livré Damiette. Il avait été fait chevalier par Frédéric II, et sur son écusson il portait réunies les armes des empereurs d'Allemagne et des sultans du Kaire et de Damas.

Mais à la longue, si bien cachée que fût cette mort, les

croisés avaient fini par l'apprendre; cependant, comme les Turcs, ils attendaient aussi quelqu'un pour agir. C'était le comte de Poitiers qui, resté en France, devait amener au secours de l'armée, campée devant Damiette, des hommes et de l'argent. Mais, vers le temps qu'ils devaient arriver, la mer devint si mauvaise et les vents tellement contraires, que plus de cent trente vaisseaux furent jetés à la côte ou sombrèrent sous voiles. Le comte de Poitiers, parti d'Aigues-Mortes vers la fin de juin, au moment où la nouvelle de la prise de Damiette arrivait en Occident, fut poussé par le vent à Saint-Jean-d'Acre, de sorte que le roi et tous les chevaliers, ne le voyant point paraître et ne sachant pas ce qu'il était devenu, se désespéraient, le croyant mort ou du moins en grand péril. Chacun ouvrait un avis différent à ce sujet, lorsque le sire de Joinville se rappela que, pendant son voyage de Marseille à Chypre, il lui était arrivé une chose merveilleuse. A la hauteur de Tunis, environ vers l'heure de vêpres, ils avaient rencontré sur leur route une grande montagne toute ronde; ils la doublèrent le soir et croyaient l'avoir laissée bien loin derrière eux pendant la nuit, lorsque en se réveillant le matin ils se retrouvèrent à la même place que la veille, ayant toujours la montagne à l'avant de leur navire, quoique le pilote eût juré qu'il avait fait cinquante lieues pendant la nuit. Alors ils joignirent les rames aux voiles, nagèrent et voguèrent toute la journée et toute la nuit; mais cette peine fut inutile, en rouvrant les yeux le lendemain, ils revirent encore la montagne fatale devant eux. Alors ils comprirent bien qu'il y avait là-dessous quelque magie que l'on ne vaincrait pas, tant que l'on n'emploierait contre elle que des moyens humains. Un prud'homme d'église, nommé le doyen de Mauru, éleva en conséquence la voix, et dit: « Chers sires et chevaliers, je n'ai de ma vie vu ni persécution ni péril qui ne disparaisse par l'aide de Dieu et de sa sainte mère, lorsqu'au jour du samedi, on fait trois fois et dévotement procession en chantant les louanges du Seigneur. » Ce jour était justement un samedi, de sorte que tout l'équipage, sans plus attendre, se mit à marcher en chantant des psaumes autour des mâts de la nef; et Joinville lui-même s'y fit mener, soutenu par les bras; car il souffrait beaucoup du mal de mer. Or la conjuration fut efficace, et le lendemain ils avaient perdu de vue la montagne

d'aimant. Joinville proposa donc le même moyen au légat : celui-ci l'accepta incontinent, et fit crier trois processions dans l'armée. Elles devaient avoir lieu de samedi en samedi, et se rendre de la maison du légat au moustier Notre-Dame en la ville de Damiette. Elles furent exécutées avec grande foi et grande espérance, et à chacune de ces processions, auxquelles assistaient le roi et tous les seigneurs de sa cour, le légat faisait un sermon et remettait les péchés. Enfin le troisième samedi étant arrivé, comme le roi était à l'église, on vint lui annoncer que l'on apercevait plusieurs vaisseaux en mer : c'était le comte de Poitiers et l'arrière-ban de la France.

L'arrivée du frère du roi, sauvé d'une manière si miraculeuse, réjouit toute l'armée. Chacun courut au débarquement, et l'on vit avec plaisir qu'outre un puissant renfort d'hommes, le comte de Poitiers amenait un grand secours d'argent. Onze charriots, traînés chacun par quatre forts chevaux, et chargés de vingt-quatre grands tonneaux liés en fer, contenant des talents, des sterlings et de la monnaie de Cologne, s'acheminèrent vers Damiette. C'était le prix des biens de l'église, qui avaient été vendus pour aider au succès de la croisade.

Le même jour, Louis IX rassembla ses plus hauts barons, leur adjoignit ceux qu'il reconnaissait comme habiles gens de guerre, et leur demanda leur avis sur la voie qu'il fallait prendre, et si l'on devait marcher sur Alexandrie ou sur le Kaire. Le comte Pierre de Bretagne et les plus expérimentés opinèrent pour que le roi allât à Alexandrie, qui avait un bon port au moyen duquel on pourrait ravitailler l'armée, mais cet avis fut repoussé avec force par le comte d'Artois, qui déclara que, pour son compte, il n'irait à Alexandrie que par le Kaire, que le Kaire était la capitale du royaume d'Égypte, et que, lorsqu'on voulait tuer le serpent, il fallait d'abord lui écraser la tête. Le roi lui-même se déclara pour cette proposition, et le 6 décembre, les croisés se mirent en marche, laissant la reine Marguerite, les comtesses d'Artois, d'Anjou et de Poitiers à Damiette, sous la garde d'Olivier de Thermes.

Malgré tous ces accidents, l'armée présentait encore une magnifique apparence; vingt mille cavaliers, la fleur de la chevalerie, quarante mille fantassins, les meilleurs soldats de pied qu'il y eût, remontaient la rive droite du Nil. En même temps

le fleuve, dans la longueur d'une lieue, disparaissait tout entier sous les barques, les galères et les grandes et petites nefs chargées d'armes, de harnais, d'instruments de guerre et d'hommes. Le lendemain on fit halte à Pharescour, et là se présenta le premier obstacle et la première surprise.

On était arrivé à l'une de ces branches nombreuses du Nil, qui s'échappent du fleuve et vont se jeter dans la mer, depuis la bouche Pélusiaque jusqu'à la bouche Canopique ; et quoique peu large, la rivière était trop profonde pour être passée à gué. A cette époque où l'art stratégique n'avait point encore le secret de ces ponts volants qui transportent aujourd'hui nos armées d'une rive à l'autre, il n'y avait en pareil cas d'autre ressource, que de faire des saignées au fleuve, jusqu'à ce que ses eaux, en baissant graduellement, laissassent un gué à découvert. On se mit à l'œuvre, et comme elle s'avançait déjà, on vit s'approcher, en faisant des signes pacifiques, cinq cents cavaliers sarrasins merveilleusement montés, et couverts de magnifiques armures. Louis les envoya reconnaître et leur fit demander ce qu'ils voulaient. Ils répondirent que, le sultan étant mort, et ne voulant pas servir son successeur, ils venaient offrir leurs services au roi de France. Quoique ce prétexte parût peu plausible, comme à cause de leur petit nombre, ils se trouvaient à la discrétion des croisés, le roi ordonna que, sous peine de rébellion, et par conséquent de mort, il ne fût fait aucune insulte à ces nouveaux alliés. On se mit donc, sous leurs yeux, en mesure de passer le fleuve.

Les templiers marchaient les premiers, conduits par Regnault de Bichers, lorsqu'ils virent les cinq cents Sarrasins, qui s'étaient formés en corps serré, se mouvoir tout à coup, et venir à eux au grand galop de leurs chevaux; ils s'arrêtèrent alors pour savoir ce qui allait se passer, se contentant toutefois de se mettre en défense, car eux non plus ne pouvaient croire qu'une si petite troupe attaquât toute une armée. Leur doute ne fut pas long ; un des Turcs qui devançait les autres de la longueur de quatre ou cinq lances, frappa de sa masse d'armes un templier qui se trouvait sur les flancs de la bataille, et l'envoya rouler sous les pieds du cheval de Regnault de Bichers; alors celui-ci tirant son épée, se dressa sur ses étriers, en criant : « Or, en avant, compagnons ; à eux de par le Seigneur, car nous ne

pouvons souffrir de telles choses.» A ces mots il frappa son cheval de ses éperons, et tous ces moines terribles, que Dieu avait armés chevaliers, se retournèrent contre les Sarrasins, les poussant vers le fleuve et les frappant de leurs épées, jusqu'à ce qu'une part fût couchée sur le rivage, et que l'autre eût disparu dans le Nil; si bien que pas un de cette troupe d'élite n'échappa et que tous furent tués ou noyés. Puis les templiers qui avaient fait à eux seuls cette sanglante exécution, revinrent se placer à l'avant-garde, et passèrent le fleuve sans autre accident. L'armée les suivit. Le lendemain soir elle arriva au bourg de Scharmesah.

Cependant le bruit de sa marche remontait le Nil devant elle, et à mesure qu'on approchait de Mansourah, ce dernier rempart du Kaire, l'effroi se répandait pour toute l'Égypte, que la mort récente de son sultan laissait dans le trouble et la confusion. On n'entendait point encore parler du jeune prince Touran-Chah; aucun des messagers envoyés vers lui n'était revenu, et la responsabilité des affaires publiques pesait tout entière sur une femme. Il est vrai que l'historien arabe Makrisi dit que cette femme surpassait toutes les femmes en beauté et tous les hommes en génie.

Cette crainte fut encore augmentée par une lettre que l'émir Fakreddin envoya au Kaire pour appeler tous les bons musulmans aux armes. A l'heure de la prière, le mufti monta dans la chaire, et ayant annoncé qu'il avait quelque chose d'intéressant à communiquer au peuple, il déroula la lettre de Fakreddin et la lut. Elle était conçue en ces termes :

« Au nom de Dieu et de Mahomet son prophète,

» Accourez, grands et petits, la cause de Dieu a besoin de vos armes et de vos richesses. Les Francs, que le ciel les maudisse! sont arrivés dans notre pays avec leurs étendards déployés et leurs épées nues; ils veulent s'emparer de nos cités et ravager nos provinces. Quel musulman peut refuser de marcher contre eux et venger la gloire de l'islamisme? »

Le contenu de cette lettre, lue dans la grande mosquée, se répandit bientôt par tout le Kaire. Les lâches songèrent à fuir, les braves à marcher au devant du danger. Pendant trois jours, la ville fut éplorée et abattue, comme si ces Francs tant redoutés étaient déjà aux portes. Pendant ce temps, les croisés

avançaient toujours, n'ayant aucune connaissance des localités, mais remontant le cours du Nil, et sachant que sur la rive ils trouveraient Mansourah, et après Mansourah, le Kaire.

Tout à coup, à quelques lieues au delà de Bermoun, l'avant-garde s'arrêta en poussant de grands cris : elle avait aperçu la ville de la victoire, et, de l'autre côté du canal de l'Achmoun, sur les deux rives du fleuve, les deux camps de leurs ennemis, soutenus par une flotte qui barrait le Nil, tandis que les Turcs barraient la terre. Cette fois, ce n'était plus un torrent à détourner et cinq cents Sarrasins à vaincre, c'était un véritable fleuve à franchir, c'était toute une armée à combattre. On était enfin arrivé au lieu marqué par la destinée, et où devait se décider le sort de la guerre. La flotte des croisés s'avança jusqu'à la hauteur de Mansourah, les chevaliers chrétiens parvinrent jusqu'aux rives du canal, sans attaque et sans opposition. Arrivés là, la flotte jeta l'ancre et l'armée établit son camp. Nasir-Daoud, prince de Karad, établi sur la rive occidentale du Nil, les regarda faire. C'était le 19 décembre de l'an 1249, le treizième jour de la lune de Ramadan.

Les croisés tracèrent aussitôt leur enceinte sur l'emplacement où l'armée du roi Jean de Brienne avait campé trente ans auparavant, et le roi donna ses ordres pour le passage du canal.

Ce canal, qui s'échappait comme une natte de la tête chevelue du Nil, avait, devant Mansourah, une largeur égale à celle de la Seine. Son lit était profond, ses bords escarpés ; aucun pont n'existait, aucun gué n'était connu, et quelques hommes dispersés sur l'autre rive eussent suffi pour détruire une armée qui eut tenté de le traverser à la nage. Louis décida donc que l'on construirait une chaussée, et que deux tours roulantes et à plusieurs étages défendraient les travailleurs. On se mit à ces deux beffrois, qui furent construits en quelques jours ; puis l'on s'occupa de la jetée.

Les Sarrasins amenèrent alors seize machines de guerre, qu'ils disposèrent sur la rive méridionale du fleuve, afin de lancer des pierres et des traits de l'autre côté de l'eau. Aussitôt le roi fit faire dix-huit machines, qu'il leur opposa. Parmi ces dix-huit il y en avait une très-meurtrière, et dont le maître-inventeur fut un chevalier nommé Jousselin de Courrent.

Or, pendant qu'on élevait ces châtels et ces machines, les frères du roi et les chevaliers faisaient bonne garde le jour et la nuit.

Cependant, les galeries étant terminées, malgré la pluie de pierres et de flèches qui tombait sur les travailleurs, la jetée commença d'allonger sa tête sur le fleuve. Mais au même instant, et juste en face, les Sarrasins se mirent à creuser la terre, de sorte que le rivage reculait par un effort pareil à celui qu'on faisait pour le joindre. Pendant trois jours, la chaussée s'avança laborieusement ainsi, toute détrempée de sueur et toute teinte de sang, et, à la fin du troisième jour, il se trouva le même espace à franchir qu'avant le commencement des travaux.

Pendant ce temps, Fakreddin fit descendre la rive gauche du Nil à une troupe nombreuse de Sarrasins, qui traversa le fleuve à Scharmesah, et qui, faisant de nuit la même route qu'avaient faite les chrétiens, s'avança pour les attaquer : l'émir les y avait encouragés en jurant, par le nom du prophète, que le jour de Saint-Sébastien il coucherait dans la tente du roi de France.

L'armée était en train de dîner, se gardant avec grand soin du côté du canal et du fleuve, lorsque, sur les derrières du camp et du côté de Damiette, on entendit de grands cris d'alarme. Joinville, qui était toujours, comme nous l'avons vu, des premiers au combat, se leva de table avec son compagnon Pierre d'Avallon et tous ses gens, et, faisant seller leurs chevaux en toute hâte, ils s'élancèrent vers la partie du camp que l'on attaquait. En même temps que lui et sa bataille, venait au secours de ceux qui avaient été surpris par toute la milice des templiers, conduite par son infatigable maréchal Regnault de Bichers. Ces deux troupes d'élite tombèrent sur les Sarrasins au moment où ils emmenaient déjà le sire de Perron et le seigneur Duval, son frère, qu'ils avaient rencontrés aux champs. Lorsqu'ils se virent ainsi poursuivis, ils voulurent tuer leurs prisonniers; mais leurs bonnes armures les protégèrent, et Joinville les retrouva couchés à terre, meurtris et blessés, mais encore vivants tous deux. Bientôt de nouveaux renforts arrivèrent aux croisés; les Sarrasins furent forcés de quitter le champ de bataille, et les deux bons chevaliers furent ramenés en triomphe dans le camp.

Alors Louis ordonna de nouveaux travaux, et recommanda une nouvelle vigilance. Des fossés furent creusés sur toute la ligne qui s'étendait vers Damiette, de sorte que le camp, qui avait la forme d'un triangle, se trouvait protégé, sur l'une de ses faces par le Nil, sur l'autre, par le canal de l'Achmoun, et sur la troisième, par les nouveaux fossés, que l'on revêtit encore d'une palissade. Le roi et le comte d'Anjou se chargèrent de veiller sur la partie qui regardait le Kaire; le comte de Poitiers et le sénéchal de Champagne dressèrent leurs logis de manière à garder le côté de Damiette, et le comte d'Artois, avec une troupe choisie, s'établit autour des machines de guerre. Ainsi jamais camp ne fut mieux défendu que le camp de l'Achmoun, car il était gardé par un roi et par trois frères de roi.

Or, les Turcs voyant qu'il n'y avait plus de moyen de prendre les croisés par surprise, amenèrent un jour, en face de la digue, une machine de guerre plus forte et plus terrible qu'aucune de celles qui se trouvaient là; en même temps d'autres machines jetaient des flèches et des pierres non-seulement pardessus le canal de l'Achmoun, mais encore de la rive gauche à la rive droite du Nil. Ces préparatifs, qui annonçaient des dispositions hostiles pour le lendemain, firent que messire Gauthier de Curel, et le sénéchal de Champagne, furent appelés à veiller avec le comte d'Artois, dont le roi se défiait toujours à cause de sa jeunesse et de sa fougue. Les chevaliers prirent donc leurs logis au milieu des machines de guerre.

Vers les dix heures du soir, comme les deux bons chevaliers veillaient, à dix pas de distance l'un de l'autre, ils virent une lumière de l'autre côté de la rive, et se rapprochèrent, pensant qu'il se tramait quelque chose; au même instant un globe de feu de la grosseur d'un tonneau trainant après lui une queue pareille à celle d'une comète, et semblable à un dragon volant par l'air, partit de la machine infernale, jetant une si grande lueur, qu'on voyait le camp, et Mansourah, et toute la bataille des Turcs comme en plein jour. Il vint s'abattre entre les deux galeries, dans une saignée que les croisés avaient faite au fleuve pour le diminuer, et là, quoique dans l'eau, continua de brûler, car ce feu, c'était le feu grégeois, inventé par Callinique, et que l'on ne pouvait éteindre qu'avec du sable et du vinaigre. Tout le

camp se réveilla d'un seul coup à ce bruit et à cette flamme, pareils à la flamme et au bruit de la foudre. Le roi sortit de sa tente, chacun se leva, restant debout et immobile; et le bon sire Gauthier de Curel, voyant ce feu, se tourna vers Joinville et ses chevaliers, criant : « Seigneurs, nous sommes perdus sans nul remède, car si nous restons ici, nous sommes brûlés, et si nous laissons notre garde, nous sommes flétris d'honneur! Or, comme Dieu seul peut nous défendre dans un pareil péril, je vous conseille, compagnons et amis, que toutes les fois qu'ils nous enverront ce feu, chacun de nous se jette sur les genoux et la face contre terre, criant merci à notre Seigneur, en qui est la toute-puissance. » Le sénéchal et les chevaliers promirent de faire ce que le prud'homme leur enseignait. En ce moment arriva un chambellan du roi pour leur demander si la flamme avait fait quelque dommage. Mais justement elle venait de s'éteindre, cédant aux efforts d'un homme qui avait quelque connaissance de cette infernale matière, et qui avait seul osé s'approcher de l'endroit où elle était tombée. Le chambellan retourna donc un peu rassuré vers le roi. Mais à peine arrivait-il à la tente, que tout le ciel s'éclaira de nouveau d'une lueur si terrible, que Louis lui-même tomba à genoux criant d'une voix pleine de larmes : « Beau sire Jésus-Christ, gardez-nous, moi, et toute mon armée!.... »

Cette seconde foudre traversait le canal comme la première; mais inclinant plus à droite, elle se dirigeait vers la tour que gardaient les gens de messire de Courcenay, qui, la voyant venir à eux, abandonnèrent la place où elle devait tomber et prirent la fuite à droite et à gauche. Le dragon ardent s'abattit sur la rive du fleuve à quelques pieds seulement du beffroi, de sorte qu'un chevalier, qui voyait la flamme gagner la machine, n'espérant pas pouvoir l'éteindre seul, accourut tout éploré vers le sire de Joinville et messire Gauthier, criant : « Aidez-vous, sire, aidez-nous, au nom du Seigneur Dieu, ou nous sommes tous brûlés, nous et nos tours. A l'aide, messeigneurs, à l'aide !.... » Les deux chevaliers y coururent aussitôt, le courage revint à leurs gens, grâce à cet exemple; tous se pressèrent où brûlait le feu; cependant à peine eurent-ils commencé de l'éteindre, qu'une pluie de flèches, de pierres et de viretons tomba sur eux, rapide comme une grêle. Mais c'étaient là des armes humaines que

pouvaient repousser des moyens humains. Les croisés s'en inquiétèrent donc peu, quoiqu'au bout d'un instant leurs boucliers et leurs cuirasses en fussent tout hérissés.

La nuit se passa ainsi au milieu de terreurs surnaturelles; jusqu'au jour, le ciel flamboya et les chevaliers veillèrent, commençant à croire que Mahomet, le faux prophète, envoyait à la défense de l'Égypte, non pas des hommes, mais des démons. Les bruits les plus bizarres obtenaient crédit sur cette terre inconnue et dans cette époque de ténèbres. Le Nil lui-même, qui coulait aux yeux de tous, bienfaisant et nourricier, était l'objet des contes les plus inouïs. Joinville, avec sa crédule et religieuse bonhomie, nous a conservé les opinions étranges que les croisés s'étaient faites ou avaient reçues à ce sujet. Le Nil prenait, disait-on, sa source dans le paradis terrestre; et ce qui donnait force à cette croyance, c'est que souvent les pêcheurs, en tirant leurs filets, ramenaient de la cannelle, du gingembre et de l'aloës, qu'il charriait avec ses eaux. Or, comme ces arbres précieux poussent dans l'Eden, il était évident pour les chrétiens que le vent abattait des fragments de ces arbustes, comme dans nos pays le vent brise les branches mortes et sèches; ces fragments tombaient dans le fleuve, et le fleuve les apportait jusqu'au Kaire, jusqu'à Mansourah, jusqu'à Damiette, où les marchands les recueillaient et les vendaient au poids de l'or.

On disait encore que le soudan qui venait de mourir, avait un jour voulu savoir d'où venait le fleuve aux sources inconnues. Alors il avait ordonné à des gens experts d'explorer son cours; aussitôt une flottille s'était mise en route, emportant avec elle des vivres et du biscuit de peur d'être arrêtée par la famine. Les voyageurs étaient restés trois mois en route; puis enfin, au bout de ce temps, ils étaient revenus, disant qu'ils avaient remonté le fleuve jusqu'à un endroit où des roches taillées à pic barraient le passage, et que du haut de ce tertre inaccessible, ils avaient vu le Nil se précipiter comme une immense cascade. Il leur avait paru, au reste, que le sommet de ces roches était couvert d'arbres magnifiques, et, entre ces arbres, il leur avait semblé distinguer une grande quantité de bêtes sauvages, telles que lions, éléphants, dragons, tigres et serpents, qui les venaient regarder au bord du précipice. Alors les voyageurs s'en étaient retournés, n'osant pas aller plus

avant, et étaient venus rendre compte au sultan de ce qu'ils avaient vu pendant leur voyage.

On conçoit maintenant quelles impressions terribles les moindres événements qui paraissaient surnaturels devaient faire naître au milieu d'une armée perdue dans un pays où personne ne révoquait en doute de pareilles histoires. On ne s'étonnera donc pas que la crainte du feu grégeois, ce secret des empereurs de Constantinople, découvert par les Turcs, mais encore inconnu des chrétiens, se fût répandue, aussi profonde, dans toute l'armée. Heureusement pour les chrétiens, cette première attaque se passa sans que la gravité des effets répondît à la terreur qu'inspirait la cause; ceux qui avaient veillé la nuit allèrent se reposer; il n'y eut que le roi et ses frères qui ne voulurent se laisser relever par personne, et qui continuèrent leur garde.

Au jour, le comte d'Anjou ordonna que l'on réparât les machines; et comme les traits des Sarrasins inquiétaient les travailleurs, il fit approcher ses deux tours, et répondit avec les arbalètes de ses beffrois; or, comme les chrétiens avaient d'excellents archers et d'habiles ajusteurs, les Turcs s'aperçurent du désavantage qu'ils éprouvaient. Ils traînèrent alors une espèce de catapulte, qu'ils appelaient la *perrière*, en face des galeries des croisés, et accouplant tous leurs engins pour leur donner plus de force, ils ajoutèrent à ces globes terribles de feu, que lançait la principale machine, une multitude de traits enflammés, à laquelle personne n'osa plus s'exposer.

Cette fois, servi par la lumière du jour, le feu grégeois fut plus sûrement et plus fatalement dirigé; en un instant les deux tours et tous les logis qui les environnaient furent en flammes. A cette vue le comte d'Anjou voulut s'élancer seul pour essayer d'éteindre cet incendie; on le retint de force, si bien qu'il en devint presque insensé. Toute la journée, cette pluie de Gomorrhe tomba, dévorant tout, et le soir, il n'y avait plus ni bagage, ni machines. La nuit fut tranquille; il ne restait plus rien à brûler.

Tout le bois était consumé; il n'y en avait ni dans le camp, ni dans les environs. Le roi assembla ses chevaliers, il leur exposa sa détresse. Il fut arrêté qu'on dépécerait une certaine quantité de vaisseaux, et que de leurs débris on construirait

une nouvelle tour. On perdit maint navire; mais quinze jours après, une galerie plus forte et plus haute que les précédentes était complétement achevée. Le roi, par un sentiment de chevalerie qui avait pour but de rendre à son frère l'honneur que celui-ci croyait avoir perdu en laissant brûler ses beffrois, ordonna que cette tour ne serait conduite à la chaussée que lorsque le jour de garde du comte d'Anjou serait revenu. Il fut fait ainsi que le roi avait décidé, et au jour marqué, on poussa la nouvelle tour vers la rive du canal et l'on ordonna aux travailleurs de se remettre à leur besogne.

Alors les Sarrasins recommencèrent la même manœuvre, dont les croisés avaient déjà été victimes; ils conduisirent sur le point menacé l'infernale perrière, lui adjoignirent seize autres machines qu'ils accouplèrent, comme la première fois, pour doubler leurs forces, et firent pleuvoir sur les travailleurs une grêle de pierres et de traits. Ceux-ci tinrent un instant, mais écrasés bientôt sous cette pluie mortelle, ils se retirèrent hors de portée. Aussitôt, voyant la tour abandonnée, les Sarrasins braquèrent la perrière droit sur elle; cinq minutes après, un globe de flamme, enveloppé de fumée, traversa le canal, sifflant et grondant, et vint tomber aux pieds du beffroi. Alors le comte d'Anjou s'élança seul au milieu de cet espace vide, décidé à éteindre cette flamme infernale ou à être dévoré par elle. Au même instant la pluie de flèches et de pierres redoubla, et ce fut un miracle qu'aucune ne l'atteignit. Pendant ce temps on voyait les préparatifs que faisaient les Sarrasins pour lancer une seconde fois le feu grégeois; il n'y avait pas un instant à perdre pour sauver le comte d'Anjou. Quatre chevaliers se dévouèrent, marchèrent à lui comme pour le secourir, puis le saisissant par les bras et par le corps, ils l'entraînèrent de force hors de la portée des traits et de la flamme. A peine s'était-il éloigné, qu'un second globe traversa l'air, et vint s'attacher aux flancs de la galerie. A toute autre flamme, peut-être la tour eût résisté, car elle était entièrement garnie de cuir, et construite avec du bois humide. Mais toutes ces précautions étaient inutiles contre le feu grégeois. Le dragon brûlant se cramponna de ses griffes de feu au cœur de la tour, enveloppant de ses ailes gigantesques le colosse inerte et immobile, sur lequel il s'était abattu; bientôt tout se confondit dans un immense bra-

sier, et au bout d'une heure, il ne resta plus de la machine qui avait coûté tant de peines et d'argent, qu'un monceau de cendres.

Le roi était écrasé; il ne voyait pas de fin à cette lutte; il fallait traverser le canal ou renoncer à la croisade. Établir une chaussée était impossible; le courant était trop rapide et trop profond pour qu'on le traversât à la nage; la retraite vers Damiette était honteuse et impolitique, et cependant les choses ne pouvaient demeurer en l'état où elles étaient. La famine commençait à se mettre dans l'armée; quelques hommes étaient morts d'une maladie qui, sans avoir de caractère contagieux, offrait cependant des symptômes uniformes et, par conséquent, inquiétants. Louis rassembla tous ses barons en conseil extraordinaire.

L'assemblée se tenait sous la tente du roi, et l'on n'attendait plus, pour commencer la discussion, que messire Humbert de Beaujeu, connétable de France, qui était en ronde à l'entour du camp, lorsqu'il entra, porteur d'une nouvelle qui rendit le courage à tout le monde. Pendant sa patrouille, un Bédouin s'était présenté à lui, qui lui avait offert de lui montrer un gué accessible aux chevaux, moyennant cinq cents besants d'or. Le roi accepta à la condition que la somme ne serait payée que lorsque les croisés auraient touché l'autre rive. Le traité ainsi conclu, le passage fut décidé pour la nuit du mardi 8 février.

Le lundi soir, le roi remit la garde du camp au duc de Bourgogne, qui commanda aussitôt des patrouilles de peur de surprise; puis le roi et ses trois frères se mirent en marche, commandant les différentes batailles. A l'avant-garde était le frère Gilles avec les templiers dont il était grand-commandeur. Derrière eux venait le comte d'Artois suivi des prud'hommes et gendarmes de sa maison; puis enfin, le roi et ses deux frères, le comte d'Anjou et le comte de Poitiers, commandant le reste du détachement : en tout quatorze cents cavaliers à peu près; plus, trois cents arbalétriers qui devaient passer en croupe avec l'avant-garde.

Le détachement commandé pour l'expédition se mit en route vers une heure du matin, dans l'obscurité, en silence, et suivant les bords du canal dans l'ordre que nous avons dit. Pendant la route quelques cavaliers s'écartèrent imprudemment, et

comme les rives en pente étaient de limon et de glaise, ils tombèrent, eux et leurs chevaux, dans le canal et disparurent à l'instant même, tant l'eau était profonde et le courant rapide. Au nombre de ceux-ci se trouva un très-brave capitaine nommé Jehan d'Orléans, lequel portait la bannière de l'armée ; le roi apprit ces accidents, secoua la tête comme les tenant pour mauvais présage, et ordonna que les chevaliers s'éloignassent de la rive.

Vers les deux heures du matin, les croisés étaient parvenus au gué. A la lueur de l'aube naissante, on aperçut, sur l'autre rive, trois cents cavaliers sarrasins à peu près qui, sans doute, avaient été mis là pour garder le passage. Alors le Bedouin descendit le premier avec son cheval dans le canal, alla jusqu'à l'autre rive, et revint vers le roi qui lui compta aussitôt les cinq cents besants d'or et le renvoya au camp. Alors, malgré l'ordre qu'il avait donné que nul ne quittât son poste, le comte d'Artois passa de la seconde bataille à l'avant-garde et poussa le premier son cheval dans l'eau. Le roi n'eut que le temps de lui crier, sur sa vie, qu'arrivé à l'autre bord, il l'attendît. Le prince fit signe de la main pour rassurer son frère, et tout le premier, en avant des templiers blessés de cette atteinte à leurs droits, il se mit à traverser le canal. En même temps, les gens du comte voyant leur maître en tête de la colonne, se jetèrent à l'eau pour le rejoindre, rompant la bataille des templiers et arrivant pêle-mêle avec eux sur l'autre rive qui heureusement était d'une pente douce. et par conséquent d'un abord facile.

A peine le comte d'Artois eut-il touché l'autre bord, que, malgré l'ordre du roi, qui avait commandé que l'on attendît que tout le monde fût passé pour engager le combat, il ne put résister au désir d'attaquer le camp, et partit au galop avec ses hommes d'armes, remontant la rive. Les templiers alors, les voyant partir ainsi, ne voulurent pas demeurer en arrière, et s'élancèrent à l'envi des chevaliers. Ils arrivèrent ainsi, emportés avec une telle rapidité (quoique la plupart des chevaux, outre leurs cavaliers, portassent un arbalétrier en croupe), qu'ils surprirent la garde, et entrèrent dans le camp, apportant au bout de leurs lances la nouvelle de leur passage. Ils trouvèrent les Sarrasins couchés et endormis. Alors ils jetèrent bas leurs arbalétriers qui s'éparpillèrent dans le camp, et le carnage com-

mença. Exaspérés par un mois de lutte impuissante, les croisés qui étaient enfin parvenus à joindre leurs ennemis, ne faisaient plus grâce à personne ; enfants, vieillards, guerriers, jeunes filles, tous étaient frappés de même ardeur, sans pitié ni merci, les uns dans leurs lits, les autres fuyant entre les joncs, d'autres enfin à moitié armés et vêtus ; l'émir Fakreddin était au bain et se faisait parfumer la barbe, lorsqu'il entendit les cris de mort que poussaient à la fois les assaillants et les victimes. Il courut à la porte de sa tente, tout nu et sans autre défense qu'une masse d'armes ; un cheval sans selle et sans bride passait, tout effrayé ; il le saisit par la crinière, s'élança sur son dos, et courut vers le point où il entendait le plus de bruit, criant *islam, islam*, d'une voix qui fut ouie de tout le camp ; il rencontra les Français au moment où ils venaient de se rendre maîtres des machines de guerre, parmi lesquelles était endormie et sombre cette fatale perrière qui avait jeté tant de flammes dans le camp. L'émir ne croyait pas les croisés si près de lui, de sorte qu'il se trouva au milieu d'eux, et ne reconnut le danger que lorsqu'il n'était plus temps de fuir. En un instant son corps fut le but de tous les coups, et il tomba percé de plus de vingt blessures. Alors un chevalier, nommé Foucault de Nesle, voyant fuir de tous côtés les Sarrasins, saisit le cheval du comte d'Artois par le frein, criant : *Or, à eux, or, à eux.* Le comte d'Artois avait déjà plutôt besoin d'être retenu que d'être excité ; il piqua donc son cheval des éperons pour poursuivre les infidèles, mais le grand-commandeur du temple, frère Gilles, se jeta en travers de son chemin, lui rappelant l'ordre du roi, qui voulait qu'on l'attendît. Cependant le chevalier continuait de tirer le cheval du comte d'Artois par la bride, criant toujours et de toute sa voix : *Or, à eux, or, à eux,* car étant sourd, il n'avait point entendu l'ordre du roi, et ne savait pas ce que le commandeur du temple disait au comte. Celui-ci, blessé de la hardiesse de frère Gilles, frappa le cheval du commandeur avec le plat de son épée, pour le faire écarter de la route, lui disant « que s'il craignait, il demeurât où il était, mais le laissât aller, lui qui n'avait pas peur. — Nous n'avons pas plus peur que vous, monseigneur, répondit frère Gilles, et où vous irez, avec l'aide de Dieu, nous irons. » En même temps, il mit son cheval au pas de celui du comte d'Artois, et partit au galop, ne permettant pas, tout frère

du roi qu'il était, qu'il le dépassât d'une demi-longueur de lance. En ce moment ils entendirent crier derrière eux : « *Arrêtez !* » C'étaient dix chevaliers qui venaient, de la part du roi, ordonner au comte d'Artois d'attendre les autres batailles; mais, le comte d'Artois leur montrant les infidèles en déroute : « Ne voyez-vous pas qu'ils fuient, dit-il, et que ce serait mauvaiseté et couardise que de ne pas les poursuivre. » A ces mots il reprit sa course, s'écartant pour frapper à droite et à gauche partout où il voyait des groupes de Sarrasins, sans tenir aucune route, et toujours suivi de frère Gilles. Enfin, toujours poursuivant et frappant, ils vinrent jusqu'à Mansourah, et comme les portes en étaient ouvertes, afin que les Turcs pussent s'y réfugier, ils y entrèrent, laissant la route qu'ils venaient de suivre jonchée de morts et détrempée de sang. Derrière eux les portes se refermèrent, et l'on entendit aussitôt un grand bruit de tambours et de trompettes; les Sarrasins s'appelaient aux armes par toutes les voix de la guerre, ne pouvant croire que les Français fussent assez insensés pour s'être engagés en si petit nombre au milieu d'une ville fortifiée, et qui servait de garnison à leurs plus braves soldats, les mameluks Baharites.

Cependant le roi avait passé le canal derrière le comte d'Artois, et le maître du temple, avec la seconde partie de l'armée; mais la troisième était encore sur l'autre rive, et cependant les Sarrasins se ralliaient et s'armaient en toute hâte. Joinville aperçut, à sa main gauche, une troupe considérable qui allait charger sur le roi, et résolut de la prévenir afin de donner à la troisième bataille le temps de gagner la rive. Il appela donc à lui, outre ses chevaliers, les prud'hommes de bonne volonté qui le voudraient suivre; et répondirent à cet appel, messire Hugues de Trichatel, seigneur de Conflans, qui portait bannièrre, messire Raoul de Vanon, messire Errard d'Esmeray, messire Regnault de Menoncourt, messire Ferreys de Loppey, messire Hugues d'Écossé, et beaucoup d'autres, si bien que se voyant en nombre suffisant pour faire diversion, ils piquèrent droit aux Sarrasins. Le bon sénéchal, comme toujours et partout, arriva le premier et avec tant de rapidité, que celui des infidèles qui paraissait commander cette troupe n'avait pas encore eu le temps de monter à cheval. Il mettait le pied à l'étrier et un de ses chevaliers lui tenait

la bride, lorsque Joinville, le frappant au défaut de la cuirasse, lui enfonça, sous une aisselle, son épée, qui ressortit sous l'autre. Alors le chevalier sarrasin lâcha la bride du cheval de son maître, et, avant que Joinville n'eût pu retirer son épée, il le frappa, entre les deux épaules, d'une masse d'armes, si rudement que le chevalier plia, se courbant jusque sur le cou de sa monture. Mais se relevant aussitôt, il tira une seconde épée qu'il portait à l'arçon de sa selle et en frappa le Sarrasin qui prit la fuite. Comme cette dernière troupe se dispersait, une seconde, composée de six mille hommes à peu près qui avait à la première alerte abandonné ses logis et s'était ralliée aux champs, parut, et voyant cette petite compagnie de chrétiens devant elle, mit ses chevaux au galop et leur courut sus. Quoiqu'ils fussent à peine deux cents, tant écuyers que chevaliers, Joinville et ses amis s'apprêtèrent à faire bonne contenance. Au premier choc, messire Hugues de Trichatel fut tué et messire de Vanon fut pris. Mais comme les Turcs le tiraient à eux, Joinville l'aperçut au milieu de ceux qui l'avaient fait prisonnier, et, se dégageant du combat, il chargea avec messire Errard d'Esmeray sur ceux qui l'emmenaient, et ils le dégagèrent. Au même instant Joinville reçut sur son casque un si grand coup, que son cheval tomba sur ses genoux, et lui faisant vider les arçons, le jeta par-dessus sa tête. Les Sarrasins crurent l'avoir tué et coururent à d'autres. Mais lui se releva aussitôt, son écu au cou et son épée au poing, et, regardant autour de lui, vit Errard d'Esmeray abattu comme lui, qui venait de se relever comme lui, et tous deux résolurent de se retirer vers les ruines d'une maison où ils espéraient se cacher ou se défendre jusqu'à ce que leurs gens vinssent à leur secours et leur amenassent des chevaux. Sur ces entrefaites, une grande bande de Turcs, qui couraient à la mêlée, parut tout à coup. Les deux chevaliers n'essayèrent ni de fuir, ni de se mettre en défense; en quelques secondes, les Sarrasins les atteignirent; heurtés par les chevaux, ils tombèrent, et toute la charge passa sur eux comme une trombe de fer et alla chercher une lutte plus sérieuse, sans s'inquiéter de ces deux hommes qu'elle croyait écrasés. Cette fois Joinville était presque évanoui, son bouclier était séparé de son cou, et lui-même gisait à terre sans avoir la force de se relever, lorsque messire Errard vint le secourir. Soutenu par

son compagnon, il gagna enfin la masure qui leur offrait un abri, et à peine y étaient-ils arrivés, qu'ils y furent rejoints par Hugues d'Écossé, Ferreys de Loppey, Regnault de Menoncourt, Raoul de Vanon et plusieurs de leurs gens. Ils venaient de se rallier ainsi, lorsqu'ils furent chargés par un gros de Turcs qui les enveloppa, les attaquant de face et par derrière, car quelques-uns étaient descendus de cheval et étaient entrés dans les ruines pour combattre de plus près, et la lutte se rengagea de nouveau et avec plus d'acharnement, car les seigneurs avaient donné un cheval à Joinville et un cheval à messire Errard d'Esmeray, de sorte que, grâce à des prodiges de valeur, les Sarrasins furent repoussés, et voyant qu'ils avaient affaire à de trop rudes chevaliers, allèrent chercher du renfort. Alors la petite troupe put se reconnaître. Quatre ou cinq chevaliers étaient tués; messire Raoul de Vanon et messire Ferreys de Loppey avaient reçu chacun un coup d'épée entre les épaules et le sang sortait de leurs plaies comme le vin d'un tonneau; messire Errard avait été navré par le visage d'un tel coup d'épée, que son nez et une partie de sa joue, détachés des os, retombaient sur sa bouche. Tous les autres étaient blessés plus ou moins et dans une détresse telle, que Joinville, ayant perdu confiance dans le courage humain, s'adressa à la force divine, et se souvenant de monseigneur saint Jacques auquel il avait une dévotion particulière, joignit les mains disant: — Beau sire saint Jacques, je te supplie, aide-moi et secours-moi. — Il n'avait pas achevé cette prière, que le comte d'Anjou apparut au milieu des champs, conduisant sa bataille et à mille pas d'eux à peu près.

Cependant le comte d'Anjou, occupé à combattre les Sarrasins qui l'entouraient, ne voyait ni Joinville, ni ses compagnons, qui étaient si faibles qu'ils ne pouvaient aller à lui; alors messire Errard se tourna vers le bon sénéchal et lui dit: — Sire, si vous ne pensiez que je le fais pour m'enfuir et vous abandonner, je vous irais quérir à mon péril monseigneur le comte d'Anjou que nous voyons là en ces champs. — Alors Joinville lui répondit: — Messire Errard, vous me feriez grand honneur et grand plaisir, si vous alliez nous chercher une aide qui pût nous sauver la vie. — A ces mots il lâcha le cheval de messire Errard: qu'il tenait par la bride. Aussitôt le chevalier partit au

galop. Il était temps : derrière lui les Sarrasins revinrent à la charge. Le combat s'engagea de nouveau, et Joinville et ses compagnons allaient succomber, malgré leur défense, écrasés de fatigue, accablés sous le nombre, et trempés de sueur et de sang, lorsque les cris, *d'Anjou à la rescousse,* se firent entendre : c'était le prince et toute sa bataille qui les venaient secourir et délivrer, conduits par messire Errard d'Esmeray qui mourut le lendemain de cette terrible blessure qu'il avait reçue à travers le visage.

Au même instant le roi parut sur une colline avec un grand bruit de clairons et de cors ; là il s'arrêta pour donner quelques ordres. Dépassant tous ceux qui l'entouraient de la tête, il avait au front un casque doré, il portait à la main une épée d'Allemagne à la poignée dorée, il était couvert d'une cuirasse couverte de fleurs de lys dorées, de sorte que comme en ce moment le soleil levant donnait en plein sur sa personne, il semblait déjà resplendir de la lumière du paradis. Chrétiens et infidèles, amis et ennemis le reconnurent aussitôt, et tous retrouvant des forces coururent à lui, les uns pour le défendre et les autres pour l'attaquer. Alors il jeta un regard calme autour de lui, et, voyant en quel péril ceux qui n'avaient pas suivi ses instructions avaient mis toute l'armée, il ordonna à sa bataille de se serrer et de ne point se désunir, jurant que, grâce à cette précaution et avec l'aide de Jésus-Christ, les Sarrasins, si nombreux qu'ils fussent, ne pourraient rien contre eux. A peine cette ordonnance fut-elle rendue, qu'avec un grand bruit de cimbales et de cors, les Sarrasins, à plus de dix mille, s'en vinrent attaquer le roi.

La bataille, ainsi engagée, était un des plus magnifiques spectacles que l'on pût voir, car nul ne se servait d'arc ni d'arbalète, mais de glaive, de masse et d'épieu, si bien que l'on combattait corps à corps comme dans un tournoi. C'était là où brillait la chevalerie de France, grâce à ses longues épées, et quoique chaque prud'homme eût affaire à trois ou quatre Sarrasins, le combat était égal et se maintenait ; or, le premier de tous, au milieu de tous, on voyait le roi, exposant plus sa personne qu'aucun homme de son armée, de sorte que l'un de ses plus fidèles, messire Jehan de Valéry, prit son cheval par la bride, et malgré lui, l'entraîna du côté du fleuve, où pouvaient

du moins, de l'autre rive, le protéger les machines de guerre et les arbalétriers du duc de Bourgogne. Il y était à peine, que messire de Beaulieu, connétable de France, arriva, tout sanglant, n'ayant plus en main qu'un tronçon de son épée fleurdelisée. Il dit au roi que son frère, le comte d'Artois, était en grand péril dans les rues de Mansourah, se défendant que c'était merveille, mais cependant près de succomber s'il n'était secouru !... Alors le roi s'écria : — Piquez devant, connétable, et sur mon Seigneur Jésus-Christ, je vous suivrai de près. Aussitôt le connétable prit une autre épée, et la levant en l'air : — Qui est de bonne volonté et de bon courage me suive, dit-il. — Et Joinville et cinq autres, tout blessés et meurtris qu'ils étaient, répondirent : Nous voilà ! puis frappant leurs chevaux des éperons, suivirent le connétable.

Ils n'étaient plus qu'à une faible distance de Mansourah, lorsqu'un sergent à masse aux armes du connétable, monté sur un cheval frais, les rejoignit, criant : « Arrêtez, messeigneurs, car le roi est en grand péril ; arrêtez. » La petite troupe obéit. Depuis dix minutes le combat avait changé de face, car les Sarrasins avaient changé de tactique. Voyant qu'ils ne pouvaient entamer cette masse de fer, ils s'étaient éloignés et avaient fait pleuvoir sur les chrétiens une telle quantité de flèches, de traits et de viretons, que le ciel en était obscurci; et que les pointes de fer de ces projectiles, rencontrant les cuirasses et les boucliers de fer des croisés, cliquetaient comme la grêle sur un toit. Les hommes abrités sous leurs armures supportaient encore cette tempête; mais les chevaux tombaient, entraînant leurs cavaliers, si bien que Louis, voyant la confusion se mettre dans les lignes, cria : « En avant ! » et malgré les représentations de ses barons, chargea le premier. Tout s'ébranla et le suivit ; de sorte que les deux batailles se heurtèrent de nouveau avec un tel bruit, que le connétable et Joinville l'entendirent à un mille de distance ; alors ils hésitèrent pour savoir qui ils devaient secourir du roi ou de son frère, et il leur parut à tous que c'était le roi. Ils firent donc volter leurs chevaux; mais entre eux et Louis, il y avait un corps de douze cents Sarrasins à peu près, et eux n'étaient que six : ils prirent alors un détour par les bords du canal, et tout en suivant sa rive, ils voyaient flotter au gré de l'eau, venant de Mansourah, des arcs, des

lances, des piques, des hommes et des chevaux, faussés, brisés, rompus, morts ou mourants ; c'étaient de tristes nouvelles qui leur arrivaient du comte d'Artois et de ses gens ; ils détournèrent les yeux du canal et continuèrent leur course vers le roi.

Louis s'était retiré sur la rive du fleuve dans une position avantageuse, après avoir fait dans cette lutte gigantesque ce qu'on n'aurait pas cru qu'un homme pût faire : entraîné à la fois par six Sarrasins dont deux déjà avaient saisi le mors de son cheval, il les avait abattus tous les six, de six coups d'épée et s'était dégagé seul. Or, sans cet exemple royal et ce courage surhumain, tout était perdu. Mais lorsque les chevaliers virent leur prince accomplir de pareils faits d'armes, il n'y en eut pas un qui voulût demeurer en arrière, de sorte que chacun fit de son mieux et que les Sarrasins reculèrent enfin pour se rallier à leur tour ; car, quoique dix fois plus nombreux, ils avaient été mis par les croisés dans un terrible et piteux état.

Joinville et le connétable étaient donc arrivés à temps, non pas pour voir la fin du combat, car ce repos momentané n'était qu'une trève où chacun reprenait des forces, mais pour venir en aide à leurs compagnons dans la lutte nouvelle qui se préparait. Or, devant le roi était un torrent qui se jetait dans le canal et sur ce torrent un petit pont. Joinville vit que la position était importante, il s'y arrêta avec le connétable, et apercevant son cousin le comte de Soissons : — Sire, lui dit-il, je vous prie de demeurer ici à garder ce passage, et, ce faisant, vous ferez bien, car si vous le laissez, ces Turcs que vous voyez devant nous, viendront assaillir le roi par derrière tandis que leurs compagnons l'attaqueront par devant. — Sire mon cousin, répondit le comte de Soissons, si je demeure à ce pont, y demeurerez-vous avec moi? — Oui, répondit Joinville, jusqu'à ce que j'y meure. — Eh bien! répondit le comte, soit, je suis votre homme. Ce que voyant et entendant, le connétable : — C'est bien, dit-il, gardez ce pont comme de braves et loyaux chevaliers et je vais vous chercher du secours. Alors les chevaliers s'organisèrent pour cette garde, et Joinville, qui avait eu l'idée de cette défense, se mit en tête du passage, ayant à sa droite le comte de Soissons et à sa gauche messire de Nouailles.

Ils étaient depuis un instant à ce poste, lorsqu'ils virent accourir droit à eux le comte de Bretagne qui revenait du côté de

Mansourah, où il n'avait pu entrer. Il était monté sur un gros cheval flamand, dont toutes les rênes étaient brisées et rompues, et qu'il tenait à deux mains par le cou, de peur que les Sarrasins, qui le suivaient de près, ne l'en fissent cheoir, auquel cas il eût été perdu. De temps en temps il se relevait sur ses arçons, ouvrait la bouche, et le sang alors en sortait comme s'il l'eût vomi, ce qui ne l'empêchait pas de se retourner, raillant et insultant ceux qui le poursuivaient. Enfin il arriva au pont, toujours menacé par les Turcs, et toujours se moquant d'eux; mais ceux-ci, voyant un poste de chevaliers qui faisaient bonne contenance, et qui tournaient vers eux leurs visages et leurs épées, se retirèrent aussitôt, et allèrent joindre les autres batailles des Sarrasins.

Elles venaient d'être ordonnées de nouveau, de sorte qu'au bout d'un instant, les cors, les cimbales et les cris retentirent plus menaçants et plus terribles que jamais. Toutes les forces turques s'étaient réunies et allaient tenter un dernier effort pour repousser le roi, et les six ou sept cents chevaliers qui lui restaient, dans le canal auquel il était acculé.

Ce que Joinville avait prévu arriva. Une partie des Sarrasins marcha au roi et l'autre tenta de forcer le passage du pont; mais, sur les deux points, ils furent vigoureusement reçus. Parmi la petite troupe de Joinville étaient deux hérauts du roi, dont l'un se nommait Guillaume de Bron et l'autre Jehan de Gamache. Leurs tabards, semés de fleurs-de-lys, attiraient spécialement sur eux l'attention des infidèles. Une grande quantité de populace et de valets s'était donc assemblée contre eux et les accablait de pierres. De leur côté, les arbalétriers sarrasins faisaient pleuvoir sur eux des milliers de flèches; si bien que, derrière les chevaliers, la terre semblait hérissée d'épis inclinés par le vent. Joinville, pour se garantir de cette pluie mortelle, dépouilla un Sarrasin mort de sa cuirasse matelassée et s'en fit un bouclier, de sorte qu'il ne fut atteint que de cinq flèches, tandis que son cheval en avait reçu quinze. Chacune de ces décharges était accompagnée de cris et d'insultes qui mettaient le bon sénéchal hors de lui. Aussi à peine un des bourgeois de sa sénéchaussée lui eut-il apporté une bannière à ses armes et un grand couteau de guerre pour remplacer son épée brisée, qu'il fondit, avec le comte de Soissons et le comte de Nouailles, sur tous les vilains,

les dispersa, et après en avoir tué plusieurs, revint au pont, où bientôt ils furent attaqués avec de nouveaux cris et un nouvel acharnement. Aussi voulait-il charger encore lorsque le comte de Soissons l'arrêta, disant : — Laissons crier et braire cette canaille, et par la creffe Dieu, croyez-moi, nous parlerons un jour de cette journée, en chambre et devant les dames. Et il ne fallut rien moins que cette promesse du comte pour faire prendre patience au bon sénéchal.

De son côté, le roi n'était pas moins attaqué et ne tenait pas moins ferme. Les Sarrasins avaient mis en œuvre la même tactique : ils se tenaient à distance et accablaient l'armée de traits et de flèches, se succédant les uns aux autres, vidant leurs carquois et se retirant pour aller les remplir. Lorsqu'ils virent les trois quarts des chevaux blessés et une partie des cavaliers démontés, profitant de la confusion répandue dans les rangs des croisés, ils pendirent leurs arcs à leurs bras gauches, et décrochant leurs masses et tirant leurs épées, ils chargèrent tous ensemble en criant : *Islam! islam!* Mais le roi et toute sa bataille, leur répondant par le cri de *Montjoie et saint Denis!* reçut le choc sans s'ébranler et le combat corps à corps recommença à la fin de la journée avec le même acharnement qu'il avait été entamé le matin.

Cependant les croisés, qui étaient de l'autre côté du canal, séparés de leurs frères par la distance d'un trait et demi d'arbalète tout au plus, se désespéraient de ne pouvoir porter secours au roi dont ils comprenaient le péril. On les voyait se frapper le visage et se tordre les bras; on entendait leurs cris de rage et leurs menaces impuissantes. Tout à coup, adoptant une résolution désespérée, ils jettent dans le canal des poutres, les engins, les instruments de guerre. Les cadavres, les piques, les boucliers, les corps de chevaux, qui suivent le courant, s'arrêtent contre cette espèce de digue; bientôt à la chaussée commencée s'ajoute cette chaussée nouvelle; c'est un pont improvisé, mouvant, infernal, mais c'est un pont qui joint une rive à l'autre. Pourvu que l'on puisse passer, c'est tout ce qu'il faut; on se presse, on se pousse, on se heurte; ceux qui tombent au-delà du pont, sont emportés par le courant; ceux qui tombent endeçà, s'accrochent aux débris, aux poutres, aux cadavres, remontent tout mouillés; à la place de l'arme qu'ils ont laissé

échapper, se saisissent du premier fer qu'ils rencontrent; puis abordent enfin, joyeux et triomphants de pouvoir prendre part au combat, que depuis le matin ils regardent en spectateurs. Leurs cris annoncent au roi qu'il lui arrive du secours, et aux Sarrasins que la victoire qu'ils croient tenir est près de leur échapper; bientôt toute cette multitude se répand sans ordre, sans chef, comme un incendie, comme une inondation et conduite par sa seule colère; le roi et ses chevaliers font un dernier effort, et reprennent l'offensive. Messire Humbert de Beaulieu rassemble à grand'peine une centaine d'arbalétriers, dont il fait une compagnie; il se jette avec eux en avant de Joinville, du comte de Nouailles, du comte de Soissons et de leur compagnie qui allaient être forcés. Les Sarrasins reculent à leur tour. A leur tour ce sont les croisés qui chargent en criant : *Montjoie et saint Denis;* les infidèles reculent; les chrétiens les repoussent au delà des limites de leur camp. Cependant on combat toujours; c'est une retraite et non pas une fuite, un avantage et non une victoire; la nuit tombe avec la rapidité des climats orientaux, et sépare les combattants; les Turcs s'enfoncent dans de grands joncs où ils disparaissent. Les chrétiens rentrent dans le camp, inutile conquête qui ne leur présente d'autre résultat que la prise de vingt-quatre machines de guerre; la bataille avait duré dix-sept heures!

Alors le connétable, voyant la journée gagnée, dit à Joinville d'aller trouver le roi, et de ne point l'abandonner qu'il ne l'eût vu descendre de cheval et rentrer dans son pavillon. Au moment où le sénéchal arriva près de Louis, il se mettait en chemin pour se rendre aux tentes que l'on avait dressées sur le bord du canal. Alors Joinville lui enleva son casque, qui était lourd et tout bosselé, et lui mit son propre beaume, qui était de fer battu très-mince et très-léger. Tandis qu'ils cheminaient ainsi côte à côte, frère Henry, prieur de l'hôpital de Ronnay, qui avait passé la rivière, vint au devant du roi, et baisa sa main gantelée, s'enquérant de lui s'il avait quelques nouvelles de son frère, le comte d'Artois. — Oui bien! lui dit le roi, j'en ai de sûres. — Et lesquelles? demanda le prieur. — C'est qu'il est en paradis, répondit le roi d'une voix étouffée. Et comme le prieur tentait de le consoler en lui disant que jamais roi de France n'avait eu honneur pareil au sien, puisque, grâce à son courage,

lui et son armée avaient passé une mauvaise rivière, et chassé de leur camp les infidèles, le bon roi lui répondit : — Que Dieu soit adoré dans tout ce qu'il nous donne! et, malgré la résignation du chrétien, de grosses larmes pressées et silencieuses coulaient des yeux du frère.

Alors ils furent rejoints par Guyon de Malvoisin, qui revenait de Mansourah. Quoique le roi sût déjà, comme nous l'avons dit, la mort de son frère, le nouvel arrivant était le premier qui pût lui en donner des détails : ils étaient désastreux.

Les Sarrasins, en voyant les chrétiens entrer dans Mansourah, avaient cru que toute l'armée suivait le comte d'Artois, de sorte que, se regardant comme perdus, ils avaient aussitôt fait partir un pigeon pour le Kaire. Ce pigeon portait sous son aile un billet contenant un message conçu en ces termes : « Au moment où l'oiseau est expédié, l'ennemi attaque Mansourah; une bataille terrible est livrée par les chrétiens aux musulmans. » Cette lettre avait porté la terreur dans la capitale de l'Égypte, et le gouverneur avait ordonné que toute la nuit les portes en resteraient ouvertes pour recevoir les fuyards. Mais dès qu'on se fut aperçu à Mansourah du petit nombre des croisés qui s'étaient engagés dans la ville, le chef des Mameluks, homme de courage et de tête, fit aussitôt, comme nous l'avons dit plus haut, sonner les trompettes, battre les tambours, et baisser les herses; puis, au moment où les croisés pillaient le palais du sultan, il tomba sur eux avec les baharites, cette milice d'esclaves qui était déjà la meilleure troupe des Égyptiens, et sur laquelle Napoléon devait venger, par la victoire des Pyramides, le désastre de Mansourah.

Aussitôt tout musulman en état de porter une lance, de tirer une flèche, de lancer une pierre, s'arme et se prépare au combat. Les chrétiens voient s'amasser l'orage et tâchent de se rallier pour y faire face; mais dans les rues étroites de cette ville arabe, ils ne peuvent faire manœuvrer leurs chevaux ni se servir de leurs épées. A l'instant chaque fenêtre devient une meurtrière, de laquelle partent des traits et des pierres; chaque terrasse se transforme en rempart, d'où tombe le sable embrasé et l'eau bouillante. Alors tout le monde oublie l'imprudence du comte d'Artois en face du danger qui en est la suite. Le comte de Salisbury et ses Anglais, le grand-maître du temple et ses

moines, le sire de Coucy et ses chevaliers, se rallient et se pressent autour du frère de leur roi, et la lutte commence, sans l'espérance de la victoire, mais avec la foi du martyre. Pendant cinq heures les croisés combattirent ainsi contre Bibars et ses Mameluks, contre la population tout entière, ayant la mort devant eux, la mort derrière eux, la mort sur leurs têtes. Tous, ou du moins presque tous, tombèrent les uns après les autres, et les uns près des autres. Le comte de Salisbury fut tué à la tête de ses chevaliers ; Robert de Vair, qui portait la bannière anglaise, s'en enveloppa comme d'un linceul et mourut dans son drapeau. Raoul de Coucy expira au milieu d'un cercle de Sarrasins abattus autour de lui et par lui. Le comte d'Artois, assailli dans une maison où il s'était retiré, s'y défendit plus d'une heure contre tout ce que la chambre pouvait contenir d'infidèles. Sa cuirasse fleurdelisée l'avait fait prendre pour le roi, de sorte que tous les efforts étaient réunis contre lui, et qu'il répondait à tous de la voix et de l'épée, par la menace et par les coups. Enfin les Sarrasins, lassés de cette lutte, où tombaient leurs plus braves, mirent le feu à la maison. Mais alors le comte d'Artois, se voyant perdu, voulut du moins, comme Samson, perdre ses ennemis avec lui; il se plaça en travers de la porte, et dès lors personne ne sortit plus; si bien que les murailles tombèrent, écrasant croisés et Sarrasins, chrétiens et infidèles, et tout ce que le comte d'Artois n'avait pas frappé de l'épée, périt par la flamme.

Le grand-maître des hospitaliers, resté seul sur le champ de bataille après avoir brisé deux épées et frappé de sa masse tant qu'il avait eu la force de lever le bras, fut fait prisonnier. Le grand-maître du temple, après avoir vu tomber à ses côtés deux cent quatre-vingts de ses chevaliers, se jeta, lui cinquième, dans le canal, et revint au camp un œil crevé, ses habits déchirés, sa cuirasse percée de coups; et de tous ceux qui étaient entrés dans Mansourah et qui y avaient vu périr le comte d'Artois, lui et ses quatre compagnons furent les seuls qui purent donner de ses nouvelles.

A cinq heures du soir, un second pigeon était parti pour le Kaire, porteur d'un billet bien différent du premier. Celui-ci annonçait qu'avec l'aide de Mahomet, l'armée française entrée à Mansourah y avait été défaite, et que le roi de France y avait été tué avec la fleur de sa chevalerie.

L'erreur venait, comme nous l'avons raconté, de ce que la cuirasse du comte d'Artois, comme celle de son frère, était semée de fleurs-de-lys d'or.

*Cette nouvelle,* dit un auteur Arabe, *fut la clé de joie pour tous les vrais croyants.*

A. Dauzats. — Alex. Dumas.

---

# MADAME DE LAFAYETTE.

On a souvent demandé si les femmes avaient le droit d'écrire, et si elles ne sortaient pas de leur vocation lorsqu'elles se partageaient entre les soins de la famille et la littérature; question oiseuse et impertinente, que plusieurs d'entre elles ont tranchée par des chefs-d'œuvre. Mme de La Fayette est de ce nombre, et l'on peut dire que c'est elle qui a donné à son sexe droit de cité dans la république des lettres. Les contes graveleux et les livres mystiques de Marguerite de Valois, les poésies de Louise Labbé, les factums véhéments de Mlle Gournay et les romans démesurés de Mlle Scudéry, n'étaient que des préludes contestables, qui pouvaient fournir de spécieux arguments aux partisans comme aux adversaires de l'émancipation intellectuelle des femmes. Après Mme de La Fayette, toute discussion doit cesser, car elle nous a donné des ouvrages durables, qu'une femme seule pouvait écrire, et nous lui devons des richesses nouvelles que le trésor de l'intelligence virile ne contenait pas.

Marie-Madeleine Pioche de La Vergne naquit en 1633, d'Aymar de La Vergne, maréchal de camp, gouverneur du Havre-de-Grâce, et de Marie de Péna, issue d'une ancienne famille de Provence, où le goût des lettres et le talent semblaient héréditaires (1). Les heureuses dispositions que cette enfant apporta en naissant furent cultivées par une éducation solide et brillante, que son père ébaucha, et qu'achevèrent les leçons de Ménage et du père Rapin, jésuite, homme de goût. Mlle de La Vergne fut admise fort jeune à l'hôtel de Rambouillet, à l'époque même où Bossuet, âgé de quinze ans, y prêchait son premier sermon.

(1) Hugues de Péna, secrétaire de Charles Ier, roi de Naples, avait reçu des mains de la reine Béatrix le laurier du poëte.

Cette double circonstance, qui nous montre la chambre bleue d'Arthénice comme le berceau de l'éloquence du cœur et de celle de la raison, doit atténuer les torts qu'on attribue généralement à cette société célèbre, et nous incliner à l'opinion de M. Rœderer, qui, dans son *histoire de la société polie*, a réhabilité le cercle de Mme de Rambouillet, en mettant à la charge de Mlle Scudéry toutes les aberrations de sentiment et de langage qui ont décrédité les précieuses et suscité la satire de Molière. Quoi qu'il en soit, si le salon où régnait Voiture fut une école de politesse et de beau langage, Mlle de La Vergne profita des leçons qu'elle y reçut, et si l'affectation y dominait, on peut dire qu'elle échappa à la contagion. Au reste, elle se tira heureusement de dangers plus grands : elle sortit des leçons de Ménage sans pédantisme, et elle encourut ses madrigaux en toutes langues sans devenir ridicule. C'était le présage d'un bel avenir.

Mlle de La Vergne fit de rapides progrès, grâce aux soins passionnés de Ménage et du père Rapin. Ségrais nous apprend qu'après trois mois d'études, voyant ses deux maîtres en discussion sur un passage latin qu'ils expliquaient diversement, elle les mit d'accord en leur montrant qu'ils se trompaient tous les deux. Trois mois d'études pour donner l'intelligence du latin ! les plus hardis charlatans de nos jours n'osent pas même promettre de pareilles merveilles, loin de les réaliser. Quelle était donc la méthode de Ménage ou la pénétration de son élève ? Mlle de La Vergne ne tira point de vanité de ces connaissances, elle aurait craint la raillerie des hommes et la jalousie des femmes, en faisant parade d'un savoir qui était le privilége des savants en *us*. Ses études classiques transpiraient plutôt qu'elles ne se montraient ; on en sentait le parfum sans voir la fleur, et si elle répondait à une question de Huyghens qu'un ïambe était le contraire d'un trochée, elle rougissait modestement d'une distraction qui dévoilait ses secrètes études sur la métrique. Au reste, les poëtes étaient ses auteurs favoris ; elle savourait les douceurs du style d'Horace et de Virgile, mais elle fuyait les prosateurs et se garda bien de lire Cicéron, que Regnier a si plaisamment appelé :

Le pain quotidien de la pédanterie.

Ménage fit le dameret auprès de son élève ; Ménage, dont les galanteries, suivant l'expression de Tallemant, n'ont jamais fait mal à la tête à personne : il n'y avait pas à craindre qu'elles effleurassent un cœur pur et délicat. Ce commerce fut restreint aux termes d'une affection pédante. Mlle de La Vergne en fut quitte pour des madrigaux où elle recevait le nom latin de *Laverna*. Ménage ne s'aperçut pas que le nom était peu galant, puisque c'est celui de la déesse des voleurs ; mais un plaisant le lui rappela assez durement dans une épigramme latine dont le tour est ingénieux :

« Lesbia nulla tibi, nulla est tibi dicta Corinna,
» Carmine laudatur Cynthia nulla tuo :
» Sed, cum doctorum compiles scrinia vatum,
» Nil mirum si sit culta Laverna tibi (1). »

Les hommages contenus de Ménage, quoique souvent importuns, furent toujours tolérés en souvenir de son latin ; et, lorsque Mlle de Rambouillet fut devenue Mme de Montausier, l'élève reconnaissante voulut hériter de la visite du mardi-gras, que Ménage consacrait à Julie.

Mlle de La Vergne, bien qu'élève de l'hôtel de Rambouillet, ne mit pas rigoureusement en pratique la théorie des précieuses en matière de mariage. Son prétendant ne fut pas soumis à cette mortelle quarantaine que Julie d'Angennes imposa à M. de Montausier ; il ne fut pas réduit à séjourner sur tous les points de la carte du Tendre pendant longues années, et, s'il les toucha tous, ce fut rapidement et comme à la course. Mlle de La Vergne n'avait que vingt-deux ans lorsqu'en 1655 elle épousa le comte de La Fayette. Cette alliance la rendit belle-sœur d'Angélique de La Fayette, cette chaste maîtresse de Louis XIII qui donna à Mme de La Vallière l'exemple d'une retraite austère, en expiation de faiblesses moins tendres et moins coupables. On ne sait pas si Mlle de La Vergne fut déterminée à ce mariage par affection pour le frère ou par sympathie pour la sœur. On ne trouve,

(1) « Tu n'as eu ni Lesbie ni Corinne à chanter, ce n'est pas une Cynthie que tes vers ont célébrée ; mais, plagiaire des doctes poëtes, tu devais choisir Laverne pour ta déesse. »

au reste, aucune trace de la passion de Mme de La Fayette pour son mari. Ce mari débonnaire s'efface complétement ; on ne le voit paraître qu'une seule fois dans une lettre de sa femme, datée de février 1673. Vient-il faire une visite de politesse ou de reproches ? On ne sait ; mais ce mot, jeté négligemment, constate qu'il paraissait encore chez lui, après dix-huit ans de mariage, quand la liaison de Mme de La Fayette et du duc de La Rochefoucauld était depuis longtemps établie. Cet époux, qui apparaît comme une ombre dans un clair obscur, n'en est pas moins le père de deux fils, dont l'aîné suivit la carrière des armes, selon l'usage, et le second embrassa l'état ecclésiastique. Ce dernier n'est connu que par sa complaisance à prêter les manuscrits de sa mère, qu'il ne réclamait pas, et dont plusieurs se sont perdus par cette négligence peu filiale.

Le début littéraire de Mme de La Fayette fut *Mademoiselle de Montpensier,* nouvelle charmante et digne prélude de *Zayde* et de *la Princesse de Clèves.* Ce début remonte à l'année 1662 et coïncide à peu près avec l'entrée de Ségrais dans la maison de Mme de La Fayette. Ségrais avait été disgrâcié par une autre Montpensier pour s'être opposé avant Louis XIV à la fantaisie de son mariage avec le duc de Lauzun. Ségrais ne perdit pas au change, et Mme de La Fayette, en accueillant un homme de goût et de savoir, recevait un aristarque et un guide plus habile et plus délicat que Ménage. *Zayde* est le résultat de cette association. Ce roman, qui tient encore par quelques côtés à l'ancienne école et qui se rattache à *l'Astrée* avec plus de mouvement dans la passion et non moins de délicatesse, fut publié sous le nom de Ségrais. On admit d'abord cette paternité que rendaient vraisemblable les Nouvelles qu'on devait au traducteur de Virgile. Mais on ne tarda pas à savoir que sa part dans le travail se bornait à des conseils sur la disposition des événements et sur le style. Le docte Huet, dans ses *Origines de Caen,* revendiqua, en faveur de Mme de La Fayette, la conception et l'exécution de l'ouvrage ; Ségrais lui-même s'exécuta de bonne grâce, et s'il lui est arrivé de dire en parlant du roman qui portait son nom : *ma Zayde,* il ne porta pas l'illusion aussi loin que Scudéry, qui voulait à toute force être l'auteur des romans de sa sœur : la complaisance de Ségrais n'alla pas jusqu'à l'usurpation. Malgré cet aveu, un éditeur peu facile à con-

vaincre, Adry, laissait en 1807 la question indécise et paraissait même pencher en faveur du parrain, au préjudice de la mère. L'évêque d'Avranches fit précéder *Zayde* de sa lettre à Ségrais sur l'origine des romans, et Mme de La Fayette lui disait à cette occasion : « Nous avons marié nos enfants ensemble. » Le mariage était assorti, car la dissertation du savant Huet réunit à la solidité de l'érudition, le charme d'un style orné sans affectation. Je résiste avec peine à la tentation de citer un passage de cet opuscule, dans lequel l'auteur, en marquant la source du plaisir que cause la lecture des romans, se montre critique ingénieux et moraliste profond : d'ailleurs, ce passage offre un modèle de ce style ample et sévère, de cette phrase abondante dans les détails et précise dans l'expression, qui est le propre des bons écrivains du dix-septième siècle, et il explique, par une analyse ingénieuse, le charme des fictions romanesques pour les esprits de toute nature, et de plus la vocation des femmes vers un genre où la passion et l'imagination les servent merveilleusement, lorsqu'elles veulent bien admettre le contrôle de la raison.

Mme de La Fayette fut admise vers cette époque dans l'intimité de Madame, duchesse d'Orléans. Elle fit le charme de cette cour élégante et polie, conservant la pureté de son âme à côté du désordre des mœurs qui n'allait pas jusqu'au scandale. Elle fut témoin de cette mort soudaine qu'un cri sublime de Bossuet fait retentir encore dans nos cœurs, catastrophe mystérieuse qui rompit brusquement la jalousie d'un époux et la passion d'un beau-frère. Mme de La Fayette l'a décrite avec une simplicité poignante, que l'énergique éloquence de l'orateur chrétien n'a point fait oublier. C'est pendant le cours de cette intimité avec la duchesse d'Orléans que Mme de La Fayette remarqua le duc de La Rochefoucauld et que s'établit cette liaison célèbre et problématique que la mort seule put interrompre.

L'histoire de cet attachement et la conception de *la Princesse de Clèves* sont unies trop étroitement pour que j'essaie de les séparer. Mme de La Fayette s'est peinte dans *Zayde* et dans *la Princesse de Clèves ;* elle a fait dans ces deux ouvrages le roman de son imagination et de son cœur. *Zayde* est le rêve de sa jeune imagination , *la Princesse de Clèves*, l'histoire idéalisée des sentiments qu'elle a réellement éprouvés. Ces deux

images sont également vraies, et c'est par là qu'elles sont durables. Avant de montrer comment la princesse de Clèves et Mme de La Fayette se confondent, il faut dire quelques mots sur la liaison de l'auteur avec le duc de La Rochefoucauld.

Mme de La Fayette était mariée depuis dix ans. Elle avait gardé au comte sa foi et ce qu'il avait su lui prendre de son cœur, c'est-à-dire une amitié sans passion, mais pleine d'estime; il avait donc laissé une place à prendre, un vide à remplir. C'est alors que Mme de La Fayette vit M. de La Rochefoucauld, courtisan accompli, laissant encore deviner dans sa maturité ce qu'avait été sa jeunesse chevaleresque, éprouvée dans la guerre civile, marquée par des succès de guerre et de galanterie; esprit délicat et sévère, mal guéri des illusions auxquelles il rend hommage tout en les combattant par rancune. Unissant les rêves de son adolescence aux souvenirs de la jeunesse de M. de La Rochefoucauld, Mme de La Fayette accorda dans son âme ce double idéal, et sa mémoire fit ce que l'entraînement de la passion aurait fait dix ans auparavant, si elle eût rencontré celui qu'appelait son cœur et que devançait son imagination. C'est ici que se place un problème dont la solution en sens divers serait la mesure de la délicatesse des juges. Mme de La Fayette ne donna-t-elle que son cœur, qu'elle donna pleinement? M. Sainte-Beuve a découvert (heureuse découverte qui nous a valu la plus ingénieuse et la plus délicate de ses études littéraires, que je rappelle imprudemment, puisqu'elle aurait dû me détourner d'écrire celle-ci), M. Sainte-Beuve a découvert dans les cartons de la Bibliothèque du Roi, une lettre délicieuse écrite par Mme de La Fayette à la marquise de Sablé, dans laquelle l'amie du duc de La Rochefoucauld demande qu'on efface de l'esprit du jeune M. de Saint-Paul (1) les soupçons de galanterie qu'il a dû concevoir. Elle s'en défend par la crainte du ridicule, sans mettre en avant les scrupules de vertu que sa correspondante aurait sans doute accueillis comme un reproche indirect. Cette lettre ne décide rien : il faut chercher ailleurs des éléments de conviction. Pour moi, je les trouve dans le caractère de Mme de La Fayette; dans *la Princesse de Clèves*,

(1) Fils de la duchesse de Longueville, et vraisemblablement du duc de La Rochefoucauld.

et surtout dans l'aveu de cette liaison, qui semble un défi jeté à la médisance d'un siècle corrompu. Comment penser qu'une femme jusqu'alors de conduite exemplaire, et qui devait peindre avec tant de vérité la lutte triomphante de la vertu aux prises avec la passion, eût cédé tout à coup avec scandale? Mais alors, *la Princesse de Clèves*, cette peinture si vraie, si personnelle, de sentiments épurés et d'un sacrifice héroïque, aurait été la satire de l'auteur, et comme l'aiguillon d'un remords toujours éveillé par le contraste. Je n'hésite donc pas, et je le dis hautement : « honni soit qui mal y pense. »

J'aime à me représenter les douceurs infinies de ce commerce chaste et passionné où la tendresse s'épanchait sans se contraindre ni s'égarer. Mme de La Fayette, qui ne comptait plus par vingt (1), et qui n'admettait pas la galanterie au delà de vingt-cinq ans, pouvait en toute sécurité revenir sur ses sentiments, qui n'avaient pas rencontré ce qu'ils appelaient lorsque la rencontre eût été périlleuse. M. de La Rochefoucauld regrettait peut-être d'être venu trop tard ; mais ces regrets réchauffaient ses souvenirs sans le pousser à d'autres espérances, et les blessures de son âme se cicatrisaient sous le charme de ces tardives confidences. Mme de La Fayette usait de son empire sur ce noble caractère, injustement aigri, pour le ramener à de meilleurs sentiments envers l'humanité; elle lui faisait lire, dans son âme tendre et dévouée, la réfutation des *Maximes;* en retour de cet amendement moral, La Rochefoucauld achevait la culture de l'esprit de son amie, et réglait l'essor de son imagination; échange profitable à tous deux, et dont Mme de La Fayette donne à peu près la balance, lorsqu'elle dit avec modestie et fierté tout ensemble : « M. de La Rochefoucauld m'a donné de l'esprit, mais j'ai réformé son cœur. » Toutefois l'esprit ne se donne pas; on peut l'aiguiser et le fortifier, et c'est tout ce que le contact de l'auteur des *Maximes* ajouta à celui de son amie.

C'est de ce travail de cœur et d'esprit sur des souvenirs réels et des rêves vraisemblables qu'est née *la Princesse de Clèves,* roman inimitable, où la fiction et la vérité se lient si heureu-

(2) Mme de La Fayette, étant âgée de vingt-neuf ans, disait : « Je compte encore par vingt. » (Ménage.)

sement que la fiction prête de l'intérêt à la vérité et la vérité de la vraisemblance à la fiction. Mme de La Fayette a donné, sous l'image de *la Princesse de Clèves*, les mémoires de son cœur; elle a transporté dans le passé et sur un théâtre analogue, les événements de sa vie. En effet, pour peu qu'on y réfléchisse, on retrouvera facilement la cour de Louis XIV dans celle de Henri II; c'est la même grâce et la même corruption polie : la duchesse de Valentinois, plus jalouse de son crédit que de la fidélité de son royal amant, c'est Mme de Montespan; la jeune reine d'Ecosse, épouse de François II, galante et spirituelle, curieuse des intrigues de cour, avec son cercle de beaux esprits et de femmes élégantes, n'est-ce pas la duchesse d'Orléans? Comment méconnaître M. de La Fayette sous le nom du prince de Clèves, et M. de La Rochefoucauld sous les traits de M. de Nemours? L'analogie est frappante dans les caractères des personnages et les données générales de la fable. La différence est dans les incidents et dans la rigueur du dénoûment. M. de La Fayette ne meurt pas comme le prince de Clèves, il s'éclipse discrètement; Mme de La Fayette ne renonce pas au duc de La Rochefoucauld, comme la princesse de Clèves à M. de Nemours; elle ne s'ensevelit pas dans la retraite pour y raffermir ses scrupules d'honneur contre les mouvements de son amour. Elle fait plus humainement; elle concilie sa tendresse et ses devoirs : forte de sa conscience et du respect qu'elle inspire, elle avoue une alliance de cœur et d'intelligence qui ne rompt pas d'autres liens indissolubles, et elle oppose à la malignité des cœurs corrompus l'amitié de Mme de Sévigné et l'estime de Port-Royal.

Comme œuvre littéraire, *la Princesse de Clèves* est plus qu'une nouveauté, c'est presque une révolution. Le roman cessait par là d'être le mensonge de la nature, de l'histoire et de la passion; il entrait enfin dans la vérité, il s'humanisait dans ses peintures et dans ses proportions. L'histoire n'est plus qu'un cadre où la passion se développe; les événements réels qui se mêlent à la fiction ne sont point altérés dans leur essence ni dénaturés dans leurs principes. L'action de *la Princesse de Clèves* est reportée aux dernières années du règne de Henri II et se prolonge sous celui de François II. L'intrigue du roman se lie habilement aux principaux faits historiques sans nuire à leur enchaînement. C'est le procédé de Walter Scott appliqué à la peinture des passions. Il est vrai que

les mœurs sont transportées du XVII^e siècle dans le XVI^e, et que la cour des Valois est l'image de celle des Bourbons; mais qu'importe cet anachronisme des mœurs couvert par l'éternelle vérité de la passion? Racine a eu le même tort, plus gravement peut-être, et la même supériorité dans la peinture du cœur humain l'absout complétement. De nos jours, on a cru faire merveille en introduisant dans les romans, et même dans les drames, ce qu'on appelle la couleur locale, et les soins qu'on a donnés à cette décoration ont été pris sur l'étude du cœur humain, dont la peinture seule fait vivre les œuvres de l'intelligence. L'accessoire a souvent ruiné le principal, et pour une fidélité douteuse, que les érudits contestent toujours et que les ignorants n'apprécient pas, on a sacrifié la vérité morale, que les simples aussi bien que les doctes savent reconnaître. Le succès de *la Princesse de Clèves* fut général. Dès qu'elle eut paru, elle devint le texte de toutes les conversations; on s'abordait, dans les lieux publics, par des questions sur le roman nouveau; Fontenelle le lut quatre fois de suite, et une guerre animée s'engagea entre ses défenseurs et ses adversaires.

Une lettre de Bussy-Rabutin à M^me de Sévigné comprend toutes les critiques qu'on fit au roman et en trahit la source. La princesse de Clèves, lorsqu'elle ne peut plus se cacher sa passion et qu'elle craint de n'être pas longtemps de force à la combattre, prend le parti d'en faire l'aveu à son mari, parce que cette confidence lui paraît la seule barrière assez forte contre une défaite qu'elle prévoit et qu'elle redoute. Cet effort d'une vertu désespérée, Bussy-Rabutin avait ses raisons pour la trouver étrange : il n'allait pas à la mesure de sa galanterie peu spéculative, et il le déclare extravagant. « Une femme, ajoute-t-il, dit rarement à son mari qu'on est amoureux d'elle, mais jamais qu'elle ait de l'amour pour un autre que pour lui. D'ailleurs, il n'est pas vraisemblable qu'une passion d'amour soit longtemps dans un cœur de même force que la vertu. Depuis qu'à la cour, en quinze jours, trois semaines ou un mois, une femme attaquée n'a pas pris le parti de la rigueur, elle ne songe plus qu'à disputer le terrain pour se faire valoir. » C'est bien là le langage d'un courtisan libertin, qui s'autorise de sa propre corruption et de celle des âmes vulgaires pour nier la puissance du sacrifice. Rabutin continue sur le même ton et ne comprend

pas davantage l'héroïque opiniâtreté de la princesse de Clèves après son veuvage. « Si, contre toute apparence et contre l'usage, ce combat de l'amour et de la vertu durait dans son cœur jusqu'à la mort de son mari, alors elle serait ravie de les pouvoir accorder ensemble en épousant un homme de sa qualité, le mieux fait et le plus joli cavalier de son temps. » Ainsi le critique ne conteste au roman que ses conditions d'existence; à cela près, il le trouve achevé. Bussy est plus près de la vérité lorsqu'il critique les monologues et qu'il attaque le hasard par lequel M. de Nemours surprend le secret de la princesse de Clèves : « C'est, dit-il, une grande justesse que, la première fois que la princesse fait à son mari l'aveu de sa passion pour un autre, M. de Nemours soit, à point nommé, derrière une palissade d'où il l'entend. » Sur ce point, je tombe d'accord avec le critique; mais sur tous les autres je le récuse; car, en pareille matière, la pureté du cœur donne plus de lumières que la vivacité de l'esprit.

Pour justifier l'aveu de la princesse de Clèves et répondre à ses critiques par un argument victorieux, Mme de La Fayette écrivit *la Comtesse de Tende*, nouvelle touchante et passionnée, où une femme, entraînée aux dernières faiblesses de l'amour, n'a d'autre ressource, pour échapper à l'infamie, que de confier son secret à celui qu'elle a offensé. Ce roman, quoique naturellement écrit, se ressent de l'intention qui l'a dicté. L'art y triomphe, mais il s'y laisse voir, et en cela il est inférieur a celui qu'il protége. Au reste, *Zayde* et *la Princesse de Clèves*, qui peignent si fidèlement l'imagination et le cœur de Mme de La Fayette, suffisent pour faire vivre le nom de leur auteur aussi longtemps que notre littérature. Ce ne sont pas toutefois les seuls titres littéraires de cette femme aimable : elle a écrit avec un charme infini les *Mémoires de la Cour de France* pour les années 1688 et 1689, et l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre,* de cette duchesse d'Orléans dont elle avait été la confidente et l'amie.

La mort de M. de La Rochefoucauld brisa le cœur de Mme de La Fayette; il faut demander à Mme de Sévigné le tableau de son désespoir. Elle survécut dix ans à son ami, elle ne voulut pas être consolée; sa douleur fut sa vie même; elle la couva, comme un trésor, jusqu'au moment où la tombe s'ouvrit pour

recevoir sa dépouille mortelle. Elle avait alors soixante ans.

Je n'ai point parlé de l'amitié qui unit longtemps Mme de La Fayette et Mme de Maintenon, ni de leur refroidissement, qui dégénéra en une sourde intimité. On peut sans témérité rapporter les torts à la veuve de Scarron, qui oublia, dans sa haute fortune, qu'elle devait maintenir l'égalité que Mme de La Fayette avait admise lorsque son rang et son crédit la plaçaient si fort au-dessus de la veuve du poëte burlesque, gouvernante de bâtards. Mme de La Fayette était trop *vraie* pour dissimuler son mécontentement, et d'ailleurs elle dut voir avec amertume l'autorité de Mme de Maintenon se tourner contre Port-Royal, et s'associer à l'intolérance des conseillers de Louis XIV.

GÉRUZEZ.

---

# SESSION DE 1838.

## M. Duvergier de Hauranne et le ministère.

M. Duvergier de Hauranne, qui s'est constitué l'organe de cette petite phalange qu'on est convenu d'appeler le parti doctrinaire, privé de la tribune, des bureaux, et surtout des couloirs de la chambre, continue, dans la presse, la guerre opiniâtre qu'il a déclarée au cabinet du 15 avril. Peu satisfait, sans doute, du résultat de ses attaques pendant la session, il poursuit le ministère de ses articles, de ses brochures, et il vient d'en publier une où le cabinet n'est accusé de rien moins que de fausser la constitution, de perdre le pays et la royauté.

Avant d'entrer dans l'examen du nouvel écrit de M. Duvergier de Hauranne, je prie qu'on me permette quelques réflexions préliminaires.

Pour s'ériger ainsi en accusateur du gouvernement, pour donner à ceux qui le dirigent des leçons si sévères, d'un ton si hautain et si tranchant, il faudrait au moins avoir, dans les chambres et dans le pays, cette autorité, cette haute influence que donnent la constance dans les opinions, l'indépendance et la fermeté de caractère.

Or, en est-il ainsi du parti doctrinaire? Est-il aujourd'hui plus fort, plus respecté qu'il n'était au commencement de la session? A-t-il grandi dans l'opinion publique et dans l'estime des gens de bien! Est-il sorti plus honorable et plus honoré de

la lutte imprudente qu'il a entreprise contre le ministère? Non certainement. Je vois bien qu'il a obtenu les éloges de ceux mêmes qu'il avait combattus avec tant de constance pendant sept ans; je vois bien ses discours et ses brochures répétés avec une maligne complaisance dans les journaux de l'opposition dynastique et anti-dynastique; j'ai bien vu, dans la chambre, les plus ardents coryphées de la doctrine fraterniser avec les hommes de la gauche et les hommes les plus avancés du tiers-parti, donner et recevoir le mot d'ordre dans les discussions où le sort du cabinet pouvait être en jeu; mais ces suffrages, obtenus par tant de palinodies, ou arrachés par tant d'intrigues, peuvent-ils avoir quelque valeur sérieuse? Le parti conservateur, dont ils se prétendent les représentants par excellence, ne se composait pas de quinze ou vingt *petits* doctrinaires, comme on les a appelés avec raison. Il se composait aussi, et avant tout, d'un grand nombre d'hommes modérés, consciencieux, considérables par leur position dans la chambre et leur influence sur l'opinion publique. Eh bien! ceux-là ont-ils donné un seul instant leur approbation à la guerre haineuse et toute personnelle entreprise contre le cabinet actuel par M. Duvergier de Hauranne et par ses amis? S'il récuse tous ceux que des liens d'affection privée ou d'intérêt, que des devoirs ou des fonctions attachent au ministère actuel, M. Duvergier récusera-t-il, par exemple, le témoignage d'hommes aussi complétement indépendants (je ne crains pas de citer des noms propres), que MM. Delessert, Jacqueminot, Cunin-Gridaine, Harlé, Locquet, Fulchiron, A. Gasparin, Hartmann, Lamartine, J. Lefebvre, Meynard, Alph. Périer, de La Pinsonnière, et d'autres encore dont les sympathies pour le parti doctrinaire n'étaient pas douteuses à l'ouverture de la session? Que M. Duvergier de Hauranne s'adresse à eux, et il sera effrayé, s'il lui reste encore quelque sentiment de modération, de la sévérité de leur langage.

Et, en effet, comment le parti doctrinaire aurait-il conservé cette estime et cette confiance qui font la force des hommes politiques! Voyez quels ont été la conduite et les votes des doctrinaires dans toutes les circonstances importantes. Au début de la session, ils arrivaient décimés par les élections, et quelque peu effrayés de la vivacité des accusations (pour la plupart injustes et absurdes, je le reconnais) qui les avaient accueillis dans

les colléges électoraux. Ils avaient alors le cœur *selon leur fortune*. Rassurés par les paroles de M. le président du conseil, ils appuient, non sans quelque hésitation, le ministère, qui, de son côté, joue loyalement son existence sur un amendement présenté par un de leurs amis, parce qu'il expliquait mieux que le paragraphe de l'adresse la pensée et la politique du gouvernement français à l'égard de l'Espagne.

Peu de temps après, le ministère apporte la loi des fonds secrets. Il est presque passé en habitude dans nos mœurs parlementaires que du vote de cette loi dépend le maintien ou la retraite du cabinet. Dans les bureaux, une imposante majorité se prononce pour la proposition ministérielle; la commission nommée compte à peine deux membres opposants, et tout à coup, lorsque arrive le jour de la discussion et du vote, une opposition active, remuante, passionnée, s'élève du sein même de l'ancienne majorité; la phalange doctrinaire s'agite, circule de gauche à droite, passant de M. Havin à M. Mathieu de La Redorte, de M. Passy à M. Odilon Barrot. L'un parcourt les rangs, soufflant des arguments et remettant des notes; un autre quitte le bureau, offrant des poignées de main, et couvrant la voix de l'orateur du bruit de ses paroles ou de ses éclats de rire; un troisième se tient sur les hauteurs, et attend au passage des députés qui débouchent par les portes latérales; enfin, de tous les points de l'horizon apparaissent des ennemis nombreux, coalisés, disciplinés, lorsqu'un seul mot, digne et calme, de M. le président du conseil, suffit pour dissiper la ligue et pour déterminer un vote favorable.

Que s'était-il donc passé entre le jour de la nomination des commissaires pour cette loi des fonds secrets, et le jour de la discussion? Qu'avait donc fait le ministère pour soulever ces tempêtes, pour attirer cette guerre peu courtoise? Avait-il failli à la politique qu'il avait proclamée dans l'adresse? Avait-il abandonné quelqu'un de ces grands principes que le parti conservateur déclarait seuls capables de sauver le pays et la monarchie constitutionnelle? Non, mais il avait commis un crime bien plus grave, il avait, disaient-ils, dans la nomination des commissaires du budget, trompé l'honorable M. Duchâtel, en l'écartant de la présidence (et qu'on ne croie pas ici que j'invente!). Je ne sache pas qu'aucun autre reproche ait été adressé alors au ca-

binet par les doctrinaires. Admettons même que le reproche fût fondé ; qu'en effet, M. Duchâtel, désiré par les uns, eût été repoussé par les autres, était-ce là un motif sérieux d'opposition? Sans doute, et pour ma part je le crois sincèrement, sans doute il eût mieux valu que M. Duchâtel présidât la commission du budget; cela eût mieux valu, non à cause de ses opinions politiques qui n'avaient point à se manifester dans des questions de finances, mais à cause de ses connaissances spéciales et de sa supériorité incontestée sur l'honorable M. Passy; mais enfin s'ensuivait-il, je le répète, que la politique du gouvernement eût changé, qu'il eût déserté les principes qui avaient présidé à sa conduite dans la discussion de l'adresse et depuis? S'ensuivait-il qu'il voûlut cesser de s'appuyer sur les hommes modérés du centre droit ou du centre gauche, pour aller aux hommes ou aux doctrines de la gauche?

Les doctrinaires ne l'ont pas cru sérieusement; mais leur appui n'avait pas été si désintéressé: dès que le ministère ne se rapppochait pas entièrement d'eux, dès qu'il ne les admettait pas à une part du pouvoir, la guerre était déclarée. Elle a été, comme le caractère de ceux qui la faisaient, vive, passionnée, souvent violente et discourtoise. Seulement, les chefs de la guerre n'étaient plus les chefs du parti; ceux-ci étaient traînés à la remorque. Un sentiment de convenance et de dignité les retenait, leur conscience d'hommes politiques et d'hommes d'État se révoltait parfois à ces attaques si imprudentes contre le *pouvoir* dont ils auraient dû être, dont ils s'étaient proclamés les constants défenseurs. Aussi les a-t-on vus, dans certains votes, rester assis sur leur banc, embarrassés et mal à l'aise lorsque la petite phalange doctrinaire se levait résolument avec l'extrême gauche et toute l'opposition.

La coalition s'était donc formée timide et honteuse d'abord, puis bientôt hautement avouée, audacieuse, ardente, éhontée, recrutant sur tous les bancs, dans toutes les nuances, votant dans les bureaux, dans les commissions, pour les ennemis les plus acharnés du gouvernement, pourvu qu'ils le fussent aussi du ministère, plutôt pour M. Garnier-Pagès, ou pour M. Berryer, que pour un candidat supposé favorable au cabinet.

La vieille opposition s'était empressée d'ouvrir ses bras à ces alliés inattendus, chez lesquels elle trouvait toute l'ardeur de

nouvelles recrues, de nouveaux prosélytes; elle les accueillait avec une joie maligne, espérant bien un jour les étouffer dans ses embrassements. En attendant, elle leur laissait l'honneur de disposer les troupes et de diriger la bataille. Aussi dans toutes les questions où l'existence du cabinet pouvait être mise en jeu, vit-on se reproduire les mêmes manœuvres et les mêmes intrigues. Ainsi dans la loi des fonds secrets, ainsi dans celle des armes spéciales (premier essai d'interdit lancé par la coalition sur les propositions ministérielles), ainsi dans la loi sur les réfugiés! Vaincue dans tous ces votes dont elle avait voulu faire ou qui étaient devenus une question ministérielle, la coalition se consola par l'adoption de la proposition de M. Gouin, et par le rejet de la loi sur les chemins de fer. J'examinerai plus tard si le ministère a mérité les reproches qu'on lui a adressés à l'occasion de ces deux derniers projets de loi; ce que je veux constater seulement en ce moment, c'est la conduite peu honorable des doctrinaires démentant tout leur passé et tous leurs principes, en votant contre des lois que, six mois plus tôt, ils auraient eux-mêmes soutenues ou présentées. Et en effet, y a-t-il eu, par exemple, quelque chose de plus affligeant et de plus significatif que de voir M. Duvergier de Hauranne et ses amis se lever contre cette loi des réfugiés, si éminemment conservatrice de l'ordre et de la tranquillité publique, cette loi qu'en 1834 ils avaient défendue avec tant d'ardeur? N'ai-je pas entendu M. Duvergier de Hauranne, répondant à l'honorable M. Martell qui lui disait à cette occasion : « Mais vous n'y pensez pas, vos amis peuvent revenir au pouvoir, et comment feront-ils l'année prochaine, s'ils n'ont plus cette loi? — Ils feront comme ils pourront, mais en attendant il faut démolir le ministère? »

Telle a été la conduite de M. Duvergier de Hauranne et de ses amis. Voyons maintenant ses écrits; on jugera de l'autorité qu'ils méritent, par celle qu'ont méritée ses actes.

Je dois dire d'abord qu'au moment où je commençais cet écrit, on annonçait, il est vrai, la prochaine publication de la brochure de M. Duvergier de Hauranne. Mais jusqu'alors il n'en avait paru que quelques extraits, probablement les plus saillants, soit dans le *Journal Général*, organe privilégié des doctrinaires, soit dans les autres journaux de la gauche; et, à cette occation, je suis bien aise de remarquer en passant que,

malgré l'indignation maladroite du *Journal Général*, qui repoussait l'autre jour la supposition que M. Duvergier de Hauranne pût confondre sa pensée avec celle des feuilles opposantes parce qu'elles lui empruntaient une citation, il est probable que l'honorable écrivain n'est pas aussi susceptible; car il est bien évident que c'est M. Duvergier de Hauranne lui-même qui a communiqué à ces feuilles certains passages de sa brochure, puisque cette brochure n'avait encore paru nulle part, et que les extraits donnés par le *Journal Général*, ne sont pas les mêmes que ceux donnés par *le Temps*, *le Siècle*, *le Courrier Français* et *le Constitutionnel*.

Quoi qu'il en soit, la brochure de M. Duvergier de Hauranne a paru depuis, et les principales propositions qui me paraissent ressortir des pages livrées à la publicité sont celles-ci : premièrement, que M. Duvergier de Hauranne et ses amis n'ont jamais varié dans leurs principes; que depuis 1830 jusqu'à ce jour, ils n'ont cessé de prêcher le dogme de la prépondérance parlementaire, et de défendre l'influence de la chambre élective contre la prérogative royale : voilà pour les doctrinaires; d'autre part, que les élections se sont faites sans pensée, sans système, sans drapeau, sans principe arrêté et à l'aventure; que le cabinet du 15 avril n'est pas l'expression vraie de la majorité, qu'il est sans action sur les chambres, sans force vis-à-vis de la royauté; qu'il n'a point de pensée qui lui soit propre, de système dont il soit le représentant naturel : voilà contre le ministère; en un mot, que par le fait des ministres actuels, et par leur entêtement à rester au pouvoir, après tant d'échecs, on a vu le pouvoir parlementaire paralysé dans son action, l'administration désorganisée, la royauté compromise.

Telles sont, je crois, toutes les assertions de M. Duvergier de Hauranne, toutes les accusations portées par lui contre le cabinet. J'espère qu'il ne m'accusera ni de les dissimuler, ni de les affaiblir.

M. Duvergier de Hauranne prétend qu'il n'a point changé, que ses doctrines ont toujours été les mêmes, soit en 1834, soit en 1838. Alors c'est apparemment l'opposition qui a changé, car non-seulement elle cite les écrits de M. Duvergier de Hauranne, mais elle les loue et les approuve. Quoi! ces mêmes hommes que *le Courrier Français*, que *le Siècle*, que *le Constitu-*

*tionnel* accablaient de tant d'injures et d'accusations, qu'ils traitaient de *parias*, de *jésuites tricolores*, et qu'aujourd'hui ils accueillent de leurs applaudissements et de leurs éloges, n'ont point varié dans leurs principes politiques ! En vérité, cette prétention n'est pas sérieuse. Les doctrinaires, il est vrai, proclamaient dès lors les droits et la prépondérance de la chambre élective, non pas, comme voudrait le faire croire M. Duvergier de Hauranne, en opposition avec la prérogative royale, mais les droits et la prépondérance de la *majorité* contestés par les partisans du suffrage universel, qui prétendaient que la chambre des députés n'était pas la véritable expression des vœux et de la volonté du pays. C'est ainsi que le comprenait l'opposition, c'est ainsi même que le comprenait le tiers-parti, qui soutenait que les doctrinaires n'avaient pas la *majorité* dans le pays, comme ils l'avaient dans la chambre. Quant à M. Rœderer, dont je suis loin d'ailleurs d'approuver les principes, peut-être, comme il voyait de plus près les doctrinaires, avait-il déjà entrevu que derrière leurs théories parlementaires se cachait une ambition qui, plus tard, ne s'arrêterait pas même devant la prérogative royale.

Aujourd'hui M. Duvergier de Hauranne a pris la plume, dit-il, pour rétablir les véritables principes du gouvernement représentatif, ceux qui, selon l'expression du *Journal Général*, doivent assurer *l'influence définitive, la prépondérance nécessaire de la chambre des députés.* Je ne suivrai point M. Duvergier de Hauranne dans l'exposé de ses théories générales ; je reconnais volontiers que les conséquences qu'il tire du défaut d'harmonie entre les trois pouvoirs sont rigoureusement vraies. Je conviens que l'égalité absolue de ces trois pouvoirs est impossible, sinon en droit, du moins en fait, que le dogme de la trinité représentative est loin de ressembler, à cet égard, à celui de la trinité divine auquel on a voulu le comparer, et qu'en cas de dissentiment sérieux et réel, il est un de ces trois pouvoirs, celui du peuple, qui se charge de briser le voile derrière lequel se cache le mystère, et de se faire le plus fort. C'est ce qui est arrivé en 1830!

Mais en sommes-nous donc revenus là ? M. Duvergier de Hauranne dit bien qu'entre la situation actuelle et celle de 1830, il n'existe aucune analogie ; il avoue bien qu'en apparence *tout*

*est régulier et constitutionnel,* mais il est difficile de bien saisir sa pensée et le but de sa brochure à travers le vague de ses phrases et de ses propositions souvent contradictoires. En effet, si la constitution n'est pas en péril, à quoi bon soulever ces discussions délicates et irritantes? A quoi bon livrer aux dissertations d'une polémique passionnée les prérogatives plus ou moins étendues de la royauté constitutionnelle? J'ai donc le droit de lui demander quand et comment se sont produits, entre les chambres et la couronne, cette *dissidence grave*, ces dissentiments prolongés qui exigent, en certains cas, *que la prépondérance de la chambre élective se manifeste*, et qu'elle ait *le dernier mot* dans sa lutte avec la royauté. Imprudents et insensés que vous êtes! quoi! c'est lorsque nous sommes si voisins d'une révolution qui a si profondément remué le pays et fait courir de si graves dangers au principe monarchique, que vous ne craignez pas d'invoquer, de rappeler avec complaisance ces conséquences extrêmes de la lutte des pouvoirs, vous qui jusqu'ici aviez fait de si nobles et de si courageux efforts pour affermir notre jeune dynastie, et qui, tout à coup, changez de langage, parce que sa prérogative s'est exercée dans le choix de ses ministres en dehors de vos sympathies ou de vos affections!

Vous accusez le ministère d'être faible vis-à-vis de la couronne, de se prêter aux *envahissements de la prérogative contre l'influence parlementaire.* Dites-nous donc au moins, mais dites-nous franchement et nettement quels sont les faits, depuis l'existence du cabinet actuel, qui peuvent donner prétexte à ces déclamations empruntées aux plus mauvais journaux de l'opposition, et que vous combattiez vous-même avec tant d'indignation lorsque vos amis étaient au pouvoir. En quoi le ministère a-t-il cédé à ces prétendus envahissements? Est-ce en retirant la loi d'apanage, est-ce en proclamant l'amnistie? est-ce en faisant la dissolution? Que signifient ces mots sans cesse répétés, de présidence réelle, *de victoire remportée sur la prérogative royale?* Sommes-nous dans une situation où il faille à tout prix enfermer le monarque dans toute la rigueur de la fiction constitutionnelle, et le reléguer sur son trône, sans qu'il prenne aucune part à la conduite ou à la direction des affaires de l'État, rigueur utile sans doute, quand elle s'applique à un

George III ou à un enfant, mais impossible et dangereuse quand il s'agit d'un Guillaume III, d'un fondateur de dynastie. Eh quoi! un prince s'est rencontré doué de toutes les vertus qui font les bons rois, de toutes les qualités qui font les grands rois constitutionnels; appelé au trône, quoique Bourbon, mais parce qu'il était prince, par les suffrages de la nation, il préside depuis huit ans à ses destinées avec autant d'habileté que de sagesse, plein de respect pour la constitution, et sachant se plier merveilleusement aux conditions et même aux exigences parlementaires; et c'est à ce prince que vous venez aujourd'hui contester sa part légitime et constitutionnelle d'influence et de direction dans les affaires publiques? C'est à lui que vous voulez *forcer la main?* C'est sur lui qu'il *faut remporter une victoire*, en lui imposant tels ou tels ministres, tel ou tel président du conseil, plus agréable, dites-vous, à la majorité des chambres? C'est-à-dire que, selon vous, il vaut mieux que la France soit gouvernée par M. Thiers ou M. Passy, M. Guizot ou M. de Broglie, que par le roi qu'elle s'est volontairement choisi? Vous vous récriez bien haut à une semblable conclusion, et cependant, pour tout homme impartial, toutes vos prétentions n'aboutissent pas à autre chose.

J'arrive maintenant aux reproches qui s'appliquent plus spécialement à la politique suivie par le cabinet du 15 avril et à sa position vis-à-vis de la chambre élective.

M. Duvergier de Hauranne fait un crime au ministère du résultat des dernières élections qui, suivant lui, se sont faites sans pensée, sans système, *sans drapeau*, c'est-à-dire *en caressant et en trompant tous les partis.*

L'expression de M. le comte Molé, malgré les commentaires injurieux de M. Duvergier de Hauranne, est aussi vraie qu'honorable. Oui, les élections se sont faites en dehors de tous les partis, en ce sens que le cabinet du 15 avril, dont l'avénement avait été rendu nécessaire par les querelles et les divisions intestines des chefs de l'ancienne majorité du 13 mars et du 11 octobre, avait pour pensée et pour système de faire sortir des élections nouvelles, les éléments de cette ancienne et glorieuse majorité. Aussi avait-il pris pour devise la conciliation; aussi avait-il prêté son appui dans les colléges électoraux à tous ceux qui, à quelque époque que ce soit, avaient fait partie de la majorité,

soit qu'ils eussent voté ou non pour les ministres actuels, soit qu'ils eussent approuvé ou non les lois de disjonction et d'apanage; et ce système était d'autant plus généreux de la part du ministère, que ses derniers et ses plus violents adversaires, à la fin de la session de 1837, avaient été les doctrinaires, et qu'il lui eût suffi, pour empêcher la réélection du plus grand nombre d'entre eux, de ne pas combattre les préventions dont ils étaient l'objet dans le pays, et de laisser sans réplique les accusations exagérées dont retentissaient chaque matin ces mêmes journaux qui citent aujourd'hui avec tant d'éloges les discours et les écrits de M. Duvergier de Hauranne.

Le ministère n'a point réussi, dites-vous; il n'a point obtenu du résultat des élections *ce classement régulier des opinions*, qui donne à un cabinet une majorité forte et compacte, *qui empêche le fractionnement et les tiraillements des partis*. Supposez que les élections eussent été faites par M. Thiers, ou par M. Guizot, croyez-vous de bonne foi qu'ils auraient obtenu un meilleur résultat? A quoi donc se réduit votre reproche? à dire que le gouvernement n'a pas pu faire tout ce qu'il a voulu, que les intentions les plus louables, les plus consciencieuses, n'ont pas été couronnées d'un plein succès. Eh! mon Dieu, c'est ce qui est arrivé, et bien souvent, depuis 1830, à vos propres amis. Lors donc que vous parlez de l'incertitude qui travaille les esprits, de l'anarchie qui règne dans la chambre, et que vous en rejetez la faute sur le cabinet du 15 avril, vous êtes doublement injustes; injustes, parce que vous oubliez sans cesse dans quelles circonstances ce cabinet est arrivé aux affaires, quels efforts il a tentés pour mettre un terme à ces fâcheuses divisions; injustes surtout, parce que c'est précisément par vous et par vos amis qu'il a vu ses efforts méconnus et entravés. Et, en effet, comment les esprits auraient-ils cessé d'être troublés, inquiets, incertains, comment les hommes les plus modérés du parti conservateur n'auraient-ils pas été jetés dans le doute et l'hésitation, en voyant les orateurs qu'ils s'étaient habitués à prendre pour guides et pour modèles, changer de doctrines et de langage, suivant les besoins de leur ambition, ou selon les entraînements de leurs inimitiés personnelles? Est-ce donc chez eux, je vous le demande, qu'ils auraient espéré trouver *cette pensée droite et ferme qui inspire la confiance et commande*

*le respect?* Non, sans doute, et en dégageant les paroles que vous mettez dans la bouche des amis du ministère, de tout ce qu'il y a toujours d'acerbe sous votre plume, elles ne sont que l'expression exacte de la vérité ; à savoir que dans l'état d'éparpillement où se sont trouvées les opinions, après la retraite de M. Guizot et de M. Thiers, l'avénement du ministère actuel a rendu un immense service au pays, et que si la tranquillité et le calme profond dont la France jouit depuis quinze mois, n'ont pas encore pénétré dans la chambre, la faute en est, non pas à lui, mais à vous seuls et aux passions que vous avez soulevées. Et vous-même, d'ailleurs, n'avez-vous pas reconnu que cette pensée forte, dont vous invoquez le secours, si elle ne se trouvait pas dans le système du 15 avril, ne pouvait se trouver dans aucun des côtés de la chambre, puisque aujourd'hui tous vos efforts, tous vos écrits, tendent à reconstituer le 11 octobre, puisque telle est, en définitive, la conclusion de votre brochure, conclusion que je désirerais autant que vous, si je la croyais possible? Oui, quelle que soit ma confiance dans les ministres actuels, je les verrais avec le plus vif plaisir se retirer devant une coalition, mais une coalition sincère et consciencieuse, qui rappellerait au pouvoir les hommes du 11 octobre et du 13 mars.

M. Duvergier de Hauranne ne pouvait faire grâce au cabinet du 15 avril, du reproche de n'être point *parlementaire.* C'est l'expression convenue; mais enfin on a beau expliquer à sa fantaisie ce qu'on entend par un cabinet *parlementaire,* et quels sont les hommes *parlementaires* par excellence; il faut toujours arriver à prouver qu'un ministère anti-parlementaire est celui qui n'a pas la majorité dans le parlement. Rien de plus simple, et il est vraiment curieux de voir avec quelle imperturbable assurance M. Duvergier de Hauranne arrive à cette étrange conclusion, qu'il y a entre le ministère et la majorité qui l'a soutenu de ses votes jusqu'à la fin de la session, une dissidence *profonde, radicale, inconciliable.* Voici comment il procède :

D'abord, il ne tient aucun compte des lois politiques, de celles qu'un cabinet est obligé d'obtenir telles qu'il les a présentées, ou de se retirer : ainsi des fonds secrets, ainsi de l'adresse, ainsi de la loi des armes spéciales (non que celle-ci fût précisé-

ment une loi *politique,* quoiqu'elle intéressât au plus haut degré l'honneur et la sûreté du pays, mais à cause des circonstances qui ont accompagné son vote), ainsi enfin de la loi sur les réfugiés : de celles-là, il en est à peine question, pour mémoire, dans la brochure de M. Duvergier, et seulement parce qu'il ne peut nier qu'elles aient été favorables au ministère. Ensuite, si des lois administratives d'une haute importance ont été votées, le mérite n'en appartient nullement aux ministres qui les ont présentées et défendues, car ils les avaient trouvées dans les cartons de leurs prédécesseurs. Si, au contraire, d'autres lois d'intérêt purement matériel, lois dont nous ne contestons pas d'ailleurs l'importance, ont été modifiées ou repoussées par la chambre, oh! alors celles-là seulement devaient décider de l'existence du cabinet, et les ministres qui ne se retirent pas après une si rude leçon perdent le pays et la monarchie!

En vérité, M. Duvergier de Hauranne, qui professe d'un ton si dogmatique les théories du gouvernement représentatif, les oublie bien vite lorsqu'elles contrarient ses sentiments et les besoins de sa polémique. Que demande-t-on, en effet, à un ministère pour se maintenir au pouvoir? D'avoir la majorité dans les questions où le système politique du gouvernement est intéressé mais dans celles-là seulement. S'il fallait que cette majorité lui restât constamment fidèle dans toutes les questions d'économie politique ou administrative, il n'y a pas un cabinet, depuis sept ans, qui se fût maintenu trois mois au pouvoir. Voyez, en effet, sous les *grands* ministères du 13 mars et du 11 octobre, combien de lois, même politiques, ont été ou profondément amendées ou complétement modifiées, ou rejetées tout à fait, sans que le cabinet crût le moins du monde avoir perdu la majorité. La *Revue des deux Mondes* a déjà publié une statistique des plus curieuses, à cet égard; je la rétablis à la fin de cet article, plus complète et plus exacte, pour l'instruction et l'édification de M. Duvergier de Hauranne. Je le supplie de prendre la peine de la lire, et quelles que soient ses préventions contre le ministère actuel, il reconnaîtra que ses échecs administratifs ont été au moins égalés par ceux des ministères précédents, qui ont eu cependant toute la confiance de l'honorable écrivain. Ainsi, pour ne citer ici qu'un petit nombre d'exemples, il verra, en 1833, les lois sur l'état de siége, et les fortifica-

tions de Paris, mal accueillies par les chambres, mourir dans les bureaux; en 1834, une réduction sur les fonds secrets, consentie par le gouvernement, devenir, l'année suivante, l'objet des reproches les plus amers et les plus embarrassants de la part de l'opposition; les lois municipales et départementales retirées par ordonnances royale, par suite de plusieurs votes favorables obtenus par l'opposition; en 1834, des réductions énormes et s'élevant à plus de 22 millions de francs, opérées sur les budgets de la guerre et des finances; en 1835, le droit d'enquête, dans la question des tabacs, admis malgré la plus vive opposition du gouvernement.

C'est donc à ce point de vue, le seul vrai, le seul constitutionnel, qu'il faut se placer pour apprécier la valeur des votes de la chambre dans les lois que M. Duvergier de Hauranne a choisies lui-même pour exemple.

Je ne dirai qu'un mot de l'adresse; c'était le premier acte de la session, et quelque imposante qu'eût été la majorité en faveur du ministère, je conviens que, si depuis elle ne s'était pas retrouvée, elle n'aurait pas suffi. Mais qu'on veuille bien se rappeler ce qui se passa lors de la discussion des fonds secrets: toutes les oppositions s'étaient réunies, toutes les inimitiés s'étaient coalisées, la question de cabinet avait été nettement posée par M. le président du conseil, chacun était bien averti des conséquences de son vote; aussi, lorsque le président mit aux voix l'amendement qui allait décider du sort du ministère, le scrutin secret et l'appel nominal furent demandés, et le vote eut lieu avec une solennité qui ne s'était pas vue depuis le fameux ordre du jour motivé! il fut encore favorable au cabinet du 15 avril. Cela était-il clair? Oui, pour tout homme de bonne foi; mais l'opposition veut encore tenter une nouvelle épreuve; vaincue dans une question toute politique, elle organise un nouveau combat sur une question administrative, et elle éprouve un nouvel échec dans la loi des armes spéciales. Enfin, dans les derniers jours de la session, elle fait une dernière tentative; elle ourdit secrètement, à l'improviste, une petite coalition, d'autant plus habile, qu'après le vote des crédits d'Afrique et de plusieurs budgets, la lutte ministérielle paraissait terminée; d'autant plus dangereuse que, si elle eût réussi, on n'aurait pas manqué de dire que la chambre, qui avait laissé vivre le minis-

tère par pitié et par tolérance, lui avait donné, en se séparant, un dernier et sévère avertissement. Eh bien! la coalition a été vaincue pour la quatrième fois. Ainsi, au commencement, au milieu et à la fin de la session, quatre fois des questions de cabinet ont été posées, et quatre fois la majorité s'est prononcée pour le maintien du ministère.

Mais la loi des justices de paix, la loi des faillites, la loi départementale, la loi des aliénés, n'étaient point l'œuvre spéciale des ministres de la justice et de l'intérieur? Cela est vrai; mais n'en a-t-il pas été de même de toutes les lois de ce genre? M. Duvergier de Hauranne pourra voir dans le tableau ci-joint telles de ces lois qui ont été reproduites sept ou huit fois depuis 1830. M. Barthe et M. de Montalivet ont eu le mérite de se les approprier par des modifications importantes et par une discussion aussi habile que savante. La loi départementale que M. de Montalivet avait déjà discutée, en 1837, à la chambre des pairs, a été encore défendue par lui à l'autre chambre, avec une connaissance approfondie de la matière, et avec un talent auquel tout le monde a rendu justice et qui, sur plusieurs points importants, a triomphé des arguments de MM. Dufaure et Vivien, adversaires si habiles et si honorables. Il en a été de même de la loi des aliénés, dont la discussion a fait le plus grand honneur à M. de Montalivet auprès de ses collègues de la pairie, assez bons juges en ces matières.

La loi sur le système pénitentiaire n'a point été présentée, cela est vrai; mais M. le ministre de l'intérieur en a expliqué les motifs à la chambre, et ils ont obtenu son plein et entier assentiment. On sait d'ailleurs que ce retard n'a point tenu à M. de Montalivet, qui, dès 1836, sous le ministère du 22 février, avait développé devant la chambre un système qui lui avait mérité les éloges les plus unanimes, reproduits le lendemain dans tous les journaux, sans distinction d'opinion.

La loi des sociétés en commandite, n'a point été repoussée par acclamation, comme le prétend M. Duvergier de Hauranne. C'est une loi très-difficile, qui soulève les questions les plus délicates; des hommes plus compétents que M. Duvergier de Hauranne, malgré tout son talent, ont approuvé le système du gouvernement, qui était d'ailleurs celui des hommes les plus capables en cette matière. J'engage donc M. Duvergier de Hau-

ranne à attendre au moins la discussion et les lumières qu'elle pourra faire jaillir, avant de faire de cette loi le prétexe d'une accusation contre le gouvernement.

On le voit, de tout ce faisceau de reproches groupés plus ou moins habilement contre le ministère, reste le vote de la loi sur les chemins de fer et de la conversion. Sur ces deux-là je pourrais tout bonnement dire que je passe condamnation, et qu'en mettant d'un côté tous les votes favorables, votes politiques et de confiance, obtenus par le cabinet du 15 avril, et de l'autre ces deux votes contraires, j'aurais le droit de dire que le ministère a conservé la confiance de la chambre élective. Mais je n'ai pas même besoin de faire cette concession à M. Duvergier de Hauranne, car dans la question des chemins de fer, par exemple, le gouvernement a prouvé que, ce qu'il voulait avant tout, c'était l'exécution de ces merveilleuses voies de communication, qu'elle eût lieu par l'État ou par les compagnies. Le ministre du commerce croyait que l'exécution par l'État donnait plus de sûreté et plus de garanties, il croyait même en cela obéir au vœu exprimé en 1837 par la chambre, et développé avec tant de talent par M. Duvergier de Hauranne lui-même (Voir son rapport du 27 février 1837), qui a si mauvaise grâce aujourd'hui à faire sur ce point un reproche au ministère. M. le président du conseil avait une opinion moins tranchée et était disposé à certaines concessions. Eh bien! n'a-t-on pas permis à certains ministères, ne permettez-vous pas à vos propres amis, de penser autrement que la majorité sur la question d'Afrique? Et vous accorderez sans doute que son importance égale au moins celle des chemins de fer. Je conviendrai volontiers avec vous que le rejet de cette loi a été fâcheux et pénible pour le ministère, mais fâcheux pour son amour-propre, et non pour sa politique. Or, on ne dissout pas un cabinet, on ne jette pas la royauté et les chambres dans les embarras d'une crise ministérielle, pour une question d'amour-propre; d'ailleurs, les blessures de cet amour-propre ont dû être bien guéries par la démarche de plusieurs députés, qui, après avoir voté contre la loi, sont venus dès le lendemain chez M. le président du conseil et chez M. le ministre de l'intérieur, pour les engager à rester au pouvoir et à ne pas se retirer devant un vote qui n'avait rien de politique.

Quant à la conversion des rentes, il y a en vérité peu de loyauté et peu de justice, après avoir déclaré tant de fois que ce n'était point une question politique, que la plus grande faute du ministère du 11 octobre avait été de se dissoudre sur cette question, de venir, le lendemain de son adoption, la présenter comme un de ces échecs qui condamnent un cabinet à une retraite immédiate. Le gouvernement ne devait-il pas, d'ailleurs, laisser cette question si grave subir toutes les épreuves qu'exige la constitution? et que serait-il advenu, si un nouveau cabinet s'était formé en vue de cette seule question? Croit-on, quoi qu'on en dise, que les convictions si profondes de l'immense majorité de la chambre des pairs auraient cédé devant le premier signe de la chambre élective? Ce serait faire une injure gratuite à l'indépendance et à la probité de la pairie. Le ministère a donc rendu un véritable service au pays, à la constitution, à la royauté, en dégageant cette question, pour l'avenir, de tout intérêt ministériel.

Je le demande maintenant à tout homme de bonne foi, que deviennent, en présence de cet exposé sincère et réel des diverses phases de la session et des actes de la majorité, que deviennent les déclamations reproduites chaque matin par les journaux de toute nuance, et que tout le talent de M. Duvergier de Hauranne n'a pu rajeunir? Est-il vrai que le cabinet actuel a été obligé *de courber la tête sous tous les échecs* et *de sacrifier sa dignité et celle du pouvoir?* Est-il vrai qu'il *ait faussé la constitution* et *compromis la couronne?*

Mais enfin, direz-vous, il est impossible de nier que le ministère n'a pas eu sur la chambre cette autorité, cette influence incontestée qui aplanissent toutes les difficultés et triomphent, presque sans combat, de toutes les oppositions. Cela est parfaitement vrai : mais il y a à cela deux causes qui n'ont rien de défavorable au ministère. La première, et la plus naturelle, c'est que plus les temps sont calmes, plus les majorités sont difficiles à former. La seconde, je le dirai avec toute franchise, c'est que, lors de l'avénement du cabinet actuel, outre les divisions intestines qui partagaient la chambre et la rendaient moins facile à conduire, les chefs du cabinet, sortis de la pairie, arrivaient sans clientèle personnelle dans la chambre élective, et forcés de conquérir leur majorité tout entière par la sagesse de

leurs actes et la loyauté de leur politique. Autour de leurs rivaux se groupaient de nombreux amis, dont ils conservaient toutes les sympathies; ces sympathies, habilement exploitées dans les bureaux, dans les commissions, dans les discussions préliminaires des lois soumises à la chambre, leur servaient à combattre le ministère avec plus d'avantage, et semblaient leur donner gain de cause contre les propositions ministérielles. Mais toutes les fois que le sort du cabinet aurait pu être compromis, il en a été bien autrement. Les nouveaux chefs d'opposition restaient alors avec un petit nombre de soldats, et la majorité qui se prononçait pour le ministère était d'autant plus significative qu'elle était l'unique résultat de la confiance et de l'estime profonde inspirée par sa politique à des hommes qui n'hésitaient pas à faire à leur conviction le sacrifice de leurs amitiés personnelles.

M. Duvergier de Hauranne accuse encore le ministère d'avoir désorganisé l'administration. J'aurais voulu qu'il s'expliquât plus clairement sur ce qui concernait ce reproche. Il dit bien que les fonctionnaires sont sans influence, que le pouvoir, dans les départements, n'est ni fort ni respecté? Mais cet état de choses qui est réel, je le reconnais, comment le ministère actuel peut-il en être plus responsable que tous les ministères précédents? N'est-il pas le résultat presque inévitable de tous les changements ministériels qui se renouvellent sans cesse? Quelle confiance en eux-mêmes, quelle force peuvent avoir des fonctionnaires toujours menacés dans leur existence et dans leur position? Comment oseraient-ils résister aux influences de tel ou tel député, dont leur sort peut dépendre, et se brouiller avec l'ami de tel ministre passé ou futur? A quoi bon d'ailleurs se compromettre, risquer les chances d'avenir ou d'avancement pour un ministère qui passera comme tant d'autres, et qui n'aurait sans doute pas même le temps de récompenser ceux qui l'auraient fidèlement servi? Aussi chacun a-t-il ses patrons en dehors du ministère, ses protecteurs dont il reçoit les recommandations, dont il seconde secrètement les influences; aussi, dans les dernières élections, a-t-on vu des préfets accepter des instructions de divers côtés, se tenir également en bonne intelligence avec le candidat ministériel, avec le candidat tiers-parti, avec le candidat doctrinaire? Quel remède apporter à ce

mal ? Je n'en verrais qu'un seul : la durée du ministère qui existe ; mais je doute que ce remède soit du goût de M. Duvergier de Hauranne !

M. Duvergier de Hauranne termine par une véritable diatribe contre ceux qui ne voient dans la députation qu'un moyen d'obtenir pour soi-même, pour sa famille, des emplois et des honneurs : bien entendu que c'est encore la faute des ministres, qui secondent ces tendances de corruption. Les collègues de M. Duvergier de Hauranne lui sauront sans doute peu de gré des honnêtes sentiments qu'il leur prête ! C'est montrer un dépit bien maladroit et pousser un peu loin la haine contre le ministère que de supposer qu'on n'a pu voter pour lui que par suite d'un honteux marché, et que chaque *boule blanche* a été l'objet d'un indigne trafic !.... Mais je m'arrête, car il y aurait presque du ridicule de ma part à vouloir venger l'honneur de la chambre contre une semblable accusation.

Je crois avoir répondu à toutes les reproches contenus dans la brochure de M. Duvergier de Hauranne, et qui servent à défrayer chaque matin la polémique des journaux. Mais en présence de ce déchainement d'attaques et de colère, on ne peut se défendre d'une réflexion pénible ! Le cabinet du 15 avril s'est formé au milieu des plus graves difficultés ; il a trouvé dans les chambres des divisions profondes, des inimitiés d'autant plus vives, qu'elles étaient plus récentes ; dans le pays une agitation, une inquiétude, une opposition presque générales, nées des fautes du parti doctrinaire et des préventions qu'il avait soulevées contre lui. Quelques mois après, tout était calme et raffermi, et le ministère avait pu tenter sans danger deux grandes mesures, l'amnistie et la dissolution ! Ces mesures ont porté leurs fruits. Jamais à aucune époque, depuis 1830, la France n'a joui d'une tranquillité plus profonde, d'une plus grande prospérité ! En Afrique, des résultats importants ont été obtenus, et le système adopté par le gouvernement, système qui a mérité l'entière approbation des chambres, en promet de plus importants encore ! A l'extérieur, les droits et la dignité de la France ont été maintenus avec autant de prudence que de fermeté. Et cependant aucun ministère n'a été en butte à des attaques plus vives, à des accusations plus violentes ! Rien n'a pu désarmer les colères suscitées contre lui, au sein de la chambre, et dans la

presse ; on n'a voulu lui tenir compte, ni de l'amnistie, ni des élections, ni du mariage du prince royal, ni de la prise de Constantine, ni de la conclusion du traité d'Haïti ! Quel est donc son crime ? Quelles sont au moins les fautes si graves qui doivent effacer tout le bien qu'il a fait ? Son crime, ses fautes, eh ! mon Dieu, M. le comte Molé l'a dit : C'est sa durée ! On ne l'avait accepté, toléré que comme un ministère de transition ; mais lorsque les hommes qui croient avoir le monopole de l'habileté et du talent, ont vu que ce *petit ministère* faisait d'aussi grandes choses qu'aucun de ses prédécesseurs, et que la France allait s'apercevoir qu'elle pouvait se passer de ses grands hommes d'État, et de ses grands orateurs, on s'est dit qu'il était temps de le renverser. Chaque parti était trop faible, on s'est réuni, on s'est coalisé, on s'est emprunté vingt voix, trente voix pour faire l'appoint d'une minorité hostile, sauf à se disputer ensuite sur les ruines du ministère les fruits de la victoire ? mais la vraie majorité, la majorité impartiale et consciencieuse a refusé de s'associer à tous ces calculs, à toutes ces manœuvres de l'amour-propre blessé ou de l'ambition déçue ; peu touchée de tant d'accusations vagues elle a demandé à ces ardents adversaires du 15 avril, quels actes ils lui reprochaient, quels hommes et quel système ils avaient à mettre à la place. Voyez, en effet, si depuis quinze mois, un seul reproche sérieux sur la politique intérieure ou extérieure, a été produit contre le ministère, si l'opposition qu'on lui a faite n'a pas été une opposition toute de personnes et nullement de principes. Pendant toute la session, le chef du tiers-parti, sauf sur la question d'Espagne, a gardé un silence prudent, qui d'ailleurs ne manquait pas d'habileté. Un jeune député de la gauche, peu initié aux intrigues, a essayé de soulever la question de la réforme électorale, aucune voix ne s'est fait entendre pour le soutenir ; on a discuté une loi d'organisation départementale, et l'opposition de gauche n'a pas même pris part à la discussion ; enfin, les doctrinaires, pour attaquer le ministère, même sur les lois d'intérêt matériel, ont été obligés de changer leurs opinions et leur langage de la veille ; il est vrai qu'ils l'ont accusé de faiblesse ; mais envers qui ? envers l'opposition sans doute, et au moment où ils lui faisaient ce reproche, au lieu de défendre ce qu'il aurait dû défendre, de combattre ce qu'il aurait dû

combattre, ils parlaient et ils votaient comme l'opposition.

Quant à la presse, en vérité, je ne prendrai pas la peine de rechercher pourquoi tel ou tel journal a été hostile au ministère. Je ne dirai qu'un mot, c'est que si jamais j'ai éprouvé un profond étonnement, c'est lorsque j'ai lu dans une certaine feuille qu'elle avait été *dupe* du ministère.

On menace le cabinet, à la session prochaine, d'une opposition encore plus vive, et surtout plus efficace. En vérité, sur le premier point, je ne vois pas ce qu'il peut avoir à redouter; quant au second, je me trompe peut-être, mais je crois précisément le contraire. Je crois que le nombre des députés consciencieux qui voudront s'occuper sérieusement des affaires du pays, sans se laisser distraire par les intrigues qui les ont fatigués pendant la session dernière, ne fera que s'augmenter, et qu'il se formera une majorité d'autant plus forte, qu'elle n'aura pas à subir l'inexpérience d'une nouvelle législature.

Mais, comme un ministère ne peut pas durer toujours, la prédiction de sa chute prochaine, répétée chaque matin, finira sans doute par se réaliser. Alors MM. Molé et Montalivet, dont l'alliance et l'union intime font la force du cabinet et le désespoir de ses adversaire, après avoir lutté ensemble, se retireront ensemble, et iront reprendre leur place sur les bancs de la pairie, sans faire des brochures dans les journaux, ou des coalitions dans les chambres, sachant conserver cette dignité, ce respect pour le pouvoir qui convient à des hommes qui ont dirigé les affaires d'un grand pays et connu les secrets de l'État.

Voici le tableau que nous avons promis; il contient le relevé des projets de loi qui, depuis le ministère du 11 octobre 1832 jusqu'à celui du 15 avril 1837, ont été ou *rejetés* ou *modifiés*, ou *considérablement amendés*.

## LOIS POLITIQUES.

1833. — *État de siége.* — Un projet de loi, annoncé dans le discours de la couronne, fut présenté le 10 décembre 1832. Ce projet de loi, fort mal accueilli par l'opinion publique et par la chambre des

pairs, avait été tellement dénaturé par la commission, qu'après deux ou trois séances (février 1833), il fut renvoyé à la commission et resta dans les cartons de la chambre, où il mourut sans être de nouveau reproduit.

1833. — *Emprunt grec.* — Présentation d'un projet de loi (24 janvier 1833) relatif à la garantie de cet emprunt.

Le gouvernement est obligé, par suite de réclamations élevées à la tribune, de donner communication à la chambre de tous les documents relatifs à cette affaire.

(*Séance du* 21 *mai.*) — L'article 1er n'est adopté, au scrutin secret réclamé par plus de 20 membres, qu'à la majorité de 176 voix contre 140, c'est à dire 36.

*Nota.* Il est à remarquer que, par la tournure de la discussion et par l'annonce du ministère, le vote de cet article 1er était devenu une question de cabinet.

1833. — *Février.* — *Fonds secrets.* — La demande de 1,500,000 fr. pour fonds secrets est réduite à 1,200,000 francs par la commission. (M. D'Argout ministre.) La loi est votée par 197 contre 114.

1834. — *Janvier.* — *Adresse au Roi.* — Cette adresse, rédigée par M. Étienne, était tellement ambiguë qu'elle contenta tout le monde, l'opposition comme le ministère, en apparence. (Votée par 268 contre 43.) Aussi nécessita-t-elle, le 6 décembre suivant, le fameux ordre du jour motivé qui ne fut obtenu qu'à 67 voix de majorité. 184 contre 117.

1834. — *Fonds secrets.* — Une demande de 1,500,000 francs, pour fonds secrets, est réduite par la commission à 1,200,000 fr.

Cette réduction, consentie par le gouvernement, lui est reprochée par l'opposition.

1834. — *Traité des États-Unis.* — Un projet de loi pour les ratifications financières de ce traité est présenté (13 janvier) et favorablement accueilli d'abord par la commission, qui en propose l'adoption.

Mais, lors de la discussion (séance du 1er avril), après des débats très-animés, le projet de loi est repoussé par 176 voix contre 168.

1834. — *Effectif de la Gendarmerie dans l'Ouest.* — Dans la discussion de ce projet de loi à la chambre des députés, la disposition grave et capitale de la loi, celle qui traitait des attributions conférées aux maréchaux des logis et aux brigadiers, souleva une très-vive contestation. On va au scrutin secret après deux épreuves douteuses, et

l'article n'est adopté qu'à la majorité de 12 voix (161 contre 149; séance du 4 février).

## LOIS ADMINISTRATIVES

### TOUCHANT A DES QUESTIONS POLITIQUES.

1832-1833. — *Modifications à l'Organisation municipale.* — Un projet de loi tendant à modifier plusieurs dispositions de la loi du 21 mars 1831 est présenté à la chambre des députés (8 octobre 1830). Une commission est nommée, mais ce projet, auquel on reprochait une trop grande tendance à restreindre les libertés municipales, est retiré le 10 avril 1833 par ordonnance royale.

1832 *à* 1837. — *Attributions municipales.* — Le projet de loi présenté en décembre 1832 est discuté en mai 1833 (M. Thiers, ministre du commerce, étant chargé des communes). Le rapport de M. Prunelle et les amendements de la commission avaient bouleversé toute la loi. M. Thiers eut à soutenir des luttes très-vives, notamment contre MM. Barbet et Prunelle, sur l'article 7, qui consacrait presque l'indépendance des grandes villes. Il *succomba*, malgré la plus opiniâtre résistance.

M. Thiers fut si mécontent de la loi, telle qu'elle avait été adoptée, qu'il ne la fit pas discuter à la chambre des pairs, et le 13 janvier 1834 il représenta un nouveau projet de loi à la chambre des députés.

La discussion de ce nouveau projet de loi (du 27 février au 10 mars) ne tourna pas toujours à l'avantage du ministère, et la chambre maintint plusieurs dispositions qu'elle avait prises en 1833, malgré lui; et quelques votes partiels furent remportés en dépit de son opposition assez vive. Aussi le ministre, en le présentant à la chambre des pairs, déclara-t-il que son assentiment n'était nullement acquis aux changements introduits dans les dispositions primitives. La chambre des pairs comprit bien le vœu du ministre, et il ne fut pas même l'objet d'un rapport.

Enfin cette loi, présentée en 1832, n'a été adoptée définitivement que le 6 juillet 1837 (sous le ministère actuel), après *huit* épreuves successives dans les deux chambres.

1831 *à* 1833. — *Loi sur l'Organisation départementale.* — Présentée dès le 15 septembre 1831. Ce projet de loi avait été tellement

amendé par la commission que M. Gillon disait dans son rapport (5 janvier 1831), fait après la présentation du nouveau projet :

« Le projet modifié que le ministère s'est rendu *propre* et qu'il a fait *sien* a été de nouveau soumis à votre commission, qui y a fait des changements *sensibles*. »

La chambre elle-même le modifia beaucoup dans la discussion ; un titre tout entier, relatif au conseil général de Paris, fut supprimé. (Le gouvernement avait succombé sur plusieurs questions importantes (1), au point que l'opposition avait annoncé qu'elle voterait pour la loi.)

A la chambre des pairs il subit encore des changements notables, relativement : 1° au nombre des électeurs, 2° à la formation du cens électoral, 3° et 4° à l'origine et au nombre des conseils d'arrondissement et de département.

Il fut enfin adopté le 22 juin 1833.

1831 *à* 1838. — *Attributions départementales.* — Présentation d'un projet de loi (septembre 1831). Premier rapport par M. de la Pinsonnière, non suivi de discussion.

Ce projet de loi, repris en 1833, n'est pas encore discuté. Repris une troisième fois en 1834, il n'est pas encore discuté.

Ce n'est que le 10 janvier 1837 que ce projet est reproduit par le gouvernement devant la chambre des pairs, et discuté par M. de Montalivet, devenu ministre de l'intérieur.

En mars 1838, il a été discuté à la chambre des députés, et le ministré est parvenu à faire repousser les amendements proposés par la commission et non consentis par le gouvernement.

1833. — *Instruction primaire.* — Dans la discussion de la loi sur l'instruction primaire (2 mai), un débat très-animé s'établit entre le ministre M. Guizot et la commission, sur la question de savoir si les curés feraient partie des comités de surveillance. La commission repoussait l'admission du curé. Elle était vivement défendue par le ministre. Cependant la chambre, au milieu d'une assez grande agitation, adopta l'avis de la commission.

(1) Ainsi la chambre statua, malgré le vœu du gouvernement, à la majorité de 168 contre 164, que chaque canton nommerait un membre du conseil général. La discussion sur l'arrondissement avait pris une telle tournure qu'on demanda le scrutin secret, qui donna en effet 4 voix de majorité à l'opposition.

Ainsi encore, pour les conditions d'éligibilité, le projet du gouvernement différait essentiellement de celui de la commission, puisque le premier demandait un cens de 300 fr., et que la commission n'exigeait qu'un cens de 200 fr. La chambre adopta le cens de 200 fr., malgré l'opposition du gouvernement.

On sait que depuis elle revint sur ce vote, par suite de l'amendement de la chambre des pairs.

1833. — *Conseil royal.* — Dans la discussion du budget de l'instruction publique, une réduction de 10,000 francs est adoptée malgré l'opposition très-vive du ministre sur le chiffre relatif au conseil royal; ces 10,000 francs destinés au successeur de M. Cuvier.

Ces 10,000 fr. ont été refusés plusieurs fois depuis 1833 et n'ont été adoptés que pour 1837.

1833. — *Budget de* 1833. — Discussion du budget de 1833 (25 janvier). Une réduction de 207,800 francs proposée par M. Havin, sur les cours royales, est admise, malgré la plus vive opposition de la part du ministre, au scrutin secret par 140 voix contre 124.

1833-1836. — *Écoles d'artillerie à Lyon et à Bourges.* — Un projet de loi présenté par le gouvernement pour cet objet, a été repoussé par la chambre, malgré l'opposition du maréchal Soult et de M. Jaubert pour Bourges.

Un nouveau projet de loi, pour une école d'artillerie à Bourges, est encore rejetée par la chambre (11 avril 1836), par 135 voix contre 127.

1833. — *Siéges épiscopaux.* — Dans la discussion du budget des cultes (29 et 30 mai), un amendement de M. Eschasseriaux, tendant à réduire le nombre des siéges, est adopté, malgré la plus vive opposition du ministère.

L'adoption de cet amendement avait tellement contrarié le gouvernement, que le ministre des finances, en présentant le budget à la chambre des pairs, déclara que le gouvernement n'en demandait pas l'annulation, parce qu'il fallait bien avoir le budget, mais qu'il protestait contre toute adhésion de la part du ministère à cet amendement.

1833. — *Personnel des bureaux de la guerre.* (*Séance du* 13 *juin.*) — Une réduction sur le personnel des bureaux de la guerre, montant à 52,000 francs, est adoptée, malgré la plus vive opposition de la part du ministère.

Dans la séance, une réduction de 3,328,000 francs, sur les achats d'armes portatives, est adoptée, quoique le ministre se fût opposé *à toute réduction.*

1833-1834. — *Pensions aux veuves des généraux Daumesnil, Decaen et Duhesme.* — La chambre rejette la pension pour la veuve du général Daumesnil.

1833. — *Pensions à des veuves de savants.* — Le gouvernement

avait proposé une loi pour accorder des pensions aux veuves de MM. Cuvier, Champollion, Abel Remusat, de Chézy et Saint-Martin.

La chambre accorde seulement les deux premières, et repousse les trois autres. (21 avril.)

1833. — *Avril.* — *Fortifications de Paris.* — Un projet de loi sur les fortifications de Paris, accueilli peu favorablement par la chambre, meurt dans les bureaux après rapport du colonel Lamy.

1833. — *Budget de* 1834. — Une nouvelle demande de 2,000,000 fr., pour fortifier Paris, est rejetée par la chambre. (Séance du 11 juin.)

1833. — *Loi sur l'amortissement.* — M. Laffitte ayant déposé une proposition relative à l'amortissement, le ministre des finances présente de son côté un projet de loi dont les bases étaient différentes. (6 mai.)

La commission à laquelle on avait renvoyé la proposition de M. Laffitte et le projet de loi du gouvernement, n'adopta aucun des deux systèmes. M. Gouin, rapporteur (18 mai), annonça que les modifications fondamentales, introduites dans la commission, avaient pour objet de suppléer aux lacunes du projet du gouvernement qui était incomplet et provisoire malgré les promesses formelles de l'administration.

Dans la discussion de cette loi (24, 25 et 27 mai), une question de prérogative constitutionnelle s'éleva sur le mot *loi spéciale.*

La contestation, dans laquelle M. Dupin se prononce hautement et fortement contre le droit du ministre, avait pris une importance toute politique. La chambre, votant au *scrutin secret*, maintint le mot *spéciale* à la faible majorité de 152 contre 143.

1831 *à* 1835. — *Caisse de vétérance.* — A l'ordre du jour depuis 1831, cette question délicate avait été peu favorablement accueillie par la chambre, qui, plusieurs fois, refusa de s'en occuper. Enfin, discutée en 1834, elle était devenue une cause de dissentiment entre les deux chambres. Par suite de ce dissentiment, une commission spéciale avait été nommée.

Le président du conseil, en soumettant ce projet de loi à la chambre élective (9 mai 1835), avait donné à entendre que le gouvernement persévérait dans sa pensée primitive, mais qu'il avait *transigé* pour arriver à un résultat parlementaire.

Le projet de loi fut adopté.

1832 *à* 1837. — *Loi sur la responsabilité des Ministres et autres Agents du gouvernement.* — Cette loi, présentée pour la première fois en 1832, a été deux fois retirée par le gouvernement. Deux fois

la commission avait introduit un système entier sur la juridiction de la chambre des pairs, que le gouvernement avait refusé d'admettre.

Présentée pour la troisième fois le 1er janvier 1834, elle a subi de nombreuses modifications; a été discutée enfin, en 1835 et 1836, à la chambre des députés, et adoptée à la majorité seulement de 24 voix.

1833. — *Travaux publics.* — (Loi du 27 juin.) — Projet de loi qui demande un crédit de 100,000,000 fr. pour achèvement des travaux de la capitale, des canaux, des lacunes, etc.

La commission (M. de Bérigny, rapporteur) amenda assez fortement ce projet. Ainsi, sur 24,000,000 fr. demandés pour les monuments de Paris, elle n'en accordait que 17,000,000.

La chambre rejeta, en outre, le crédit demandé pour la Bibliothèque royale, pour le palais de l'Institut, les Archives de la Cour des comptes, et 18,000,000 fr. demandés pour l'achèvement du Louvre.

A l'égard de ce dernier article et de celui relatif à la Bibliothèque royale, l'insistance extrêmement vive avec laquelle ils avaient été défendus par MM. Thiers et Duchâtel, fit regarder comme un échec ministériel l'adoption (à la majorité de 162 voix contre 150) d'un amendement de M. Jousselin, qui proposait l'ajournement de la question.

La loi est ensuite adoptée à une très-grande majorité (228 contre 83.)

1834. — *Organisation départementale de la Seine et Municipalité de Paris.* (9 janvier.) — Immédiatement après le vote de l'adresse, M. Ganneron développe une proposition tendant à la reprise de ce projet de loi, présenté dès le mois d'octobre 1832.

M. le ministre de l'intérieur annonce que le gouvernement a préparé un nouveau projet de loi sur cette matière. Il demande donc l'ajournement. Et comme on insistait de nouveau, il s'y oppose vivement. *Il verrait dans cette précipitation une sorte d'empiétement sur la prérogative royale.*

Malgré son opposition, la chambre adopte la demande de M. Ganneron.

Dans la discussion de cette loi à la chambre des députés (13 et 14 janvier), un amendement de M. Lemercier, contre lequel le ministre de l'intérieur s'est vivement prononcé, est néanmoins admis. Il consistait à admettre les douze maires dans le conseil municipal au même titre que le préfet de la Seine, et même de police.

*Nota.* Cet amendement fut, du reste, rejeté à la chambre des pairs.

1834. — *Commission du Budget.* — La commission chargée d'examiner le budget pour 1835 se trouve composée d'un certain nombre de membres de l'opposition, MM. Odilon Barrot, Salverte, Eschasseriaux, Auguis, Baude, etc. Ces nominations paraissent causer quelque inquiétude au ministère. Il se rend en masse au sein de la commission, et déclare que, s'il est prêt à transiger sur des questions administratives, il serait inflexible sur les questions gouvernementales et politiques, et que des votes négatifs, touchant certaines parties du budget, entraîneraient la retraite du cabinet. Malgré cette déclaration comminatoire, qu'elle trouva insolite, la commission ne se montra point disposée à fléchir.

Ainsi, M. Duvergier de Hauranne (19 mars), quoique partisan très-prononcé du ministère, proposa sur le budget de l'intérieur, dont il fit le rapport, la réduction énorme de 2,036, 347 fr.

La chambre n'adopta en définitive qu'une réduction de 1,636,347fr.

1834. — *Budget de la guerre.* — Une somme de 68,000 fr., pour dépenses secrètes, est retranchée par la chambre au ministre de la guerre.

1834. — *Budget.* — Dans la discussion du budget de 1835, la chambre adopte, sur les budgets de la guerre et des finances, des réductions montant ensemble à près de 22,000,000 fr., non sans une vive opposition du gouvernement.

(Voir notamment les séances des 12, 13 et 14 juin.)

1834. — *Pensions aux veuves de généraux.* — Un projet de loi est de nouveau présenté à la chambre pour accorder des pensions aux veuves du maréchal Jourdan et des généraux Decaen, Daumesnil et Gérard.

Après des débats très-animés, et dans lesquels le ministre défendit vivement le projet de loi, deux de ces pensions seulement sont accordées. Celles pour les veuves Daumesnil et Gérard sont rejetées à la majorité de 145 voix contre 120. (*Séance du 27 janvier.*)

1835. — *Indemnités aux victimes des événements de Lyon.* — Une proposition, présentée pour cet objet par toute la députation du Rhône, est rejetée, malgré l'appui très-nettement proclamé de M. Thiers, ministre de l'intérieur, par 230 boules noires contre 140 blanches.

1835. — *Chambre des pairs.* — Un projet de loi, pour construction d'une nouvelle salle des séances pour la chambre des pairs, n'est adopté qu'à la majorité de 209 contre 181, c'est-à-dire de 28 voix.

A l'occasion de ce projet, une discussion très-vive s'était élevée à la

chambre des députés sur l'amnistie, et le principe de la construction n'avait été admis qu'avec cette restriction : *s'il y a lieu.* Ce résultat, rapproché de la majorité de 67 voix, qui avait obtenu un mois auparavant l'ordre du jour motivé, fut considéré comme un échec.

1835. — *Monopole des Tabacs.* — La loi présentée par le gouvernement demandait une prorogation de dix ans.

La chambre, à une très-faible majorité, n'en accorda que cinq. (8 janvier.)

Une proposition d'enquête est faite par M. Martin (du Nord) et vivement soutenue par M. Vivien. Elle est non moins vivement combattue par M. de Salvandy.

M. Duchâtel, appelé à la tribune par les interpellations de M. Vatout, reconnaît le droit d'enquête, mais renfermé dans des limites telles que ce soit plutôt les moyens d'éclairer une commission chargée à son tour d'éclairer la chambre, qu'un droit de coërcition attribué à certains membres de la chambre, sur des individus appelés à déposer.

Le droit d'enquête fut adopté par 241 votants contre 140, quoique les centres se fussent retirés au moment du vote, ce qui le fit remettre au lendemain.

Ce vote avait jeté une telle désorganisation au sein du cabinet, que la réunion Fulchiron fut obligée, au nombre de 150 membres, de faire une démarche auprès de M. Thiers, retiré dans sa tente et boudant.

1834-1835. — *Pensions de retraite.* — Le 16 décembre 1834, un projet de loi, pour pensions de retraite aux employés du ministère des finances, fut présenté.

Mais (le 3 février 1835) M. Gouin proposa, au nom de la commission, le rejet de ce projet de loi, en alléguant que le gouvernement, sur les vives réclamations de la chambre, avait solennellement promis en 1834, par la voix de M. le président du conseil, un projet de loi qui réglerait généralement les pensions de retraite des employés de tous les ministères.

D'après ces conclusions, le ministre se décida à retirer le projet de loi.

1836. — *Monuments de Paris.* — Le rapport de la commission (6 mai) blâmait sévèrement l'administration du précédent ministre de l'intérieur en ce qui concerne l'achèvement des monuments. Partout se révélaient avec toutes leurs conséquences, une foule de changements, additions, retranchements, aux projets primitifs. Elle faisait ressortir la contradiction entre les promesses positives du ministre en 1835 et le surcroît de dépenses.

Dans la discussion de ce projet de loi, les doctrinaires, par l'organe de M. Piscatory, annoncent assez hautement leur séparation avec M. Thiers.

1836. — *Budget de* 1837 (Finances).— Un amendement de la commission, relatif aux donations de rentes, dont le ministre des finances demandait l'ajournement, est adopté néanmoins à une forte majorité.

Le même ministre, ainsi que le ministre de l'intérieur, s'opposent, sans plus de succès, à un amendement de M. de La Rochefoucauld relatif à la suppression des jeux. Une imposante majorité, à laquelle s'était joint M. Passy, ministre du commerce, se lève en faveur de l'amendement, qui est adopté au milieu des marques d'une sensation très-vive et très-prononcée dans toutes les parties de la salle. (*Séance des* 16 *et* 17 *juin.*)

1835-1836. — *Chemins vicinaux.* — Le projet de loi présenté sur cette matière le 24 mars 1835 avait été favorablement accueilli par la commission.

Cependant, lors de la discussion, des objections très-graves s'élevèrent, des systèmes tout nouveaux se produisirent, un grand nombre d'amendements furent présentés. Le ministre de l'intérieur lui-même déclara qu'il y avait encore une étude à faire sur la question, et le tout fut renvoyé à la commission (20 janvier 1836).

La discussion s'engagea d'après le nouveau rapport (mars). Elle fut très-vive. Un débat très-animé s'élève sur la question de savoir quelle serait l'autorité chargée de distribuer entre les communes les subventions que les chemins vicinaux pourraient recevoir des départements. M. Thiers, président du conseil, voulait que ce fût le préfet; M. Odilon Barrot réclamait ce droit pour le conseil général.

M. Thiers, en combattant M. Barrot sur ce point tout administratif, y mit une telle vivacité, qu'il annonça tout d'abord qu'il poursuivrait auprès de tous les pouvoirs l'adoption de la disposition du projet du gouvernement. (*Séance des* 7 *et* 8 *mars.*)

1836. — *Budget de l'Intérieur.* — Dans la discussion du budget de l'intérieur (pour 1837), une augmentation de 105,000 fr., demandée par le gouvernement pour les préfets, est rejetée par la chambre, quoique le président du conseil et deux autres ministres eussent pris la parole pour l'appuyer. Ce rejet eut lieu au scrutin secret à une faible majorité.

Cette demande, renouvelée en 1837 par M. de Montalivet, a eu plus de succès.

1836. — *Budget de* 1837. — Les réductions opérées par la chambre s'élèvent ensemble à la somme assez considérable de 9,029,772 fr.

Il est juste toutefois de remarquer que le budget est augmenté d'autres dépenses non proposées par le gouvernement.

## LOIS D'INTÉRÊT

### PUREMENT MATÉRIEL OU ADMINISTRATIF.

1832. — 19 *Janvier*. — *État des officiers de terre et de mer*. — Un projet de loi est présenté à la chambre des pairs, relatif à l'état des officiers de terre et de mer. Ce projet fut trouvé tellement insuffisant, que la chambre le refit en entier.

Cette loi, présentée à la chambre des députés le 28 mars, fut de nouveau amendée et considérablement modifiée.

1832 *à* 1836. — *Douanes*. — De 1832 à 1836, plusieurs projets de loi, sur les douanes, ont été successivement présentés. En mars 1832, présentation d'un projet qui reproduit les systèmes d'une commission de douanes formée en 1829.

Un rapport de M. Meynard, qui avait fait subir des modifications très-importantes dans les tarifs, n'est pas suivi de discussion dans la session de 1832.

La chambre exprime le vœu que ce projet soit repris en 1833. Mais le 3 février 1834, le gouvernement présente une nouvelle loi non encore discutée; 1er décembre 1834, présentation d'une nouvelle loi.

Enfin, la loi, présentée le 1er février 1836 par M. Duchâtel et dont M. Ducos avait fait le rapport le 4 avril 1834, fut enfin discutée. La proposition avait bien élargi les bases de la loi, et elle traitait de *timides* les essais tentés par le gouvernement.

(14 et 15 avril.) La discussion de cette loi donna une physionomie toute nouvelle à la chambre. Les fractions de l'assemblée, qui d'ordinaire se dessinaient avec le plus de relief, semblèrent effacées. Des membres de la gauche votèrent pour la prohibition et des membres de la droite pour la liberté commerciale. M. Duvergier de Hauranne se trouva d'accord, pour la réforme, avec M. Lherbette, etc., tandis que M. Demarçay, M. *Jaubert* et M. Garnier-Pagès prenaient ensemble la défense du système protecteur. M. Jaubert même alla jusqu'à dire que cette prétendue réforme n'était que la haine de toute supériorité.

Dans la discussion des articles qui fut très-animée (du 18 au 29 avril), l'ancien et le nouveau ministre du commerce, M. Duchâtel et M. Passy,

succombèrent plusieurs fois en défendant les articles du gouvernement contre ceux de la commission.

1833, 18 *février*. — *Chemin de fer*. — La proposition pour un chemin de fer de Paris à Roanne par Montbrison, est rejetée par 127 votants contre 109.

1833. — *Pension de retraite pour les employés de l'établissement royal de Charenton*. — Ce projet de loi a été retiré le 28 février 1833, par suite des dispositions peu favorables de la commission.

1831-1838. — *Police du roulage*. — Ce projet de loi, présenté dès 1831 à la chambre des pairs, n'a été définitivement adopté qu'en 1838, après avoir subi un grand nombre d'épreuves et avoir été profondément modifié dans les deux chambres.

1832-1837. — *Loi sur les sucres*. — Ce projet de loi, présenté le 21 décembre 1832, avait été amendé dans les dispositions principales, celles du *tarif*.

La chambre des députés et celle des pairs ont admis les amendements de la commission, malgré l'opposition du ministre.

Une nouvelle loi a été présentée, et adoptée depuis, le 15 avril 1837.

1833, 7 juillet. — *Loi sur l'Expropriation pour cause d'utilité publique*. — Cette loi, présentée le 21 mai 1833, avait subi de nombreuses modifications dans les deux chambres.

UN DÉPUTÉ.

---

# POÈTES SUÉDOIS

## Du dix-huitième siècle.

---

A la mort de Charles XII, le sénat, maîtrisé par ce héros, résolut de reconquérir le pouvoir dont il avait joui autrefois; les circonstances favorisaient son ambition, et le peuple lui-même semblait l'enhardir. Le peuple, tout en admirant encore le vainqueur de Narva, regardait avec effroi l'abîme dans lequel l'absolutisme pouvait le plonger; les états, qui s'étaient sentis parfois jaloux de l'ascendant du sénat, comprirent qu'il valait mieux s'allier à lui que de retomber sous le joug de la royauté, et le sénat se trouva de son côté disposé à faire des concessions aux états. Ainsi, de part et d'autre, il y eut un accord tacite, une sorte de conspiration régulière entre les familles nobles et les représentants de la nation. Les patriciens de la Suède faisaient dans cette circonstance ce que ceux de Rome avaient fait plusieurs fois, ils répandaient autour d'eux le cri d'alarme et sauvaient leurs priviléges en parlant de sauver la patrie.

Charles XII, au milieu de sa vie aventureuse, n'avait pas eu le temps de se marier. il mourut sans laisser d'héritier direct au trône. La royauté appartenait donc à sa sœur. Mais la loi d'hérédité disait formellement que nulle princesse ne pourrait monter sur le trône si elle était mariée; et Ulrique-Éléonore était mariée. Le sénat comprit tout le parti qu'il pouvait tirer de ce principe d'exclusion; il choisit Ulrique pour reine, en lui faisant sentir qu'elle régnerait non par droit d'hérédité, mais par droit d'élection, et il prescrivit lui-même toutes les conditions

attachées à son vote. Ulrique accepta, et en signant son pacte de reine signa la mort de la royauté.

Le pouvoir fut partagé entre la diète et le sénat. La royauté ne fut qu'une fiction ; on lui laissa le sceptre, le manteau brodé et le droit de parader dans son palais, comme un personnage de comédie. Toutes les affaires importantes se traitaient par une espèce de décemvirat composé d'un certain nombre de membres de l'aristocratie; le roi avait double voix au sénat : c'était là son seul privilége. Il ne pouvait ni lever des troupes, ni imposer une contribution, ni faire un traité de paix, sans l'assentiment des états. Il ne pouvait accorder un emploi que sur la présentation de trois candidats faite par le sénat. Il devait sanctionner les actes publics par sa signature ; mais ce droit, qui constitue ordinairement l'une des prérogatives importantes de la monarchie, n'était plus pour le roi de Suède qu'une vaine coutume dont sa nullité ne tirait aucun fruit. Plus tard, on proposa de remplacer sa signature autographe par une griffe ; c'était à peu près la même chose.

D'Ulrique-Éléonore à Frédéric Ier, et de Frédéric Ier à Adolphe, la monarchie tomba dans un tel degré d'abaissement, que le souverain n'avait pas même, comme le dernier de ses sujets, le privilége de régir sa maison selon sa volonté. Le comité secret s'était arrogé sur le palais les attributions d'intendant ; il contrôlait les dépenses de la cour (1), la conduite des gens de service, et même le choix d'un précepteur pour le prince royal. Un jour, du fond de la Pologne, Charles XII avait menacé le sénat de lui envoyer une botte pour le gouverner ; cette menace du héros semblait s'être réalisée.

Des historiens, trompés par quelques fausses apparences de constitution et de représentation populaire, ont nommé ce règne du sénat, qui dura plus d'un demi siècle (2), un temps de liberté. Il eût fallu plutôt le nommer un temps de despotisme et d'anarchie. Bientôt cette aristocratie hautaine, qui s'était si étroitement unie pour conquérir le pouvoir, se divisa quand elle fut appelée à jouir de sa conquête ; la plupart de ces nobles qui

(1) Il présenta un jour une requête au roi pour lui faire observer qu'on brûlait trop de bougies dans son palais.

(2) De 1720 à 1772.

venaient de prendre pour eux la souveraineté, ne possédaient pas d'autre fortune que leurs titres et leurs armoiries; ils avaient besoin d'or pour soutenir leur rang. Ils ne pouvaient en attendre de la Suède, ils en demandèrent aux pays étrangers. Les uns se laissèrent séduire par la France, qui, depuis le règne de Gustave Wasa et surtout de Gustave-Adolphe, avait toujours cherché à maintenir la Suède dans ses intérêts, afin d'avoir une barrière au nord; d'autres furent attirés par les promesses de la Russie et de l'Angleterre. Ceux-là étaient désignés sous le nom de *chapeaux,* ceux-ci sous le nom de *bonnets.* Les chapeaux et les bonnets divisèrent le pays, mirent le trouble dans les diètes, décidèrent la paix ou la guerre; tantôt luttant à force égale, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, selon que l'ambassadeur de France soldait ses arrérages, ou que le ministre de Russie augmentait ses moyens de séduction.

Quand Gustave III monta sur le trône, il trouva le pays dans cet état de souffrance qui résulte de toute division intestine : le peuple, las de la diète, la diète lasse du sénat, le sénat las lui-même de toutes ces querelles d'intérêt pécuniaire ou d'amour-propre. La souveraineté, envahie par l'oligarchie, vacillait entre ses mains inquiètes; il ne fallait qu'une tentative audacieuse pour la reprendre. Gustave III fit cette tentative; il était jeune, hardi, cher à la foule, et soutenu par la France. Il se souvenait des humiliations que son père avait subies, et il voulait jouer le tout pour le tout.

Le 19 août 1772 est un jour mémorable dans les annales de la Suède. Ce jour là, Gustave reçut le serment de fidélité de ses troupes, et la forme du gouvernement fut changée. Cette révolution s'opéra sans effusion de sang et presque sans effort. Trente grenadiers furent placés à la porte du sénat. Les membres du comité secret, effrayés à l'aspect des baïonnettes, se séparèrent d'eux-mêmes. Les sénateurs acceptèrent sans murmure la nouvelle constitution qui leur fut présentée, et, dans l'espace de vingt-quatre heures, Gustave, qui s'était vu roi de convention, conduit à la lisière comme un enfant, fut déclaré roi absolu.

Si une grande partie des nobles se rangèrent docilement sous son sceptre, quelques-uns d'entre eux ne lui pardonnèrent pas

sa victoire. Vingt ans après (1), Gustave III expia sous la main d'Ankarstrœm l'honneur d'avoir osé et la joie d'avoir accompli sa tentative.

Le règne de Gustave III est l'un des plus remarquables de la Suède; sous le rapport politique, il ne fut ni exempt de fautes, ni exempt de malheurs, mais il fut toujours environné d'une sorte de prestige chevaleresque et d'une auréole de gloire; sous le rapport littéraire, il doit être rangé au nombre de ces époques brillantes et fécondes qui illustrent une nation. Sous les règnes précédents, la littérature était à peine sortie de l'enfance; sous celui-ci, elle se développa. L'esprit du siècle lui imprima malheureusement une fatale direction. Elle aurait pu avoir un caractère de nationalité, et elle imita servilement une autre littérature. Toute l'Europe, au XVIIIe siècle, subit, comme on le sait, l'influence de la France; Gottsched, Addisson, Métastase, furent les apôtres de cette poésie élégante, correcte, enseignée par Boileau, illustrée par Racine. La Suède fit comme les autres nations. Si elle avait cherché à imiter ce qu'il y a de beau, de sévère, d'élevé, dans les écrits de quelques hommes du siècle de Louis XIV, on ne pourrait que rendre hommage à ses efforts, malgré le respect que l'on éprouve toujours à voir cette contrefaçon du génie étranger là où on espérait trouver un génie national. Mais elle n'adopta souvent que le côté le plus superficiel, le côté le moins louable de notre littérature; les madrigaux du *Mercure de France* la séduisirent presque autant que les vers solennels de Corneille; les œuvres laborieuses de l'académicien Thomas rivalisèrent, à ses yeux, avec les magnifiques pages de Bossuet, et quand parfois elle tâcha d'imiter les hommes qui méritaient de l'être, elle le fit maladroitement. Ce qu'il y avait de roide et d'emphatique dans nos tragédies le devint encore plus en passant par l'élaboration des poëtes suédois. La diction pleine de tendresse de Racine se refroidit dans leurs œuvres; le tissu charmant des fables de Lafontaine s'alourdit entre leurs mains, et l'étincelle d'esprit de Voltaire disparut dans le creuset où ils entassaient drame et conte, ode et idylle, pour en extraire quelques lambeaux à leur usage. Après tout, on ne saurait nier que si ce travail d'imitation fut un mal, ce fut un mal nécessaire.

(1) Dans la nuit du 16 au 17 mars 1772.

La langue suédoise était à peine formée, la poésie n'avait fait entendre que quelques accents fugitifs, puis elle était retombée dans le silence ; il fallait des modèles à ce pays qui s'acheminait si tard dans la voie littéraire. La France était pour lui ce que la Grèce avait été pour l'Italie : il y chercha son Homère et son Aristote ; mais, à la suite de ses études, il n'enfanta point de Virgile et point d'Horace. Sa poésie fut coquette et frivole, elle se couvrit de paillettes et s'habilla de clinquant ; en vérité, il faut le dire, les poëtes les plus renommés de cette époque ne sont pas de grands poëtes, et les œuvres dont toute la cour de Gustave était enthousiaste, sont peu lues aujourd'hui ; mais jamais les muses de Suède ne furent plus diligentes, jamais on ne vit apparaître tant de vers : on en faisait à la cour, on en faisait à la ville et dans les provinces. A chaque instant les astronomes de la pensée découvraient à l'horizon littéraire une nouvelle étoile, laquelle ne tardait pas à monter vers Gustave III.

Gustave III était le point central autour duquel tourbillonnaient ces planètes éphémères ; il protégeait la poésie comme roi, il l'aimait comme poëte, c'était l'un des esprits les plus élevés de son temps et l'un des écrivains les plus corrects. Son éducation toute française l'aveugla sur plusieurs points, mais ce fut la faute de ses maîtres, la faute de son siècle plus que la sienne ; dès son enfance il ne parla que français, il ne lut que des ouvrages français. C'était la seule langue qu'il aimât après la sienne, et la seule dans laquelle il cherchât des principes de goût et des modèles. Il idolâtra Racine, il condamna Shakespeare ; il ignorait les beautés de la littérature anglaise et de la littérature espagnole, et il professait pour tout ce qui était écrit en allemand la même indifférence ou la même aversion que son oncle Frédéric (1). Ainsi, après avoir subi l'action de son temps, il réagit de la même manière sur lui ; il sanctionna dans un âge mûr les théories poétiques qu'il avait apprises dans sa jeunesse, et les répandit parmi les hommes qui l'entouraient.

Les drames qu'il a écrits portent le cachet des principes littéraires que Dalin et le comte de Tassin lui avaient enseignés ;

(1) Rien ne m'est plus désagréable, disait-il, que l'allemand et le tabou.

ses plans sont très-symétriquement construits et conformes aux trois unités, ses personnages sont tous gens de bonnes manières, gens de cour se drapant dans leur dignité, soupirant à propos, et se plaignant avec grâce; les scènes sont prises dans une sorte de monde intermédiaire qui ne touche ni à l'idéal de Schiller, ni à la vie réelle de Shakspeare. Il y a peu de mouvement dans l'ensemble de ses compositions, mais beaucoup de périodes pompeuses, d'exclamations calculées et de dialogues artificiellement faits; ses discours, que l'on a trop loués, ont la même prétention de forme et le même ton de sèche élégance.

Malgré sa partialité pour tout ce qui venait de la France, Gustave III n'oublia pourtant jamais qu'il était Suédois. Il aimait l'histoire, les souvenirs, les illustrations de son pays, et travailla sans cesse à les maintenir dans leur éclat, à les faire revivre. Ainsi, quand l'idée lui vint d'écrire un panégyrique, il n'alla point chercher son héros dans l'histoire de Xénophon ou de Tite-Live, il choisit un des enfants de la Suède, un des compagnons d'armes de Gustave-Adolphe. Quand il se mit à composer des drames, il laissa de côté cette tragique famille des Atrides qui a fait entendre tant de sanglots sur notre scène et succombé sous tant de coups de poignard; il prit encore son sujet dans l'histoire de Suède.

Il manifesta le même sentiment de patriotisme, en fondant plusieurs institutions scientifiques et littéraires. Au commencement du XVIIIe siècle, il n'y avait point encore de théâtre à Stockholm; on jouait de temps à autre quelques ballets à la cour, et de temps à autre on voyait arriver une troupe ambulante de comédiens allemands. En 1787, Frédéric 1er établit enfin un théâtre permanent, on y représenta les comédies de Holberg et quelques pièces suédoises. Gustave III donna à ces représentations dramatiques plus d'extension qu'elles n'en avaient jamais eu : il appela en Suède des acteurs renommés, il enrichit l'Opéra. Au-dessus de la salle de spectacle, il s'était réservé un cabinet de travail comme pour être plus près des muses : c'est là qu'il se retirait lorsqu'il venait de son château de Haga à Stockholm. C'est là qu'il passa une grande partie de la soirée qui précéda la révolution de 1772; c'est là qu'on l'emporta quand la balle d'Ankarstrœm eut frappé sa poitrine.

En 1757, la reine Louise-Ulrique avait fondé l'académie de

Stockholm. En 1786, Gustave III l'établit sur de nouvelles bases, et fonda en même temps l'académie littéraire des dix-huit; lui-même en fit l'ouverture par un discours écrit avec talent. Puis, quand elle mit l'éloge de Torsteinsson au concours, il fut du nombre des concurrents et gagna le prix. On assure que les examinateurs, en lisant son discours, ignoraient de qui il était.

Le secrétaire de l'académie d'Ulrique était Olof Dalin, le premier des poëtes suédois dont les succès littéraires firent la fortune (1). Il commença par publier, sans y mettre son nom, un journal hebdomadaire intitulé *Argus*. C'était un recueil de nouvelles et d'aperçus critiques, de contes en prose et en vers, une imitation assez pâle du *Spectateur* d'Addisson. Mais le public de la Suède n'avait jamais rien vu de semblable, il applaudit à l'apparition de *l'Argus*, et le lut avec avidité. Dalin, qui ne s'était pas fait connaître, se révéla bientôt par un poëme sur la liberté suédoise qui fit une assez grande sensation. Le succès obtenu par de pareilles productions accuse la pauvreté du temps où elles furent publiées : ce poëme sur la liberté n'est qu'une longue et froide amplification de rhétorique, une espèce de chronique en vers pompeux, surchargée d'allégories, et parsemée çà et là de compliments à la reine et à la noblesse. Le sénat, qui se trouvait assez bien traité dans cette revue chronologique, prit le poëte sous son patronage, et le chargea d'écrire l'histoire de Suède.

Cette histoire parut quelques années après, et augmenta encore la réputation de Dalin. Elle n'est pourtant ni savante, ni profonde : sous le rapport des recherches et de l'étude des documents, elle est très-inférieure à celle de Lagerbing; mais elle est élégamment écrite. Elle fut louée et recherchée, quoiqu'elle n'ait jamais obtenu autant de popularité que l'histoire de Holberg en Danemark. Les Suédois l'ont citée longtemps comme leur meilleure histoire : de nos jours, Geiier, Fryxell, Strinnholm, ont montré qu'on pouvait en faire une meilleure.

Dalin, qui aspirait à tous les genres de gloire, écrivit une comédie, *l'Envieux*, dans laquelle on trouve çà et là des intentions spirituelles et des traits plaisants. Il écrivit ensuite une

(1) Né, en 1708, à Winberg, où son père était prêtre; précepteur du prince royal, et anobli en 1751; chancelier de la cour en 1763; mort le 12 août de la même année.

tragédie, *Brunilde ou l'amour malheureux;* mais elle n'obtint pas le moindre succès. Léopold disait que c'était un amour complétement malheureux, car il n'en connaissait pas un qui eût causé moins d'émotion. Les œuvres de Dalin manquent de mouvement et de vie. Il était doué d'un esprit facile, d'un style brillant, mais il n'avait ni l'imagination qui enfante une grande idée, ni le souffle poétique qui l'anime.

On a publié après sa mort deux volumes de poésies lyriques qui laissent voir à découvert la nullité de cette nature d'écrivain dans laquelle il n'y avait ni élévation ni profondeur. Ce sont des madrigaux coquets, des impromptus et des bergeries, des épîtres dans lesquelles l'auteur court après le bon mot, des vers de circonstance à propos d'une feuille de papier gris ou de la mort d'un chien, à propos d'une montre ou d'un fourneau. Dans une de ces épîtres, il raconte son voyage en France, son séjour à Paris; et que croit-on qu'il admire là? le mouvement d'une grande ville, l'aspect des monuments, les galeries de tableaux ou la richesse des bibliothèques? Non, mais les conversations d'une société frivole, l'art avec lequel les hommes tournent un compliment, les jeux de mots, les rubans roses, les éventails à fleurs, et toutes ces *charmantes bagatelles,* comme il les nomme lui-même, qu'il découvre dans un salon.

Dalin a été en Suède le représentant de cette poésie secondaire du XVIII^e siècle qui se glorifiait d'un quatrain et prétendait s'immortaliser avec un rondeau. Il avait quitté la société bourgeoise où il était né pour s'élever jusqu'aux régions aristocratiques; il fallait qu'il payât son droit d'entrée dans ce monde dédaigneux qui ne le recevait toujours, malgré sa réputation, qu'avec une certaine réserve. De là, tant de vers louangeurs, tant de compliments de noce, de baptême, d'anniversaire, qu'il portait partout avec lui comme les rubans d'une livrée. Aussi, quand il voulut déployer ses ailes pour s'élever plus haut, il se sentit comprimé par l'atmosphère étroite dans laquelle il avait vécu, et quand il s'avisa de prendre pour modèles nos grands, nos vrais poëtes, il ne put en saisir ni la grâce, ni le charme, et il parodia. Il est un fait, entre autres, qu'on lui pardonnera difficilement, c'est d'avoir posé un pied profane dans le temple de cristal de notre Lafontaine, d'avoir choisi quelques-unes de ses plus charmantes rêveries pour les dénaturer et les amplifier.

Du reste, on ne saurait refuser à Dalin des qualités de style remarquables pour son temps; il écrivait surtout la prose avec une élégance et une pureté dont personne avant lui n'avait donné l'exemple. Sous ce rapport, il fut utile à son pays, et mérite de conserver une place honorable dans l'histoire littéraire de la Suède.

Il eut pour contemporains quelques hommes dont la réputation fit moins de bruit que la sienne et qui avaient pourtant plus de poésie dans l'âme. Je citerai, entre autres, le comte de Gyllenborg (1), qui écrivit des pièces didactiques remarquables par la sévérité de la forme autant que par la justesse de la pensée; le comte de Creutz (2), homme du monde, homme instruit qui, dans les hautes fonctions dont il fut chargé, trouva le temps d'étudier les auteurs grecs qu'il aimait, et donna à la Suède un des plus jolis poëmes qu'elle possède, un poëme idyllique écrit sous l'inspiration des églogues de Théocrite et du roman de Longus.

A la même époque, une femme attira sur elle l'attention du public par quelques élégies écrites dans un style simple et empreintes d'un sentiment vrai; c'était Mme Nordenflycht (3). Elle avait été fiancée pendant trois ans à un jeune prêtre à qui elle écrivait des épîtres en vers. Au bout de sept mois de mariage, elle vit mourir cet homme qu'elle aimait ardemment; elle se retira alors dans une province reculée de la Suède, s'enferma dans sa demeure, fit tendre de noir ses appartements, et là, seule, abandonnée à ses souvenirs, entourée d'images de deuil, elle raconta ses regrets, et publia, sous le titre de *la tourterelle affligée*, un recueil d'élégies. La sensation produite par ses vers l'arracha à sa solitude : le monde voulut la connaître; elle reparut dans le monde. Bientôt on la vit à Stockholm présidente d'une société littéraire qu'elle avait formée elle-même, et à laquelle s'adjoignirent plusieurs personnages

(1) Né à Linkœping en 1731; conseiller de chancellerie en 1774; mort le 30 mars 1808.

(2) Né en Finlande en 1729; précepteur du prince Adolphe-Frédéric en 1757; ministre en Espagne en 1763; ambassadeur en France en 1772; président de chancellerie en 1783; mort en 1785.

(3) Née en 1718; morte le 28 juin 1763.

de distinction. Là on lisait des vers, et on discutait le mérite des productions nouvelles. Mme Nordenflycht donnait elle-même le mouvement à ces réunions, et son âme, froissée par l'amour, se consolait en voyant grandir autour d'elle tous ses talents poétiques. Malheureusement le drame de sa vie n'était pas achevé. Elle se reprit à aimer, et celui qu'elle aima la trahit. La pauvre femme, qui se souvenait de Sapho, se jeta dans la mer. Un de ses domestiques accourut assez tôt pour la sauver, mais elle mourut trois jours après.

La forme employée par Mme Nordenflycht a un peu vieilli; elle n'était pas travaillée avec ce tact artistique qui conserve toujours au style un certain attrait; sa douleur fut parfois affectée, et ses vers tombèrent dans la phraséologie. Elle eut aussi le tort de sacrifier à la mode de son temps, de donner une houlette à celui qu'elle pleurait, de revêtir son élégie d'un costume pastoral. Mais à travers ces strophes un peu longues, on découvre une pensée tendre, et sous son vêtement d'emprunt, on sent battre un cœur passionné de jeune femme.

La société littéraire, dont elle avait été le principal mobile, fut réorganisée, après sa mort, par Scrœhderheim, et prit le titre d'*Utile dulci*. On en vit en même temps une autre se former à Upsal sous le titre d'*Apollonis sacra*, et une troisième à Abo en Finlande, sous le titre d'*Aurora*. Plus tard, la ville de Gothembourg eut aussi la sienne. Ces sociétés distribuaient des prix et publiaient leurs œuvres; elles tâchaient de suivre, dans de modestes limites, l'exemple que leur offrait l'académie de Stockholm. Mais de même que cette académie, elles mirent souvent le sceau de l'approbation à des vers qui le méritaient fort peu, et distribuèrent des brevets d'immortalité à des poëtes dont la gloire ne fut pas de longue durée. Elles n'eurent, comme la plupart des sociétés de ce genre, qu'une influence fort équivoque; car l'académie de Stockholm, qui leur servait de modèle, fut dès son origine dominée par un esprit étroit, assujettie à des règles inflexibles, et séduite par des théories d'art et de poésie, qui, loin d'aider au mouvement intellectuel de l'époque, l'auraient peut-être comprimé, si elle avait eu plus de force.

L'esprit français régnait toujours dans cette académie. Le même esprit domina Kellgren, un des poëtes plus dignes d'être

aimés de la Suède (1). Il avait, il est vrai, peu d'envention; il composa des opéras dont Gustave III lui donna le plan, et il emprunta à d'autres écrivains l'idée de ses meilleures poésies lyriques. Mais il avait une conception vive, et une sensibilité entretenue par de douces et mélancoliques rêveries; il saisissait avec habileté la pensée qui lui était offerte, et lui donnait aussitôt la couleur et le mouvement. Peu de poëtes ont eu en Suède une versification aussi élégante, aussi harmonieuse que la sienne; et quelques-unes de ses strophes lyriques ne s'effaceront jamais de la mémoire de ses compatriotes. Il vécut malheureusement dans un ordre d'idées trop étroit et trop exclusif. Il méconnut le génie de Gœthe; il condamna Homère, Ossian et Milton. Sur la fin de sa vie, ses yeux s'ouvrirent pourtant à la nouvelle lumière poétique qui commençait à jaillir de toutes parts. Un de ses amis le trouva un jour la tête inclinée sur la poitrine, le regard pensif, tenant à la main un volume de Klopstock. « Hélas! dit-il, je m'aperçois que toute ma vie s'est passée à ne rien faire. »

Dans le temps où Kellgren écrivait avec le roi ses opéras de Gustave Wasa et de Christine, la littérature suédoise devenait de jour en jour plus productive. L'étude des sciences était sacrifiée à l'étude de la poésie, les jeunes gens sortant des écoles tournaient les yeux vers Gustave III, et s'essayaient à faire des vers pour mériter sa bienveillance. Dans ce temps là, Oxenstierne, le descendant du chancelier, écrivait, à l'imitation de Saint-Lambert, un poëme didactique sur les heures; Hallmann égayait le public par des parodies dramatiques, qui toutes ensemble, sont pourtant loin de valoir l'excellente parodie de Wessel, le poëte danois; Emwalssen imitait les opéras français; Adlerbeth traduisait Horace et Virgile; Thorild donnait à la critique plus de portée qu'elle n'en avait jamais eu, et Ehrensward s'illustrait par ses considérations sur l'art. Dans ce temps là aussi le joyeux Belmann s'en allait dans les allées du parc, chantant le bonheur d'être assis à table et le bonheur de boire. Les hommes du Nord ont une sorte de littérature que nous ne connaissons pas ou que nous apprécions peu, c'est la littéra-

(1) Né, en 1751, à Floby; précepteur dans la maison du général Meyerfelt en 1775; secrétaire du roi en 1780; mort en 1795.

ture bachique; Béranger, Désaugiers, et avant eux Panard, Collé, l'ont, il est vrai, indiquée par quelques couplets. Mais si on l'accepte comme œuvre de distraction, on ne l'a pas encore classée comme œuvre d'art. Dans le Nord au contraire, c'est une littérature riche et ancienne; elle remonte jusqu'au temps où les Scaldes chantaient l'hospitalité du jarl et la coupe de miœd. Elle a eu ses jours de gloire et ses couronnes, sa place au foyer domestique, et sa place à l'Académie. L'hiver, quand les habitants du Nord se réunissent sous leur toit couvert de neige, tandis que le ciel est chargé de nuages et que le vent froid gronde autour d'eux, la chanson bachique les égaie et la boisson spiritueuse les réchauffe. Ils aiment les poëtes qui se sont inspirés de ces heures de joie passées dans un cercle d'amis, et il est parmi eux tel homme qui s'est rendu aussi célèbre par quelques chansons à boire, qu'il pourrait l'être ailleurs par des odes héroïques ou des chants d'amour. Bellmann est un de ces hommes (1). Jeune et riante, sa muse se couronne de lierre et s'assied sous une treille. Il était doué d'une grande facilité, d'un talent rare d'improvisation. La vue d'une des retraites joyeuses qu'il avait coutume de visiter donnait l'impulsion à sa pensée; et comme il était tout à la fois poëte et musicien, il trouvait en même temps la rime et la mélodie, il ne récitait pas ses vers, il les chantait. La plupart de ses poésies représent dans toutes ses phases la vie légère, la vie insouciante; mais il en est quelques-unes où, sous le voile gracieux de cette philosophie épicurienne, il est facile de reconnaître un sentiment plus grave et une teinte de mélancolie. Cet heureux Bellmann n'était pas riche, sa gaieté fut plus d'une fois comprimée par une réflexion amère. Il essayait de rire encore, et il se trahissait par une larme. Mais quel que fût le sentiment qui les inspirait, ses vers bachiques furent accueillis avec enthousiasme, recherchés de toutes parts, et il n'est pas un canton de la Suède où le paysan ne les répète encore dans les jours de fête. Une autre partie de ses poésies qui n'obtint pas moins de succès, c'est celle où il a tracé une peinture bouffonne du cabaret qui lui servait de refuge, de la vieille Ulla qui remplissait son verre en lui faisant quelquefois crédit, et des bons bour-

(1) Né à Stockholm en 1740; mort en 1795.

geois qui venaient disserter sur les affaires d'Europe autour d'une bouteille. Ses chansons à boire rappellent parfois celles d'Olivier Basselin, le poëte normand, et quelques-uns de ses tableaux de cabaret ressemblent aux bonnes caricatures de Hogarth.

Gustave III avait pour Bellmann une affection particulière, et prit plaisir un jour à intercéder en sa faveur; il écrivit à la femme du directeur de la loterie cette lettre qui mérite d'être citée (1) :

« Madame de Stierngranat, vous savez que j'ai toujours aimé les poëtes et surtout les poëtes suédois; vous savez que ces messieurs sont toujours pauvres, et qu'ils demandent toujours des secours. Vous savez aussi que leur verve n'est heureuse et facile qu'autant que leur bourse est remplie; mais ce que vous ne savez pas, c'est à quoi tout ceci va aboutir, et vous m'avouerez qu'en le lisant, vous dites à part : Où mènera tout ce savoir? Un peu de patience et vous le saurez. C'est que je viens d'apprendre qu'il y a une place de secrétaire vacante dans la direction de la loterie royale, et que j'ai reçu une requête en vers du fameux Bellmann, autrement dit l'Anacréon de la Suède, qui me demande ma recommandation auprès de messieurs de la direction. Comme une telle recommandation serait un ordre, et que je ne veux gêner personne, et encore moins ces messieurs, je m'adresse à vous, Madame, pour vous prier d'être la solliciteuse de cette affaire auprès de votre mari. Les muses sont les déesses des poëtes, et comme elles sont femmes ainsi que vous, à qui pourrai-je mieux adresser mon pauvre protégé? Je le laisse en vos mains et je vous prie de vous charger de son sort.»

Bellmann obtint la place. Il donna la moitié des émoluments à un homme qui se chargeait de la remplir, et vécut sans rien faire avec le surplus. « Quand il sentit approcher sa dernière heure, dit un écrivain suédois, il invita ses amis à venir le voir. Il s'assit au milieu d'eux, le verre à la main, et entonna son chant du cygne. Toute la nuit il chanta avec enthousiasme les heures joyeuses de sa vie, les bienfaits de la Provi-

(1) L'original de cette lettre est en français. C'était la langue que Gustave employait ordinairement dans sa correspondance.

dence, et l'amour qu'il portait à son pays; puis soudain changeant de rhythme et de ton, il adressa à chacun de ceux qui l'entouraient sa strophe d'adieu. Au point du jour, ses amis émus jusqu'aux larmes le conjurèrent de cesser, mais il leur répondit : Mourons en chantant comme nous avons vécu. Il vida son verre pour la dernière fois, et, dès ce moment, il ne chanta plus. »

La mémoire du chansonnier suédois est restée chère à ceux qui l'avaient connu. On lui a élevé, il y a quelques années, un monument dans le parc de Stockholm.

Après les riants couplets de Bellmann, on ne lira pas sans une triste émotion les poésies de Lidner (1). Ce fut un de ces hommes marqués d'un sceau fatal. Malheureux par sa propre faute, et malheureux par les circonstances qui l'entouraient, il n'amassa que des regrets au fond de son âme, et n'exhala qu'un chant de douleur. Tout jeune, Lidner devint orphelin. Il était pauvre, il se trouva abandonné à la commisération d'un de ses parents qui prit intérêt à lui et l'envoya à l'université de Lund. Là de mauvaises sociétés développèrent en lui ses mauvais penchants : il se livra à la débauche, et rendit sa position à l'université si pénible, qu'il se crut obligé de partir. Il alla à Rostock. Il y étudia mieux qu'il ne l'avait fait en Suède, et soutint assez bien sa thèse philosophique. Mais peu après il s'abandonna de nouveau à ses funestes habitudes. Il revint dans son pays, plus abattu que jamais, sans aucun appui et sans aucune idée d'avenir. Son parent, fatigué de lui avoir si souvent prêté un secours inutile, le força de s'enrôler comme matelot, à bord d'un bâtiment qui partait pour les Indes orientales. En route le bâtiment relâche, et Lidner s'évade. Il erre à travers les champs, privé de tout, et vivant de la vie la plus misérable. Enfin il trouve une occasion de revenir à Gothembourg, et la saisit avec joie. Dans ses longues heures d'isolement, il avait écrit quelques vers : il les lit aux poëtes de Gothembourg, et on les loue. L'idée lui vient de s'approcher de Gustave III, qui alors attirait à lui tous les hommes doués de quelque talent. Lidner va à Stockholm, publie quelques poésies, et obtient un grand succès. Le roi le prend sous sa protection, et lui donne une place

(1) Né à Gothembourg en 1759 ; mort en 1793.

honorable à l'ambassade de Paris. L'ambassadeur était le comte de Creutz, l'auteur *d'Atis et Camille*, poëte aimable qui devait accueillir avec empressement un poëte. Mais Lidner ne répondit ni à ses désirs, ni à son attente. Il reprit, comme par le passé, des habitudes qui n'étaient guère en harmonie avec la dignité de ses fonctions, et fut forcé de quitter l'ambassade. Il retourna à Stockholm, accusé par Creutz, condamné par le roi, repoussé de tous ceux qui autrefois lui avaient témoigné quelque intérêt. Sans fortune, sans protecteur, sans emploi, il mit sa muse à l'enchère, il vendit des odes et des sonnets, des madrigaux et des quatrains, à tous les riches bourgeois et à tous les gentilshommes ambitieux, qui, ne pouvant faire des vers, voulaient pourtant avoir à la cour une réputation de poëtes. Un écrivain dit que Lidner gagnait à ce métier douze ou quinze francs par jour : il n'en fallait pas tant pour vivre commodément dans un pays où les fortunes sont si médiocres et les besoins si limités. Mais toute idée d'ordre était pour Lidner une espèce de problème formidable qu'il ne se souciait pas de résoudre; il vivait au jour le jour sans songer à l'avenir. Outre sa passion pour le vin de France, il en avait une non moins dispendieuse, c'était de louer une élégante voiture, et de se faire promener dans la ville. Un soir qu'il était chez son ami Thorild : « Je n'ai plus rien, lui dit-il en s'en allant; je ne sais comment je vivrai demain. — Il ne me reste que deux plates (1), répond Thorild; mais je n'en ai pas besoin, prends-les. »

Sur le seuil de la porte, Lidner s'aperçoit qu'il pleut; il appelle un fiacre, et se fait conduire chez lui. « Combien te dois-je? dit-il au cocher.— Une plate. — Comment! mon ami, rien qu'une plate? mène-moi un peu plus loin, et tu en auras deux. » Il donna ses deux plates, et s'endormit sans songer au lendemain.

A l'âge de trente ans, il se maria; les circonstances de ce mariage sont singulières. Un jour Lidner était assis dans sa pauvre chambre de poëte, tout seul, dénué de ressources; on frappe à sa porte, et il voit entrer une femme qui n'était plus très-jeune, ni très-jolie, mais dont les vêtements et les manières

(1) Petite pièce d'argent qui équivaut à environ 75 centimes de notre monnaie.

annonçaient une certaine distinction. C'était la fille du général Hastfer de Finlande. Elle s'approche de Lidner, et lui dit qu'elle a lu avec attendrissement ses élégies, et que, touchée de ses malheurs, elle veut essayer d'y porter remède. Elle offre de l'épouser et de partager avec lui sa fortune. Lidner la regarde avec un grand sang-froid : « Avez-vous vraiment de la fortune? lui dit-il. — Oui, j'ai hérité de mon père deux fermes assez considérables.—Prenez garde; car si nous nous marions, tout ce que vous possédez, je le boirai. » Cette menace n'effraya point l'enthousiaste Finlandaise. Peut-être espérait-elle prendre sur Lidner assez d'ascendant pour l'arracher à ses funestes habitudes. Enfin le mariage se fit, et Lidner tint parole. Dans l'espace de quatre années, il dissipa jusqu'au dernier schelling le bien de sa femme, et, lorsqu'il mourut, elle était si pauvre, qu'elle fut obligée de chercher un refuge dans une maison ouverte aux indigents. Le roi lui accorda une petite pension. La malheureuse conserva toute la vie pour Lidner une sorte de culte religieux. On m'a raconté que lorsqu'elle touchait sa pension, elle l'employait à acheter du café, de l'eau-de-vie, elle appelait autour d'elle quelques pauvres femmes pour leur parler de son poëte chéri, pour réciter ses vers et faire admirer son génie. Tant que les provisions de café et d'eau-de-vie duraient, les bonnes femmes répondaient par des acclamations à son enthousiasme; mais une fois que la dernière coupe était vide, elles désertaient l'une après l'autre, et la veuve de Lidner se retrouvait seule jusqu'au prochain trimestre. Plusieurs années après, lorsqu'elle fut affaiblie par l'âge et par les infirmités, le nom de Lidner lui rendait encore le prestige de sa jeunesse, le nom de Lidner enflammait sa pensée et son regard. « Je l'ai vue, m'a dit M. Atterbom, entrer un jour dans une maison, maigre, pâle, souffrante et couverte de haillons. Elle s'assit devant nous sur une chaise, prononça quelques mots d'une voix débile, et ses traits altérés, ses yeux éteints annonçaient un douloureux affaissement. Je me mis à louer les poésies de Lidner, et à l'instant voilà cette femme qui se lève comme frappée d'un coup électrique, qui se réveille, qui s'anime et parle avec éloquence, avec entraînement. » Elle mourut avec le nom du poëte sur les lèvres, laissant une fille, recueillie comme elle dans une maison de charité.

A travers son existence fatiguée, Lidner avait cependant trouvé le temps de s'instruire : il savait le français, l'italien, l'allemand, l'anglais. Il joignait à ces connaissances une sensibilité profonde, une imagination ardente.

Il essaya de faire quelques compositions dramatiques, mais elles n'eurent point de succès, et ne méritaient pas d'en avoir. Il était d'une nature essentiellement lyrique, et manquait à son génie quand il essayait de transformer sa strophe en dialogue. La douleur l'inspira comme la gaieté avait inspiré Bellmann. Il chanta pour apaiser sa souffrance, il chanta pour appeler Dieu à son secours. Sa poésie fut triste comme les soupirs d'une âme en deuil, et touchante comme une prière. Nulle corde joyeuse ne résonna sur sa lyre, et nul rayon d'un soleil pur ne s'arrêta sur le front pâle de sa jeune muse. Au milieu de toute cette littérature insouciante et légère qui de son temps était à la mode, ses vers retentirent comme un cri de malheur au milieu d'une fête. Mais la plupart des compositions artificielles qui occupèrent les beaux esprits du temps de Gustave III sont oubliées, et il n'est personne en Suède qui ne lise encore les œuvres de Lidner.

Un autre recueil de poésies non moins lu et non moins aimé est celui de Mme Lenngren (1). C'était la fille d'un professeur d'Upsal, mariée à un conseiller de commerce vivant d'une vie modeste, d'une vie de devoir, et dans ses heures de loisir racontant avec grâce et naïveté l'observation qui l'avait frappée, ou l'émotion qui l'avait saisie; elle ne se laissa point éblouir par les premiers succès qu'elle obtint. Elle sentit que ses ailes ne la porteraient pas dans les hautes régions, et elle s'arrêta à cueillir les fleurs poétiques qui croissaient autour d'elle. Il y a dans tout ce qu'elle a composé un mélange charmant d'esprit et de tendresse, de gaieté et de mélancolie : tantôt elle dépeint avec un léger sourire la maison du pasteur, le jour où la grande dame de la paroisse la visite, les apprêts du dîner, la décoration de la salle, la toilette du prêtre, l'agitation de sa femme, et l'inquiétude timide de leur jeune fille; tantôt elle nous montre l'image vénérable d'un vieillard avec son visage calme et sa couronne de cheveux blancs; tantôt elle se laisse aller à tout ce qui lui fait battre le cœur, à son espoir de femme, à ses rêves de mère.

(1) Née en 1754; mariée en 1780; morte en 1817.

Quelques-unes de ces poésies ressemblent à de jolis tableaux de genre ; les autres ont le caractère de l'idylle ou de l'élégie. La pièce suivante peut donner une idée de ces humbles pensées poétiques.

Sur les bords de la forêt sombre,
J'ai vu la source du vallon
Qui lentement coule dans l'ombre,
Et s'enfuit obscure et sans nom.
L'été, son doux et frais murmure
Souvent attire le passant,
Qui savoure son onde pure
Et s'éloigne en la bénissant.
A travers les jours de voyage
Qui nous mènent vers le tombeau,
Puisse ma vie être l'image
De cette obscure source d'eau !
Je laisse aux riches de la terre
Un sort plus grand, plus envié.
Pour moi, mon Dieu, laisse-moi faire
Quelque bien et vivre oublié !

Au commencement du XVIIIe siècle, l'école française avait eu dans Dalin un apôtre dévoué ; elle en eut un aussi dévoué à la fin du même siècle C'était Léopold (1). Comme Dalin, il fit sa réputation en publiant un journal, et, comme Dalin, il voulut composer des pièces dramatiques. La première qu'il publia est *Odin ou la migration des Ases*. Odin n'est pas un sujet de tragédie, c'est une des figures grandioses qui flottent dans les nuages du passé comme un héros d'Ossian. L'histoire nous dit à peine qui il était ; le voile de la fable enveloppe sa stature de géant. Si on le prend comme un personnage mythologique, c'est un dieu qui a le don des enchantements et qui erre sur les champs de bataille avec une lance ensanglantée. Si on le prend comme un personnage réel, c'est un chef de tribu courageux et habile, qui des contrées asiatiques s'en vient en Danemark, refoule vers le Nord les peuplades éparses qui habitaient les

(1) Né à Stockholm en 1756; secrétaire du roi en 1788 ; anobli en 1809 ; secrétaire d'État en 1808 ; mort en 1829.

bords de la mer Baltique, et donne à ses fils les royaumes scandinaves. Dans l'un et l'autre cas, si on persiste à le prendre pour sujet d'un poëme, le point essentiel est de ne pas ramener sa puissance de dieu ou sa taille de héros à des proportions ordinaires, de ne pas réduire ce mythe de plusieurs siècles ou cette épopée de plusieurs nations à un fait passager, à un drame accidentel. Mais Léopold n'a pas eu tant de soucis : il s'est dit qu'il conduirait Odin sur la scène, et il ne s'est inquiété ni des chants de l'Edda, ni des récits des Sagas : il a fait d'Odin une espèce de diplomate civilisé qui agit peu, parle élégamment, et tâche de conserver par ses belles périodes son autorité chancelante. Yngue, qui d'après les anciennes traditions, lui succéda sur le trône de Suède, est un jeune et galant chevalier à qui il ne manque, pour ressembler parfaitement aux héros de nos romans du moyen âge, que de porter un chiffre d'amour sur son bouclier et une écharpe brodée par sa maîtresse. Thilda, la fille d'un des compagnons d'armes d'Odin, pleure, soupire et s'évanouit par amour pour Yngue, et Pompée oublie toute son ambition et toute sa gloire par amour pour Thilda. Il vient de remporter une victoire décisive sur les troupes d'Odin, et, pour faire la paix, il demande qu'on lui accorde la main de Thilda. Dans une telle extrémité, la jeune fille qui ne veut pas trahir l'amour qu'elle a juré à Yngue, prie son père de la tuer ; ce que le père fait sans aucune cérémonie. Ainsi finit le drame. Quand on représente aux défenseurs de Léopold tout ce qu'il y a d'étrange dans une pareille pièce, ils vous répondent : C'est vrai, mais elle renferme de beaux vers !

Ce sont aussi les beaux vers qui composent tout le mérite de *Virginie,* sa seconde tragédie. Le plan de cette pièce est plus sage, plus judicieux que celui d'Odin, mais elle manque d'action et de mouvement ; c'est un plaidoyer continuel entre la passion d'Appius et la vertu de la jeune fille, plaidoyer en cinq actes qui se termine comme on sait.

Léopold était un parfait rhétoricien. Il n'avait ni la facilité de Dalin, ni les qualités de style de Kellgrenn ; mais il arrivait par la réflexion et le travail à tourner harmonieusement une période, à former une image, à jeter çà et là un mot heureux. Ce fut ainsi qu'il composa ses tragédies, ce fut ainsi qu'il composa des odes vides et sonores comme celles de J.-B. Rousseau ; ce

fut ainsi qu'il écrivit avec beaucoup de patience des poésies érotiques qui ne remueront jamais la moindre fibre dans le cœur de ceux qui ont aimé.

Il avait aussi la prétention d'être philosophe. Il développa dans des dissertations obscures quelques idées très-superficielles ou très-vulgaires. Comme philosophe, il n'a jamais eu qu'une faible réputation; comme poëte, le journal qu'il rédigeait, la faveur que Gustave III lui témoigna en différentes occasions et l'éclat apparent de son style, lui donnèrent une autorité qu'il ne conserva pas jusqu'a sa mort. Il fut le dernier représentant de cette époque d'imitation. Il avait trouvé l'école française trônant dans le salon de Gustave III avec des fleurs de rhétorique; il l'enterra honnêtement avec des fleurs de rhétorique.

Au commencement du XIXe siècle la révolution littéraire de l'Allemagne avait fait impression dans le nord. Les Suédois comprirent, comme les Allemands, le besoin de marcher avec plus de liberté, et l'un d'eux, en s'abandonnant à l'impulsion de son esprit, sans discuter le système d'aucune école, signala l'aurore de la poésie nouvelle. C'était Michel Franzen.

X. Marmier.

---

# LA SECONDE VUE D'ÉCOSSE.

Au mois d'avril 1785, M. Bottineau, ancien employé de la compagnie des Indes aux îles de France et de Bourbon, présenta au gouvernement de Louis XVI un mémoire dans lequel il prétendait avoir découvert un moyen physique de connaître l'arrivée des navires à la distance de deux cent cinquante lieues en mer. Dans la colonie, malgré des expériences répétées, on avait ajouté peu de foi à la découverte de M. Bottineau; mais un jour, il annonça tout d'un coup la présence d'une flotte anglaise; il émerveilla tellement, par l'énergie et la persistance de ses discours, M. de La Motte-Picquet, commandant de la station française, qu'une frégate et une corvette furent envoyées dans la direction indiquée par M. Bottineau. On vit effectivement une escadre britannique sous voiles (1). Cette faculté singulière préoccupa beaucoup les esprits spéculatifs dans un temps où la physique expérimentale et même conjecturale était à la mode; elle se rattachait d'ailleurs aux merveilles de catoptrique dont les savants du xv^e siècle avaient fait la base de leur *magie naturelle*. Aujourd'hui, les phénomènes de la lumière ont été l'objet d'investigations si profondes, que ce miracle est bien près de paraître fort simple, en supposant même qu'il n'ait pas déjà trouvé une explication suffisante dans les lois du mirage, dans les théories de la réflexion et de la réfraction, combinées avec des recherches sur les propriétés des nuages. Dans son *Traité du Mirage* (2), Monge a mathématiquement démontré les raisons physiques et optiques du phénomène qui

(1) *Mémoires secrets*, tome XXIX. — Archives de la marine.
(2) *Mémoires sur l'Égypte*, an 8.

produit sur terre une fallacieuse image de l'eau et, réciproquement, sur l'eau une image non moins trompeuse de la terre. La faculté, dont M. Bottineau voulait consacrer les services aux guerres de sa patrie dans l'Inde et que celle-ci refusa, nous paraît une extension, non-seulement du mirage, mais encore d'un phénomène d'optique également particulier aux côtes de la Méditerranée, que les Arabes nomment poétiquement *âl-beïdhât, lumières* au pluriel, et qui consiste dans l'apparition simultanée de plusieurs arcs-en-ciel concentriques. Du reste, ce n'est pas ici le lieu d'ouvrir un semblable débat, et nous nous inclinons devant les arrêts que la science future ne manquera pas de rendre.

Maintenant, serait-ce trop présumer de la perfectibilité humaine et des ressources de notre organisation, ou faire preuve d'enthousiasme irréfléchi, que de rechercher si l'âme ne peut quelquefois, dans des circonstances données et avec des perceptions exquises, profiter surnaturellement du don propre à la vue, et si notre intelligence ne participe jamais du sens extraordinaire que possèdent inopinément nos yeux?

Or, cette prescience que M. Bottineau avait modestement bornée à deux cent cinquante lieues de rayon, une peuplade de pêcheurs, vivant pour ainsi dire en dehors des limites de la civilisation européenne, en a porté si loin, depuis plusieurs siècles, le mystérieux pouvoir, qu'il n'est plus dans les moyens de nos connaissances modernes d'expliquer ses effets, à moins de reconnaître dans l'homme l'existence de facultés secrètes.

Les îles Hébrides, nommées *Western-Islands* par les géographes anglais, sont situées dans l'Océan, à l'ouest de l'Écosse, entre le 55° et le 59° de latitude nord. Il y en a trois cents. On appelle aussi leur groupe *archipel occidental;* quatre-vingt-six sont habitées et assez bien cultivées; elles bordent l'Écosse, dont elles font partie, depuis la Péninsule Cantyre jusqu'au cap Wrath. Leur climat est froid et singulièrement humide; les arbres y manquent complétement; c'est là un trait caractéristique du sol qu'il ne faut pas oublier. Les îles principales de cet archipel sont: Staffa, où se rencontrent plusieurs débris des temps ossianiques et la grotte de Fingal; Sky, la plus grande, qui offre des ruines de fortifications danoises; et Saint-Kylda, célèbre dans les annales des sciences physiologiques par un fait

curieux qui prouverait sans réplique l'influence d'un fluide commun à tous les corps animés, l'*effluve* universel particulièrement admis par les magnétiseurs, si cette influence pouvait encore être l'objet d'un débat. Toutes les fois qu'un étranger débarque dans l'île de Saint-Kylda, une maladie locale, nommée le *mal du gouverneur*, attaque les habitants. C'est Mac-Aulay, missionnaire de l'église anglicane, qui, le premier, rendit compte de ce phénomène en 1758. Cet ecclésiastique, fortement prévenu contre la vérité d'une circonstance qu'il regardait comme une superstition populaire, se transporta aux Hébrides, muni des instructions les plus détaillées et les plus sages, dans le but de constater l'imposture. Voici ce qui lui arriva :

Le troisième jour après son débarquement, quelques-uns des habitants manifestèrent des symptômes de la maladie contagieuse, tels que le froid excessif, l'enrouement, la toux, etc. ; et, dans l'espace de huit jours toute la petite communauté fut infectée de cette épidémie. Mac-Aulay, pour sauver l'honneur de son scepticisme, fit une sorte d'enquête auprès des personnes qui, n'étant pas nées à Saint-Kylda, habitaient l'île seulement depuis longtemps : leur témoignage se joignit à la conviction de ses propres sens. Toutes avaient fini, dans un intervalle plus ou moins long, par s'acclimater dans l'île, c'est-à-dire par gagner le *mal du gouverneur* quand le hasard conduisait un étranger à Saint-Kylda.

Il y a mieux : l'odeur des maisons et des vêtements des Kyldéens, ainsi que leur haleine, était très-nuisible aux étrangers, du temps du missionnaire auquel nous empruntons ces détails. Les approches, la présence d'un habitant de l'île affectaient d'un malaise inoui toute leur organisation ; pendant quelques semaines, ils respiraient un air épais très-malsain. Les Kyldéens disaient que la société d'un nouveau-venu dans le pays était aussi difficile à supporter que la leur pouvait l'être à cet hôte gênant.

Ainsi, par le fait que rapporte Mac-Aulay, il aurait existé réellement une peuplade entière dont les individus étaient tellement constitués, que l'*effluve* sortant du corps d'un ou de plusieurs étrangers agissait assez puissamment dans de simples approches pour déranger l'économie de leur tempérament et de

leur santé ; tandis que, réciproquement, le fluide sortant du corps de ces individus affectait d'une manière pénible, mais cependant moins sensible, les étrangers qui abordaient sur leur territoire ; et cela, jusqu'à ce que l'équilibre, étant rétabli par la continuité du séjour, l'insulaire et l'étranger n'éprouvassent plus aucune altération notable dans leur organisation.

Nous ignorons si le *mal du gouverneur* sévit encore maintenant aux Hébrides; notre intention, en rétablissant une circonstance historique peu connue, était seulement de préparer nos lecteurs à des phénomènes d'un ordre plus explicable, également naturalisés dans ces mêmes îles, qui renferment de nouvelles preuves du tempérament particulier aux habitants de Saint-Kylda, et dont le récit fait le sujet principal de notre article.

Samuël Johnson, dans la relation qu'il a donnée de son voyage aux Hébrides, qu'il visitait en 1773, a écrit les pages suivantes que nous copions scrupuleusement :

« ..... J'aurais passé pour fort peu curieux (Johnson était alors à Ostig) si je n'avais pas examiné, avec un soin religieux, la question de *second sight* ou de seconde vue. La seconde vue est une impression transmise par l'esprit aux yeux ou par les yeux à l'esprit, au moyen de laquelle les objets éloignés ou futurs sont aperçus comme s'ils étaient présents. Un homme en voyage, loin de chez lui, tombe de cheval ; un autre, que je suppose à l'ouvrage aux environs de la maison du premier, le voit ensanglanté, meurtri, expirant, et se représente même ordinairement le paysage et l'endroit, témoins de l'accident. Quelquefois ce sera en menant paître un troupeau, en promenant son oisiveté, ou en se tenant assis au soleil, qu'il aura *subitement* acquis la révélation intérieure de l'événement, et contemplé l'apparition soudaine d'une noce joyeuse ou d'une procession funèbre. Il comptera les personnes de la fête ou du convoi ; il dira leurs noms, il décrira leurs habillements. Enfin, cette faculté communique à l'homme le pouvoir de contempler les choses et les personnes absentes au moment où elles se passent et se présentent dans un lieu souvent fort éloigné. Mais ce pouvoir est passif en quelque sorte ; cette faculté n'est ni constante, ni volontaire ; les apparitions ne se font pas à vo-

lonté. On ne saurait ni les commander, ni les retenir, ni les rappeler. L'impression en est soudaine, l'effet par fois très-pénible..... »

« ..... Par l'expression de *seconde vue*, il semble qu'on veuille entendre un moyen de voir qui s'ajoute à celui que nous tenons déjà de la nature. Au surplus, je ne trouve pas qu'il soit vrai, comme on le rapporte ordinairement, que le *second sight* ne reçoive d'impression que des apparences sinistres. Le bonheur prend aussi part à ses visions, dans la même proportion qu'on le rencontre dans la vie réelle. Presque tous les événements remarquables ont le mal pour base, et sont des malheurs qu'on éprouve ou qu'on évite. Nos sens sont infiniment plus frappés de nos souffrances que de nos jouissances; d'où il résulte que les idées des peines prévalent dans la majeure partie des esprits. On doit même s'attendre à ce que la mort soit souvent l'objet de ces visions, puisque c'est un événement fréquent et important..... »

« ..... Cette faculté d'apercevoir des événements hors de la portée de la vue est locale et communément inutile. Elle constitue une atteinte à l'ordre des choses, sans qu'on en puisse donner aucune raison et sans aucun avantage sensible. Elle n'est allouée qu'à un peuple très-peu éclairé, et même fréquemment à la partie de ce peuple la plus pauvre et la plus ignorante. Tels sont les doutes que soulève le pouvoir de seconde vue.....»

« ..... A ces objections qu'on oppose avec confiance, on peut répondre qu'il n'appartient pas à un être aussi borné que l'homme, aussi incapable d'embrasser dans ses spéculations le système de l'univers, de prononcer si une chose est convenable ou non, si elle a dû entrer ou non dans le plan primitif et dans l'harmonie générale.... La faculté de seconde vue n'est merveilleuse que par sa rareté; considérée en elle-même, elle n'implique pas plus de difficulté que les songes, peut-être même que l'exercice régulier de la faculté de penser. Chez toutes les nations et dans tous les siècles on a cru qu'il pouvait exister des impressions qui se communiquaient ou frappaient l'imagination d'une manière inconnue. On a cité des exemples d'une telle évidence, que ni Bacon ni Bayle n'ont eu la force d'y résister..... »

« ..... Il n'est pas facile de discourir avec un *voyant*. Il y en

a un vivant à Skye, avec lequel j'ai voulu nouer une sorte de conversation ; mais il est ignorant et grossier, et ne sait pas un mot d'anglais... Le temps me manquait pour recueillir un nombre de témoignages suffisant dont je pusse éclairer la conviction du public et la mienne. Il y a contre la seconde vue une apparente analogie dans des faits confusément jugés, et en sa faveur le cri de toute une nation convaincue que cette faculté existe. La conviction des habitants des îles est peut-être susceptible de se réduire un jour à quelque préjugé de tradition. Je ne suis jamais parvenu à me convaincre, mais je suis arrivé au point de l'être facilement..... »

Dans ces lignes sèches et austères de Johnson, on voit l'intelligence d'un philosophe se débattre contre l'authenticité d'un résultat qui choque sa raison. L'incertitude du voyageur anglais ne rend que plus piquante toute la singularité du phénomène.

Thomson n'avait pas oublié les mystérieuses hallucinations de Saint-Kylda et d'Ostig, puisqu'il dit dans son poëme :

As when a shepherd of the Hebrid isles,
Placed far amid the melancholy main,
(Whether it be lone fancy him beguiles,
Or that aerial beings sometimes deign
To stand, embodied to our senses plain,)
Sees on the naked hill, or valley low,
The whilst in ocean Phœbus dips his wain,
A vast assembly moving to and fro ;
Then all at once in air dissolves the wondrous show.

Dans *l'Officier de Fortune,* Walter Scott met en scène, d'une manière très-dramatique, le *voyant* Allan Mac-Aulay, mais il ne se prononce pas, comme philosophe, sur la faculté dont il use comme romancier.

Au surplus, le respect de Johnson pour les *voyants* de Saint-Kylda est déjà une preuve de l'importance physiologique des merveilles de la seconde vue. Johnson était allé aux Hébrides dans le but avoué de tourner en ridicule les superstitions de l'Écosse, et surtout les fictions héroïques de Macpherson. Mais, en

homme d'esprit et de science, il ne plaisantait pas sur les traditions populaires et sur les phénomènes naturels; il ne déclarait la guerre qu'aux inventions des poëtes, qu'aux lutins et aux matamores de la littérature erse. Tout ce qui était croyance ou phénomène, provoquait sincèrement son enthousiasme; mais tout ce qui sentait le pastiche et l'imposture, excitait son mépris et sa colère. Si un vassal du clan de Mac-Lean ou du clan Mac-Gregor, comme l'a fort bien dit un critique anglais, lui eût pompeusement crié : « Je crois à Ossian l'aveugle, comme je crois à Oran le ressuscité ; je crois à la harpe de Malvina, comme à la sorcière de Corry Vreckan, » le docteur se fût converti à la voix de Selma et au char de Cuchullin. Mais comme il ne trouva qu'un seul maître d'école qui prétendit défendre l'authenticité des chants de Fingal, il défia Macpherson de montrer les textes originaux. Les débats, à propos du *second sight*, seront plus graves ; car il s'agit ici d'un poëte dont on n'imite pas facilement les œuvres, de l'intelligence souveraine qui a présidé aux mystères les plus cachés de notre organisation.

En 1819, quelques observateurs, plus croyants que la majorité des physiciens anglais, se réunirent à Glasgow, et firent paraître, sous le titre de *Treatises on second sight,* un recueil des divers écrits publiés en Écosse sur la merveille de la seconde vue ; mais leur compilation n'explique pas encore naturellement tous les faits étranges de Saint-Kylda. Il n'y a probablement qu'un exemplaire de ce livre dans Paris, celui que possède le docteur Chapelain, un de nos plus habiles magnétiseurs. L'ouvrage édité chez Chapman, à Glasgow, ou, pour mieux dire, la confession de Théophilus Insulanus, des révérends Frazer et Martin, et de John-Aubrey, Esq., est un livre tout à fait diabolique; en France, au XVIII^e siècle, la main du bourreau eût brûlé cette publication au bas du degré de la grand'chambre, au Palais de Justice. Les arcanes du *second sight* (*deuteroscopia*) y sont gravement approfondis sous les auspices de ces vers d'Horace qui ferment la bouche aux sceptiques :

. . . . Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti ; sinon, his utere mecum.

Et de ces vers de Caton, qui ont bien la prétention philosophique d'une épigramme et d'une sentence :

Hoc quicumque velis scriptum cognoscere, lector,
Quum præcepta ferat quæ sunt gratissima vitæ ;
Commoda multa feres. Sin autem spreveris illud,
Non me scriptorem, sed te neglexeris ipse.

Dans les *Treatises on second sight*, le plus intéressant est, sans contredit, le livre curieux de Theophilus Insulanus, déjà publié en 1763, à Edimbourg; c'est même en tête de cette édition que se trouve une épître dédicatoire de l'auteur, adressée à sir Hary-Monro, of Foulis, baronet, et dont nous ne parlerions pas, si le *voyant*, avec un système de partialité dévote et maligne, n'y mettait burlesquement en contraste les superstitions pieuses de l'Écosse et l'athéisme de la France sous Louis XV. La haine que la guerre de sept ans excita, parmi les Anglais contre nous, n'a pas de monument plus original que cette dédicace où les illuminés des Hébrides font le procès à la philosophie du XVIIIe siècle, sous prétexte que la seconde vue est une faculté divine. Sorti des presses de Morocco's-Close, édité au milieu des ténèbres de Lawn-Market, le livre de Théophilus Insulanus retomba de toute sa lourdeur dans les limbes de son berceau, lorsque la paix fut signée, peu de temps après son apparition ; et cette circonstance devint funeste au retentissement du sujet qu'il traitait pour la première fois, il faut le reconnaître, avec un intérêt et une terreur auxquels les miracles du *second sight* durent un peu leur fortune.

Que la seconde vue soit le résultat ordinaire d'un phénomène atmosphérique propre aux contrées montagneuses, ou que ce pouvoir témoigne surnaturellement de facultés inconnues encore chez l'homme, toujours est-il que les écarts particuliers de tempérament et d'organisation, qui distinguent les voyants des Hébrides, forment une série d'observations pleine d'attraits. Les *fata morgana* en Sicile , le mirage dans les déserts de l'Arabie et le spectre du Brocken, sont des prodiges qui appartiennent à la même famille. En 1743, on remarqua même sur le Souter-Fell, montagne du Cumberland, un effet surprenant qui est la répétition à peu près exacte du spectre du Brocken. Le

Souter-Fell est une montagne d'un demi-mille de hauteur, entourée au nord et à l'ouest par des rocs coupés à pic, mais tant soit peu entamée du côté de l'est, et là d'un accès plus facile. A Wilton-Hall, éloignés d'un demi-mille de la montagne, par un soir d'été, en 1743, un fermier et son domestique, assis devant leur porte, aperçurent l'image d'un homme et d'un chien poursuivant des chevaux sur les flancs du Souter-Fell ; le lieu était si escarpé que les chevaux pouvaient à peine y conserver leur équilibre. Ils semblaient courir avec une vitesse extraordinaire, jusqu'à ce que tout disparut aux yeux du fermier et du domestique dans les replis inférieurs de la montagne. Le lendemain matin, les deux paysans de Wilton-Hall gravirent le pic de Souter-Fell, bien persuadés que la rapidité avec laquelle l'homme de la veille courait au bord du précipice lui avait été funeste, et s'attendant à découvrir bientôt son cadavre ; ils croyaient d'ailleurs ramasser quelques-uns des fers que les chevaux avaient dû nécessairement perdre en galopant sur le roc avec tant de furie. Mais leur désappointement fut extrême lorsqu'ils ne trouvèrent ni vestige d'hommes ni trace de sabot dans le gazon de la montagne.

Le 23 juin de l'année suivante, 1744, sur les sept heures et demie environ du soir, le même valet, alors demeurant à Blakehills, à une distance égale de la montagne, étant dans un pré devant une métairie, vit une troupe de cavaliers chevauchant au sommet du pic de Souter-Fell, d'un pas très-vif et en bon ordre. Après les avoir contemplés quelque temps, ce domestique appela son maître qui aperçut pareillement l'escadron aérien, et le phénomène fut bientôt visible pour tous les serviteurs de la ferme. Les cavaliers semblaient venir de la partie basse du Souter-Fell et commençaient à se montrer au lieu nommé *Knolt;* ils grimpaient ensuite, avec des mouvements réguliers, le long de la croupe du Fell, jusqu'à ce qu'ils fussent vis-à-vis de Blakehills, où ils traversaient la montagne ; ils décrivirent ainsi une sorte de spirale, et le premier comme le dernier instant de leur apparition eut pour théâtre le pied même du pic. Leur allure avait le train doux et rapide d'une course de promenade ; le défilé durait depuis deux heures, lorsque la nuit vint. Plusieurs escadrons avaient successivement paru, et souvent le dernier, en retard dans sa marche, galopait en avant pour prendre son

rang dans le défilé et se mettait au pas de ceux qui le précédaient. Ces manœuvres étaient visibles pour tous les spectateurs, et le point de vue, loin de se renfermer dans l'horizon de Blakehills, s'offrait aux yeux des habitants de tous les cottages voisins, dans le rayon d'un mille. Ce fait extraordinaire fut attesté, devant le magistrat du comté, par les deux individus dont nous avons parlé plus haut, au mois de juillet 1785. Vingt-six personnes comparurent en témoignage et déclarèrent également qu'elles avaient aperçu les voyageurs aériens.

Les merveilles du Souter-Fell ont été récemment citées par le *Dublin quarterly Review,* mais avec un éclectisme qui ne fait pas honneur aux savants de l'Irlande. Les temps sceptiques sont bien passés, et d'ailleurs le doute reste une chose trop facile pour que le rôle d'Érasme ou de Voltaire convienne aux investigateurs de notre époque. Les apparitions capricieuses et indéterminées de Saint-Brandon, cette île fameuse que tout le monde a vue et que personne n'a touchée, à peu de distance de Ténériffe, sont également rapportées par le *Dublin quarterly Review* avec la même ironie et dans l'hypothèse, plus amusante que raisonnable, que nos sens nous trompent aussi et que la nature se joue de l'homme. Pourquoi plutôt ne pas admettre que ses derniers secrets nous demeurent inconnus? Les miracles du Souter-Fell, du Brocken et cette hallucination qui rapproche souvent, pour les habitants du Sussex, les côtes de la France des rivages de l'Angleterre, le phénomène si varié et si universel du mirage dont les illusions d'optique précédentes paraissent une suite très-logique, les *fata morgana,* en Sicile, qui ne sont autre chose que le portrait de la ville de Reggio répété par le miroir des eaux du golfe de Messine, dans certains jours, enfin tous les jeux de la seconde vue, en déroutant les calculs de la science actuelle, invitent à les contempler d'une sphère plus haute que des humaines régions de la physique moderne.

L'escadron du Souter-Fell, comme on le voit, ressemble beaucoup au *kelpie* ou cheval démon qui jadis venait caracoler gracieusement sur les lacs d'Écosse, dans les soirées brumeuses, mais qui a décidément fui sur les vagues ou dans les rochers, depuis que les bâteaux à vapeur permettent aux curieux de rechercher indiscrètement la nature atmosphérique de cette vision. On sait que le kelpie du loch Tay emporta, en 1809, quatre

beaux enfants tout fiers d'avoir dompté ce bucéphale sauvage. Ce fut sa dernière apparition. Les légendes de Saint-Oran, dont Walter Scott a tiré un si grand parti, ne manquent jamais de mentionner la seconde vue, et *la Dame du Lac, la Dame Blanche,* toujours placées sur les bords d'un *loch* écossais, participent un peu de l'emploi que les eaux et les brouillards revendiquent mystérieusement dans les phénomènes calédoniens. Les chroniques de la ville d'Édimbourg, dont il ne faut pas oublier la situation montagneuse et la proximité de l'Océan, parlent aussi de combats aériens que se livraient *visiblement* des armées chevauchant dans l'atmosphère; mais, à côté d'un fait physiologiquement vraisemblable, les traditions populaires ont juxta-posé des circonstances, telles que le bruit des trompettes et le cri des mourants, qui refroidissent la curiosité de l'homme d'esprit et de sens. Il n'en est pas de même des merveilles du *second sight* aux Hébrides. Leur nature, plus naïve et plus vierge, se rapproche mieux de la science.

Il est donc reconnu que la seconde vue existe et que ses effets matériels sont physiquement explicables, ou du moins rentrent dans une voie que nous parcourons. Mais les effets moraux, les perceptions de l'esprit et du cœur, dont elle est fréquemment l'intermédiaire et sous des formes si multipliées, qui les expliquera? Si nous ne redoutions pas de commettre le grand nom de Charles Fourier dans ces tâtonnements, il y aurait a développer ici son admirable théorie de métaphysique sur la vie transmondaine. Cependant on peut, sans inconvénient, rappeler les singulières idées qu'ont tous les Écossais et les Hébridiens sur les morts. « L'âme, disent-ils, ne quitte la chambre où elle s'est séparée du corps qu'après que les funérailles sont accomplies. Elle plane autour de la couche funèbre, et si on lui adresse certaines paroles d'incantation, elle peut rentrer dans sa prison mortelle, la ranimer un moment et répondre aux questions qui lui sont faites au sujet des causes de son trépas. L'âme n'est pas seule dans la chambre, toutes les âmes de sa connaissance viennent lui tenir compagnie pendant l'intervalle qui sépare la mort des funérailles. Invisibles à tous les yeux, les âmes ont toutefois la faculté de manifester leur présence, si des indiscrétions la provoquent. L'usage est de tenir la chambre d'un mort ou entièrement ouverte ou fermée. « Si on la laissait entrebâillée,

la première personne qui entrerait, dit-on encore aux Hébrides, verrait probablement le corps assis sur le lit. »

N'allons pas plus loin ; il en est de la superstition comme des femmes : leur plus ingénieuse, leur plus opulente nature, se perd sous la coquetterie des détails. Les idées de l'Écosse sur les morts finissent par tomber dans le commérage ; mais il n'est pas moins singulier que les ombres arômales, peuple si charmant de la théogonie de Fourier, se retrouvent un peu dans les compagnons dont les habitants des bords de la Clyde nous procurent la présence à nos derniers moments. Telle est l inconstance des progrès de notre esprit, que, sceptique et douteur aujourd'hui, il se verra forcé de croire demain, par l'irrésistible coïncidence des mêmes traditions, à des époques, dans des lieux et chez des personnes que le diamètre de la terre, de l'intelligence et des siècles, si je puis m'exprimer ainsi, avait séparées. Pensez-vous franchement, toute religion mise à part, pensez-vous que les préjugés populaires, que les héritages de la mémoire, en quelque sorte, pensez-vous qu'une chaîne invariablement continuée à travers les âges ne possède pas en elle-même la force de résister aux plaisanteries des matérialistes? Les anciens tremblaient, comme nous, à voir le sel répandu sur la table : qui nous assure que la chimie et la physiologie, en se réunissant, ne découvriront pas un jour des affinités suffisantes pour expliquer scientifiquement cette répugnance immémoriale? Le *vendredi* est une époque réprouvée dans la semaine ; il y a de très-railleuses et de très-fortes consciences qui ne résistent pas à cette crainte mystérieuse. Peut-être Jésus-Christ, expirant sur le Golgotha, avec un cortége de phénomènes terrestres qui ont rendu sa mort d'un effet plus prolongé, a-t-il répandu dans les témoins de cette magnifique scène une terreur dont l'écho parvint jusqu'à nous en fièvre imitative et par un courant magnétique. Cela n'est pas plus absurde que mille crédulités que nous adoptons tous les jours sur la foi d'un professeur ou d'un livre ; la démonstration manque, je l'avoue ; mais vous avez le fait. On croit à la fatalité du vendredi ; c'est positif : maintenant, pourquoi y croit-on et pourquoi n'y croirait-on pas? Les esprits forts répliquent : C'est un préjugé ! Très-bien. Mais d'où vient le préjugé? Ici, on ne répond plus.

D'où vient, s'il vous plaît, que nous saluons les morts quand

les corbillards passent dans la rue, et qu'un mouvement instinctif, plus impérieux que la réflexion, découvre une tête qui se fût couverte devant l'homme vivant? D'où vient que les chiens crient d'une manière sinistre quand un malade expire dans leur voisinage? Prendriez-vous gaiement place au moindre banquet, vous treizième, et savez-vous si les nombres ne sont pas sympathiques comme les événements et les personnes? La foi ne s'élève jamais inutilement, comme une flamme solitaire, au fond de nos cœurs, et l'erreur même est une prédisposition à la vérité. De notre temps, nous vivons comme le philosophe grec Arcésilas, qui, pénétré de cette frayeur intime avec laquelle nous nous abstenons des phénomènes trop confus de la nature, vécut moitié superstitieux, moitié railleur, satisfait d'avoir constaté dans les mystères humains l'*acatalepsie*, c'est-à-dire l'impossibilité de lever le voile.

Il faut regarder la seconde vue comme une de ces merveilles privilégiées dont le rideau se tire déjà par un coin : la brèche n'est pas considérable, mais elle est ouverte. En procédant par l'analyse et en ne portant pas exclusivement dans l'appréciation des phénomènes la rigueur du mathématicien, on obtiendra des résultats qui échapperaient encore longtemps à la science austère : beaucoup de faits naturels veulent être sentis plutôt que calculés. Dieu ne se démontre pas; il faut qu'on l'admette. Lors donc qu'une manifestation extraordinaire existe dans l'ordre physique, l'insuffisance des méthodes et de la synthèse à son égard doit s'interpréter en faveur des pouvoirs secrets de l'âme. Prenons pour exemple les apparitions du Cumberland, où toutes les circonstances se réunissent contre nous, puisqu'elles semblent uniquement matérielles.

M. W..., éditeur de *Theophilus Insulanus,* qui raconte les particularités si intéressantes de ces visions dans la préface de l'édition de Glasgow (1819), met en note que le phénomène du Souter-Fell eut lieu, la veille d'une révolte, au moment où des cavaliers armés croyaient tenir secrètes les manœuvres par lesquelles ils se préparaient au combat du lendemain; et, comme la puissance imitative ou réflective du spectre de Rrocken démontre que les actions les plus cachées de l'homme sont quelquefois trahies dans le miroir incompréhensible des nuages, il est probable, d'après toutes les circonstances du phénomène ob-

servé sur la montagne du Cumberland, que des vapeurs très-subtiles entouraient le pic à l'heure même de l'apparition, et, dans ce cas, certains effets d'ombre, produits par un jeu spécial des rayons du soleil, joints à d'autres combinaisons réfractives et à des accidents atmosphériques qui nous sont encore inconnus, auraient imprimé à l'auréole nuageuse l'image exacte des formes humaines avec leurs lignes et leurs couleurs. Une semblable interprétation, en nous ramenant aux lois naturelles du mirage, paraît d'abord raisonnablement éclaircir le mystère; mais ces *accidents atmosphériques, qui nous sont encore inconnus*, et dont la présence constitue en réalité la partie essentielle du phénomène du Cumberland, se rattachent peut-être à l'existence des propriétés singulières que nous sommes tentés de reconnaître dans l'organisation physiologique de l'homme, et lors même que l'admirable rapport qui se manifeste entre ces prodiges et les merveilles du don de prophétie, des songes, du somnambulisme magnétique, de l'extase et de presque toutes les anomalies, jusqu'à présent inexplicables, du système nerveux, ne nous offrirait pas déjà un sujet grave de réflexions et de doutes, il n'en faudrait pas moins suspendre un jugement précipité sur les miracles du *second sight*, principalement en ce que la faculté propre aux îles Hébrides exige des conditions organiques particulières dans les individus qu'elle possède ou qui en sont possédés. Si la seconde vue était le résultat d'un phénomène atmosphérique ordinaire, d'une loi purement et simplement physique, toutes les rétines, dans un point donné et avec des circonstances voulues, en seraient nécessairement capables. Or, une telle prodigalité de la nature n'a jamais lieu. Ceci nous ramène aux habitants de Saint-Kylda et d'Ostig.

Le *second sight*, dans ces localités, n'affecte généralement que les personnes d'un caractère mélancolique, dont les yeux sont faibles et le regard délicat, l'humeur timide, les impressions mobiles. La Fenella de Walter Scott, tous les types maladifs reproduits à plaisir et quelquefois à satiété par les romanciers de notre époque, se rangeraient facilement dans la même catégorie; mais cette sensibilité nerveuse n'exclut pas les forces musculaires et les épaules carrées, les habitudes rustiques et une éducation grossière; et si, comme nous sommes portés à le croire, Macpherson, dans les poésies d'Ossian, n'a fait que sui-

vre, en parlant des chœurs de guerriers bardes qui chantent dans les nuages, les traditions populaires puisées aux merveilles du *second sight,* on voit que, dans les siècles fabuleux, les propriétés animiques et les facultés corporelles de l'homme étaient harmonieusement confondues. Les bardes, dont les chants étaient si sublimes et les figures si célestes, maniaient fort convenablement la lance. Enfin les susceptibilités de tempérament qui se développent aux Hébrides dans les indigènes et dans les étrangers, lorsque l'hospitalité les approche, et que nous avons citées avec toute la conscience historique imaginable, ne prouvent-elles pas que des causes locales peuvent là modifier tellement les organisations, que leur système exceptionnel devient propre, habile, sympathique aux raisons mystérieuses et inconnues du phénomène du *second sight?*

Cela est si vrai, qu'on ne trouve pas dans les Hébrides les maladies spéciales qui, sous d'autres climats, prédisposent à l'extase. Les voyants sont mélancoliques, timides, mais sobres et lucides; ce n'est pas à Saint-Kylda que se développeraient les hallucinations qui transportent dans le paradis les *tériaki* de Constantinople, bien que l'ivresse toute particulière des buveurs d'opium soit une syncope qui rattache leur situation à l'extase. L'hystérisme, le suicide, l'aliénation mentale, sont des affections parfaitement ignorées dans la mer d'Écosse. On a vu que Johnson reconnaissait l'impossiblité d'une pieuse fraude en avouant la naïveté et la grossièreté de la plupart des voyants. Quelquefois les événements sont fortuitement combinés, de manière à prouver avec la dernière évidence, que leurs prophéties ne dépendent pas d'un calcul. Dans une auberge de Killin, ville du comté de Perth, un voyant était à table, lorsqu'un inconnu vint aussi y prendre place. A l'aspect de cet homme, le voyant frémit et se sauve. On le poursuit, on l'atteint; il déclare que le nouveau-venu périra sur l'échafaud dans deux jours, et qu'à cette révélation, s'est joint en lui un irrésistible instinct de terreur personnel. Cet homme s'irrite de cette prédiction comme d'un outrage, tire sa claymore et la plonge dans le cœur du voyant. L'assassin est arrêté, jugé à l'instant, et périt, deux jours après, du supplice qui lui avait été prédit.

Il est surtout notoire que les propriétés de la seconde vue sont, à peu de chose près, héréditaires dans quelques-unes des

familles dont se composent les clans des Hébrides. Le livre de Theophilus Insulanus renferme la liste et les aventures de douze membres de la famille des Mac-Leod, relatives seulement au *second sight;* et on y trouve des noms significatifs, comme le nom de Macpherson. Nous ne rapporterons pas toutes les histoires de seconde vue dont par le ce traité; merveilleuses et effrayantes par le fond, elles roulent presque toujours sur les mêmes épisodes dans la forme. Cette uniformité ne flatte pas l'imagination, mais présente un argument spécieux en faveur des origines positives du phénomène; pour que les diverses aventures s'accordent dans un grand nombre de leurs circonstances, il faut bien qu'elles aient un nœud invisible, mais réel. Les principales localités des îles Hébrides, Saint-Kylda, Sky, Ostig Strontian, Tiree, Coll, Missinish, Lewis, Isla, Bay, Eansay, Oransay, South-Uist. sont les lieux témoins de ces événements, qui rarement s'étendent au delà du comté d'Inverness, mais qui, parfois, se montrent dans la mer d'Écosse, à l'île de Man comme aux Orcades. La majeure partie des héros de Theophilus Insulanus se compose de valets dévots et d'ecclésiastiques fervents; cette prédilection s'explique par le mysticisme de l'auteur, qui voit dans le *second sight* une variété du don de prophétie. Il en est de même de la pompe de son style, quand les anecdotes ont trait directement aux Mac-Leod de Lewis. Théophilus Insulanus épuise les formules terribles et les images descriptives, pour peindre la prérogative que la nature a libéralement concédée à ces fiers descendants des rois de Norwége, sans doute en retour du trône septentrional qu'ils ont perdu.

Parmi les anecdotes de Theophilus Insulanus, il en est une qui ne nous paraît pas la plus étrange, mais dont les circonstances nous permettront quelques rapprochements avec d'autres phénomènes du même ordre, qui, pourtant, n'ont pas eu les Hébrides pour théâtre. Son caractère démontre que si le *second sight* est fréquent, endémique, pour ainsi dire, aux îles de la mer d'Écosse, cette puissance redoutable de l'imagination ou de la sensibilité peut néanmoins se manifester dans toutes les contrées du globe, de même qu'à toutes les époques de l'histoire. Donc, les causes locales ne suffisent pas à la révélation de son origine.

Sur la fin du XVIII^e siècle, le lieutenant Armstrong, officier

d'un régiment écossais, se rendant chez un Mac-Leod, à Port-Ree (Hébrides), traversait la montagne de Horniewal, au delà de Loun-a-Chlerish, lorsqu'il aperçut en bas, dans le vallon, un soldat de sa compagnie. L'officier demanda aussitôt à son domestique s'il voyait comme lui le soldat; mais le domestique répondit que non. Et cependant ils suivaient la même route et marchaient tous deux ensemble. Le lieutenant Armstrong remarqua très-bien que la vision ne disparut pas tout d'un coup, mais graduellement, comme un passant qui chemine et s'éloigne de nos regards en diminuant. Lorsque cet officier et son domestique furent descendus dans le vallon, ils cherchèrent avec soin l'homme que M. Armstrong avait vu du haut du pic; mais ce fut inutile : il n'y avait là personne. D'après le propre récit du lieutenant, ce prodige ne semblait pas une erreur des yeux, *deceptio visus*, qui fait prendre un objet pour un autre; c'était réellement une *vue* de l'imagination. Le lendemain il apprit par un courrier, à Port-Ree, la mort de son sergent, expiré la veille, à l'instant même où il l'avait aperçu au delà de Loun-a-Chlerish. « Voilà assurément, dit Theophilus Insulanus, un *songe de veille* (*waking dream*); c'est la meilleure définition qu'on puisse donner du *second sight*. »

Or, il est impossible de ne pas rappeler ici un fait consigné par Thomas Moore dans ses mémoires sur lord Byron. Il prouve que la seconde vue se rattache, avec une singulière identité dans les phénomènes, à la théorie des songes. Ainsi le principe indéfinissable constaté aux Hébrides ne serait qu'une variété de la grande famille des extases et se confondrait avec la faculté secrète dont les origines ne se manifesteront qu'à la science future.

Lord Byron, d'après Thomas Moore, traversant la Manche sur un navire marchand, provoqua les confidences du capitaine, qui raconta au poëte comment un de ses frères lui était apparu en songe à l'heure même de sa mort. Le capitaine était dans sa cabane; il dormait. Tout d'un coup il vit en rêve son frère, pâle et humide, comme le corps d'un noyé qu'on a retiré de l'eau; et, en même temps, soit qu'il se fût réveillé, soit que le songe continuât, il ouvrit les yeux avec un mouvement d'horreur et aperçut, en travers de son lit, grâce à la pénombre de la chambre du navire, un cadavre habillé dont le poids

étreignait fortement et lourdement ses jambes. L'épouvante ferma d'abord la bouche du marin et le rendit immobile; mais, comme il n'était pas superstitieux, il étendit la main pour se convaincre de la réalité de l'apparition : ses doigts effleurèrent des vêtements mouillés. Frappé de terreur, mais n'osant remuer dans son lit, le capitaine contracta vivement ses paupières, afin d'éviter autant que possible cette horrible image. Quand il rouvrit de nouveau les yeux, tout avait disparu. En débarquant, il apprit effectivement qu'un de ses frères, marin comme lui, avait péri dans un naufrage sur les côtes de la Hollande.

Les personnes qui ont navigué, savent que très-souvent, à bord, un passager ou un marin, illuminé d'un pressentiment involontaire et subit, déclare entrevoir, à de longues distances, le spectacle d'un navire en détresse. Quand leur imagination paraît vivement frappée, on obéit presque toujours à ces prévisions que les navigateurs ne tournent pas en ridicule, et presque toujours aussi les recherches prouvent la justesse de leur avis. Mille faits de ce genre se présentent à nos souvenirs comme, sans doute, à la mémoire de nos lecteurs. Est-ce là un mirage simplement, ou bien un mirage combiné avec des résultats physiologiques dont le principe nous échappe? Le voisinage des grandes masses d'eau est une circonstance presque toujours inséparable de la seconde vue; l'Écosse, la Hollande, la Norwége, présentent de plusieurs côtés, dans un diamètre fort restreint, leur front à la mer. Quant aux effets du mirage de l'eau, lorsque les patients se trouvent dans un paroxisme nerveux extraordinaire, ils sont fort étranges, mais authentiques et prouvés. Dans un récit des principales tortures subies par les naufragés célèbres de *la Méduse*, M. de Savigny rapporte que la vue continuelle de la mer, jointe aux souffrances extrêmes de la faim, changeait, à ses yeux, la surface des flots qui devenaient pour lui comme le miroir des visions les plus inexprimables, bien qu'il fût parfaitement éveillé et maître de sa raison. Pendant les guerres de la Péninsule, du temps de l'empire, les prisonniers français, qui encombraient les trop fameux pontons de Cadix, furent, pour la plupart, transférés aux îles Baléares, et notamment à l'île Cabrera, plage déserte, à quatre lieues sud de Mayorque. La position des Français dans cette île fut affreuse; les Espagnols ne s'occupaient pas de la

nourriture de leurs prisonniers, qui n'avaient pour subsister que le produit de la chasse. L'effet permanent et énergique des souffrances de la faim sur l'estomac et conséquemment sur le cerveau des plus faibles, et la vue continuelle de l'Océan, développèrent, dans la sensibilité de leur nerf optique, une faculté extraordinaire, le pouvoir de contempler, au lieu de la nappe des eaux, une plaine immense dont le tableau se déroulait à leurs regards dans certaines conditions de leur état d'appauvrissement corporel, malgré la certitude physique et morale où ils étaient que la mer seule réellement s'étendait à leurs pieds. Cette plaine avait toutes les variétés d'aspect qu'une vallée présente; et ce qui nous fait croire qu'il s'agissait ici de la seconde vue, c'est que le tableau était toujours le même pour les mêmes yeux. Ainsi nous rencontrons dans le paroxisme singulier des prisonniers de l'île Cabrera, une circonstance déjà signalée à toutes les époques de l'histoire dans les phénomènes si infinis et si divers de l'extase : l'effet immédiat du jeûne et de l'émaciation. A mesure qu'on isole, qu'on soustrait l'homme du milieu de ses fonctions matérielles, et qu'on le sépare de la vie animale, des surexcitations, dans le système nerveux, se développent, s'étendent, et s'accroissent avec une rapidité qu'il n'est plus permis à la science même de suivre ; et les désordres cérébraux se compliquent, se perfectionnent de manière à nous échapper et à transporter les patients dans une région où nous ne pénétrons pas encore, mais vers laquelle des penseurs profonds et des expériences, de jour en jour plus magnifiques et plus positives, nous entraînent avec une persistance qui en rompra tôt ou tard les mystérieuses barrières.

En s'élevant dans les catégories successives de la seconde vue, on arrive au don de prophétie. Cette faculté, déjà commune aux extatiques en tout genre, aux ermites amaigris par le jeûne et aux crisiaques exténués par la prière, aux somnambules des magnétiseurs, et généralement aux créatures en qui la vie nerveuse est irritable, est un nouvel argument en faveur des affinités immatérielles du *second sight*. Nous savons un homme qui, n'ayant qu'un fils, embarqué sur un vaisseau de guerre, se prit à rêver la mort de son unique enfant d'un boulet dont le marin fut abattu près du deuxième ratelier du sabord; le matin venu, l'homme se lève, quitte sa maison avec

inquiétude, et va machinalement se *promener sur les rivages de la mer;* à peine avait-il jeté ses tristes regards du côté des vagues qu'un messager lui apparut : « Je devine, s'écria le malheureux père, ce que vous voulez m'apprendre ! mon fils a péri, frappé dans le deuxième ratelier du sabord ! » Le messager demeura confondu. — Voilà bien le don de prophétie dans ses plus complètes révélations. Jusqu'à présent on n'a pas trouvé de meilleure explication d'un semblable phénomène que l'existence hypothétique d'un sixième sens, nommé le *sens intime;* mais cette appellation vague répond faiblement aux qualités supérieures qu'elle désigne *par interim.* A l'heure où nous écrivons, il y a près de Draguignan, à Figanières, un jeune homme de vingt-deux ans qui n'a jamais parcouru que la route de son village à Nice et qui, dans le sommeil magnétique, possède l'incroyable faculté de transporter son esprit aux antipodes, dans les entrailles de la terre comme dans les astres. Je ne pense pas que les calculs de Monge sur les lois du mirage suffisent à la démonstration de ce problème. La crédulité des Écossais n'est, en définitive, que du bon sens. Ils préfèrent admettre avec foi ce que nos savants nient par impuissance.

Theophilus Insulanus renferme, dans le cadre beaucoup trop étroit de son volume, quelques anecdotes non moins singulières que la vision du lieutenant écossais, par les qualités prophétiques dont les *voyants* se trouvent inopinément doués à l'instant même où ils jouissent du *second sight.* Deux faits de cet ordre signalèrent le meurtre de Henry Stuart d'Écosse. Peu d'instants avant le régicide, un pauvre homme, nommé James Lunden, malade depuis longtemps d'une fièvre aiguë, se souleva péniblement dans son lit, à midi, au moment où le prince fut tué, et s'écria d'une voix forte : « Secourez vite le roi, car les parricides vont le tuer ! » Ces paroles étaient à peine lâchées que sa voix devint plus faible, plus lugubre : « Maintenant, reprit-il, c'est trop tard ; ils ont tué le roi ! » Le malade lui-même ne vécut que fort peu de temps après cette prédiction qui semblait avoir épuisé les restes de son existence.

L'autre circonstance est plus merveilleuse. Trois amis du comte d'Athol, cousin du roi, gentilshommes d'esprit et de courage, logeaient dans une maison peu éloignée du palais du prince Henry. Tandis qu'ils dormaient, vers minuit, un homme s'ap-

procha de Dugald Stuart, qui couchait près du mur, et lui passa doucement la main sur la barbe et les joues de façon à l'éveiller : « *Lève-toi*, disait-il en même temps, *on va me faire violence!* » Dugald, en effet, se réveilla aussitôt, et il réfléchissait avec surprise à cette apparition, lorsqu'un de ses camarades (ils couchaient tous trois dans le même lit) cria tout à coup : « Qui est-ce qui me touche? — C'est un chat, répondit Dugald. » Mais au même instant voici que le troisième, qui ne s'était pas encore réveillé, sauta brusquement hors du lit, en demandant pourquoi on le frappait dans l'*oreille*. Comme les trois Écossais étaient fort en peine de s'expliquer cette étrange aventure, ils crurent entendre quelqu'un sortir à petit bruit de la maison par la porte. Le matin venu, ils se perdaient en conjectures et en suppositions pour trouver les vestiges de leur hôte nocturne, quand le retentissement produit par le palais de Henry, qui sautait en l'air, les remplit d'une terreur superstitieuse que tous les événements de leur sommeil justifiaient trop bien.

Dans les récits qu'on vient de lire, Theophilus Insulanus n'est purement et simplement que l'écho de Buchanan, *Histoire de Marie Stuart et Henry Darnley*, page 191, édit. in-folio. Buchanan admettait, sans choix, toutes les anecdotes qui pouvaient nuire au parti de la reine, et les plus graves comme les plus fantastiques. Il ne faut donc pas faire, sur les visions de James Lunden et de Dugald Stuart, plus de fonds que n'en mérite une simple tradition populaire. Mais cette tradition sort de l'Écosse, et l'Écosse est la terre classique du *second sight*.

Il ne faut pas non plus, dans l'appréciation des phénomènes puisés par nous aux sources de Theophilus Insulanus, de Thomas Moore et des spiritualistes de l'Écosse et de l'Irlande, omettre le caractère particulier de leur origine, un mysticisme ardent, propre à tous les gens d'esprit de cette partie des trois royaumes. Voilà ce qui rend le *second sight* d'une étude fort pénible. On ne sait jamais, vis-à-vis d'un phénomène, s'il dérive d'une tradition pieuse ou d'un accident local. Dans l'impossibilité de définir les merveilles de la seconde vue autrement que par l'exaltation ascétique des facultés de l'âme, les témoins poussent jusqu'à l'abus cette humilité d'ailleurs si éloquemment décrite dans les lignes suivantes de M. de Broglie.

« ..... L'homme porte en lui-même une foule de croyances dont il a la conscience, mais non la science, que les faits extérieurs suscitent en lui, mais qui n'ont jamais été l'objet choisi, le but spécial de sa pensée. C'est par des croyances de ce genre qu'est éclairé et conduit l'esprit humain; elles abondent encore dans l'esprit du philosophe le plus méditatif, et le dirigent bien plus souvent que les convictions réfléchies auxquelles il est parvenu. La sagesse divine n'a point livré l'âme et la vie de l'homme aux hasards de la science humaine, etc. » (*De la Foi*, 1828.)

Ainsi raisonnent les philosophes chrétiens que les phénomènes de la seconde vue transportent au delà du monde sensible et des connaissances naturelles. Que la foi provoque la science ou que la science trouve appui et lumière dans la foi, c'est là une question que Pascal lui-même n'a pas résolue et sous le fardeau de laquelle il est mort ; M. de Broglie peut donc se tromper. Mais, relativement au *second sight*, le mysticisme écossais prouve que cette faculté rentre encore, pour les esprits graves, dans le domaine du don de prophétie, qui, lui-même, est toujours un secret inexplicable de notre organisation.

M. le comte de Maistre, dans *les Soirées de Saint-Pétersbourg*, entretien onzième, parlant au point de vue du catholicisme le plus hostile à tout examen et dans les conditions de la foi chrétienne la plus ardente, il est vrai, mais en même temps guidé par une logique et une pénétration dont la double éloquence est passée en proverbe, M. de Maistre s'exprime ainsi :

« ..... Le matérialisme qui souille la philosophie de notre siècle l'empêche de voir que la doctrine des esprits, et en particulier de l'esprit prophétique, est tout à fait plausible en elle-même, et, de plus, la mieux soutenue par la tradition la plus universelle et la plus imposante qui fut jamais. Pensez-vous que les anciens se soient tous accordés à croire sans motif que la puissance divinatrice ou prophétique était un apanage inné de l'homme? Cela n'est pas possible. Jamais un être, et à plus forte raison, jamais une classe entière d'êtres, ne saurait manifester généralement et invariablement une inclination contraire à sa

nature. Or, comme l'éternelle maladie de l'homme est de pénétrer l'avenir, c'est une preuve certaine qu'il a des droits sur cet avenir, et qu'il a des moyens de l'atteindre, au moins dans de certaines circonstances..... »

« ..... Le prophète jouissant du privilége de sortir du temps, ses idées, n'étant plus distribuées dans la durée, se touchent en vertu de la simple analogie et se confondent; ce qui répand nécessairement une grande confusion dans ses discours. Le Sauveur lui-même se soumit à cet état, lorsque, livré volontairement à l'esprit prophétique, les idées de grands désastres, séparés du temps, le conduisirent à mêler la destruction de Jérusalem à celle du monde. C'est ainsi que David, conduit par ses propres souffrances à méditer sur le *juste persécuté,* sort tout à coup du temps, et s'écrie : *Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté mes os; ils se sont partagé mes habits, ils ont jeté le sort sur mes vêtements.* (Psaume XXI, 17.) Un autre exemple non moins remarquable de cette marche prophétique se trouve dans le magnifique psaume LXXI. David, en prenant la plume, ne pensait qu'à Salomon ; mais bientôt l'idée du type se confond dans son esprit avec celle du modèle. A peine est-il arrivé au cinquième verset, que déjà il s'écrie : *Il durera autant que les astres,* et l'enthousiasme croissant d'un instant à l'autre, il enfante un morceau superbe, unique en chaleur, en rapidité, en mouvement poétique. On pourrait ajouter d'autres réflexions tirées de l'astrologie judiciaire, des oracles, des divinations de tous genres, dont l'abus a sans doute déshonoré l'esprit humain, mais qui avaient cependant une racine vraie comme toutes les croyances générales. L'esprit prophétique est naturel à l'homme, et ne cessera de s'agiter dans le monde. L'homme, en essayant, à toutes les époques et dans tous les lieux, de pénétrer dans l'avenir, déclare qu'il n'est pas fait pour le temps, car le temps est *quelque chose de forcé qui ne demande qu'à finir.* De là vient que, dans nos songes, jamais nous n'avons l'idée du temps, et que l'état du sommeil fut toujours jugé favorable aux communications divines.... Si vous me demandez ensuite ce que c'est que cet esprit prophétique que je nommais tout à l'heure, je vous répondrai que jamais il n'y eut dans le monde de grands événements qui n'aient été prédits de quelque manière. Machiavel est le premier homme de ma con-

naissance qui ait avancé cette proposition ; mais si vous y réfléchissez vous-même, vous trouverez que l'assertion de ce pieux écrivain est justifiée par toute l'histoire. Vous en avez un dernier exemple dans la révolution française, prédite de tous côtés et de la manière la plus incontestable... »

Arrêtons-nous un moment : le comte de Maistre est un de ces hommes nourris dont chaque phrase remue une foule de commentaires. Il y a beaucoup de parti pris dans ce fragment, mais il y a beaucoup d'esprit, et *l'esprit,* comme dit Chénier, *est la raison qui finement s'exprime.*

Le don de prophétie, cette seconde vue plus générale et plus incertaine que le *second sight* des Hébrides, dont on retrouve des traces indistinctement dans toutes les histoires qui forment la grande chaîne des annales du monde, le don de prophétie était un caractère local très-commun dans les familles du peuple de Dieu. Sans compter les prophètes du Seigneur, nous voyons seulement près d'Achab sept cents prophètes de Baal. Les grands hommes de la nation juive, Samuël, Josué, Moïse, David, Ézéchiel, Job, Saül, et enfin le Christ, étaient salués du nom de prophète, et la plupart n'ont pas eu d'autre puissance morale que le don de prophétie. Il y avait (Livre des rois, cap 9), des colléges, des séminaires, où les fils des prophètes et les jeunes Hébreux qui annonçaient des dispositions prophétiques, étudiaient, se perfectionnaient et se formaient sous les yeux et par l'exemple des anciens. On disait : Allons consulter le *voyant* (Livre des rois, cap. 9), comme le prouve Saül, qui ayant perdu les ânesses de son père, venait consulter Samuël et lui apportait sa redevance. On appelait enfin *faux* prophètes, non pas les voyants dont les prédictions étaient fausses, mais ceux dont la doctrine était perverse ; nouveau témoignage de la généralité et de l'importance du don de prophétie. (M. le comte Abrial, *Recherches sur le Somnambulisme.*)

Xénophon dans la *Cyropédie*, Platon dans *Phédon,* Pomponius Méla sur les *Druides,* Jamblique sur les *Mystères Égyptiens,* une foule d'écrivains dans l'antiquité grecque et romaine, ont parlé du don de prophétie, tantôt avec conviction, tantôt avec doute, jamais ironiquement. La grande théorie des oracles était fondée sur l'existence d'un phénomène physiologi-

que dont les causes furent réputées divines, parce qu'elles échappaient à la science trop novice. Fontenelle, malgré tout l'emportement de son esprit voltairien, ne saurait détruire l'authenticité des prodiges qu'ils racontent, au surplus, avec étonnement, si ce n'est avec admiration ; et Cicéron lui-même, dans le traité qu'il a écrit pour prouver que la divination est une chimère, rapporte sincèrement tant d'anecdotes et cite avec imprudence les noms de tant d'esprits distingués qui ont cru au don de prophétie, que son livre finit par prouver au contraire à peu près l'existence de cette faculté.

Le meilleur logicien de l'antiquité, Aristote, et le plus grand poëte de la civilisation grecque, Sophocle, ont figuré comme témoins, comme héros ou comme narrateurs dans des circonstances où le don de prophétie sert de base à leurs commentaires ou à leurs démarches. L'historien Josèphe et Tacite, ces deux annalistes d'une raison si imposante, ont tous deux, l'un par son exemple, l'autre par son témoignage, consacré les titres et les mœurs prophétiques de la Judée. Qu'est-ce donc que ce *démon* de Socrate dont les plus beaux génies d'Athènes ont salué la prescience? Et Plutarque veut-il se moquer de nous quand il *défend* la Pythie? Enfin les pères de l'église, Tertullien, saint Irénée, les hérésies de Marc et de Montan dans les premiers temps du christianisme, ne sont-ils pas, indépendamment de l'exaltation religieuse, des monuments ou des autorités qui méritent quelques égards auprès des sceptiques (1)?

Les poëtes surtout ont reconnu le don de prophétie avec enthousiasme ; leur instinct ne les trompe jamais sur ce qui remonte aux origines cachées de l'âme humaine. Dans le seizième livre de l'Iliade, Patrocle annonce la mort d'Hector, et, dans les heures de son agonie, Hector prend sa revanche et prédit la mort d'Achille. Une croyance si éternelle et si pieuse, qui d'ailleurs se liait aux plus belles traditions de la morale antique sur les propriétés immatérielles de l'âme, ne devait pas échapper au génie de Virgile, toujours inspiré par l'histoire poétique des superstitions des peuples. Orode, blessé à mort par le tyran Mézence, lui adresse ces paroles empreintes d'une mystérieuse fatalité (Æn., liv. x) :

(1) Idées de M. Deleuze.

. . . . . Non me, quicumque es, inulto,
Victor, nec longum lætabere ; te quoque fata
Prospectant paria, atque eadem mox arva tenebis.

« ... Qui que tu sois, ton triomphe ne sera pas long, ni ma vengeance tardive. Une destinée semblable à la mienne t'attend, et bientôt tu te coucheras aussi sur la terre. »

Mais Mézence lui répond :

Morere, ast de me divum pater atque hominum rex
Viderit...

« Meurs, toi, et que le père des dieux et le roi des hommes dispose de mon sort ! »

Et il retire en même temps sa lance du corps d'Orode qu'il tenait cloué. Orode meurt aussitôt ; FERREUS *urget somnus,* dit Virgile. On peut croire que Virgile, à l'exemple de son maître et de son modèle, a cherché à reproduire dans la forme de l'Énéide cette vie extérieure, cette science des choses qu'Homère empruntait à tous les phénomènes du monde sensible. Toujours est-il assez curieux que les circonstances de la mort d'Orode se rapportent exactement aux circonstances de la mort du jeune Florentin Gaspar, dont nous parlerons bientôt ; c'est avec le fer dans la plaie que l'Italien fit entendre sa voix prophétique. L'épithète de *ferreus* prouverait combien, malgré tant de scholiastes, les beautés du grand poëte latin sont encore inconnues.

Effectivement, on est loin de savoir le dernier mot sur les propriétés sympathiques de diverses substances minérales et sur les résultats de leur présence dans le tissu des nerfs, aux sources même de la sensibilité humaine et du principe vital. L'histoire nous offre, à cet égard, une foule d'événements remarquables ; la raison confondue garde le silence devant leur authenticité, mais hâtons-nous de dire que le scalpel anatomique, beaucoup plus habile de nos jours, n'a que fort rarement constaté des désordres où l'empirisme des anciens voulait bien voir des affinités spéciales pour les métaux. Il était, d'ailleurs, pardonnable

aux époques spéculatives d'accroître démesurément la noblesse du fer, le plus généreux et le plus utile des produits métalliques du globe; sa puissance, déjà si providentielle et si génératrice, excitait la vénération des familles primitives et de tous les peuples qui naguère entouraient les secrets de la nature d'un culte poétique, et assurément l'emploi du fer dans la civilisation actuelle justifie le respect de l'antiquité (1). Du reste, ce qu'on ne doit pas perdre de vue dans des questions aussi nuageuses, c'est que les empiriques du moyen-âge et de la renaissance avaient une prédilection toute religieuse pour le fer, à cause des propriétés attractives de l'aimant qui était lui-même le grand électuaire de leur thérapeutique. Comme les courants électriques qui déterminent le pouvoir singulier de cette pierre ferrugineuse étaient alors fort ignorés de la science humaine, les médecins reconnaissaient à l'aimant une vertu propre, et naturellement étendaient sa vertu au fer. Il n'est donc pas surprenant que des phénomènes d'exaltation mentale, survenus chez des blessés dont la plaie renfermait ou avait quelque temps retenu un tronçon métallique, aient été rattachés à des sympathies prédisposantes. Peut-être le galvanisme conduira-t-il les philosophes à de subites révélations sur les mystères de l'irritation cérébrale qui nous occupe. Il ne faut pas toutefois oublier que, dans la pratique chirurgicale, l'emploi de certains métaux n'est pas indifférent à la qualité appréciative de quelques instruments de dissection. Enfin, pour achever une digression très-paradoxale et très-hypothétique, dont les faits dépassent les limites bornées de nos connaissances, mais qui se liait nécessairement à l'histoire du don de prophétie chez les mourants, nous indiquerons seulement ici trois témoignages qui diffèrent entre eux par toutes les circonstances d'époque, de climat, de localité, d'organisation et de sexe.

Le plus habile tacticien de la Grèce, Épaminondas, blessé à mort d'une flèche qui était restée dans la plaie, prit subitement dans l'agonie une lucidité suprême, une puissance d'esprit révélatrice, et ce fut aux dernières paroles de ce grand homme que les Thébains empruntèrent les moyens de terminer victo-

(1) Homère, parlant de la blessure d'un héros troyen, dit qu'elle ne pouvait être guérie que par la *rouille* de la lance d'Achille.

rieusement une guerre dont sa mort inopinée semblait devoir changer la fortune; quand on voulut extraire la flèche, il rendit l'âme. Le Christ, expirant sur le Golgotha, ne revêtit dans sa figure et dans ses regards cette enveloppe divine, dont les spectateurs grossiers de son supplice ne purent méconnaître à leur frayeur même toute la majesté, qu'à partir du moment où le fer de la lance d'un centurion eut percé son flanc découvert. Antonius Benivenius, médecin de Florence, parle d'un soldat italien, nommé Gaspar, qui avait été blessé d'une flèche à la poitrine. En voulant extraire la flèche, les chirurgiens de l'époque séparèrent le bois du fer, qui resta dans la plaie. C'est absolument l'histoire d'Épaminondas, mais rien que pour le genre de la blessure. Gaspar, souffrant horriblement, pensait à se tuer. Ses amis le consolèrent, et surtout Manioche, dit le chroniqueur (1), qui lui recommanda de s'adresser à Dieu, l'auteur véritable des guérisons. Le jeune Florentin l'écoute, il prie Dieu nuit et jour, et tout d'un coup le don de prophétie se déclare. Gaspar reconnaît et annonce les personnes qui viennent le voir, *quoiqu'elles soient fort éloignées*. Il désigne par leur nom propre tous les inconnus qui se trouvent parmi les assistants, il leur recommande la crainte de Dieu; il leur dit le jour et l'heure où sa blessure guérira; il leur dévoile son voyage à Rome et sa mort dans cette ville, l'exil et la fuite de Pierre de Médicis, les malheurs de Florence, le bouleversement de l'Italie. Or, dit Antonius Benivenius, qui est médecin, nous avons vu de nos yeux l'accomplissement d'une grande partie de ces prédictions. Le fer de la flèche est sorti de la plaie au moment désigné, et *lorsque le fer fut sorti, le don de prophétie cessa*. Quelque temps après, Gaspar se rendit à Rome où il mourut comme il l'avait prédit lui-même.

C'est en fer que sont les tiges usitées dans les traitements magnétiques. Nous ne citerons plus qu'un fait récent et notoire. Un opérateur a déclaré solennellement, dans un rapport mis sous les yeux des membres de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, qu'une aiguille en fer s'étant trouvée par hasard en contact avec un nerf sur un sujet *vivant*, le

(1) *De abditis morborum causis*. Apud Andræam Crotondrum. Cap. x, pag. 216.

contact avait aimanté la tige métallique. Il résulte de ce phénomène que l'électricité parcourt les plexus nerveux de l'homme *vivant ;* il en résulte aussi qu'une communication spéciale peut s'établir, au moyen du métal, entre le cerveau et un fluide dont l'énergie paraît organique dans l'univers et qui n'a encore révélé à la science que les prolégomènes, en quelque sorte, de son action générale.

Pour ce qui est particulièrement de l'art médical, les facultés prophétiques de certains malades sont depuis longtemps reconnues. Quand le désordre des organes s'étend jusqu'à la catalepsie et au somnambulisme, le don de prophétie se déclare par des conjectures et des pressentiments, quelquefois, mais plus rarement, par des discours tout à fait vaticinateurs. Les partisans du magnétisme rapportent à peu près exclusivement ces phénomènes à l'énergie du fluide dont ils croient disposer. Les mêmes origines pathologiques appartiennent aux merveilles du *second sight;* on peut en collationner les preuves dans les histoires citées par Theophilus Insulanus. De tout temps, au surplus, comme le remarque très-bien M. de Sèze, dans ses *Recherches sur la Sensibilité* (1786), lorsque certaines maladies augmentent l'action du cerveau, il s'y forme, non-seulement des idées nouvelles, mais encore des idées qui représentent l'avenir. C'est aussi l'opinion de Peucer (*de Divinatione; Witembergæ,* 1560). Arétée de Cappadoce, dans sa description de la fièvre ardente d'Hippocrate (fièvre cérébrale), travail écrit en dialecte ionien, où la fidélité des détails ne le cède qu'à la beauté du langage, Arétée place le développement du don de prophétie dans la syncope prolongée qui termine le dernier accès, syncope dont le caractère sinistre est le relâchement qu'elle introduit dans les diverses parties de l'organisme humain. Le médecin grec explique la prévision du malade par les qualités immatérielles plus exquises dont se revêt subitement l'âme à mesure que les entraves de la vie tombent et disparaissent (1). Sir Henry Halford, dans une séance du collége des chirurgiens de Londres, a traité cette question d'une manière pratique, mais avec des formes si élégantes et une érudition

(1) Arétée de Cappadoce, *De signis et causis auctorum morborum,* lib. II, cap. I.

tellement compréhensive, qu'il satisfait également les philosophes et les curieux. Nous renvoyons nos lecteurs à son discours qui fut prononcé en 1830, et avec lequel, comme on le pense bien, nous sommes hors d'état de lutter.

Les temps modernes ne sont pas moins riches que les époques du paganisme, du bas-empire et du moyen âge, en curieuses particularités sur le don de prophétie. On m'a montré dans l'hôpital d'Amsterdam les toits et les murs où grimpaient comme des chats, en 1566, des filles et des garçons nourris, élevés dans ce lieu de refuge, par suite d'une maladie extraordinaire. Leur aspect était effrayant; ils parlaient des langues étrangères; ils rendaient compte de ce qui se passait *au moment même* dans le conseil municipal. Si ce n'est pas là de la seconde vue, je ne connais plus la valeur des termes. Cette faculté subitement acquise donna prétexte à un contre-temps historique, consigné dans les registres de la municipalité d'Amsterdam (1). Il arriva qu'un des enfants ainsi malades découvrit à Catherine Gherardi, l'une des mères de l'hôpital, que son fils, Jean Nicolaï, devait partir pour La Haye, où il ne ferait rien de bon. Cette femme allait du côté de la basilique; elle y parvint à l'instant où le conseil municipal levait la séance. Elle trouva son fils encore sur les marches de la basilique. Il paraît que ce Nicolaï était lui-même un des membres du conseil. Sa mère lui demanda s'il était vrai qu'il partît pour La Haye. Jean, tout troublé, en convint. Mais quand il sut que la révélation venait d'un enfant de l'hospice, il rentra, fit part au conseil de cet événement, et ses membres, voyant leur projet découvert, résolurent de l'abandonner.

Si nous nous transportons au règne de Louis XIV, pendant les guerres civiles provoquées par la révocation de l'édit de Nantes, nous trouvons le don de prophétie singulièrement développé dans les *trembleurs* des Cévennes. M. le docteur Bertrand, dans son *Traité du Somnambulisme*, ouvrage purement éclectique, avoue qu'il serait trop long et trop difficile de discuter en détail les faits contenus dans le *Théâtre sacré des Cévennes*, recueil de pièces originales où il est parlé de plus de *trois cents* prétendus prophètes différents. Il ne s'agit pas ici de débattre

(2) Van-Dael, *De Idolatriâ*.

la cause plus ou moins raisonnable de leur exaltation; il s'agit seulement de noter que cette exaltation poussait les crisiaques au don de prophétie et à la seconde vue. Les convulsionnaires de Saint-Médard, au XVIIIe siècle, jouissaient des mêmes facultés (1). Charron, dans son traité *de la Sagesse;* Bacon, *de Dignitate et incrementis scientiarum,* et les *Mémoires* de la reine Marguerite, sont encore des sources assurément bien diverses, mais d'une incontestable autorité. Enfin, Machiavel, dans son Discours sur Tite-Live, après quelques réflexions où cet homme si prudent exprime naïvement tous ses doutes sur le don de prophétie, cite pour exemple la prédiction de Savonarole au sujet de l'entrée de Charles VIII en Italie. On peut consulter à ce sujet la *Vie de Savonarole,* les *Mémoires* de Philippe de Commines, Guicciardini, Jacopo Nardi, et l'*Histoire des Républiques italiennes,* par M. de Sismondi. La fin lugubre du moine de Florence occupe une place si importante dans les annales de son époque et de son pays, qu'il est impossible de ne pas dire un mot de ses prédictions.

C'est en 1483 que la renommée de Savonarole se fit jour; le 23 mai 1498, on le brûlait vif, et pendant ces quinze années rien n'a manqué à l'éclat des qualités prophétiques du religieux. En 1484, à Brescia, il prédit à ses auditeurs que leurs murailles seraient baignées de sang. Dix-sept ans plus tard, Savonarole étant déjà mort, le duc de Nemours s'empara de la ville et en massacra les habitants. Après la fuite des Médicis, Savonarole fut compté au nombre des ambassadeurs que le peuple de Florence envoya dans le camp du monarque français, et lui parla avec une grande éloquence. Cette mission du frère Jérôme se renouvela plusieurs fois, et toujours le moine, dans ses harangues, annonça la conquête de l'Italie entière par le jeune roi. D'un tempérament fort irritable et d'une constitution très-faible, le moine de Florence joignait l'ascétisme le plus fougueux à cette disposition maladive et nerveuse des organes qui prépare beaucoup mieux l'impressionnabilité des voyants. Bayle lui-même rend complétement justice à Savonarole.

Angelo Cattho, archevêque de Vienne, en Dauphiné, sous

(1) Sauvage, *Nosologie méthodique.* — Hecquet, *Naturalisme des Convulsions.*—Grimm, *Correspondance littéraire,* etc., etc.

Louis XI, a singulièrement excité, par son don de prophétie, la curiosité de Philippe de Commines. Quoi de plus célèbre dans l'histoire de France que la prédiction faite sur le bûcher au roi Philippe-le-Bel, par Jacques de Molay, le templier? « Quand la révolution de 1647 éclata à Naples, dit M. Charles Nodier (*Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*), une tradition unanime attestait que la liberté avait été sur le point d'être conquise, un siècle auparavant, par un autre Tomaso Aniello d'Amalfi, et que cet homme était mort en promettant à la nation qu'elle serait délivrée un siècle après par un de ses descendants. » Dans son histoire de l'Amérique, Robertson rapporte le discours de Montezuma aux grands de son empire, discours où le monarque citait les traditions et les prophéties qui annonçaient depuis longtemps l'arrivée d'un peuple de la même race qu'eux, et qui devait prendre possession du pouvoir suprême. On se moque beaucoup aujourd'hui des centuries de Nostradamus, et pourtant il a exactement prédit les plus graves événements des annales modernes, comme la décapitation de Charles 1er, roi d'Angleterre, et la révolution française. Mais c'est principalement dans Jeanne d'Arc que le don de prophétie s'est manifesté en France d'une façon presque divine. Si vous voulez prendre la peine de consulter la volumineuse histoire de la vierge de Vaucouleurs, par M. Lebrun des Charmettes, vous y verrez d'abord que les exploits de Jeanne étaient universellement prédits, et ensuite que la fille guerrière elle-même participa de la faculté prophétique. Les faits abondent dans le livre de M. Lebrun des Charmettes (4 vol. in-8°, Paris, 1817). Nous n'en citerons qu'un seul, moins à cause de sa gravité que par son évidente parenté avec le don de seconde vue. A l'attaque de Jargeau, près d'Orléans, le duc d'Alençon examinait attentivement les dehors de la place, lorsque Jeanne lui cria de s'éloigner, sans quoi une machine de guerre le frapperait. Le duc se retira, et presque aussitôt, le coup partant, vint tuer un gentilhomme d'Anjou, M. Du Lude, à la place même que le prince avait quittée.

En nous rapprochant de notre époque, nous découvrons dans l'histoire de Bernardine Renzi un exemple frappant du don de prophétie (1). Lors de la suppression des jésuites par Clément XIV.

(1) *Nouvelles considérations sur les oracles*, Th. Bouys, *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, abbé Proyart.

cette paysanne italienne, du village de Valentano diocèse de Montefiascone, ne sachant ni lire, ni écrire, mais déjà connue par diverses prédictions respectées du saint-office, annonça que le pape mourrait au mois de septembre suivant (1774), durant l'équinoxe. Ganganelli mourut effectivement le 22 septembre 1774, à huit heures du matin. A ce moment même, Bernardine, qui était renfermée dans un monastère de Montefiascone, alla trouver la supérieure et lui dit : « Vous pouvez commander à la communauté les prières d'usage pour le saint père; il est mort. » En 1804, M. Bouys écrivit au cardinal Mauri, évêque de Montefiascone, pour lui demander des renseignements officiels sur Bernardine Renzi. En lui transmettant la vérification d'une foule de circonstances secondaires que nous omettons ici, le cardinal assura M. Bouys que les prédictions de Bernardine Renzi étaient de notoriété publique et méritaient de prendre place dans les annales contemporaines. Bernardine vivait alors à Gradoli, où le cardinal Mauri lui rendit visite.

Plus près de nous encore, le don de prophétie et de seconde vue s'est exercé dans le pressentiment général qui a précédé la révolution française, d'une manière trop authentique et trop frappante pour n'être pas l'objet d'une attention sérieuse. La prophétie turgotine, la prédiction de Cazotte, quelques lettres de Cagliostro, les sermons du père Beauregard, les centuries de Nostradamus, sont des ramifications inconcevables, mais prouvées, du *second sight*. Durant le combat de Pombio, la veille de sa mort, le général Laharpe fut très-préoccupé, très-abattu, ne donnant point d'ordres, privé en quelque sorte de ses facultés ordinaires, et dominé par un pressentiment funeste (1). L'anecdote si terrible de la jeune comtesse Agnès Lanskorouska, que tout le monde a dû lire dans les Mémoires de la marquise de Créqui, est évidemment un fait de seconde vue. Tout récemment enfin, M. de Talleyrand lui-même, cet esprit si dégagé de superstitions et de croyances, n'a-t-il pas prévu le terme de sa carrière épuisée, avec l'exactitude d'un calendrier vivant?

Dans le magnétisme animal on retrouve le don de prophétie, la seconde vue morale, au plus haut degré d'irradiation. Les

(1) Napoléon, *Mémoires pour servir à l'histoire de France.*

judicieuses et impartiales conclusions de M. le docteur Husson, dans son rapport à l'Académie de médecine, en juin 1831, les ouvrages spéciaux de MM. Delpit, Georget, Deleuze, Virey, Foissac, les observations de catalepsie consignées par M. Petetin, les expériences si curieuses et si multipliées de M. Chapelain, forment une importante majorité de témoignages, et à moins de supposer que ces médecins se sont entendus pour créer une psychologie, il faut bien reconnaître avec eux que les personnes d'un tempérament magnétique sont capables de pressentiments intérieurs. « Depuis plus de cinquante ans qu'on connaît le somnambulisme magnétitique, a dit M. Deleuze (1), le phénomène de la prévision s'est montré si souvent chez les somnambules qu'il n'est plus possible d'en nier la réalité... Voyez par exemple les journaux de M. Tardy de Montravel? Il faut que vous regardiez l'auteur (qui est certainement un homme d'esprit et de mérite) comme un imposteur, ou que vous reconnaissiez le phénomène de la prévision. Ouvrez ensuite les mémoires de la société de Strasbourg, la Bibliothèque du magnétisme, et la plupart des relations de traitements accompagnés de somnambulisme, publiées en Allemagne, en Russie, en Hollande, vous trouverez les mêmes choses. Et ce concours d'une foule d'hommes pour attester des faits du même ordre, que chacun d'eux a observés à part, est une preuve sans réplique; car il est impossible que des hommes de tous les pays, sans relations entre eux, qui n'adoptent point les mêmes théories, et parmi lesquels on compte des médecins et des physiciens, s'accordent pour attester des faussetés... »

Si nous revenons aux poëtes, à ces commentateurs privilégiés de toute science humaine, nous trouvons parmi les modernes le grand Shakspeare ne se défendant pas lui-même des superstitions involontaires qui se pressaient dans l'imagination antique de Virgile. Ainsi Hotspur, succombant dans sa lutte avec Harry-Monmouth, lui crie :

> Oh, I could prophety,
> But that the earthy and cold hand of death
> Lies on my tongue...

(1) *Mémoire sur la faculté de prévision*, 1836.

« Oui, je pourrais prophétiser, mais la main froide et inanimée de la mort arrête ma langue ! »

Dans *Richard II*, John Graunt s'écrie en mourant :

Methinks, I am a prophet new inspired.

« Il me semble que je suis un prophète tout à coup inspiré. »

Quand les poëtes s'accordent à reproduire dans leurs images la même opinion, c'est que les influences des temps, des lieux, des climats et des civilisations, sous l'empire desquels ils ont écrit, en étaient pour ainsi dire si vigoureusement trempées, que leur style n'a pu s'y soustraire. Cette reproduction, à de longs intervalles et dans des circonstances parfaitement opposées, prouve encore l'indélébile popularité de la croyance. C'est à ce moment qu'il faut lui trouver une origine positive et qu'on pressent son étroite liaison avec les sciences naturelles.

Theophilus Insulanus, mystique fervent, ne reconnaissait pas cette liaison; M. Martin, dans son traité sur le *second sight*, qu'on peut encore lire dans sa *Description des Iles Hébrides*, et inséré par l'éditeur W... à la fin du *Compendium* de Glasgow, est plus raisonnable et moins dévot. S'il ne professe pas le scepticisme et la réserve de Johnson, il montre la même équité, la même conscience dans les recherches; il a, de plus que le philosophe, cette foi de l'imagination qui admet *a priori* les événements surnaturels, avec mesure toutefois, mais sans mépris. C'est grâce à de tels chroniqueurs, dans les annales incompréhensibles de l'histoire de l'homme, qu'on parvient à fixer scientifiquement les lois qui régissent et ordonnent les phénomènes les plus cachés.

Le révérend Martin définit la seconde vue un moyen de voir les objets invisibles, sans préparation et à l'improviste, une faculté subite et involontaire. Tous les détails qu'il donne pour appuyer sa définition ont un intérêt qui tient légèrement de la fantasmagorie, mais cette couleur ne rend que plus séduisante la théorie qu'il bâtit sur des faits dont il assure avoir été souvent témoin.

D'après son livre, la vision produit un effet si extraordinaire

sur le voyant des Hébrides, qu'il ne peut en détacher ses yeux et sa pensée, tant qu'elle dure. Nous remarquerons, en passant, que la vie des somnambules magnétiques est compromise lorsqu'on veut les interrompre dans le moment de l'extase et à l'heure des prédictions. Le voyant des Hébrides est mélancolique ou jovial, selon que l'objet du *second sight* est triste ou gai Quand la vision commence, les paupières du voyant se dressent en quelque sorte d'une manière effrayante, et ses regards demeurent fixes et tendus jusqu'à la fin du phénomène; à Sky, il y a même des voyants dont les paupières s'érigent à un tel point dans le moment de la vision, qu'elles se retournent de bas en haut, et qu'on est obligé de les baisser avec les doigts. On ne peut pas acquérir le *second sight;* c'est un présent inopiné du ciel. M. Martin ne le croit pas transmissible de génération en génération; il a connu des familles où les pères étaient voyants, tandis que les enfants ne l'étaient pas, et réciproquement. Avant l'heure de la vision, le voyant en ignore le sujet, l'époque et le lieu, et la même peut affecter les regards et l'esprit de plusieurs personnes dans le même instant, quand ces personnes seraient très-éloignées les unes des autres.

Tous les écrivains mystiques et tous les chroniqueurs superstitieux des Hébrides ne partagent pas entièrement les opinions de Martin que nous venons de transcrire. Il y a des Écossais qui prétendent que le *second sight* est à la fois une science et un don naturel, et qu'il peut se communiquer par l'initiation. Dans quelques localités, lorsqu'on veut investir un novice des facultés de la seconde vue, les voyants lui serrent la taille avec une corde en crin qui a servi à fixer le couvercle d'une bière. On lui prescrit ensuite de courber la tête jusqu'à ce qu'il aperçoive entre ses jambes un enterrement qui passe. Ceci retombe dans la jonglerie. Quand le vent change au milieu de la cérémonie, qui a presque toujours lieu en plein air, le novice est en danger de mort. Les néophytes prudents mettent leur pied gauche sous le pied droit d'un voyant qui pose en même temps la main sur sa tête. Alors le novice regarde l'enterrement par cette anse que forment le bras et le coude de son tuteur. Il ne craint plus de mourir, mais fréquemment des images si terribles lui apparaissent à l'horizon qu'il en perd la respiration et la parole. Martin se respecte trop pour admettre de pareilles niaiseries.

Nous trouvons d'ailleurs dans son livre des explications qu'il est permis de juger puériles ou graves, mais que l'étrangeté du phénomène nous impose de rapporter fidèlement. Ainsi, dans le *second sight,* quand un drap mortuaire est aperçu sur quelqu'un, c'est un pronostic certain de mort. L'instant fatal se présume, se mesure au plus ou moins de surface que le drap occupe sur la personne qu'il couvre, en partant du pied. Par exemple, s'il ne s'élève pas au delà de l'ombilic, la mort ne doit pas être attendue dans l'année; mais selon que le drap touche ou enveloppe la tête de la personne, elle expirera dans peu de jours ou dans quelques heures. Le voyant distingue-t-il une femme debout ou assise à la gauche d'un homme? C'est un mariage futur, lors même que la femme serait mariée au moment de la vision. Il y a, du reste, des distinctions fort subtiles établies par le révérend Martin pour le cas où le voyant apercevrait plusieurs femmes au côté gauche d'un homme. Les mariages sont échelonnés de manière à ce que chacune ait son tour.

Le *second sight* est quelquefois imaginaire; le voyant distingue des arbres, des jardins et des maisons qui n'ont jamais existé dans les endroits qu'il indique, et ce désappointement arrive même lorsque toutes les conditions d'intervalle exigées pour la vérification ont été remplies, c'est-à-dire lorsqu'on ne rencontre ni arbres, ni maisons, ni jardins à l'endroit désigné, même après un espace de temps convenable pour que ces objets puissent y paraître en résultat de la seconde vue. Mais l'expérience a prouvé que sous ce rapport il fallait encore s'humilier devant les jeux et les caprices de la nature. A Mogstot, dans l'île de Sky, district généralement couvert de misérables réduits en chaume, il a été reconnu que des vergers en pleine culture, des habitations commodes et des arbres d'une belle venue s'étaient successivement montrés dans des emplacements où naguère les voyants avaient prédit leur apparition future, malgré la nudité du sol. La prédiction était donc justifiée.

Les simples indigènes des Hébrides, brodant les traditions les plus superstitieuses sur cette trame de faits inouis, ont burlesquement étendu la puissance du phénomène local auquel ils doivent leur célébrité physiologique. Nos lecteurs savent qu'on nomme *bluette* cette étincelle coureuse, éphémère, presque imperceptible, qui brille à la superficie des cendres chaudes

remuées. Quand un paysan du Banffshire, immobile et rêveur au milieu des champs, dans la nuit, voit tout d'un coup une femme s'accroupir devant un foyer, en soulever les cendres dont une bluette s'élance avec un éclair sinistre pour retomber éteinte sur sa poitrine et sur ses bras, cette variété du *second sight* est l'avant-coureur de la mort d'un enfant; le malheureux paysan court avec terreur rejoindre sa famille, et trouve son fils expirant sur le sein de la mère. S'il a vu seulement la chaise de son enfant vide à l'heure où la mère ordinairement le fait asseoir, la mort n'est pas instantanée, mais elle est prochaine. Une circonstance étrange, mais qui peut relever de la médecine, accompagne souvent ces dernières visions. Si le paysan est novice, c'est-à-dire s'il est récemment possédé du don de seconde vue, en s'approchant du feu, pendant la nuit, à l'instant du phénomène, il tombera évanoui.

La mort se prédit aussi dans les Hébrides par un cri lugubre qu'on appelle *taisk* dans les montagnes et *wraith* dans la plaine. Ce cri est un gémissement de douleur très-rapide et très-distinct, qui franchit les portes fermées et ressemble parfaitement à la voix humaine. Le révérend Martin, se trouvant à Rigg, dans l'île de Sky, fut présent aux funérailles d'une jeune fille dont la mort avait été ainsi prédite. Cinq femmes réunies dans la salle commune d'une métairie, crurent entendre un grand cri partir de la cheminée; et cette voix leur parut être celle de la jeune fille qui par hasard était là. Le lendemain la pauvre enfant fut prise de la fièvre, et dans la même semaine elle expira. Cette faculté de prévision exercée au moyen de l'ouïe passe même à l'odorat. Les indigènes des Hébrides sentent fréquemment dans la braise de leurs foyers l'odeur de la chair et du poisson brûlés, quoiqu'il n'y ait aucune trace de ces aliments dans leur habitation, et qu'on ne puisse raisonnablement y supposer leur présence avant plusieurs années ou plusieurs mois; car les insulaires mangent très-rarement de la chair, et ils ne pèchent jamais de poissons, malgré leur proximité de l'Océan, en hiver et au printemps. Il est vrai que leurs combustibles peuvent renfermer ces substances. Du reste, les pressentiments acquis par l'ouïe et l'odorat suivent le don de seconde vue et ne le précèdent pas; ils sont en quelque sorte le corollaire de cette faculté dans les voyants, en petit nombre, qui les possèdent tous trois. Il ne

faut pas être fort téméraire pour entrevoir ici, dans l'action simultanée et correspondante des trois sens qui touchent le plus près aux fonctions du cerveau, un mystère du système nerveux que les connaissances actuelles de l'homme n'expliqueraient pas. Nous rappellerons à nos lecteurs d'abord la maladie singulière, propre aux Hébrides, et dont il a été question plus haut; ensuite, que dans les affections spasmodiques les médecins de toutes les époques ont constaté la puissance des fluides ambiants, tels que les évaporations de la sueur et les courants d'air, sur le système nerveux des malades, que l'aérophobie accompagne souvent l'hydrophobie, et que les magnétiseurs enfin emploient le souffle pour développer certains phénomènes curatifs qu'ils disent à leur portée. Le principe des émanations est depuis longtemps reconnu dans ses particularités les plus merveilleuses; son existence et son pouvoir ont des effets très-réels; les axiomes de Boyle, dans le traité *De mirâ effluviorum subtilitate*, ne sont plus aujourd'hui les rêves d'un esprit délirant, et rien n'est moins absurde que de prévoir les prochaines découvertes de la science qui fixeront à toutes ces modifications insaisissables de la perception des odeurs une origine commune et une cause élémentaire.

A propos de ce cri funèbre des Hébrides, *taisk* ou *wraith*, que les voyants s'imaginent quelquefois entendre, il n'est pas inutile de rapporter que les empiriques du XVIe siècle regardaient la musique ou le son comme l'agent le plus actif, l'intermédiaire le plus délicat de leur fameux esprit vital. Lisez, dans le père Kircher, tout ce qu'il dit sur le magnétisme de la musique, pour la guérison de la tarentule. Mesmer aussi prétendait que son fluide était communiqué, propagé et augmenté par le son (prop. 16). Porta cite un grand nombre d'exemples de sympathie ou d'antipathie exercée par la puissance de la musique. On connaît toute l'influence mystérieuse du son des cloches sur le moral et sur le physique de l'homme. Néanmoins ces phénomènes, s'ils manifestent des rapports singuliers entre le mécanisme secret de la vie humaine et les effets naturels du son, ne nous révèlent aucun moyen d'expliquer, même conjecturalement, à quoi le voyant des Hébrides est redevable du pouvoir fabuleux dont il se prétend doué pour ouïr la voix d'une personne absente, et tirer de cette audition miraculeuse l'horoscope de sa mort. Il faut ici n

point poursuivre nos recherches sur le *second sight,* à moins de tomber dans des contes qui feraient peu d'honneur à la circonspection de notre intelligence. Un fait seul mérite un souvenir, c'est le grand cri et la musique céleste que Mlle Clairon entendait sous ses fenêtres, rue de Bussy, à certains jours et à l'heure où un de ses amants s'était tué, à ce que je crois, pour elle; on peut lire dans les mémoires de cette actrice les détails d'un événement que plusieurs contemporains de bonne foi ne révoquent pas en doute. Dans le même ordre de phénomènes s'inscrit la proclamation faite par une voix inconnue du haut de la croix en pierre où se publiaient les lois et ordonnances du royaume, à Édimbourg, durant la nuit qui précéda de quarante jours la bataille de Flodden; cette voix annonçait la mort de toute la chevalerie d'Écosse, et Walter Scott en parle dans *Marmion.* Mais ce qu'il y a de plus inexplicable et de plus effrayant dans la seconde vue, c'est *l'ombre* dont chaque vivant est quelquefois poursuivi, c'est l'homme dédoublé, pour ainsi dire, le *spectre de soi-même,* qui se montre avant les funérailles, comme dans le but de représenter à celui qui n'est pas mort un fac-simile du rôle qu'il jouera plus tard parmi les esprits. Toute créature qui s'*apparaît* de cette façon à elle-même éprouve précisément les tourments contraires à l'effroi dont *l'homme sans ombre* d'Hoffmann était si plaisamment rongé. A l'époque où Georges III devint fou, lord Byron fut aperçu dans Londres, écrivant son nom parmi les visiteurs qui s'informaient de la santé du roi, chez le concierge de Saint-James; et toutefois, à ce moment-là même, heure pour heure, le poëte se trouvait à Patras, cloué sur son lit par la *malaria* qu'il avait gagnée dans les marais d'Olimpie. L'histoire de Dugald Stuart, racontée plus haut, rentre dans cette variété de la seconde vue.

Je confesse que de semblables faits abusent de la plus raisonnable crédulité, mais comment ne pas y ajouter foi, lorsqu'ils ont pour garant Thomas Moore, Irlandais, dévot, et par-dessus tout homme d'esprit? Ce qu'il y a de plus étrange que la vision de Thomas Moore dans le même genre, c'est la superstition identique du peuple corrompu, sensuel et usé par excellence; les Chinois vénèrent pieusement les âmes vagabondes des morts sous le nom d'*esprits du foyer.* Mon savant condisciple et ami, M. Jacquet, de Bruxelles, digne élève d'Abel Rémusat, a même

retrouvé dans les manuscrits orientaux de la bibliothèque royale de Paris la légende du docteur Iuthsingi, où ce dogme est exposé avec toutes les péripéties et tout l'agrément d'un drame hindou. Donc, à l'autre bout de la terre, chez la plus vieille nation du monde, la croyance écossaise fleurit comme une plante indigène. La seconde vue est vraiment, non pas un accident local, mais un phénomène constitutif de l'organisation de l'homme. Quel est celui de mes lecteurs, au reste, qui ne sait pas une aventure où les secrets de la mort se compliquent des phénomènes de la science naturelle, où les lumières de la raison la plus forte sont positivement éteintes par le mystère des circonstances les plus impénétrables! Chacun de nous pourrait évoquer un souvenir analogue de ses études et de sa vie, et si jamais preuve testimoniale a été complète, c'est incontestablement pour la chose dont tout le monde semble douter. Telles sont les bizarreries philosophiques de notre génération.

Rien de moins surprenant que des esprits fougueux, entraînés par la grandeur de pareils problèmes, aient voulu acheter par un crime de lèse-humanité la connaissance du vrai, une parcelle du feu de Prométhée. Ce forfait inouï n'est pas sans exemple. Il y a quelques années, des illuminés de Lyon, n'écoutant que l'ardeur sacrilége dont ils étaient brûlés, poussèrent avec si peu de ménagements une somnambule aux dernières convulsions, que la malheureuse femme, accumulant dans son extase les facultés vitales à une dose trop forte pour son enveloppe, dépouilla subitement la figure mortelle et passa dans la seconde vie, dans les régions transmondaines de Fourier, sous les yeux mêmes de ses bourreaux. Le fil, immodérément tendu, s'était brisé; le vase avait cédé à l'action de la liqueur. Les expérimentateurs restèrent longtemps autour de la victime, s'imaginant qu'elle dormait; mais, quand on voulut la réveiller, le cadavre tomba, et ils reculèrent saisis de terreur. Ils avaient escompté la mort. Ce fut alors seulement que, dans un coin de la chambre où cette affreuse scène avait eu lieu, ils aperçurent un enfant de la jeune femme agenouillé, pleurant et tenant ses yeux levés. Il déclara en sanglottant que sa mère venait de s'envoler par le plafond!...

Voilà ce que racontent les adeptes; nous ne les accompagnerons pas sur le terrain de l'imagination. On sent que notre

devoir était de relever toutes les conjectures. Nous demandons encore une grande indulgence pour ce qui va suivre.

Le révérend Martin déclare que le *second sight* affecte les vaches et les chevaux, dans les Hébrides, aussi bien que l'homme. Dans l'île de Sky, sur la route qui conduit au lac de Skeriness, un cheval rompit un jour tout d'un coup, vers midi, le lien par lequel il était attaché, et disparut, sans que la cause de sa terreur fût visible. Mais deux passants qui se trouvaient à quelque distance et en vue du cheval, illuminés à l'instant même par le *second sight,* aperçurent distinctement une foule de personnes qui marchaient derrière un cercueil, dans la direction de l'église de Snisort. Peu de jours après, la prophétie, que les deux passants et le cheval avaient involontairement faite, se réalisa complétement. Un gentilhomme du voisinage mourut à quelques milles de cette église, et son corps fut transporté à Snisort, paroisse dans laquelle il avait souhaité qu'on l'enterrât. A l'égard des vaches, M. Martin assure que toutes les fois qu'une fermière est prise du *second sight* au moment où sa main presse le pis afin d'en exprimer du lait, un frissonnement étrange, une frayeur inouie agite les membres de la pauvre bête, et qu'il faut de longues heures pour la calmer. Nous nous abstiendrons de tout commentaire sur ces particularités; mais comme notre but est de signaler, autant que ce projet est dans nos forces, les singuliers rapports qui lient les différentes variétés de l'extase au phénomène de la seconde vue, nous ferons remarquer à nos lecteurs que cette transmission de l'état de crise au moyen d'un fluide secret ou d'un agent nerveux quelconque, se rencontre positivement dans les phénomènes de magnétisme animal. Les mêmes accidents ne paraissent pas étrangers aux théories que Charles Fourier a émises sur la métempsycose.

Le *second sight* des Hébrides n'est pas d'ailleurs, au fond, une circonstance physiologique constatée uniquement dans une localité restreinte; c'est en quelque sorte une affection indigène, générale, qui se manifeste sans exception dans les îles, malgré la distance de plusieurs lieues dont elles sont séparées presque toutes les unes des autres. Il faut néanmoins noter que cette faculté extraordinaire se retrouvait plus aisément, au commencement du siècle, dans les habitants des îles, qu'à l'époque où le révérend Martin prit la plume pour en décrire les effets et

en rechercher les causes. Du reste, elle n'a pas borné son pouvoir à ces îles privilégiées. Dans certaines parties de la Hollande, les voyants se montrent avec autant de bonne foi et de sûreté que dans la patrie de saint Oran et de saint Colomba. En 1819, il y avait encore à Bommel, prétend Martin, une femme du peuple qui apercevait autour du visage des personnes menacées de mort prochaine une auréole de vapeurs. *The corps candles, les corps flambeaux* du pays de Galles, ou, si vous aimez mieux, les lumières que répandent les moribonds, sont un prodige qu'on ne révoque pas en doute dans les districts qu'il choisit pour théâtre. A l'île de Man, s'il faut en croire les descriptions du voyageur Sacheverel, les mêmes faits se produisent à l'appui de l'existence de la seconde vue; n'oublions pas cependant que les combustions spontanées, produites par l'abus des boissons spiritueuses, sont assez communes dans le Nord. Il serait parfaitement ridicule de supposer que les paysans du comté de Galles, de la Hollande, des Hébrides et de l'île de Man, ont pu se communiquer leurs traditions héréditaires au point de continuer exactement la série des mêmes prodiges, comme s'ils avaient eu de tout temps les moyens de s'entendre. Des mers et des continents les séparent; les climats, les mœurs et les langues de ces populations diffèrent profondément, si ce n'est complétement; enfin on a vérifié en Norwége, en Suède et en Laponie, des phénomènes qui, tout en expliquant une partie des hallucinations de Swedenborg, montrent aussi combien les pays à la fois montagneux, septentrionaux et humides, sont propres à une extension particulière des facultés du système nerveux.

Mais il ne faudrait pas conclure de ce privilége des contrées montueuses et hyperboréennes que le *second sight* est impossible dans les régions tropicales. M. Léon de Laborde a publié en 1833, dans la *Revue des deux Mondes*, un fait curieux de *magie orientale*, qui nous paraît, comme à tous les physiologistes, essentiellement du domaine de la seconde vue. Dans le récit de ses voyages scientifiques à travers l'Indoustan, M. Brunet, médecin de Nantes, rapporte des circonstances qui prouvent à quel point les bramines ascètes ont poussé l'exercice d'une faculté que nous restreignons encore aux sorcières de l'Écosse. En ne prêtant même aux excursions un peu frivoles du

prince Puckler Muskau qu'une foi conditionnelle, on ne saurait lire sans un intérêt profond l'histoire de la bohémienne Madhava, de Moscou, dont l'extase compliquée de seconde vue et de somnambulisme est une catalepsie bien remarquable, si ce n'est pas un roman fort ingénieux. Maintenant faut-il s'écrier à propos des voyants, comme Pascal à propos des camisards : *Je crois des témoins qui se font égorger?* L'heure n'est pas venue de conclure avec une pareille franchise.

Chez les anciens, le vrai disciple de Pythagore, mis en rapport avec les dieux par la contemplation, de même que les somnambules poussés par le magnétisme jusqu'à l'extase, arrivait à ce haut degré de perfection appelé *autopsie* dans les mystères, déchirait les voiles de la nature et interrogeait ses origines les plus reculées; alors, comme dit Pythagore dans ses Vers Dorés :

τουτων δὲ κρατησας
γνωσῃ αθανατων τε θεων, θνητων τ'ανθρωτων
συστασιν, ἥ τε εκαστα διερχεται, ἥ τε κρατειναι :
γνωσῃ δ', ἥ θεμις εστι, φυσιν περιπαντος ομοιην :
ωστε σεμνητ'αελητ'ελπιζειν μητε τι λληθειν;
γνωσῃ δ'ανθρωποις αυθαιρεταπημαατ'εχοντας.

Il fallait que l'intelligence fût pénétrée d'une lumière assez vive pour dissiper les illusions des sens, exalter l'âme et la dégager entièrement de la matière : c'est du moins par ce phénomène de l'entendement que Socrate et Platon expliquaient la vision extatique. Ces philosophes et leurs nombreux disciples ne mettaient point de bornes aux avantages de l'autopsie ou de la théophanie, comme ils nommaient quelquefois ce période extrême de la science télestique ; ils croyaient que la contemplation de Dieu pouvait être portée si loin pendant cette vie même, que l'âme non-seulement s'unissait au créateur, mais qu'elle se mêlait et se confondait avec lui (1). Plotin se vantait d'avoir joui de cette vue béatifique quatre fois, suivant Porphyre, qui lui-même assurait en avoir été honoré à soixante-huit ans. Le

(1) *Examen des Vers Dorés*, par Fabre d'Olivet, 1813.

grand but des arcanes Pythagoriciens était d'apprendre aux initiés la possibilité de cette réunion de l'homme avec Dieu, et de leur en indiquer les moyens. N'est-ce pas là le *second sight* parvenu à la plus simple comme à la plus haute expression de son pouvoir ?

« Toutes les initiations, toutes les doctrines mythologiques, ne tendaient qu'à alléger l'âme du poids de la matière, à l'épurer, à l'éclairer par l'irradiation de l'intelligence, afin que, désireuse des biens spirituels et s'élançant hors du cercle des générations, elle pût s'élever jusqu'à la source de son existance. Les différents cultes qui ont passé sur la terre n'avaient pas d'autre but et obéissaient au même esprit. La connaissance de Dieu a été partout offerte comme le terme de la sagesse, sa ressemblance comme le comble de la perfection, et sa jouissance comme le suprême objet de tous les désirs. On a varié dans l'énumération de ses facultés infinies; mais quand on a osé fixer les yeux sur l'unité de son essence, on l'a toujours défini, comme Pythagore, *le principe et la fin de toutes choses.* Les Brahmes, dans le *Véda* dans le *Matsya* dans le *Boushanda-Ramayan*, même dans le *Shanda-Pourâna*, n'ont jamais affiché d'autre doctrine. Ils recommandent d'aspirer à la connaissance de Dieu, de se rendre digne de rentrer dans son sein; mais défendent en même temps de chercher à pénétrer sa nature. Ici leur contradiction n'est qu'apparente. La sagesse indienne, comme la sagesse antique, posait officiellement des limites à la curiosité humaine, dans la crainte que les *visionnaires* ne portassent préjudice aux *voyants*, et que, sous prétexte de remonter à Dieu, on ne profanât sacrilégement cette redoutable puissance de la créature »

Ainsi parlent les philosophes de notre époque. Les profanations redoutées auront lieu, quoi qu'ils fassent, mais ce ne sera pas de si tôt. On a vu, sous la restauration, le prince de Hohenlohe et un paysan de Rambouillet nommé Martin, vivre dans un continuel penchant à l'extase; leur paroxisme représentait un véritable *second sight*, et les fantasmagories religieuses dont il fut le prétexte et le voile n'altèrent pas son caractère physiologique aux yeux de la science. Peut-être un jour devra-t-on aux efforts combinés de la phrénologie, de l'homéopathie, du magnétisme, et généralement de toutes les doctrines nouvelles

qui tendent à régénérer nos études sur le système nerveux, une lumière imprévue dont les phénomènes organiques de l'entendement seront enfin éclairés. Ces théories restent encore à l'état de lutte, il est vrai; mais peu à peu les hostilités font place à des conversions, les répugnances tombent devant l'examen. Lors même que les partisans et les adversaires des doctrines nouvelles ne parviendraient jamais à s'entendre sur les causes, on ne peut nier les effets, et leur harmonie providentielle est plus que suffisante pour constituer en dernière analyse une pratique d'où jaillira la vérité. Nous n'assisterons pas à ce triomphe; mais qu'il nous soit permis de le prédire.

ANDRÉ DELRIEU.

---

— Il y a trois semaines, un jeune homme, élève en peinture, appartenant à une famille honorable, commit, dans un accès de jalousie furieuse, un meurtre sur une jeune et jolie lingère du nom d'Aglaé. Avant d'expirer, la jeune fille fut, par suite des froides nécessités de l'instruction, mise en présence de son meurtrier. Ce fut quelque chose de touchant que cette scène de réconciliation au bord de la tombe, que ces efforts faits par la jeune fille pour se reprendre à la vie, afin d'épouser son meurtrier et de l'arracher ainsi au sort qui le menace. Mais hélas! la mort fut plus forte que la volonté de cette pauvre enfant.

Le malheureux jeune homme a été confronté de nouveau avec le cadavre de sa victime au moment de l'autopsie. Ce qu'on va lire est le récit écrit par lui des sensations qu'il a éprouvées. Peu de récits offrent plus d'intérêt. On s'émeut souvent à des ouvrages d'imagination qui retracent avec moins d'énergie et de vérité les tumultueux mouvements de l'âme dans ces terribles et exceptionnelles positions. Le récit du jeune Adolphe B.... est une étude physiologique qui laisse bien loin les pages romanesques du *Dernier Jour d'un Condamné,* par M. Victor Hugo. Le roman a été vaincu par l'histoire.

« Aujourd hui samedi, j'ai vécu un siècle de douleurs.

» Ce matin on m'a appris la nouvelle de sa mort. Je m'y attendais. On m'a prévenu en même temps que nous irions à la Morgue pour assister à l'autopsie. Cette idée ne m'a nullement effrayé; je crois même qu'elle m'a fait éprouver un mouvement de plaisir. Malheureux! j'ignorais ce qui m'attendait!

» A quatre heures moins un quart, un gardien est venu ouvrir mon cabanon, et m'a fait descendre au guichet. Je n'avais ni cravate, ni mouchoir, ni bretelles. On avait été prévoyant : la société entoure de sa sollicitude celui qu'elle veut tuer. Deux hommes qui tenaient un paquet de cordes se sont emparés de mes mains, les ont croisées l'une sur l'autre, et m'ont fortement garrotté. Pendant cette opération, dont je me suis à peine aperçu, ils m'ont parlé sans doute pour s'excuser de leur précaution; je n'ai rien compris. J'allais revoir ses traits, la contempler encore.... Cette idée m'absorbait tout entier. Ma figure devait exprimer l'espoir, l'impatience, presque le bonheur.

» En deux minutes nous étions arrivés... *Tout n'était pas encore prêt...* J'ai attendu un quart-d'heure au greffe. Là mes regards se sont machinalement portés sur les liens qui serraient mes poignets. J'ai demandé à l'un des agents si l'on n'allait pas me les ôter. Il m'a répondu que non. Ce mot a produit sur moi un effet prompt et terrible. Alors seulement mes yeux ont commencé à s'ouvrir. J'ai compris que ce n'était pas pour soulager ma douleur, en satisfaisant le seul désir que mon cœur pût former, qu'on m'avait fait quitter ma prison; non, ce n'était pas pour me la montrer encore : il s'agissait tout simplement de remplir une formalité judiciaire; l'humanité n'y était pour rien.

» L'énergie qui m'avait fait parcourir rapidement l'espace qui sépare la préfecture de police de la Morgue m'a tout à coup abandonné; je suis tombé dans un état d'abattement complet. Mon expiation avait commencé. J'ai entendu, un instant après, une voix qui demandait *si le corps était arrivé*. Le corps! Ce n'était donc pas elle que j'allais revoir! Son âme ne sera plus épanouie sur son doux visage! Plus de sourire, plus d'amour sur ses lèvres! Un cadavre seulement, un morceau de matière! Alors mon cœur s'est rempli d'indignation, ma tête est devenue un volcan. Pourquoi! Je savais pourtant bien que je l'avais tuée!.... Il n'y avait qu'un instant qu'on m'avait annoncé sa mort! Il paraît que je venais seulement de comprendre.

» M. Cramail, mon juge d'instruction, est arrivé. Sa vue m'a soulagé... elle me fait toujours du bien! C'est que jeudi, avant-hier, le jour du malheur, il m'a permis de m'approcher d'elle, de lui donner un baiser qui a scellé notre mutuel repentir et effacé notre crime mutuel.

» Il m'a fait détacher.

» Cette fois, *tout était prêt.* Nous sommes entrés dans une salle grande et froide. A un de ses angles, il y a une fontaine dont l'eau ne sert jamais à étancher la soif de l'homme, mais à laver les lambeaux de sa chair. Que son sort serait affreux si elle avait des entrailles! Dans le milieu, s'élève une table mobile en cuivre : c'est là qu'était placé le corps. Je n'ai d'abord vu que sa figure recouverte de quelques taches livides, mais toujours pleine de douceur. Que j'aurais voulu l'embrasser! Tout à coup je me suis aperçu qu'elle était nue, entièrement nue, en proie aux regards avides de douze personnes présentes, Non, il n'y a pas de termes pour rendre les déchirements de mon cœur jaloux! Souffrance inouïe, même dans un supplice que j'ai besoin de croire sans exemple! . . . . . Oh! que mon visage devait être effrayant, et que mon âme, si elle avait été visible, eût présenté un terrible spectacle!

» J'ai horreur du soleil depuis qu'il a éclairé cette scène.

» M. Olivier (d'Angers) a pris un scalpel et l'a enfoncé dans son sein.... le sang a coulé... j'ai baissé la vue pour m'assurer si ma poitrine saignait car j'avais senti le froid de l'acier.

» Il paraît que la source des larmes ne tarit que dans la tombe. Mes yeux en ont versé : qu'elles étaient amères! M. Cramail a voulu me faire partir. — Il était trop tard; j'ai refusé. Le soldat mortellement blessé ne quitte point le champ de bataille; il y attend comme une grâce le coup qui doit l'achever et mettre un terme à ses souffrances. J'ai voulu rester, espérant être brisé par l'excès de mes tortures.

» On ne meurt pas de douleur, j'en suis certain. J'ai supplié la Providence de faire tomber la foudre au milieu de nous et de nous réduire tous en poussière. Un moment j'ai espéré que ma prière allait être exaucée, je l'ai réellement cru. Alors, j'ai dû avoir la sérénité du désespoir sur le visage, car elle était dans

mon âme. Mais je devais éprouver jusqu'au bout qu'il y a quelque chose de pis que la mort, c'est la vie.

» Oh ! si du moins mon poignard avait atteint les battements de mon cœur, je ne souffrirais pourtant plus, je serais un héros d'amour, au lieu que tous les tourments de l'enfer me dévorent, au lieu que je suis un..... oui, un assassin !...

» Pour trouver la seconde balle qui échappait à la recherche des médecins, on l'a écartelée ; c'est à la lettre, on l'a écartelée : deux hommes l'ont saisie par les jambes, tirant fortement et en sens opposé comme les chevaux faisaient autrefois en place de Grève, pendant qu'une troisième personne sciait les os.

» Moi, j'étais là !

» Je n'aurais jamais pu m'imaginer que l'humanité fût aussi riche en tortures. Puis on a divisé le corps en deux, et un médecin a dit au garçon de la Morgue : « Retournez-moi ça ! *Ça*, c'étaient ses beaux cheveux, ses beaux yeux, sa jolie figure, son cœur ! et cet homme, saisissant la chevelure, a exécuté l'ordre avec l'atrocité de l'indifférence.

» Alors mes regards ont rencontré un signe qu'elle portait sur l'épaule, et que j'avais vu autrefois en un lieu et en un moment bien différents ! Il y avait entre ces deux époques l'immensité qui sépare le ciel de l'enfer. Mais mon âme ne pouvait déjà plus le comprendre ; elle n'avait plus assez d'énergie pour épuiser tout ce qu'il y a de douleur dans le rapprochement de ces deux instants.

» Lorsqu'en coupant le cadavre, les os de la colonne vertébrale ont craqué, j'ai cru entendre le fracas de l'univers qui s'écroulait. Puis j'ai cessé de voir, j'ai cessé d'entendre. Cet anéantissement a duré plusieurs minutes. A mon réveil, une révolution s'était opérée en moi ; je n'aurais plus voulu l'embrasser, moi qui, un instant auparavant, éprouvais l'irrésistible soif de déposer un baiser sur ses lèvres refroidies. C'est que j'avais vu son beau corps devenir une boue sanglante.

» Tout cela a duré une heure, pendant laquelle je puis dire que j'ai été taillé, scié, écartelé, mis en lambeaux, ce qui s'appelle assister à une autopsie !

» Maintenant, je ne crains plus rien des hommes, ils n'ont pas de tourments qui aillent au delà de ce que j'ai souffert.

» Pour le commun des voyageurs d'ici-bas, une journée de

peine est suivie d'une nuit de repos, tandis que mes souffrances doivent durer la nuit et le jour : mon âme est imbibée d'une amertume éternelle.

» A vingt ans, âge d'illusion et de bonheur, je n'ai plus d'espoir que dans la tombe ; je suis au vestibule, je suis en prison. »

(*Chronique de Paris.*)

---

# TABLE DES MATIÈRES.

Originaux du dix-huitième siècle. — Michel Lambert, par M. Paul de Musset . . . . . 5
Dona Luisa, première partie, par Mme Ch. Reybaud. . 25
Traces de l'histoire dans l'Algérie, par M. B. de Xivrey. 55
Traditions Finlandaises, par M. X. Marmier. . . . 78
Dona Luisa, deuxième partie, par Mme Ch. Reybaud. . 98
Orland de Lassus, par M. Castil-Blaze. . . . . 145
Le Neveu de Birague, par M. Paul de Musset. . . . 165
Saint-Louis à Damiette, par M. Alex. Dumas. . . . 198
Écrivains Modernes, M. A. de Lamartine, par M. Chaudes-Aigues. . . . . 214
Le Sinaï (Impressions de voyages). — Mansourah, par MM. A. Dauzats. — Alex. Dumas. . . . . 235
Madame de Lafayette, par M. Géruzez. . . . . 260
Session de 1858, M. Duvergier de Hauranne et le Ministère, par un Député. . . . . 271
Poëtes Suédois du dix-huitième siècle, par M. X. Marmier. 302
La seconde vue d'Écosse, par M. André Delrieux. . . 322